UNIVERSITE LILLE 1– SCIENCES ET TECHNOLOGIES
ECOLE DOCTORALE SCIENCES ECONOMIQUES, SOCIALES,
DE L'AMENAGEMENT ET DU MANAGEMENT
LABORATOIRE TERRITOIRES, VILLES, ENVIRONNEMENT ET SOCIETE (TVES EA4477)

Fabrique patrimoniale, culturelle et touristique dans un espace en tension : le cas des villes palestiniennes.

Anissa HABANE

Vieille ville de Naplouse (A.Habane, juillet 2012)

Thèse pour l'obtention du doctorat de géographie
soutenue le 26 novembre 2015

Membres du jury :

Maria GRAVARI-BARBAS, Professeur de géographie à l'Université Paris 1 (Rapporteur)
Anna MADOEUF, Professeur de géographie à l'Université de Tours (Rapporteur)
Jean-Paul CHAGNOLLAUD, Professeur de sciences politiques à l'Université de Cergy-Pontoise (Président du jury)
Didier PARIS, Professeur en urbanisme à l'Université de Lille 1(Directeur)
Marie-Thérèse GREGORIS, Maître de conférences en géographie (Co-directrice)
Pauline BOSREDON, Maître de conférences en géographie (Co-directrice)

© 2015 Tous droits réservés.

© 2015 Tous droits réservés.

UNIVERSITE LILLE – SCIENCES ET TECHNOLOGIES
ECOLE DOCTORALE SCIENCES ECONOMIQUES, SOCIALES,
DE L'AMENAGEMENT ET DU MANAGEMENT
LABORATOIRE TERRITOIRES, VILLES, ENVIRONNEMENT ET SOCIETE (TVES EA4477)

Fabrique patrimoniale, culturelle et touristique dans un espace en tension : le cas des villes palestiniennes.

Anissa HABANE

Thèse pour l'obtention du doctorat de géographie

Membres du jury :

Maria GRAVARI-BARBAS, Professeur de géographie à l'Université Paris 1 (Rapporteur)
Anna MADOEUF, Professeur de géographie à l'Université de Tours (Rapporteur)
Jean-Paul CHAGNOLLAUD, Professeur de sciences politiques à l'Université de Cergy-Pontoise (Président du jury)
Didier PARIS, Professeur en urbanisme à l'Université de Lille 1 (Directeur)
Marie-Thérèse GREGORIS, Maître de conférences en géographie (Co-directrice)
Pauline BOSREDON, Maître de conférences en géographie (Co-directrice)

© 2015 Tous droits réservés.

© 2015 Tous droits réservés.

A ma tante Aïcha BENMOUSSA-REDOUANE

En mémoire de sa longue lutte contre une maladie orpheline,

En mémoire des manifestations parcourues ensemble,

En mémoire de son amour.

© 2015 Tous droits réservés.

© 2015 Tous droits réservés.

REMERCIEMENTS

Je remercie chaleureusement mon directeur de thèse, Didier Paris, Professeur au Laboratoire Territoires, Villes, Environnement et Société (TVES) de l'Université Lille 1. Je tiens à lui exprimer ma gratitude pour sa confiance en mes compétences à mener à bien mon projet de recherche, sur mon temps personnel, en parallèle de mon activité professionnelle.

J'exprime également ma vive reconnaissance à mes deux co-encadrantes de thèse Marie-Thérèse Grégoris et Pauline Bosredon, Maîtres de conférences au Laboratoire TVES. J'ai énormement appris de nos échanges et de leurs conseils. J'ai aussi eu la chance, que peu de doctorants ont lorsque les terrains de recherche sont éloignés, d'avoir pu faire du terrain avec elles. Les entretiens conduits ensemble, les dicussussions et leurs conseils, m'ont permis de progresser et d'avancer. Je suis profondément touchée par leur investissement.

Je remercie toute l'équipe du laboratoire TVES (les enseignants-chercheurs, le personnel administratif et technique et les doctorants) pour leur gentillesse et leur délicate attention à mon égard m'ayant permis de financer en partie une mission sur le terrain.

Mes remerciements s'adressent également à plusieurs institutions pour leur soutien administratif, logistique et/ou financier :

- L'Urban and Regional Planning de l'Université d'An-Najah et tout particulièrement Monsieur Ali Abdelhamid, Monsieur Ihab Hijazi et Mme Fida Yaseen.
- Le Département de géographie de l'Université de Birzeit et notamment Monsieur Ahmad Abu Hammad et Monsieur Muhammad Mustafa.
- La AM Qattan Foundation qui m'a permis à deux reprises, d'être en résidence de recherche à Ramallah.
- L'IFPO Territoires Palestiniens pour son aide administrative et l'attribution à deux reprises d'une bourse de mobilité de courte durée.
- La Région Nord-Pas de Calais pour l'attribution de la bourse Blériot.
- La Ville de Lille et en particulier le Service des Relations Internationales. J'exprime mes vifs remerciements à Mme Nadia Salah et Mme Marie-Pierre Bresson.

© 2015 Tous droits réservés.

- La Ville de Roubaix et en particulier le Service des Relations Internationales pour sa mise en contact. Je remercie Mme Claudia Capecchi.
- Le Comité d'organisation des Journées Franco-libanaises à Dunkerque et exprime aussi mes remerciements au Professeur Edmond Abi-Aaad Edmond et le Professeur Christophe Gibout, pour son écoute, sa gentillesse et bienveillance.

Je remercie pour leurs encouragements les amis :
- d'Amitié Lille Naplouse,
- de l'Association France Palestine Solidarité 59/62,
- des autres antennes de l'AFPS en France,
- de la Marche pour Gaza,
- de la Librairie l'Olivier à Lille,
- du Front de gauche de Meudon et d'ailleurs,
- de la CGT et de CGT Ferc Sup de l'Université Lille 1.

Je remercie toutes les personnes interrogées dans cette recherche et les remercie de leur accueil et du temps qu'elles m'ont allouée.

Mille mercis à Mireille, Patrick « Patou », Elodie « Miss Kitty », Christine, Christelle A., Christelle S., Gabriella, Sophie et Mathieu « Goodbread », Bertrand, Marylène et Rémi, Rachid, Fairuz et les étudiants de la promo ATVS 2014/2015.

Un grand merci à ma fille, à mon mari et à mes parents pour leur soutien, leur patience et leurs encouragements.

© 2015 Tous droits réservés.

SOMMAIRE

SOMMAIRE 9

INTRODUCTION GÉNÉRALE 11

PARTIE 1 - LA RÉHABILITATION DE CENTRES ANCIENS VULNÉRABLES 17

CHAPITRE 1 : LA PATRIMONIALISATION, LA CULTURE ET LE TOURISME AU CŒUR DE STRATÉGIES DE RÉSILIENCE TERRITORIALE 21

1/ LA RÉSILIENCE TERRITORIALE : LE CAS DES TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPÉS 21

2 / LA RÉSILIENCE APPLIQUÉE AUX TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPÉS 28

3/ LE PATRIMOINE, LA CULTURE ET LE TOURISME COMME CAPACITÉ DE RÉPONSE 65

CHAPITRE 2: PROBLÉMATIQUE, HYPOTHÈSES DE RECHERCHE ET QUESTIONNEMENTS 77

1/ POSTURE DE LA RECHERCHE, PROBLÉMATIQUE ET HYPOTHÈSES 78

2/ MÉTHODOLOGIE ET CHOIX DES TERRAINS DE RECHERCHE 89

PARTIE 2 : RÈHABILITER ET HABITER LES CENTRES ANCIENS PALESTINIENS, UN ENJEU POLITIQUE 121

CHAPITRE 3 : LA FABRIQUE PATRIMONIALE PALESTINIENNE 125

1/ACTEURS ET OUTILS DU CHAMP PATRIMONIAL PALESTINIEN 126

2/ L'ENJEU POLITIQUE ET TERRITORIAL DE LA RÉHABILITATION 160

CHAPITRE 4 : LA RÉHABILITATION DE LA VIEILLE VILLE : UN DÈFI SOCIAL 175

I/ UN BILAN MITIGÈ SELON LES VILLES 176

2/ LA RÈHABILITATION DANS UN CONTEXTE D'OCCUPATION 188

CHAPITRE 5 : HABITER LES CENTRES HISTORIQUE ENTRE CONVICTION ET RÉSIGNATION 207

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

1/ HABITER LES VIEILLES VILLES PALESTINIENNES 207

2/ LES EMPREINTES DE LA GUERRE DANS LES MÉMOIRES ET LES PIERRES 229

PARTIE 3 : LA CULTURE ET LE TOURISME COMME LEVIERS DE RÉSISTANCE ET DE RÉSILIENCE TERRITORIALE 247

CHAPITRE 6 : LA FABRIQUE CULTURELLE PALESTIENNE 251

1/ LA CULTURE ET LA VALORISATION SYMBOLIQUE DES CENTRES ANCIENS 252

2/ LES VIEILLES VILLES : DES TERRITOIRES ÈMERGEANT D'UNE POLITIQUE PATRIMONIALE ET CULTURELLE 266

CHAPITRE 7 – LA FABRIQUE TOURISTIQUE PALESTINIENNE 301

1/ LA DIFFICILE MISE EN TOURISME DES CENTRES HISTORIQUES 301

2/ LE TOURISME PALESTINIEN : UN DÈVELOPPEMENT SOUS TENSION 315

CONCLUSION GENERALE 343

ANNEXES 351

GLOSSAIRE ARABE 364

LISTE DES SIGLES 365

RÈFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 367

TABLES DES FIGURES 389

TABLE DES TABLEAUX 393

TABLE DES MATIÈRES 394

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

INTRODUCTION GENERALE

Réhabilite-t-on aussi le patrimoine urbain dans les pays en conflit ? Si tel est le cas, pour quelles raisons et quelles motivations ? Comment s'y prend-on ? Que fait-on ensuite des édifices restaurés ? Ces quatre questions sont à l'origine de cette recherche doctorale qui porte sur la Palestine, reconnue en 2012 comme Etat observateur non-membre de l'ONU. J'ai néanmoins choisi dans ce travail la dénomination de « Territoires Palestiniens Occupés » utilisée dans les publications de l'ONU, appelation qui fait référence à l'occupation militaire et civile israélienne des Territoires palestiniens depuis 1967. Avant de débuter cette thèse, je m'étais déjà rendue en Cisjordanie à deux reprises, en 2003 et en 2006. Dans les villes où je me suis déplacée, mon regard croisait des gravats de bâtiments détruits par l'armée israélienne lors de la répression de la seconde *Intifada*[1]. En 2011, lors de mon premier terrain exploratoire, je fus frappée par la rapide reconstruction par les Palestiniens d'édifices détruits, et par l'expansion urbaine, repoussant les contraintes topographiques. Le rapide développement des colonies israéliennes était également saisissant. J'étais ravie par la présence de la foule, nombreuse et bigarrée, qui déambulait dans des rues que j'avais connues jusqu'à lors fantomatiques. J'avais découvert la vieille ville de Naplouse en 2006, au cours d'un projet de solidarité mené avec les enfants de la ville, et au cours duquel, j'ai participé à la création d'une petite bibliothèque, au sein d'une demeure historique en cours de réhabilitation par un architecte palestinien qui désirait en faire un centre socioculturel. De cet objet patrimonial sont nées mes premières interrogations. L'approche consistait donc à partir du lieu, c'est-à-dire du bâtiment historique, et d'adopter un raisonnement multiscalaire pour analyser les phénomènes qui se jouent à l'échelle de la rue, du quartier, de la ville et du territoire dans sa globalité.

J'ai souhaité aborder une problématique urbaine dans cette recherche doctorale, car mes premières lectures m'ont révélé combien la thématique urbaine a peu retenu l'attention des chercheurs. L'abondante production scientifique en sciences politiques, en histoire, en anthropologie, en sociologie, dépeint un territoire en quête de sa souveraineté, acculé face à la

[1]Le terme *Intifada* signifie « soulèvement » en arabe. La première Intifada dura de 1987 à 1993 et la seconde Intifada de 2000 à 2005.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

colonisation et à la fragmentation territoriale qui en découle, mais aussi suite à l'avortement du processus de paix avec Israël. Le principal défi de cette recherche était de dépasser l'image d'un territoire paralysé par l'occupation israélienne, et de montrer les singularités, les permanences et l'universalité des villes palestiniennes ancrées dans la mondialisation. Cette thèse se propose d'étudier la situation contemporaine des villes palestiniennes, que nous avons délibérément borné à l'année 1994, date de l'établissement de l'Autorité palestinienne et de ses ministères suite aux accords d'Oslo I et II (1993, 1995). Depuis sa mise en place, le pouvoir politique palestinien n'a cessé de chercher à s'implanter dans les Territoires palestiniens qu'il ne contrôle que partiellement. En effet, l'Autorité palestinienne n'est qu'un proto-Etat, dont le pouvoir est affaibli par l'Etat d'Israël qui occupe ses territoires. Il y a une similarité entre l'Autorité palestinienne et les Etats issus de la décolonisation dans la mesure où « *L'une des priorités des Etats nés de la décolonisation demeure l'assise de leur pouvoir par la construction ou la consolidation de leur territoire, c'est-à-dire le marquage de l'espace de l'Etat par l'empreinte du pouvoir* » (Tamru B., 2013 : 27). Cependant, il y a l'impossibilité pour les Palestiniens de construire leur territoire, car il est occupé, contrôlé et amputé par Israël, qui s'évertue à faire de l'espace palestinien le contre-lieu du développement social et économique.

Les villes apparaissent aujourd'hui comme des espaces cruciaux où se joue l'affirmation politique d'une nation en devenir. Les villes maillent en effet un territoire qui a très peu de cohérence physique. Certaines sont multimillénaires et sont à des degrés divers, des espaces sacrés, historiques, patrimoniaux et touristiques. Elles ont un rôle fondamental dans la fabrication et la gestion des territoires. Le pouvoir palestinien a assigné un rôle clair aux municipalités supposées servir de support à l'inscription territoriale de l'État en devenir et contribuer à l'affirmation d'une identité nationale (Signoles A., 2010 : 18). Les villes palestiniennes abritent un patrimoine historique, religieux, architectural et culturel, précieux héritage pour les Palestiniens et l'humanité, qui fait face à de nombreux obstacles et défis. Il est question dans cette recherche de s'intéresser aux centres historiques palestiniens en tant qu'espaces valorisables, porteurs de valeurs symboliques (histoire, identité) et matérielles. Depuis le début des années 1990, divers acteurs palestiniens et internationaux sont à l'origine de la sauvegarde et la reconquête des centres anciens, quartiers populaires et dégradés, investis par le pouvoir palestinien d'une mission fondatrice, celle d'incarner la nation (Bulle S., 2005). Dans les Territoires Palestiniens Occupés, la revalorisation des centres historiques s'inscrit dans une dynamique mondiale amorcée par les pays occidentaux qui en sont à

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

l'origine. C'est le patrimoine qui nous sert ici de clé d'entrée et de lecture. Le patrimoine peut être un objet, un monument, un paysage, un espace… Il est un bien commun et fait partie d'une identité et d'une mémoire collective. Le patrimoine est une construction sociale : « *Ce n'est pas la destination originelle qui confère à ces œuvres la signification de monuments, c'est nous, sujets modernes, qui lui attribuons* » (Riegl A., 1984 [1903] : 43). Ceux qui se reconnaissent dans le patrimoine lui assignent une valeur supérieure. Il peut faire consensus ou faire l'objet de conflits d'appropriation. Compte tenu de l'attention particulière que portent les acteurs palestiniens et internationaux pour le patrimoine architectural des centres anciens, et en raison de la forte valeur culturelle et symbolique, nous avons choisi de nous centrer dans cette recherche doctorale sur ces espaces, où convergent de nombreuses actions mises en œuvre par de multiples acteurs en faveur de la culture, du développement social et de la mise en valeur patrimoniale. Ainsi, derrière la mise en patrimoine des centres anciens, se profile une image différente des Territoires Palestiniens Occupés qui demeurent un espace mal connu, malgré la surexposition médiatique du conflit proche-oriental.

Une kyrielle d'acteurs est impliquée dans la production et la transformation des villes palestiniennes qui demeurent vulnérables. Ces acteurs s'adaptent et apportent des réponses pour maintenir et renforcer la continuité spatiale des Territoires palestiniens. La patrimonialisation en est une. Nous nous intéresserons dans cette recherche aux acteurs investis dans le processus de patrimonialisation des centres historiques palestiniens et à leur capacité à faire face et à s'adapter aux pressions et au contexte d'imprévisibilité de l'occupation militaire et civile israélienne (Touqan S., 1995 ; Bleibleh S., 2010). Les centres anciens palestiniens sont un espace social où les processus de patrimonialisation qui s'y déroulent, nous permettent d'interroger les dynamiques spatiales et le processus de construction nationale. Nous examinerons également le rôle de la culture dans la production et la transformation de ces espaces historiques. Le patrimoine, la culture et la mise en tourisme des centres anciens palestiniens ont par conséquent retenu toute notre attention et sont au cœur de la problématique : quel est le rôle du patrimoine et de la culture dans la réhabilitation des vieilles villes palestiniennes ? Une série de questions découle de cette interrogation principale : Qui sont les acteurs à l'initiative de la sauvegarde et de la réhabilitation du patrimoine urbain palestinien ? Quelles sont leurs motivations ? Quelles sont leurs modalités d'action ? Dans un contexte d'occupation militaire et civile et d'instabilité politique, comment mène-t-on des opérations de réhabilitation ? Quels types de stratégies sont mis en place ? Avec quels outils ? Qui sont les financeurs de ces opérations de réhabilitation ? A qui sont-

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

elles destinées ? Comment le patrimoine, la culture et le tourisme sont-ils mobilisés pour faire face à l'occupation et réduire la vulnérabilité en milieu urbain et, dans une plus large mesure, dans les Territoires Palestiniens Occupés ?

L'originalité de notre recherche est d'aborder la patrimonialisation des centres anciens ainsi que le développement culturel et touristique, comme une capacité de réponse dans un contexte palestinien où règne l'incertitude. Nous verrons, via les processus de patrimonialisation, la capacité des Palestiniens à s'adapter et à faire face, pour subsister sur leur terre et pour accéder à leurs ressources. En partant de l'édifice historique, c'est-à-dire de l'objet patrimonial, nous chercherons à comprendre la singularité des centres historiques par rapport aux autres quartiers de la ville, les motivations des habitants qui y vivent et celles de ceux qui désirent s'y installer, le choix des opérations de rénovation urbaine, les acteurs en jeu et les processus de désignation patrimoniale. L'objectif de notre recherche est de montrer comment la patrimonialisation, la culture et la mise en tourisme de ces espaces historiques s'inscrivent au cœur de stratégies de résilience territoriale, visant à assurer la pérennité du développement territorial palestinien. Nous sommes donc partis sur une approche originale de l'application de la résilience territoriale, appliquée à un territoire sous occupation, théâtre de perturbations récurrentes et d'incertitudes persistantes. Alors que la grande majorité des travaux sur la résilience territoriale en a une conception économique (Dentz E., Bailli G., 2005 ; Hamdouche A., Depret M-H., Tanguy C., 2012), il est question dans cette recherche doctorale, à travers le spectre de la patrimonialisation, de s'attarder sur les dimensions sociales, culturelles, économiques et politiques de la résilience territoriale.

Nous avons positionné notre recherche à la croisée de l'aménagement et de l'urbanisme, de la géographie sociale et de la géopolitique. Nous avons eu ainsi recours à de multiples sources bibliographiques issues de divers champs disciplinaires. L'observation s'est déroulée à la fois à l'échelle micro, celle des maisons historiques, en visitant de manière aléatoire ses occupants, en examinant l'état physique du bâtiment, l'agencement des espaces privés et notamment la décoration intérieure, et à l'échelle macro en déambulant de manière quotidienne, à divers moments de la journée, dans les quartiers historiques de plusieurs villes palestiniennes. Les discussions informelles, la collecte de données, la réalisation d'une soixantaine d'entretiens semi-directifs avec les habitants, ainsi qu'une cinquantaine d'entretiens conduits avec les acteurs de l'intervention urbaine, patrimoniale, touristique et culturelle, et l'analyse des discours ont été des méthodes mobilisées par la chercheuse pour mener à bien cette recherche déclinée en trois parties. La première partie présente la

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

problématique, les hypothèses de recherche et les objectifs. Le chapitre 1 présente les concepts mobilisés pour appréhender les villes palestiniennes, caractériser leur vulnérabilité et identifier leurs liens cruciaux avec le territoire. Nous exposerons l'apport du concept de résilience territoriale et nous montrerons qu'il contribue à un nouvel éclairage de l'étude du système territorial et du développement urbain et économique. Le chapitre 2 circonscrit l'espace de la recherche. La problématique présente la patrimonialisation des centres anciens palestiniens comme une stratégie de résilience territoriale face à l'occupation israélienne. Les hypothèses de recherche et les questionnements auxquels la thèse va chercher à répondre sont également développés. Il pose le cadre méthodologique sur lequel s'est fondée notre recherche doctorale et introduit notre terrain d'étude.

La deuxième partie de la thèse montre que la patrimonialisation est avant tout politique.

Le chapitre 3 s'intéresse à l'enjeu politique de la réhabilitation des centres anciens. Un volet est consacré à la présentation des acteurs investis dans la patrimonialisation, et à l'analyse du jeu d'acteurs autour de la sauvegarde du patrimoine bâti. Il montre comment la patrimonialisation des vieilles villes est intégrée dans des stratégies de résilience territoriale. Il fait aussi état des enjeux géopolitiques, pour les Palestiniens, de faire figurer ses sites sur la liste du patrimoine mondial. Le chapitre 4 fait un bilan des opérations de réhabilitation dans les trois villes d'études et montre également comment les espaces publics sont l'enjeu de nouveaux réinvestissements. Il présente la difficulté de mise en œuvre des projets de rénovation urbaine, dépendants de l'occupation militaire et civile israélienne et dégage certaines logiques d'action des acteurs. Le chapitre 5 mobilise le recueil de données des entretiens pour caractériser les familles résidant dans les vieilles villes et les motivations du maintien de leur résidence dans ces quartiers anciens. Une attention particulière est consacrée aux empreintes de la guerre dans ces espaces urbains particulièrement visés par l'armée israélienne et aux marquages spatiaux.

La troisième partie aborde la culture et le tourisme comme des leviers de résistance. Le chapitre 6 examine les dimensions urbaines, patrimoniales et culturelles des villes palestiniennes en s'attachant à comprendre la localisation et la répartition des structures et équipements culturels, et en identifiant les acteurs qui administrent ces lieux. Les pratiques culturelles des habitants sont également abordées.

Le chapitre 7 est l'occasion d'étudier la mise en tourisme des centres historiques et de se pencher sur les acteurs en présence et leurs stratégies pour valoriser ces quartiers anciens.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

PARTIE 1 - LA REHABILITATION DE CENTRES ANCIENS VULNERABLES

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

INTRODUCTION

Dans cette première partie, nous présenterons le concept de résilience et nous mettrons en exergue son intérêt pour l'analyse du développement territorial. Puis, nous préciserons l'application de la résilience aux Territoires palestiniens soumis à une occupation militaire et civile à l'origine de multiples perturbations et pressions que nous détaillerons. La patrimonialisation des centres anciens sera notre clé d'entrée dans ce travail. Le patrimoine est en effet un moteur de développement urbain, social, culturel et économique. Nous partons du postulat que dans les Territoires Palestiniens Occupés, le patrimoine, la culture et la mise tourisme des centres historiques sont intégrés dans des stratégies de résilience territoriale afin de résister, de récupérer des territoires menacés et de créer de nouvelles trajectoires de développement social, culturel et économique. Dans le premier chapitre, nous réaliserons une présentation des concepts mobilisés et présentation introductive du système territorial palestinien, marqué par sa vulnérabilité. Dans le second chapitre, nous positionnerons notre recherche à la croisée de l'aménagement et de l'urbanisme, de la géographie sociale et de la géopolitique. Puis, nous exposerons la problématique, de même que les hypothèses de recherche et les questions sous-jacentes auxquelles la thèse va chercher à répondre. Nous développerons ensuite la méthodologie suivie dans ce travail et introduirons notre terrain d'étude. La finalité de cette première partie est de poser le cadre conceptuel et méthodologique sur lequel s'est fondée notre recherche doctorale.

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

CHAPITRE 1 : LA PATRIMONIALISATION, LA CULTURE ET LE TOURISME AU CŒUR DE STRATÉGIES DE RÉSILIENCE TERRITORIALE

Introduction

Dans ce premier chapitre, nous présenterons l'évolution de l'usage du concept de résilience selon les disciplines qui s'en sont emparées ainsi que son application aux territoires. Nous préciserons le rôle des acteurs dans l'évolution d'un système territorial ainsi que les leviers mobilisés dans des stratégies de résilience territoriale. Le patrimoine, la culture et le tourisme peuvent être mobilisés par les acteurs dans des stratégies territoriales. Nous avons relevé le défi de mobiliser le concept de résilience dans un territoire complexe, celui des Territoires Palestiniens Occupés. Nous tenterons de présenter les multiples perturbations auxquelles l'occupation israélienne soumet les Territoires palestiniens et nous évaluerons l'intérêt et la pertinence de la résilience à l'étude du système territorial palestinien. Dans le contexte imprévisible de l'occupation, il s'agira de se focaliser sur la patrimonialisation comme une des stratégies de résilience territoriale mise en œuvre pour surmonter les perturbations induites par l'occupation. La question suivante nous a permis de démarrer ce travail de recherche : Comment la patrimonialisation des vieilles villes palestiniennes contribue-t-elle à résister à l'occupation ?

1/ LA RÉSILIENCE TERRITORIALE : LE CAS DES TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPÉS

La résilience est un concept pluridisciplinaire dont la littérature abondante en sciences humaines et sociales témoigne de l'intérêt croissant qui lui est porté. Cependant, il existe une « *nébuleuse autour de l'emploi du terme de résilience et des concepts afférents* » (Quenault B., 2013 : 4) qui conduit, suivant les champs disciplinaires qui s'en sont emparés, à de multiples définitions parfois contradictoires (Djament-Tran et al., 2012). La résilience fait aussi l'objet de critiques ; on lui reproche son « *caractère subjectif* » (CGDD, 2013 : 7) et d'être « *une sorte de mot valise* » (Rufat S., 2012 : 195).

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

1.1/ La résilience : aspects théoriques

Il nous faut revenir dans un premier temps sur les multiples acceptions de la résilience et souligner l'apport de ce concept à la compréhension des territoires. La revue de littérature opérée nous permettra de montrer pourquoi certains territoires résistent et s'adaptent mieux que d'autres à des chocs ou à des perturbations.

1.1.1/ La résilience : un concept polysémique

Les diverses disciplines qui composent les sciences humaines et sociales ont contribué à un foisonnement de définitions résultant souvent d'un raisonnement par analogie ou d'une utilisation métaphorique de la résilience, et qui sont de ce fait moins rigoureuses que celles données par les sciences dites « dures » (Quenault B., 2013). Définie à l'origine par le champ de la physique des matériaux, la résilience est la capacité d'un matériau à retrouver sa forme initiale après avoir été déformé suite à un choc ou à une pression continue. En écologie, dans sa première définition, la résilience mesure le temps de retour à l'équilibre d'un écosystème qui a été soumis à une perturbation. Cette définition évolue ensuite (Holling C.S, 1973) pour caractériser la capacité d'un écosystème à intégrer dans son fonctionnement une perturbation en s'y adaptant et en conservant, sans modifier sa structure qualitative, son état d'équilibre. Par la suite, la résilience a été reprise par d'autres disciplines. La psychologie, la psychiatrie et la psychanalyse ont transposé le concept de résilience à l'individu où il définit la capacité à surmonter un traumatisme (maltraitance, viol, accident, guerre, etc.), à rebondir, à se reconstruire après le trauma. L'individu résilient a la capacité de devenir plus fort après une expérience malheureuse. Cette définition de la résilience est fidèle à l'étymologie[2] du terme. Dans ces disciplines de la santé mentale, « *ce qui est difficile à découvrir ce sont les conditions qui permettent la reprise d'un nouveau développement après un traumatisme* » (Cyrulnik B., 2014). En sciences de gestion, la résilience d'une entreprise est sa capacité à surmonter une perturbation interne ou externe et à revenir à son état d'équilibre (Dentz E., Bailli G., 2005). En informatique, la résilience désigne la capacité de fonctionner d'un système malgré les événements perturbateurs (pannes, bogues). Le concept de résilience concerne ainsi des objets d'étude très divers (matériau, écosystème, individu, entreprise, territoire…) ce qui soulève des questions quant à son utilisation : « *Si on perçoit la difficulté*

[2] Résilience vient du latin « *resalire* », construit à partir du verbe « *salire* » qui signifie sauter, bondir et le préfixe *-re* renvoyant à un mouvement en arrière.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

de transposer une notion élaborée pour analyser la réaction d'un matériau inerte (en physique) à un système vivant (en écologie), quelle est la validité de ce concept quand on passe à un système particulièrement complexe et instable comme un être humain, une société, un système économique ou un territoire ? » (Liefooghe C., 2012 : 23).

Le transfert du concept de résilience vers la géographie est récent. Introduit par Christina Aschan-Leygonie (2000, 2001), il définit la capacité d'un système spatial à intégrer les perturbations dans son fonctionnement afin d'assurer sa persistance. Les géographes et les urbanistes (Aschan-Leygonie C., 2001 ; Swanstrom T., 2008) ont fait le choix méthodologique de penser la ville, la région ou le territoire comme un écosystème complexe qu'ils éclairent à la lumière des enjeux de gouvernance, des interactions entre les divers acteurs et à partir d'une approche multi-scalaire afin de comprendre « *les effets des décisions sur la résilience globale du territoire dans l'espace et le temps* » (Toubin M. et al., 2013). La résilience urbaine est la capacité d'une ville à rebondir après une destruction causée par une catastrophe (Campanella T., 2006). L'histoire d'une ville est en effet souvent ponctuée de catastrophes naturelles et/ou anthropiques. Le séisme de Lisbonne en 1755, le grand incendie de Londres en 1666, le bombardement atomique d'Hiroshima en 1945 ou l'ouragan de Katrina, pour prendre un exemple plus contemporain, ont détruit presque entièrement ces villes. Elles furent reconstruites par la suite et revinrent à un état d'équilibre. Elles sont donc résilientes, mais non du fait de la reconstruction opérée, mais du fait de la reconnexion des réseaux familiaux, sociaux et religieux des survivants et des personnes évacuées (Campanella T., 2006 : 142). La géographie des risques a investi le concept de résilience et certaines recherches ont mis en place des outils comme les Systèmes d'Information Géographique (SIG) afin de permettre aux décideurs et aux gestionnaires d'analyser la résilience de leur territoire (Lhomme S. et al., 2013).

Les multiples travaux ont ainsi permis de faire évoluer la nature de la résilience d'une vision traditionnelle, telle qu'elle a été définie en physique et en écologie, où elle est une propriété passive et intrinsèque d'un système, vers une « *vision dynamique et multidimensionnelle* » (Quenault B., 2013 : 4), telle qu'elle a été caractérisée par la psychiatrie ou la géographie, et où elle désigne un processus.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

1.1.2/ La résilience et ses liens avec des notions connexes

La résilience est souvent confondue avec des notions connexes comme la robustesse, la résistance, la capacité d'adaptation, le retour à l'état d'équilibre... Il nous faut donc revenir sur ce flou sémantique et préciser ce qu'est la résilience et ce qu'elle n'est pas. En physique des matériaux, la résilience désigne une propriété d'élasticité et de résistance d'un matériau ductile soumis à un choc. Par analogie, la résilience est devenue dans le langage courant la résistance. Cependant, la résistance n'est pas la résilience mais une composante de celle-ci. La résilience se décline en deux définitions complémentaires. Elle désigne à la fois la capacité d'un système à résister à une perturbation et à maintenir son état d'équilibre et aussi la capacité d'un système à se transformer, à se réorganiser, à construire de nouvelles trajectoires pour perdurer.

La résilience revêt donc une double dimension (Quenault B., 2013). La première dimension qualifiée de « *résilience réactive* » mobilise la capacité d'adsorption du système, c'est-à-dire sa résistance, ainsi que sa capacité d'auto-organisation qui lui permet de « faire face » à une perturbation donnée sans subir de dommages et de maintenir ainsi la conservation intégrale du système. La seconde dimension dite « *résilience proactive* » désigne l'aptitude d'un système à surmonter les dommages induits par une perturbation, par une transformation, une réorganisation ou un renouvellement de celui-ci. Alors que la résilience réactive fait référence à la dimension physique d'un système, la résilience proactive quant à elle, renvoie à sa dimension sociale, à sa capacité d'adaptation, à sa capacité de réponse, d'apprentissage, d'anticipation et de planification.

1.1.3/ De la vulnérabilité à la résilience

La littérature révèle que les liens entre la résilience et la vulnérabilité font l'objet d'approches théoriques différentes. Le terme de vulnérabilité s'est largement répandu et popularisé. Cependant, le vocable est usité dans des champs disciplinaires variés et dans des sens distincts parfois difficilement compatibles (Veyret Y., Reghezza M., 2006). Du latin « *vulnus* » qui signifie blessure, la vulnérabilité renvoie à ce qui peut être blessé, à la possibilité à subir des dommages. Pour certains chercheurs, la résilience est considérée comme un concept distinct avec lequel la vulnérabilité entretient des relations complexes (Quenault B., 2013). D'autres, l'envisagent comme une des composantes de la vulnérabilité. Ou encore, dans son usage le

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

plus courant, la résilience est abordée comme l'inverse de la vulnérabilité : la résilience bénéficie d'une connotation positive, elle est « *un concept optimiste* » (Dentz E., Bailli G., 2005 : 20), contrairement à la vulnérabilité qui renvoie à une connotation négative. Cette logique binaire du couple résilience-vulnérabilité est réductrice, simpliste et dominante (Quenault B., 2013) et tend à réduire le concept de vulnérabilité « *à une idée de fragilité, ce qui le vide de son sens et surtout de sa portée, à la fois de critique des réponses techniques aux catastrophes, et de critique du développement et de vecteur de la justice spatiale et environnementale* » (Rufat S., 2012 : 196). De fait, un écosystème, un environnement, un territoire, une société, un individu, une activité… n'est résilient que s'il est soumis à une perturbation (choc, crise, stress) susceptible de lui causer des dommages, ce qui sous-tend sa vulnérabilité.

La récurrence des catastrophes naturelles et anthropiques dans les villes du Nord et du Sud (le 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, le Tsunami dans l'océan Indien en 2004, l'ouragan Katrina aux Etats-Unis en 2005, la tempête Xynthia en France en 2010…) a remis en cause l'approche des catastrophes par le concept de vulnérabilité et entraîné l'abandon de l'idée selon laquelle les risques peuvent être maîtrisés uniquement par des solutions techniques (infrastructures de protection, normes de construction…). Les espaces urbains sont désormais perçus par les élus et les gestionnaires des villes comme des espaces à haut risque dont la vulnérabilité est exacerbée par des dysfonctionnements intrinsèques comme la pression démographique, l'urbanisation non planifiée, l'étalement urbain, les modes d'occupation du sol, l'importance des enjeux présents... Dans ces espaces urbains, les variables à prendre en compte sont nombreuses, multiples et complexes dans leurs interactions (D'Ercole R. et al., 1994). La propension à y subir des dommages y est variable et difficile à identifier exhaustivement (Reghezza M., 2009). Face aux défis contemporains du changement climatique, comprendre et maîtriser les risques devient une priorité mondiale afin de protéger et maintenir l'intégrité du fonctionnement urbain. Depuis la Conférence de Hyogo en 2005[3] et la campagne de l'ONU *Making Resilient Cities (2010-2015),* la résilience est promue sur la scène internationale comme la qualité incontournable vers laquelle un territoire doit tendre pour réduire les risques de catastrophes naturelles et anthropiques.

[3] L'ONU a adopté le cadre d'action de Hyogo 2005-2015 dans lequel les gouvernements et la communauté internationale s'engagent à atteindre un ensemble d'objectifs concrets afin de réduire et prévenir les catastrophes.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

1.1.4 / La résilience appliquée aux territoires

Les recherches sur le concept de résilience territoriale sont récentes et nécessitent d'être encore approfondies au regard des mutations économiques, sociales et environnementales auxquelles les territoires sont confrontés. Nous retenons la définition de l'ouvrage de Hamdouch A. et al. (2012) qui tente de montrer comment la résilience territoriale est un moyen de se réinventer une trajectoire de développement économique : « *La résilience territoriale désigne, d'une part, cette aptitude qu'ont certains territoires à générer en leur sein (auto-organisation) des capacités de résistance et d'adaptation (défensives) au changement, leur permettant ainsi de maintenir ou de retrouver les bases de leur développement et de leur spécificité face à des chocs plus ou moins brutaux […] d'autre part, la capacité de certains territoires à inventer et à déployer de nouvelles ressources, capacités ou valeurs – sans pour autant et nécessairement renier les ressources existantes, traditionnelles ou héritées du passé – leur permettant de bifurquer et ainsi de s'insérer avantageusement dans une dynamique (vertueuse) de transformation impulsée par l'évolution de leur environnement* » (Hamdouch A. et al., 2012 : 4).

L'importance de la temporalité et de l'échelle spatiale du concept de résilience a été soulignée par plusieurs auteurs. Les réponses territoriales à des événements perturbateurs sont multiformes (Villar C., David M., 2014) et diffèrent d'un territoire à l'autre, en fonction de la nature, de l'intensité, de l'ampleur, de la durée et de la fréquence des perturbations auxquelles un territoire est soumis (Aschan-Leygonie C., 2000). Suite à une perturbation, les effets de certaines réponses mises en œuvre doivent s'évaluer sur le temps long, car une réponse jugée positive à court terme peut s'avérer être inadaptée ou inefficace à long terme (Aschan-Leygonie C., 2000). La résilience territoriale est donc résolument un processus spatiotemporel qui s'inscrit sur le temps long (Aschan-Leygonie C., 2000 ; Aschan-Leygonie C., 2001 ; Hamdouch A. et al., 2012 ; CGDD, 2013). De même, l'approche multi-scalaire permet de mieux apprécier la résilience d'un territoire. Samuel Rufat (2012) a ainsi indiqué qu'une résilience à l'échelle intra-urbaine, par exemple celle d'un quartier devenu résilient suite à une perturbation, ne se répercute pas forcément à l'échelle de la ville entière. Enfin, la perception qu'ont les habitants de leur territoire est une variable subjective qui influence la résilience (Jébrak Y., Julien B., 2007 ; Villar C., David M., 2014).

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Nous retenons de la bibliographie qu'un système territorial est résilient, si lors de la survenue d'une ou plusieurs perturbations, endogènes ou exogènes, les acteurs sont capables de mettre en œuvre des stratégies pour surmonter les difficultés. La capacité collective (Gilly J-P., 2014) et la capacité collaborative (Lhomme S. et al., 2013) des acteurs, l'intensité et la diversification des liens entre eux, dans le temps et l'espace, participent au développement de la résilience territoriale. A travers l'échange et le retour d'expérience, la mémoire, la connaissance et les bonnes pratiques sont mobilisées pour développer la capacité d'*« apprentissage par le passé »* (Aschan-Leygonie C., 2000) et la capacité d'anticipation afin de mieux appréhender une perturbation et de faire face aux incertitudes d'une perturbation (Lhomme S. et al., 2013). Les stratégies de résilience puisent dans un large éventail de connaissances : « *Le recours aux savoirs experts, mais aussi profanes met en avant différents points de vue, fait émerger les conflits et facilite la construction d'une vision commune* » (Lhomme S. et al., 2013 : 6). Les stratégies de résilience mises en œuvre à des échelles variées utilisent différents leviers comme la culture et le patrimoine, les savoir-faire, la formation, la recherche, le soutien à la création d'entreprises, les innovations techniques, les nouvelles organisations territoriales,… « *Il s'agit de mobiliser des ressources locales héritées, liées à une histoire commune, à des valeurs, à un patrimoine commun afin de les transformer en ressources actives. Ce processus implique une forte volonté des acteurs locaux. L'objectif de ces acteurs est d'animer cet héritage en fonction d'une certaine identité. Dans le cadre d'un choc économique, cette forme de résilience peut passer par la culture ou la construction d'une identité culturelle forte en lien ou dans la continuité du passé du territoire (exemple du design à Saint-Étienne)* » (CGDD, 2014 : 19).

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

2 / LA RÉSILIENCE APPLIQUÉE AUX TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPÉS

Dans l'objectif de comprendre le fonctionnement et la dynamique du système territorial palestinien, nous présenterons ici ses limites spatiales et son organisation et nous tenterons d'aborder les principales interactions de ce système soumis à l'occupation israélienne et à des tensions et des conflits internes.

2.1/ Le système territorial palestinien

La première difficulté est de définir un état d'équilibre pour les Territoires Palestiniens Occupés, à la lumière des invasions successives passées et des revendications nationalistes actuelles dont ce territoire fait l'objet.

2.1.1/ Rappel historique

Au début du XXe siècle, la Palestine sous administration de l'Empire ottoman[4] est organisée en *vilayet*, une unité administrative elle-même subdivisée en *sandjak* (Fig. 1). Les *sandjak* de Naplouse et d'Acre sont rattachés au vilayet de Beyrouth. Le *sandjak* de Jérusalem est rattaché directement à la Sublime Porte. Et le *sandjak* de Maan relève du vilayet de Damas. A la fin de l'année 1917, les autorités militaires britanniques prennent le pouvoir en Palestine. Suite au démembrement de l'Empire ottoman, la Palestine passe en 1922 sous mandat britannique par décision de la Société des Nations (SDN). Cette période est marquée par de violents heurts entre Palestiniens, Britanniques et juifs sionistes. Les ambitions nationales sionistes sur la Palestine remontent à la fin du XIXe siècle. Vers 1880, la Palestine est peuplée par 400 000 musulmans, 40 000 chrétiens et 15 000 juifs (Blanc P. et al., 2014). En 1897, à l'initiative de Théodor Herzl (1860-1904), a lieu le premier congrès sioniste à Bâle (en Suisse) où fut acté le principe d'une colonisation de la Palestine. La déclaration Balfour[5] de

[4] L'Empire ottoman est un Etat centralisé autour de la « Porte », nom donné au gouvernement et nommé par le sultan.

[5] « *Le gouvernement de Sa Majesté envisage favorablement l'établissement en Palestine d'un Foyer national pour le peuple juif et emploiera tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif, étant bien entendu que rien ne sera fait qui puisse porter atteinte aux droits civils et religieux des collectivités non juives existants en Palestine, ou aux droits ou aux statuts politiques dont les juifs jouissent dans tout autre pays* » (Arthur James Balfour, 1917). Pour Pierre Péan et Richard Labévierre (1999), les raisons du soutien de la couronne britannique aux ambitions sionistes étaient les suivantes : « *Londres saisit l'opportunité de la cause sioniste pour légitimer sa présence en Palestine, devenue un maillon décisif dans le réseau de communications avec les Indes et l'Extrême-Orient. Epousant les thèses sionistes, l'administration britannique considère sa présence en Palestine comme une tête de pont occidentale dans le monde arabo-musulman, une protection supplémentaire du canal de*

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

1917 est une lettre ouverte à lord Lionel Walter Rothschild publiée le 2 novembre 1917, par Arthur James Balfour, le ministre britannique des Affaires étrangères. Par cette lettre, le Royaume-Uni se déclare en faveur de la création d'un foyer national juif en Palestine. Dès la fin du XIXe siècle, des changements démographiques vont s'opérer en Palestine avec les premières immigrations de juifs d'Europe orientale et centrale fuyant les pogroms de la Russie tsariste, de l'Autriche et de la Roumanie et également sous l'impulsion du mouvement sioniste. Ces vagues migratoires vont s'accélérer au début du XXe siècle, en raison de la montée de l'antisémitisme en Europe. La population juive augmente rapidement par rapport à la population totale en Palestine : elle passe de 10 % en 1908 à 13 % en 1922, elle atteint 18 % en 1931 et 31 % en 1941 (Blanc P. et al., 2014). Les acquisitions foncières par les immigrants juifs sont en hausse croissante. Un mouvement palestinien[6] de protestation et de résistance débute dès 1919, avec la tenue à Jérusalem du premier congrès des associations islamo-chrétiennes qui élaborent à cette occasion la Charte nationale (1919) où elles récusent la promesse Balfour obtenue par les sionistes (Carré O., 1972). S'ensuivent des émeutes antibritanniques sanglantes en 1920, 1921, 1933 et 1935 qui culminent par la grève générale de 1936 exigeant l'arrêt immédiat de l'immigration juive et l'interdiction de vendre des terrains aux juifs.

Suite à cette révolte, les Britanniques proposent dès 1936 plusieurs plans de partage de la Palestine mandataire. La commission d'enquête Peel soumet en 1937 un plan dans lequel elle préconise un partage de la Palestine en trois unités territoriales : la plaine côtière et la Galilée seraient juifs, Jérusalem, Bethléem et les lieux saints seraient administrés par les Britanniques et le reste du territoire serait arabe. Le plan Woodhead en 1938 soulève quant à lui l'impossibilité d'une partition du pays (Pinon R., 1938). Il propose un Etat juif réduit à une portion de la plaine littorale entre Césarée et Tel-Aviv, un mandat britannique sur un premier secteur incluant Jaffa, Jérusalem et Bethléem et un second secteur intégrant la Galilée, Saint-Jean-d'Acre et Nazareth. Ces deux plans sont rejetés par les Palestiniens. Les troubles se poursuivirent et les Britanniques tentent de calmer la situation avec la publication du Livre blanc en 1939, afin de réduire l'immigration juive et l'achat de terrains.

Suez, enfin à terme, une solution de repli possible face à un sanctuaire égyptien de plus en plus difficile à contrôler » (Péan P., Labévierre R. : 161).

[6] Nous utilisons dans ce chapitre le terme « Palestiniens » pour désigner les habitants juifs, chrétiens et musulmans de la Palestine mandataire. Nous avons repris le terme « arabe » employé comme qualificatif par les Britanniques et par l'ONU dans les plans de partage.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Figure 1 : La Palestine sous administration de l'Empire Ottoman (début du XXe siècle)

Après 1945, les attentats commis par les groupes de l'Irgoun et de Stern se multiplient et l'immigration clandestine des survivants des camps de concentration poussent les Britanniques à se tourner vers l'ONU. Le plan de partage de la Palestine, voté par l'ONU le 29 novembre 1947, établit deux Etats (Fig. 2). L'Etat juif (14 700 km²) possède un débouché sur la Mer méditerranéenne et un autre sur la Mer morte. Il comprend la plaine côtière qui

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

s'étend d'Haïfa à la Bande de Gaza, la Galilée orientale et le Néguev ; l'Etat arabe se compose de la Galilée occidentale, de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza ; enfin, la ville de Jérusalem a un statut international spécial. Les Palestiniens sont opposés à ce partage. Le lendemain de la proclamation onusienne, les violences meurtrières se poursuivent. La création de l'Etat d'Israël entraîne une guerre remportée en quelques mois par le jeune Etat dont les milices, en effectifs plus nombreux, mieux armées, quoique peu entraînées et expérimentées, prennent le dessus sur les forces arabes qui demeurent divisées et mal coordonnées faute de commandement (Gresh A., Vidal D., 1994).

Figure 2 : Carte du partage de la Palestine sous mandat britannique

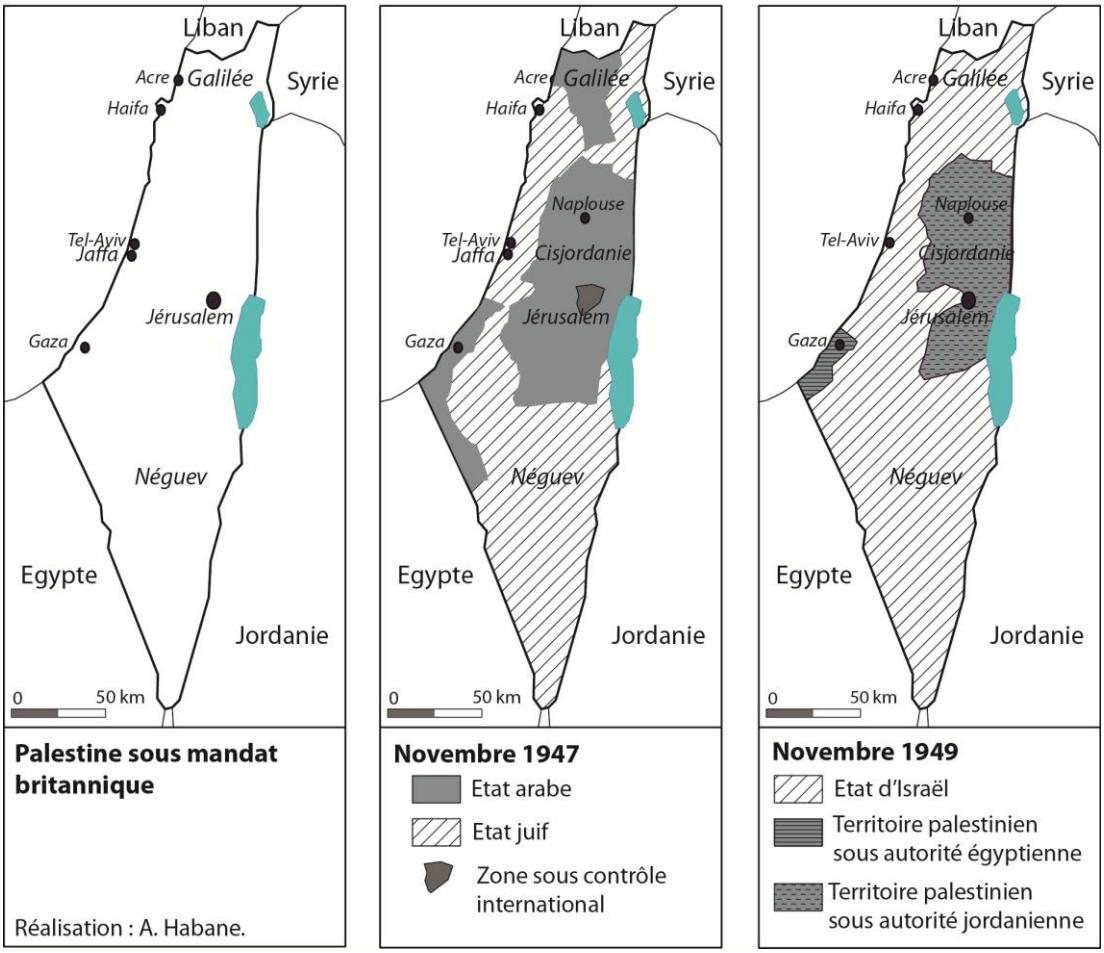

La *Nakba*[7], qui signifie « catastrophe » en arabe, renvoie à la fuite et à l'expulsion de près de 80 % de Palestiniens de leurs terres en 1948[8], soit 750 000 arabes palestiniens. Benny Morris

[7] La *Nakba* est célébrée annuellement dans les Territoires Palestiniens Occupés et dans les camps de réfugiés.
[8] L'Etat d'Israël refuse d'appliquer la résolution 194 de l'ONU du 11 décembre 1948 exigeant le retour des réfugiés arabes palestiniens.

© 2015 Tous droits réservés.
doc.univ-lille1.fr

et Ilan Pappé font partie des nouveaux historiens[9]qui nuancent ou réfutent la thèse officielle israélienne, selon laquelle les Palestiniens auraient quitté de leur plein gré leur foyer, à l'appel des dirigeants des Etats arabes qui interviennent en avril 1948. Plusieurs massacres[10] ont en réalité été commis par plusieurs brigades relevant de la Hagana dont celui du 9 avril 1948 à Deir Yassin où 250 villageois ont été assassinés par les groupes de l'Irgoun et du Lehi. A la veille du 1er juin 1948, près de 350 000 Palestiniens avaient abandonné leur logement (Gresh A., Vidal D., 1994) et à la mi-1949, près de 400 villages dépeuplés furent complètement ou partiellement détruits, voire rendus inhabitables (Morris B., 2004). Les opinions de Benny Morris et Ilan Pappé divergent sur la thèse d'une expulsion et d'un transfert programmés des populations palestiniennes vers les pays arabes voisins. Ilan Pappé (2003) parle de « *nettoyage ethnique* » pour caractériser ces destructions systématiques et l'expulsion des Palestiniens : « *Le plan D donnait comme instructions aux forces juives de nettoyer les zones palestiniennes dont elles auraient pris le contrôle. La Haganah disposait alors de plusieurs brigades et chacune avait à sa charge une liste de villages à occuper. La plupart d'entre eux devaient être détruits et ce n'est que dans des cas exceptionnels que les forces recevaient l'ordre de les laisser intacts* » (Pappé I., 2003 : 57). A la fin de la guerre, le 7 janvier 1949, la surface du territoire israélien s'étendait sur 20 700 km² et occupait 78 % de la Palestine mandataire.Dans le cadre de la loi relative à la propriété des absents, votée en décembre 1948, le jeune Etat procéda à la confiscation des biens abandonnés[11] par les Palestiniens ayant fui la guerre ou ayant été expulsés par la force vers les pays arabes voisins entre le 29 novembre 1947 et le 1er septembre 1948 (Vidal D. &Boussois S., 2007 : 107). Les villages détruits furent renommés et de nouveaux lotissements (Kibboutz ou autres) ont parfois été construits sur leurs ruines (Pappé I., 2003 ; Morris B., 2004). Les maisons vides ont été repeuplées par

[9] Benny Morris est considéré comme le précurseur de la nouvelle hagiographie. Il a publié *The Birth of the Palestinian Refugees Problem* en 1988, à partir de l'exploitation entre 1982 et 1986, de documents issus des archives britanniques, étasuniennes et israéliennes. Les archives des Nations-Unies ont également été mobilisées. Néanmoins, il n'a pas eu accès aux archives d'Etats arabes engagés dans la guerre et il y a une absence de documents palestiniens sur la période 1947-1949. Benny Morris n'a pas pris en compte dans sa recherche les témoignages d'Israéliens et de Palestiniens présents au cours de ces événements, dont il a pu rencontrer des témoins au début de sa recherche en 1982, estimant que les témoignages en sa possession n'étaient pas suffisamment fiables compte tenu des biais méthodologiques. Une édition revisitée de son ouvrage est parue en 2004, suite à l'accès au public des documents provenant des Archives de l'Etat d'Israël datant des années 1948-1949, de même que les archives des Forces de Défense Israélienne et de la Hagana jusqu'alors inaccessibles. Ilan Pappé, en revanche, donne une place importante aux témoignages en complément aux documents émanant des archives.

[10] Bennys Morris (2004) est parvenu à identifier les causes de l'abandon pour près de la majorité de 377 localités palestiniennes. Ces raisons sont de six ordres : l'abandon suite à des directives arabes, l'impact de la chute d'une ville à proximité, l'expulsion par les milices juives, la peur, les attaques militaires et les rumeurs concernant les massacres.

[11] Selon Dominique Vidal et Sébastien Boussois (2007), 300 000 hectares, 73 000 pièces d'habitation et 8 700 magasins ont été saisis par le jeune Etat d'Israël.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

des juifs provenant de différentes contrées. De même, Israël imposa sa souveraineté sur Jérusalem-Ouest. La Cisjordanie fut annexée en 1950 par le Royaume de Jordanie et la Bande de Gaza passa sous administration égyptienne. A la suite de la guerre des Six Jours de juin 1967, les autorités israéliennes annexèrent unilatéralement la partie Est de Jérusalem. Puis, elles étendirent les limites municipales de Jérusalem vers l'Est en annexant des terrains de 28 villages (Legrain J-F., 1996).

2.1.2/ Vers l'autonomie des Territoires palestiniens

Les accords de Washington du 13 septembre 1993 et du Caire (Oslo I) du 4 mai 1994, signés entre l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) et le gouvernement israélien, ont donné naissance à l'Autorité palestinienne, une nouvelle institution politique dont l'autonomie irait croissante sur l'ensemble des territoires occupés. Elle fut initialement créée pour une période transitoire de cinq ans (1994-1999), afin de préparer la mise en place de l'Etat indépendant de Palestine. Son établissement s'accompagna de la création de ministères, d'un parlement, d'une force de police et de la gestion de 40 champs de compétences[12] transférés par les autorités militaires et l'administration civile israéliennes (Signoles A., 2010). Ces accords permettent à une partie du commandement de l'OLP établi à Tunis depuis 1982 de revenir dans les Territoires Palestiniens Occupés. Cependant, l'Autorité palestinienne n'est pas un Etat souverain car Israël en contrôle les frontières. La politique étrangère relève de l'OLP et non de l'Autorité palestinienne. De plus, Jérusalem-Est, revendiquée comme la capitale du futur Etat de la Palestine, est exclue du domaine d'action de l'Autorité palestinienne.La souveraineté de Jérusalem-Est, les colonies et le droit au retour des réfugiés palestiniens de 1948 et 1967 devaient faire l'objet de négociations ultérieures, dites de statut permanent, mais celles-ci n'ont pas été engagées. L'Autorité palestinienne n'est qu'un embryon de pouvoir central (Signoles A., 2010), dont la capacité d'action demeure réduite.

L'Etat d'Israël et l'Autorité palestinienne ne reconnaissent pas les mêmes limites territoriales. Les Territoires palestiniens, occupés depuis 1967 par Israël, comprennent la Cisjordanie (2,6 millions de Palestiniens), la Bande de Gaza (1.6 millions de Palestiniens) (UNRWA, 2012) et Jérusalem-Est. Nous nous appuyons dans cette recherche doctorale sur les frontières

[12] Les compétences concernent les domaines suivants : l'agriculture, le commerce, l'industrie, l'emploi, l'éducation, la santé, les affaires sociales, le tourisme, l'eau, les banques, la police, l'environnement, le gouvernement local, les affaires légales ou religieuses, les télécommunications, etc.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

internationalement reconnues, délimitées par la « ligne verte » (armistice de 1949) (Fig. 3) qui séparait les belligérants jusqu'au 4 juin 1967, « *bien que les gouvernements israéliens successifs se soient appliqués à l'effacer systématiquement des cartes officielles et des manuels scolaires* » (Zertal I., Eldar A., 2013 : 10). Les accords d'Oslo II (ou accords de Taba) du 28 septembre 1995 ont entériné la création de trois zones territoriales A, B et C aux statuts juridiques distincts (Blanc P. et al., 2014). La zone A (3 % du territoire) est sous contrôle civil et sécuritaire exclusivement palestinien et comprend les villes de Gaza, Jénine, Tulkarem, Qalqilia, Naplouse, Ramallah, Bethléem et Hébron. La zone B (25 % du territoire), qui regroupe près de 450 villages, est sous contrôle palestinien sauf pour ce qui concerne la sécurité, qui relève des autorités israéliennes. La zone C (72 % du territoire) est exclusivement sous contrôle israélien (Blanc P. et al., 2014). Elle comprend les colonies et Jérusalem-Est qui est isolée du reste de la Cisjordanie (Fig. 3). Les zones A et B abritent 96 % de la population palestinienne et la zone C, 4 % de la population (soit 150 000 Palestiniens).

Le Hamas est hostile aux accords d'Oslo. L'abandon de la lutte armée contre Israël décrété par l'Autorité palestinienne, alors que l'occupation et la colonisation persistent, maintient une tension entre les partisans de l'abandon et ceux qui revendiquent la poursuite de la lutte armée (Labat S., 1998 ; Botiveau B., Conte E., 2005). « *Perçue par ses opposants comme une simple courroie de transmission, la nouvelle Autorité Palestinienne doit à la fois convaincre les dirigeants israéliens et occidentaux de son aptitude à maîtriser les territoires qu'elle administre (ce qui implique qu'elle se soumette à leurs injonctions en matière de répression contre la mouvance islamiste), et ménager une population palestinienne, certes durement éprouvée par sept ans de guerre*[13]*, mais désormais en partie mobilisée par des organisations politiques rivales du Fatah* » (Labat S., 1998 : 3). Le Hamas commet des attentats suicides en Israël à partir de février 1995. La droite israélienne, de son côté, critique virulemment les accords d'Oslo et digère mal la poignée de main orchestrée par Bill Clinton entre Yasser Arafat et Yitzhak Rabin. Les actions violentes des radicaux israéliens se multiplient et le 4 novembre 1995, Yitzhak Rabin est assassiné par un colon juif extrémiste. De nouvelles élections ont lieu, remportées par la droite israélienne menée par Benjamin Netanyahu, farouche opposant aux accords de paix. Le camp de la paix israélien s'effondre (Warschawski M., 2003). Le cycle de négociations (accord de Charm-el-Cheikh, négociations de Camp

[13] L'auteure fait référence à la première Intifada qui signifie « soulèvement » en arabe. La première Intifada dura de 1987 à 1993 et la seconde Intifada de 2000 à 2005.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

David en juillet 2000), ponctué de violences et de représailles[14], échoua. La société palestinienne remettait en cause la réalité du statut d'autonomie octroyé après les accords d'Oslo. Elle ne concevait pas une paix durable sans l'arrêt de la colonisation israélienne (celle-ci ayant été accélérée), la libération des prisonniers politiques et la libre circulation des Palestiniens. L'Autorité palestinienne faisait alors l'objet de vives critiques (Heacoq R., 2002 ; Al-Husseini J. & Signoles A., 2009) de la part de nombreux Palestiniens qui la trouvaient pour certains corrompue et ayant fait trop de concessions : "*After laboriously constructing the unity of Palestinians everywhere, bringing together the Diaspora and the 800,000 Palestinian citizens of Israel, as well as the residents of the occupied territories, the PLO by a stroke of the pen split the three components apart, accepting the Israeli designation of Palestinians as only the encaged residents of the territories. No other liberation movement in the twentieth century got so little-roughly 5 percent of its territory. And no other leaders of a liberation movement accepted what in effect is permanent subordination of their people*" (Saïd E., 1995: 391). L'année 2000, qui devait conduire au règlement du conflit israélo-palestinien, révéla l'avortement du processus de paix. La visite d'Ariel Sharon le 28 septembre 2000 sur l'Esplanade des mosquées déclencha la seconde *Intifada* (2000-2005) qui entraîna la réoccupation des villes de Cisjordanie, l'invasion militaire israélienne à partir de mars 2002 conduisant à la destruction, par l'armée israélienne, des institutions de représentation politique de l'Autorité palestinienne, d'îlots urbains et d'infrastructures. Yasser Arafat fut assigné à résidence par les autorités militaires israéliennes dans la *moukataa* (son quartier général gouvernemental) à Ramallah. A sa mort en 2004, le président Mahmoud Abbas, élu en 2005, arriva dans un contexte de perte de crédibilité de l'Autorité palestinienne.

Yasser Arafat (1929-2004), le leader charismatique du mouvement de libération nationale palestinien, devient en 1996 le premier président de l'Autorité palestinienne. Il n'a organisé aucune élection municipale (les maires et les conseillers municipaux étaient directement nommés par lui). Mahmoud Abbas qui lui succède, souhaite démocratiser ces instances et organise en 2005 des élections municipales. Ces dernières sont remportées par le Hamas. Les nouvelles équipes municipales élues sont rapidement emprisonnées par les autorités militaires israéliennes. Des affrontements meurtriers entre partisans du Hamas et du Fatah se produisent conduisant, depuis juin 2007, à un clivage territorial politique avec un gouvernement Hamas

[14] L'armée israélienne détruit les habitations des Palestiniens responsables d'attentats. Cette punition collective est interdite par les Conventions de Genève. Selon l'ONG B'TSELEM, 664 habitations ont été démolies entre 2001 et 2004 par les autorités israéliennes en représailles.
Source : http://www.btselem.org/punitive_demolitions/statistics

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

dans la Bande de Gaza et un gouvernement Fatah en Cisjordanie (Al-Husseini J. & Signoles A., 2009 ; Signoles A., 2010). La conséquence est que l'Autorité palestinienne n'a plus d'influence dans la Bande de Gaza. De plus, Mahmoud Abbas, élu au suffrage universel direct pour une période de quatre ans, a terminé son mandat de président et de nouvelles élections n'ont pas pu être organisées à cause des tensions inter-palestiniennes, ce qui remet en cause sa légitimité. Vingt-ans après, l'Autorité palestinienne est toujours au pouvoir sur un territoire « *dérisoire et sans continuité* » (Bockel A., 2000). Edward Saïd avait vivement critiqué les accords d'Oslo et alerté sur la désillusion à laquelle conduiraient les accords de paix : "*Politically and economically this is disastrous, and I think it is absolutely legitimate to suggest that no negotiations, and no agreement, would be better than what has so far been determined. Oslo II gives the Palestinian National Authority the appurtenances of rule without the reality-a kingdom of illusions, with Israel firmly in command*" (Saïd E., 1995: 384).Le processus de paix est dans une impasse et les dernières offensives meurtrières de l'Etat d'Israël contre la Bande de Gaza en 2009, 2012 et 2014 semblent y mettre fin définitivement. Malgré cette instabilité politique, l'Autorité palestinienne a conduit ces dernières années plusieurs avancées politiques, dont l'admission de la Palestine à l'Unesco le 31 octobre 2011 et l'admission de la Palestine à l'ONU en tant qu'Etat observateur le 29 novembre 2012.

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

Figure 3 : Carte de la localisation des Territoires Palestiniens Occupés

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

2.2/ La vulnérabilité d'un territoire sous occupation

La Cisjordanie fait l'objet d'une occupation militaire et civile israélienne depuis 1967, date à laquelle Jérusalem-Est a été occupée illégalement[15], puis annexée en 1980. L'occupation militaire et civile israélienne se traduit aujourd'hui dans le paysage par l'implantation de près de 100 avant-postes et de 150 colonies abritant près d'un demi-million de colons israéliens (United Nations OCHA oPt, 2013), d'un mur de plus de 700 km de long, d'obstacles physiques...

2.2.1/ Les colonies israéliennes : des espaces d'exception

Les colonies israéliennes sont différentes les unes des autres. Elles se démarquent du paysage par leur agencement et leur architecture : regroupements de bungalows, maisons identiques dont beaucoup ont un toit de tuiles rouges ou immeubles aux toits plats surplombés par des réservoirs d'eau métalliques. Ces espaces sont sécurisés et militarisés : clôtures grillagées, barbelés, murs, tours de contrôle, postes militaires, … Par leur étendue et leur densité, certaines colonies sont de véritables villes. Les accords d'Oslo n'ont pas mis fin à la colonisation israélienne ; elle a au contraire quadruplé, le nombre de colons israéliens en Cisjordanie passant de 115 000 en 1993 à 450 000 en 2007 (Al-Husseini J. & Signoles A., 2009).

- **Une stratégie d'emprise spatiale qui vise à l'isolement des villes palestiniennes**

Les colonies sont le fruit d'une stratégie qui, dès 1967, vise à étendre leur développement spatial en Cisjordanie et à limiter celui des villes palestiniennes. Cette stratégie a été mise en œuvre conjointement par de multiples acteurs ayant chacun tenté de mettre en place des plans d'aménagement territorial. En juillet 1967, soit un mois après la victoire sur l'Egypte, le Parti travailliste élabora le plan Allon qui visait à coloniser les Territoires palestiniens en les séparant en trois unités territoriales non contigües. Ce plan a évolué, de juillet 1967 à septembre 1970, mais n'a jamais été officiellement adopté. Le Likoud, qui prit le pouvoir en 1977, accéléra la colonisation avec le plan Drobless. Des petits groupes religieux opéraient en

[15]L'occupation et l'annexion sont contraires au droit international humanitaire *: « La Puissance occupante ne pourra procéder à la déportation ou au transfert d'une partie de sa propre population civile dans le territoire occupé par elle »* cf. article 49 de la quatrième Convention de Genève dont Israël est signataire.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

parallèle dès 1968, avec des « implantations sauvages ». Des organisations soutiennent et développent activement depuis des décennies la colonisation. Le *Gush Emunim* (Bloc de la foi), créé en 1974 par des sionistes religieux pour « rejudaïser » (Legrain J-F., 1996 ; Barah M., 2005) les Territoires palestiniens, réalisa entre 1976 et 1980, un plan avec l'objectif d'établir 1 million de colons en Cisjordanie en une décennie (Legrain J-F., 1996). L'Organisation sioniste mondiale, une institution internationale œuvrant à faciliter l'immigration juive, prépara en 1983 un Master plan pour le Conseil régional de Samarie dont les objectifs étaient de réduire la dispersion et empêcher la création de « logements arabes » (Paz-Fucks A. & Cohen-Lifshitz A., 2010).

Le registre religieux est mobilisé par ces acteurs investis dans la colonisation des Territoires palestiniens. La Cisjordanie est appelée Judée-Samarie en référence à sa dénomination dans l'Ancien Testament. La Samarie est la région au nord de Jérusalem et la Judée la région au sud. Le terme « *implantation* » est utilisé pour nommer les colonies. Pour les colons, le choix de vivre dans une colonie répond à des motivations économiques ou idéologiques. Les « colons économiques » s'y installent, attirés par des logements subventionnés et par des avantages sociaux et économiques tels que le transport, la scolarisation, l'assistance médicale… (Amnesty International, 2006). Les « colons idéologiques » sont animés par des motivations religieuses, celles de s'établir dans des lieux mentionnés dans l'Ancien Testament. Amnesty International (2006) a condamné la discrimination raciale de ces colonies réservées exclusivement aux juifs israéliens et à ceux venant d'autres pays. Les médias présentent souvent ces colons religieux comme des extrémistes ou des fanatiques, pourtant plusieurs chercheurs ont montré que cette catégorie de colons n'est pas homogène (Valdmann S., 2001 ; Barah M., 2005). Stéphanie Valdmann (2001) distingue deux catégories de colons religieux selon leurs interprétations idéologiques : les orthodoxes « *pratiquants, traditionalistes* » qui respectent les principes du judaïsme, et les ultra-orthodoxes qui « *pratiquent les commandements du judaïsme de façon jusqu'au-boutiste et donnent une grande valeur à l'étude des textes sacrés* » (Valdmann S., 2001). Ces acteurs ne se reconnaissent pas dans le même projet territorial. Les colons orthodoxes se projettent dans l'*Eretz Israel* qui signifie « la terre d'Israël » en hébreu. « *Ainsi, les tenants de l'Eretz Israel, se fondant sur leur interprétation de l'Ancien Testament, souhaitent faire coïncider les limites territoriales de l'Israël contemporain avec la notion biblique du Grand Israël, dont l'étendue englobe l'État hébreu contemporain, les Territoires palestiniens occupés, ainsi que des pans territoriaux annexes jordaniens, libanais et syriens* » (Barah M., 2005). Pour les colons

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

orthodoxes, le retour massif des juifs dans l'*Eretz Israel* provoquera le retour du Messie. En revanche, pour les ultra-orthodoxes, l'exil des juifs est un châtiment divin et ils s'opposent de manière catégorique à tout retour organisé dans l'*Eretz Israel*. Les colons perçoivent le gouvernement israélien comme le principal frein au développement des colonies : « *Malgré leur présence circonscrite et accordée par le gouvernement israélien, les colons perçoivent leur lutte sur deux fronts. D'une part, la lutte identitaire sur le terrain s'effectue envers un ennemi extérieur, à savoir la population palestinienne, et d'autre part, une lutte idéologique et juridique envers un ennemi intérieur, que seraient les organisations israéliennes de gauche et le gouvernement* » (Dufresne Aubertin L., 2012 : 78). Le retrait unilatéral et intégral des colonies de la Bande de Gaza décidée en 2005 par Ariel Sharon[16], alors premier ministre israélien, est vécu comme une trahison par les colons.

Les colonies sont souvent situées sur le sommet des collines (Fig. 4). Cette domination topographique (Segal R. & Weizman E., 2003 ; Weizman E., 2007 ; Blanc P. et al., 2014) permet en effet aux colonies de se propager le long des versants puis dans les vallées. Cet emplacement stratégique a donc pour objectif d'étendre leur emprise spatiale. Toutefois, les colonies ne sont pas toutes implantées sur les hauteurs comme en témoignent celles établies en grand nombre dans la vallée du Jourdain (Fig. 5). Certaines colonies s'installent au cœur des centres urbains palestiniens comme à Hébron ou à Jérusalem-Est, perturbant le fonctionnement de la ville palestinienne en tant qu'espace sociétal, économique et politique, et conduisant à des logiques d'appropriation territoriale propres aux différents acteurs en présence (Palestiniens, colons israéliens, Israéliens, armée israélienne, visiteurs et touristes).
L'encerclement de plusieurs villes palestiniennes par des colonies a pour conséquence de les séparer des autres villes palestiniennes, de leur arrière-pays et de leur économie régionale. Les colonies israéliennes empêchent donc le développement des villes palestiniennes (Abdelhamid A., 2006) et fragmentent le territoire palestinien : "*Settlements are thus nothing but the final gesture in the urbanization of enclaves. Perfecting the politics of separation, seclusion and visual control, they can be seen as the end condition of contemporary urban and architectural formations as enclaved suburban neighborhoods and gated communities.*" (Segal R. & Weizman E., 2003 : 25).

[16] Certains analystes comme Meron Rapoport (2005) ont estimé que le retrait des colonies de la Bande de Gaza était un moyen de se focaliser sur la colonisation en Cisjordanie. Source : Meron Rapoport, « Quitter Gaza pour mieux garder la Cisjordanie », *Le Monde diplomatique*, août 2005. Article en ligne : http://www.monde-diplomatique.fr/2005/08/RAPOPORT/12431

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Figure 4 : Colonies sur le sommet d'une colline à l'est de Jérusalem

(A. Habane, 2011)

❖ Le mur : une barrière physique, sociale et politique

Depuis 2002, la Cisjordanie est ceinturée progressivement par un mur[17] construit par le gouvernement israélien (Fig. 5), déclaré illégal en 2004[18] par la Cour Internationale de Justice. En 2014, le mur atteint près de 700 km de longueur. Il n'est pas construit le long de la ligne de démarcation de 1949, appelée « ligne verte », mais à l'intérieur de la Cisjordanie, annexant ainsi au profit d'Israël près de 10 % des terres palestiniennes (Amnesty International, 2006). Près de 11 000 Palestiniens sont ainsi « enclavés » entre la ligne verte et le mur[19]. Le mur accentue donc la fragmentation territoriale des Territoires Palestiniens Occupés. « *Il vient annexer de facto les espaces colonisés et faciliter leur expansion* »

[17] La dénomination de la séparation physique construite par Israël ne fait pas l'unanimité. Israël utilise le terme de « clôture » ou de « barrière de sécurité » construite pour se protéger des attentats suicides commis par des Palestiniens. Les Nations-Unies emploient le terme de « mur de séparation ». L'Organisation de Libération de la Palestine la qualifie de « mur d'annexion ». Divers acteurs (ONG palestiniennes et israéliennes) la dénomment « mur de séparation », « mur de l'apartheid », « mur de ségrégation » ou encore « mur de la honte ». Nous utiliserons dans cette recherche l'appellation « mur » telle qu'employée par la Cour Internationale de Justice et qui nous semble plus en phase avec la réalité matérielle de cette barrière physique.

[18] Condamnation de l'illégalité de l'édification du mur par la Cour Internationale de Justice par avis du 9 juillet 2004.

[19] Des points de passage existent afin de permettre à ces Palestiniens de se rendre de l'autre côté du mur. Cependant, ils doivent être en possession d'une autorisation militaire israélienne. Cette dernière est attribuée de manière arbitraire et sur des périodes très courtes (Amnesty International, 2006). Des points de passage au nombre de 74 existent (United Nations OCHA oPt, Juillet 2013) afin de permettre aux agriculteurs palestiniens de se rendre de l'autre côté du mur pour labourer leurs terres localisées entre la « ligne verte » et le mur. Parmi ces points de passage, 52 ouvrent uniquement pendant la période de récolte des olives (United Nations OCHA oPt, Juillet 2013), ce qui rend impossible de poursuivre l'exploitation correcte et optimale de leurs terrains. Une étude concernant les serres localisées derrière le mur dans le gouvernorat de Qalqilia a indiqué une baisse sensible du nombre de serres, passant de 247 en 2003 à 149 en 2010 (United Nations OCHA oPt, 2013). L'isolement de leurs outils de travail a par conséquent d'importantes répercussions économiques.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

(Chagnollaud J-P., Souiah S-A., 2011 : 38). Il a été également l'occasion pour Israël de renforcer son contrôle hydrologique en annexant une majorité des puits palestiniens existant dans l'aquifère occidental au nord-est de la Cisjordanie (Chagnollaud J-P., Souiah S-A., 2011). Sa construction ralentit, évolue et se modifie au gré des éléments archéologiques découverts (Weizman E., 2007), des ressources naturelles et de la contestation de la résistance non violente et populaire des Palestiniens de Cisjordanie[20] soutenue par des pacifistes israéliens et internationaux. En milieu urbain, le mur est formé par des plaques de béton qui peuvent atteindre jusqu'à 8 m de hauteur[21] (Fig. 7) et ponctué de tours de surveillance.

Le mur a bouleversé le développement de plusieurs villes palestiniennes. Jérusalem-Est, revendiquée par les Palestiniens comme la capitale de leur futur Etat, est ceinturée par le mur et isolée du reste de la Cisjordanie. Les villes de Qalqilia et Habla sont emmurées et forment deux culs-de-sac (Fig. 6). Ces deux villes sont séparées de leur arrière-pays agricole, ce qui entraîne une baisse des revenus agricoles, la hausse du chômage et la fermeture de nombreux commerces.

[20] Pour en savoir plus sur la mobilisation non violente et populaire, on pourra se référer au documentaire franco-israélo-palestinien « 5 caméras brisées » paru en 2013. Le rapport pour les Nations-Unies (2010) du rapporteur spécial sur la situation des droits de l'Homme dans les Territoires Palestiniens Occupés depuis 1967 a dénoncé le recours excessif de la force par les militaires israéliens à l'encontre de ces manifestations non violentes hebdomadaires, comme dans les villages de Bilin ou Nilin, ayant conduit à des morts et des blessés.

[21] A l'inverse, dans certains secteurs ruraux, cette barrière physique est une zone tampon de 40 à 150 m de large où alternent parallèlement barbelés, pistes de patrouille, fossé, grillage électrifié.

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

Figure 5 : Carte du mur et des colonies en Cisjordanie

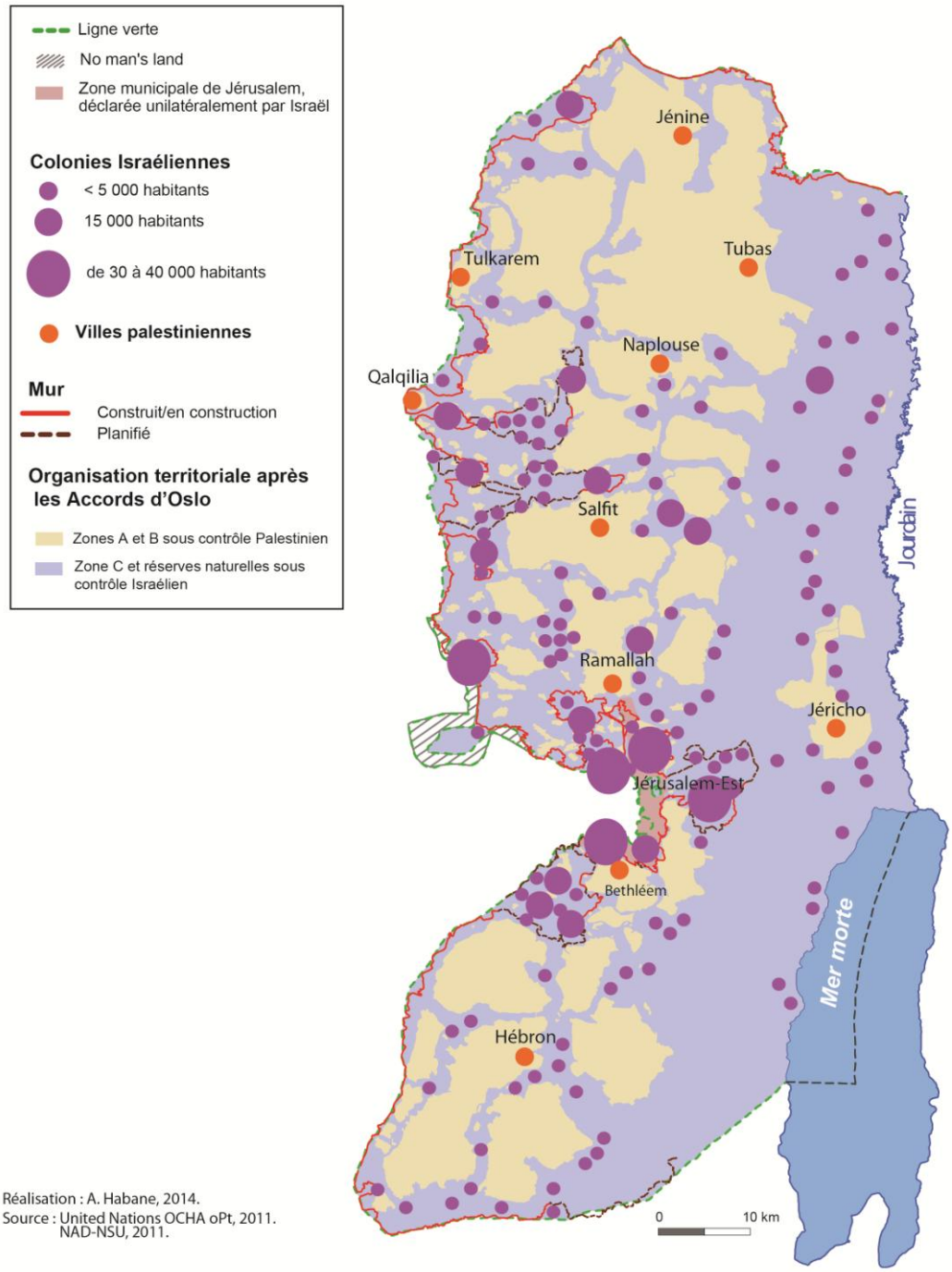

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

Figure 6 : Le tracé du mur sur les villages de Qalqilia et Habla

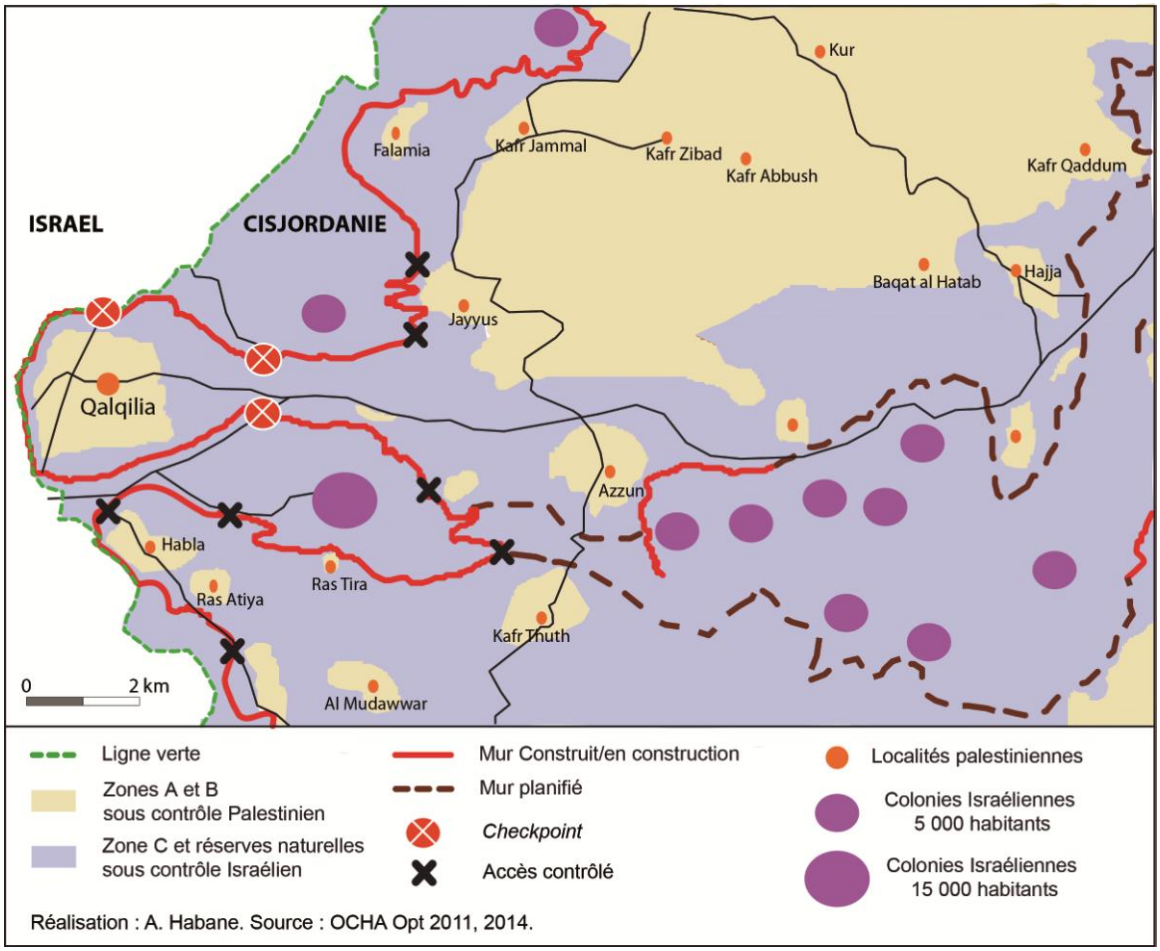

Au nord de la ville de Bethléem, la construction du mur de 8 m de hauteur (Fig. 7), a annexé au profit d'Israël près d'un tiers des terrains de la commune. Le mur y pénètre en dessinant un hameçon à deux branches (Fig. 8). La branche gauche renferme le tombeau de Rachel[22]. La branche droite ceinture une base militaire israélienne. La maison de la famille Anastas (Fig. 7) donne, sur ses trois façades principales, sur le mur de plaques de béton qui sépare la base militaire, sa dernière façade donnant sur un monticule de terre et de gravats. Isolée, la famille a ouvert deux boutiques de souvenirs destinées aux touristes qui viennent voir le mur et rencontrer les Anastas. La famille Anastas montre alors aux visiteurs une photographie de l'artère principale sur laquelle donnait leur maison avant la construction du mur (Fig.8) et une photographie aérienne indiquant le tracé du mur et la localisation de la maison Anastas ainsi que le tombeau de Rachel (Fig.8).

[22] Rachel est un personnage biblique. Elle fut la seconde femme de Jacob. D'abord stérile, elle eut plus tard deux enfants, Joseph et Benjamin. De retour du pays de Canaan, en enfantant Benjamin, « *Rachel mourut, et elle fut enterrée sur le chemin d'Ephrata, qui est Bethléem* » (Genèse, chapitre 35, verset 19). Le cénotaphe de Rachel est accessible uniquement aux Israéliens et aux touristes venant en groupes organisés depuis Israël (Auzias D., Labourdette J-P., 2011).

© 2015 Tous droits réservés.
doc.univ-lille1.fr

Figure 7 : Maison de la famille Anastas ceinturée sur ses trois façades par le mur

(A. Habane, 2014)

Figure 8 : Documents présentés aux visiteurs par un membre de la famille Anastas

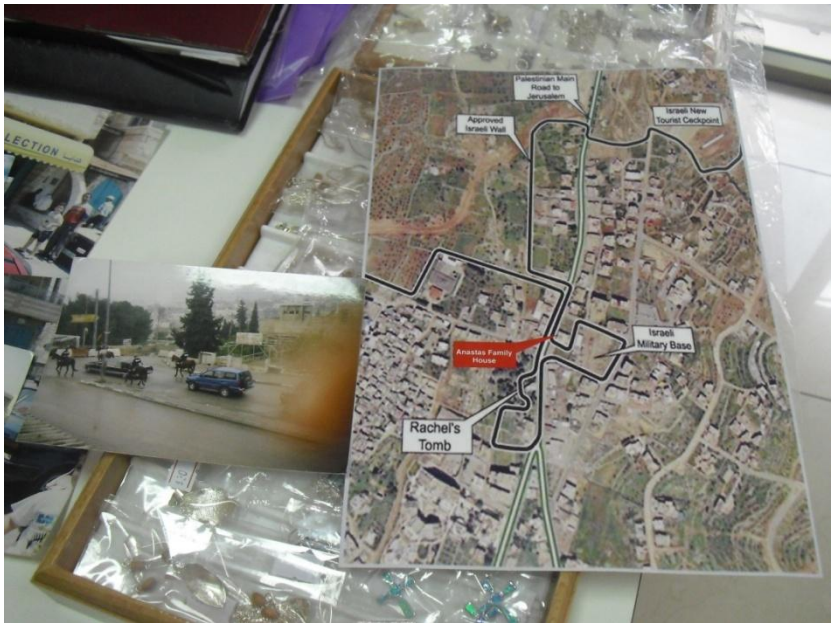

(A. Habane, 2014)

La construction du mur en Cisjordanie a ainsi perturbé les flux et entraîné de graves conséquences humanitaires, sociales, religieuses, économiques et écologiques.*Along the built and proposed paths of the Wall, the fabric of Palestine life has been completed deracinated, while the economy of the zone around the Wall has already ground to a standstill. People have been separated from their farmland and water sources, from their families, friends and places of work, from recreation areas and universities*" (Weizman E., 2007 : 170).

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

❖ Les obstacles à la circulation des Palestiniens

Pour les Palestiniens, se déplacer au quotidien est une tâche difficile. Les autorités militaires israéliennes ont en effet déployé, sur des temporalités variables, aussi bien dans les secteurs urbains que ruraux, une multitude d'obstacles physiques pour réduire la liberté de mouvement des Palestiniens : *checkpoints* mobiles ou permanents, buttes de terre, blocs de béton, routes de contournements… La conséquence directe est que de nombreuses routes sont coupées à la circulation des Palestiniens pour des durées variables dans le temps. Le Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations Unies recense depuis plusieurs années ces obstacles (Fig. 9). Depuis 2005, le nombre d'obstacles en Cisjordanie a augmenté de 376 en août 2005, à 630 en 2008 pour retomber à 524 en juillet 2011. Ces obstacles réduisent la circulation des Palestiniens et des marchandises au sein de la Cisjordanie (World Bank, 2012 ; United Nations OCHA oPt, 2013). Ils sont également répartis dans les villes, d'une manière persistante dans le cas de la ville d'Hébron ou de manière épisodique dans bien d'autres villes. Dans la vieille ville d'Hébron, ce sont 95 obstacles qui ont été recensés (United Nations OCHA oPt, 2011) et qui empêchent ou contrôlent la circulation des habitants d'un quartier de la vieille ville à l'autre, ou d'une rue à l'autre (Fig. 10). A Naplouse, le *checkpoint* de Huwwara contrôla drastiquement les entrées et les sorties des biens et des personnes de la ville de Naplouse entre 2000 et 2009. Avec ce *checkpoint*, il y a eu une impossibilité à court ou moyen terme d'aller travailler, étudier, visiter sa famille. A intervalles irréguliers, l'approvisionnement des denrées a été interrompu, le matériel médical se raréfia au point que certains patients durent être hospitalisés dans une autre ville. Des ambulances transportant des patients furent stoppées aux chekpoints (Amnesty International, 2002), le temps d'immobilisation entraîna parfois le décès de certains patients[23]. Des personnes furent arrêtées, humiliées et maltraitées (Amnesty international[24]). De même, l'accès de certains quartiers de la vieille ville fut bloqué par l'armée israélienne[25].

[23] Témoignages de secouristes du Croissant rouge rencontrés à Naplouse en 2003 et en 2006.
[24] http://www.amnesty.fr
[25] Observations réalisées en 2003.

© 2015 Tous droits réservés.
doc.univ-lille1.fr

Figure 9 : Recensement du nombre d'obstacles physiques à la circulation en Cisjordanie

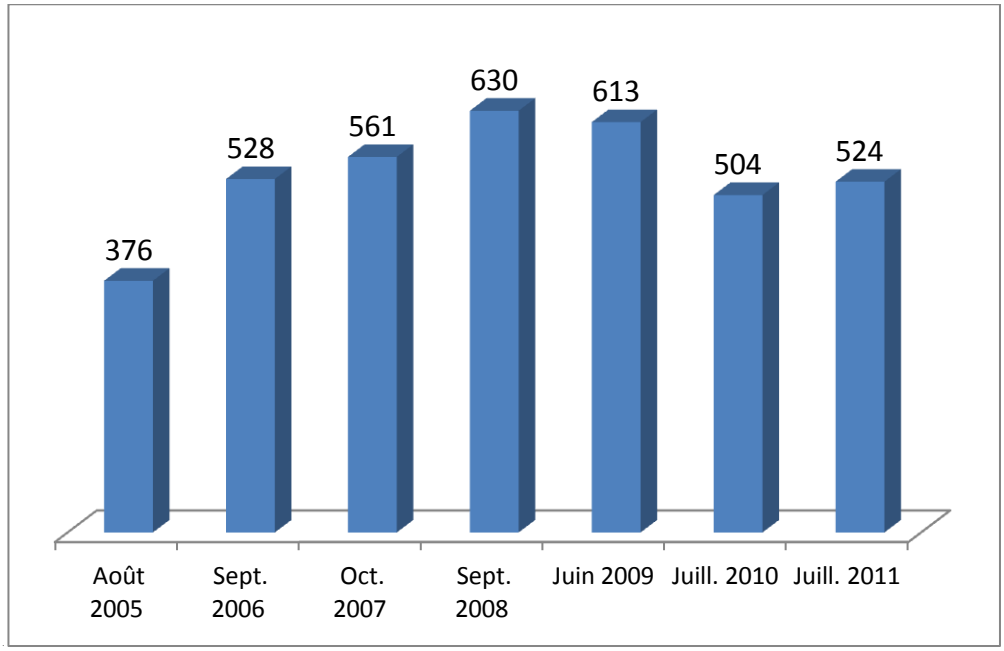

Source : United Nations OCHA oPt.

Figure 10 : Obstacles à la circulation dans la vieille ville d'Hébron

(A. Habane, 2012)

Un chekpoint avec la présence de deux soldats qui contrôlent le passage.

(A. Habane, 2012)

Route barrée à la circulation par la mise en place de barils en métal remplis de béton.

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

A partir de 2004, le terminal de Qalandia et le terminal de Rachel à Bethléem, des *checkpoints* semblables à des terminaux d'aéroports, furent crées. Ces terminaux contrôlent le passage vers Jérusalem-Est, c'est-à-dire vers « l'extérieur » situé derrière le mur. L'accès n'y est possible que pour les Palestiniens résidant à Jérusalem ou les Palestiniens détenteurs d'un permis remis par les autorités militaires israéliennes. Au terminal de Qalandia, par exemple, les Palestiniens et les touristes passent un tourniquet en file indienne le long de couloirs grillagés (parfois après une longue attente de plusieurs heures). Sous les caméras de surveillance, ils déposent leurs effets personnels dans un scanner à rayons X puis ils passent un détecteur. Ils doivent ensuite montrer à des soldats, installés dans des bureaux derrière une grande vitre, leur pièce d'identité et leur laissez-passer[26].

Avec tous ces obstacles, la circulation des biens et des Palestiniens est perturbée, ralentie ou stoppée. Ces multiples perturbations rendent difficiles les activités journalières des Palestiniens, empêchés de se rendre là où ils le souhaitent. La conséquence est une reconfiguration perpétuelle des mobilités avec des détours imprévisibles et constants. Par exemple, les navettes palestiniennes de transport partant de Ramallah vers Bethléem ne peuvent traverser Jérusalem-Est et sont contraintes de contourner les colonies situées à l'est de Jérusalem-Est, ce qui prolonge considérablement le trajet. Toute activité sensée être simple (aller à l'école, à l'Université, se rendre à l'hôpital, cultiver son champ,…) se transforme souvent en un véritable parcours du combattant[27]. Les fidèles chrétiens et musulmans palestiniens ne peuvent se rendre aux lieux saints de Jérusalem-Est. Le prêtre palestinien de la Paroisse Saint Justin[28] à Naplouse, illustre par son témoignage la complexité et l'ironie de la situation :

> *« Je peux d'abord vous dire de quoi on ne souffre pas. Car notre vie quotidienne est pleine de souffrances. Nous, en tant qu'église locale, comme le disait toujours le Patriarche, et comme le disait Jésus lui-même, nous sommes l'Eglise du Golgotha, l'Eglise de la Croix. Notre vie quotidienne est pleine de difficultés politiques. Nous n'avons pas de difficultés religieuses. Nous n'avons pas de problème avec la religion juive, ni avec la religion*

[26] La pièce d'identité suffit pour les Palestiniens de Jérusalem-Est. Les Palestiniens de Cisjordanie présentent le permis qui autorise leur passage. Les touristes montrent leur visa.

[27] La santé et l'enseignement sont particulièrement frappés par ces restrictions de liberté de mouvement. Des écoliers, des étudiants et des enseignants ne peuvent pas se rendre à leur établissement (Romani V., 2007). Des ambulances sont longuement arrêtées aux *checkpoints*. Au cours de la seconde Intifada, des femmes accouchent aux *checkpoints* (Dhoquois-Cohen R., 2005). De nombreuses descriptions accablantes font état des mauvais traitements réservés aux Palestiniens : humiliations, violences, arrestations arbitraires… (Amnesty International, 2002 et 2006).

[28] Entretien avec le Père de la Paroisse Saint Justin à Naplouse, en novembre 2012.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

musulmane. Et nous n'avons pas de problème ni politique ni social avec les musulmans, ni avec les juifs. Notre problème c'est l'occupation, cette occupation qui humilie la dignité de l'homme, de chaque Palestinien qui vit en Terre Sainte et en Palestine. Pour nous, avoir des checkpoints pour aller à Jérusalem, pour aller à nos lieux saints, avoir à demander des permis de la part d'Israël, et que la moitié de la famille ait des permis, et que l'autre moitié n'en ait pas, cela divise notre vie, notre foi dans nos lieux saints, qui sont sous l'autorité israélienne, entre parenthèse, ça c'est pour nous une grande difficulté, parce que moi, en tant que prêtre, quand j'explique l'histoire des lieux saints à nos élèves à l'école, ou durant les activités de jeûne, d'avoir à leur expliquer les lieux saints sur des photos, sur des Powerpoint, alors que nous sommes à 60 km de Jérusalem, ça c'est catastrophique ! ».

Les colons israéliens quant à eux circulent aisément partout en Cisjordanie. Des voies spécifiques aux *checkpoints* leurs sont attribuées. Ils passent ainsi très rapidement tandis que des files de voitures palestiniennes sont ralenties ou stoppées. Des routes de contournement construites à partir des années 1990 et à l'usage exclusif des colons israéliens desservent les colonies et les raccordent à Israël. *« La construction de ces routes a également poursuivi d'autres buts : la politique officielle d'Israël dans les années 1980, telle qu'elle s'exprimait dans le Plan gouvernemental pour les implantations (Settlement Master Plan) pour la période 1983 - 1986, comprenait la construction de routes dans le but d'étouffer le développement urbain palestinien et d'empêcher de se rejoindre des secteurs palestiniens contigus déjà construits* » (Amnesty International, 2006 : 9). Ces obstacles « *créent ainsi une profonde distorsion de l'espace/temps entre Palestiniens et Israéliens* » (Parizot C., 2009a : 63). Sur un même territoire, celui de la Cisjordanie, s'opposent deux modes de spatialités : « *Quelle que soit la géographie des proximités à vol d'oiseau, on observe dans la même surface territoriale un espace unifié et accéléré du point de vue des flux, celui des colonies reliées à Israël, et un espace ségrégué, assiégé, saboté, freiné, celui des habitats palestiniens des zones B et C coupés des centres de souveraineté des zones A.* » (Chagnollaud J-P. et al., 2001). Les Palestiniens et les Israéliens sont assujettis à des régimes de mobilité de temps distincts (Parizot C., 2009b : 4). Israël a mis en place un régime de mobilité qui vise à fragmenter l'espace palestinien déjà mité par les colonies et les bases militaires israéliennes, ce qui a pour conséquence immédiate de rendre difficile l'établissement d'un Etat de Palestine viable avec une véritable continuité territoriale : "*(…) the frontiers of the Occupied Territories are not rigid and fixed at all; rather, they are elastic, and in constant transformation. The linear border, a cartographic imaginary inherited from the military and political spatiality of the*

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

nation state has splintered into a multitude of temporary, transportable, deployable and removable border-synonyms – 'separation walls', 'barriers', 'blockades', 'closures', road blocks', 'checkpoints', 'sterile areas', 'special security zones', 'closed military areas' and 'killing zones' – that shrink and expand the territory at will. These borders are dynamic, constantly shifting, ebbing and flowing; they creep along, stealthily surrounding Palestinian villages and roads. They may even erupt into Palestinian living rooms, bursting in through the house walls. The anarchic geography of the frontier is an evolving image of transformation, which is remade and rearranged with every political development or decision" (Weizman E., 2007 : 6).

2.2.2/ Une souveraineté palestinienne limitée sur son propre territoire

- **Des territoires palestiniens aux statuts juridiques différents**

Les accords d'Oslo II ont entériné en 1995 le découpage territorial de la Cisjordanie en trois zones de compétences A, B et C. Ces dernières ne forment pas une seule unité mais un ensemble d'enclaves (enclave Jénine/Naplouse, enclave Ramallah/Al-Bireh, enclave Hébron/Bethléem, enclave Bande de Gaza) isolées les unes des autres par des colonies israéliennes et des routes de contournement. Julien Boussac[29] a eu l'idée de remplacer sur une carte les secteurs de présence israélienne en Cisjordanie par la mer. Les secteurs émergés correspondent aux zones A et B où l'Autorité palestinienne exerce un pouvoir total (zone A) ou partiel (zone B). Cette classification territoriale renforce le processus de fragmentation territoriale (Abdelhamid, A., 2006) déjà engagé par la colonisation israélienne. De là, on saisit la difficulté de l'Autorité palestinienne à mettre en œuvre ses compétences territoriales dans un territoire morcelé : « *Plus encore, l'Autorité palestinienne se trouve limitée dans la mise en œuvre de ses pouvoirs politiques par le caractère à la fois exigu, flou et discontinu de ses bases territoriales. Les espaces sur lesquels elle peut exercer sa pleine autonomie constituent, en 1994, 3 % de la Cisjordanie et de la bande de Gaza et atteignent 18 % à la fin de la période intérimaire (1999). Ces espaces, mités par l'expansion des colonies de peuplement israéliennes, sont extrêmement morcelés et loin de constituer une unité territoriale continue.* » (Signoles A., 2005 : 78). Le découpage territorial en zones juridiques différentes est aussi un vrai casse-tête pour les autorités locales palestiniennes puisqu'une même commune peut

[29] La carte « L'Archipel de Palestine orientale » a été imaginée et produite par Julien Boussac pour l'Atlas « Un Monde à l'envers » du Monde diplomatique en 2009.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

posséder des terrains en zone A et en zone C[30], alors que la compétence urbanistique des maires en Cisjordanie n'est possible qu'en zones A et B. Cette classification territoriale a pour conséquence directe d'empêcher le développement des villes palestiniennes adjacentes aux zones C (Abdelhamid, A., 2006). Cette situation entraîne un surcoût des terrains dans la zone A et la zone B, dont le prix est de 30 % à 150 % plus élevé que celui du même terrain dans la zone C (World Bank, 2012). Par conséquent, l'urbanisation se concentre en zone A (Abushosha S., *2013*), avec un développement vertical, augmentant la vulnérabilité de la ville.

❖ Le contrôle israélien de la planification urbaine palestinienne

Après les accords d'Oslo, le champ de la planification urbaine est progressivement réinvesti[31] par les Palestiniens dans les villes en zone A et B. En revanche, Israël gère la compétence territoriale en zone C, ce qui fait qu'un maire d'une commune en zone C n'a pas de compétence urbanistique. La conséquence est que peu de permis de construction sont attribués par les autorités militaires israéliennes. Certains Palestiniens, notamment la communauté de bédouins et de bergers, ont subi la destruction de leur logement parce qu'ils se sont aventurés malgré tout à construire sans autorisation un logement ou à ajouter des pièces à un logement existant (Fig. 11). De même, les habitations situées dans un périmètre de 300 m du mur ou d'une base militaire israélienne sont sujettes à la démolition par l'armée israélienne ou à la confiscation (UNDP, 2011). Il en est de même à Jérusalem-Est, annexée illégalement par Israël depuis 1980, et soumise à la législation civile israélienne. Les Palestiniens doivent disposer d'un permis de construire, là encore rarement délivré par la Municipalité de Jérusalem (Amnesty International, 2010).

Figure 11 : Nombre de destructions de maisons palestiniennes par les autorités israéliennes

Année	Maisons en zone C	Maisons à Jérusalem-Est
2010	113	54
2009	191	23

Source : United Nations OCHA oPt.

[30] D'après Abushosha S. (*2013*), cela concerne plus de 80% des communes du district de Naplouse.

[31] La planification urbaine palestinienne a été à la chute de l'Empire ottoman gérée successivement par les autorités britanniques qui se sont appuyées sur leurs expatriés, par les autorités jordaniennes (pour la Cisjordanie), égyptiennes (pour la Bande de Gaza), puis israéliennes de 1967 à 1994 (Souami T., Verdeil E., 2006). Les accords d'Oslo (1993) rendent aux municipalités palestiniennes la capacité d'aménager l'espace urbain.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

2.2.3/ Une économie et un pouvoir central en difficulté constante

Depuis 1967, les Territoires Palestiniens Occupés sont pris dans une relation de dépendance économique chronique à l'égard d'Israël. Ce rapport de domination s'est construit entre 1967 et 1993 avec l'émission d'ordonnances militaires[32] (Touqan S., 1995 ; Legrain J-F., 1996 ; Salingue J., 2011 ; Salingue J., 2013) afin de restreindre l'usage des terrains appartenant aux Palestiniens et conditionner de fait l'économie palestinienne. De même, Israël maintient sa pression en soumettant les exportations et la création d'entreprises à des autorisations israéliennes. Les Palestiniens sont contraints d'importer essentiellement des produits israéliens. Les accords d'Oslo (1993) n'ont pas mis fin à cette dépendance. Ils l'ont au contraire accentuée avec le Protocole de Paris (1994) qui a conduit à un alignement de la TVA palestinienne sur la TVA israélienne. Il en découle un manque de compétitivité des produits palestiniens, trop chers pour les pays arabes limitrophes où le coût de la main d'œuvre est plus bas. Le seul exutoire pour les exportations palestiniennes est Israël (Salingue J., 2013).Prenant prétexte de protéger sa sécurité, Israël déploie une série de mesures qui provoquent la baisse de la productivité de l'économie palestinienne (Amnesty International, 2006 ; World Bank, 2012 ; Salingue J., 2013) : confiscations de terres, contrôle des ressources naturelles, extension des colonies, blocus de la Bande de Gaza, restrictions à la circulation des personnes et des marchandises, restrictions d'accès à Israël pour les travailleurs Palestiniens, couvre-feux, bouclages, barrages, mur, limitations des investissements publics et privés palestiniens en zone C. L'intensité de ces contraintes est particulièrement élevée dans les secteurs proches des colonies (Amnesty International, 2006), à l'image de Naplouse, pôle économique ceinturé par des colonies sur son versant sud et qui a été durement atteinte par un blocus de plusieurs années (2002 à 2009). Depuis 2007, la Bande de Gaza est soumise par le gouvernement israélien à un blocus terrestre, aérien et maritime qui l'a isolée et appauvrie[33]. Israël maintient également sa domination à travers la confiscation et le contrôle des ressources naturelles. De même, les infrastructures permettant d'assurer les services urbains comme l'eau

[32] Les Palestiniens sont gouvernés par des ordonnances militaires et sont sous la juridiction des tribunaux militaires israéliens. Selon Jean-François Legrain (1996), plusieurs dispositifs juridiques ont été mis en place pour exproprier les Palestiniens. De 1968 à 1979, les autorités militaires israéliennes ont évoqué des « raisons de sécurité » pour confisquer des terrains qui ont servi ensuite à la construction de logements pour les colons. Plusieurs ordonnances militaires ont permis de déclarer des terres en « zones fermées » pour des raisons militaires empêchant de fait les propriétaires de travailler leur terrain ce qui permit aux autorités israéliennes de récupérer ces terrains au bout de trois ans par le biais de la loi ottomane sur les terres incultes. Ces terrains expropriés sont ensuite confiées au Fonds national juif, chargé de l'achat des terres, qui loue ces terrains aux colonies.

[33]En 2011, 30 % des Palestiniens de la Bande de Gaza vivaient au-dessous du seuil de pauvreté (CNUCED, 2013).

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

et l'électricité sont la cible répétée de l'armée (Ghorayeb M. & Troche J-P., 2004). Entre 2001 et 2011, les autorités israéliennes ont fait démolir en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza, 22 citernes d'eau et 37 structures résidentielles et agricoles financées par l'Union Européenne[34], d'un montant total de 49 millions d'euros, ainsi que l'instrumentalisation des services urbains palestiniens (Ghorayeb M. & Troche J-P., 2004) comme l'eau, l'électricité ou les télécommunications[35]. Lors de la seconde *Intifada* (2000-2005), l'armée israélienne a procédé à la destruction des institutions de représentation politique de l'Autorité palestinienne. La *Moukataa* (le quartier général gouvernemental) à Ramallah, où siégeait Arafat, a été lourdement détruite en 2002 par l'armée israélienne et assiégée plusieurs mois. Les autres *Moukataas* de Cisjordanie ont également été détruites. La destruction récurrente de multiples infrastructures de la part d'Israël est une arme de déstabilisation du pouvoir politique palestinien et de son économie.

L'économie palestinienne est caractérisée par un processus qualifié de « *dé-développement* » par Sara Roy (1987) et défini comme tel : *"Dedevelopment is defined as a process which undermines or weakens the ability of an economy to grow and expand by preventing it from accessing and utilizing critical inputs needed to promote internal growth beyond a specific structural level.*" (Roy S., 1987 : 56). L'économie palestinienne est fondée sur une faible productivité, une fragilité du secteur privé et une subordination à l'économie israélienne (Salingue J., 2011 ; Barthe B., 2011 ; Salingue J., 2013). La croissance élevée (Fig. 12) est un leurre, d'où le qualificatif de « *mirage* » utilisé par plusieurs auteurs (Barthe B., 2011 ; Salingue J., 2013). Cette illusion est alimentée par l'aide conséquente apportée par les bailleurs de fonds. La mise en place de l'Autorité palestinienne s'est en effet accompagnée d'un afflux d'aides financières (en moyenne 500 millions de dollars par an entre 1994 et 2000) qui double à partir de la seconde *Intifada* (Salingue J., 2013).
La période post-Oslo (1994-2000) que l'on considère comme les années fastes n'ont en réalité pas conduit à une amélioration de l'économie palestinienne, si l'on se réfère à certaines statistiques : « *l'agriculture et l'industrie représentent en 1999, cumulativement, un peu moins de 25 % du PIB, soit un chiffre inférieur à celui de 1988. La base productive n'a pas davantage évolué : en 2000, à peine 20 établissements industriels palestiniens emploient plus*

[34] http://euobserver.com/foreign/116253 (consulté en avril 2014)
[35] En zone C, les Palestiniens ne peuvent pas construire leurs propres infrastructures de télécommunications. Les opérateurs de téléphonie mobile palestiniens sont contraints de contracter avec des entreprises israéliennes ce qui entraîne des coûts plus élevés. L'offre de téléphonie mobile palestinienne est par conséquent moins attractive ce qui conduit à la perte de plus de 30 % de sa clientèle, qui doit s'abonner auprès de fournisseurs israéliens (CNUCED, 2013).

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

de 100 salariés » (Salingue J., 2013 : 10). Les taux de croissance sont trompeurs et doivent être croisés avec le PIB par habitant (Fig. 12). La croissance économique augmente entre 1995 et 1999 de 6 % à 8,8 % mais pendant ce temps le PIB par habitant[36] ne passe que de 1 400 dollars à 1 493 dollars, alors que le PIB par habitant en Israël est de 18 891 dollars en 1995 et 19 577 dollars en 1999. Pendant la seconde *Intifada*, en 2002, alors que plusieurs villes palestiniennes ont été réoccupées par l'armée israélienne, ce qui a conduit pour certaines à de lourdes destructions, la croissance affiche un taux de 13,3 %, alors que le PIB par habitant s'effondre à 1 125 dollars, ce qui indique clairement une baisse du niveau de vie des Palestiniens. En 2011, la croissance est de 12,2 % mais en 2012, elle chute à 5,9 % suite à une baisse conséquente de l'aide internationale (Fig. 12). Entre 1995 et 2012, la part de l'agriculture dans le PIB a reculé de 12 % à 4,9 % (CNUCED, 2013). La confiscation de terres et l'arrachage d'oliviers et d'arbres fruitiers a privé de nombreux agriculteurs de leurs moyens de subsistance (Amnesty International, 2006). *In fine*, un secteur exportateur comme l'agriculture régresse et les secteurs à plus faible productivité, comme celui des services, du commerce de gros et de détail, deviennent les secteurs qui emploient le plus et qui participent donc de manière importante à l'économie palestinienne.

Figure 12 : Trois indicateurs clés de l'économie palestinienne

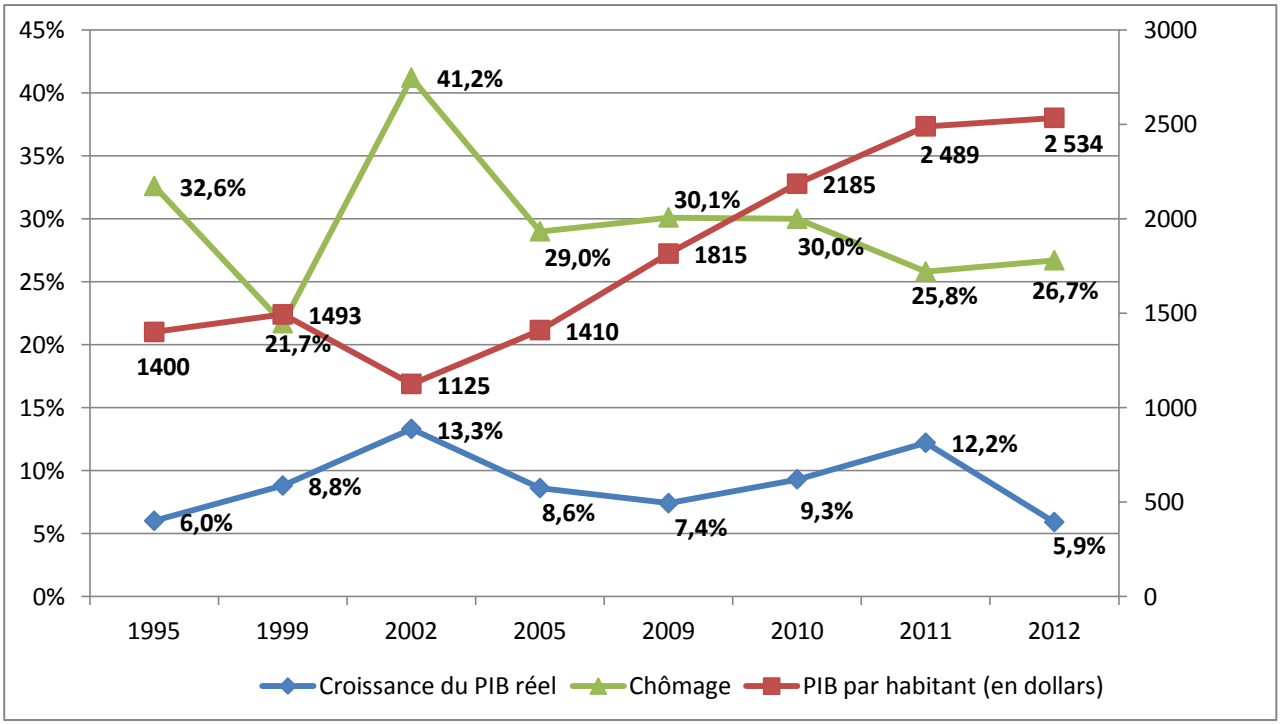

Source : CNUCED, 2013.

[36] http://data.lesechos.fr/pays-indicateur/israel/pib-par-habitant.html (consulté le 3/02/2014)

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

En 2012, les Territoires Palestiniens Occupés connaissent une crise budgétaire (CNUCED, 2013, Salingue J., 2013) sans précédent depuis 2006, aggravée par la rétention[37] par Israël des recettes douanières palestiniennes et par la baisse significative de l'aide extérieure. Les recettes douanières représentent 70 % des recettes publiques totales, et couvrent 84 % des salaires des fonctionnaires et 45 % des dépenses courantes (CNUCED, 2013). L'aide des bailleurs de fonds de 770 millions de dollars a été inférieure aux attentes budgétées (- 22 %) (CNUCED, 2013). Ces deux principales raisons ont conduit l'Autorité palestinienne à s'endetter et à accumuler des arriérés pour financer son déficit commercial qui n'a cessé d'augmenter. Le déficit commercial est en effet passé de 1,67 milliard de dollars en 1995 à 2,67 milliards de dollars en 1999 (Salingue J., 2013). Salam Fayyad[38], ministre des finances (2007) puis premier ministre (2007-2013), fait baisser le déficit budgétaire de 29 % du PIB en 2007 à 16 % en 2010 par des réformes, des coupes dans la fonction publique, le paiement des factures d'eau et d'électricité et une collecte d'impôt améliorée (Barthe B., 2011).

L'Autorité palestinienne est le principal employeur des Palestiniens et comptait 195 000 fonctionnaires en 2012 (CNUCED, 2013). Ce recrutement important de fonctionnaires est une manière de pallier le chômage important (Fig. 12) et de contenir le mécontentement croissant des Palestiniens suite aux échecs des accords d'Oslo. A plusieurs reprises, l'Autorité palestinienne n'a pu verser à temps les traitements des fonctionnaires, ni honorer ses arriérés auprès des fournisseurs privés. L'effet boule de neige est dramatique puisque les fonctionnaires et les fournisseurs privés, à leur tour, sont dans l'impossibilité de rembourser leurs emprunts bancaires ou d'obtenir de nouveaux prêts pour leurs investissements ou leurs projets. Cette incertitude économique et politique fragilise le système bancaire et les investissements du secteur privé. Le secteur du BTP a notamment ralenti à cause d'une diminution du crédit hypothécaire (CNUCED, 2013). En 2012, le déficit budgétaire s'est élevé à 1,7 milliard de dollars (CNUCED, 2013). Cette dépendance financière (World Bank, 2012) du pouvoir central est très préoccupante et la crise budgétaire menace l'effondrement d'un système économique, social[39] et politique. « *L'économie palestinienne est une économie malade et sous perfusion, qui ne peut prétendre à se développer réellement tant elle est (dé-) structurée par l'occupation israélienne et par les mécanismes asymétriques induits par le « processus de paix »* » (Salingue J., 2013 : 15).

[37] Par exemple, lors de la reconnaissance par les Nations-Unies, en novembre 2012, de la Palestine en tant qu'Etat observateur non membre, Israël a retardé le versement des recettes douanières.
[38] Economiste ayant une expérience à la Banque mondiale et au FMI.
[39] En 2011, 26 % des Palestiniens vivaient au-dessous du seuil de pauvreté : 18 % en Cisjordanie et 30 % à Gaza.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Cet aperçu de la situation économique a pour but de souligner la vulnérabilité des individus et des institutions politiques palestiniennes, face aux chocs et aux perturbations de l'occupation. La dépendance de l'aide internationale est préoccupante et fragilise les divers projets de développement palestinien, notamment les projets urbains et touristiques sur lesquels nous reviendrons dans le cours de cette recherche. Faute d'argent, une municipalité ne peut pas poursuivre ses projets d'infrastructures ou de réhabilitation. Faute de paiement, le secteur privé rechigne à investir… Beaucoup de projets ne dépassent pas le stade du discours, faute de financements.

2.2.4/ Les relais du pouvoir central

❖ **Les municipalités**

De 1967[40] à 1993, les municipalités furent les uniques institutions politiques palestiniennes à fonctionner et à assurer, avec le soutien des ONG, les services urbains pour la population palestinienne (Touqan S., 1995 ; Ghorayeb M. & Troche J-P., 2004). Acteur crucial, les municipalités ont fait l'objet de pressions et d'instrumentalisation de la part de l'Etat israélien (Touqan S., 1995 ; Ghorayeb M. & Troche J-P., 2004 ; Signoles A., 2010), qui désirait faire émerger lors des élections de 1976, une élite municipale qui supplanterait l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) afin de négocier un accord de paix. Cependant, la stratégie israélienne fut vaine car ce sont des maires proches de l'OLP qui ont remporté les élections. Elus *non grata*, ils furent forcés par les autorités israéliennes à la démission ou à l'exil, assignés à résidence, emprisonnés ou assassinés (Touqan S., 1995 ; Signoles A., 2010). A partir de 1985, les autorités israéliennes placent des maires palestiniens pro-jordaniens, qui furent appelés à démissionner pendant la première *Intifada* sous peine d'être considérés comme des collaborateurs et d'être assassinés (Signoles A., 2010). C'est dans ce contexte de faible légitimité des municipalités que l'Autorité palestinienne, dans ses premières années de fonctionnement, met en place une politique ayant pour objectif d'augmenter le nombre de municipalités. En 1994, il y a 31 municipalités (26 en Cisjordanie, 5 dans la Bande de Gaza), 86 conseils de village et 225 localités dépourvues de statut juridique. En 2008, il y a 121 municipalités (96 en Cisjordanie, 25 dans la Bande de Gaza) et 355 conseils de village (Signoles A., 2010). Les ressources financières propres des municipalités palestiniennes sont

[40] Après la guerre des Six jours en juin 1967, la Cisjordanie passe sous autorité militaire puis administrative israélienne sous les noms de régions de Samarie et de Judée.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

faibles et instables. Elles proviennent, d'une part, des rentrées financières comme le paiement des taxes et des recettes liées à la fourniture des biens et des services publics (Signoles A., 2010) et, d'autre part, de l'aide extérieure[41].

L'Autorité palestinienne établit en 1994 le Ministère du Gouvernement Local (MGL) en charge des municipalités et des conseils de villages. Un redécoupage administratif et territorial a été mis en place par le MGL à travers la création des gouvernorats (Fig. 13). La Cisjordanie est divisée en 11 gouvernorats[42] : Jénine, Tubas, Tulkarem, Naplouse, Qalqilia, Salfit, Ramallah & Al-Bireh, Jéricho & Al Aghwar, Jérusalem-Est, Bethléem et Hébron. La Bande de Gaza est divisée en 5 gouvernorats : Gaza Nord, Gaza, Deir Al-Balah, Khan Yunis et Rafah. Ces gouvernorats sont sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur et chaque gouverneur est nommé par le président de l'Autorité palestinienne. Le Ministère du Gouvernement Local (MGL) est présent dans chaque gouvernorat, hormis Gaza. Le MGL a pour mission le développement d'infrastructures de base et la coordination des services déconcentrés (santé, éducation, transport). Le MGL établit les plans directeurs des villes et des villages. Cependant, selon Ali Abdelhamid (2006), le personnel mobilisé est insuffisamment qualifié et expérimenté sur les questions de planification urbaine et, en 2006, seules 100 localités palestiniennes sur les 540 recensées avaient approuvé leur plan directeur. La loi sur la vie locale de 1997 a eu pour but d'unifier le cadre juridique caractérisé par la coexistence de plusieurs législations (législations ottomane, britannique, égyptienne ou jordanienne[43], puis israélienne) et d'encadrer les activités des collectivités locales dans 27 domaines de compétences[44] (Signoles A., 2010).

[41]Dans les années qui suivent les accords d'Oslo, 90 % des budgets d'investissement des municipalités et des conseils de village proviennent de l'aide internationale (Signoles A., 2010).
[42] D'après les données statistiques du Palestinian Central Bureau of Statistics (PCBS) en 2007.
[43] De 1949 à 1967, la Cisjordanie et la Bande de Gaza étaient respectivement sous contrôle jordanien et égyptien.
[44] Voirie et urbanisme, permis de construire, approvisionnement en eau, fourniture d'énergie, assainissement, marchés publics, artisanat et industrie, hygiène, surveillance de la santé publique, stocks de l'Etat, parcs publics, prévention des inondations, incendies et catastrophes naturelles, sports et culture, transport maritime et terrestre, colporteurs, vendeurs et camelots, poids et mesures, publicité, démolition, débris des routes, mendicité, inhumations, hôtellerie, bêtes de somme, chiens, budget, gestion des biens et fonds du conseil local, autres fonctions…

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Figure 13 : Carte des gouvernorats en Cisjordanie

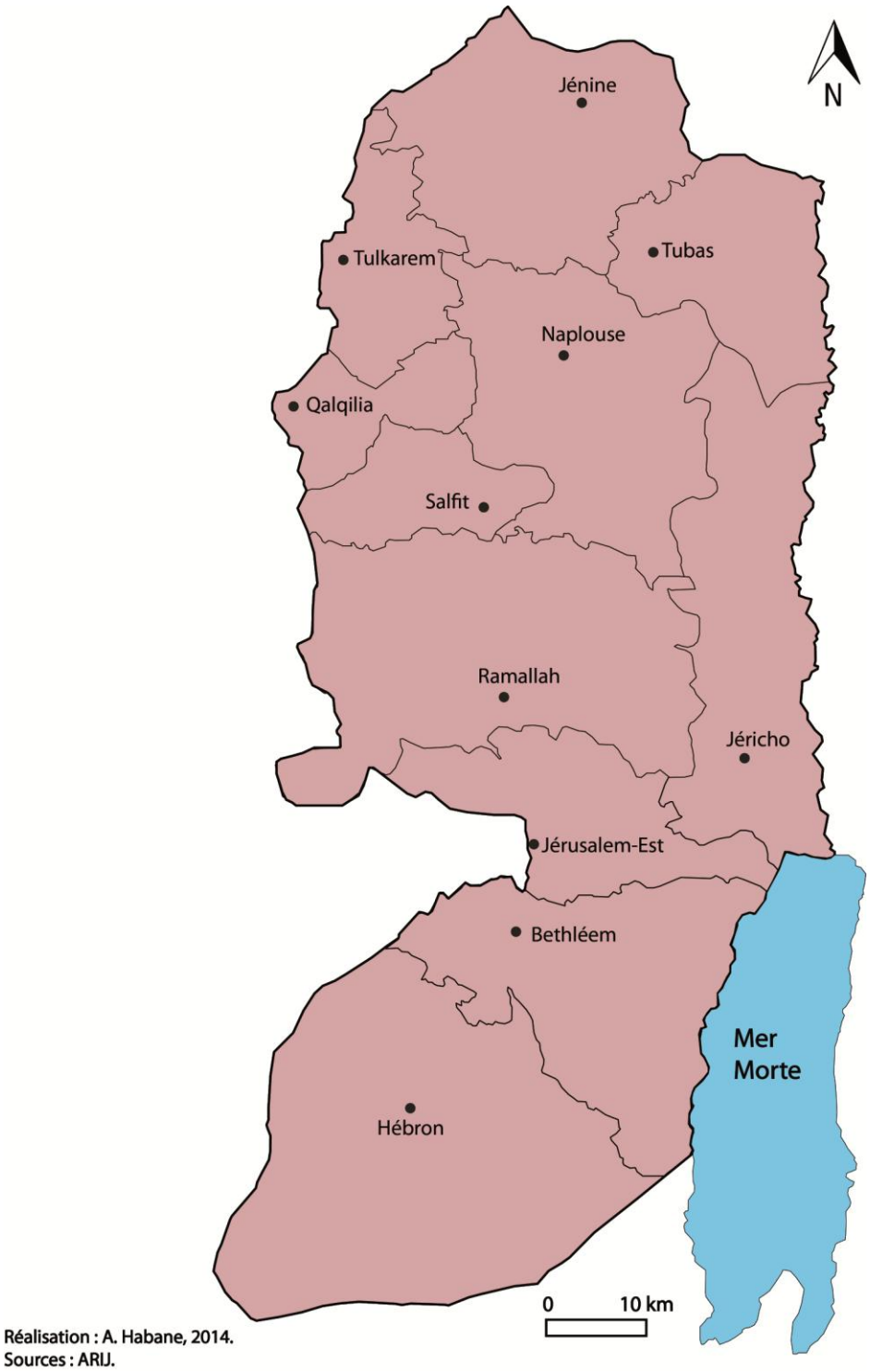

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

❖ Les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et les bailleurs de fonds

L'absence d'un pouvoir central entre 1967 et 1993 a entraîné le développement d'ONG palestiniennes appuyées par des ONG internationales, pour fournir un certain nombre de services de base à la population. Ces ONG « *sont l'expression de pluralités politiques et sociales et selon les cas elles coopèrent, se font concurrence, voire même rivalisent* » (Mustafa M., 2009 : 415). Paradoxalement, malgré l'établissement de l'Autorité palestinienne, le nombre d'ONG en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza n'a cessé d'augmenter. Il est passé de 930 en 2000 à 1 500 en 2007 (De Voir J. & Tartir A., 2009). Les ONG assurent un soutien important aux Palestiniens dans des domaines aussi divers que le social, l'éducation, les droits humains, le secteur économique et les activités de secours et de charité. Les ONG sont aussi un relais du pouvoir central palestinien lorsqu'il ne peut pas agir, comme nous l'avons vu à Jérusalem-Est. « *L'Autorité palestinienne est vue comme une autorité faible ayant besoin des ONG, bien plus puissantes, capables et proches de la société palestinienne, afin de s'occuper du développement palestinien. Les ONG se posent comme acteurs incontournables pour l'Autorité palestinienne, que ce soit par rapport aux fonds, aux donateurs extérieurs ou à la société palestinienne* » (Abu-Sada C., 2008 : 4).

Les ONG gèrent à elles seules près de 10 % de l'aide internationale (De Voir J. & Tartir A., 2009). Il y a une forte dépendance de ces ONG à l'égard de l'aide extérieure qui représente près de 78 % de leurs ressources (De Voir J. & Tartir A., 2009). Chaque financeur a son propre agenda, ses propres critères et attentes, ce qui devient problématique pour les Palestiniens (Hanafi S., 2005 ; Challand B., 2005 ; Challand B., 2009). De nombreux acteurs palestiniens salariés ou bénévoles dans des ONG ont critiqué vivement cette dépendance, à l'image d'une travailleuse sociale[45] qui a travaillé en quatre ans dans sept ONG : « *Toutes les associations ici dépendent de l'aide financière de l'extérieur. Et cela ce n'est pas bien. Pourquoi ? Prends l'exemple d'un vêtement que tu laisses chez le couturier. Tu as payé pour ce vêtement. Est-ce que tu accepterais que le couturier fasse ce qu'il veut avec le vêtement ? C'est ça notre problème. Quand tu reçois l'aide, tu dois faire ce que veut le financeur et pas ce que nous nous voulons* ». La travailleuse sociale est employée dans une ONG qui a ouvert ses portes en août 2012 dans la vieille ville de Naplouse. Financée grâce à des fonds italiens, l'ONG dispense des activités payantes (cours de coiffure, de maquillage, d'informatique,…)

[45] Entretien avec une travailleuse sociale d'une ONG à Naplouse en janvier 2013.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

de manière à gagner en autonomie financière : « *Avec l'argent que l'on demande pour les cours on arrivera à avoir notre propre budget et ne pas à avoir à dépendre des financeurs étrangers* ». Peu d'ONG palestiniennes ont les moyens financiers qui leur permettent une libre autonomie.

Ces salariés ou bénévoles palestiniens[46] dans des ONG dénoncent aussi des pratiques abusives telles que des salaires exorbitants, des véhicules appartenant à l'ONG utilisés comme des véhicules personnels. Ils fustigent également des ONG qui fonctionnent comme de véritables entreprises cherchant à faire du bénéfice. Les donateurs internationaux ont conduit à la professionnalisation des ONG palestiniennes (Hammami R., 1995) et ont ainsi fait émerger une nouvelle classe sociale palestinienne (Challand B., 2005) aux revenus élevés, avec des salaires qui oscillent entre 3 000 et 10 000 dollars par mois (Barthe B., 2011), alors que le salaire moyen d'un fonctionnaire palestinien est de 400 dollars. « *L'émergence d'une élite palestinienne globalisée* » (Hanafi S. & Tabar L., 2005) a entraîné la création de nouveaux lieux de socialisation dans les villes palestiniennes. Ramallah et Bethléem en sont les vitrines avec des centres commerciaux, des cafés et des restaurants « tendance ». Ces Palestiniens ont été bien souvent formés à l'étranger et maîtrisent l'anglais. Ils supervisent des ONG ou pilotent des projets de développement dans les Territoires Palestiniens Occupés. Ce sont des salariés qui se sont adaptés au cahier des charges des bailleurs internationaux et à leur agenda même si certains y sont très critiques en aparté. « *Pour autant, ce n'est pas simple de quitter ce genre de poste, parce que tu t'habitues à recevoir un salaire très élevé et à mener la belle vie. Les ministères et même les ONG paient deux ou trois fois moins. Les gens comme moi, formés à l'étranger, passent donc de projet en projet. Nous sommes censés développer le secteur public, mais pour rien au monde nous n'irions y travailler. Nos compétences sont au service des donateurs plus que de la Palestine. C'est triste, mais c'est comme ça*[47] » (Barthe B., 2011 : 116).

L'aide internationale est passée de 48 millions de dollars en 1999 à 257 millions de dollars en 2008 (De Voir J. & Tartir A., 2009). Les Palestiniens ont pour interlocuteurs et financeurs les organisations internationales (Banque mondiale, FMI), les organisations qui dépendent des Nations-Unies (Unesco, FAO, Unicef, HCR, UNRWA…), les pays, les agences de

[46] Entretien avec le Directeur de l'association Project Hope à Naplouse en novembre 2012. Entretien à Naplouse avec un habitant de la ville, bénévole dans plusieurs ONG, janvier 2013.
[47] Entretien réalisé par Benjamin Barthe en octobre 2010 à Ramallah avec une ex-employée de l'USAID.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

coopération de ces pays, les organisations non gouvernementales internationales, les fondations internationales, les représentations diplomatiques, les municipalités, les réseaux de coopération décentralisée[48], les associations de solidarité… Les donateurs internationaux sont un type d'acteur important puisqu'ils garantissent à l'Autorité palestinienne la possibilité de maintenir le fonctionnement de leurs ministères et de mettre en œuvre des politiques publiques. Néanmoins, les motivations des donateurs ne sont pas neutres. Plusieurs enquêtés se sentent instrumentalisés via cette aide, comme le témoigne un bénévole à Naplouse[49], qui indique que le but de l'aide internationale est de leur faire abandonner leur lutte de libération nationale : « *Les donneurs concentrent leur aide dans les camps de réfugiés car les réfugiés veulent revenir dans la Palestine de 1948. L'idée, c'est que les réfugiés oublient et effacent le mot : revenir dans ma terre, et le remplacent par un autre mot : paix* ».

Sari Hanafi (2005) souligne l'enjeu politique de l'aide internationale : "*On many occasions, Palestinian National Authority (PNA) officials have considered sectors like human rights and democracy, as well as gender, to be over-funded, and responding to donor agenda. This is criticized not only by PNA officials but also by some intellectuals, who consider such an agenda to be politically serving the interest of the "enemy". A subsequent crisis between NGOs and the PNA concerning funding erupted in June 1999, leading to the creation of the Ministry of NGOs Affairs in that same month. The PNA often regards NGOs with suspicion because of their foreign ties and the fact that their activities sometimes substitute state service provision, thus reducing state control over resources and services*" (Hanafi S., 2005 : 338).

❖ L'UNRWA

L'Office de secours et de travaux des Nations-Unies pour les réfugiés / United Nations Refugees and Work Agency (UNRWA) apporte assistance aux réfugiés palestiniens de la Bande de Gaza (1 217 000 réfugiés) et de la Cisjordanie (875 000 réfugiés) et également à ceux du Proche-Orient (UNRWA, Janvier 2012). Entre novembre 1947 et octobre 1950, 600 000 à 760 000 Palestiniens (Morris B., 2004) ont quitté ou ont été chassés de leur foyer, situé désormais en Israël. La guerre de 1967 conduisit 350 000 Palestiniens à abandonner leurs logements. Ces Palestiniens se sont réfugiés en Cisjordanie, dans la Bande de Gaza, en Jordanie, au Liban et en Syrie. Etablis d'abord dans des tentes à la périphérie des villes,

[48] A titre d'exemple, on peut citer pour la France : le Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine (RCDP) ; et pour l'Europe : le réseau des Collectivités Européennes pour la paix au Proche-Orient (COEPPO).
[49] Entretien à Naplouse avec un habitant de la ville, bénévole dans plusieurs ONG en janvier 2013.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

l'habitat s'est progressivement consolidé. Aujourd'hui, les camps établis en Cisjordanie à proximité des grandes villes sont devenus des quartiers. Les ONG sont présentes dans les camps de réfugiés mais en nombre plus restreint qu'ailleurs, compte-tenu des services (gestion de l'enseignement, santé et secours) assurés par l'UNRWA (De Voir J. & Tartir A., 2009).

2.3/ La résilience, l'occupation israélienne et les Territoires palestiniens

2.3.1/ Les stratégies de résilience territoriale pour assurer la pérennité du système territorial

La colonisation israélienne conduit à de multiples perturbations, d'origine, d'intensité, d'ampleur et de temporalité diverses. Les villes palestiniennes sont perturbées de manière chronique et subissent régulièrement des dommages matériels, structurels et fonctionnels. Elles sont par conséquent sujettes à des dysfonctionnements récurrents et imprévisibles. De plus, les autorités israéliennes ont procédé, au fil des années, au détournement partiel ou total, temporaire ou permanent des ressources foncières, naturelles, financières, sociales et politiques palestiniennes. Cette marginalisation est à l'origine de la vulnérabilité du système territorial palestinien. Bien évidemment, les difficultés, auxquelles est confronté le système, ne peuvent pas être totalement attribuées à l'occupation israélienne. Les villes palestiniennes sont aussi soumises à des dysfonctionnements et des perturbations inhérentes au système territorial palestinien. De même, les querelles de pouvoir entre les acteurs palestiniens le fragilisent aussi. Le système territorial palestinien est-il résilient ? Nous l'avons vu précédemment, un système territorial est résilient si, lors de la survenue d'une ou plusieurs perturbations, les acteurs sont capables de mobiliser les ressources de leur territoire et d'en créer de nouvelles pour surmonter les difficultés. Or, les populations palestiniennes sont privées partiellement ou totalement de leurs ressources (naturelles, spatiales, matérielles, financières, sociales, politiques et symboliques) contrôlées de manière épisodique ou permanente par les autorités civiles et militaires israéliennes. Les populations palestiniennes sont par conséquent vulnérables car elles n'ont pas accès à l'intégralité de leurs ressources qui sont leurs moyens de subsistance et d'existence. La gestion de ces ressources stratégiques par les autorités israéliennes soumet les Palestiniens à une position de dominé. Le système territorial palestinien est régulé et contrôlé en partie, ou exclusivement, par les autorités israéliennes. Les dommages provoqués par l'occupation sont diffus dans le temps et sont à

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

l'origine de sa fragilité. Il n'empêche que les acteurs du système territorial palestinien mettent en place des stratégies de résilience territoriale, afin de réduire l'exposition du système aux perturbations et de compenser ainsi sa fragilité. Certains acteurs du système ont en effet modifié leur comportement et leurs pratiques, mis en place des stratégies afin d'assurer la survie du système territorial palestinien et trouver de nouveaux débouchés d'action.

2.3.2/ Les multiples formes de réponse à l'occupation israélienne

Les réponses des acteurs palestiniens sont multiples et prennent la forme de résistances : violentes dans une minorité des cas et non-violentes dans leur majorité. Elles s'expriment partout, en milieu urbain et rural, dans les lieux du quotidien, d'oppression et de confrontation. La résilience n'est pas la résistance aussi faut-il éclaircir nos propos sur la résistance palestinienne. Olivier Carré (1972) fait remonter les origines de l'idéologie palestinienne de résistance au premier congrès palestinien de 1919 où palestiniens chrétiens et musulmans expriment leur unité arabe inscrite dans une Palestine indépendante au sein d'une grande Syrie. Après la guerre des Six Jours de 1967, la lutte armée est prônée par plusieurs groupes palestiniens (FPLP, OLP). Pour l'Organisation de la Libération de la Palestine, « *la lutte armée est le seul moyen de libérer la Palestine* » (Article 9 de la Charte nationale palestinienne de 1968, cité dans Carré O., 1972). Cependant, lors de « Septembre noir[50] » en 1970 en Jordanie, la résistance armée palestinienne est brisée. « *L'idéal et le rêve palestiniens devront prendre d'autres formes que celle de la résistance armée* » (Carré O., 1972 : 111). La première *Intifada* (1987-1993) en est une : 95 % des méthodes de résistance utilisées sont non-violentes (grève, boycott du paiement des taxes locales, désobéissance civile…) (Ravenel B., 2013). En revanche, la seconde *Intifada* (2000-2005) renoue avec la « *militarisation* » (Ravenel B., 2013 : 167) du fait de l'intervention de factions armées.

Le *soumoud* qui signifie « persévérance » ou « endurance », est un concept développé à partir des années 1960 par les Palestiniens. Il est parfois confondu à tord avec la résilience. D'abord intégré dans une stratégie de lutte armée, il glisse progressivement dans une résistance non violente (Rijke A., Van Teeffelen T., 2014). Les associations d'agriculteurs, de femmes et de la santé vont en effet se réapproprier le concept à la fin des années 1970 (Rijke A., Van

[50] En septembre 1970, à la suite de violents affrontements entre la résistance palestinienne et l'armée jordanienne, le roi Hussein de Jordanie ordonne des opérations militaires de répression contre les *fedayin* à Amman, devenue la base de l'OLP, et dans les villes du Nord et les camps de réfugiés palestiniens en Jordanie. L'OLP et ses combattants sont expulsés de Jordanie en 1971. Ils trouvent refuge au Liban.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Teeffelen T., 2014). Leur stratégie est la suivante : le peuple palestinien doit « tenir bon » et poursuivre les activités de la vie quotidienne pour demeurer sur sa terre. Ces associations visent le développement de structures d'autosuffisance en vue de réduire la dépendance vis-à-vis de l'économie israélienne. Au cours de la première *Intifada*, de petites coopératives palestiniennes ont tenté vainement de mettre en œuvre des mesures d'autosuffisance économique en réponse à l'occupation (Rijke A., Van Teeffelen T., 2014). "*Sumud is continuing living in Palestine, laughing, enjoying life, falling in love, getting married, having children. Sumud is also continuing your studies outside, to get a diploma, to come back here. Defending values is sumud. Building a house, a beautiful one and thinking that we are here to stay, even when the Israelis are demolishing this house, and then build a new and even more beautiful one than before – that is also sumud. That I am here is sumud. To reclaim that you are a human being and defending your humanity is sumud*[51]". Ainsi, des Palestiniens tentent au quotidien de contourner les contraintes de mobilité, les contraintes économiques et politiques imposées par l'occupant, dans des secteurs aussi divers que l'artisanat, la culture, l'art, l'agriculture ou l'urbanisme. Les exemples sont nombreux : les agriculteurs et les artisans palestiniens se sont inscrits dans une production « 100 % made in Palestine », avec des produits tels que l'huile d'olive, la confection, l'artisanat du bois… Internet est utilisé par les Palestiniens pour relayer à l'échelle internationale des vidéos de leur quotidien (contrôle aux chekpoints, manifestations non violentes, altercation avec des colons…) mais aussi leur patrimoine culturel à l'image de la galerie virtuelle du Musée d'art et d'ethnographie de Birzeit qui a pour objectif de promouvoir les collections du musée et l'art visuel palestinien. Les pièces présentées sont dès lors inscrites dans une modernité globalisée, virtualisée et dématérialisée, qui transcende le territoire palestinien confiné et militarisé (Grégoris M.-T., Habane A., 2013). Les nouvelles technologies permettent ainsi de lever les barrières de l'occupation, en établissant un lien entre les Palestiniens des Territoires Palestiniens Occupés, ceux de la diaspora et les anonymes intéressés par la société palestinienne dans ses multiples facettes.

*****

Une interrogation clé nous a permis de démarrer cette recherche : Comment le système territorial palestinien peut-il se maintenir sur le temps long, lorsque son fonctionnement est perturbé de manière récurrente par l'occupation israélienne et des dysfonctionnements

[51] Entretien avec le Directeur de l'ONG culturelle al-Ruwwad dans le camp de réfugiés d'Aida, cité dans Rijke A., Van Teeffelen T., 2014.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

inhérents ? Pour y répondre, nous avons retenu le thème de la patrimonialisation des centres urbains historiques, la culture et le tourisme qui sont au cœur de stratégies de résilience territoriale, que nous souhaitons présenter, développer et analyser au cours de cette recherche doctorale.

3/ LE PATRIMOINE, LA CULTURE ET LE TOURISME COMME CAPACITÉ DE RÉPONSE

Ces dernières décennies, le patrimoine et la culture sont intégrés dans les politiques de développement et d'aménagement du territoire qui misent sur leurs effets sociaux, culturels, politiques et économiques. Elles sont au cœur de multiples stratégies visant à favoriser le développement et l'attractivité territoriale avec, pour finalité, un changement d'image du territoire en question.

3.1/ La patrimonialisation de l'urbain

De l'objet au territoire, la notion de patrimoine a connu, au fil des siècles, une évolution dans son sens même et revêt une récente spatialisation. Le changement de regard opéré sur l'espace est à l'origine de la patrimonialisation de l'espace urbain.

3.1.1/ La notion de patrimoine

« *De la cathédrale à la petite cuillère* » (Heinich N., 2009), toute chose est susceptible de devenir patrimoine aujourd'hui. Sous l'effet de « *la triple extension typologique, chronologique et géographique des biens patrimoniaux* » (Choay F., 1992), le patrimoine recouvre désormais des biens patrimoniaux divers tant par leur nature que par leur étendu : langues, savoir-faire, édifices historiques, quartiers urbains, paysages... Les métaphores ne manquent pas pour souligner l'intensification de la patrimonialisation à l'œuvre : « *syndrome du patrimoine* » (Choay F., 1992), « *machinerie patrimoniale* » (Jeudy H-P., 2001). La notion de patrimoine est une invention occidentale dont la naissance n'est pas arrêtée. Pour Babelon J-P. et Chastel A. (1994), elle puise ses racines dans le culte chrétien des reliques sous l'Antiquité tardive, alors que pour Françoise Choay, la notion fut inventée à la Renaissance à Rome. A l'origine, le patrimoine désigne ce qui est transmis à sa descendance et ce qui permet d'assurer de génération en génération la « *continuité familiale* » (Babelon J-P., Chastel

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

A., 1994 : 51). La notion de patrimoine tire son sens actuel dans la notion de monument qui renvoie à *« tout artefact édifié par une communauté d'individus pour se remémorer ou faire remémorer à d'autres générations des personnes, des événements, des sacrifices, des rites ou des croyances »* (Choay F., 1992 : 18). Le monument assure ainsi une fonction mémorielle dans le présent. Il s'agit « *d'ébranler, par émotion, une mémoire vivante* » (Choay F., 1992 : 14), de mobiliser l'affectivité du récepteur et de lui rappeler de manière intentionnelle un événement du passé. « *Mais ce passé, invoqué et convoqué, n'est pas quelconque : il est localisé et sélectionné à des fins vitales, dans la mesure où il peut, directement, contribuer à maintenir et préserver l'identité d'une communauté, ethnique ou religieuse, nationale, tribale ou familiale* » (Ismail M., 2010 : 21). Le monument est donc à la fois un vecteur spatial, identitaire et de transmission. L'ouvrage d'Aloïs Riegel (Riegel A., 1984 [1903]) sur le culte moderne des monuments propose une typologie des monuments historiques selon trois catégories de valeur : la valeur de commémoration pour les monuments religieux, la valeur historique pour les monuments intentionnels et la valeur d'ancienneté pour les monuments anciens.

Le passage du monument historique à la ville historique s'opère, selon Françoise Choay (1992), après la révolution industrielle, période caractérisée par de profondes transformations des quartiers anciens. Françoise Choay (1992) a mis en lumière les contributions sur les tissus anciens urbains, élaborées à la fin du 19ème siècle, par plusieurs auteurs européens. Elle a rappelé que l'anglais John Ruskin (1818-1900) défendait la « *figure mémoriale* » de la ville ancienne et qu'il recommandait sa conservation intégrale. L'architecte et historien autrichien Camillo Sitte (1843-1903), quant à lui, promouvait sa « *figure historique* ». Enfin, l'architecte, l'ingénieur urbaniste et historien de l'art, Gustavo Giovannoni (1873-1943) combina ces deux approches dans la « *figure historiale* ». Giovannoni est d'ailleurs le premier à parler de « *patrimoine urbain* ».

3.1.2/ La reconnaissance du patrimoine urbain

Le XXe siècle est le témoin de la prise de conscience de la protection du patrimoine urbain à l'échelle internationale. En 1931, c'est à Athènes, où se déroule le premier congrès international des architectes et techniciens des monuments historiques, qu'est avancé pour la première fois l'enjeu de la protection du patrimoine à l'échelle internationale. En 1964, un autre cap est franchi avec la « Charte internationale sur la conservation et la restauration des

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

monuments et des sites », dite Charte de Venise, qui reconnaît le tissu urbain comme patrimoine. Le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), créé en 1965, adopte la même année la Charte de Venise et ouvre ainsi la voie à la sensibilisation et à la protection, à l'échelle internationale, des monuments historiques. Enfin, la « Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel », adoptée le 16 novembre 1972 par la Conférence générale de l'UNESCO, statue sur la protection du patrimoine à l'échelle mondiale. Elle définit le champ du patrimoine selon deux composantes : le « patrimoine culturel » dont relève la notion d'« ensembles » comme *« groupes de constructions isolées ou réunies, qui, en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle »* et le « patrimoine naturel ». Chaque Etat membre s'engage à identifier, protéger, conserver, mettre en valeur et transmettre aux générations futures son patrimoine. Pour figurer sur la liste du patrimoine mondial, un Etat membre doit soumettre au Comité du patrimoine mondial un inventaire des biens de « valeur universelle exceptionnelle » du patrimoine culturel et naturel. Les villes peuvent aussi figurer sur la liste des villes du patrimoine mondial pour la valeur architecturale et historique d'un quartier. En 1993, l'Organisation des Villes du Patrimoine Mondial (OVPM) est fondée à Fès, pour favoriser les échanges d'expériences et de savoirs entre des villes qui rencontrent des défis similaires d'aménagement et de protection du patrimoine.

Depuis les années 1960, le patrimoine urbain des centres anciens est progressivement pris en compte dans les politiques urbaines. Des instruments sont mis en œuvre par les acteurs publics locaux pour accompagner la patrimonialisation des espaces urbains. Par exemple, en France, la loi des secteurs sauvegardés dite loi Malraux (1962) permet la protection des centres anciens. Le patrimoine n'existe qu'à travers la patrimonialisation définie comme un processus social par lequel des acteurs attribuent à un objet matériel ou immatériel (événement, savoir…) un ensemble de valeurs. Le patrimoine est le résultat d'un construit social. Il est l'expression identitaire ou politique d'un groupe qui lui désigne une valeur supérieure, lui permettant ainsi d'être protégé dans l'espace et le temps. Cette reconnaissance permet sa protection et sa conservation en vue de sa transmission aux futures générations. Il est un bien commun. Désormais, la patrimonialisation des espaces urbains se généralise dans les pays du Nord et du Sud.

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

3.1.3/ Le patrimoine en géographie

De par son rapport à l'espace et au temps, le patrimoine est au cœur des questionnements de la géographie. Pourtant alors qu'une littérature abondante sur la question patrimoniale a été consacrée par différents champs disciplinaires (histoire de l'art, sociologie, droit…), ce n'est qu'au milieu des années 1990 que les géographes s'y intéressent (Veschambre V., 2007). Malgré cet intérêt tardif, ces derniers ont contribué à mettre en exergue le rôle joué par le patrimoine dans les recompositions sociales, spatiales et politiques. La patrimonialisation peut en effet conduire à de multiples processus (Jacquot S., 2007 ; Ter Minassian H., 2009) : gentrification, marginalisation, exclusion, spéculation foncière ou immobilière, muséification. Le patrimoine participe au développement et à la planification urbaine. Dans le cadre de revendications identitaires, le patrimoine devient le support d'une mobilisation collective, un facteur de cohésion sociale et un moteur de la construction territoriale. Des patrimonialisations concurrentes (Bosredon P. et al., à paraître) portées par des groupes opposés peuvent se dérouler sur un même espace. Le patrimoine est alors intégré « *à des récits auxquels il apporte sa caution matérielle. Le patrimoine se situe donc à la confluence de stratégies historiques et mémorielles* » (Jacquot S., 2007 : 24).

Les travaux des géographes analysent les processus de patrimonialisation à partir de l'identification des acteurs en présence, de leurs motivations, leurs choix, leurs stratégies, leurs échelles d'action, leurs relations et leurs rapports de force. Les modalités et les enjeux d'appropriation de l'espace (Ter Minassian H., 2009), les multiples pratiques patrimoniales, la dimension conflictuelle de la patrimonialisation (Zanetti T., 2010) ont également été abordées. Patrice Melé (2005) propose notamment une entrée par les conflits pour analyser la construction sociale du patrimoine. Selon les territoires, les choix des acteurs peuvent différer et conduire à de multiples formes de patrimonialisation. Par ailleurs, un même objet patrimonial peut faire l'objet d'une pluralité de significations. La désignation du patrimoine peut faire consensus ou être l'objet de conflits d'usage ou d'intérêt. Le patrimoine est en effet vecteur de multiples enjeux démographiques, socioéconomiques, symboliques et politiques (Ter Minassian H., 2009 ; Gigot M., 2012) mais aussi d'enjeux en terme d'aménagement, de développement des territoires et de modes d'habiter (Bosredon P., 2009). Le processus de patrimonialisation modifie souvent progressivement la composition sociale des quartiers historiques. Les géographes (Guerrero Lozano J., 2000 ; Gigot M., 2012) ont aussi relevé le caractère paradoxal des effets induits par la patrimonialisation des espaces urbains qui

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

participe à un effacement des spécificités locales par une homogénéisation des espaces réhabilités qui présentent bien souvent un pavage, un mobilier urbain ou encore des ravalements de façades similaires.

3.2/ Le patrimoine, la culture et les politiques de régénération urbaine

Le patrimoine et la culture sont des ressources pour les villes et des éléments moteurs des politiques urbaines. Ils participent au développement de la ville et du territoire. Ils deviennent des atouts pour les villes qui sont désormais en concurrence à l'échelle mondiale.

3.2.1/ Des villes qui misent sur le patrimoine urbain

Dans les années 1980, plusieurs villes au Nord et au Sud de l'Europe mettent en œuvre des politiques publiques de régénération urbaine via de grands projets urbains et architecturaux (Rodrigues-Malta R., 2001). L'ensemble des interventions conduites vise à améliorer le cadre bâti et son environnement, et à attirer des investisseurs privés et de nouveaux résidents. Les villes de Newcastle, de Liverpool, de Glasgow (Royaume-Uni), de Bilbao et de Barcelone (Espagne), de Lille et de Roubaix (France) sont citées comme modèles de reconversion de friches et/ou de quartiers anciens. Ces villes, de par leurs expériences, témoignent que la régénération urbaine est un processus de mutations, piloté par des acteurs publics et/ou privés, dont l'objectif est de changer les fonctions, les pratiques et l'image de la ville. La régénération urbaine qui apparaît d'abord aux Etats-Unis dans les années 1960 en réponse à des friches portuaires est la dénomination employée par les Anglo-Saxons et l'Union Européenne au titre de l'éligibilité aux fonds européens (Lafeuille C., 2013). Cette appellation désormais largement répandue est une pratique urbanistique mise en œuvre pour réaménager de vastes espaces de friches industrielles, portuaires, ferroviaires, militaires… La plupart de ces friches sont le résultat de la désindustrialisation accélérée dans les années 1970 ayant conduit à la disparition des activités de production, à une baisse démographique et ayant entraîné localement une précarité sociale et économique. La régénération de ces espaces vise alors à faire évoluer le tissu urbain de ces quartiers dévalorisés, dégradés et en difficulté. Le renouvellement urbain est usité en France et encadré par la *« Loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain »* du 13 décembre 2000. Il y désigne aussi la pratique de démolition des logements des grands ensembles pour lutter contre la concentration de populations

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

défavorisées (Bentayou G., 2008). La régénération urbaine et le renouvellement urbain sont deux pratiques urbanistiques qui renvoient à un contexte particulier mais qui confluent à l'action de reconstruire, à partir de tissus urbains existants, *« la ville sur elle-même »* (ADEF, 1998).

Depuis les années 1990, la régénération urbaine est devenue dans les pays du Nord, l'outil par excellence des politiques urbaines pour reconquérir des secteurs urbains en déclin. Les pays du sud se lancent aussi tour à tour dans des opérations de régénération urbaine (Coignet G., 2008 ; El Kadi G., 2011). Sa contribution à lutter contre l'étalement urbain en fait une pratique urbanistique visant à réaliser le modèle de la ville durable de demain même si elle montre néanmoins ses limites (Jeannier F., 2006 ; El Kadi G., 2011). La création d'emplois pérennes et bien rémunérés pour les populations les moins qualifiées reste un défi pour ces villes rencontrant des problèmes sociaux (Jeannier F., 2006). La régénération urbaine des quartiers historiques a pour objectif de résorber l'habitat insalubre et de favoriser la mixité sociale. D'anciens taudis sont démolis pour laisser place à la construction de nouveaux logements destinés à reloger les habitants sur place mais aussi des logements de standing. De nombreux exemples de villes européennes montrent néanmoins que les opérations de rénovation urbaine entraînent une importante transformation urbaine et sociale de ces quartiers centraux. En effet, même si les municipalités ont veillé à construire, sur l'emplacement de logements insalubres démolis, des logements sociaux pour maintenir les classes populaires sur place, ces dernières n'ont pas les moyens de répondre à la hausse des prix de l'immobilier. Elles sont bien souvent reléguées dans des quartiers périphériques où les prix des loyers sont moins élevés (Veschambre V., 2005 ; Jeannier F., 2008). Les conséquences sur l'évolution de la composition sociale de ces quartiers réhabilités se manifestent par un renouvellement des populations avec l'arrivée de nouvelles catégories sociales comme des artistes, des cadres et des locataires des nouveaux logements sociaux. Les anciens locaux artisanaux et industriels réhabilités sont investis et revalorisés par l'établissement de nouvelles activités et fonctions : culturelles et artistiques (galeries, musées), libérales (cabinets d'avocats, de consulting). Cependant, l'activité commerciale, culturelle, de loisirs et touristique, tournés vers la demande des gentrifieurs et des usagers de passage est souvent privilégiée au détriment des habitants. L'activité commerciale peut aussi l'emporter sur l'habitation. Les politiques de régénération urbaine intègrent des dispositifs de sécurisation de l'espace, « *de contrôle et d'éviction des usages et usagers jugés illégitimes* » (Jacquot S., 2010 : 33) comme la mendicité, la délinquance ou la prostitution par exemple.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Elles conduisent à de nouvelles pratiques, appropriations et représentations de l'espace (Ter Minassian, 2009 ; Giroud M., 2007), par des populations nouvelles, installées ou de passage. Leurs pratiques dans l'espace public sont différentes et peuvent s'opposer et conduire par conséquent à des tensions (Ter Minassian, 2009) entre les anciens résidents et les nouveaux résidents aisés (gentrifieurs), entre les résidents et les usagers de passage (étudiants, travailleurs émigrés, investisseurs, visiteurs, touristes), entre les résidents et les pouvoirs publics.

Le patrimoine urbain est investi par de multiples acteurs qui le reconnaissent, le protègent, le valorisent et le mettent en scène pour renforcer l'identité d'un territoire. Il est mobilisé comme un témoin de l'histoire urbaine, comme un héritage qui fait référence à l'authenticité et à la mémoire collective. Le patrimoine permet de reconquérir une nouvelle centralité et de localiser de nouvelles fonctions résidentielles, tertiaires et créatives dont certaines de prestige. Il est moteur dans la revalorisation foncière et symbolique des quartiers anciens dégradés en bénéficiant d'une qualité patrimoniale et d'une localisation centrale (Douart P., 2008). La patrimonialisation des centres anciens des villes provoque un renforcement de la différenciation spatiale en contribuant à l'émergence d'espaces attractifs et dynamiques, au sein de différents quartiers d'une même ville. Le patrimoine architectural est devenu un levier pour symboliser le renouveau urbain et économique des territoires postindustriels (Bailoni M., 2008).

3.2.2 / Des villes qui misent sur la culture

La culture est utilisée dans le cadre de programmes de régénération urbaine afin d'apporter de la valeur à la ville et au territoire. Les politiques urbaines promeuvent la création d'équipements culturels pour participer à l'aménagement et à la promotion culturelle, artistique, économique et touristique du territoire (Lusso B., 2009). Le musée Guggenheim à Bilbao, le musée Centre Pompidou à Metz ou encore le musée Louvre à Lens ont été établis dans des bâtiments contemporains qui sont de véritables œuvres architecturales conçues par des architectes de renommée. Ces musées contribuent à une nouvelle image pour ces villes et permettent d'accroître les retombées économiques et touristiques des territoires qui les accueillent. Ils participent au rayonnement de ces villes à l'échelle internationale. L'établissement du musée Guggenheim à Bilbao est devenu un cas d'école. On parle d'« effet

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Bilbao » pour restituer l'ampleur de la réussite de la reconversion économique, sociale et d'image de la ville.

Par ailleurs, les villes s'ingénient à mettre en place des événements urbains (culturels, artistiques et festifs) afin de dynamiser et développer l'espace urbain. La ville de Lille, par exemple, a choisi de mettre l'événement au cœur de sa stratégie de développement urbain (Liefooghe C., 2010 ; Morice J-R, Violier Ph., 2010 ; Lusso B., 2014) en mettant régulièrement[52] en place de grands événements populaires étalés sur plusieurs mois. Lille, Capitale Européenne de la Culture 2004, fut véritablement un événement majeur, avec une programmation alimentée par près de 2 500 manifestations qui se sont déroulées dans toute la métropole lilloise, dans la région Nord-Pas-de-Calais mais aussi au-delà de la frontière belge. Lille 2004 démontra un nouveau mode de gouvernance et de représentation territoriale (Estienne I., Grégoris M-T., 2009) qui permit de « *construire un projet métropolitain d'envergure* » (Gravari-Barbas M., 2010 : 287) de dimension euro-régional. La volonté de l'équipe de programmation d'introduire un « *nouvel art de vivre*[53] » (Liefooghe C., 2010 : 42) par l'implication des habitants (Estienne I., Grégoris M-T., 2009) dans la mise en place des manifestations organisées etpar le contact entre les artistes et les habitants. Lille 2004, a permis d'accélérer des aménagements déjà programmés, de mettre en scène les quartiers centraux par un urbanisme événementiel, et surtout de réemployer des anciens bâtiments industriels pour des fonctions culturelles. La création de huit maisons Folies[54]dans des friches réhabilitées de la métropole lilloise est emblématique de cette démarche. Ces dernières poursuivent encore aujourd'hui leurs activités en étant à la fois des lieux de création (avec des résidences d'artistes organisées de manière régulière), de diffusion et de loisirs. Etablies volontairement pour la plupart dans des quartiers populaires, elles ont pour vocation d'être des lieux de proximité (Gravereau S., 2014).

La construction du projet Lille 2004 a permis de fédérer les acteurs de la ville au-delà des

[52] Plusieurs grands événements ont eu lieu : « Lille 2004 », « Bombaysers de Lille » en 2006, « Europe XXL » en 2009 et Fantastic en 2012.
[53] Expression utilisée par la Maire, Martine Aubry, et Didier Fusillier, le Directeur de Lille 2004.
[54]A Lille, on compte la maison Folie de Wazemmes située dans une ancienne usine textile et la maison Folie Moulins localisée dans l'ancienne brasserie des trois moulins. Dans les autres communes de la métropole lilloise, on trouve à Villeneuve d'Ascq, la maison Folie dite Ferme d'en Haut, établie dans un ancien corps de ferme. A Tourcoing, l'Hospice d'Havré, est une maison Folie créée dans un couvent du XVIIe siècle. A Lomme, dans les locaux de la salle des fêtes du quartier des cheminots, s'est installée la maison Folie Baulieu. A Roubaix, dans une ancienne friche industrielle du contrôle de la qualité des matières textiles a pris place La Condition publique. Enfin, à Lambersart, un bâtiment contemporain accueille le Colysée.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

querelles. La mobilisation des ressources des différents échelons territoriaux, la stratégie de communication sur l'image de la ville et l'organisation des événements ont eu pour conséquence de changer l'échelle du projet urbain et de « *placer Lille sur la carte du monde* » (Liefooghe C., 2010 : 36). Lille 2004 a permis de faire de la ville de Lille une destination touristique, d'autant plus que les acteurs culturels et touristiques collaborent ensemble à ce dessein (Morice J-R, Violier Ph., 2010). A travers l'exemple lillois, on saisit que « *l'événement tend à devenir un outil urbanistique de choix – levier, accélérateur –, pour façonner, remodeler, requalifier tout ou partie de la ville, produisant ainsi de nouveaux territoires urbains* » (Fagnoni E., Lageite J., 2009 : 276). Ces manifestations sont instrumentalisées par les acteurs locaux pour « *construire la ville contemporaine* » (Gravari-Barbas M., 2009). Ephémères, elles sont néanmoins l'occasion de créer des équipements pérennes destinés à la population locale comme celle de l'extérieure. La dimension patrimoniale et culturelle est incorporée désormais « *dans la manière de concevoir, de fabriquer et de pratiquer la ville* » (Gravari-Barbas M., 2010). La culture et le patrimoine sont des outils de valorisation de l'espace urbain et de développement territorial mobilisés pour la cohésion sociale et le développement économique (Lusso B., 2014). Ils permettent aux villes de se démarquer les unes des autres et d'accroître leur niveau de rayonnement. Ils sont utilisés par acteurs politiques et économiques pour la mise en tourisme d'espaces urbains dont on espère en filigrane qu'elle contribuera à créer des emplois (Greffe X., 2004 ; Benhamou F., 2012). Pourtant, un équipement culturel ne peut à lui seul générer localement des retombées économiques et sociales (Lusso B., 2009). La culture n'est qu'un des maillons (nécessaire) de la chaîne d'une stratégie de régénération urbaine.

Le patrimoine et la culture sont deux composantes de la régénération urbaine pour la requalification de territoires. Ils sont devenus des outils d'aménagement et de développement urbain. Ils participent à la fabrique de nouveaux territoires et au développement social, économique, symbolique, touristique et à l'attractivité des territoires.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Conclusion chapitre 1

Le système territorial palestinien est affecté par de multiples perturbations induites par l'occupation israélienne qui le plonge dans une instabilité et une imprévisibilité chronique. La Cisjordanie est un espace d'enfermement complexe composé d'une multitude de sous-espaces d'enfermement conduisant à une réflexion multiscalaire (maison, îlots, rue, quartier, ville, agglomération, gouvernorat, pays) où vivent les Palestiniens, séparés par des espaces protéiformes au statut d'exception où sont établis les colons et les militaires israéliens. Les Palestiniens se meuvent dans un espace militarisé, un espace contrôlé et mité. Les Palestiniens sont « prisonniers » sur leur propre terre, contrôlés dans leurs déplacements par un occupant qui a déployé un système de surveillance sophistiqué et une série d'obstacles à la circulation, perturbant de manière chronique les flux. Les Palestiniens se meuvent à « l'intérieur » des Territoires Palestiniens Occupés par des détours, et entre « l'intérieur et l'extérieur » par l'attribution d'autorisations militaires ou d'un visa étranger. Au quotidien, l'occupation israélienne est le liant de l'enfermement et de la fragmentation territoriale palestinienne ; les colonies israéliennes et le mur sont les vecteurs principaux du morcellement territorial palestinien.

L'occupation engendre une série de chocs et de perturbations récurrentes qui atteignent dans des temporalités variées les fonctions spatiale, logistique, économique, sociale, religieuse, culturelle, intellectuelle, politique de la ville palestinienne et qui conduisent à la vulnérabilité des villes palestiniennes et des Palestiniens. Dans ce contexte particulièrement complexe, le concept de résilience dont nous avons présenté les diverses acceptions, et en particulier son application aux territoires, nous paraît constituer une grille pertinente à l'analyse du système territorial palestinien. Afin de réduire l'exposition du système aux perturbations et de compenser sa fragilité, les acteurs du système ont modifié leur comportement et leurs pratiques. Il est question pour les acteurs de mettre en place des stratégies afin d'assurer la survie du système territorial palestinien et de trouver de nouveaux débouchés d'action.

Dans les Territoires Palestiniens Occupés, des acteurs inscrits à différentes échelles, du local au global, participent à des degrés divers aux dynamiques spatiales, sociales, économiques et politiques. La faiblesse de l'Autorité palestinienne, des municipalités et la forte présence des ONG interrogent la notion même d'action publique. Dans ce contexte contraint et vulnérable,

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

s'élaborent néanmoins des stratégies d'actions publiques et privées pour produire la ville. Il est question dans les chapitres qui vont suivre de se focaliser sur la pratique palestinienne de préservation des espaces centraux. En effet, le choix d'étudier les centres anciens palestiniens va à contre-courant de la reconquête urbaine des centres historiques européens qui se définit à la fois par la production d'espaces de plus en plus sélectifs socialement et par des discours qui promeuvent la mixité sociale et une image de la ville solidaire. La réhabilitation des centres anciens palestiniens mobilisent d'autres acteurs et revêt d'autres enjeux que nous allons aborder à présent dans le deuxième chapitre. La patrimonialisation, la culture et le tourisme sont en effet au cœur de stratégies de résilience territoriale que nous souhaitons présenter, développer et analyser au cours de cette recherche doctorale.

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

CHAPITRE 2: PROBLEMATIQUE, HYPOTHESES DE RECHERCHE ET QUESTIONNEMENTS

Introduction

Dans ce second chapitre, nous nous attarderons d'abord sur notre problématique qui place la patrimonialisation, la culture et la mise en tourisme des centres historiques palestiniens au cœur de stratégies de résilience territoriale. Puis, nous préciserons nos hypothèses de recherche et les objectifs de la thèse. Ensuite, nous reconstituerons, à postériori, les étapes du cheminement méthodologique, en précisant les limites de la démarche et les difficultés rencontrées. « *A la différence d'autres régions du monde, l'espace est équivoque au Proche-Orient. Aucun système de délimitation n'est reconnu et accepté. L'espace est convoité et déchiré, son identité politique, comme nous le verrons plus loin, est instable, torturée, soumise aux influences les plus contradictoires. L'observateur des événements contemporains est ici en terrain miné. Il lui faut avancer avec circonspection et sans certitudes métaphysiques et prendre ses distances avec les discours identitaires qui veulent légitimer telle ou telle conception de l'espace* » (Corm G., 1999 : 206). La recherche et la chercheuse que je suis ont été éprouvées et secouées par un terrain en guerre et la réalité d'un conflit asymétrique qui perdure depuis près d'un demi-siècle : militarisation de l'espace, difficultés de mobilité, arrestations au faciès, arbitraire, injustice, témoignages poignants de certains enquêtés, … Parfois par prudence ou par empêchement, ce qui était programmé en amont n'a pas pu être réalisé et des réajustements ont donc été opérés au fur et à mesure des obstacles. Nous reviendrons sur l'état de l'art et nous soulignerons la faiblesse des travaux consacrés à la situation contemporaine des villes palestiniennes et au développement culturel des Territoires palestiniens. Nous donnerons aussi des indications sur les sources utilisées, sur les limites de certaines données et sur les modalités de mise en œuvre des entretiens. L'approche choisie est essentiellement qualitative (observations, entretiens). Enfin, nous terminerons ce chapitre par la présentation du terrain de recherche qui repose sur la confrontation d'expériences entre trois villes palestiniennes.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

1/ POSTURE DE LA RECHERCHE, PROBLÉMATIQUE ET HYPOTHÈSES

1.1/ Une recherche à la croisée de l'aménagement et de l'urbanisme, de la géographie sociale et de la géopolitique

Pour construire les questionnements de la recherche et analyser les stratégies de résilience territoriale mises en œuvre par une série d'acteurs pour faire face aux pressions de l'occupation israélienne, nous mobiliserons des travaux, des notions, des concepts et des méthodes issues principalement de trois approches disciplinaires.

1.1.1/ Trois approches complémentaires pour appréhender l'espace palestinien

Les villes palestiniennes de Cisjordanie dont certaines sont multimillénaires (Jéricho, Hébron, Jérusalem-Est), sont à des degrés divers, des espaces sacrés, historiques, patrimoniaux et touristiques. Ces villes constituent des espaces cruciaux dont le rôle est décisif dans la création du futur Etat palestinien car elles maillent un territoire qui a très peu de cohérence physique. Depuis son établissement en 1994, l'Autorité palestinienne a assigné un rôle clair aux municipalités supposées servir de support à l'inscription territoriale de l'État en devenir et contribuant à l'affirmation d'une identité nationale (Signoles, 2010 : 18). Cette « décentralisation » a favorisé la gestion urbaine et le développement d'équipements et d'infrastructures. La première approche est l'aménagement et l'urbanisme en tant que science de l'action sur la ville. Le chercheur s'interroge sur les transformations urbaines, il apporte des questionnements et des réponses. Il donne des clés de compréhension de la ville en train de se faire en participant à en identifier les acteurs, leurs stratégies, leurs modalités d'action et leurs contributions à la fabrique de la ville. Il produit des connaissances sur les mutations urbaines et sociales.

La deuxième approche est celle de la géopolitique[55], telle que la définit Yves Lacoste, le fondateur de la Revue *Hérodote*[56]en 1976 : « *La géopolitique, telle que je la définis, analyse*

[55] Inventé à la fin du XIXe siècle, par le professeur de science politique suédois Rudolf Kjellen (1864-1922), le terme géopolitique est controversé au sortir de la Seconde guerre mondiale, compte tenu de sa connivence avec les nazis sous le IIIe Reich dont il aurait inspiré la politique étrangère. Proscrit à partir de 1945, le terme est réintroduit par des journalistes à la fin des années 1970. Yves Lacoste situe le retour du mot géopolitique dans la presse française en 1979. Cette année là, sous l'émoi des opinions publiques internationales, le Viêt Nam communiste envahit le Cambodge, son voisin communiste, avec lequel il s'était allié pour combattre l'armée étasunienne. Les multiples événements qui se succèdent en 1979 (guerre Chine/Viêt Nam, révolution iranienne) et en 1980 (invasion soviétique de l'Afghanistan, guerre Irak/Iran) pérennisent l'emploi du terme. Largement

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

et explique des rivalités de pouvoirs sur des territoires géographiques, qu'ils soient de grande ou de petite taille, en prenant notamment en compte les arguments qu'avancent à tort ou à raison les protagonistes, chacun d'eux avançant des représentations, des droits historiques plus ou moins anciens, pour justifier son action » (Lacoste Y., 2012 : 46). L'espace est produit par le politique (Lefebvre H., 2000 [1973] ; Defay A., 2012) : il est l'enjeu de rivalités par des souverainetés étatiques ou des groupes concurrents, aux intérêts propres, qui peuvent s'en disputer ou s'en disputent le contrôle. Yves Lacoste (2012) dans son ouvrage « *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre* », paru en 1976, rappelle que depuis plusieurs siècles, la géographie est un savoir stratégique appréhendé en termes politiques et militaires et qu'elle sert en premier lieu à organiser les territoires pour des visées militaires, idéologiques, politiques, économiques, sociales… La carte est notamment un outil essentiel pour les militaires, dont elle est un « *moyen de domination indispensable, de domination de l'espace* » (Lacoste Y., 2012 : 57). Les espaces urbains palestiniens ne sont-ils pas devenus au cours de la seconde *Intifada* des laboratoires de la guerre urbaine (Weizman E., 2008) pour l'armée israélienne ? Cette dernière a en effet innové de nouvelles manières d'intervention en milieu urbain, dont les Britanniques et les Etasuniens tirèrent les leçons pendant la guerre d'Irak (Weizman E., 2008). L'approche géopolitique permet au chercheur de décrire et d'analyser les rivalités de pouvoir sur l'espace, mais aussi d'évaluer ses effets dans le temps (Defay A., 2014).

Enfin, la troisième approche mobilisée est la géographie sociale qui s'intéresse aux « *acteurs producteurs de l'espace géographique* » (Di Méo G., Buléon P., 2005 : 29). Jusqu'aux années 1960, le rôle des acteurs et leurs pratiques ont été négligés par les géographes, donnant une importance centrale à l'espace. C'est Renée Rochefort qui énonça en 1961 le « *renversement de l'ordre des facteurs explicatifs de la géographie : le groupe humain d'abord, l'espace ensuite* » (cité dans Di Méo G., 2014 : 19) qui indique que ce n'est plus l'espace qui est d'abord pris en compte mais le social. Un autre cap est franchi dans les années 1970 avec l'émergence des notions d'espace vécu (Frémont A., 1974 ; Lefebvre H., 2000 [1974]). Dans de nombreux pays, l'Etat joue un rôle crucial dans la production territoriale. Le cas des Territoires Palestiniens Occupés interroge la production spatiale puisqu'il n'y a pas d'Etat.

usité dans les années 1980, la géopolitique n'a cessé de susciter un intérêt international croissant, notamment depuis l'éclatement de l'URSS et de la fin de la confrontation bipolaire qui dominait les relations internationales. En France, l'engouement pour la géopolitique se matérialise par la création en 2002, par Béatrice Giblin, de l'Institut Français de Géopolitique à l'Université Paris 8.

[56] Lorsque la revue Hérodote paraît en 1976, elle a comme sous-titre *Stratégies, Géographies, Idéologies*. Celui-ci change en 1983 et devient *Revue de géographie et de géopolitique*.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

L'Autorité palestinienne n'est qu'un proto-Etat dont le pouvoir est affaibli par l'Etat d'Israël qui occupe ses territoires depuis 1967. Il y a l'impossibilité pour les Palestiniens de « *fabriquer leur territoire* » (Di Méo G., 1999), car il est occupé, contrôlé et amputé par Israël qui s'évertue à faire de l'espace palestinien le contre-lieu du développement social et économique (cf. Chapitre 1). Pourtant, des hommes et des femmes vivent sur cet espace, ils y inscrivent spatialement leurs activités : c'est l'espace de vie des Palestiniens. « *En Palestine, l'espace de vie des Palestiniens se contracte ou s'élargit au gré des événements et de la situation politique : plus précisément en fonction de la pression qu'exercent sur les déplacements des habitants le pouvoir et l'armée d'Israël. L'espace de vie se révèle, dans ces conditions, un indicateur commode du bien-être ou du mal-être éprouvé par les populations. Ce mal-être, ce sentiment de frustration naît, notamment, de l'étouffement des rapports spatiaux des Palestiniens et des incidences à la fois psychologiques et sociales de cette coercition* » (Di Méo G., Buléon P., 2005 : 137).

Pour questionner l'espace palestinien, nous nous sommes basés sur la pensée spatiale d'Henri Lefebvre (2000 [1974]) qui entrevoit la triplicité de l'espace en proposant une distinction entre l'espace perçu, l'espace conçu et l'espace vécu : « *Les représentations de l'espace, c'est-à-dire l'espace conçu, celui des savants, des planificateurs, des urbanistes, des technocrates « découpeurs » et « agenceurs » […]. Les espaces de représentation, c'est-à-dire l'espace vécu à travers les images et symboles qui l'accompagnent, donc espace des « habitants », des « usagers », mais aussi de certains artistes et peut-être de ceux qui décrivent et croient seulement décrire : les écrivains, les philosophes* » (Lefebvre H., 2000 [1974] : 48-49). L'espace palestinien est un produit social (Lefebvre H., 2000 [1974]) investi quotidiennement par les Palestiniens et par une multiplicité d'acteurs internationaux (mobilisés pour des motivations diverses) et dominé de surcroît par une puissance occupante. La difficulté pour le chercheur réside, nous semble-t-il, en deux points. Le premier repose sur l'identification de tous les acteurs internationaux qui gravitent autour des acteurs palestiniens afin d'analyser au mieux la production territoriale. Le second consiste à établir la succession d'emboîtements visibles et invisibles de l'espace conçu. Avec un premier niveau visible formé par les Palestiniens et par la multitude d'acteurs internationaux impliqués à différentes échelles et à des temporalités diverses et un second niveau invisible, celui de l'espace conçu par les autorités israéliennes. A cela s'ajoute, l'espace perçu alimenté par le quotidien des Palestiniens, ces individus « *ordinaires* » (Lefebvre H., 2000 [1974]), qui par leurs

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

pratiquesdémontrent au jour le jour leur capacité d'adaptation et d'imagination à cette situation de crise permanente qu'est l'occupation israélienne.

1.1.2/ Des représentations concurrentes

Le Proche-Orient[57], carrefour de civilisations et berceau des trois religions monothéistes, est à la fois le théâtre de rivalités et l'objet d'enjeux symboliques, stratégiques et économiques, ce qui en fait un espace « *surreprésenté* » (Defay A., 2012 : 23). Chaque individu ou groupe d'individus développe sur l'espace qu'il occupe, pratique et produit ses propres perceptions et représentations. « *Une représentation est une combinaison sélective d'images empruntées à diverses catégories du champ socio-historique propre au groupe qui la produit et qui sont réunies de manière à composer un ensemble spatial dont la dénomination est à la fois le symbole et le slogan d'un projet politique en principe cartographiable. Il a valeur d'icône et exprime un grand dessein* » (Foucher M., 2011 : 7). Comme le souligne Alain Dieckhoff, « *le choix des mots pour nommer n'est jamais innocent en Palestine, plus qu'ailleurs, désigner c'est s'approprier* » (Dieckhoff A., 1989 : 152). La dénomination d'un lieu est en effet un instrument au service du politique (Defay A., 2012). Elle véhicule des ambitions, des revendications, des fantasmes, des frustrations, des ressentiments, des dénégations… Se référer à la « Palestine » ou à ses habitants les « Palestiniens », est sujet dès la fin du XIXe à de vives contestations encore audibles aujourd'hui. Dans un ouvrage consacré aux photographies de la Palestine à partir de 1839, Elias Sanbar (2004) révèle comment les occidentaux ont cherché à prendre en photographie des paysages et des scènes de la Palestine fidèles à leurs représentations mentales de la Bible et dans lesquelles les Palestiniens sont souvent absents : « *Saisie sous quelque angle que ce soit, la Palestine des premiers temps de la photographie est invariablement vide de Palestiniens. Les figures humaines y apparaissent très peu avant la fin des années 1860* » (Sanbar E., 2004 : 12). Les représentations sionistes, dès leurs débuts, s'efforcent aussi de diffuser l'image d'« *une terre désolée et abandonnée de toute incarnation humaine, voire même d'une négation de leur existence initiale, dans ses fondements mêmes* » (Hadidi S., 1997 : 60). Certains font naître la Palestine et les Palestiniens après la fin de l'Empire ottoman, mais comme le fait remarquer Olivier Carré : « *Il est abusif*

[57] « *La notion même de Proche-Orient, ne l'oublions pas, est une notion géographique relevant des modes européens de saisie de l'espace* » (Corm G., 1999 : 203). Le Proche-Orient (Near East ou Levant), regroupe selon l'appellation de la diplomatie française au XIXe siècle, les pays compris entre la Turquie au Nord et l'Egypte au sud. Le Moyen-Orient (Middle East), dénomination forgée par les Anglo-Saxons, englobe les pays situés entre la rive orientale de la Méditerranée et l'Iran.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

de prétendre que la Palestine et les Palestiniens arabes n'existent que depuis 1922, avec le mandat de la Société des Nations. Est-il superflu d'indiquer, entre bien d'autres, le témoignage d'un géographe arabe de la fin du Xe siècle de l'ère chrétienne ? « Ar-Ramla, dit-il est la capitale de la Palestine (Filastîn), belle ville, admirablement bâtie… Elle est située au milieu de cantons fertiles, entourée de chefs-lieux florissants… Les habitations y sont spacieuses, les mosquées superbes, les rues larges, les affaires florissantes[58] » (Carré O., 1972 : 10). Comme le souligne Hélène Seren (2005), il est courant d'entendre que « la Palestine n'existe pas ». Pourtant, la Palestine existe bel et bien du point de vue des représentations mentales et géographiques.

Armand Frémont (1974) souligne que « *L'espace, la région, les lieux ne peuvent plus être considérés tout à fait comme des réalités objectives* » (Frémont A., 1974 : 231). L'auteur invite à prendre en considération la réalité vécue, les dimensions perçue et vécue, chargées de valeurs dont certaines s'affrontent. Le « Proche-Orient » est le théâtre de représentations collectives concurrentes qui s'affrontent en permanence : « *Terres promises, terres religieuses, terres saintes : la création ex-nihilo de l'Etat d'Israël a incontestablement stimulé la création délirante d'espaces de rêves, espaces schizophréniques où la réalité géographique, humaine et historique est sans cesse niée. Le "nouveau Moyen-Orient" que veulent embellir les Accords d'Oslo a été un nouvel acte de schizophrénie qui met en opposition totale espace réel de violence, de souffrance et de spoliation et espace imaginaire de développement et de prospérité, celui rêvé par les Etats-Unis et Israël qui font abstraction de l'espace réel et de ses vrais problèmes* » (Corm G., 1999 : 205). Les représentations israéliennes revendiquent un Etat-nation juif où toute personne juive où qu'elle soit née, peut bénéficier automatiquement de la citoyenneté israélienne (Dieckhoff A., 2005 ; Defay A., 2012). Mais ces représentations ne sont pas uniformes, puisque parmi les citoyens israéliens figurent près d'un million de « citoyens arabes ». Désignés tel quel par le gouvernement israélien, cette minorité est issue des descendants des 160 000 Palestiniens restés dans ce qui est devenu l'Etat d'Israël en 1948. La plupart de ces Arabes d'Israël se perçoivent néanmoins comme Palestiniens (Dieckhoff A., 2005). Les représentations occidentales mettent en avant le caractère démocratique de l'Etat d'Israël (Dieckhoff A., 2005). Mais les populations de ces Etats peuvent avoir une représentation toute autre : une enquête menée en 2003 par la Commission européenne révèle que parmi 7 515 Européens sondés, 59 % pensent qu'Israël

[58] Al Muqaddasi, La meilleure répartition pour la connaissance des provinces, Damas, 1963, p. 183 (traduit par André Miquel), (cité dans Carré O., 1972 : 10).

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

représente une menace pour la paix dans le monde[59]. Les représentations palestiniennes collectives convergent vers une Palestine historique spoliée. Le conflit israélo-palestinien livre un exemple de bataille de représentations cartographiques où Israël, en tant que puissance occupante, a le pouvoir d'élaboration de cartes matérielles riches et précises où figurent à diverses échelles spatiales, des éléments d'ordre naturel et anthropique qui lui permettent d'élaborer et de mettre en œuvre des tactiques et des stratégies militaires (Lacoste Y., 2012). Les données contenues dans ces cartes furent un atout pour le gouvernement israélien lors des négociations des accords d'Oslo (Defay A., 2012) : "*Without maps of their own, without the requisite detailed knowledge of the facts or figures possessed by the Israelis, without a firm commitment to principle, the Palestinian negotiators have consistently yielded to Israeli and American pressures*" (Saïd E., 1995: 383). De même, le tracé du mur construit par le gouvernement israélien depuis 2002 a été déterminé en fonction des éléments archéologiques découverts et des ressources naturelles présentes, ce qui suppose un travail en amont de recoupage entre les diverses données issues de multiples supports cartographiques (cartes topographiques, géologiques, hydrologiques, hydrogéologiques). Depuis les accords d'Oslo, les Palestiniens ont établi leurs propres cartes où sont représentés les Territoires Palestiniens Occupés formés par la Cisjordanie et la Bande de Gaza. Sur certaines cartes touristiques éditées par le Ministère palestinien du Tourisme et des Antiquités[60], les limites de la Cisjordanie sont définies par la ligne verte (armistice de 1949) et les noms des villes sont parfois transcrits phonétiquement en arabe : *Al-Quds* pour Jérusalem, *Al-Khalil* pour Hébron, *Ariha* pour Jéricho. Mais la dénomination en arabe ne se limite pas aux frontières de ces accords, les villes israéliennes portent aussi leur nom arabe: *An Nasra* pour Nazareth, *Tell Ar Rabee* pour Tel-Aviv, *Bir Asaba* pour Beer Sheva. De son côté, une carte touristique d'Israël[61] représente sur un fond vert le territoire israélien, où il n'est fait aucune mention de la Cisjordanie et de sa délimitation. En revanche, les limites de la Bande de gaza apparaissent. Il est fait référence dans la légende aux zones A (sous contrôle total des Palestiniens) et B (sous contrôle partiel). La zone C est inexistante ce qui induit que le reste du territoire est israélien. Ce sont les noms bibliques, la Samarie (*Shomron*) et la Judée (*Yehuda*) qui sont mentionnés

[59] « Un sondage européen scandalise Israël », Le Nouvel observateur, 2003. Source : http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20031102.OBS9081/un-sondage-europeen-scandalise-israel.html

[60] Les cartes auxquelles nous faisons référence ici ont été réalisées par le Ministère du Tourisme et des Antiquités :
- Palestina La tierra Santa – Mapa Turístico (Carte non datée).
- Palestine Tourist Map (Carte non datée).

[61] Touring Map of Israel, Blustein Maps & More LTD, Publishing, 2013.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

en lieu et place de la Cisjordanie. De même, la ville de Naplouse se nomme *Shekhem*, Jéricho devient *Yeriho* et Hébron est *Hevron*.

L'espace est une réalité sensible, porteur de valeurs psychologiques, il est vécu, perçu, représenté, approprié. Ces représentations mentales ou sensibles sont également à l'origine de cartes imaginaires (Defay A., 2012) observables dans différents lieux. Sur un mur d'une rue en Cisjordanie, un dessin ou un graffiti d'une carte de la Palestine dans ses dimensions historiques. Dans une librairie de Ramallah, en vente, une carte format A0 réalisée par un Palestinien et intitulée « Du fleuve à la mer, carte de la Palestine historique » où figurent la localisation et la dénomination de près de 400 villages détruits en 1948 et en 1949, les villages détruits après 1967, les villages dont la localisation est méconnue, les implantations juives avant 1948, les implantations juives après 1967 et les camps de réfugiés après 1948. Cette carte maintient la mémoire collective de la *Nakba* : « *Certains lieux, encore dénommés, ne sont plus localisables : ils ont disparu, en totalité ou en partie. L'espace de la mémoire collective repose alors sur des espaces fantômes. Les vrais lieux fantômes, ce sont les villages détruits, témoins muets, annihilés d'une colonisation violente. A leur emplacement ont été plantés des pins et eucalyptus, installés des kibboutzim. Mais il existe aussi de faux lieux fantômes : ce sont les villages et les villes qui ont été (re)nommés* » (Seren H., 2005 : 143). Dans un coin de la carte, sont représentées au format A4 la carte du plan de partage de 1947 et la carte issue des accords d'Oslo. Comme l'a souligné Alexandre Defay (2012), ces représentations peuvent avoir des effets redoutables sur l'imaginaire des Palestiniens. Clôturons ce passage par les propos d'Ouri Avnéri[62], journaliste israélien, qui présage dès 1999, que les Territoires palestiniens seront réduits comme peau de chagrin : « *Je vois en imagination la carte qui sera accrochée le jour venu dans chaque classe palestinienne, et qui comportera trois lignes : la ligne rouge marquera les frontières de la Palestine du temps du mandat de 1948, de la mer jusqu'au Jourdain ; la ligne verte marquera le territoire de la Cisjordanie et de Gaza jusqu'à 1967 (seulement 22 % par rapport à la carte du mandat), et la ligne noire marquera la frontière du statut final. Ce sera une frontière monstrueuse qui entrera comme autant de poignards dans le corps de l'Etat palestinien* ».

Notre objectif, est dans cette recherche doctorale, d'aborder via les processus de patrimonialisation, l'espace de vie et l'espace vécu des Palestiniens, d'analyser et expliquer

[62] Ouri Avnéri, in Maariv, 28 septembre 1999 (extrait cité dans Defay A., 2012 : 26).

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

les transformations de la société palestinienne et les problèmes sociaux auxquels elle est confrontée. Le patrimoine, en tant que construction sociale et politique, nous servira de clé d'entrée pour comprendre ces transformations.

1.2/ Problématique de recherche, hypothèses et questionnements

Présentons à présent la problématique et précisons les trois grandes hypothèses de recherche sur lesquelles nous nous appuierons pour répondre aux questionnements.

1.2.1/La problématique de recherche

Face à la vulnérabilité des villes palestiniennes et des Palestiniens d'une manière générale, une kyrielle d'acteurs impliqués dans la production et la transformation de ces villes s'adapte et apporte des réponses. La patrimonialisation en est une. Nous nous intéresserons dans cette recherche aux acteurs impliqués dans le processus de patrimonialisation des centres historiques palestiniens et à leur capacité à faire face et à s'adapter aux pressions et au contexte d'imprévisibilité (Touqan S., 1995 ; Bleibleh S., 2010) de l'occupation militaire et civile israélienne qui conduit à des épisodes récurrents de couvre-feux, de confrontations parfois violentes, d'enfermement et de destructions. L'originalité de notre recherche est d'aborder la patrimonialisation des centres anciens ainsi que le développement culturel et touristique comme une capacité de réponse dans un contexte palestinien où règne l'incertitude. Nous partons du postulat que la patrimonialisation des centres historiques et le développement des équipements et des activités culturels et touristiques s'inscrit dans des stratégies de résilience territoriale visant à assurer la pérennité du système territorial palestinien. Nous verrons, via les processus de patrimonialisation, la capacité des Palestiniens à s'adapter et à faire face pour subsister sur leur terre, pour accéder à leurs ressources, et leur « *capacité de rebondir et de reprendre une vie humaine malgré les souffrances, les traumatismes physiques et psychiques, les difficultés économiques et politiques ainsi que les indénombrables humiliations et contraintes qui en découlent* » (El-Haggar N., 2007 : 45).
Nous sommes donc partis sur une approche originale de l'application de la résilience territoriale, appliquée à un territoire sous occupation, théâtre de perturbations récurrentes et d'incertitudes persistantes. Alors que la majorité des travaux sur la résilience territoriale en ont une conception économique (Dentz E., Bailli G., 2005 ; Hamdouche A. et al., 2012), il est

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

question dans cette recherche doctorale, à travers le spectre de la patrimonialisation, de s'attarder sur les dimensions sociales, culturelles et économiques de la résilience territoriale.

Pourquoi nous focaliser sur les centres historiques palestiniens ? Investis d'une mission fondatrice, celle d'incarner la nation (Bulle S., 2005), les centres anciens sont un espace social où les processus de patrimonialisation qui s'y déroulent, nous permettent d'interroger les dynamiques spatiales et le processus de construction nationale. Comme de nombreux centres historiques dans la région du monde arabe, ils ont connu dans un premier temps sous la colonisation, une désertion des familles de notables, suivie dans un second temps après l'Indépendance, de celle des habitants issus des classes moyennes. Ces deux classes sociales s'installent dans le nouveau centre-ville basé sur un modèle européen occidental (Chaline C., 1990) appelé quartier européen ou ville coloniale. Les logements devenus vacants dans la vieille ville sont réoccupés par des migrants ruraux, ce qui conduit à leur suroccupation. On assiste dès lors à une paupérisation des centres historiques des villes arabes[63]. Faute de moyens, ces logements sont peu ou pas entretenus par leurs occupants et leur état se dégrade. Leur image en est affectée, la vieille ville est perçue comme un espace de pauvreté, relégué, à la fois méprisé et décrié : « *les inerties morphologiques ont été perçues et sont encore perçues comme des facteurs de grave dysfonctionnement urbain*» (Chaline C., 1990 : 117). A partir des années 1970, des actions de réhabilitation sont engagées en vue d'améliorer la qualité de vie des habitants de ces centres historiques mais aussi dans une démarche patrimoniale et touristiqueà l'image des médinas de Tunis, Fès, Marrakech et des vieilles villes du Caire, Damas et Alep. De ces diverses expériences, on peut faire le constat que ces centres anciens autrefois « négligés » ont été réinvestis dans une perspective de développement social et économique avec l'implantation de nouvelles infrastructures mais avec le risque dans certaines vieilles villes d'une muséification, d'une gentrification (Ter Minassian H., 2009 ; Kurzac-Souali A-C., 2013 ; Escher A. & Petermann S., 2013) ou d'un transfert de population vers la périphérie (Bosredon P., 2009 ; Bridonneau M., 2013). Dans les villes arabes, de nombreux centres historiques demeurent encore de nos jours des espaces commerciaux, culturels, de pratique religieuse, voire des espaces touristiques.

[63] Nous utilisons le qualificatif de villes arabes pour définir les villes palestiniennes, car celui-ci restitue le mieux la diversité des configurations des centres historiques « *en y voyant tout à la fois l'unité de la culture arabe et sa capacité à s'exprimer dans chaque lieu de manière particulière* » (Panerai P., 1989, cité par Troin J-F., 1995). Attention, la dénomination de « villes islamiques » répandue par les orientalistes sous-tend l'idée d'un modèle d'urbanisme musulman spécifique (Troin J-F., 1995) alors que l'organisation urbaine répond à des prérogatives religieuses et sociales (Haj Hussein M., 2012). Ce sont ces même orientalistes qui décrivent la vieille ville arabe comme un « *labyrinthe énigmatique et captivant, mais archaïque face à l'urbanisme moderne des villes européennes* » (Courbage Y. et al., 2009 : 258).

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Compte tenu de l'attention particulière que portent les acteurs palestiniens et internationaux pour le patrimoine architectural des centres anciens et en raison de la forte valeur culturelle et symbolique, nous avons choisi de nous centrer sur ces espaces où convergent de multiples actions mises en œuvre par de multiples acteurs en faveur de la culture, du développement social et de la mise en valeur patrimoniale. Le patrimoine, la culture et la mise en tourisme des centres historiques palestiniens ont par conséquent retenu toute notre attention et sont au cœur de la problématique : quel est le rôle du patrimoine et de la culture dans la réhabilitation des vieilles villes palestiniennes ?

Une série de questions découle de cette interrogation principale : Qui sont les acteurs à l'initiative de la sauvegarde et de la réhabilitation du patrimoine urbain palestinien ? Quelles sont leurs motivations ? Quelles sont leurs modalités d'action ? Dans un contexte d'occupation militaire et civile et d'instabilité politique, comment mène-t-on des opérations de réhabilitation ? Quels types de stratégies sont mises en place ? Avec quels outils ? Qui sont les financeurs de ces opérations de réhabilitation ? A qui sont-elles destinées ? Comment le patrimoine, la culture et le tourisme sont-ils mobilisés pour faire face à l'occupation et réduire la vulnérabilité en milieu urbain et dans une plus large mesure dans les Territoires Palestiniens Occupés ?

1.2.2/ Les hypothèses de recherche

L'angle d'analyse choisi dans cette recherche doctorale repose sur trois hypothèses principales. La première hypothèse est que la patrimonialisation est un outil de reconquête des centres historiques palestiniens mobilisés dans des stratégies de résilience territoriale, qui permet le maintien des Palestiniens dans les espaces réhabilités par une amélioration du bâti et de leurs conditions de vie, en consolidant la cohésion sociale, en valorisant les centres anciens par le développement de nouvelles activités économiques, culturelles et touristiques. Une kyrielle de questions découle de cette première hypothèse :

- Comment les acteurs de la sauvegarde et de la réhabilitation du patrimoine urbain participent-ils à la fabrique patrimoniale ?
- Quelles stratégies d'adaptation ces acteurs mettent-ils en œuvre pour faire face aux perturbations et aux « menaces » de l'occupation ? Quelles ressources mobilisent-ils pour les contrer ?
- Comment les multiples acteurs se servent-ils de la patrimonialisation comme une nouvelle voie de développement territorial ?

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

- Comment la patrimonialisation peut-elle participer à assurer la pérennité du système territorial palestinien ?

Nous faisons la deuxième hypothèse que le patrimoine et la culture sont utilisés pour renforcer la cohésion sociale. Ils sont mobilisés comme des leviers de transformation urbaine et de résistance identitaire et territoriale. Une série de questionnements fait suite à cette deuxième hypothèse :

- Comment et où s'ancre la culture ?
- Comment la culture contribue-t-elle à transformer la ville ?
- Quels types de relations s'établissent entre les lieux et les équipements culturels et artistiques et les quartiers qui les accueillent ? Quel rôle jouent-ils dans la construction de l'identité de ces quartiers ?
- Comment la culture peut-elle participer à la production d'une nouvelle image des villes palestiniennes et aux recompositions territoriales ?

Enfin, la troisième hypothèse est que la valorisation patrimoniale et la mise en tourisme des centres historiques palestiniens, en favorisant une meilleure attractivité et compétitivité des Territoires palestiniens, constituent un levier de développement. Plusieurs questions découlent de cette dernière hypothèse :

- La valorisation patrimoniale et la mise en tourisme des centres historiques sont-elles en passe de donner une nouvelle trajectoire de développement social et économique aux Territoires Palestiniens Occupés ?

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

2/ MÉTHODOLOGIE ET CHOIX DES TERRAINS DE RECHERCHE

La problématique et l'approche théorique sont appuyées par des observations, par la collecte de données et la réalisation d'entretiens sur le terrain. Le contexte social, politique, économique, culturel et religieux a influencé le choix des terrains de recherche.

2.1/ La méthodologie

La figure 14 illustre le système d'investigation mis en place dans cette recherche. Il repose au départ sur une connaissance empirique non universitaire. En effet, j'ai découvert la vieille ville de Naplouse en 2006 au cours d'un projet de solidarité mené avec les enfants de la ville. Parmi les diverses activités réalisées avec les enfants, il y a eu la création d'une petite bibliothèque au sein d'une demeure historique située dans la vieille ville de Naplouse. La bâtisse était alors en cours de réhabilitation par un architecte palestinien qui avait le souhait d'en faire un centre socioculturel. De cet objet patrimonial sont nées mes premières interrogations qui ont évolué ensuite sur les processus de patrimonialisation et les acteurs en jeu dans ces processus. Mon arrivée en 2009 au laboratoire Territoires, Villes, Environnement et Société (TVES EA4477) en tant que chargée de la valorisation de la recherche me permet de découvrir sa forte assise en terme d'expertise de recherche sur le renouvellement urbain. La requalification du patrimoine industriel en équipements culturels dans le Nord-Pas-de-Calais éveille alors mes premières interrogations sur les modalités d'un tel processus dans les Territoires Palestiniens Occupés. En 2010, une sortie sur le terrain avec Madame Marie-Thérèse Grégoris au Musée Matisse dans le Cambrésis me décide à débuter une thèse en novembre 2010. J'ai réalisé celle-ci en parallèle de mon activité salariée à plein temps. J'ai pris un congé pour convenances personnelles de 10 mois, afin de pouvoir finaliser mon terrain. J'ai effectué six déplacements sur le terrain d'une durée variable (d'une semaine à 4 mois).

Le système d'investigation (Fig. 14) repose à la fois sur mes premières observations sur le terrain, qui vont me conduire à documenter le terrain afin de pouvoir affiner mes questionnements. L'objectif est d'évaluer les nouvelles valeurs associées aux centres historiques palestiniens en cours de revalorisation et de comprendre les interactions qui s'établissent parmi les divers acteurs impliqués dans les processus de renouvellement de ces vieilles villes. Afin d'y parvenir, il convient d'observer le terrain, d'interagir avec les acteurs

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

par l'entretien, de s'intéresser aux données disponibles et aux projets (réalisés, avortés ou en cours) et à l'impact de ces projets sur l'existant, dans leur dimension sociale et spatiale. L'analyse des données a été appuyée par la réalisation, à l'aide du logiciel Illustrator, de cartes analytiques des phénomènes étudiés qui jalonnent le texte.

Figure 14 : Système d'investigation de la recherche

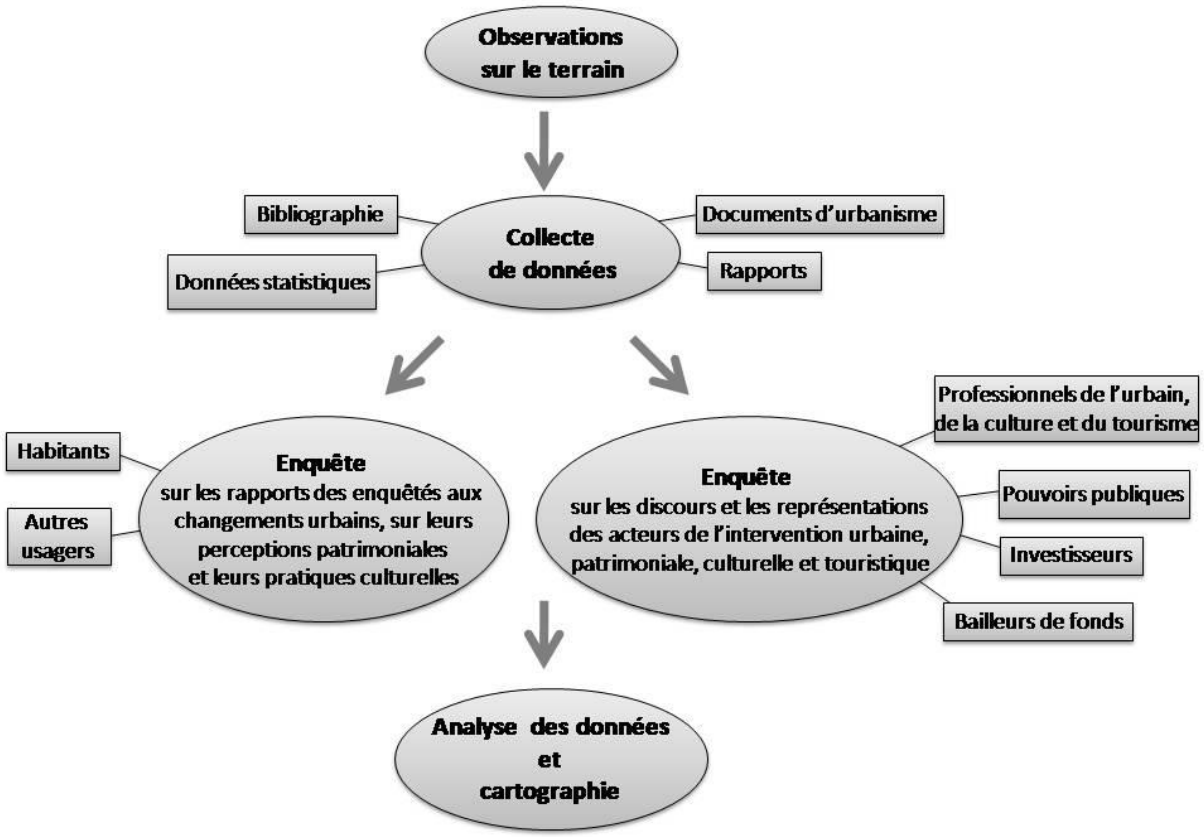

2.1.1/ La revue de littérature

Dans un premier temps, un travail préalable de recherche bibliographique a été réalisé depuis la France à l'aide d'internet. De nombreux rapports d'ONG de la sauvegarde et de la réhabilitation du patrimoine (Welfare Association, Riwaq), d'institutions internationales (Unesco, Banque Mondiale, UNOCHA oPt), de même que des publications scientifiques (thèses, ouvrages, articles scientifiques) et des articles de presse y sont accessibles. Les ressources disponibles dans les bibliothèques ont également été mobilisées. La collecte de

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

documents bibliographiques a également été complétée au cours des multiples terrains où il a été possible de récupérer un certain nombre de documents auprès des établissements en charge de l'urbanisme ou de la préservation du patrimoine. J'ai aussi rassemblé des médiums de promotion touristique (plaquettes, cartes touristiques, dépliants, affiches, cartes postales…) et de promotion culturelle (affiches, programmes, flyers…). Ne maîtrisant pas suffisamment l'arabe littéraire et faute de temps, j'ai été dans l'impossibilité d'exploiter les thèses et les mémoires en arabe disponibles sur les sites des universités palestiniennes. J'ai privilégié essentiellement les travaux scientifiques rédigés en langues anglaise et française. J'ai également été informée sur les documents d'urbanisme en cours d'élaboration. Parfois, j'ai pu obtenir des données issues de ces projets non finalisées lors de mon terrain. J'ai aussi obtenu des documents sur les projets réalisés. Ces documents ont permis de mettre en relief les déficiences législatives en matière d'urbanisme et de patrimoine. J'ai exploité des données statistiques et cartographiques fournies par le *Palestinian Central Bureau of Statistics*[64] (PCBS) et *The United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs* (United Nations OCHA oPt).

De la lecture de ces documents, il est ressorti que de nombreuses recherches ont été consacrées au processus de paix, à la construction d'un Etat palestinien, à la fragmentation territoriale... Mais très peu d'études ont porté sur les villes palestiniennes. *« Dans la profusion des analyses politiques ou historiques (et autres récits de guerre consignés dans des carnets de route de la Palestine occupée) la ville disparaît comme si le territoire n'avait pas de formes spatiales, sinon sociales »* (Bulle S., 2001 : 83). Les recherches disponibles en (langues anglaise et française) portant sur la ville palestinienne ont été essentiellement menées par des sociologues et anthropologues (Bulle S., De Cesari C., Hirschhorn M.) dans les villes de Bethléem et d'Hébron. La seule thèse de géographie récente portant sur les projets urbains palestiniens a été rédigée en français par Muhammad Mustafa (2009) et se focalise sur la relation patrimoine urbain et identité, avec Hébron comme cas d'étude. Les premières thèses existantes sur la vieille ville de Naplouse datent du début des années 1990. Qamhieh K-F. (1992), Touqan S. (1995) et Ata Yousof M. (1995) effectuent une analyse de la structure physique des bâtiments de la vieille ville et concluent à une détérioration de l'état physique des bâtiments qui ont souffert pendant de longues années de négligence, de manque d'entretien, de vandalisme, d'ajouts informels ou de mauvaise restauration. Une situation

[64] http://www.pcbs.gov.ps/default.aspx

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

exacerbée, selon ces chercheurs, par les réglementations imposées par l'administration israélienne de 1967 à 1994 pour des « raisons de sécurité ». Elle a notamment disposé, pendant toute la première *Intifada*, un grand nombre d'obstacles (murs de béton, murs de bidons en métal) aujourd'hui disparus[65]. Ces études permettent d'illustrer l'état de la vieille ville de Naplouse au début des années 1990. Depuis la fin des années 2000, Naplouse fait l'objet de questions de recherche plus spécialisées sur l'industrie du savon en voie de disparition (Bontemps V., 2009), le rôle hygrométrique de l'habitat à cour (Haj Hussein M., 2012) ou sur les besoins en termes de logements (Abushosha S., *2013*). Les travaux de Nurhan Abujidi (2014) et Firas Hammami (2012) permettent de documenter l'état de la vieille ville de Naplouse après les destructions de la seconde *Intifada*, et en particulier, après l'invasion de la ville par l'armée israélienne en 2002. Les itinéraires dessinés par les troupes israéliennes, les armes utilisées, les destructions opérées sur la ville ont été minutieusement investigués, recensés et évalués. L'histoire de Bethléem et de la basilique de la Nativité a été largement documentée. En revanche, aucune littérature ne s'est attardée sur le développement spatial de la ville et de son architecture (Weill-Rochant C., 1997). Aussi, l'ouvrage de Revault P., Santelli S. et Weill-Rochant C. (1997) sur les Maisons de Bethléem, est une précieuse source de renseignements.
J'avais souhaité au départ prendre comme cas d'études des villes en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza. Cependant, il m'a été impossible de conduire un terrain dans la Bande de Gaza sous blocus depuis 2005.

Par ailleurs, l'état de l'art a montré que la culture et les politiques culturelles dans les Territoires Palestiniens Occupés ont été très peu étudiées. Les données sur le sujet restent rares : on peut signaler l'introduction sur les politiques culturelles, rédigée en anglais par Fatin Farhat (2011) et une version remaniée[66] en arabe pour l'ONG *Al Mawred Al Thaqafi - Ressource Culturelle*. Les études sur l'art palestinien restent peu nombreuses (Laïdi-Hanieh A., 2008) mais on peut mentionner deux ouvrages parus dans les années 2000 qui foisonnent d'informations (Ankori G., 2006 ; Boullata K., 2009). Les lieux artistiques et culturels palestiniens, leurs actions, leur organisation géographique demeurent cependant inexplorés par les chercheurs de toutes disciplines confondues. La faiblesse des recherches sur la culture s'explique, selon Majdi Al-Malki (2011), d'une part par l'absence d'un financement national palestinien de la recherche, d'autre part par la dépendance des financements et de l'intérêt des

[65] Nous avons pu observer les mêmes types d'obstacles lors de nos déplacements dans la vieille ville d'Hébron.
[66] http://mawred.org/fr/le-programme-de-politiques-culturelles/politiques-culturelles-en-palestine/

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

donneurs étrangers pour certaines thématiques de recherche : *"Surveys dealing with cultural and gender issues were thus interrupted for years at a time and existing information rapidly became outdated" (*Al-Malki M., 2011 : 208). De même, les pratiques culturelles demeurent un domaine peu défriché et l'étude[67] de Yahya Hijazi pour l'ONG Diyar, réalisée en 2011, sur les pratiques culturelles de la jeunesse palestinienne, est de ce fait une source importante d'informations. La pauvreté de l'information sur les lieux artistiques et culturels palestiniens ainsi que les pratiques culturelles m'a conduit à défricher ce qui se déroule en Cisjordanie. J'ai étudié la culture comme un géographe ou un urbaniste le ferait, c'est-à-dire que je me suis intéressée aux lieux et aux expériences où le patrimoine et la culture sont associés. Cartographier la répartition des structures et des équipements culturels à l'échelle des villes palestiniennes n'a pas été chose facile car il n'existe pas de données complètes. Le *Palestinian Central Bureau of Statistics (PCBS)* avance un nombre de centres culturels qui est passé de 83 en 1998, à 227 en 2007 et à 597 en 2011. Ces statistiques sont intéressantes car elles révèlent la progression rapide du nombre de centres culturels en une décennie. Cependant, nous ne savons pas à quoi renvoie la typologie « centres culturels ». Il nous a donc été impossible d'exploiter ces statistiques pour la cartographie. De même, l'information concernant les musées est incomplète. Animés par divers acteurs, seuls les musées administrés par le Ministère du Tourisme et des Antiquités sont comptabilisés par le PCBS[68]. Enfin, toutes ces données sont avancées à l'échelle régionale de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza. A défaut de pouvoir exploiter les statistiques du PCBS, nous avons utilisé le périodique mensuel *This week in Palestine* qui a l'avantage de dénombrer et nommer les structures et équipements culturels existants à l'échelle de l'agglomération ou de la commune en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza, même si ces données présentent des lacunes : celles de Jérusalem-Est, Ramallah et Bethléem sont détaillées d'une manière exhaustive, alors que celles des autres villes de Cisjordanie sont incomplètes ou inexistantes. L'atout principal de cette publication est qu'elle est mise en ligne depuis sa date de création en 1998[69] et complétée par un livret papier (distribué dans les hôtels, dans les centres culturels, etc.). L'ensemble est rédigé en anglais dans un souci de diffusion aux Palestiniens eux-mêmes mais aussi aux visiteurs (*returnees* et internationaux). La lecture de *This week in Palestine* nous a

[67] L'étude a porté sur 537 questionnaires administrés en 2011 auprès de jeunes âgés de 18 à 28 ans résidant dans les secteurs de Jénine, Naplouse, Ramallah, Jérusalem et Bethléem.

[68] Entretien avec le responsable de la direction générale des Antiquités et du Patrimoine au Ministère du Tourisme et des Antiquités à Ramallah en mars 2014. Les visiteurs des musées administrés par le ministère sont comptabilisés par son personnel et transmis au PCBS.

[69] Il s'agit d'une publication, éditée pour la première fois en décembre 1998 par Turbo Design, maison d'édition installée à Ramallah dont le directeur général et propriétaire est l'homme d'affaire palestinien Sani Meo, personnalité incontournable du monde culturel en Palestine.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

permis de saisir les grandes disparités en matière de culture à l'échelle de la Cisjordanie : les structures culturelles sont en effet très inégalement réparties et principalement concentrées dans les villes de Ramallah, Jérusalem et Bethléem. De plus, nos observations sur le terrain ont permis de constater une grande inégalité entre les structures culturelles citées par le mensuel (état et dimension des locaux), d'organisation (bénévoles palestiniens, volontaires étrangers, personnel salarié), des activités dispensées et des horaires d'ouverture au public. Certaines structures sont bien dotées en équipement, offrent une programmation d'activités régulières, alors que d'autres structures possèdent un équipement très rudimentaire et n'organisent quasiment plus d'activités faute de financements.

Une limite de ce travail concerne les pratiques culturelles des habitants. Nous nous sommes basés essentiellement sur les entretiens conduits avec les habitants des vieilles villes de Naplouse, Bethléem et Ramallah afin de saisir leur degré d'implication dans la vie culturelle de leur quartier et de leur ville. Nous n'avons pas conduit d'enquêtes quantitatives sur les publics. En effet, nous avons constaté que peu d'usagers fréquentaient les structures socioculturelles existantes dans les centres anciens étudiés. Malgré plusieurs visites, il était rare d'y croiser des usagers (enfants et adultes). La majorité des activités dispensées sont épisodiques, elles ont souvent lieu pendant les vacances scolaires ou sont liées à la présence de projets en partenariat avec des initiatives étrangères. Par ailleurs, la communication sur les événements culturels et artistiques organisés est souvent mal relayée. Cela fonctionne par le bouche à oreille. Beaucoup d'enquêtés à Naplouse, nous ont dit ne pas être informés des événements. A plusieurs reprises, nous avons nous mêmes manqué l'occasion d'assister à des manifestations dans cette ville, alors que nous avons veillé à nous informer régulièrement de ce qui avait lieu. Mon premier terrain exploratoire (5 semaines) a consisté en un certain nombre d'observations participantes et à la réalisation d'entretiens avec des acteurs culturels, notamment artistiques. Ce premier séjour sur le terrain m'a permis de comprendre que, pour appréhender la réalité culturelle et artistique palestinienne, il me fallait réaliser un long travail de terrain que je n'étais pas en mesure d'effectuer. Il a permis néanmoins de relever qu'il n'y a pas de regroupements collectifs d'artistes dans un quartier précis et que les artistes palestiniens ne participent pas à la rénovation urbaine et à la requalification sociale et économique des centres historiques contrairement à leurs homologues en France (Gravereau S., 2008), au Maroc (Kurzac-Souali C., 2010 et 2013) ou encore la Turquie (Bech V., 2011). En revanche, l'espace urbain peut être occupé le temps d'un événement éphémère par des

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

groupes d'artistes. A l'image du collectif *Al-Mahatta*, qui pendant quelques heures a pris possession de l'espace public à Ramallah[70].

J'ai pu réaliser une enquête par questionnaire à l'école de musique Al-Kamândjati, une des structures de la vieille ville de Ramallah qui organise de manière hebdomadaire des activités culturelles. Un bref questionnaire a été mené dans les locaux d'Al-Kamandjâti à Ramallah le 24 novembre 2012[71] afin d'évaluer les fréquentations d'Al-Kamandjâti (par qui, à quels moments…), les fonctions qui y sont dispensées (éducation, formation, production, diffusion…) ainsi que les ressources dont pourrait profiter un public en quête de connaissances, d'épanouissement personnel, d'apprentissage artistique, de rencontres de l'autre, de mise en réseau, voire de professionnalisation. Le questionnaire était composé de 11 questions (annexe 3) devant permettre de collecter des renseignements sur chaque visiteur enquêté : la biographie, les raisons de la visite à Al-Kamandjâti et l'origine de la découverte de l'association, le type d'activité culturelle pratiquée à Al-Kamandjâti et si une activité avait été pratiquée dans un autre lieu par l'enquêté, avant Al-Kamandjâti, la fréquentation d'autres lieux culturels et artistiques à Ramallah ou dans d'autres villes et à quelle fréquence, les pratiques culturelles des enquêtés à Ramallah et leur perception de Ramallah comme ville dynamique culturellement. Enfin, un inventaire des musées a été réalisé par nos soins à partir de la brochure sur les musées du Ministère du Tourisme et des Antiquités (2009), d'informations présentes dans le mensuel *This Week in Palestine*, de brochures trouvées dans des lieux publics de Cisjordanie et d'informations provenant de sites Internet. Cet inventaire ne peut pas être considéré comme exhaustif. Il a été vérifié sur le terrain, pour les musées présents dans les villes de Naplouse, Ramallah, Al-Bireh, Birzeit, Jérusalem-Est, Abudis, Bethléem, Jéricho et Hébron et les villages d'Artas et de Battir. Enfin, nous n'avons pas réussi à obtenir d'informations sur les manifestations culturelles organisées par les Municipalités de Naplouse et Bethléem. Le service des relations internationales de ces municipalités fut notre seul interlocuteur. Ce dernier s'engagea à nous transmettre des données par mail, mais malgré plusieurs relances, nous n'avons jamais rien reçu.

[70]Entretien avec un artiste de la Mahatta Gallery à Ramallah en juillet 2011.

[71] Le questionnaire a été conduit sur la journée du 24/11/12 (de l'ouverture d'Al-Kamandjâti à sa fermeture), journée pluvieuse, ce qui peut peut-être avoir influencé l'affluence des visiteurs. Tous les visiteurs entrant à Al-Kamandjâti ont été interrogés excepté le personnel permanent de l'association et les parents accompagnant leur(s) enfant(s). 46 visiteurs ont été dénombrés sur cette journée. 34 entretiens ont été effectués. Il y a eu 6 parents non enquêtés et 6 enquêtés (5 mineurs et 1 adulte) qui n'avaient pas le temps de répondre. Un entretien n'a été exploitable que partiellement.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Afin d'éclairer les dynamiques touristiques à Bethléem et Ramallah, nous avons exploité des enquêtes réalisées à des années différentes, faute d'avoir pu trouver des enquêtes réalisées la même année. Ce sont deux études sur le tourisme effectuées à Bethléem en 2008 et à Ramallah en 2011, respectivement par Subhi Suleiman J. & Badaruddin M. (2010)[72] et Yahya A. (2011)[73]. Nous n'avons pas trouvé d'enquêtes sur Naplouse en langue anglaise. Les données développées pour faire l'état des lieux du tourisme à Naplouse proviennent des statistiques du PCBS, de nos observations et de diverses sources (articles de presse, rapports et entretiens).

Le patrimoine archéologique n'a été abordé que partiellement dans cette recherche doctorale, principalement en tant que ressource stratégique pour le développement économique des Territoires Palestiniens Occupés. En effet, l'archéologie est un champ de recherche à part entière qu'il nous a été impossible d'approfondir. Mobilisée dès la fin du XIXe siècle, comme instrument de justifications de groupes aux intérêts divergents, elle est lue à travers le prisme de la Bible (Gignac A., 2013) : « *Chantiers archéologiques, missions d'exploration, vestiges : le pays est creusé. Comme toutes les contrées « anciennes » certes, mais dans une folle frénésie. En Palestine, l'intérêt pour les civilisations passées se tourne en acte de foi et en quête spirituelle* » (Sanbar E., 2004). Cet engouement se concrétise par l'établissement de plusieurs institutions à Jérusalem : *l'Ecole Biblique et Archéologique Française de Jérusalem*[74] en 1890, la *W. F Albright Institute of Archaeological Research*[75] en 1900, la *British School of Archaeology* en 1919, devenue le Kenyon Institute en 2001[76]. Elles poursuivent encore aujourd'hui leurs activités de recherche. L'Etat d'Israël se sert des données archéologiques pour justifier l'existence d'Israël (Evdoxiadi L., 2008 ; Gignac A., 2013). L'impact des nouvelles découvertes archéologiques en Cisjordanie sert en effet au gouvernement israélien comme prétexte pour étendre son emprise territoriale en Cisjordanie (Keane D., Azarov V., 2013), en interdisant l'accès du secteur où les fouilles ont été conduites, en privant l'usage du ou des propriétaires (palestiniens) des terrains et pour motiver l'établissement d'une colonie israélienne à proximité (Evdoxiadi L., 2008 ; Keane D., Azarov V., 2013). L'archéologie est également au cœur de revendications politiques (Coissard P.,

[72] L'enquête menée par Subhi Suleiman J. & Badaruddin M. (2010)a été réalisée auprès de 198 touristes dans Bethléem en juillet et août 2008.
[73] Une enquête a été réalisée auprès de 277 touristes locaux et internationaux dans Ramallah et sa périphérie du 15 juillet au 15 septembre 2011.
[74] http://www.ebaf.info/
[75] http://www.asor.org/committees/aiar.shtml
[76] http://www.cbrl.org.uk/kenyon-institute/about-us.aspx

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

2007). Les fouilles archéologiques menées par les Israéliens sous le Dôme du Rocher, c'est-à-dire sur l'emplacement supposé du temple de Salomon et d'Hérode, sont controversées par l'opinion internationale car certains y voient une tentative de fragiliser le site qui accueille l'Esplanade des Mosquées.

2.1.2/ La spécificité des terrains : dynamiques et complexes

Les Territoires Palestiniens Occupés sont un terrain de recherche[77] que je qualifierais de complexe, dynamique et difficile. Complexe, car les Territoires palestiniens subissent une occupation et une colonisation par Israël, depuis 1967. Dynamique, dans la mesure où les éléments constitutifs de l'occupation et de la colonisation sont très mobiles. Mes observations ne restitueront qu'un instantané de cette dynamique qui peut rapidement ne plus refléter la réalité : les colonies illégales s'étendent et les obstacles physiques croissent ou décroissent au gré des périodes, conduisant à des détours imprévisibles et rallongeant le trajet initial prévu. Difficile, car j'ai rencontré, comme d'autres chercheurs avant moi (Ghorayeb M. & Troche J-P., 2004 ; Romani V., 2007), les mêmes obstacles à la circulation que les Palestiniens. Il a fallu faire face aux imprévus d'« *un contexte dont la ligne de front est évanescente, ne passant jamais au même endroit ni au même moment, mais menaçant en permanence de le faire* » (Romani V., 2007 : 7). Malgré ces difficultés, de nombreux chercheurs de toutes disciplines ont mené de nombreuses recherches, « *le conflit ralentissant leur allure, leur mise en place ou leur achèvement* » (Seren H., 2003 : 69). J'ai rencontré des difficultés de contrôle au faciès. A l'aéroport Ben-Gourion en Israël, j'ai subi des interrogatoires avec les services de sécurité sur les raisons de mes déplacements en Cisjordanie, sur l'identité des personnes que j'allais rencontrer, sur celles que je connaissais, où j'allais habiter, etc. Lors d'un interrogatoire, j'ai pu lire sur l'écran d'ordinateur l'onglet du formulaire que l'employé des services de sécurité complétait au fur et à mesure de ses questions. Il y était écrit « *Suspect traveler* ». Bien que

[77] Le travail de terrain a été réalisé dans le cadre de plusieurs projets de recherche :
- Projet « *Requalification des centres urbains et populations vulnérables – Regards croisés sur des villes éthiopiennes et palestiniennes. Exemples de Harar (Ethiopie), Hébron et Naplouse (Territoires Palestiniens Occupés)* » (2012). Financement : BQR Université Lille 1 et Ville de Lille. Equipe TVES EA 4477 : Bosredon Pauline (responsable scientifique), Grégoris Marie-Thérèse et Habane Anissa.
- Projet « *Renouvellement Urbain et Milieux Culturels et Artistiques dans les Territoires Palestiniens Occupés » soutenu par le programme* » (2013). Financement : Programme Sociétés en Méditerranée – SOCMED du CNRS-INSHS et de l'IRD (2013). Equipe TVES EA 4477 : Bosredon Pauline (responsable scientifique), Gravereau Sophie, Grégoris Marie-Thérèse et Habane Anissa.
- Projet *« Culture et recomposition des espaces urbains (Territoires Palestiniens Occupés, France, Maroc)* » (2014). Financement par la MESHS Lille-Nord de France. Equipe TVES EA 4477 : Bosredon Pauline (responsable scientifique), Gravereau Sophie, Grégoris Marie-Thérèse et Habane Anissa.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Française, mon prénom et mon nom arabes ont suscité un certain nombre de questions de la part des services de sécurité sur les origines de ma famille, ma religion, mes liens avec le pays d'origine de mes parents. Ces interrogatoires, les attentes de plusieurs heures et les fouilles corporelles que j'ai subies dans la grande majorité des retours en France m'ont fait mesurer la vulnérabilité de ma position. A Hébron, en Cisjordanie, alors accompagnée de Madame Bosredon, ma co-encadrante de thèse, je me suis vue refuser par un soldat israélien qui contrôlait nos passeports français, l'accès d'une rue de la vieille ville conduisant vers le Caveau des Patriarches, sous prétexte qu'il supposait que j'étais de confession musulmane. Afin de pouvoir mener à bien mon travail de recherche, il m'a semblé inutile de prendre des risques en interrogeant, au cours de cette recherche, des « acteurs ennemis » des autorités israéliennes et me voir ainsi interdite d'entrée en Israël, ce qui aurait mis un terme à cette recherche. Par exemple, je n'ai pas cherché à interroger des militants de factions politiques palestiniennes revendiquant la résistance armée, pourtant des acteurs à part entière qui participent au marquage de la ville.

2.1.3/ Une approche qualitative pour restituer des trajectoires familiales et des processus de décision

- **Des entretiens semi-directifs avec les habitants**

L'enquête « Trajectoires biographiques, perceptions patrimoniales et pratiques culturelles a été menée auprès des habitants des centres historiques de Naplouse, Bethléem et Ramallah. Ma première phase d'enquête s'est déroulée à Naplouse en deux temps : novembre 2012 et fin décembre 2012-début janvier 2013. Cette première étape a été marquée par un sentiment de malaise à l'idée de conduire des entretiens. Je n'avais jamais réalisé d'entretiens avant de débuter la thèse. Je n'étais pas convaincue par l'entretien, que je perçois comme un outil de recherche occidental. « *Je viens d'ailleurs et j'analyse l'espace à travers le prisme de repères construits dans un contexte économique, social, culturel, politique très différent* » (Bridonneau M., 2013 : 28). Percevant l'entretien comme un exercice obligé, j'ai préparé néanmoins ma grille d'entretien. Les habitants que j'allais devoir enquêter avaient subi pour certains la guerre de plein fouet. Interroger certaines de ces personnes signifiait pour eux se remémorer leurs douleurs, leurs peines, la perte d'un ou plusieurs proches, leur rappeler les destructions. Mes appréhensions seront fondées pour certains enquêtés, comme celui-ci qui interpelle l'amie qui m'accompagne : « *Elle nous fait rappeler nos douleurs* » (Entretien

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

n°22, vieille ville de Naplouse, décembre 2012. Il ne sera pas le seul à me le dire. J'ai culpabilisé à plusieurs reprises. « *Car enfin, qu'est-ce que faire du terrain, si ce n'est tirer les vers du nez – osons l'expression – à une population qui, à la fois, ne demande rien, et n'en aura jamais de bénéfice tangible ?* » (De La Soudière, 1988 : 5). J'étais véritablement mal à l'aise de noter sur mon carnet de terrain tout ce que me disait l'enquêté, mais je désirais retranscrire le plus fidèlement possible ses propos. Les questions sur l'armée, sur des proches blessés, tués, emprisonnés ont parfois entraîné des larmes de la part de certains enquêtés. Il était difficile de poursuivre le questionnaire, tant l'émotion suscitée était en décalage avec le déroulé des questions. Il a fallu renouer avec les traumas de la guerre pour certaines personnes interrogées. Plusieurs ne se souvenaient pas des dates. A l'exemple d'un enquêté à Naplouse qui a oublié la date exacte de la mort de son fils tué au cours de la seconde *Intifada*. Il se trompe d'abord d'année, puis me donne le mois mais ne sait plus le jour. D'autres personnes, en revanche, ont un détail qui les a marqué et se souviennent clairement des dates : *« La dernière fois que l'armée est venue chez nous c'était en 2008. Les soldats sont passés par les toits des maisons et sont entrés par les fenêtres de nos voisins dans notre maison. Je m'en rappelle très bien car je préparais une maquette pour un travail à l'université. L'armée nous a fait sortir de la maison et j'ai laissé la maquette sur le sol. L'armée l'a cassée* » (Entretien n°32, vieille ville de Naplouse, janvier 2013).

J'ai essayé de saisir et comprendre ces ellipses. Lorsque les réponses des enquêtés étaient confuses, j'ai veillé à poser des questions complémentaires pour confirmer les dates données et limiter les biais. J'ai fait ce que j'ai pu avec une culpabilité en toile de fond qui n'a perturbé que moi-même et mon travail d'enquête (De La Soudière M., 1988). Les entretiens ont été conduits à Ramallah et Bethléem en janvier 2014 dans le même état d'esprit. Les entretiens ont été effectués en arabe chez l'habitant, par prise de notes puis retranscrits par écrit. La grande majorité des habitants a été interviewée de manière aléatoire à domicile, quelques habitants m'ont été présentés par des personnes enquêtées, de manière à pouvoir m'entretenir avec des habitants dont les logements étaient différents (non rénovés, réhabilités, reconstruits…). En plus de l'anonymat des entretiens, j'ai fait attention à retirer les indications spatiales citées dans certains entretiens et j'ai fait le choix de ne pas localiser les enquêtés sur une carte à l'échelle de la parcelle, car je ne souhaite pas que mon travail puisse porter préjudice à l'un des enquêtés : « *Le géographe doit devenir conscient que ces renseignements, résultats de sa recherche, permettront à l'administration, aux dirigeants des banques, le cas échéant à l'armée…, bref au pouvoir, de mieux contrôler ces hommes et ces femmes qui ont*

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

été l'objet de ces investigations, de mieux les dominer, les spolier et, dans certains cas, de les écraser » (Lacoste Y., 2012 : 197).

J'ai interrogé le responsable du foyer familial ainsi qu'un membre plus jeune, de manière à obtenir différents points de vue sur les sujets abordés dans le questionnaire. En effet, certains responsables du foyer, âgés et parfois en mauvaise santé, ne fréquentent plus les espaces publics et ne sont pas au courant des projets en cours. Néanmoins, la majorité des entretiens a été réalisée avec des femmes, ce qui peut être expliqué par la répartition sexuée des rôles au sein des familles (les membres de sexe masculin sont souvent à l'extérieur la journée) et par l'évolution démographique de la vieille ville, en cours de vieillissement avec une forte proportion de veuves (un quart des enquêtés à Naplouse). En ce qui concerne la visite des logements des familles enquêtées, certaines m'ont fait visiter une partie de leur logement et d'autres leur intégralité. L'interaction avec le répondant était vive et il a fallu maintes fois recadrer le sujet car celui-ci a très souvent été interrompu par des pauses thé, un appel téléphonique, la diffusion d'une série turque à la télévision, la visite d'un proche, les enfants qui reviennent de l'école, la préparation du repas auquel j'étais parfois conviée… Ou encore la présentation d'objets réalisés par des enquêtées comme des vêtements réalisés au crochet, des objets brodés au point de croix, la confection de chapelets de perles… De même, j'étais rarement seule avec l'enquêté, des membres de la famille, des invités parfois ou des amis qui m'accompagnaient, intervenaient souvent lors de l'entretien. Cela a permis de collecter une richesse de points de vue et parfois d'enrichir les informations sur un sujet donné. Dans ce contexte, il m'est donc difficile d'évaluer la durée des entretiens qui a varié entre 45 minutes environ et plusieurs heures. Les extraits d'entretien sont présentés en italique en précisant le numéro de l'entretien, le lieu, le mois et l'année. Ces extraits sont en français, traduits directement de l'arabe ou de l'anglais. Certains des entretiens ont même été menés avec des Palestiniens francophones. J'ai opté pour des entretiens semi-directifs car je souhaitais donner la parole librement, afin d'écouter leur histoire personnelle, de découvrir un pan de leur vie, leur situation économique, leur vécu du conflit. J'ai été à plusieurs reprises interpellée par les enquêtés pour relayer à l'étranger les difficultés de leur quotidien nourri par l'oppression et l'enfermement. Certains m'ont prié d'intervenir en leur faveur auprès de diverses institutions palestiniennes et étrangères. « *Parle aux associations ou aux personnes qui veulent aider, dis-leur de nous aider à rénover cette maison* » (Entretien n°10, vieille ville de Bethléem, janvier 2014). Les entretiens conduits auprès des enquêtés posent donc la question du « *devenir de cette parole* » (Agier M., 2006).

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Je me suis appuyée grandement sur la grille d'entretien que Pauline Bosredon (2009) a conduite dans des quartiers du centre historique d'Alep, ayant pour idée, dans le futur, de croiser les résultats avec les centres historiques palestiniens. Les entretiens réalisés servent à dresser le profil de l'enquêté, le statut matrimonial, les trajectoires résidentielles (originaire de la vieille ville, d'un village ou d'une ville de Cisjordanie, de la Palestine mandataire (réfugié de 1948) ou d'un pays frontalier), les trajectoires scolaires et professionnelles. L'enquête sert à établir le statut d'occupation, la date d'installation dans le logement, le nombre d'occupants, la nature du logement et son histoire (modifications, destructions, travaux de réhabilitation). Je désirais connaître les attentes, les préoccupations, les indignations, les satisfactions des habitants. J'ai cherché à saisir l'attachement au quartier, le souhait de déménager, la relation des habitants avec les changements du quartier, comment ils perçoivent l'évolution des quartiers, l'arrivée de nouveaux voisins, le départ de voisins, les projets de réhabilitation, les nouveaux aménagements et comment ils utilisent ces derniers. L'enquête a servi à déterminer la perception des habitants de la vieille ville comme lieu de vie et comme espace patrimonial et à en savoir plus sur leurs pratiques culturelles. Les centres historiques des villes palestiniennes ayant été l'objet d'incursions de l'armée israélienne (de bombardements dans le cas de Naplouse) et d'affrontements avec les soldats, je voulais découvrir le lien des habitants avec leur vieille ville, leur attachement, pourquoi ils restaient dans la vieille ville qui a été plusieurs fois visée par l'armée israélienne, leur « *capacité à résister en habitant* » (Giroud M., 2007 : 138). Je voulais savoir si les habitants sont impliqués dans le processus de réhabilitation et de quelle manière. In fine, ces enquêtes devaient me permettre de savoir qui habite la vieille ville et d'évaluer la perception des habitants de la vieille ville comme lieu de vie et comme espace patrimonial.

En ce qui concerne le déroulement de l'entretien à Naplouse, après avoir testé sur un échantillon de cinq enquêtés, j'ai cessé de poser la question sur la religion de l'enquêté et sa fréquentation du lieu de culte car les interrogés étaient tous issus de familles musulmanes. Les chrétiens ont quitté la vieille ville pour s'installer à Naplouse dans le quartier huppé de Rafidia ou bien ont émigré à l'étranger[78]. Les Samaritains ont quitté la vieille ville dans les années 1950[79], pour s'établir d'abord dans un autre quartier de la ville, puis sur le sommet du Mont Garizim à partir de la première *Intifada* en 1987. De même, j'ai cessé d'interroger sur la

[78] Entretien avec deux institutrices chrétiennes dans la vieille ville de Naplouse en décembre 2012
[79] Josselin Brémaud, Le village des Samaritains, Mashallahnews, 22/08/2014.
En ligne : http://mashallahnews.com/news/le-village-des-samaritains/

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

valeur du bien et s'il y avait un projet commercial voire touristique pour leur maison, car ce n'est pas du tout d'actualité pour les habitants de Naplouse, Ramallah et Bethléem. Enfin, les questions sur les aménités ont conduit à des réponses similaires, redondantes, que j'ai parfois outrepassées. En effet, les logements de la vieille ville de Naplouse disposent tous d'un raccordement aux égouts. De plus, les logements de la vieille ville bénéficient d'un accès quotidien à l'eau courante alors que, dans les autres quartiers de Naplouse, l'eau courante est restreinte avec une distribution hebdomadaire. Les logements disposent tous d'une cuisine et d'une salle de bain (même sommaire) et d'un ou deux réservoirs d'eau, qui sont des containers en plastique stockant l'eau courante et qui sont localisés soit sur les toits des habitations soit dans l'escalier conduisant aux logements si l'espace le permet. Les entretiens sont devenus une clé d'entrée qui me permettait d'« *entrer dans la ville* » (Agier, 2004 : 19). Une clé d'entrée dans les logements des habitants des vieilles villes de Naplouse, Bethléem et Ramallah où j'ai découvert à la fois une géographie de l'intime, de la guerre et de l'histoire.

L'état de l'art ayant révélé un manque d'informations sur les villes palestiniennes, nous avons choisi de confronter les centres historiques de Naplouse, Bethléem et Ramallah qui représentent trois cas typés par leur taille, leur centralité, leurs valeurs et leurs fonctions. L'enquête « Trajectoires biographiques, perceptions patrimoniales et pratiques culturelles » a reposé sur :

- 47 entretiens auprès des habitants des six quartiers de la vieille ville de Naplouse. La conduite des entretiens a été possible avec tous les enquêtés ciblés, exceptée une famille parmi les plus aisées de Naplouse habitant encore la vieille ville, qui m'a refusé l'entrée ;
- 5 entretiens auprès des habitants de la vieille ville de Ramallah ;
- 10 entretiens auprès des habitants de la vieille ville de Bethléem.

Le déséquilibre entre le nombre d'enquêtés s'explique par la superficie et la population de ces vieilles villes[80] dont Naplouse est la plus importante (12 000 hab), suivie de Bethléem (1 500 hab.) et de Ramallah (1 000 hab.).

Une dizaine d'entretiens a aussi été conduite auprès d'habitants de ces trois villes sur des questions plus générales (coût de la vie, politique, transports, religion, etc.).

[80] Les données avancées proviennent de la Welfare Association pour Naplouse, d'un entretien avec l'architecte du CCHP à Bethléem et de l'urbaniste de la ville de Ramallah.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

- **Des entretiens avec les acteurs de l'intervention urbaine, patrimoniale, touristique et culturelle**

Tout au long de la recherche, un temps a été consacré pour identifier et interviewer une série d'acteurs impliqués dans l'intervention urbaine, patrimoniale, culturelle et touristique. La diversité des entretiens devait permettre d'abord de connaître les statuts de chaque acteur (publics, associatifs et privés), leurs origines (Palestiniens et internationaux), leurs échelles d'intervention et leurs stratégies. Puis à travers l'analyse des stratégies et des actions menées par ces acteurs, il s'agissait de comprendre les enjeux qui sous-tendent ces stratégies et de confronter l'espace vécu avec les perceptions de ces acteurs et de saisir les enjeux des espaces étudiés à travers l'analyse du jeu des acteurs. Il s'agissait de mettre en évidence des rapports conflictuels ou consensuels et aussi de s'interroger sur la place que ce jeu d'acteur laisse à la participation des habitants. Dans ce but, des entretiens et parfois des visites guidées ont été réalisés avec :

- Les acteurs (institutionnels et ONG) en charge de la réhabilitation des vieilles villes de Naplouse (Municipalité), Ramallah (Municipalité, Riwaq), Jérusalem (Welfare Association), Bethléem (Center for Cultural Heritage Preservation) et Hébron (Hebron Rehabilitation Committee).
- Les responsables et les techniciens palestiniens et étrangers mettant en œuvre des projets comme le projet de développement économique et touristique du caravansérail de Khan Al-Wakala à Naplouse, le projet culturel et touristique du Musée Al-Bad à Bethléem, le projet de révision du schéma directeur d'aménagement de la ville de Naplouse, le projet de classement de la vieille ville de Naplouse sur la Liste du patrimoine mondial l'Unesco…
- Les acteurs impliqués dans le champ socioculturel, culturel et artistique (en arabe, en anglais et en français) de manière à appréhender le paysage socioculturel. Des entretiens ont été conduits auprès d'artistes, bénévoles, personnels associatifs, élus, techniciens en charge de la culture dans les ministères et les municipalités, responsables de centre de formation artistique, de structures de résidence artistiques et de musées.

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

2.2/ Le choix des villes étudiées : trois centres historiques en voie de reconquête

La ville palestinienne, qui maille un territoire ayant très peu de cohérence physique, a une triple fonction (administrative, religieuse et commerciale). Trois villes ont été retenues dans cette recherche pour leurs caractéristiques urbaines et patrimoniales. L'intérêt de cette mise en regard se justifie par des acteurs, des enjeux, des opérations de réhabilitation et des résultats distincts d'une ville à l'autre.

2.2.1/ Naplouse, le réveil d'une vieille cité commerçante

Naplouse, située au Nord de la Cisjordanie à une altitude de 550 m, s'étire le long de la vallée dominée par les monts Obal (940 m) et Garizim (880 m). Deuxième plus grande ville de Cisjordanie avec ses 126 132 habitants (PCBS, 2007), elle est aussi la capitale du gouvernorat de Naplouse. La ville est située à 66 km de Jérusalem et à 42 km de la côte méditerranéenne.Le premier établissement connu remonte aux Cananéens qui établissent la ville de Shechem en 3 000 avant Jésus-Christ dans, ce qui est de nos jours le quartier de Tel Balata à l'Est de la ville actuelle et où les ruines du palais et d'un temple sont encore observables. En 304 avant J.C, Alexandre le Grand ordonne la construction d'un temple sur le Mont Garizim où vivent les Samaritains. Les Romains occupent la ville en 67 (avant J.-C), puis la détruisent et fondent en 72 Flavia Neapolis à quatre kilomètres de Shechem. Sous le règne de l'Empereur Justinien, les Samaritains se rebellent contre les Romains. Ces derniers construisent alors une muraille autour de la ville (Welfare Association, 2012). Sur la mosaïque de Madaba[81] est représentée la ville fortifiée de Neapolis avec d'une part, le Cardo, le temple et l'amphithéâtre et d'autre part la muraille qui ceint alors la ville avec une porte d'entrée à l'est et une autre à l'ouest (Arafat N., 2012). La ville a ensuite été façonnée par la présence successive des Byzantins en 324, des Arabes en 636, des Croisés en 1100, des Ayyoubides qui reprennent son contrôle en 1187, puis des Mamelouks en 1260 et des Ottomans en 1517 : « *The city weaves together the vestiges of Roman planning with the organic and spontaneous development of the Islamic Period* » (Welfare Association, 2012 : 53). S'ensuit la présence des Britanniques en 1918, des Jordaniens en 1950 et des Israéliens en 1967. L'Autorité palestinienne prend le contrôle de la ville en 1994. La vieille ville a conservé sa trame urbaine romaine avec sa forme longitudinale qui s'étend d'est en ouest où

[81] La mosaïque de Madaba visible à l'intérieur de l'église de Madaba en Jordanie date de 375 avant J-C.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

vienne se greffer un dédale de rues et d'allées. La Grande Mosquée a été construite sur le temple romain dont les piliers originels forment la salle de prière. L'amphithéâtre romain susbiste dans le quartier de Ras el-Ein. Pendant la période ottomane, Naplouse est un carrefour commercial et caravanier prospère. Plusieurs caravansérails accueillent les marchands de passage. Naplouse est à cette période un important producteur de savons exportés dans tout l'Empire, plus d'une trentaine de savonneries sont alors présentes dans la vieille ville (Bontemps V., 2009 ; Bontemps V., 2011).

Les frontières de la ville s'étendent en 1944 avec l'urbanisation qui débute sur les versants des monts Garizim et Obal. En 1948, les autorités britanniques approuvent un Master plan pour la ville dont la superficie est alors de 11,35 km² (Welfare Association, 2012). Naplouse connaît une forte croissance urbaine et le tissu urbain dense s'étale dans la vallée d'est en ouest et le long des pentes des monts Obal et Garizim, malgré le risque sismique important[82]. La ville s'est agrandie par vagues successives de manière radiocentrique autour du centre historique qui bénéficie d'une position géographique centrale. En 1963, les autorités jordaniennes dressent un plan d'occupation des sols décrétant un développement à la fois vers l'ouest, l'est et le nord, de manière à inclure les camps de réfugiés d'Askar et Balata établis à l'est et les villages de Rafidia et Tayeh situés à l'ouest. Le troisième camp de réfugiés de Ein Beit Al-Ma, implanté à l'ouest de la ville, est intégré dans les années qui suivent. Cependant, l'extension urbaine de la ville est freinée par l'établissement de colonies israéliennes établies aux limites communales de la ville de Naplouse (Fig. 15). Une base militaire israélienne est implantée sur le Mont Obal (au nord de la ville) et la colonie israélienne de Brakha est localisée sur la crête sud du mont Garizim (au sud de la ville). Le versant sud de Naplouse est marqué par la présence du campement militaire de Huwara et le *checkpoint* de Huwara en fonctionnement de 2000 à 2009. Les colonies présentes dans le versant sud dessinent un croissant de lune qui s'étend d'est en ouest, avec l'implantation successive de colonies (Qedumim à l'ouest de Naplouse en 1975, Elon Moreh à l'est de la ville en 1979 et Brakha en 1983). Avec l'occupation de la Cisjordanie en 1967, les autorités israéliennes suivent le Master plan Jordanien jusqu'en 1986, date à laquelle elles autorisent le développement de la ville vers le nord-est pour intégrer le village d'Asserah Shimaliyye, vers le nord-ouest pour inclure la Route d'Haïfa et le secteur résidentiel d'Al-Muhandisin, et enfin vers l'ouest pour intégrer la Route de Jérusalem (Welfare Association, 2012). Naplouse connut sous cette

[82] Naplouse a connu plusieurs tremblements de terre dévastateurs aux dates suivantes : 1153, 1189, 1201, 1836 et 1927 (Welfare Association, 2012).

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

période un développement vertical sur les pentes faute de terrains disponibles à la construction autorisés par les autorités israéliennes (Welfare Association, 2012). Dans la vieille ville, certains bâtiments historiques furent détruits pour laisser place à des bâtiments à usage commercial et résidentiel.

Figure 15 : Evolution de l'urbanisation de la ville de Naplouse

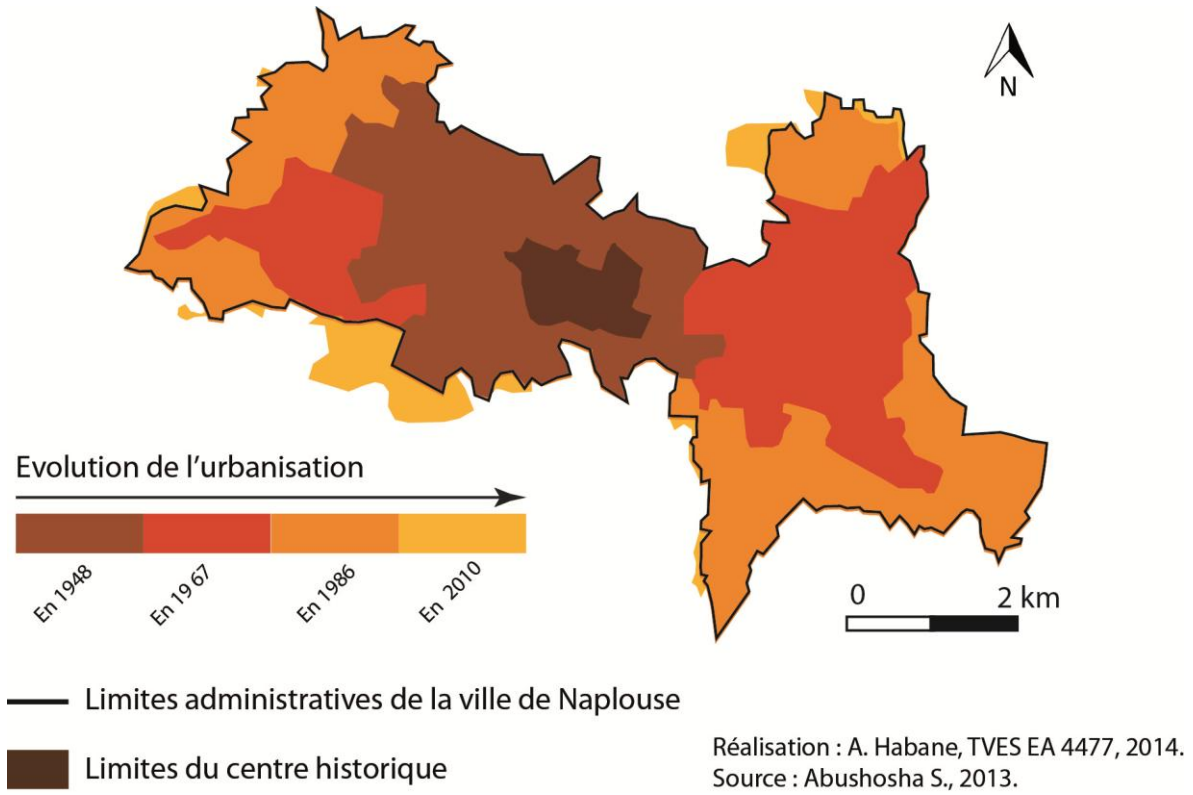

Avec le déclenchement de la première *Intifada*, la dynamique de construction s'arrête quasiment compte-tenu de la situation politique (couvre-feux, affrontements) et de ses répercussions économiques. La seconde *Intifada* débutée en 2000, conduit au blocus de la ville de Naplouse provoquant une paralysie de l'économie et un nouveau ralentissement de la construction. Plusieurs *checkpoints* ceinturent alors la ville dont celui de *Huwwara* qui contrôla drastiquement les entrées et sorties de la ville de 2000 à 2009. De même, plusieurs invasions de l'armée israélienne entraînent un grand nombre de destructions du patrimoine historique de la vieille ville.

© 2015 Tous droits réservés.
doc.univ-lille1.fr

Un projet de planification de développement de la ville a été préparé en 1995, entériné en 1996 et amendé dix années plus tard en 2006. Avec ce plan, la superficie de la ville triple, passant de 836,5 ha en 1945 à 2 860 ha en 2006 (Welfare Association, 2012). Aujourd'hui, l'évolution de l'urbanisation de la ville n'a cessé de croître et a franchi les limites de Naplouse. Dans le futur, les frontières de la ville s'étendront vers l'ouest compte tenu de la topographie et qu'une partie des terrains situés à l'est de la ville se trouve en zone C (Abushosha, S., 2013). « *Cette partie, selon l'analyse de la souveraineté territoriale et les découpages politiques, représente 499 ha de la surface totale de la ville qui en compte 2889 ha. Ainsi sur 17 % de la ville, le maire n'a aucune compétence en matière d'urbanisme. En mai 2011, le maire de Naplouse que nous avons interrogé, a bien précisé que la ville de demain s'étendrait à l'ouest, soit sous forme d'un étalement urbain soit par la construction d'une ville nouvelle* » (Abushosha, S., 2013 : 88).

Aujourd'hui, Naplouse est une ville patrimoniale dont la surface actuelle est de 2 889 ha pour un centre historique de 37 ha. Elle abrite près de 12 500 habitants (PCBS, 2007). La vieille ville s'étend le long d'un axe est-ouest de la Grande Mosquée à l'est à la Mosquée Al-Khader. Elle est délimitée au sud par le quartier de Ras Al-Ein et au nord par le rond-point des Martyrs, point névralgique de l'activité économique et politique de la ville[83]. Ce dernier fait face à un imposant centre commercial de plusieurs étages qui démarque un nouveau quartier, aux larges avenues et aux boutiques soignées. Le centre historique de Naplouse comprend six quartiers (Fig. 16) : Al-Gharb, Al-Yasmina, Al-Qarioun, Al-Aqaba, Al-Qasaria et Al-Habala. Des sous-quartiers regroupaient autrefois des habitants d'une même religion, comme c'est le cas des Samaritains qui vivaient dans le sous-quartier « d'Al-Sumara », dans le quartier d'Al-Yasmina, ou bien des habitants d'une même profession vivant dans les quartiers d'Al-Qasaba et d'Al-Qasaria (Welfare Association, 2012).D'après l'étude conduite par la Welfare Association menée de 2007 à 2011, 4 032 bâtiments ont été recensés dans la vieille ville lors d'une enquête en 2009. Les deux usages principaux sont l'usage commercial (36,1 %) et résidentiel (36 %). L'usage industriel et artisanal représente 5 %. La vieille ville arabe a toujours été un tissu urbain mixte où coexistaient les fonctions résidentielles, commerciales et industrielles (Bosredon P., 2009). Cependant, les activités commerciales, industrielles et artisanales nombreuses dans le centre historique à Naplouse exercent une pression sur l'habitat : certains bâtiments historiques accueillent des ateliers de fabrication de produits

[83] C'est au pied du centre commercial où se trouve le rond point des martyrs que se déroulent un certain nombre de manifestations politiques.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

divers (confiseries ou pâtisseries), activités qui ne sont pas adaptées à ces bâtiments. Les bâtiments totalement et partiellement inoccupés représentent 10,8 %, ce qui offre des possibilités pour de futurs projets urbains. Parmi ces bâtiments, 2 693 datent de la période ottomane. D'après cette même étude, 190 (soit 4,7 %) ont été reconnus comme patrimoine monumental. Ils regroupent des mosquées, des églises, des hammams, des savonneries… Le *hosh* est un complexe résidentiel traditionnel composé de plusieurs unités d'habitation indépendantes autour d'une cour centrale. A l'origine, ces unités logeaient les membres d'une famille élargie ou d'un seul clan. Il y a 78 *hoshs* dans la vieille ville de Naplouse répartis dans quatre des six quartiers de la ville (Fig. 17). L'une des particularités des *hoshs* à Naplouse est que certains sont accessibles par un couloir couvert (Abushosha S., 2013).

Figure 16 : Quartier de la vieille ville de Naplouse

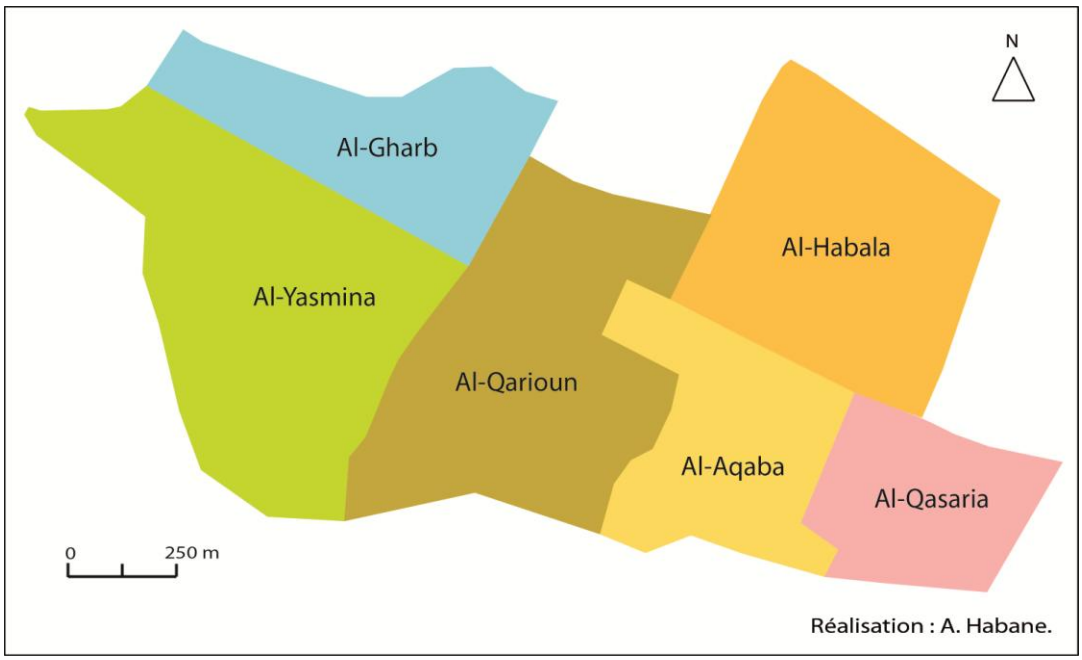

Figure 17 : Répartition du nombre de hoshs par quartier

Quartier	Nombre de hoshs
Al-Yasmina	23
Al-Gharb	21
Al-Qarioun	14
Al-Habala	1

Source : Welfare Association, 2012.

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

Deux axes majeurs piétonniers, la rue Al-Nasser et la rue Al-Souq, orientés est-ouest, traversent la vieille ville et délimitent la zone commerciale qui s'étend est-ouest. La rue Al-Souq débute à l'est de la vieille ville par le marché aux légumes à l'air libre, sur la place en face de la Grande Mosquée, puis la rue se prolonge vers l'ouest avec le souq traditionnel, le marché Al-Sultan qui inclut le marché du textile, le marché d'Al-Jadida. Ce secteur de la vieille ville est animé et encombré de manière journalière par les badauds venus faire leurs courses. A proximité de ces souks, on trouve à l'ouest de la rue Al-Souq, le Khan (caravansérail) Al-Wakala réhabilité et reconverti en *guest house* depuis 2012.

La vieille ville de Naplouse est en cours de valorisation depuis 1994, date à laquelle, la Municipalité a mis en place plusieurs actions de réhabilitation (assainissement, pavage des rues, restauration d'édifices historiques…), relayées par les efforts d'autres acteurs.

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

2.2.2/Bethléem, la religieuse et touristique

La ville de Bethléem est localisée à 10 km au sud de Jérusalem à une altitude de 772 m. Elle abrite 25 266 habitants (PCBS, 2007). Elle fut établie par les Cananéens près de 2000 avant J-C sous le nom de Beit Eilo lahama qui signifie « la maison du dieu lahama », dieu de la nourriture et de la subsistance. La référence à la nourriture s'est maintenue dans la dénomination de Bethléem en langue araméenne qui renvoie à « la maison du pain » et en arabe à « la maison de la viande » (ARIJ, 2010). Le premier établissement humain est situé à l'est de la colline qui abrite l'église de la Nativité[84], une des églises les plus anciennes au monde, construite par Constantin au IVe siècle au-dessus de la grotte où serait né Jésus. En 529, les Samaritains de Naplouse détruisent ce qui forme le village et, à partir de 531, Justinien fait restaurer la basilique et construire des églises et des monastères. En 638, le calife Omar vient prier dans la basilique. Bethléem demeure pendant plusieurs siècles un petit village situé sur une crête rocheuse. Le village fut plusieurs fois détruit (par les musulmans à l'approche des Croisés au XIème siècle, par les Mamelouks, par le sultan Selim 1er), puis reconstruit. L'absence de rempart favorisa une urbanisation dense et défensive à l'intérieur des quartiers (Weill-Rochant C., 1997). Au fil des siècles, des habitations se développent le long de deux rues principales et parallèles à la ligne de crête, débouchant sur l'église de la Nativité (Weill-Rochant C., 1997). Le tracé d'une de ces rues correspond à la « rue de l'étoile » qui relie Jérusalem à l'église de la Nativité. A la fin du XIXe siècle, les missionnaires s'établissent dans Bethléem en créant des églises, des couvents, des écoles, un hôpital… Ces institutions se démarquent dans le paysage urbain par leur superficie importante et par leur architecture monumentale.

Suite aux accords d'Oslo II de 1995, la ville de Bethléem est rendue par les autorités israéliennes à l'Autorité palestinienne le 21 décembre 1995. La ville est depuis divisée en deux zones sous juridictions différentes : une zone A d'une superficie de 600,7 ha (56,6 %) et une zone C d'une superficie de 460,3 ha (43,4 %) qui recouvre principalement des terrains agricoles, des espaces ouverts et des îlots urbains (ARIJ, 2010). L'occupation israélienne a laissé ses marques dans le paysage urbain avec la présence d'un mur de 8 m de hauteur dans le secteur nord de Bethléem. Ce mur scinde la partie nord de la limite communale de la ville

[84] L'église de la Nativité est la propriété de l'Église grecque orthodoxe, de la custodie de Terre sainte et de l'Église arménienne, conformément au Statu quo sur les lieux saints (1852). Le couvent arménien appartient au Patriarcat arménien, l'église grecque orthodoxe au Patriarcat grec orthodoxe et l'église de Sainte-Catherine avec le couvent catholique à la custodie de Terre sainte.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

où se sont développées les colonies israéliennes de Gilo et Har Homa, coupant ainsi la liaison historique avec Jérusalem (Fig. 18). L'agglomération de Bethléem[85] est formée par les villes mitoyennes de Beit Sahour (12 367 hab.) à l'est et Beit Jala (11 758 hab.) à l'ouest. Ces trois villes sont un haut lieu de pèlerinage et de tourisme où affluent des pèlerins et des touristes du monde entier pour se recueillir ou visiter entre autres l'église de la Nativité, la Grotte du lait et le tombeau de Rachel à Bethléem, le champ du Berger à Beit Sahour et les églises de Beit Jala. Le paysage de l'agglomération est marqué par sa forte densité d'immeubles de 7 à 8 étages en moyenne, dont beaucoup sont des hôtels, par de belles demeures bourgeoises de la fin du XIXe siècle mais surtout par d'imposants et somptueux édifices historiques construits par les missionnaires à partir de la fin du XIXe siècle, qui se démarquent tant par leur superficie, que leur architecture monumentale : églises, couvents, écoles, orphelinats). La ville de Bethléem compte à elle seule, 14 églises et 7 mosquées (ARIJ, 2010). La planification urbaine se fait à l'échelle intercommunale.

Le centre historique (Fig. 19) correspondant au village historique est dense et composé d'une architecture qui date du XVIIIe siècle. Il est composé de sept quartiers historiques qui se sont établis successivement à partir du XVe siècle (Giacaman H., 1997) par le groupement des habitations de membres d'une même famille: le quartier Anatreh (XVe) fut habité par des grecs orthodoxes ; le quartier Najajreh (XVIIe), décomposé en sous-quartiers, logeait des arabes chrétiens venus du sud de l'Arabie au XVIe siècle, dans le sous-quartier des Morcos, et des Arméniens dans le sous-quartier des Ghata-Brak ; le quartier Farahieh (XVIIe) fut érigé par des descendants de Farah ; le quartier Fawagreh (XVIIIe) fut construit par des musulmans ; le quartier Hrezat fut édifié par les Syriaques, le quartier Tarajmeh fut bâti par des Italiens qui étaient traducteurs auprès des Franciscains ; et enfin, il y eut le quartier Kawaseh. Aujourd'hui, certains noms de ces quartiers sont encore connus des habitants de Bethléem, mais la délimitation précise de ces quartiers n'est pas arrêtée[86]. Les habitants que nous avons enquêtés ne font d'ailleurs pas référence au quartier mais à la rue où ils habitent. La vieille ville forme une belle unité architecturale à base de pierre calcaire blanche et jaune. La majorité des bâtiments possède un étage et les trois usages principaux rez-de-chaussée sont l'usage religieux (13 %), commercial (18 %) et résidentiel (31 %). Parmi, les activités commerciales, on relève les boutiques et les ateliers de fabrication et de vente de souvenirs à base de bois d'olivier.

[85] La Municipalité de Bethléem fut fondée sous l'Empire ottoman en 1872.
[86] Entretien avec une architecte du Centre pour la préservation du patrimoine culturelà Bethléem en avril 2014.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Figure 18 : Limites de la commune de Bethléem

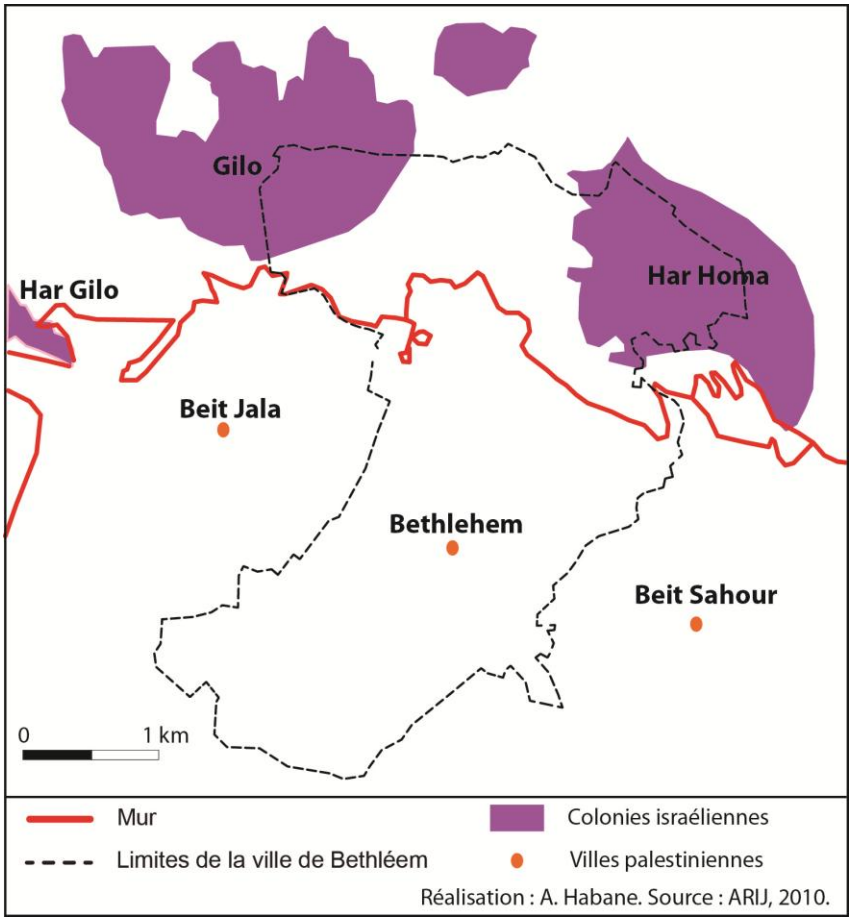

Figure 19 : Vue sur la vieille ville de Bethléem

Source : A. Habane, 2014.

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

2.2.3/ Ramallah, la moderne en quête de ses racines

Ramallah est située à une dizaine de kilomètres au nord de Jérusalem et compte une population de 30 453 habitants[87]. Shaheen N. (1992) rapporte que Ramallah est née d'une dispute[88] au XVIe siècle. Ramallah est un village jusqu'en 1908, date à laquelle l'Empire Ottoman en fait son centre administratif. Centre politique et décisionnel depuis les accords d'Oslo, la ville est le siège des ministères, des représentations étrangères et de nombreuses ONG. Ramallah connaît un développement urbain et architectural, du fait entre autres de nombreux investissements de la part des *returnees*, Palestiniens exilés à l'étranger et revenus pour reconstruire leur pays après les accords d'Oslo (1993). *« Leur présence s'est alors traduite dans le bâti par l'érection de villas et le développement d'activités commerciales de loisir du type cafés et restaurant* » (Picaudou et Rivoal, 2006 : 223). Le paysage du centre ville d'Al-Manara témoigne de ces investissements et changements économiques inscrits par les activités administratives, commerciales et immobilières. Il est composé d'immeubles des années cinquante et soixante, de deux à quatre étages, dont les rez-de-chaussée constituent une suite de commerces ininterrompue, colorée, sans cesse animée par la foule. Le reste de la ville se caractérise par sa forte densité d'immeubles résidentiels de 7 à 8 étages en moyenne (Fig. 21). Certains gratte-ciels situés sur le sommet des collines accueillent des centres commerciaux et des bureaux (Fig. 21).

A partir des années 1960, le développement de la ville (Fig. 20) s'est dans un premier temps opéré vers le sud de la ville et timidement vers le nord. A partir de la fin des années 1970,

[87] Prévisions du Palestinian Central Bureau of Statistics (PCBS) pour 2011 à partir du recensement de 2007 qui dénombrait 27 092 habitants à Ramallah.

[88] D'après Shaheen N. (1992), l'histoire orale raconte que deux frères chrétiens Rashed et Sabra Haddad vivaient à Karak à l'Est du Jourdain. Un jour, alors que l'émir musulman Ibn Kaysoom est l'hôte de Sabra Haddad, celui-ci s'enquiert de la naissance de la fille de Sabra. L'émir la demande alors pour son fils. Sabra accepte par politesse, ne pensant pas que la demande est sérieuse compte-tenu des divergences religieuses. Lorsque la fille est en âge de se marier, l'émir envoie une délégation auprès de Sabra pour venir demander sa main. Sabra refuse et une querelle éclate entre les deux tribus. L'émir tue en représailles deux fils de Sabra, menace de tuer sa famille entière et de prendre par force sa fille. Sabra feint d'accepter de donner sa fille au fils de l'émir et un repas est organisé au cours duquel Sabra et ses hommes tuent tous les invités mâles, dont le fils de l'émir. Sabra et son frère Rashed fuient alors vers la Palestine. Après être passés à Halhoul près d'Hébron et Beit Jala près de Bethléem, ils fondent le village de Ramallah (Shaheen N., 1992). Le village aurait été fondé entre 1553 et 1562 (Shaheen N., 1992). N. Shaheen (1992) a exploité les données de cinq recensements établis par les Ottomans entre 1525 et 1596 dans l'objectif de collecter des taxes auprès des habitants. En 1525, date du premier recensement, Ramallah est mentionné comme un secteur cultivé mais inhabité. En 1538, lors du deuxième recensement, 4 familles musulmanes sont comptabilisées. En 1553, le troisième recensement fait état de 6 familles. En 1562, le quatrième recensement établit la présence de 63 familles chrétiennes, 8 chrétiens célibataires considérés comme trop vieux pour payer des taxes et 10 familles musulmanes. L'arrivée des chrétiens à Ramallah serait celle de Rashed et Sabra Haddad et de leurs familles. Enfin, le cinquième recensement en 1596 dresse 71 familles chrétiennes et 9 familles musulmanes.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

l'urbanisation s'étend à la fois vers le sud et le nord. Enfin, depuis le milieu des années 1990, l'urbanisation se fait exclusivement vers le nord de la ville notamment parce que le développement urbain est bloqué par la présence de colonies israéliennes qui ceinturent l'agglomération. Avec 84 188 habitants en 2007[89], l'agglomération Ramallah-Al Bireh-Beitunia n'est que la troisième de Cisjordanie, après les villes d'Hébron (166 063) et Naplouse (134 116). Une Stratégie de Développement Urbain (SDV)[90] pour former l'agglomération Ramallah, Al-Bireh et Betunia a été préparée à partir de 2005 mais la mise en œuvre de certains axes de la SDV a été avortée en 2007 faute de financements, son lancement ayant coïncidé avec le retrait des bailleurs de fonds à la suite des élections remportées par le Hamas.

La vieille ville de Ramallah qui est au cœur de notre questionnement correspond, dans ses délimitations, au village originel établi sur une colline à l'est de l'hypercentre actuel d'Al-Manara[91]. Elle héberge 208 bâtiments historiques (Riwaq, 2011) qui forment un ensemble vernaculaire composé d'une architecture de la période ottomane (19ème et 20ème siècles) et d'une architecture de style colonial correspondant à la période du mandat britannique. 67 % des maisons de la vieille ville ne comportent qu'un seul niveau. Le paysage de la vieille ville est ainsi distinct du reste de la ville (Fig. 22). Il est aussi caractérisé par des murs délimitant les unités d'habitations et des extensions rajoutées en bordure des rues (Fig. 23). La végétation, omniprésente, participe également à l'identification de ce paysage. Elle se manifeste sur les limites extérieures de la vieille ville par des jardins qui cernent les maisons et, à l'intérieur de la vieille ville, elle émerge derrière les murs et à leurs pieds. Le centre historique de Ramallah se caractérise par un bâti à vocation essentiellement résidentielle. Même si quelques friches et espaces non bâtis créent des respirations dans le tissu urbain, seuls 5 à 10 % des bâtiments y sont inoccupés[92]. Selon le Responsable du service

[89] L'agglomération de Ramallah qui rassemble les villes d'Al-Bireh et Beitunia abritait 84 188 habitants selon le recensement de 2007 du Palestinian Central Bureau of Statistics (PCBS 2007). Les prévisions annonçaient un nombre de 94 734 habitants pour 2011.

[90] Le SDV a été réalisé grâce au soutien financier de l'Alliance des villes (250 000 dollars) et à la mise en œuvre par la GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit). Les principaux thèmes retenus sont : le développement d'un plan d'urbanisme pour les trois communes, le renforcement de la législation, l'institutionnalisation de la coopération entre les trois conseils municipaux, la création d'un conseil municipal conjoint pour le développement, la protection des sites historiques et la réalisation d'équipements culturels et sociaux au travers des trois villes en partenariat avec des organisations communautaires. Source : Rapport sur les Stratégies de Développement Urbain en Méditerranée - Contexte, Enjeux et Perspectives, Conférence « Stratégies de développement urbain en Méditerranée, Barcelona, 14-15/03/2011 », 133 p.

[91] Le quartier d'Al-Manara est matérialisé par le rond point des cinq lions qui représentent les cinq fils de Rashed Haddad dont nous avons rapporté l'histoire précédemment.

[92] Entretien avec le Responsable du Service Urbanisme de la Municipalité de Ramallah en août 2012.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

urbanisme[93], les habitants de la vieille ville ont des revenus en dessous de la moyenne de la ville et sont majoritairement locataires. La faiblesse des revenus constituerait un frein à leur mobilité résidentielle, bloquant la mise sur le marché de ces logements. Cette particularité permettrait à la vieille ville d'être physiquement conservée face à la pression foncière.

Figure 20 : Évolution de l'urbanisation de la ville de Ramallah

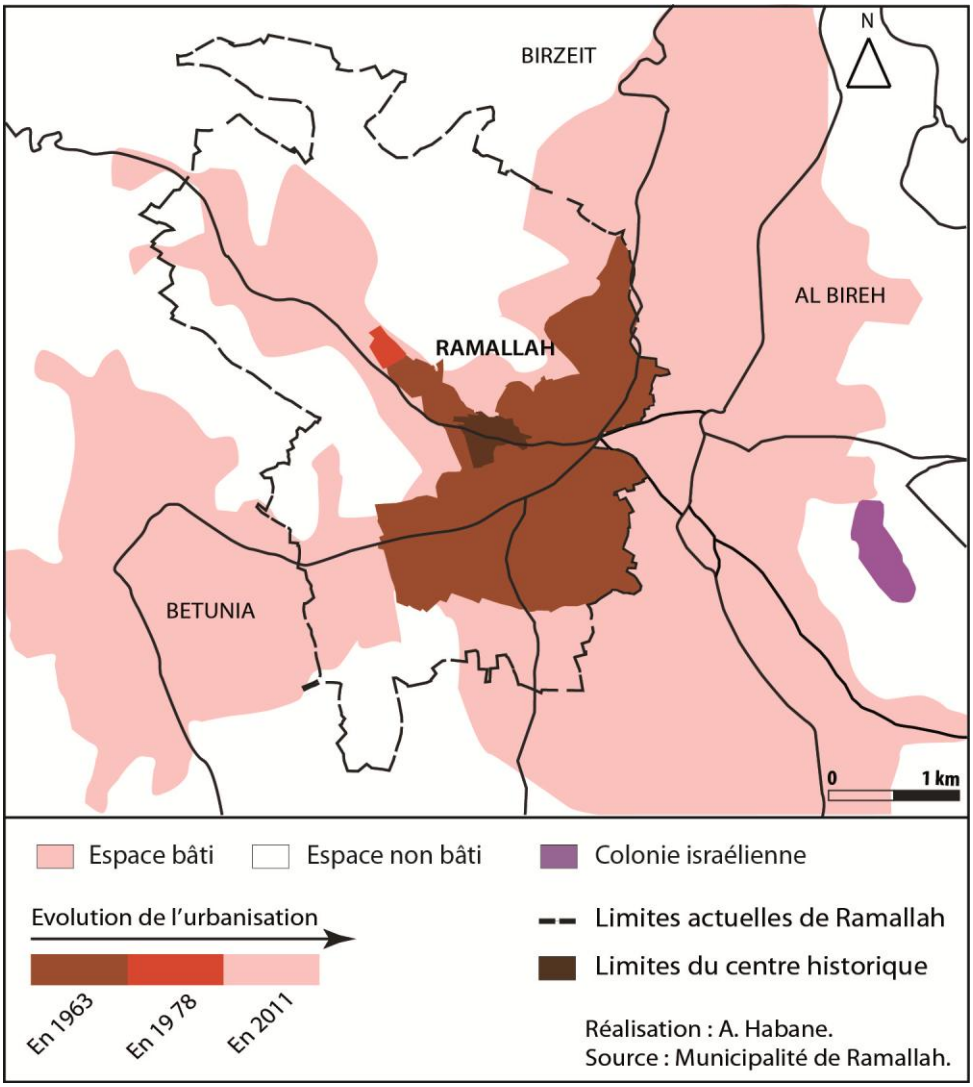

[93] *Ibid.*

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

Figure 21 : Densification du paysage de Ramallah

(A. Habane, 2011)

Figure 22 : Bâtiments historiques du centre historique de Ramallah

(A. Habane, 2012)

Figure 23 : Extension en dur d'un bâtiment historique dans la vieille ville de Ramallah

(A. Habane, 2011)

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

Conclusion chapitre 2

Ce deuxième chapitre a permis d'exposer la problématique et les hypothèses de recherche, de poser le cadre méthodologique et de rappeler comment nous avons procédé pour mener notre recherche doctorale. Notre approche théorique a été couplée par un travail de terrain dont nous avons énoncé les difficultés. L'occupation israélienne et ses effets sur les Territoires palestiniens, la manière dont j'ai été perçue par les Palestiniens et les Israéliens, la manière de me présenter ont influencé le déroulement et le recueil de données sur le terrain. Nous avons choisi de nous focaliser dans cette recherche sur les villes palestiniennes, qui sont des espaces urbains propices à l'analyse des recompositions spatiales, sociales et politiques. L'ambition de cette thèse est résolument de contribuer à une meilleure connaissance des transformations en cours dans les centres historiques palestiniens par l'étude des processus de patrimonialisation à l'œuvre, de la valorisation patrimoniale et du développement de lieux culturels et artistiques à travers trois cas d'étude : Naplouse, Bethléem et Ramallah, dont avons donné quelques éléments historiques et présenté le développement urbain. L'objectif est d'évaluer les nouvelles valeurs associées aux centres historiques palestiniens en cours de revalorisation. Les rapports sociaux seront appréhendés à partir de leur dimension spatiale : il s'agira d'une part de se pencher sur les pratiques, les motivations, les perceptions, les stratégies et les actions des acteurs Palestiniens et internationaux impliqués dans le processus de patrimonialisation des centres anciens palestiniens, d'autre part, d'analyser des stratégies et des actions menées par ces acteurs et de saisir les enjeux des espaces étudiés à travers l'analyse du jeu d'acteurs. La résilience territoriale nous servira de grille de lecture. Nous montrerons comment les processus de patrimonialisation des centres anciens participent à de nouvelles trajectoires de développement afin d'assurer la pérennité du système territorial palestinien.

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

CONCLUSION DE LA PARTIE 1

Cette première partie a eu pour objectif de présenter notre cadre théorique et méthodologique ainsi que notre posture de recherche qui s'inscrit à la croisée de l'aménagement et de l'urbanisme, de la géographie sociale et de la géopolitique. Soumis à l'occupation israélienne depuis près d'un demi-siècle, les Territoires palestiniens subissent de multiples perturbations et pressions. Les autorités israéliennes ont procédé, au fil des années, au détournement partiel ou total, temporaire ou permanent des ressources naturelles, financières, sociales et politiques palestiniennes. A cela s'ajoute une vulnérabilité causée par l'enfermement et la fragmentation du territoire. L'occupation maintient le système territorial palestinien dans un « *équilibre instable en perpétuel mouvement* » (Liefooghe C., 2012 : 23). Une des conséquences de l'occupation est que le système territorial palestinien est très ouvert et en interaction à différentes échelles : le local, le régional et le global (diaspora palestinienne, bailleurs de fonds étrangers, communauté internationale…). Les ramifications entre ces diverses échelles accentuent le degré de complexité des relations de dépendance à l'égard des multiples acteurs en présence.

L'état de l'art sur les villes palestiniennes, qui sont sujettes à des dysfonctionnements récurrents et imprévisibles, révèle qu'elles ont fait l'objet de peu d'intérêt. Notre objectif est d'évaluer les nouvelles valeurs associées aux centres historiques palestiniens à forte valeur patrimoniale et en cours de valorisation. L'originalité de notre recherche repose sur l'approche de la patrimonialisation comme une stratégie de résilience territoriale. Nous tenterons dans cette recherche doctorale de montrer, à travers la réhabilitation des centres historiques de Naplouse, Bethléem et Ramallah, comment le système territorial palestinien tente dans son fonctionnement de s'adapter à certaines perturbations et de se renouveler par de nouvelles voies de développement social et économique. Il nous faudra évaluer la capacité des acteurs à faire face à l'occupation et à rebondir à travers la mise en œuvre d'opérations de réhabilitation. L'analyse du jeu d'acteurs permettra de comprendre les interactions des divers acteurs impliqués dans les processus de patrimonialisation de ces vieilles villes. Nous partons du postulat que le patrimoine, la culture et la mise en tourisme des centres historiques sont de nouvelles opportunités de développement social et économique pour les Territoires Palestiniens Occupés.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

PARTIE 2 : REHABILITER ET HABITER LES CENTRES ANCIENS PALESTINIENS, UN ENJEU POLITIQUE

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

Introduction partie 2

Dans cette deuxième partie, les villes palestiniennes sont appréhendées à partir du processus de patrimonialisation des centres anciens. Il est question de se centrer sur les enjeux sociaux, économiques et politiques du réinvestissement des centres historiques palestiniens. Ceci nécessite d'identifier les acteurs agissant dans ces espaces historiques, d'éclairer leur rôle, leurs responsabilités, leurs pratiques et leurs leviers d'action pouvant participer d'une meilleure résilience des Territoires palestiniens.

Dans le chapitre 3, nous nous focaliserons d'abord sur les acteurs de la protection et de la réhabilitation du patrimoine bâti, sur leurs motivations, leurs stratégies, leurs outils et leurs modes d'action sur la ville. Ces divers acteurs d'une manière variable agissent sur l'espace urbain en maintenant les espaces privés d'habitation, en produisant de nouveaux espaces publics et en les pratiquant.

Puis dans le chapitre 4, nous reviendrons sur le bilan des opérations de réhabilitation conduites dans les centres anciens menées jusqu'ici et en analysant ensuite les espaces produits. Enfin dans le chapitre 5, nous détaillerons les résultats des entretiens semi-directifs conduits auprès des habitants des centres historiques de Naplouse, Bethléem et Ramallah. Nous nous intéresserons aux habitants de ces espaces historiques, à leur histoire familiale, aux raisons de leurs choix résidentiels, afin d'évaluer leur perception des transformations urbaines matérielles et sensibles qui se déroulent dans leur logement, leur rue et leur quartier. Les attentes, les regards et les modes d'actions des différents acteurs seront mis en lumière.

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

CHAPITRE 3 : LA FABRIQUE PATRIMONIALE PALESTINIENNE

Introduction

L'enjeu politique de la réhabilitation des centres anciens pour produire et renforcer la ville et son ancrage dans le système territorial palestinien sera démontré, par l'identification et la présentation des acteurs impliqués dans la sauvegarde et la réhabilitation des centres historiques palestiniens, leurs stratégies en cours et passées et les outils à leur disposition. Guy Di Méo (1987) dégage deux catégories d'acteurs qui s'approprient l'espace : les acteurs endogènes et les acteurs exogènes. Même si l'auteur reconnaît que cette dualité ne reflète qu'une partie de la réalité, nous nous appuirons sur cette catégorisation des acteurs pour identifier les nombreux acteurs internationaux qui gravitent autour des acteurs palestiniens. Puis, nous analyserons les relations qu'entretiennent tous ces acteurs ainsi que leurs rapports de force afin de mettre en avant la capacité de ces acteurs à mettre en œuvre leurs stratégies, leur capacité d'adaptation aux pressions de l'occupation et leur capacité d'ouverture vers des appuis internationaux. Enfin, nous verrons comment la réhabilitation du patrimoine bâti est mobilisée dans des stratégies de résilience territoriale dans la volonté affichée d'un développement social, économique et politique. Les questions suivantes peuvent être posées : Qui sont tous ces acteurs et quelles sont leurs motivations ? Comment se formalisent leurs stratégies ? Quels sont les modes opératoires de ces opérations de réhabilitation ? Quelles compétences et savoirs sont échangés ? Y'a-t-il l'implication des habitants et des usagers dans ces projets de réhabilitation ? Comment ? Par qui et à quel moment ? Comment la sauvegarde du patrimoine bâti palestinien, invention récente, est devenu un nouvel objet de discours et de pratiques ? A quelles fins ? Comment, inscrites dans des stratégies de résilience territoriale, les acteurs de la réhabilitation du patrimoine bâti modifient leurs pratiques ?

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

1/ACTEURS ET OUTILS DU CHAMP PATRIMONIAL PALESTINIEN

Faute d'un Etat palestinien capable de désigner et protéger le patrimoine, la sauvegarde du patrimoine palestinien a débuté dans les années 1990 (Fig. 24), sous l'impulsion d'abord d'Organisations Non Gouvernementales (ONG) palestiniennes, à but non lucratif, (Riwaq - Center for architectural conservation en 1991, Welfare Association en 1994), puis de l'Autorité Palestinienne en 1994 avec la création d'une part du Ministère du Tourisme et des Antiquités et d'autre part, avec l'établissement par décrets présidentiels de deux institutions semi-gouvernementales que sont le Comité de Réhabilitation d'Hébron (Hebron Rehabilitation Commitee – HRC) en 1996 et le Projet Bethléem 2000 en 1998. Le Centre pour la préservation du patrimoine culturel (Center for Cultural Heritage Preservation – CCHP) est issu de l'instance Ministère Bethléem 2000 qu'elle a substitué. Ces quatre principaux acteurs palestiniens sont les chevilles ouvrières de la protection et de la préservation du patrimoine de plusieurs centres historiques urbains et ruraux. Ils ont été rejoints ces dernières années par d'autres acteurs palestiniens et internationaux issus des milieux socioculturel, religieux et privé.

Figure 24 : L'émergence des acteurs de la sauvegarde du patrimoine palestinien

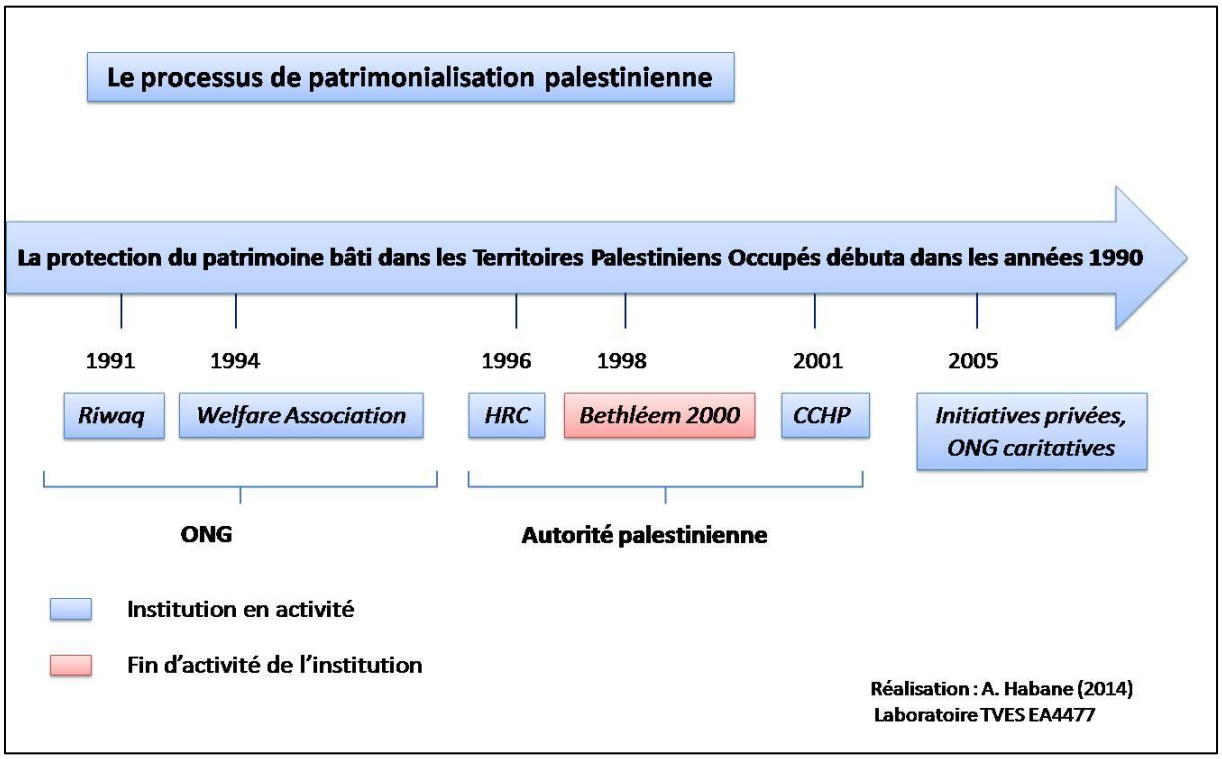

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

1.1/ Les principaux acteurs de la sauvegarde du patrimoine

1.1.1/ Les ONG palestiniennes et le rôle des intellectuels et de la diaspora

Le rôle des intellectuels et de la diaspora palestiniens a été déterminant dans l'établissement d'ONG ayant pour mission la préservation du patrimoine architectural. La Riwaq, pionnière en matière de préservation du patrimoine culturel, a été fondée par Suad Amiry, architecte et écrivaine, et Nazmi al Jubeh, historien et archéologue. Quant à la Welfare Association, créée par des membres de la diaspora palestinienne, elle possède une antenne à Jérusalem dédiée à la réhabilitation de la vieille ville. Elle a à sa tête l'urbaniste Shadia Touqan, qui avait fait de la vieille ville de Naplouse son sujet de recherche de thèse (Touqan S., 1995).

- **L'ONG Riwaq**

L'équipe de la Riwaq[94] pluridisciplinaire (architectes, urbanistes, archéologues, sociologue, historien, artiste) est soutenue par plusieurs financeurs dont : l'Agence Suédoise de Développement International – SIDA, la Fondation Ford, l'UNESCO et le secteur privé. La Riwaq réhabilite des bâtiments historiques localisés pour leur grande majorité en secteur rural. Il est arrivé néanmoins que l'ONG restaure des édifices en milieu urbain. La Riwaq a aussi mené un programme de réhabilitation des centres historiques de 50 villages à travers la mise en œuvre du programme "*Job Creation Through Conservation*" (la création d'emplois par la protection) qui a permis de créer des emplois par le biais de la préservation du patrimoine[95]. Pour la période 2001-2010, ce sont 6 560 608 dollars qui ont été investis pour la réhabilitation de 35 bâtiments historiques (Bshara K, 2011), générant 123 498 jours de travail direct et

[94] Le *riwaq* est une galerie à arcs ouverte sur l'extérieur, mais c'est aussi un espace couvert aménagé, qui régit l'accès et la communication entre les différentes pièces qui composent la maison.
La maison à *riwaq* est ainsi formée de diverses pièces alignées ou décalées, qui s'organisent autour d'une galerie ouverte en façade. Le *riwaq* est donc situé à l'avant de l'habitation ou dans le volume même de celle-ci. Les pièces disposent de fenêtres et d'autres ouvertures vers l'extérieur, en plus de celles qui s'ouvrent sur le *riwaq*. Source de cette définition : http://www.meda-corpus.net/

[95] Pour la période 2001-2010, l'Agence suédoise de développement international - SIDA (Swedish International Development Agency) a été le plus grand financeur avec 5 329 425 dollars investis qui ont conduit à la réalisation de 52 projets. L'Allemagne a financé 6 projets pour un total de 310 877 dollars. La Belgique a financé 1 projet pour un total de 126 458 dollars. Les Pays-Bas ont financé 1 projet pour un total de 76 379 dollars. L'Espagne a financé 1 projet pour un total de 365 002 dollars. L'AFSED (Arab Fund for Economic and Social Development) a financé 4 projets pour un total de 352 468 dollars. (Source : Site web de la Riwaq, consulté en Février 2012)

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

60 432 jours de travail indirect. La majorité de ces bâtiments réhabilités[96] abritent désormais des activités institutionnelles ou culturelles (organismes publics, associations, écoles, centres de santé, musées, bibliothèques…). Ces bâtiments deviennent dès lors des espaces avec de nouvelles fonctionnalités pour améliorer les services de proximité pour les habitants. Le but pour la Riwaq est de faire « revivre » ces villages en favorisant le retour à une vie communautaire et socioculturelle, de les rendre attractifs pour le développement économique et touristique. L'idée affichée par la Riwaq est de démontrer que la réhabilitation de ces bâtiments historiques peut être économiquement plus rentable que la construction de nouveaux édifices (Riwaq, 2008).

Parmi les bâtiments réhabilités dans le cadre de ce programme, la Riwaq a restauré des palais ruraux nommés « Village du trône » (Rehabimed, 2007) qui datent de la période ottomane et qui servaient de chefs-lieux aux dirigeants locaux. A partir de 2003, plusieurs palais ont été restaurés dont le palais Suhweil dans le village d'Ibwein, le palais Ibn Samhan à Ras Karkar, le palais Al Jarrar à Sanur. Le Palais Al-Qasem (construit en 1820) dans le village de Beit Wazan a été réhabilité en 2003 et accueille l'URPU (Urban and Regional Planning Unit) de l'Université An-Najah. En ville, la Riwaq a réhabilité plusieurs bâtiments historiques qui accueillent désormais des activités socioculturelles et artistiques à l'exemple du Baladna Cultural Center à Al-Bireh, d'Al-Kamandjâti et du Sakakini Cultural Center à Ramallah.

Seule une partie des bâtiments historiques des villages a été effectuée car la Riwaq n'a pas les ressources suffisantes pour tous les préserver. Le centre historique de Birzeit à 10 km de Ramallah a été choisi comme site pilote afin de mettre en pratique les objectifs cités précédemment. La réhabilitation et la revitalisation de ce site pilote qui a remporté le prix Aga Khan d'Architecture en 2013 sert désormais de modèle de régénération d'un centre historique en milieu rural.

- **La Welfare Association**

Fondée en 1983 à Genève par un groupe de businessmen et intellectuels palestiniens, la Welfare Association est une ONG soutenant des projets humanitaires et de développement

[96] En 2009, la Riwaq a visité chacun des villages, a rencontré les conseils locaux et les municipalités afin de discuter des stratégies proposées. Cette même année, la Riwaq a réalisé une évaluation de tous les projets achevés entre 2000 et 2007 afin d'évaluer l'efficacité des stratégies de réhabilitation mises en œuvre et de vérifier si les bâtiments réhabilités ont été utilisés aux fins définies initialement.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

pour les Palestiniens des Territoires Palestiniens Occupés et ceux réfugiés au Liban. La Welfare Association a établi en 1994 le *Old City of Jerusalem Revitalization Programme* (OCJRP) afin de réhabiliter la vieille ville de Jérusalem-Est. Un bureau technique[97] a été alors mis en place accueillant une équipe interdisciplinaire composée d'urbanistes, d'architectes, d'archéologues et d'ingénieurs. Au cours des quinze dernières années, un total de 364 unités de logement et 62 bâtiments historiques ont été restaurés pour des institutions fournissant une action sociale, éducative ou culturelle aux habitants de la vieille ville[98]. Le montant de la réhabilitation s'est élevé à 24 millions de dollars provenant de donateurs.

En 2004, l'OCJRP a reçu le Prix Aga Khan d'Architecture. Forte de son expérience dans la sauvegarde du patrimoine de la vieille ville de Jérusalem, le savoir-faire de l'équipe de l'OCJRP s'exporte de Jérusalem vers Naplouse à partir de 2007. A la demande de la Municipalité de Naplouse, du Nablus Local Committee et d'autres institutions locales, la Welfare Association a apporté son assistance technique et financière pour mettre en œuvre des projets de restauration de la vieille ville de Naplouse lourdement endommagée en 2002. Ce projet a eu le soutien financier de l'Arab Fund for Economic and Social Development. Le programme sur la vieille ville de Naplouse incluait des enquêtes, des études et l'établissement d'une base de données qui a donné lieu au "*Nablus Enduring Heritage and Continuing Civilization – The Revitalization Plan of the Old City*" (Welfare Association, 2012).

1.1.2/ Les institutions gouvernementales

Au cours de sa brève « période d'autonomie » (1994-2000), l'Autorité palestinienne confère une charge symbolique à la pierre ancienne (Bulle S., 2005) aux tombes et aux lieux sacrés (Aubin-Boltanski E., 2007 ; Andézian S., 2006) convoqués pour servir la construction du futur Etat en formation. Andézian S. (2006) et Aubin-Boltanski E. (2007) ont étudié le rôle des fêtes religieuses dans la construction du nationalisme palestinien. Emma Aubin-Boltanski s'est penchée sur les fêtes musulmanes et a montré comment l'Autorité palestinienne a utilisé à partir de 1997 « *des tombes de prophètes comme lieux d'expression du sentiment national* » (Aubin-Boltanski E., 2007 : 7). Elle a montré comment l'Autorité palestinienne célèbre la mémoire collective à travers deux lieux de pèlerinage situés en Cisjordanie, l'un dédié au

[97] Cette équipe a bénéficié de l'appui de partenaires locaux et internationaux (Unesco, ICCROM et l'Instituto Veneto per I Beni Culturali).
[98] http://ocjrp.welfare-association.org/en

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

prophète Salih, l'autre au prophète Moïse. Sosie Andézian quant à elle, montre à travers l'exemple de la ville de Bethléem qui passe sous autorité palestinienne le 21 décembre 1995, comment les célébrations de Noël sont devenues des moments de mise en scène des rapports entre le pouvoir israélien et l'Autorité palestinienne.

❖ ***Le Ministère du Tourisme et des Antiquités***

Le Ministère du Tourisme et des Antiquités a été crée en 1994. Il a en charge plusieurs domaines d'activités dont le tourisme (licences de vacances touristiques, la promotion des outils de médiation touristique, les services touristiques), le patrimoine, l'archéologie et les musées. Des délégations du ministère existent actuellement dans chaque gouvernorat. Le Département des Antiquités et du Patrimoine Culturel **(**Department of Antiquities and Cultural Heritage - DACH) a été créé en 1994. Les difficultés du DACH lors de sa mise en place sont nombreuses (Euromed Heritage, 2010 ; Al-Houdalieh S-H., 2010) : insuffisance de personnel qualifié, absence d'archives archéologiques, de support logistique, d'équipement, de bibliothèque archéologique, de cartes ... Le DACH souffre de son inexpérience mais également de l'insuffisance de financements et de difficultés inhérentes à l'occupation (des sites archéologiques sont détériorés par l'armée israélienne[99]). Malgré ces difficultés, le DACH a mené depuis sa création, plus de 600 chantiers de sauvetage archéologique[100]. Le Ministère du Tourisme et des Antiquités assure la gestion totale ou conjointe de onze musées archéologiques et ethnographiques (Ministry of Tourism and Antiquities, 2009) qui ont pour vocation de collectionner et présenter les pièces mises à jour par le Ministère lors de ses fouilles. Plusieurs de ces musées sont installés dans des bâtiments historiques ayant été réhabilités par le Ministère (Musée de Ramallah en 1998, Musée Al-Bad en 1999).

Conformément aux accords d'Oslo, Israël gère aussi la compétence archéologique en zone C et refuse au Ministère du Tourisme et des Antiquités palestinien de restaurer des sites archéologiques palestiniens localisés en zone C tels que Sebastya, la Vallée du Jourdain et le littoral de la Mer morte[101] . « *Depuis le début de l'occupation par Israël de la Cisjordanie et de la bande de Gaza en 1967, des centaines de sites archéologiques et biens culturels palestiniens ont été systématiquement confisqués, pillés et fouillés par les autorités*

[99] Hamdan Taha,"Two decades of Archeology in Palestine", in This week in Palestine n°178, February 2013.
[100] *Ibid.*
[101] Khouloud Daibes, **"**Palestine: A challenging Tourism Destination**"**, in This week in Palestine n°151, Novembre 2010.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

israéliennes, qui mettent ainsi en péril le patrimoine culturel palestinien, privent les Palestiniens de leur patrimoine culturel, empêchent le développement de sites patrimoniaux et de lieux de culte historiques et en interdisent l'accès. » (UNESCO, 2010 : 1). L'Autorité palestinienne a établi une unité spéciale de police appelée « police touristique et des antiquités » chargée de la sécurité des touristes et de la protection des antiquités et du patrimoine culturel palestinien. Ces unités sont présentes dans chaque gouvernorat de la Cisjordanie. Le lieutenant-colonel[102] au siège de la police des antiquités de Ramallahrappelle à notre demande les débuts difficiles de cette unité spéciale de la police : « *On a débuté de zéro. Plusieurs collègues provenaient comme moi de l'université, on n'avait pas de formation sur la police, j'avais étudié l'histoire et les antiquités, d'autres la sociologie ou les langues. Au début des accords d'Oslo, on manquait d'effectifs, puis on a augmenté progressivement. Pour l'instant, l'effectif est suffisant mais quand on aura en charge la zone C, on aura besoin de plus de personnel* ». Des formations à la prévention du pillage et du trafic illicite d'objets culturels, ont été dispensées par l'UNESCO en 2007 et l'Union Européen via son programme EUPOL COPPS/ Coordinating Office for Palestinian Police Support[103]. Cependant, les sites archéologiques en zone C sont sous contrôle israélien et le contingent de l'unité spéciale de la police palestinienne ne peut agir que dans les zones A et B, ce qui rend difficile son travail au quotidien : « *Lorsqu'il y a un vol d'antiquité et que le voleur fuit en zone C, nous devons demander aux autorités israéliennes une autorisation pour intervenir en zone C. Parfois, le temps de l'obtenir, le voleur est déjà parti*[104] ». Bien que le commerce des antiquités soit interdit dans les Territoires Palestiniens Occupés, la situation économique a entraîné des pillages de sites archéologiques et du trafic illicite d'objets archéologiques[105], comme le déplore le lieutenant-colonel : « *En Cisjordanie, ceux qui volent ce sont des Palestiniens qui n'ont pas d'argent et de travail. Quand Israël a fermé les frontières, beaucoup de Palestiniens ont trouvé ce moyen pour survivre. Ce sont des personnes qui n'ont pas conscience de la valeur du patrimoine, ce sont des personnes qui veulent vivre et alimenter leur famille. S'il y avait du travail, il ne le ferait pas* ». Le fonctionnaire estime que près de 100 000 artefacts archéologiques sont volés chaque année et envoyés en Israël puis vers l'Europe. Les saisies de la police servent à alimenter les collections des musées archéologiques palestiniens.

[102] Entretien au siège de la police des antiquités à Ramallah, avec le lieutenant-colonel de la police des antiquités, en avril 2014.
[103] www.eupolcopps.eu (Consulté en avril 2014)
[104] Entretien au siège de la police des antiquités à Ramallah, avec le lieutenant-colonel de la police des antiquités, en avril 2014.
[105] UNESCO, WHC-08/32.COM/12,p.2

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

❖ *Le Comité de Réhabilitation d'Hébron*

Hébron[106], la plus importante ville de Cisjordanie avec ses 163 146 habitants (PCBS, 2007), abrite la « Mosquée d'Abraham » ou « Caveau des Patriarches ». Elle est devenue un haut lieu politique aux enjeux religieux, identitaires et territoriaux depuis que des colons[107] se sont installés au cœur de la vieille ville. Etablis pour les premiers depuis 1968, les colons se sont progressivement implantés dans quatre colonies illégales (Tell Rumeida, Beit Hadassah, Beit Romano, Avraham Avinu) et une cinquième colonie tend à se développer à Rajabi house (OCHA, 2013). L'installation des colons a été facilitée par le dépeuplement de la vieille ville, la plupart des habitants ayant quitté ce quartier dépourvu en infrastructures et soumis à des couvre-feux récurrents qui rendent difficile la vie au quotidien. Pour l'Autorité palestinienne qui prend ses fonctions en 1994, l'année où se produit le massacre d'Hébron[108], il faut réinvestir la vieille ville et limiter la propagation de la colonisation dans ce secteur. En 1996, un décret présidentiel promulgué par Yasser Arafat conduit à la création du Comité de Réhabilitation d'Hébron afin de mettre en œuvre des projets de réhabilitation. En 1998, la réhabilitation de 400 logements de la vieille ville a remporté le prix de la Fondation Aga Khan. La réhabilitation a permis une meilleure qualité de vie à la population par le biais de la restauration des logements et de l'amélioration des infrastructures (assainissement, adductions d'eau, voiries).

❖ *Le Centre pour la préservation du patrimoine culturel - CCHP*

L'Autorité palestinienne, crée en 1998 par décret présidentiel, le « Ministère Bethléem 2000 », un ministère chargé de mettre en œuvre le « Projet Bethléem 2000 », un programme de réhabilitation, dans le cadre de la commémoration du bimillénaire du christianisme. Le Centre pour la préservation du patrimoine culturel - CCHP[109] a succédé au Ministère Bethléem 2000 et a été mandaté par le président Yasser Arafat le 14 Avril 2001 pour poursuivre les efforts de préservation du patrimoine culturel palestinien. Le CCHP est un

[106] Hébron est localisé à 30 kilomètres au sud de Jérusalem et à une altitude de 930 m. La ville se trouve au carrefour des routes historiques vers l'Egypte et la péninsule arabique.
[107] Les colons situés dans la vieille ville d'Hébron sont comptabilisés par le bureau des statistiques israéliennes comme faisant partie de la colonie Kiryat Arba (Yvroux C., 2009). Le nombre de colons dans la vieille ville oscille dans les divers documents que nous avons étudiés entre 400 et 800.
[108] Le 25 février 1994, un colon israélien pénètre dans la mosquée d'Abraham, et assassine 29 Palestiniens, et en blesse une centaine d'autres.
[109] http://www.cchp.ps/

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

organisme public indépendant placé sous la direction d'un conseil d'administration dirigé par le Ministre de la Culture et sous la supervision du Ministère du Tourisme et des Antiquités. Un comité de pilotage composé de cinq membres, dont deux organisations non gouvernementales, assure la supervision et décide les orientations stratégiques. Du fait de la tension entre la Municipalité de Bethléem et le Ministère Bethléem 2000, Hirschorn M. et al. (2004) pensaient que le Centre pour la conservation du patrimoine ne survivrait pas. Ce n'est cependant pas le cas, le Centre a su s'imposer et a mené de nombreux projets dans tout le gouvernorat de Bethléem. A la fin 2013, ce sont 41 bâtiments historiques qui ont été réhabilités et 11 projets d'infrastructures urbaines qui ont été conduits, générant 130 000 jours de travail[110].

1.1.3 / Les autres acteurs

❖ ***Les municipalités***

Approfondir la connaissance des usages et des propriétés foncières, établir des modalités de protection du bâti de la vieille ville sont les défis que plusieurs municipalités palestiniennes tentent aujourd'hui de relever. Les trois villes étudiées dans cette recherche ont mis en place des stratégies propres pour la préservation de leur centre historique. La Municipalité de Naplouse dirigée par Ghassan Shakaa[111] a dès 1995 entamé une politique de réhabilitation du centre historique avec la création d'un département pour la réhabilitation de la vieille ville. La Municipalité de Ramallah a défini dans son plan stratégique triennal 2008-2010 (Ramallah Municipality, 2008) la protection du patrimoine culturel comme un de ses six objectifs prioritaires. Depuis 2012, elle a établi en partenariat avec la Riwaq qui participe à titre technique à la réhabilitation, afin d'assurer un transfert de compétences au personnel de la Municipalité et d'y mettre en place un département spécifique pour la réhabilitation de la vieille ville. L'attente de la Riwaq est que la Municipalité devienne davantage motrice dans la réhabilitation du patrimoine[112]. La Municipalité de Bethléem ne possède pas de département spécifique à la réhabilitation de la vieille ville faute de financements. Le Centre pour la

[110] Journées de travail générées dans le cadre du programme "*Job Creation Through Conservation*" (la création d'emplois par la protection) débuté en 2004 et financé par l'Agence suédoise de développement internationa - SIDA. Il a été mis en œuvre en quatre phases (2005-2006, 2007-2008, 2009-2010, 2011-2013) et a abouti à la réhabilitation de 31 projets pour un montant total de près de 5 millions de dollars (Source : Le calendrier de l'année 2014 réalisé par le CCHP).
[111] Ghassan Shakaa était Maire Fatah entre 1994 et 2004.
[112] Entretien avec l'architecte co-responsable de la Riwaq à Al-Bireh en août 2012.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

préservation du patrimoine culturel - CCHP a formé en 2013 deux employés de la Municipalité sur le patrimoine et sa protection[113].

❖ Les familles de notables

Dans les grandes villes de Cisjordanie, les familles de notables continuent à jouer un rôle prépondérant dans la société palestinienne tant du point de vue politique qu'économique. Véronique Bontemps (2009) montre que ces grandes familles ont une influence qui oscille du local au régional, voire à l'international. A Naplouse, ces grandes familles portent les noms de Tuqan, Al-Masri, Abdelhadi, Nimr, Shakaa, Arafat, et à Bethléem, les noms de Qattan, Giacaman, Marcos. A Naplouse, ces notables ont laissé une empreinte spatiale en établissant sous l'époque ottomane des savonneries dans la vieille ville ou à proximité (Bontemps V., 2009). Le rôle joué par les aînés de ces grandes familles est important. « *Si vous amenez les personnes âgées de la famille,elles prendront une décision pour toute la famille, et donc pour toute la ville* » (Directrice de la Riwaq[114], citée dans Mustafa M., 2009). A Naplouse, un membre de la famille Abdelhadi[115] interviewé nous précise que la Municipalité de Naplouse s'est adressée dans le cadre d'un achat à l'aîné de cette grande famille : « *En 1997-1998, la municipalité avec l'Unesco a demandé à quelqu'un de ma famille, une vieille personne de racheter la maison Abdelhadi* ». Au sein même de ces grandes familles peuvent exister des divergences de point de vue pointant une mésentente générationnelle. Un membre de la famille Abdelhadi[116] ayant la trentaine, qui a une idée de projet pour la Maison Abdelhadi, explique : « *Le problème c'est que les plus vieux ne nous écoutent pas* ».

Ces familles de notables sont encore influentes dans la ville, ce que de nombreux acteurs politiques, économiques et sociaux ont saisi et utilisé pour la mise en œuvre de leurs stratégies. Ainsi, l'Autorité palestinienne s'est appuyée sur les notables pour asseoir son pouvoir (Lemarchand P. & Radi L., 1996 ; Bulle S., 2005 ; Signoles A., 2010) en désignant des membres de ces grandes familles à la tête de municipalité. Ghassan Shakaa est désigné Maire de Naplouse par Yasser Arafat[117] en 1994. De même, de nombreuses ONG s'appuient

[113] Entretien avec une architecte au Centre pour la préservation du patrimoine culturel – CCHP à Bethléem en avril 2014.
[114] D'après un entretien réalisé en mai 2007 avec la Directrice de Riwaq par Muhammad Mustafa (2009).
[115] Entretien avec un membre de la famille Abdelhadi à Naplouse en novembre 2012.
[116] Entretien avec un autre membre de la famille Abdelhadi à Naplouse en novembre 2012.
[117] Le président Arafat n'avait organisé aucune élection municipale et les maires et conseillers municipaux étaient directement nommés par lui.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

sur le poids de ces grandes familles pour mener à biens leurs stratégies et leurs projets (Abu-Sada C., 2008 : 4). Pour les acteurs de la réhabilitation, il est indispensable de négocier avec ces grandes familles. Le Comité de réhabilitation d'Hébron et le Centre pour la préservation du patrimoine culturel – CCHP ont intégré au sein de leur conseil exécutif des notables Hébronites[118] et Bethlémitains. Par ailleurs, des membres de ces familles de notables jouent un rôle important dans la sauvegarde du patrimoine bâti. Dans la vieille ville de Naplouse, Ayman Shakaa, directeur du *Multi Purpose Community Center* et Naseer Arafat, architecte et directeur du *Cultural Heritage Enrichment Center* de Naplouse sont très impliqués.

- **Le secteur privé**

Quelques initiatives émanant de propriétaires privés, qui ont restauré des bâtiments historiques, ont été identifiées dans les villes et villages de Cisjordanie. Il s'agit bien souvent de demeures familiales qui font l'objet d'une réhabilitation par un ou plusieurs membres de la famille. Ces habitations assurent de nouvelles fonctionnalités telles que des restaurants, des hôtels[119], des *guesthouses*, des boutiques de souvenirs, des coffee-shops…

- **Les habitants et usagers des lieux**

« *Le meilleur moyen pour protéger le patrimoine c'est de l'occuper, de lui attribuer une fonction, de lui accorder un rôle dans la société actuelle, bref, de* l'habiter » (Gravari-Barbas, 2005 : 11). Les habitants et les divers usagers (commerçants, artisans) habitent et entretiennent au quotidien ce patrimoine et le préservent au fil des années. Faute d'entretien ce patrimoine bâti serait voué à la destruction.

[118] En 1996, le Comité de Réhabilitation d'Hébron a pour directeur un membre de la famille de notables Hébronite Qawasmeh : Khaled Qawasmeh, ingénieur architecte, est le fils de Fathi Qawasmeh, maire nationaliste d'Hébron exilé en 1970 et assassiné en Jordanie (Bulle, 2003). Un autre membre de sa famille, Ali al-Qawasmeh, ministre des Transports fait également partie du comité.

[119] Par exemple, l'hôtel Dar Sitti Aziza a ouvert en 2014 dans un hosh de la vieille ville de Bethléem à une centaine de mètres de l'église de la Nativité dans le quartier Anatreh. Le hosh de la période ottomane appartenant à la famille Shaheen a été réhabilité par des membres de la famille et dispose de 9 chambres voûtées.
Source : http://www.darsittiaziza.ps/

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

1.2/ La réhabilitation comme stratégie de récupération territoriale

Les entretiens conduits auprès des acteurs de la réhabilitation et les observations sur le terrain nous ont permis de dresser un état des lieux des capacités d'adaptation et les formes d'innovation mises en œuvre dans le domaine de la réhabilitation du bâti ancien.

1.2.1/ Des opérations de réhabilitation localisées en fonction des menaces

La Cisjordanie est sous occupation et connaît de nombreuses perturbations récurrentes. La Riwaq, la Welfare Association, le Centre pour la préservation du patrimoine culturel – CCHP et le Comité de Réhabilitation d'Hébron – HRC se sont déployés dans un secteur précis de la Cisjordanie (Fig.25). La Welfare Association, dont le siège est basé à Jérusalem-Est, réalise en matière de préservation et de réhabilitation du patrimoine bâti ce qu'aucune institution gouvernementale palestinienne ne peut faire à Jérusalem-Est puisque conformément aux accords d'Oslo, l'Autorité Palestinienne ne peut pas agir à Jérusalem-Est occupée par l'Etat d'Israël depuis 1967. La Welfare Association intervient aussi à Naplouse, où un bureau technique a été établi en 2008 dans le même édifice historique qui abrite le Département de la réhabilitation de la vieille ville relevant de la Municipalité de Naplouse. Le HRC est en charge de la réhabilitation du centre historique d'Hébron situé en secteur H2[120] sous autorité israélienne. Le HRC joue un rôle crucial pour les Palestiniens qui réside dans ce secteur classé en zone C et où l'Autorité palestinienne ne peut donc pas exercer sa compétence urbaine et sécuritaire. Le CCHP concourt à la réhabilitation des bâtiments historiques dans le gouvernorat de Bethléem. La Riwaq restaure en priorité les édifices en milieu rural dans toute la Cisjordanie (excepté le gouvernorat de Bethléem). Elle choisit les édifices à restaurer dans des lieux vulnérables où le taux de chômage est élevé, des lieux proches des colonies et/ou du mur, et en fonction de la qualité architecturale remarquable d'un édifice et de son état de dégradation (Bshara K., 2011). Ces acteurs qui travaillent chacun dans une aire géographique donnée de la Cisjordanie, afin de contrer la menace que constitue l'occupation israélienne sur l'identité territoriale palestinienne, illustrent que « *la construction patrimoniale opère souvent (délibérément ou pas) dans un but territorial* » (Gravari-Barbas M., 2003 : 53).

[120] Suite au Protocole d'Hébron du 15 janvier 1997, la ville a été scindée en deux secteurs H1 et H2. Le secteur H1 est sous sécurité palestinienne (18 km², soit 80 % de la ville) et le secteur H2 habité par environ 40 000 Palestiniens (OCHA oPt, 2013) et près d'une centaine de colons israéliens est sous sécurité israélienne (5 km², soit 20% de la vieille ville).

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Figure 25 : Localisation des interventions des acteurs de la sauvegarde du patrimoine en Cisjordanie

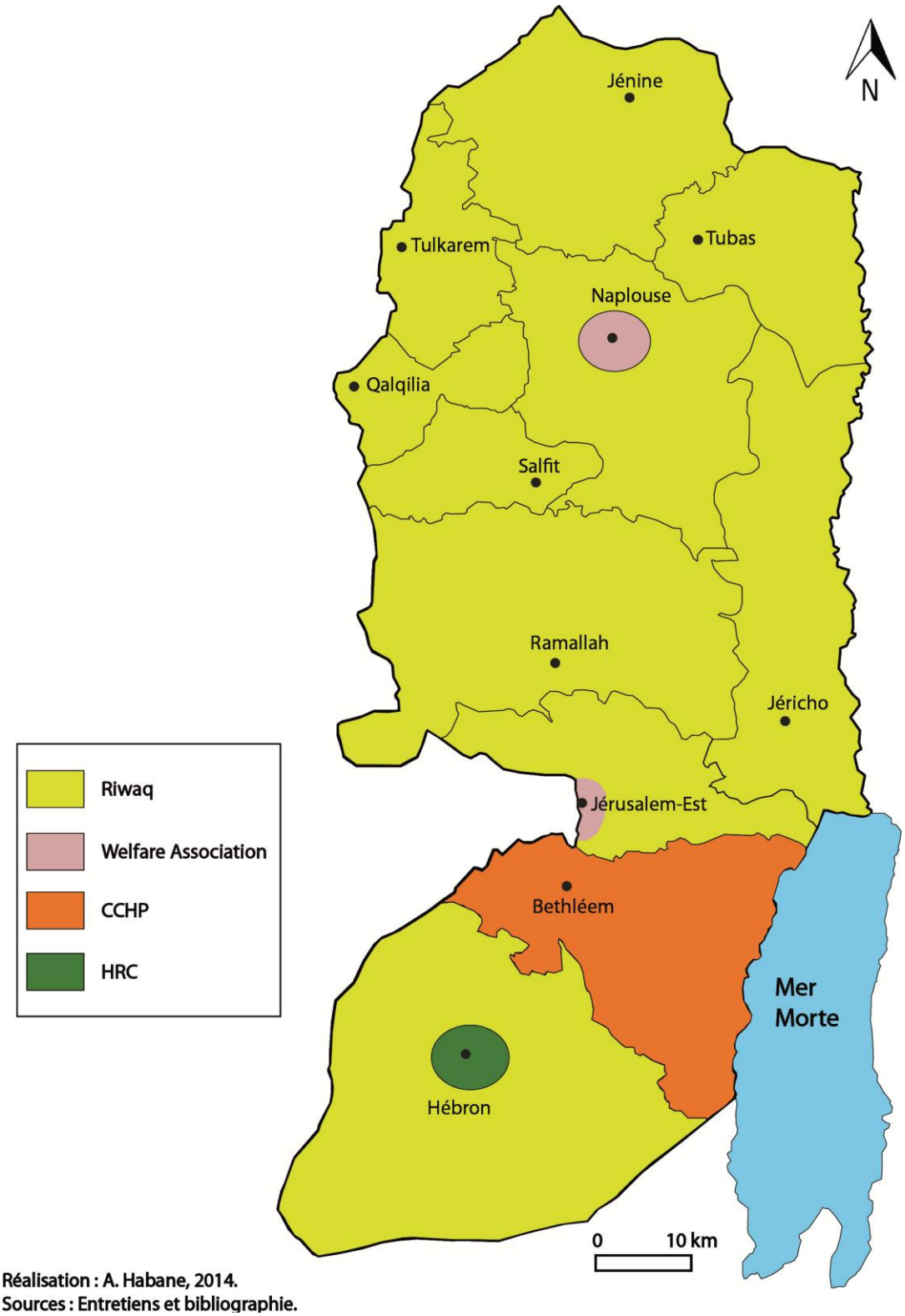

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

1.2.2/ La réhabilitation comme stratégie de résilience territoriale : l'exemple de la vieille ville d'Hébron

Lorsque le Comité de Réhabilitation d'Hébron – HRC débute ses travaux de rénovation du centre historique d'Hébron en 1996, la grande majorité des bâtiments sont alors inoccupés. Trois priorités sont établies par le comité : protéger le patrimoine, rénover et revitaliser la vieille ville et stopper la propagation des colonies. Cette volonté de régénération de la vieille ville est rendue difficile par la partition de la ville d'Hébron en deux secteurs H1 et H2 (Fig. 26), suite au Protocole d'Hébron du 15 janvier 1997. Le secteur H1 est sous sécurité palestinienne (18 km², soit 80 % de la ville) et le secteur H2 est sous sécurité israélienne (5 km², 20 % de la vieille ville habitée par environ 40 000 Palestiniens (OCHA oPt, 2013) est occupée par près d'une centaine de colons protégés par l'armée. La vieille ville est donc un cas extrême. Elle concentre à la fois sur un espace restreint l'occupation militaire et civile israélienne, la paralysie physique conduisant à un isolement social[121] et économique, ainsi que la violence exacerbée[122]. La tension est forte[123] au quotidien. La vieille ville devient un lieu de tensions permanentes. L'activité économique et la libre circulation des habitants cessent dans le périmètre des colonies. La rue *Shuhada* (« martyrs », en arabe), une rue autrefois très animée par ses commerces et ses visiteurs, est interdite à la circulation des Palestiniens. La mise en place de couvre-feux répétitifs a provoqué la fermeture de 1 829 magasins ou échoppes et 1 014 maisons ont été abandonnées par les Palestiniens depuis l'occupation de la ville (Chagnollaud J-P., Souiah S-A., 2011 : 80). La vieille ville d'Hébron est « *une cité fantôme* » (Hazan, 2006 : 86). Lors d'un déplacement à Hébron en 2006, l'écrivain Eric Hazan décrit : « *Au niveau du haut des boutiques, les Palestiniens ont installé un gros grillage tendu d'un côté à l'autre de la rue, soutenu par des piliers métalliques. Il protège les passants des bouteilles de bière, des détritus et des pavés lancés par les colons depuis les étages supérieurs des maisons où ils se sont installés* » (Hazan, 2006 : 85). Un grillage de protection est toujours visible au cours des déplacements effectués à Hébron dans le cadre de cette recherche.

[121] Le Bureau des Affaires Humanitaires des Nations-Unies a recensé en novembre 2013 dans la vieille ville d'Hébron plus de 120 obstacles physiques déployés par l'armée israélienne, dont 18 chekpoints permanents restreignant ou empêchant l'accès à de nombreux secteurs de la vieille ville (OCHA, 2013).

[122] D'après le Bureau des Affaires Humanitaires des Nations-Unies (OCHA, 2013), entre janvier 2012 et novembre 2013, environ 700 Palestiniens ont été blessés par l'armée israélienne ou des colons israéliens dans la Ville d'Hébron et 44 Israéliens ont été blessés par des Palestiniens.

[123] Pour pacifier les relations entre les Palestiniens, les colons et l'armée, les accords d'Hébron de 1997 ont permis la présence internationale temporaire de la *Temporary International Presence in Hebron* (TIPH). La TIPH n'a qu'un rôle d'observateur et a interdiction d'intervenir en cas de heurts.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Figure 26 : Partition de la ville d'Hébron en deux secteurs

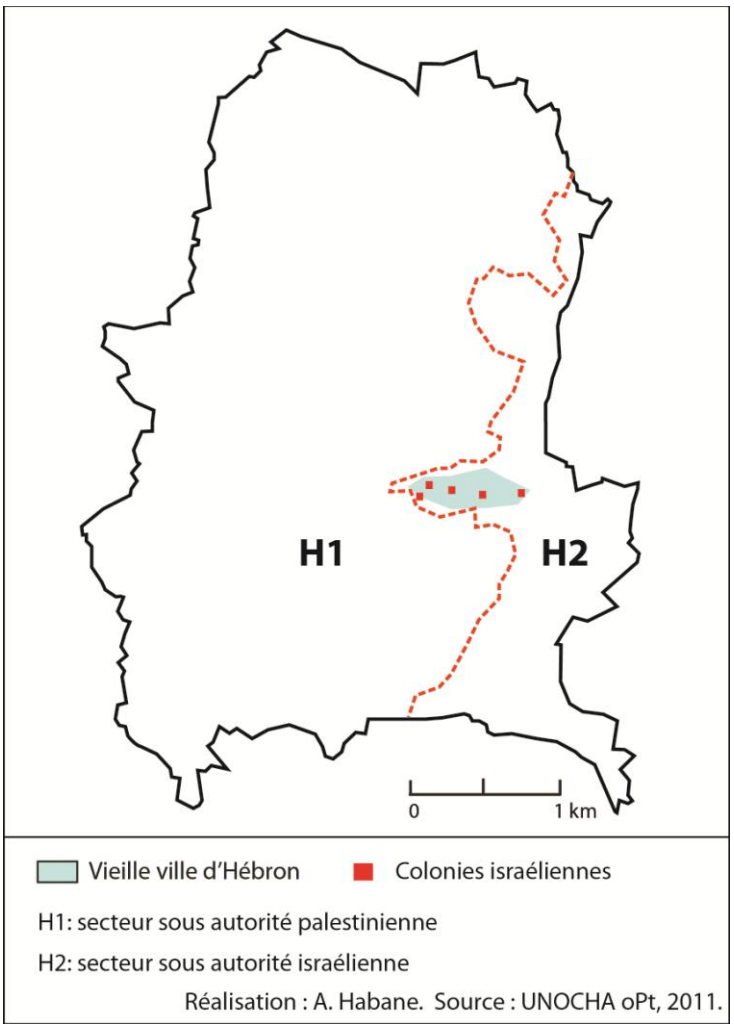

La réhabilitation de la vieille ville s'impose alors comme un enjeu politique afin de maintenir les habitants sur place et d'en attirer de nouveaux. La réhabilitation a fait passer le nombre d'habitants de 400 en 1989, à 4 500 en 2006 (Rehabimed, 2008) puis à 6 000 en 2012[124]. Afin d'encourager les habitants à revenir dans la vieille ville, le comité met à disposition des habitants des logements rénovés, dont le loyer, l'électricité, l'eau et l'assurance santé sont gratuits. De même, les prix des denrées alimentaires sont moins chers dans la vieille ville. Comme le souligne le Responsable des relations publiques du HRC : « *Nous pouvons tout leur offrir excepté la sécurité* ». La vieille ville a été repeuplée par de nouveaux habitants. Dans les premières années de la réhabilitation, ce sont d'abord surtout des Palestiniens démunis qui se sont installés dans la vieille ville. Walid Abu Halaweh précise que certains

[124] Entretien avec le Responsable des relations publiques du Comité de Réhabilitation d'Hébron en août 2012.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Palestiniens s'établissent désormais dans la vieille ville pour faire des économies en vue d'acheter un appartement. D'après l' urbaniste à la Municipalité d'Hébron[125] : « *Il est difficile de demander aux habitants originaires de la veille ville de revenir, ceux-ci vivent dans de nouveaux systèmes* ». Le profil social de la vieille ville a changé et certains chercheurs critiquent cette évolution comme Chiara De Cesari (2011) qui compare la vieille ville à un bidonville : "*The HRC, however, has also contributed to a substantial change in the composition of the community inhabiting Hebron's core—although not at all in an intentional or planned way. (In fact, as we will see below, they were almost caught by surprise.) It has contributed to creating something close to a slum*" (De Cesari C., 2011 : 13). Cette comparaison de la vieille ville avec une entité proche du bidonville ne nous semble pas pertinente. Comme le souligne le groupe de chercheurs du Réseau de recherche-action sur les bidonvilles en Europe[126], la définition du bidonville ou du *slum* est loin de faire l'unanimité. Pour l'UN-HABITAT[127], un bidonville se caractérise par un manque d'accès à l'eau potable et aux services sanitaires, un manque de conditions propices à un logement durable, l'insuffisance d'une superficie convenable et un manque de sécurité de la tenure. Pour NETRACES : « *les bidonvilles sont des espaces qui combinent quatre types de précarité (économique, sociale, politique et juridico-légale), le tout dans un contexte urbain particulier* ». Certes, le centre historique d'Hébron concentre des personnes très modestes dans un même lieu mais les logements ont été totalement rénovés ; les habitants jouissent de l'accès à l'eau potable et de diverses aménités de qualité (petite cuisine équipée, toilette, salle de bain). Les habitants sont dans la légalité puisqu'ils possèdent un contrat de location. De même, des espaces publics ont été aménagés à l'exemple d'un grand square pour les enfants et leurs parents largement fréquenté (Fig. 27). On est donc loin du bidonville ou d'un espace qui ferait penser, comme le déclare Chiara De Cesari (2011), à une sorte de bidonville.

D'après le Responsable des relations publiques du HRC, il y a depuis 2012 la volonté du Comité de Réhabilitation d'Hébron de faire de la mixité sociale en attirant des médecins et des personnes ayant un emploi. La personne qui candidate doit fournir un certain nombre d'informations personnelles car, d'après le Responsable, si une famille a des problèmes, elle

[125] Entretien avec l'urbaniste de la Municipalité d'Hébron en août 2012.
[126] NETRACES - Network for Research and Action on European Slums a été mis en place en 2012 et regroupe des politologues, sociologues, anthropologues, géographes et économistes. Le réseau se veut être une recherche ouverte aux institutions, ONG et toutes personnes intéressées par le sujet.
http://blogs.sciences-po.fr/recherche-villes/files/2012/11/NETRACES_french-manifesto_nov-2012.pdf (consulté le 28/12/2013).
[127] http://www.unhabitat.org/pmss/listItemDetails.aspx?publicationID=2673

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

peut conduire au départ de dix familles. Le comité dispose d'un travailleur social qui veille sur les relations familiales. Une enquête menée par le comité a montré que des habitants avaient quitté la vieille ville car ils se sentaient isolés, leur famille ne souhaitant pas venir leur rendre visite dans la vieille ville. Le Responsable des relations publiques du HRC rappelle que ni les voitures, ni les ambulances ne peuvent entrer dans la vieille ville.

Figure 27 : Création d'un espace récréatif dans la vieille ville d'Hébron

(A.Habane, août 2012)

La réhabilitation de la vieille ville d'Hébron sert de rempart à la propagation de la colonisation israélienne dans la vieille ville, elle permet d'affirmer la présence palestinienne sur le terrain. Le Comité de Réhabilitation d'Hébron – HRC a fait preuve d'une capacité d'adaptation en trouvant une parade pour pouvoir réinvestir le centre historique d'Hébron. La vieille ville étant située en secteur H2 qui relève des autorités israéliennes, le comité ne construit pas, il réhabilite. Autrement, pour chaque opération il devrait solliciter un permis de construction rarement délivré par les autorités israéliennes. C'est ainsi que le HRC a pu pratiquement rénover toute la vieille ville, excepté les secteurs où il n'a pas eu accès[128].

[128] Entretien avec le Responsable des relations publiques du Comité de Réhabilitation d'Hébron en août 2012.

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

1.2.3/ La capacité d'innovation des acteurs de la réhabilitation

La mise en place d'un contrat tripartite par les acteurs de la réhabilitation est la preuve d'une capacité d'innovation dans le domaine de la réhabilitation du patrimoine bâti. Un propriétaire d'un logement ancien peut bénéficier d'une restauration gratuite. Ce dernier s'engage en retour à laisser s'installer gratuitement, sur une période définie dans le cadre d'un contrat spécifique, des habitants, une institution ou une ONG. Le Comité de Réhabilitation d'Hébron – HRC établit un contrat de cinq ans soit avec le propriétaire du logement qui doit l'occuper en échange d'une rénovation gratuite, soit avec un locataire qui candidate au service logement du comité. Tous les cinq ans, le contrat est reconduit. D'après le Responsable des services des relations du HRC, ce délai avait été décidé au départ par rapport aux Accords d'Hébron de 1997 qui devaient conduire à l'évacuation des colons israéliens de la vieille ville au bout de cinq ans[129]. Le Centre de préservation du patrimoine – CCHP quant à lui passe un contrat tripartite entre le propriétaire et l'ONG ou l'institution qui occupe le bâtiment. L'accord contracté avec le propriétaire ou les propriétaires a une durée minimum de 10 ans et dure jusqu'à 15 ans. A l'issu du contrat, le propriétaire peut choisir de reprendre son bien. Les critères de sélection pour choisir l'ONG ou l'institution sont les suivants : l'ONG ou l'institution ne doit pas avoir de local, elle doit meubler le bâtiment et l'utiliser. Autrement, leCentre de préservation du patrimoinereprend le bâtiment. Cela s'est déjà produit à deux reprises[130].

Pour les bâtiments anciens réhabilités par la Riwaq, un contrat est établi pour réutiliser les bâtiments historiques entre le propriétaire et la Municipalité qui va occuper les lieux (pendant 12 ou 15 ans). La Riwaq ne rentre pas dans l'accord, « *chacun son job* » déclare la co-responsable de l'ONG[131], mais elle peut intervenir de manière informelle en mettant en réseau les associations qu'elle connaît. Il est arrivé que des bâtiments rénovés ne soient pas utilisés[132]. La Riwaq effraye alors l'ONG pour qu'elle restitue le bâtiment inoccupé en la

[129]Depuis sa création, le Comité de Réhabilitation d'Hébron s'est chargé de la mise en œuvre des programmes de conservation de la vieille ville. Un premier schéma directeur d'aménagement du centre historique d'Hébron sur une période de 5 ans, échelonnée sur 25 ans, a été mis en place par la Riwaq avec le financement de l'Agence suédoise de développement internationale - SIDA. Désormais, la Municipalité d'Hébron travaille sur la planification urbaine de la ville.

[130] Entretien avec une architecte du Centre pour la préservation du patrimoine culturel – CCHP à Bethléem en avril 2014.

[131] Entretien avec l'architecte coresponsable de la Riwaq à Al-Bireh en août 2012.

[132] D'après une évaluation réalisée en 2008 sur l'occupation de 32 bâtiments réhabilités par Riwaq entre 2001 et 2008, 21 bâtiments sont utilisés totalement (65,6 %), 6 bâtiments de manière partielle ou saisonnière (18,8 %) et 5 bâtiments sont inutilisés (15,6 %) (Bshara K., 2011).

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

menaçant de la mettre en procès et de lui demander de rembourser les travaux. Enfin, dans la vieille ville de Jérusalem, les bâtiments historiques réhabilités par la Welfare Association sont occupés principalement par des habitants dans le cadre d'un contrat d'une durée de 10 ou 15 ans.

Le HRC et le CCHP suivent tout le processus de négociation avec les propriétaires et établissent le contrat avec les ONG ou les habitants qui occuperont le bâtiment réhabilité. Ces deux acteurs maîtrisent du début à la fin le processus de réhabilitation. La Riwaq et la Welfare Association, en revanche, ne contrôlent qu'une partie du processus.

1.2.4/ La production de nouvelles connaissances sur le patrimoine

La Riwaq, la Welfare Association, le Centre pour la préservation du patrimoine culturel – CCHP et le Comité de Réhabilitation d'Hébron – HRC illustrent par leur expérience, leur savoir-faire et leur rayonnement, la maîtrise d'un certains nombres de compétences (Fig. 28) qui font défaut aux autorités publiques palestiniennes. Ces principaux acteurs de la sauvegarde du patrimoine viennent en appui aux municipalités palestiniennes. Chacune de ces institutions est maître d'ouvrage, elle sélectionne le maître d'œuvre à l'issu d'un appel d'offres. Un architecte de chacune de ces institutions supervise le bon avancement du chantier de réhabilitation. La répartition des rôles change d'une institution à l'autre. Par exemple à Naplouse, la Welfare Association gère l'équipe de restauration et elle est en charge de la recherche des financements pour la réhabilitation. Le Département de la réhabilitation de la vieille ville de Naplouse qui relève de la Municipalité, réceptionne quant à lui les demandes de réhabilitation des logements d'habitants déposées auprès de la Municipalité de Naplouse. Les deux employés du département réalisent alors une enquête détaillée de chaque logement et de ses occupants (état du logement, état d'occupation, nombre de pièces, taille de la famille, situation économique…) afin d'établir une liste de logements à réhabiliter en priorité[133].

Ces quatre principaux acteurs de la réhabilitation ont développé en plus de la mission de préservation et de restauration d'édifices historiques, trois autres missions que sontla formation avec le renforcement des capacités des acteurs du terrain œuvrant à la

[133] Entretien avec l'urbaniste de la Municipalité de Naplouse en avril 2014.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

réhabilitation[134], la production de publications et la mise en place d'un programme de sensibilisation afin d'encourager les habitants dans le processus de réhabilitation. Un travail à la sensibilisation et à la protection du patrimoine est effectué auprès du public jeune et adulte par le biais d'excursions, de camps d'été, d'ateliers, de workshops et de formations en techniques de restauration. La Riwaq a consacré un pan de son activité dans l'élaboration d'ouvrages[135] à destination du grand public et des entreprises privées afin de réhabiliter correctement et durablement un édifice historique. La Riwaq se démarque dans deux autres domaines de compétences à savoir la production de données et la culture. Elle a en effet réalisé le Registre national des bâtiments historiques[136] qui a permis, à partir d'un travail d'inventaire sur le terrain, de recenser 50 320 bâtiments historiques dans 422 localités de Cisjordanie et de la Bande de Gaza (16 villes et 406 villages). Ce projet qui s'est étalé sur 13 ans (1994-2007) a permis de rassembler et d'archiver plus de 400 cartes et 45 000 photographies de bâtiments anciens et de réaliser une publication en trois volumes incluant une information détaillée des 422 localités en question.

La réhabilitation du patrimoine étant un nouveau domaine pour les Palestiniens, elle a réussi à fédérer tous les acteurs impliqués et à les engager vers une transmission de leurs connaissances et de leurs savoir-faire acquis au fur et à mesure des années. Deux témoignages vont dans ce sens. Le premier est celui du Directeur[137] du Comité de Réhabilitation d'Hébron : « *Au début, le Comité de Réhabilitation d'Hébron avait peu d'expérience mais aujourd'hui, nous avons accumulé une expérience qui a été transmise à d'autres collègues et aux universitaires*». Le second est celui du Directeur[138] des gouvernorats du sud du Ministère du Tourisme et des Antiquités : « *Le Ministère du Tourisme et des Antiquités et le Comité de Réhabilitation d'Hébron travaille main dans la main. Le comité a une expérience très avancé. Nous travaillons ensemble sur un catalogue de réhabilitations à un haut niveau afin de disséminer notre expérience à d'autres villes* ».

[134] Près de 140 entrepreneurs, ingénieurs et artisans ont assisté aux workshops de la Riwaq entre 2001 et 2011 (Bshara K., 2011).
[135] La Riwaq a publié une dizaine d'ouvrages. Nous citons à titre d'exemples certaines publications : "Traditional Floor Tiles in Palestine" de Suad Amiry et Lena Sobeh., "Memories Engraved in Stones: Palestinian Urban Mansions" de Diala Khasawneh, "Throne Village Architecture" de Suad Amiry, "The Palestinian Village Home" de Vera Tamari et Suad Amiry.
[136] Le registre est consultable en ligne (en langue arabe) : http://www.riwaqregister.org/.
[137] Entretien avec le Directeur du Comité de Réhabilitation d'Hébron en avril 2013.
[138] Entretien avec le Directeur des gouvernorats du sud du Ministère du Tourisme et des Antiquités à Hébron en avril 2013.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

La dispense de formations sur la réhabilitation du patrimoine architectural constitue un levier de résilience mis en œuvre par les acteurs de la sauvegarde et de la réhabilitation du patrimoine bâti afin d'assurer la transmission de leurs connaissances et de leurs savoir-faire.

Figure 28 : Principaux domaines d'intervention des acteurs de la réhabilitation

	Riwaq	Welfare Association	HRC	CCHP
Maître d'ouvrage	X	X	X	X
Diagnostic urbain	X	X	X	X
Formation aux techniques de restauration	X	X	X	X
Sensibilisation au patrimoine	X	X	X	X
Production de données	X	-	-	-
Edition d'ouvrages spécialisés	X	X	-	-

Réalisation : A. Habane. Source : Entretiens et rapports des ONG

1.3/ Les outils : une législation insuffisante régissant le patrimoine culturel palestinien

1.3.1/ Un projet de loi national en dormance

En 1994, l'Autorité palestinienne a déclaré applicables les actes législatifs qui étaient en vigueur avant le 5 juin 1967 ce qui a conduit à la coexistence de régimes juridiques différents (UNESCO, 2009) dans les Territoires Palestiniens Occupés. Dans la Bande de Gaza, la loi britannique n°51 de 1929 sur les antiquités (British Mandatory Antiquities Law) est applicable alors qu'en Cisjordanie, c'est la loi jordanienne provisoire n°51 de 1966 sur les antiquités qui est en vigueur. En outre, seuls les édifices antérieurs à 1700 peuvent être protégés au titre des Antiquités et relever ainsi de la compétence du Ministère du Tourisme et des Antiquités. De ce fait, une large partie du tissu urbain des villes palestiniennes, datant des 18ème, 19ème et 20ème siècles, n'est pas protégé. Dans un contexte de spéculation foncière accentué par une insuffisance de terrains constructibles en zone A et B (Abdelhamid A. & Amad E., 2005 ; Abdelhamid A., 2006 ; Rehabimed, 2007 ; World Bank, 2012 ; Abushosha S., 2013), l'absence d'un cadre juridique est véritablement une entrave à la protection et à la sauvegarde du patrimoine bâti des vieilles villes palestiniennes.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Les premières années qui suivent les accords d'Oslo (1993) sont caractérisées par une explosion de l'urbanisation dans les villes et les villages (Weizman E., 2007, UN-Habitat, non daté). De nombreuses tours d'immeubles aux appartements standing sont construites pour les ménages qui peuvent de surcroît bénéficier depuis 2008 du crédit hypothécaire (Barthe B., 2011). La dynamique tend vers l'étalement urbain anarchique à l'image de nombreuses villes du Sud et vers la densification du bâti. L'architecture traditionnelle de la ville palestinienne a connu un tournant : « *le concept architectural des habitats traditionnels à cour (introvertis) a été abandonné en faveur de nouveaux concepts résidentiels (extravertis)* » (Haj Hussein M., 2012 : 9). Les villas opulentes sont de plus en plus nombreuses et les *gated communities* ont fait leur entrée. De nombreux centres historiques ruraux ont été partiellement ou totalement démolis (comme dans les villages de Dura et Kufur Niemeh) afin de donner jour à un bâtiment de plusieurs étages, une infrastructure ou une mosquée (Riwaq, 2008).

En 2004, une nouvelle loi sur la protection du patrimoine culturel et naturel a été rédigée et soumise par le Ministère du Tourisme et des Antiquités, l'Institut de droit de l'Université de Birzeit, la Riwaq et le Centre pour la conservation du patrimoine culturel. Le processus d'écriture de cette loi a été long car s'opposaient une vision conservatrice du patrimoine (celle du Ministère du Tourisme et des Antiquités) et une vision plus moderne d'un patrimoine vivant (celle de la Riwaq[139]). Cependant, cette loi n'a toujours pas été ratifiée par le Conseil législatif palestinien dont les travaux sont à l'heure actuelle paralysés compte tenu de l'emprisonnement d'une partie des parlementaires palestiniens par les autorités israéliennes.

1.3.2/ Une procédure ministérielle pas toujours respectée

Dans chaque gouvernorat, il y a un bureau de protection du patrimoine culturel relevant du Ministère du Tourisme et des Antiquités[140], chargée de renseigner et attribuer une autorisation à l'occupant d'un logement historique qui désire réaliser des travaux de rénovation ou de construction. Un fonctionnaire est envoyé dans les zones A et B pour visiter le logement et recueillir des informations sur le logement qui seront enregistrées dans une base de données. En cas d'acceptation des travaux de rénovation, l'occupant est tenu de respecter les éléments historiques du logement. En pratique, de nombreux occupants de logements historiques n'effectuent pas cette démarche auprès du Département du Tourisme et des Antiquités. Dans

[139] Entretien avec l'architecte co-responsable de la Riwaq à Al-Bireh en août 2012. La Riwaq a mis en ligne sur son site web (www.riwaq.org) divers documents sur sa réflexion pour mettre en œuvre une politique nationale pour la protection du patrimoine.

[140] Entretien avec une fonctionnaire du Ministère du Tourisme et des Antiquités à Bethléem en janvier 2014.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

le cas d'un terrain vacant où il serait question de construire une habitation, le propriétaire de ce terrain doit obtenir à la fois l'accord du gouvernorat, de l'autorité locale et foncière et du Département des Antiquités et du Tourisme. Ce dernier envoie un fonctionnaire qui vient vérifier si des vestiges archéologiques se trouvent sur ce terrain. Si les fouilles de prévention révèlent des vestiges, le terrain est déclaré inconstructible.

En pratique, il est arrivé que le Ministère du Tourisme et des Antiquités ait attribué des autorisations pour détruire d'anciennes bâtisses[141], que des habitants ne demandent pas d'autorisation ou encore que des habitants détournent la procédure en ayant recours à la Municipalité qui autorise des travaux, alors que le Ministère du Tourisme et des Antiquités, l'autorité compétente, les ont refusés. D'après le responsable du service archéologique au Ministère du Tourisme et des Antiquités[142], c'est la raison pour laquelle une coopération entre la Municipalité de Bethléem et le Ministère du Tourisme et des Antiquités s'est établie pour la préparation de la loi de protection du centre historique de Bethléem, sur laquelle nous allons revenir ci-dessous.

1.3.3/ Faire des centres historiques des espaces protégés : un long processus

Aucune des villes palestiniennes étudiées au cours de notre terrain de recherche ne dispose d'instruments d'action publique protégeant son centre historique. Les municipalités de Ramallah et Bethléem[143] y travaillent en collaboration avec des acteurs associatifs dans le cadre d'un programme européen[144]. A Naplouse, il n'est est pas encore question.

- **Un instrument collaboratif de protection du patrimoine urbain pour Ramallah et Bethléem**

A Bethléem, la délimitation d'un zonage patrimonial se base à partir d'un inventaire de chaque bâtiment de la vieille ville effectué en 2012 par le Centre pour la préservation du patrimoine culturel – CCHP et qui concerne au total 1 200 bâtiments. Une base de données a

[141] Entretien avec une architecte du Centre pour la préservation du patrimoine culturel – CCHP à Bethléem en avril 2014.
[142] Entretien avec l'archéologue responsable du service archéologique au Ministère du Tourisme des Antiquités de Bethléem en avril 2014.
[143] Signalons qu'à Bethléem, il y a un travail de protection du centre historique à l'échelle intercommunale incluant les villes de Beit Jala et Beit Sahour.
[144] Projet européen Heritage for Development: investing in people for the rehabilitation and management of historic city centres (H4ERDV).

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

été réalisée sur l'état d'occupation des logements afin de produire de l'information dont la Municipalité de Bethléem ne disposait pas jusqu'ici. Le CCHP est responsable de la préparation du document d'urbanisme car selon l'architecte[145] du CCHP, la Municipalité de Bethléem n'en a pas la compétence. Ensuite, selon l'architecte du CCHP, la Municipalité sera la seule institution en charge de l'application du document d'urbanisme et la seule capable d'autoriser une réhabilitation ou une destruction d'un logement localisé dans la vieille ville. Le Ministère du Tourisme et des Antiquités qui décerne jusqu'à présent cette autorisation (nous l'avons vu précédemment) n'aura plus cette compétence. Une fois la mise en œuvre du document d'urbanisme, tout acteur souhaitant réhabiliter un logement historique devra se référer à un manuel d'orientation pour la réhabilitation sur lequel travaille le CCHP (type de matériaux à utiliser, solutions à des problèmes techniques,…).

A Ramallah, la Municipalité, en partenariat avec la Riwaq, prépare depuis 2010 un document d'urbanisme pour réglementer la construction dans la vieille ville et protéger les espaces repérés comme ayant une valeur architecturale et patrimoniale remarquable. La vieille ville a été divisée en trois secteurs à partir d'un inventaire des bâtiments historiques réalisé par la Riwaq en 2006, à l'échelle de toute la ville. Un premier secteur où la Municipalité concentre ses efforts regroupe la majorité des bâtiments historiques (162 unités d'habitation définies par l'usage et non par la parcelle cadastrale, soit une population approximative de 750 habitants). Un deuxième secteur concerne des espaces avec une plus faible concentration de bâtiments historiques. Enfin, le troisième correspond à la périphérie de la vieille ville. La Riwaq a conduit une enquête en 2012 sur chaque bâtiment historique des secteurs A et B (description architecturale, extensions existantes, l'utilisation des unités, le nombre d'occupants, sa qualité, etc.). Un relevé cadastral a également été effectué.

Le document d'urbanisme est en cours de soumission[146] à Ramallah et Bethléem[147] et les centres historiques sont sous protection pour une durée de six mois. Une fois que la mise en place du zonage patrimonial dans les centres historiques sera opérationnelle, ces deux municipalités prépareront un autre règlement spécifique afin de protéger les bâtiments historiques disséminés dans les autres quartiers de ces deux villes.

[145] Entretien avec une architecte du Centre pour la préservation du patrimoine culturel – CCHP à Bethléem en avril 2014.
[146] *Ibid.*
[147] Signalons qu'à Bethléem, il y a un travail de protection du centre historique à l'échelle intercommunale incluant les villes de Beit Jala et Beit Sahour.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

- **A Naplouse, mobiliser une expérience en matière de protection du patrimoine urbain**

La Municipalité de Naplouse qui avait assisté dans un premier temps aux réunions de travail des villes de Bethléem et Ramallah s'est désengagée du processus lors du changement de maire en 2012[148]. Le projet d'une loi de protection de la vieille ville n'est pas à l'ordre du jour. La patrimonialisation du centre historique est menée sans instrument de régulation comme nous l'explique l'urbaniste du Département de la réhabilitation de la vieille ville de Naplouse qui souligne que la Municipalité a intégré la protection du centre historique depuis plus d'une décennie : « *Nous appliquons les critères de préservation du patrimoine depuis 1995.Ghassan Shakaa a amené des ingénieurs palestiniens qui ont étudié et travaillé pendant dix ans en Italie dans le domaine de la préservation du patrimoine et depuis cette époque nous appliquons les normes correctes, nous savons quel matériel utiliser, comment traiter la restauration dans la vieille ville. Nous connaissons tous les critères même si nous ne faisons pas partie de cet accord, nous savons ce qu'il faut faire ».* De plus, les employés du Département de la réhabilitation de la vieille ville de Naplouse s'appuient sur une première étude[149] d'analyse urbaine réalisée en 2001, intitulée "*The Nablus project*", dans l'objectif de fournir un instrument de planification afin de préserver et développer la vieille ville. Il est question dans cette étude de préparer un règlement pour la protection de la vieille ville et de formuler des directives pour les bâtiments neufs et toutes autres interventions. La vision est la suivante : "*The project corresponds with the intention to preserve and renew the historic core of a city with the potential to become a cultural, social and commercial centre of Palestine*" (ISG, 2001 : 8). Un diagnostic urbain intitulé "Nablus – The revitalization Plan of the Old City" a été réalisé à l'initiative de la Welfare Association en 2012. Le document dresse un état des lieux du quartier historique axé sur sa morphologie urbaine et sociale et contribue à apporter des données historiques, démographiques et économiques. Cette étude comprend un certain nombre de recommandations et de propositions pour répondre à courts, moyens et longs termes à la valorisation urbaine et revitalisation économique du centre historique de Naplouse.

[148] Entretien avec l'urbaniste de la Municipalité de Naplouse en avril 2014.

[149] L'étude a été confiée au Forum international des centres historiques Graz et l'Institut de d'Urbanisme et d'aménagement de l'Université des Technologies de Graz, par le Ministère des Affaires étrangères autrichien en 1999. Le projet a été initié par la Society for Austrian-Arab Relations (SAAR) à Vienne qui a proposé le soutien autrichien à la Municipalité de Naplouse dans ses efforts pour la préservation et le développement de la vieille ville. L'étude a été financée par le Ministère autrichien de la Science et du Transport.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

❖ Des régulations imposées sources de tensions

La Riwaq et le CCHP en tant qu'acteurs palestiniens non institutionnels jouent un rôle de premier plan dans l'élaboration d'une politique patrimoniale pour les Municipalités de Ramallah et de Bethléem. La mise en place du zonage patrimonial par les deux municipalités induit la reconnaissance institutionnelle de la protection des vieilles villes de Bethléem et de Ramallah. Elle est un acte d'appropriation de l'espace : « *Le dessin du zonage est en soi une façon pour les acteurs qui le portent de territorialiser leur action* » (Gigot M., 2012 : 9). Le zonage patrimonial qui conduit à de nouvelles normes de protection du patrimoine bâti, revêt de nouvelles valeurs qui ne sont pas acceptées par tous les habitants. De plus, dans un contexte où l'habitat palestinien est la cible récurrente de la répression israélienne[150], certains Palestiniens perçoivent négativement les régulations mises en place par les municipalités. Elles sont associées spontanément aux nombreux interdits imposés par l'Etat d'Israël. Ainsi, après que la vieille ville de Ramallah ait été déclarée secteur protégé pendant toute la période de validation de la loi, un habitant nous déclare : « *La Municipalité ne veut pas que l'on construise ou que l'on modifie les habitations. Mais qu'est ce que l'on peut faire d'autre ? Il n'y a pas de terrain ! A Jérusalem, les Palestiniens ne peuvent rien faire, ne peuvent pas construire, rien modifier. La Municipalité veut qu'ici cela soit pareil. Et je suis contre. Il faut laisser les gens construire. Je ne peux pas vivre avec ma famille dans une seule pièce !* » (Enquête n°1, vieille ville de Ramallah, janvier 2014). Un autre exemple est celui des extensions informelles (cuisines, sanitaires) de mauvaise qualité construites par de nombreux habitants. Détruire ces extensions rappellerait à la population le traumatisme des destructions[151] infligées par l'armée israélienne. Le Comité de Réhabilitation d'Hébron a pu retirer ces extensions informelles dans la vieille ville car les habitations n'étaient pas habitées, ce qui a permis le retour à une belle unité architecturale. A Bethléem, la suppression de ces ajouts informels est négociée au cas par cas[152]. A Ramallah, les extensions déjà construites ne seront pas retirées[153]. Dans le cas de la protection des centres historiques palestiniens, même si ces règlements d'urbanisme sont et seront perçus par certains habitants comme contraignants au regard de leurs nécessités, ces règlements demeurent néanmoins souples. A

[150] D'après Shadia Touqan (1995), dès les débuts de l'occupation en 1967, l'armée israélienne a procédé sous prétexte de punition collective à la destruction de logements de familles palestiniennes dont un membre a été jugé par Israël ou lors de la 1ère Intifada pour avoir lancé des pierres.
[151] Entretien avec le Service culturel de la Municipalité de Ramallah en août 2012.
[152] Entretien avec une architecte du Centre pour la préservation du patrimoine culturel – CCHP à Bethléem en août 2012.
[153] Entretien avec le Service urbanisme de Ramallah en août 2012.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Bethléem, il sera possible, une fois le document d'urbanisme ratifié, de construire un étage supplémentaire si certains critères d'architecture sont respectés. On est donc très loin des critères imposés par un zonage de protection classique (emplois de matériaux, normes architecturales).

A ce stade de la mise en place d'une législation pour la protection des centres historiques palestiniens, nous avons relevé essentiellement des tensions entre ceux qui habitent le patrimoine et ceux qui légifèrent sa protection.

1.4/ Le jeu d'acteurs autour de la sauvegarde du patrimoine bâti

L'identification des acteurs en présence et le décryptage de leurs relations permet d'analyser le jeu des acteurs en place et de comprendre les mécanismes de la patrimonialisation des espaces urbains.

1.4.1/La protection du patrimoine bâti : un consensus entre les divers acteurs

Les acteurs de la sauvegarde du patrimoine ont des statuts juridiques différents (ONG, statut semi-gouvernemental, gouvernemental) et des motivations diverses. Compte tenu de ces divergences, on pourrait s'attendre à de la compétition, des luttes d'influence, pourtant rien ne transparaît dans ce sens au cours des divers entretiens réalisés. Les éloges fusent d'un acteur à l'autre. Citons à titre d'exemple ce que disent certains acteurs du travail réalisé par le Comité de Réhabilitation d'Hébron. D'après la coresponsable de la Riwaq, « *Hébron est une réussite* »[154], et selon le Directeur[155] des gouvernorats du sud du Ministère du Tourisme et des Antiquités « *A Hébron, ils ont fait un très bon travail* ». La sauvegarde et la réhabilitation du patrimoine bâti, « *contribuant par son action à résister à l'envahisseur, fournissant de l'emploi et des logements* » (Hirschhorn M. et al., 2004 : 6), font consensus parmi la kyrielle d'acteurs impliqués. Cet investissement dans la sauvegarde du patrimoine se fonde sur la conviction de ces acteurs de protéger et valoriser le patrimoine, héritage de la nation palestinienne en devenir : "*Liberating their heritage, maintaining their identity, and*

[154] Entretien avec l'architecte co-responsable de la Riwaq à Al-Bireh en août 2012.
[155] Entretien avec le Directeur des gouvernorats du sud du Ministère du Tourisme et des Antiquités à Hébron en avril 2013.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

protecting their home have become part of both their struggle against occupation and interpretation of heritage" (Hammami F., 2012 : 249).

Le jeu des acteurs intervenant dans la réhabilitation des centres anciens se caractérise par la diversité des acteurs nationaux et internationaux conjuguée à des dynamiques collectives et individuelles aux ambitions et intérêts divers. Nous avons relevé des rapports de force entre la Riwaq et le Ministère du Tourisme et des Antiquités. La Riwaq se démarque particulièrement avec la réalisation du Registre national des bâtiments historiques (50 320 bâtiments historiques recensés dans 422 localités). D'après Fatin Farhat (2011), l'expertise de la Riwaq a gêné dans un premier temps le Ministère du Tourisme et des Antiquités car il ne disposait pas de ces données, mais le Ministère a réagi intelligemment en impliquant la Riwaq. "*There was a silent rivalry with Riwaq (1991, Ramallah), as the latter launched and completed a national registry of old buildings which is far more advanced than the Ministry's. Realizing its value, the Ministry commissioned Riwaq (in partnership with the Law Institute of Birzeit University) to draft the law on cultural heritage and preservation in Palestine*" (Farhat F., 2011 : 154). Une rivalité silencieuse qui nous semble reposer sur l'opposition des différents corps de métiers qui composent les équipes de la Riwaq et du Ministère du Tourisme et des Antiquités. Ainsi l'ONG Riwaq, composée par une majorité d'architectes, juge (Riwaq, 2008) que les archéologues sont en nombre important parmi le personnel du Ministère du Tourisme et des Antiquités, ce qui entraînerait une insuffisance de complémentarité des compétences et ne permettrait pas de répondre aux attentes des divers domaines et compétences que couvre le Ministère. Pourtant, en 2009, les archéologues ne représentent que 14 % du personnel du Ministère du Tourisme et des Antiquités (Al-Houdalieh S-H., 2010). L'hégémonie des archéologues au sein du Ministère critiquée par la Riwaq (2008) n'est donc pas exacte.

Le Ministère du Tourisme et des Antiquités quant à lui a délégué en partie aux ONG sa compétence de la protection du patrimoine culturel. *« En Palestine, il y a une nouvelle expérience concernant le travail en partenariat entre le secteur public et le secteur non gouvernemental. Plusieurs projets ont été menés dans ce cadre pour protéger le patrimoine culturel palestinien, il y a plusieurs centres, le Centre pour la préservation du patrimoine culturel - CCHP, la Riwaq, le Comité d'Hébron. Il s'agit là que l'Etat n'a plus le monopole de la sauvegarde et de la protection des bâtiments qui entre dans le cadre du patrimoine culturel, cela est fait dans un partenariat avec le gouvernement et les organisations de la*

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

société civile[156] ». Ainsi, les ONG palestiniennes de la sauvegarde du patrimoine (soutenues par des fonds étrangers) jouent un rôle fondamental dans la préservation du patrimoine alors qu'historiquement ce rôle est monopolisé par les appareils d'Etat (De Cesari C., 2010 : 630).

Le Ministère du Gouvernement Local en charge des municipalités et des conseils de villages et qui a un rôle centralisateur n'a pas de visibilité dans le domaine de la protection du patrimoine. Aucun logo de ce ministère n'apparaît dans les documents et rapports publiés sur les réhabilitations des centres historiques étudiés dans cette recherche. Le logo du Ministère du Gouvernement Local a été observé néanmoins une seule fois sur une plaque d'un projet de réhabilitation à Bethléem. La Riwaq (2008) reproche au Ministère du Gouvernement Local un manque d'implication dans la réhabilitation dû à une vision cloisonnée des plans directeurs des villes et des villages qui n'intègrent pas la protection du patrimoine. Pour la Riwaq (2008), des mesures incitatives devraient être prévues par les institutions gouvernementales locales pour aider à persuader la population locale de l'intérêt de la réhabilitation.

1.4.2/ D'autres acteurs de bonne volonté aux interventions discutables

De nombreux bâtiments historiques ont été détruits ou sont négligés alors qu'ils pourraient être habités ou utilisés pour un autre usage, comme le précise Suad Amiry, la Directrice de la Riwaq :*"We have witnessed many cases in which new buildings have been constructed as clinics and community centers on land either outside the centers or in place of older buildings, whilst tens of historic buildings that could have been used are left abandoned. Using historic buildings provides one of the best ways of preserving them"* (Riwaq, 2008 : 15). Faute d'une législation nationale régissant le patrimoine bâti, chaque acteur agit indépendamment avec ses propres prérogatives. Parfois ils agissent en complémentarité mais leurs relations ne sont pas toujours organisées. Certains acteurs sociaux et religieux dont les motivations semblent être communautaristes ou charitables ont également investi le champ de la réhabilitation du patrimoine. Ces acteurs consacrent une partie de leur budget à réhabiliter les logements de personnes démunies. A Naplouse, la Société civile du gouvernorat de Naplouse et le Comité de bienfaisance pour les réfugiés sont intervenus pour réhabiliter des logements de la vieille ville, partiellement pour le premier et totalement pour le second.

[156] Réponse de Monsieur Hamdan Taha à ma question portant sur les relations entre la Riwaq et le Ministère du Tourisme et des Antiquités lors du séminaire *« La mise en valeur du patrimoine en Palestine », ENS-Paris, 15-16 mars 2012.* Source : http://www.franceculture.fr/la-mise-en-valeur-du-patrimoine-en-palestine-23 *(consulté le 21/12/2013)*

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

L'intervention de ces deux acteurs pose problème puisque, par exemple, nous avons observé qu'ils posent du carrelage sur les murs en pierre apparente, ce qui est très mauvais car la pierre ne respire plus. Un urbaniste[157] de la Municipalité de Naplouse nous confie avoir dit à plusieurs reprises à l'ingénieur de la Société civile du gouvernorat de Naplouse de ne pas utiliser certains matériaux (carrelage, tôle de zinc) dans le cadre de la rénovation de ces logements anciens, mais paradoxalement il ne peut pas l'en empêcher : « *La Municipalité a le pouvoir mais dans cette situation politique on ne peut pas utiliser ce pouvoir* ». En revanche, l'urbaniste ne savait pas que le Comité de bienfaisance pour les réfugiés rénove aussi des logements.

A Bethléem, le Centre de la famille franciscaine et la Holy Land Christian Ecumenical Foundation (HCEF), deux ONG étrangères chrétiennes ont réhabilité partiellement des logements occupés par des chrétiens des vieilles villes de Bethléem, Beit Jala et Beit Sahour. Dans ce cas précis, la réhabilitation est certes un moyen d'améliorer les conditions de vie de certains membres de la communauté chrétienne mais surtout elle est un moyen de freiner l'émigration des chrétiens palestiniens vulnérables de la « Terre Sainte » : « *HCEF vise à maintenir et préserver les chrétiens de Terre Sainte, en particulier à Bethléem, et de promouvoir à l'échelle internationale comme la principale ville religieuse, historique et culturelle pour les touristes*[158] ». Aucune de ces deux institutions ne travaillent avec le Centre pour la préservation du patrimoine culturel – CCHP[159].

1.4.3/ La perception des habitants des acteurs du patrimoine

Le nombre d'acteurs et la multitude de projets menés dans des temporalités diverses a pour conséquences de dissoudre les responsabilités et de brouiller la visibilité des stratégies propres à chaque acteur. Il y a de la part des habitants une confusion manifeste sur l'identité et les responsabilités des acteurs. Rares sont les habitants qui savent qui fait quoi. Les entretiens avec les habitants montrent que les étapes du processus de réhabilitation d'un logement ne sont pas comprises ; la réhabilitation du logement est perçue comme le numéro gagnant d'une loterie : « *C'est mieux de rénover. Si seulement on restaurait chez moi. On s'est enregistré il y*

[157] Entretien avec l'urbaniste de la Municipalité de Naplouse en avril 2014.
[158] http://www.hcef.org/programs/museum/790793323-bethlehem-museum-for-palestinian-heritage-history-a-culture-bmp
[159] Entretien avec une architecte du Centre pour la préservation du patrimoine culturel – CCHP à Bethléem en avril 2014.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

a deux ans. Ceux qui se sont enregistrés après nous, on leur a restauré avant nous. On m'a parlé de maisons rénovées très belles mais je ne les ai pas vues » (Enquête n°36, vieille ville de Naplouse, janvier 2013). L'urbaniste de la Municipalité de Naplouse[160] en charge de la réhabilitation de la vieille ville indique devoir expliquer régulièrement aux habitants que ce n'est pas la date de dépôt de la demande de réhabilitation d'un logement qui est prise en compte, mais un ensemble de critères concernant à la fois le logement et la situation économique de son occupant.

Aucun activisme contestataire de la part des habitants à l'égard de ces opérations de réhabilitation n'a été constaté. Feras Hammami (2012) notait à partir de ses observations de terrain à Naplouse qu'il n'y a pas un discours des habitants qui ressort. Les habitants enquêtés dans le cadre de notre recherche n'ont pas été partie prenante de la réhabilitation de leur logement, ils ont souvent été consultés uniquement sur des questions d'architecture intérieure. Mustapha M. (2009) avait déjà signalé, à partir de son terrain effectué en 2007, l'absence de concertation des habitants par les autorités responsables de la mise en place des projets de réhabilitation. Les instances internationales (UNESCO, ICOMOS) et le programme européen Euromed Heritage, pour ne citer qu'eux, ont pourtant rappelé maintes fois la nécessité d'impliquer les habitants dans le processus de préservation du patrimoine bâti par la mise en place de temps d'échanges et de concertations, même s'il est vrai que la concertation est compliquée à mettre en œuvre, y compris en temps de paix dans les pays du Nord. Il est donc nécessaire pour ces acteurs de poursuivre leur sensibilisation déjà existante mais de manière plus efficace. De même, les travaux de réhabilitation sont onéreux et il est nécessaire dans un souci de transparence, de rendre systématiquement visible le montant des travaux sur les panneaux informatifs.

[160] Entretien avec une urbaniste de la Municipalité de Naplouse en avril 2014

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

1.4.4/ La dépendance financière

Les donateurs internationaux sont un acteur incontournable dans le contexte urbain palestinien pour qui veut comprendre les mutations territoriales et leurs implications sociales. Ces donateurs sont divers et leur marge de manœuvre également. Chaque financeur a son propre agenda (Hammami F., 2012), ses propres critères et attentes. D'autant plus que les financeurs occidentaux se montrent souvent interventionnistes (Hirschorn M. et al., 2004). L'architecte[161] du Centre pour la préservation du patrimoine culturel - CCHP précise que l'Agence Suédoise de Développement International – SIDA qui finance en grande partie la Riwaq et le CCHP est à l'origine de la « *stratégie gagnant-gagnant* » entre le propriétaire dont SIDA prend en charge la réhabilitation de son édifice historique en échange de quoi l'ONG qui s'implante bénéficie d'un loyer gratuit. Pour les acteurs de la sauvegarde du patrimoine, trouver des financements n'est pas une tâche facile, sachant que les projets de réhabilitation du patrimoine urbain ne sont pas perçus comme une action prioritaire par les financeurs (Bshara K., 2011). Le financement des travaux de réhabilitation n'a été possible que parce qu'il conduisait à la création d'emplois et sous-tendait un développement économique (Hirschorn M. et al., 2004). D'après Hirschorn M. et al. (2004), les financeurs arabes sont moins regardants et une architecte[162] du Centre pour la préservation du patrimoine culturel – CCHP d'ajouter que cela est plus facile d'obtenir des financements des pays arabes.

Les financements alloués à la protection du patrimoine culturel dépendent essentiellement des donateurs étrangers qui ne s'inscrivent pas dans une démarche de long terme (Bleibleh S., 2006 ; Riwaq, 2008). La dépendance financière de la Riwaq, du Centre pour la préservation du patrimoine culturel – CCHP à Bethléem, du Centre de Réhabilitation d'Hébron, essentiellement financés par la communauté internationale et les agences de développement internationales (Fig. 29), soulève le problème de la pérennité de leurs activités en cas de conjoncture politique et/ou économique défavorable qui conduirait à une diminution ou suppression de l'aide (Al-Houdalieh S-H., 2010). L'Agence Suédoise de Développement International – SIDA est le principal financeur de la Riwaq, du Comité de Réhabilitation d'Hébron – HRC et du Comité de réhabilitation du patrimoine culturel – CCHP (Fig. 29). La Riwaq regrette que la réhabilitation ne soit pas une priorité pour l'Autorité palestinienne (Bshara K., 2011). Elle défend l'idée d'un « fonds national patrimonial » (Riwaq, 2008) géré

[161] Entretien avec une architecte du Centre pour la préservation du patrimoine culturel – CCHP à Bethléem en avril 2014.
[162] *Ibid.*

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

par les autorités publiques afin de pouvoir financer des travaux de restauration et dispenser des prêts et des incitations fiscales.

Selon la chargée de mission patrimoine du Consulat de France à Jérusalem[163], « *le manque de durabilité des financements qui conduit à la création d'emplois fugaces, crée de la frustration et de la distraction* ». Cette frustration, nous l'avons ressentie au cours de plusieurs entretiens menés avec des habitants et des universitaires palestiniens qui ont mis en avant la dénomination de « voleur » attribuée à certains Palestiniens jouant un rôle clé au sein de ces institutions de sauvegarde du patrimoine. Les Palestiniens qui sont en relation quotidienne avec les bailleurs étrangers ou qui quittent les institutions de sauvegarde du patrimoine pour aller à l'étranger sont particulièrement visés par ces critiques. Certains habitants (5 enquêtés sur les 47) pensent que l'argent est détourné. Un habitant ne précise pas l'origine des détournements : « *Je préfère qu'on restaure les vieilles bâtisses. Il faut beaucoup d'argent pour restaurer la vieille ville car elle est très détruite. Il faut donner de l'argent et vérifier que l'argent est bien reversé car il y a des détournements* » (Enquête n°1, vieille ville de Naplouse, novembre 2012). D'autres habitants accusent la Municipalité : « *L'argent est versé et mis dans les poches. La municipalité reçoit de l'argent des étrangers pour réparer les maisons mais la municipalité le garde pour eux, pour voyager, pour faire des fêtes. Seulement une partie est utilisée pour les réparations*. » (Enquêté n°2, vieille ville de Naplouse, novembre 2012). « *Beaucoup de pays étrangers aident en donnant de l'argent à la municipalité pour restaurer des maisons mais cet argent n'arrive pas à moi car il est pris et détourné*.» (Enquête n°3, vieille ville de Naplouse, novembre 2012). Certains fustigent des rapports clientélistes : « *Le problème ici c'est qu'on fait d'abord passer en priorité les personnes qu'on connaît et cela ne se fait pas. Si tu n'as pas de relations, tu crèves de faim*. » (Enquête n°15, vieille ville de Naplouse, décembre 2012). « *Ce sont tous des voleurs, ils ne donnent qu'aux gens comme eux, pas aux pauvres*. » (Enquêté n°47, vieille ville de Naplouse, janvier 2013).

[163] Entretien avec la chargée de mission patrimoine au Consulat de France à Jérusalem à Bethléem en novembre 2012.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Figure 29 : Les principaux financeurs des acteurs de la réhabilitation

PRINCIPAUX FINANCEURS DES ACTEURS DE LA REHABILITATION			
Riwaq	**Welfare Association**	**HRC**	**CCHP**
- Agence Suédoise de Développement International (SIDA) - Arab Fund for Economic & Social Development	- Fonds de dotation de 50 millions de dollars - Arab Fund for Economic & Social Development - Banque islamique de développement - Arab Monetary Fund - Kuwait Fund - Ford Foundation	- Agence Suédoise de Développement International (SIDA) - Agence espagnole pour la Coopération internationale au développement (AECID)	- Agence Suédoise de Développement International (SIDA)

Source : Sites web et rapportsdes ONG.

Plusieurs enquêtés ont souligné la mobilisation des pays donateurs pour la réhabilitation des centres historiques et certains s'interrogent sur la destination finale des fonds versés. Est soulevée ici, la question de l'utilisation des fonds rendue obscure par la multiplicité des acteurs (Fig. 30) et la confiance de la gestion des fonds alloués, comme en témoigne cet habitant de la vieille ville de Naplouse[164] :

> « *Le club, une association française a envoyé 15 000 dollars pour m'aider à rénover ce lieu qui est un ancien four arabe. Ils m'ont rendu visite et m'ont dit qu'ils allaient envoyer de l'argent pour restaurer mon ancien four arabe. Ils ont envoyé l'argent à XXXXXX. L'argent a été volé. Ce sont des voleurs. J'ai tout payé moi-même pour restaurer les murs. Il y a 300 m² mais il y avait plus, car avec mes travaux, l'épaisseur des murs a grossi. J'ai déposé sur les murs abîmés des plaques de pierre afin de consolider le mur. Ici, il y a des voleurs. On a reçu beaucoup d'argent de plusieurs pays et c'est volé. J'ai racheté l'atelier en 2002 après l'invasion israélienne. Le local était abîmé et c'était une décharge de déchets. Le four était rempli de terre et de déchets. Il y a trois ans, j'ai commencé à nettoyer le lieu. Mon local nécessite encore beaucoup de travail pour terminer la rénovation. J'ai fait plusieurs démarches pour qu'on m'aide à restaurer ; je me suis enregistré à la municipalité, au MCRC, à Coopi, à Riwaq mais personne ne m'a aidé. Il y a un bon état de conservation désormais. Il faut poursuivre les travaux. J'ai dépensé environ 15 000 dinars jordaniens. Il a fallu 25 grandes voitures pour évacuer le sable et les déchets qui étaient dans le four. L'hiver quand il pleut il y a beaucoup d'infiltrations d'eau par le toit. J'ai le projet de faire un restaurant. J'ai tapissé le mur avec des plaques de carrelages en pierre à mi-hauteur pour faire de la cuisine*

[164] Entretien réalisé avec un habitant de la vieille ville à Naplouse en novembre 2012.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

et respecter l'hygiène car les murs s'effritent et sont noirs au niveau de leur base. J'ai fait seul le raccordement du tout-à-l'égout, et j'ai fait la demande pour l'eau auprès de la municipalité mais il faut payer. J'ai un projet touristique pour mon local ; faire un restaurant et faire un café internet. La mairie m'a répondu qu'on rénovait les maisons d'habitation pas les ateliers».

Ce dernier témoignage évoque une composante sensible difficile à gérer. En effet, les Territoires Palestiniens Occupés reçoivent la visite de nombreuses associations étrangères ou personnes venues témoigner leur solidarité. Certaines de ces associations ou de ces personnes s'avancent un peu trop vite en promettant de soutenir des projets divers. Ces promesses s'évaporent souvent une fois ces personnes rentrées dans leur pays, laissant les Palestiniens rencontrés avec plein d'espoir et de frustration.

Figure 30 : Multiplicité et relations de dépendance entre les acteurs

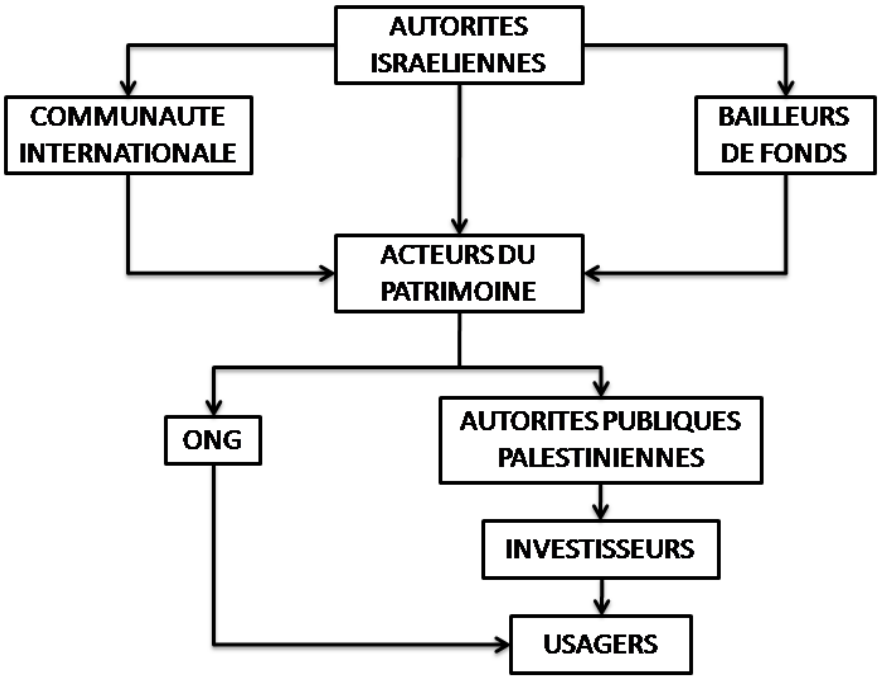

Source : A. Habane, 2014

A travers le cas des centres anciens palestiniens, nous avons observé que la sauvegarde et la réhabilitation du patrimoine bâti mobilisent des institutions non gouvernementales, semi-gouvernementales et gouvernementales qui font preuve dans un contexte d'occupation d'une capacité d'adaptation et d'innovation. La réhabilitation du patrimoine bâti est une stratégie de résilience territoriale face à l'occupation israélienne. Elle porte en elle une dimension sociale et économique ainsi qu'une dimension patriotique et nationaliste.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

2/ L'ENJEU POLITIQUE ET TERRITORIAL DE LA RÉHABILITATION

La sauvegarde du patrimoine urbain relève bien souvent de la compétence de l'Etat. Pourtant, dans le cas des Territoires Palestiniens Occupés, ce sont des institutions non gouvernementales et semi-gouvernementales palestiniennes non expérimentées qui s'attèlent dans les années 1990 à la préservation et à la sauvegarde de leur patrimoine culturel. Nous revenons ici sur les discours des divers acteurs en présence à l'origine de ce que nous appelons « la fabrique patrimoniale palestinienne ». Le mot « fabrique » nous semble refléter le mieux la spécificité de ce patrimoine culturel protégé dans sa grande majorité par des ONG palestiniennes soutenues par des bailleurs de fonds étrangers.

2.1/ La réhabilitation des centres historiques au cœur des discours

Le patrimoine est fortement présent dans les discours d'un certain nombre d'acteurs en charge de la préservation du patrimoine culturel palestinien mais également d'acteurs du champ socioculturel et artistique.

2.1.1/ L'étude des discours

- **Etablir sa légitimité**

La Riwaq s'est construite un discours basé sur son rôle pionnier dans la sauvegarde et la réhabilitation du patrimoine qui allait à contre courant des priorités : *« A l'époque, on nous regardait comme des fous parce que des gens comme nous s'occupaient du patrimoine sous l'occupation alors que tout le monde était vraiment préoccupé par la lutte contre l'occupation, alors on nous considérait comme des fous. Ces mêmes fous continuent à travailler maintenant depuis 21 ans et nous avons toujours la même ligne, la protection du patrimoine*[165] ». La Riwaq utilise l'image du fou lors de ses interventions publiques à l'étranger[166], une manière de montrer que cette idée de préservation du patrimoine n'allait pas

[165] Réponse de Madame Fida Touma, architecte à Riwaq, à ma question portant sur les relations entre Riwaq et le Ministère du Tourisme et des Antiquités lors du *Séminaire « La mise en valeur du patrimoine en Palestine », ENS, 15-16 mars 2012.*
http://www.franceculture.fr/la-mise-en-valeur-du-patrimoine-en-palestine-23 *(consulté le 21/12/2013)*

[166] Khaldun BSHARA utilisera l'image des fous lors de son intervention au 4ème séminaire Identités Parcours Mémoire, DRAC - DRJSCS PACA, 2011. http://www.heritages-culturels.org/upload/zfrioefwdw.pdf

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

de soi, mais c'est aussi une manière de se créer une légitimité et de mobiliser les organisations étrangères qui sont leurs principales financeurs.

Le directeur Département des Antiquités et du Patrimoine Culturel, ainsi que son personnel déclarent au cours d'interventions à l'étranger (Euromed Heritage, 2010) et dans des articles grand public[167], que le Département des Antiquités et du Patrimoine Culturel rattaché au Ministère du Tourisme et des Antiquités « *a été rétabli* », que son établissement date de 1920, sous le mandat britannique, et qu'il a fonctionné jusqu'en 1948. Une manière de légitimer la préservation du patrimoine culturel palestinien qui était déjà une priorité au début du XXème siècle pour le Département des Antiquités et du Patrimoine Culturel mis en place sous le mandat britannique.

Le choix du lieu investi par les institutions de sauvegarde du patrimoine participe à renforcer les discours. La Welfare Association, le Comité de Réhabilitation d'Hébron, le Centre de préservation de Bethléem sont tous localisés dans des bâtiments historiques dans la vieille ville, ce qui leur permet une interaction continue avec les habitants. Le Comité de Réhabilitation d'Hébron est le lieu le plus animé du fait d'un service en son sein dédié aux doléances des habitants de la vieille ville et aux personnes qui souhaiteraient y résider. La Riwaq, quant à elle, est localisée à Al-Bireh dans un secteur résidentiel. La belle demeure avec jardin (Fig. 31), réhabilitée, sert de vitrine aux nombreux étrangers qui viennent découvrir le travail de l'ONG. De ces quatre institutions, Riwaq donne l'aspect d'un bureau d'études, c'est d'ailleurs comme cela que Hirschorn M. et al. (2004) qualifie l'ONG. Ces acteurs véhiculent un discours contemporain et moderne. Mais vivent-ils vraiment dans le patrimoine qu'ils protègent et réhabilitent ? Car « *le militantisme en faveur de la protection du patrimoine architectural n'est pas toujours dépourvu d'élitisme* » (Verdeil E., 2011 : 4).

[167] Hamdan Taha, "Two decades of Archeology in Palestine", in This week in Palestine n°178, February 2013.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Figure 31 : Siège de l'ONG Riwaq à Al-Bireh

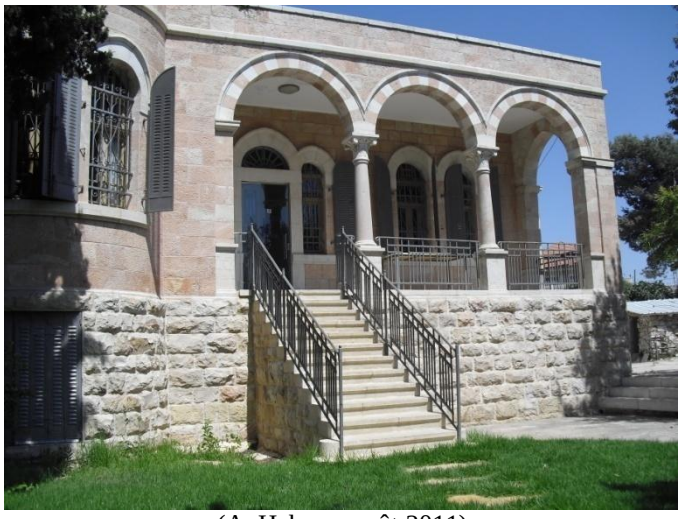

(A. Habane, août 2011)

❖ Le patrimoine culturel comme ressource stratégique

Plusieurs acteurs s'accordent à relever l'importance de la protection du patrimoine et de sa requalification pour le développement économique. Le patrimoine est perçu comme une ressource stratégique. La Riwaq justifie cette idée de la manière suivante : *« Les défis qui sont devant nous sont les mêmes mais la question principale est la suivante : Pourquoi nous voulons vraiment protéger ce patrimoine ? Parce que tout simplement en Palestine nous n'avons pas de pétrole, nous n'avons pas de ressources naturelles, nous n'avons que ce patrimoine »*. Lors d'un entretien[168], le maire de Naplouse a expliqué le rôle de premier plan que devait jouer le centre ancien dans l'essor de la ville : « *La vieille ville est notre trésor, notre pétrole, si nous réussissons à la préserver, nous serons l'Arabie Saoudite* ». Le Maire a aussi exprimé son souhait d'y établir une mairie annexe, geste fort s'il se concrétise, puisqu'il représenterait le transfert de l'autorité administrative dans le centre historique. Les acteurs politiques ont saisi l'importance du patrimoine en tant qu'outil de promotion touristique, en témoignent leurs déclarations successives. Ainsi, lors des élections à Naplouse en 2012, Ghassan Shakaa candidat indépendant de la liste électorale « *L'indépendance et le développement national* » et dont le slogan était « *Développement – Durabilité – Justice – Résistance* », a souligné au cours de meeting électoraux[169] et dans sa communication écrite,

[168] Entretien avec le Maire de Naplouse en avril 2013.
[169] Source : http://www.youtube.com/watch?feature=player_detailpage&v=dJK3K6Z916Qhttp://www.youtube.com/watch?feature=player_detailpage&v=dJK3K6Z916Q#t=5

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

l'importance de « *considérer la vieille ville comme un trésor national* », de « *réhabiliter la vieille ville de Naplouse pour attirer plus de visiteurs* »[170] et d'encourager « *la réhabilitation de la vieille ville, la protection de son histoire et de son patrimoine par le partenariat entre le secteur privé et le secteur du tourisme* ». Plusieurs habitants enquêtés ont mentionné que le Maire avait de nombreux projets pour le centre ancien, ce qui témoigne que les habitants ont été réceptifs aux propos de Ghassan Shakaa qui a fait de la vieille ville l'étendard de sa campagne électorale.

2.1.2/ La valorisation et la transmission de savoir-faire

La communauté internationale et les organisations internationales investies dans les projets de réhabilitation jouent un rôle important pour ressusciter le savoir-faire des techniques traditionnelles de la restauration. En effet, selon la chargée de mission patrimoine au Consulat de France à Jérusalem[171], en cinquante ans, les Palestiniens ont perdu leur savoir-faire en matière de réhabilitation traditionnelle. Dans le cadre de la supervision du chantier de restauration du projet de musée Al-Bad dans la vieille ville de Bethléem, la chargée de mission patrimoine a eu recours à un compagnon du Tour de France pour former les artisans palestiniens de Bethléem à la technique de mortiers traditionnels.

Un autre exemple est le projet du caravansérail de Khan Al-Wakala à Naplouse sous l'égide de l'UNESCO où un chantier-école a été créé[172]. « *C'est le premier projet de ce genre, il a réuni dans un même lieu les étudiants en architecture d'An-Najah et les tailleurs de pierre pour être formés aux outils de la conservation* » nous déclare le responsable[173] du département de la Culture au bureau de l'UNESCO à Ramallah. Le renforcement des capacités dans le domaine de la conservation du patrimoine culturel a en effet bénéficié à douze techniciens restaurateurs, quatre techniciens de la Municipalité de Naplouse et huit étudiants du Département d'Architecture de l'Université nationale An-Najah (Assi E., 2007).

---

[170] Plaquette du programme de la liste électorale portant le nom de « *L'indépendance et le développement national* ».
[171] Entretien avec la chargée de mission patrimoine au Consulat Français de Jérusalem à Bethléem en janvier 2014.
[172] https://www.najah.edu/outside/khanalwakala/en/main.htm (Consulté en août 2011)
[173] Entretien avec le responsable du département de la Culture au bureau de l'UNESCO à Ramallah en avril 2014.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Un des techniciens restaurateurs[174] interviewé nous a expliqué que les douze techniciens ont d'abord suivi une formation rémunérée à l'Université An-Najah, d'avril 2005 à avril 2007, sur les techniques de nettoyage et de restauration de la pierre, sur la préparation de l'enduit, sur la méthode de construction des voûtes… Puis, dans le cadre du programme européen MED[175], ils ont pu bénéficier, pour certains en 2007, de plusieurs autres formations, au Centre de Mosaïque de Jéricho en 2010 ou de formations à l'étranger (en Italie et en Turquie). Lorsque les travaux du caravansérail sont interrompus en 2007, l'équipe des 12 techniciens est mobilisée pour la restauration du Cultural Heritage Enrichment Center à Naplouse en 2007 et 4 d'entre eux pour la rénovation du Hammam Al-Shifa[176]. Néanmoins, d'après le technicien, sur les douze techniciens restaurateurs seuls cinq poursuivent dans la construction : deux travaillent dans la construction récente et ancienne et deux autres sont partis travailler en Israël dans la construction récente et ancienne. Un technicien[177] reconverti en charpentier, nous a dit travailler ponctuellement dans la restauration lorsque cela est possible. Il nous déclare avoir participé à un chantier de restauration dans le sanctuaire de Nabi Moussa en mars 2014. Les autres techniciens restaurateurs se sont attelés à une autre occupation[178]. Le technicien interrogé a lui-même arrêté la restauration faute d'être embauché dans une entreprise de restauration et s'occupe, depuis l'inauguration du caravansérail en juillet 2012, de faire visiter le lieu aux touristes et aux délégations étrangères. A la lecture de ces témoignages et de l'investissement humain et financier mobilisé pour former ces Palestiniens à la restauration, les objectifs du projet du caravansérail de Khan Al-Wakala sont plus que mitigés. Est soulevé ici le problème de la pérennisation d'un personnel formé et disponible sur le long terme et de la durabilité de la transmission de ces savoir-faire.

Le secteur privé est un autre acteur important. Il a régulièrement recours à l'utilisation du ciment pour la rénovation de logements anciens. Ce matériau peu cher a cependant le principal défaut de ne pas laisser respirer la pierre. Lors de nos observations, nous avons constaté que des occupants d'habitations historiques les ont rénovées avec du ciment et que ces dernières présentaient des effritements au niveau des plafonds voûtés et des murs. Les principaux acteurs de la sauvegarde ont élaboré des ouvrages à destination des entreprises privées afin de réhabiliter correctement et durablement un édifice historique. Ils ont également

[174] Entretien avec un des techniciens restaurateur du Khan Al-Wakala rencontré à Naplouse en avril 2014.
[175] http://www.programmemed.eu/
[176] *Ibid.*
[177] Entretien avec le charpentier dans un atelier de menuiserie dans la vieille ville de Naplouse en avril 2014.
[178] Un ancien technicien restaurateur rencontré en novembre 2012 à Naplouse travaille alors comme vendeur dans une boutique du souk de la vieille ville.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

dispensé un certains nombre de formation aux techniques de la restauration (Bshara K., 2011). Pour la Riwaq, les entreprises contractées pour les opérations de rénovation sont tenues dans la mesure du possible d'employer des matériaux de construction locaux et de recruter des habitants issus des villages ou des centres historiques des villes en cours de réhabilitation (UN-Habitat, non daté).

2.2/ La reconnaissance de l'Etat de la Palestine à l'UNESCO

Feras Hammami (2012) montre une évolution dans les discours sur le patrimoine palestinien. Il distingue une phase pré-accords d'Oslo où dominait la dimension politique du patrimoine. Puis, entre 1993 et 2000, les discours se sont centrés sur les perspectives économiques, le patrimoine apparaissant comme un levier économique. A partir de la seconde *Intifada* (2000), ressurgit la dimension politique du patrimoine qui prend de l'ampleur. Feras Hammami (2012) montre à travers l'exemple de la vieille ville de Naplouse lourdement détruite en 2002 qu'un tournant s'est opéré avec la 26ème session en juin 2002 du Comité du Patrimoine Mondial à Budapest qui a souligné la valeur universelle exceptionnelle du patrimoine palestinien. Selon Feras Hammami (2012), le discours s'inscrit dans une autre échelle. Il mobilise le réseau mondial afin de transmettre un message universel : celui que le patrimoine culturel palestinien est en danger. Cette première reconnaissance par le Comité du Patrimoine Mondial à Budapest permet alors d'engager des mesures pour la protection du patrimoine culturel palestinien et ouvre la voie à la reconnaissance progressive du patrimoine immatériel et matériel palestinien. L'admission de la Palestine[179] au sein de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO) le 31 octobre 2011 « *est un précédent historique qui dit que la Palestine est accueillie en tant que pays et pas en tant que territoires palestiniens* »[180]. Désormais 195ème Etat membre, la Palestine peut accéder à des programmes de protection de sites patrimoniaux. Cette admission vient couronner la persévérance des Palestiniens qui avaient fait une première demande d'intégration de la Palestine comme Etat membre de l'UNESCO en 1989[181]. Que peut apporter aux Palestiniens le classement sur la Liste du patrimoine mondial ? Une valorisation en terme d'image ? La possibilité de faire des sites patrimoniaux des pôles touristiques et économiques ?

[179] La Palestine devient membre élu par la Conférence générale à sa 36ème session. Source : UNESCO, WHC-12/36.COM/19, 2012.
180 Déclaration d'Elias Sanbar, ambassadeur de la Palestine à l'Unesco dans l'Humanité dimanche n°285, 3-9/11/2011.
[181] Yasser Arafat a demandé par lettre datée du 27 avril 1989, l'adhésion de la Palestine comme Etat membre de l'UNESCO. Source : UNESCO, 131 EX/45, Paris le 17 mai 1989.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

2.2/ Le rôle de soutien de l'UNESCO

Depuis les accords d'Oslo (1993), l'UNESCO a et continue à jouer un rôle important dans la conservation du patrimoine culturel palestinien (matériel et immatériel). L'UNESCO a maintenu sur le terrain une présence régulière par le biais de son bureau établi à Ramallah en 1997. Elle a apporté son assistance technique et financière dans divers domaines aux jeunes institutions politiques palestiniennes (Ministère du Tourisme et des Antiquités, Ministère de la Culture) ainsi qu'aux organisations de la société civile. L'UNESCO a notamment assisté, par le biais de formations, ces institutions palestiniennes (en particulier le Département des Antiquités et du Patrimoine Culturel) dans le développement de leurs capacités pour la protection du patrimoine culturel et naturel. En 2004, le Comité palestinien du patrimoine mondial a été créé et établi au sein du Ministère du Tourisme et des Antiquités pour coordonner les questions liées au patrimoine mondial dans les Territoires Palestiniens Occupés. Plusieurs démarches ont été mises en œuvre pour préparer les spécialistes palestiniens[182] au montage du dossier pour l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial et au cahier des charges prescrit par l'UNESCO. Elle a assuré en 2005 une assistance juridique et une aide à la décision sur les questions de culture, en vue d'améliorer la législation nationale sur la protection juridique et technique du patrimoine culturel palestinien. L'UNESCO a soutenu le Ministère du Tourisme et des Antiquités pour le projet de la base de données « *Protection et suivi des sites culturels et archéologiques dans les Territoires palestiniens* », pour dresser un inventaire des sites du patrimoine culturel palestinien et surveiller leur état de conservation. Des initiatives de sensibilisation au patrimoine mondial ont été réalisées (publication et diffusion de matériel d'information, ateliers de consultation). L'UNESCO a porté son assistance technique lors des restaurations de l'édifice Hosh Al-Syrian à Bethléem, du parc archéologique du palais Hicham à Jéricho et du caravansérail de Khan Al-Wakala à Naplouse. Elle a participé à l'établissement de plans de conservation pour les vieilles villes d'Hébron et de Naplouse, et au plan de gestion du site archéologique de Tell Balata à Naplouse. Toutefois, le patrimoine mondial de l'UNESCO demeure l'affaire d'experts internationaux (Russeil S., Gravari-Barbas M., Renard C., 2010 ; De Cesari C., 2010). Et selon Chiara De Cesari (2010), les ONG palestiniennes n'ont pas été prises en compte par l'UNESCO en dépit d'une « *vaste et innovatrice expérience* » dans la conservation du patrimoine urbain (De Cesari C., 2010 : 302).

[182] Des formations ont été dispensées aux Palestiniens avec l'ICCROM à Rome en 2003 et à Bethléem en 2004.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

2.2.1/ La reconnaissance progressive du patrimoine culturel palestinien à l'UNESCO

Les Palestiniens se sont engagés dans des démarches de reconnaissance patrimoniale (matérielle et immatérielle). Une première étape fut la réalisation en 2005 de l'« *Inventaire des sites du patrimoine culturel et naturel palestinien de valeur universelle exceptionnelle*[183] » (Ministry of Tourism and Antiquities, 2005). L'inventaire comprend 20 sites[184] (16 culturels, 3 naturels et 1 mixte) pour une inscription potentielle sur la Liste du patrimoine mondial. Cet inventaire n'était pas officiel car la Palestine n'était pas un Etat membre de l'UNESCO. La même année, les Palestiniens arrivent pourtant à faire reconnaître une composante immatérielle[185] de leur patrimoine culturel : celle de la tradition du conte oral « *hikaye* » transmis par les femmes. Lors de la Troisième proclamation du patrimoine oral et immatériel de l'humanité en 2005, la « *Hikaye palestinienne* » a été reconnue chef-d'œuvre proclamé. « *Au Proche-Orient, le patrimoine immatériel se retrouve comme une arme du pauvre, en matière patrimoniale, pour un peuple sans Etat qui ne peut promouvoir un espace particulier pour le patrimoine culturel ou naturel. Ainsi, lors de la proclamation des chefs d'œuvre du patrimoine oral et immatériel, en 2005, la Palestine apparaissait sans que l'Autorité palestinienne ne soit signataire de la Convention. Ce classement, déjà pressenti en 2003, apparaît comme une reconnaissance pour les Palestiniens par ce qui fait sa richesse : une culture spécifique, au travers de la Hiyake palestinienne, une sorte de récit populaire essentiellement raconté par les femmes* » (Argounes F., 2007 : 18). Une seconde étape est la proposition en février 2011 du dossier de nomination de Bethléem au patrimoine mondial de l'humanité[186], soumis sous l'intitulé « *Lieu de naissance de Jésus : l'Eglise de la Nativité et la route de pèlerinage* ». Le dossier a été préparé par le Centre pour la préservation du

[183] En juin 2002, le Comité du patrimoine mondial a décidé lors de sa 26ème session à Budapest d'apporter un soutien financier aux TPO pour établir cet inventaire du patrimoine culturel et naturel palestinien, évaluer son état de conservation et définir les mesures pour garantir sa préservation et sa réhabilitation. Celui-ci a été présenté à la 29ème session du Comité du patrimoine mondial, à Durban en juillet 2005.

[184] Parmi ces 20 sites, il y a : Le Lieu de Naissance de Jésus : l'église de la Nativité et la vieille ville de Bethléem (site n° 1), L'Ancienne Jéricho : Tell es-Sultan (site n° 3), La vieille ville d'Hébron *al-Khalil* et ses environs (site n° 4), Le Mont Garizim et les Samaritains (site n° 4), La Mer morte (site n° 7), Les palais Omeyades (site n° 11), La vieille ville de Naplouse et ses environs (site n° 12), Sebastya (site n° 16).

[185] Cf. La Convention sur la sauvegarde du patrimoine immatériel de l'Unesco, adoptée en 2003 et ratifiée en 2006.

186 Le ministre palestinien du Tourisme et des Antiquités a proposé lundi 7 février 2011 d'inscrire Bethléem et sa basilique de la nativité au patrimoine mondial de l'Humanité. Le dossier de nomination de Bethléem au patrimoine mondial a été soumis sous l'intitulé « Lieu de naissance de Jésus: l'Eglise de la Nativité et la route des pèlerinages ». Source : « Bethléem candidate au Patrimoine mondial de l'Humanité", 16/02/2011, http://www.lpj.org

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

patrimoine culturel - CCHP[187]. Les arguments avancés sont que l'église de la Nativité est la plus ancienne église chrétienne encore en usage journalier et que le tourisme accélère la vitesse de détérioration à l'intérieur de l'église de la Nativité. La troisième étape décisive est l'admission de la Palestine comme pays membre à l'UNESCO en novembre 2011. La quatrième étape porte sur la stratégie de la Palestine, ayant dès lors ratifié la Convention du patrimoine mondial de 1972, et qui peut désormais présenter au Comité du patrimoine mondial des candidatures de sites pour une inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Les Palestiniens ne pouvaient présenter des sites pouvant être considérés pour inscription par le Comité du patrimoine mondial avant 2014[188], sauf s'ils établissaient qu'une inscription était urgente. L'Etat de Palestine soumet son premier[189] dossier de nomination de Bethléem en tant que patrimoine en péril : l'église de la Nativité et la route de pèlerinage sont inscrits au patrimoine mondial par l'UNESCO[190] en juin 2012. La cinquième étape concerne l'inscription, le 20 juin 2014, sur la Liste du patrimoine mondial en péril, du bien suivant « *Palestine : pays d'olives et de vignes – Paysage culturel du sud de Jérusalem, Battir* ». Le village de Battir est caractérisé par un paysage de collines surplombées de terrasses agricoles accueillant arbres fruitiers et production maraîchère. Les autorités israéliennes prévoient de construire dans la vallée du village, le mur de séparation qui limite les frontières entre Israël et la Cisjordanie.

[187] Dans le dossier de nomination, il est annoncé que seront présentés dans des phases successives : les centres historiques de Bethléem et Beit Sahour, le champ des bergers de Beit Sahour et le monastère de Mar Saba. Le fil conducteur entre ces divers sites sera leur lien avec l'histoire de la naissance et de la vie de Jésus.

[188] Tout état membre est tenu de présenter une liste indicative de sites qu'il souhaite inscrire un an avant que les candidatures soient soumises. « La Palestine et la Convention du patrimoine mondial », 12/12/2011, http://whc.unesco.org/fr/actualites/821

[189] Jérusalem-Est (la vieille ville et ses remparts) est le premier site palestinien à avoir été inscrit à l'UNESCO en 1981 et sur la Liste du patrimoine mondial en péril en 1982. La demande a été déposée en 1980 par le Royaume Hachémite de Jordanie et non par les Palestiniens. Source : UNESCO, CC-80/CONF.016/10 Rev, Rapport du rapporteur de la quatrième session du patrimoine mondial, Paris, 1-5 septembre 1980.

[190] Vendredi 28 juin à Saint-Pétersbourg, le dossier de nomination intitulé « *Lieu de naissance de Jésus: l'Eglise de la Nativité et la Route des pèlerinages* » a été admis par treize voix contre six, et deux abstentions, lors d'un vote des 21 membres du comité du patrimoine. La session s'est déroulée dans le cadre d'une procédure d'urgence, les représentants palestiniens arguant du « *délabrement et de la dégradation des l'ensemble architectural* », notamment du fait « *des forces d'occupation* » israéliennes. Source : Le Monde des Religions 06/07/2012.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

2.2.2/ Les bénéfices du classement au patrimoine mondial à l'UNESCO

❖ A l'échelle nationale : la revendication identitaire et territoriale

L'enjeu de la nomination des sites palestiniens sur la Liste du patrimoine mondial est avant tout territorial et identitaire. Comme le souligne l'ambassadeur[191] de la Palestine à l'UNESCO au sujet de l'admission de la Palestine comme pays membre : « *le véritable enjeu a été l'enjeu de vocabulaire (...). L'enjeu de vocabulaire était le suivant, il fallait à tout prix pour nous, passer du contexte de territoire au concept de pays car il n'y a pas de territoire membre dans les institutions internationales, il n'y a que des Etats membres. L'enjeu n'était pas donc simplement le terme en lui-même mais ce qu'il contenait. Des territoires n'ont que des populations, les pays ont des peuples. Un territoire est toujours quand vous le discutez un territoire contesté. Un pays ne peut-être discuté et négocié que comme un pays occupé s'il est soumis à l'occupation. Avec ce changement en apparence de ce simple mot, ce qui changeait c'est la possibilité de pouvoir enfin négocier, car nous allons pouvoir négocier à partir de l'admission de la Palestine à l'UNESCO, sur d'autres bases que celles du territoire disputé* ». Le classement au patrimoine mondial de l'UNESCO est une démarche nécessaire pour les Palestiniens compte tenu de la destruction du patrimoine urbain palestinien et face à l'annonce d'Israël en février 2010, d'inclure dans son patrimoine national le Tombeau des Patriarches à Hébron et la Tombe de Rachel à Bethléem[192]. Une décision contestée par l'Autorité palestinienne et par plusieurs Etats membres de l'UNESCO[193]. L'inscription sur la Liste du patrimoine mondial en péril de l'église de la Nativité en 2012 permet aux Palestiniens de faire reconnaître aux yeux du monde que le site patrimonial est Palestinien et non Israélien. C'est bien pour cela que « *la reconnaissance est symbolique et politique pour le cas de Bethléem*[194] ». Mais, inscrire son patrimoine sur la Liste du patrimoine mondial c'est aussi s'en défaire puisque ce patrimoine devient transnational : « *Les sites du patrimoine mondial appartiennent à tous les peuples du monde, sans tenir compte du territoire sur lequel ils sont situés* »[195]. Toutefois, derrière l'universalité du patrimoine se dessine une homogénéisation des manières de concevoir le patrimoine : « *pensée unique, comportement unique* » (Choay F.,

[191] Conférence « La Palestine à l'UNESCO » réalisée par Elias Sanbar, Ambassadeur de la Palestine à l'UNESCO, à l'IREMMO, Paris, le 23 mai 2013.
[192] UNESCO 191 EX/10, Paris, le 4 mars 2013.
[193] *Ibid.*
[194] Entretien avec le Directeur de la Direction générale des métiers du tourisme au Ministère du Tourisme et des Antiquité à Bethléem en avril 2014.
[195] http://whc.unesco.org/fr/apropos/

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

2006 : 328), défini de surcroît par le récit judéo-chrétien et par la législation actuelle de conservation (Hammami F., 2012). Peu importe, les Palestiniens ont trouvé en l'UNESCO un instrument pour légitimer leur existence et poser un nom à leur Etat : la Palestine.

La reconnaissance de la Palestine à l'Unesco ne change cependant pas la situation politique des Territoires palestiniens. Le gouvernement israélien empêche le bureau de l'UNESCO à Ramallah d'agir à Jérusalem-Est (De Cesari C., 2010). Il s'est d'ailleurs opposé à l'adhésion[196] de la Palestine comme Etat membre de l'UNESCO[197]. Et en retour de cette admission, les Etats-Unis et d'autres pays (Israël, Canada) ont suspendu leurs financements à l'UNESCO. « *L'UNESCO a reconnu la Palestine et en paye un prix fort, nous avons perdu 25 % de notre budget* [198]». De même, le gouvernement israélien qui conteste cette adhésion a autorisé l'accélération de la construction de colonies en Cisjordanie et a suspendu les transferts d'argent à l'Autorité palestinienne[199]. Les autorités israéliennes accusent les Palestiniens d'instrumentaliser l'UNESCO : « *C'est eux [les Palestiniens] qui ont voulu politiser l'UNESCO en menant une bataille pour faire reconnaître prématurément un Etat de Palestine alors que l'UNESCO est censée ne s'occuper que de culture et d'éducation. Les pays qui ont pris la responsabilité de soutenir cette initiative doivent désormais s'en mordre les doigts* »[200]. Les démarches palestiniennes de reconnaissance patrimoniale cristallisent donc les enjeux géopolitiques de figurer sur la Liste du patrimoine mondial.

❖ *A Hébron : le classement comme stratégie de défense d'un patrimoine menacé*

Une demande d'inscription de la vieille ville d'Hébron sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO est entreprise depuis la fin des années 2000, par la Municipalité d'Hébron en partenariat avec le Comité de Réhabilitation d'Hébron et le soutien du « *Comité international pour la sauvegarde et la promotion de la Vieille Ville d'Hébron patrimoine culturel*

[196] L'UNESCO au chevet de Bethléem, Adrien Jaulmes, Le Figaro, 24/06/12.

[197] L'admission de la Palestine comme 195ème Etat a été votée par 107 voix pour, 52 abstentions et 14 voix contre. La suspension de la participation financière des Etats-Unis représente près d'un quart du budget de l'UNESCO. Source : http://www.lefigaro.fr/international/2011/10/31/01003-20111031ARTFIG00482-la-palestine-devient-etat-membre-de-l-unesco.php

[198] Entretien avec le Responsable du département de la Culture au bureau de l'UNESCO à Ramallah en avril 2014.

[199] Source : http://www.courrierinternational.com/breve/2011/11/02/reaction-cinglante-a-l-entree-de-la-palestine-a-l-unesco

[200] Yigal Palmor, porte parole du Ministère des Affaires Etrangères cité dans L'UNESCO au chevet de Bethléem, Adrien Jaulmes, Le Figaro, 24/06/12.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

universel[201] » créé en 2008 à l'initiative des maires d'Hébron, de Belfort et d'Arcueil[202]. Un classement sur la Liste du patrimoine mondial en péril, qui fait face à la menace de la présence des colons et de l'armée israélienne dont les conséquences sur le patrimoine sont précisées par ce comité : *« Nous agissons aujourd'hui car cette richesse est menacée : des bâtiments sont systématiquement détruits et les efforts de réhabilitation et de conservation ne peuvent être conduits durablement»*. Rappelons qu'une résolution du Parlement européen sur la destruction du patrimoine culturel d'Hébron[203]a été votée en date du 18/12/2002. Celle-ci signale que le 29 novembre 2002, l'armée israélienne donna l'ordre de démolir de nombreuses maisons dans la vieille ville d'Hébron, afin de construire une route pour relier directement la colonie israélienne illégale de Qiriat Arba à la mosquée d'Abraham. La résolution précise que ce plan menace de nombreux bâtiments datant du XVIème au XIXème siècle. Dans ce contexte, le classement de la vieille ville d'Hébron est une manière de protéger un patrimoine menacé par la destruction et par un processus de « *rejudaïsation* »[204] (Yvroux C., 2009) observable par un marquage spatial (drapeaux israéliens, graffiti d'étoiles de David, fresques, affiches et pancartes installées par les colons) : « *Ce marquage est double et s'analyse en miroir : il est le fait des deux camps qui utilisent les mêmes symboles et les mêmes outils. Les graffitis et les messages politiques portent sur l'identité palestinienne de la ville d'Hébron et sur l'existence d'un territoire des Palestiniens, affirmées par les uns et déniées par les autres. Les pochoirs « This is Palestine » s'opposent ainsi aux inscriptions « Free Israël » qui détournent le slogan habituel en laissant entendre que l'occupant est l'habitant Palestinien. La mise en garde « Warning! This is illegally occupied land » répond au drapeau « Palestine never existed (and never will) »* (Bosredon P. et al., 2015).

Le projet de nomination de la vieille ville d'Hébron sur la liste du patrimoine mondial est ainsi une manière de résister à une patrimonialisation concurrente menée par le gouvernement israélien (Bosredon P. et al., 2015). Le dossier est prêt depuis 2012 mais il n'a pas été déposé. La délimitation de la vieille ville dans le dossier d'inscription inclut les colonies illégales israéliennes et elle est donc une source de tensions. La Municipalité avec ses partenaires attendent une conjoncture plus favorable (Bosredon P. et al., 2015). Figurer sur la Liste permettrait de médiatiser internationalement la situation inextricable des Palestiniens de la

[201] http://www.hebronheritage.com/
[202] Ces trois municipalités françaises mènent des projets de coopération décentralisée avec la ville d'Hébron.
[203] http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+MOTION+P5-RC-2002-0644+0+DOC+XML+V0//FR
[204] Les colons « rejudaïsent » la ville après que le massacre de 59 juifs Hébronites en 1929 les aient fait fuir Yvroux C., 2009).

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

vieille ville d'Hébron. Il serait une bouée d'oxygène pour des habitants asphyxiés en quête d'un soutien de l'opinion publique internationale, mais il serait aussi (en tout cas la Municipalité le craint[205]), une décision qui attiserait les violences entre les colons et les habitants.

- ***A Naplouse et Bethléem : le classement au patrimoine mondial comme stratégie de développement économique***

L'inscription du *Lieu de naissance de Jésus : l'Eglise de la Nativité et la route de pèlerinage* peut laisser entrevoir des retombées économiques compte-tenu que la majorité des touristes sont des pèlerins. A Naplouse, pour le Maire[206]il est nécessaire d'exploiter le fait que la Palestine est membre de l'UNESCO et de profiter des expertises mondiales dans le domaine des sites historiques et patrimoniaux. La Municipalité de Naplouse réfléchit à la constitution de l'équipe à mobiliser pour réaliser le montage du dossier. Cependant, l'UNESCO n'a pas été sollicitée pour l'instant par la Municipalité pour participer au dossier de montage[207]. Le label patrimoine mondial à Naplouse est pour le maire un enjeu de développement économique.

[205]Entretien avec l'urbaniste de la Municipalité d'Hébron en mars 2014 dans le cadre du projet émergent : « Culture et recomposition des espaces urbains (Territoires Palestiniens Occupés, France, Maroc) » (CULTURBA). Financement : MESHS Lille-Nord de France en 2014. Equipe des chercheurs du laboratoire TVES EA 4477 : Bosredon Pauline (responsable scientifique), Gravereau Sophie, Grégoris Marie-Thérèse et Habane Anissa.

[206] Entretien avec le Maire de Naplouse à Naplouse en avril 2013.

[207] Entretien avec le responsable du département de la Culture au bureau de l'UNESCO à Ramallah en avril 2014.

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

Conclusion chapitre 3

Depuis les années 1990, divers acteurs palestiniens et internationaux participent collectivement ou individuellement à la sauvegarde du patrimoine bâti palestinien. Les intellectuels palestiniens et la diaspora ont joué un rôle de premier plan dans l'établissement des principales ONG de la réhabilitation du patrimoine bâti (Riwaq et la Welfare Association). De même, en créant le Comité de Réhabilitation d'Hébron et le Projet Bethléem 2000, Yasser Arafat, le premier président de l'Autorité palestinienne, se réapproprie les vieilles villes de Bethléem et d'Hébron, deux lieux à haute valeur symbolique. Nous avons aussi relevé la présence d'initiatives à l'origine d'acteurs économiques (commerçants) ou d'acteurs religieux cherchant à maintenir les chrétiens en Terre Sainte. L'action des principaux acteurs de la réhabilitation s'inscrit dans un contexte d'une insuffisance de législation et de transformation du paysage urbain. Ces acteurs ont démontré une capacité d'adaptation aux perturbations soudaines et récurrentes de l'occupation. Ces deux dernières décennies, ils ont accompli un travail, mêlant à la fois la préservation, la documentation et la sensibilisation au patrimoine culturel palestinien. Leur travail comporte aussi une dimension expérimentale importante avec une maîtrise progressive des techniques de la réhabilitation, un développement de partenariats du local à l'international et l'établissement d'une réglementation pour la protection du patrimoine urbain. Ce sont des acteurs ressources contribuant à maintenir la cohésion identitaire, sociale et territoriale palestinienne, en apportant des connaissances sur le patrimoine historique et culturel palestinien, en diffusant leur savoir-faire et leurs pratiques de la réhabilitation.

La patrimonialisation des centres historiques est le résultat des efforts des Palestiniens d'améliorer leur cadre de vie afin de vivre de manière décente. Leurs efforts, conjugués aux fonds des donateurs étrangers, donnent lieu à une mise en valeur du patrimoine palestinien visant à renforcer la situation socioéconomique des centres anciens. Chaque acteur agit dans une aire géographique donnée de la Cisjordanie avec pour motivation principale de faire maintenir les habitants dans les centres historiques ou de les attirer à nouveau (Hirschorn M. et al., 2004 ; De Cesari C., 2011, Bosredon et al., 2015). La réhabilitation de ces quartiers historiques est donc à la fois politique et géographique, car elle opère souvent dans les secteurs les plus vulnérables de la Cisjordanie. Par ailleurs, les démarches palestiniennes de figurer sur la Liste du patrimoine mondial cristallisent les enjeux géopolitiques. Le centre ancien est « *sacralisé comme vecteur nationaliste* » (Bulle S., 2005) par les Palestiniens, il

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

sert un discours patriotique et nationaliste. La préservation du patrimoine est aussi fédératrice et consensuelle car elle est considérée par les acteurs palestiniens comme un enjeu politique ; un acte de résistance contre l'occupant (Hirschorn M. et al., 2004 ; De Cesari C., 2008 ; De Cesari C., 2010 ; De Cesari C., 2011, Bosredon et al., 2014). Le cas des Territoires Palestiniens Occupés illustre comment la patrimonialisation est mobilisée politiquement pour contrer la menace sur l'identité territoriale palestinienne.

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

CHAPITRE 4 : LA RÉHABILITATION DE LA VIEILLE VILLE : UN DEFI SOCIAL

Introduction

Le patrimoine architectural des centres historiques palestiniens est fortement dégradé, soumis à des pressions naturelles (érosion, intempéries, tremblements de terre) ou anthropiques (ajouts informels, manque d'entretien et négligence (Qamhieh K-F. 1992 ; Touqan S., 1995), démolition, vandalisme, cibles de l'armée israélienne). Ce patrimoine architectural repose sur des maisons historiques datant pour les plus anciennes de la période mamelouke, dont les caractéristiques sont des constructions en pierre calcaire blanche, jaune ou rose, des toits en dômes et des plafonds voûtés. Les ruelles sont pavées, parfois entrecoupées d'arches. Depuis les années 1990, la Riwaq, la Welfare Association, le Comité de Réhabilitation d'Hébron - HRC et le Centre pour la préservation du patrimoine culturel - CCHP travaillent à la revitalisation de ces tissus urbains historiques par des opérations de réhabilitation d'ampleurs diverses. Les choix privilégiés sont différents d'un centre historique à l'autre et méritent que l'on s'y attarde. Ce chapitre sera l'occasion de faire un bilan des opérations de réhabilitation conduites jusqu'ici, d'analyser les stratégies menées par les acteurs et d'évaluer leurs limites dans le contexte d'occupation militaire et civile israélienne.

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

I/ UN BILAN MITIGE SELON LES VILLES

La réhabilitation dans les centres historiques de Bethléem, Naplouse et Ramallah s'est déroulée de façon distincte tant par les acteurs mobilisés, leurs motivations et l'ampleur des opérations de restauration entreprises.

1.1/ Une rénovation urbaine à plusieurs vitesses

1.1.1/ A Bethléem : de la cosmétique

Dans le cadre des commémorations des 2000 ans de la naissance de Jésus-Christ[208], le projet Bethléem 2000 a permis d'organiser une série de manifestations sur une période de 16 mois (décembre 1999 à avril 2001) et de rénover la Place de la Crèche, les infrastructures, les façades et le pavage des rues du centre historique de Bethléem. Beit Sahour et Beit Jala, deux villages limitrophes ont également bénéficié d'opérations de réhabilitation. Le Ministère Bethléem 2000, créé en 1998 par décret présidentiel, est l'instance en charge des opérations du projet Bethléem 2000. Cet événement majeur permet à ce nouvel acteur de mettre en œuvre ses projets sous les hospices financiers de la communauté internationale particulièrement mobilisée (nombreux pays, Programme des Nations Unies pour le Développement – PNUD, Banque mondiale, Union Européenne, institutions religieuses, …). Cette forte mobilisation s'est matérialisée par la présence de nombreuses plaques dans les rues de la vieille ville de Bethléem (Mustafa M., 2009 : 415). La responsable du projet Bethléem 2000[209] rappelle : « *A l'époque de Bethléem 2000 tout le monde voulait financer un projet et avoir son nom dessus* ». Pour Sylvaine Bulle (2005), l'engagement des Etats européens se justifie par leur volonté de préserver leur légitimité sur les lieux saints dont ils assurent la stabilité depuis la fin du 19ème siècle.

Le Ministère Bethléem 2000 a eu la particularité de faire intervenir des architectes et des ingénieurs palestiniens extérieurs à Bethléem, ce qui a permis d'éviter des conflits locaux (Hirschorn M. et al., 2004). Cependant, la Municipalité de Bethléem s'est sentie dépossédée et a été en concurrence avec le Ministère Bethléem 2000 car elle souhaitait assurer la maîtrise d'ouvrages (Hirschorn M. et al., 2004). Les Palestiniens mobilisés pour cette opération étaient

[208] Le Millénieum a consisté en une série de manifestations religieuses et culturelles.
[209] Entretien avec la Responsable du projet Bethléem 2000 à Bethléem en avril 2013.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

hautement qualifiés (Bulle S., 2005). De plus, le projet Bethléem 2000 fut de l'avis de Sylvaine Bulle (2005), une opération techniquement difficile car les Palestiniens devaient tenir compte des exigences des multiples financeurs.

Le Projet Bethléem 2000 est une opération de rénovation urbaine qui a permis d'assurer le raccordement du tout-à-l'égout, le raccordement à l'eau, la rénovation des façades, la réhabilitation de bâtiments historiques et d'églises, la restauration de sites archéologiques, le pavage des rues et des places, l'éclairage des rues qui conduisaient à l'Eglise de la Nativité, la restauration des boutiques dans la vieille ville. L'embellissement de la vieille ville correspond à la volonté de marquer une nouvelle étape pour la ville, dont on souhaite faire un pôle économique et touristique : "*Importantly, the project aims to leave a legacy that will promote the sustainable development and long term growth of the tourism industry in Bethlehem, and the economics of peace in Palestine and the region*" (Bethlehem 2000 project, non daté : 7). Sur les 444 boutiques recensées dans la vieille ville par le Ministère Bethléem 2000, 106 sont fermées et seul 1 % de ces boutiques relève du domaine de l'artisanat, des souvenirs et de l'accueil touristique (Bethlehem 2000 project, non daté). Dans l'optique de dynamiser l'activité commerciale au cœur de la vieille ville, le Ministère Bethléem 2000 prévoit des aides financières pour les commerçants et les propriétaires de ces boutiques afin de les rénover et uniformiser leur façade.

Cependant, à la vue des 200 millions de dollars déboursés par la communauté internationale, le bilan est mitigé. La réhabilitation de la vieille ville (Fig. 32) s'est en effet arrêtée aux portes de la grande majorité des habitations. Les habitants n'ont pas bénéficié d'une amélioration de leur logement. Christiane Dabdoub[210] est consciente qu'il s'agissait d'une « *rénovation de façade* » et synthétise : « *on a fait beaucoup de bonnes choses et beaucoup n'importe quoi* ». Elle justifie la non rénovation des maisons de Bethléem par le fait que la ville est pauvre, et insiste en prenant pour comparaison la richesse de Naplouse. Les multiples financements étrangers n'étaient donc pas destinés à l'amélioration de la qualité de vie des habitants mais bien à une contribution symbolique spatiale et historique des financeurs au Millénium, comme en témoigne le document adressé aux financeurs pour financer les projets énumérés (Bethlehem 2000 project, non daté). La grande opération de réhabilitation qu'est le Projet Bethléem 2000 est surtout une action visant à démontrer à la communauté internationale la

[210] Entretien avec la Responsable du projet Bethléem 2000 à Bethléem en avril 2013.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

capacité des Palestiniens à l'autonomie politique et leur capacité de réalisation, de gestion et d'invention. Elle permet à l'Autorité palestinienne et aux Palestiniens de s'affirmer sur la scène internationale en tant que pouvoir politique et en tant que peuple.

Le Centre pour la préservation du patrimoine culturel – CCHP, qui est issu de l'instance du Ministère Bethléem 2000, poursuit depuis 2001 des actions de restauration des centres historiques dans tout le gouvernorat de Bethléem. Cependant, après la seconde *Intifada*, le CCHP a essentiellement été mobilisé pendant près de cinq ans sur ce qui avait été détruit par l'armée israélienne. En ce qui concerne la réhabilitation de bâtiments historiques dans la vieille ville de Bethléem, seuls deux à trois bâtiments historiques sont restaurés chaque année faute de moyens[211]. La priorité du Centre de préservation du patrimoine est de rénover des bâtiments vides[212] pour éviter qu'ils ne soient démolis. Ces habitations réhabilitées sont destinées exclusivement à l'usage d'associations ou d'institutions. En dépit des besoins de la population paupérisée de la vieille ville, la rénovation des logements n'est pas d'actualité faute de moyens. L'achat de bâtiments historiques par la Municipalité de Bethléem n'est pas possible faute de financements : « *La Municipalité n'a même pas de quoi payer ses employés, comment pourrait-elle acheter des bâtiments historiques ?*[213] ».

Deux institutions religieuses chrétiennes ont rénové des logements occupés par des familles chrétiennes démunies résidant dans tous les quartiers de Bethléem.La première est le Centre de la Famille franciscaine (*Franciscan Family Center*[214]) créée en 2004, afin d'apporter un soutien aux familles chrétiennes qui ont subi des traumatismes psychologiques liés au conflit. La sœur[215] en charge du programme *Job Creation-House Renovation* nous a précisé que l'objectif premier est de donner du travail aux personnes privées d'emploi à Bethléem. Elle nous rappelle que la mise en place du projet remonte à la fin de la seconde *Intifada*, période où la situation économique de la ville était déplorable. La rénovation n'est qu'un prétexte pour permettre à plusieurs pères de famille d'obtenir un emploi. Ce sont près de 300 habitations qui ont bénéficié d'améliorations (salle de bain, cuisine, étanchéité des murs…) grâce au financement de la Fondation franciscaine en Terre Sainte. Quelques maisons de la

[211] Entretien avec une architecte du Centre pour la préservation du patrimoine culturel – CCHP à Bethléem en août 2012.
[212]Selon l'architecte du CCHP, environ 30% des bâtiments de la vieille ville sont abandonnés.
[213] Entretien avec le Service urbanisme de la Municipalité de Bethléem en avril 2014.
[214]http://www.ffhl.org/newsmanagerdotnet2/templates/programs.aspx?articleid=362&zoneid=17 (consulté le 9/01/2014)
[215] Entretien téléphonique avec la sœur en charge de ce programme en avril 2014.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

vieille ville ont ainsi pu être restaurées partiellement selon les nécessités. La seconde institution est l'ONG étasunienne Holy Land Christian Ecumenical Foundation (HCEF) qui a établi en 2004 un programme de réhabilitation des logements[216] à destination des familles chrétiennes nécessiteuses résidant à Bethléem, à Beit Jala et à Beit Sahour. Le programme fournit de l'emploi pour les artisans et les ouvriers chrétiens en difficulté. Entre 2004 et 2012, le HCEF a rénové 372 habitations générant 453 emplois soit 16 550 jours travaillés. Les travaux de rénovation sont divers en fonction des logements (pose d'une cuisine équipée, de fenêtres en pvc, de carrelage, enduits, peintures, salle de bain, pause de faux plafonds dans certaines nouvelles pièces en extension). Le financement de ces travaux est rendu possible par des dons versés à l'Holy Land Christian Ecumenical Foundation.

Chaque année, le centre historique connaît un projet d'amélioration ou d'embellissement des voiries. En novembre 2013, la rue de l'Etoile a été équipée de guirlandes lumineuses financées par l'Agence de Développement International des Nations-Unies (Fig. 33). Si l'embellissement de la rue enchante les quelques touristes qui s'y engagent ou certains habitants, elles ne font pas l'unanimité : « *C'est nous qui payons, ça nous coûte 23 shekels par foyer d'éclairer ces guirlandes*[217] ».

[216] http://www.hcef.org/index.php?option=com_content&view=article&id=790793108&Itemid=69 (consulté le 11/01/2014)
[217] Entretien n° 5, vieille ville de Bethléem, en janvier 2014.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Figure 32 : Vieille ville de Bethléem

(A. Habane, juillet 2011)

Figure 33 : Éclairage de la rue de l'Étoile dans la vieille ville de Bethléem

(A. Habane, janvier 2014)

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

1.1.2/ A Naplouse : une rénovation urbaine qui profite d'abord aux habitants

❖ Le rôle d'avant-garde de la Municipalité de Naplouse

Le centre historique de Naplouse est en cours de valorisation depuis 1995, date à laquelle a été implanté dans un édifice historique de la vieille ville un département pour la réhabilitation. La Municipalité met alors en place des actions de rénovation et d'embellissement (assainissement, pavement des rues[218], restauration des voûtes surplombant les ruelles[219], fixation de panneaux de verre transparents sur certaines ruelles[220]). Cependant, avec le déclenchement de la seconde *Intifada*, les actions menées s'interrompent. Avec l'invasion de la ville par l'armée israélienne en 2002 et les nombreux dégâts que subit le centre historique, la Municipalité et d'autres institutions se concentrent sur les opérations de secours et de reconstruction des logements sévèrement endommagés. Progressivement, les logements des habitants qui se sont inscrits auprès de la Municipalité sont tour à tour rénovés[221]. Les maisons, dont les murs ont été troués à l'aide d'explosifs ou de coups de massue par l'armée israélienne afin de leur fournir un passage, ont été rebouchés. Les vitres détruites par des impacts de balles ou par le souffle des explosions ont été remplacées. Lorsque les travaux étaient trop importants, la Municipalité a loué un logement à l'extérieur de la vieille ville à la famille le temps des travaux. D'après l'urbaniste de la Municipalité[222], il est arrivé que des habitants ne veuillent pas revenir dans leur logement et qu'ils soient restés dans le logement loué. Un enquêté, dont le logement a été détruit à plusieurs reprises, relate qu'une famille voisine dont le logement a été explosé par l'armée n'est en effet pas revenue dans son logement une fois restauré : « *En 2007, pendant le ramadan, l'armée israélienne a explosé avec de la dynamite notre appartement et les maisons d'autres voisins. On a dû une nouvelle fois aller louer et la municipalité et le gouvernorat et la Welfare Association ont réparé. On est revenus en 2009-2010. On a des voisins qui sont partis louer pendant la rénovation et qui ne sont pas revenus dans leur maison restaurée. Et leur maison est vide* » (Entretien n°7,vieille ville de Naplouse, novembre 2012).

[218] Le gouvernement japonais a aidé la municipalité de Naplouse à effectuer des travaux dans le cadre d'un projet visant à créer des emplois (Arafat N., 2013).
[219] La Municipalité de Naplouse a alloué 100 000 dinars jordaniens pour leur restauration (Arafat N., 2013).
[220] Le financement des travaux ont été assuré par la Municipalité de Naplouse et les propriétaires des boutiques (Arafat N., 2013).
[221] Cf. entretiens menés auprès des 47 habitants de la vieille ville.
[222] Entretien avec un urbaniste de la Municipalité de Naplouse en août 2012.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

L'urgence de l'aide à apporter au cours de la seconde *Intifada* a néanmoins mis de côté les critères de conservation des bâtiments historiques (Arafat N., 2013) : des fenêtres en aluminium ont remplacé les fenêtres traditionnelles en bois, du ciment a été utilisé à la place d'enduit à la chaux. Depuis la fin de la seconde *Intifada*, le contexte est plus favorable à la restauration. La période d'avant 2005 correspond à la restauration d'urgence et, depuis 2007, il y a une meilleure réhabilitation[223]. Ce changement qualitatif repose sur l'intervention de la Welfare Association, sollicitée par la Municipalité de Naplouse en 2007. La Welfare Association est alors en phase avec les préoccupations des habitants souvent très modestes et dont les logements sont réhabilités progressivement, comme en témoigne la Directrice de la Welfare Association à Jérusalem-Est, qui justifiait en 2007 la vision de l'ONG: "*The restoration and rehabilitation of the historic buildings, housing as well as monuments and public spaces, should not only be the tool to protect the heritage but, most important, it should aim to effect a change and improvement in not only the physical fabric but also the living conditions of residents and to create an environment that will attract investors and visitors without ignoring or marginalizing the inhabitants*[224]".

C'est la Welfare Association qui exprima son souhait de mettre en place dans la vieille ville un programme de rénovation des *hoshs* qui sont des complexes résidentiels traditionnels composés de plusieurs unités d'habitation indépendantes autour d'une cour centrale. Cependant, la Municipalité émit des réserves[225] car elle avait établi des critères de priorité des logements à réhabiliter (état de dégradation élevé du bâtiment historique mettant en danger la sécurité des familles qui y vivent, ou des passants dans la rue, réhabilitation uniquement des logements occupés) mais aussi parce que certains logements composant les *hoshs* ne nécessitaient pas de restauration ou parce que leurs occupants avaient une bonne situation financière. La Municipalité a finalement accepté, en échange du financement par la Welfare Association de deux autres programmes de rénovation : un premier programme de logements où vivent des familles avec une mauvaise situation économique et dans un logement inadapté aux nécessités de la famille ; un second programme sur la réhabilitation de façades en très mauvais état donnant sur des voies publiques et générant un risque pour la circulation quotidienne des habitants (Fig. 34).La Welfare Association et le Département de la

[223] Entretien avec le Directeur de l'Urban and Regional Planning Unit (URPU) de l'Université An-Najah à Beit Wazan en juillet 2012.
[224]Dr. Shadia Touqan, "The Heart of Nablus: Nine Thousand Years and More… A Revitalisation Plan for the Old City", in This week in Palestine n°107, April 2007.
[225] Entretien avec l'urbaniste de la Municipalité de Naplouse en avril 2014.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

réhabilitation de la vieille ville se sont servis de la réhabilitation pour panser les plaies des destructions de la seconde *Intifada* et la pauvreté de certains habitants. Comme l'indiquait en 2009 la Directrice de la Welfare Association à Jérusalem, la difficulté majeure n'était pas technique mais humaine : "*However, the project presented a very difficult emotional challenge. Dealing with the human tragedy, trying to contribute as professionals to the rebuilding of shattered lives, and offering a traumatised community a ray of hope was sometimes more challenging than the technical difficulties*"[226].

Figure 34 : Ruelles réhabilitées de la vieille ville de Naplouse

Façade d'une ruelle en cours de restauration
(A. Habane, novembre 2012)

Ruelle voûtée avec un escalier rénové
(A. Habane, août 2012)

Depuis 2007, sept *hoshs* ont été réhabilités : les *hoshs* Al-Shoubi, Darwazeh, Al-Jitan, Obaid, Hathout, Shufiya, Abu Salah, et trois *hoshs* sont en cours de restauration : Al-Abaib, Abu Zand et Al-Bicher[227]. La réhabilitation de ces dix premiers *hoshs* a été motivée par les critères suivants : les conditions des familles, le nombre de familles vivant dans les *hoshs* et l'histoire

[226] "There is Life under the Rubble", by Shadia Touqan, in This week in Palestine n°132, April 2009.
[227] La réhabilitation de ces 10 hoshs s'élève à près de 5 millions de dollars. Source : Entretien à Naplouse avec le service urbanisme de la Municipalité de Naplouse en avril 2013.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

des habitants de ces *hoshs*, comme le *hosh* Hathout où des civils et des combattants de la résistance armée palestinienne réfugiés à l'intérieur sont morts au cours de la seconde *Intifada*. D'après l'urbaniste de la Municipalité[228], tous les hoshs (au nombre de 73) seront réhabilités sur le long terme si la Welfare Association a les fonds suffisants. En moyenne, 15 à 20 familles, qui ont chacune plusieurs enfants, résident dans un *hosh.* Les bénéficiaires de la rénovation de ces dix *hoshs* sont donc nombreux. Une habitante d'un *hosh,* dont le logement a été totalement réhabilité, nous a déclaré : « *Je trouve que ma maison est un palace* » (Enquête n°18, vieille ville de Naplouse, décembre 2012). La Municipalité de Naplouse tente d'acheter des maisons inoccupées dans la vieille ville, pour les faire restaurer par la Welfare Association et les mettre à disposition d'institutions ou d'ONG. La tâche est difficile, aussi cela ne concerne que quelques cas[229] pour l'instant.

❖ D'autres acteurs émergent après la seconde *Intifada*

D'autres acteurs se sont mobilisés pour réhabiliter partiellement des logements de familles démunies. La Société civile du gouvernorat de Naplouse - *Civil Society of Nablus Governorate* est une ONG fondée en 2000, au début de la seconde *Intifada*, afin d'apporter un soutien aux plus démunis de la vieille ville (aide alimentaire, services de santé, aide financière pour louer un logement suite à la démolition du logement par l'armée israélienne, aides financières pour acheter du mobilier détruit,…). La Société civile du gouvernorat de Naplouse a réhabilité partiellement 289 habitations, grâce à l'Arab Fund et le Koweit[230]. Parmi nos entretiens, un enquêté a cité son intervention : « *La Société civile m'a carrelé la chambre. J'ai entendu parler d'eux. Que Dieu les enrichisse, ils m'ont réparé la pièce. Je suis partie m'enregistrer en mai 2011. La porte, c'est la municipalité qui l'a refaite, car l'armée l'a cassée en 2008* » (Enquête n°15, vieille ville de Naplouse, décembre 2012).

Le Comité de bienfaisance pour les réfugiés est un autre acteur rencontré ; il est situé dans la vieille ville. Depuis août 2012, le Comité rénove des habitations. Parmi les multiples activités dispensées, l'activité de réhabilitation surprend. Le directeur du centre, qui assure un travail quotidien de proximité auprès des habitants, en apportant parfois lui-même des denrées à des familles nécessiteuses de la vieille ville, supervise les travaux de réhabilitation. Il n'est pas

[228] Entretien avec l'urbaniste de la Municipalité de Naplouse en avril 2014.
[229] Des bâtiments réhabilités appartenant à la Municipalité accueillaient en 2012 un centre médical, un centre pour les femmes et un centre pour une association culturelle féminine.
[230] Entretien avec l'architecte responsable de la Société civile du gouvernorat de Naplouse en avril 2014.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

formé dans ce domaine. Les ouvriers qui rénovent les logements visités ne sont pas spécialisés dans la restauration. Entre août 2012 et janvier 2013, cinq appartements ont été rénovés et un sixième est en cours. Lors de la visite en janvier 2013 d'un logement rénové en août 2012, nous constatons que le plafond s'effrite déjà au grand damne du résidant. Le choix des bénéficiaires de ces travaux est justifié ainsi : « *C'est nous qui allons voir les familles, c'est nous qui les choisissons. Certaines familles viennent eux-mêmes nous voir. Ce sont surtout les familles démunies et celles qui n'arrivent pas à se débrouiller pour faire les démarches auprès de la municipalité*[231] ». Entre août 2012 et janvier 2013, 6 logements ont été rénovés et 35 ouvriers ont été employés au total.

[231] Entretien avec le Directeur du Comité de bienfaisance pour les réfugiés à Naplouse en janvier 2013.

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

1.1.3/ Ramallah : du symbolique

A Ramallah, il n'y a pas eu de réhabilitation des habitations de la vieille ville. On revient de loin néanmoins, car d'après l'architecte co-responsable de la Riwaq, la Municipalité de Ramallah souhaitait en 1997 « *nettoyer entièrement la vieille ville* », ce que la Riwaq n'a pas accepté. Selon l'architecte, un changement de vision de la Municipalité s'est opéré progressivement avec l'arrivée d'un personnel actif et jeune en son sein. Dans la vieille ville, seuls quatre bâtiments historiques ont été réhabilités par la Riwaq, dans le cadre du programme "*Job Creation Through Conservation*" (création d'emploi par la conservation). L'Agence suédoise de développement international – SIDA en a été le principal financeur. Ces quatre édifices hébergent des structures socioculturelles. L'Ottoman Court House(Fig. 35), restauré en 2002, dépend de la Municipalité et héberge une bibliothèque pour enfants et, depuis 2012, un dialogue café[232]. Il dispose d'un petit amphithéâtre extérieur qui sert à des projections ou à des spectacles en plein air.

Avant sa réhabilitation, le bâtiment historique de l'époque ottomane, qui abrite depuis 2005 l'association Al-Kamandjâti dédiée à l'enseignement de la musique classique, était utilisé comme une décharge par les habitants de la vieille ville depuis plus de dix ans. Il faudra dix camions pour évacuer les déchets qui tapissent le bâtiment et son patio[233]. Ce lieu historique afait l'objet d'une restauration par Riwaq en 2005 (première phase) et en 2007 (seconde phase), et d'une modernisation de son architecture avec des ajouts contemporains au niveau de la porte d'entrée, de la façade et du toit (Fig. 35). Un autre édifice rénové en 2009 héberge le *Tamer Institute for Community Education* qui travaille sur l'apprentissage de la lecture pour les enfants. Enfin, un autre bâtiment nommé *Hosh Qandah*(Fig. 35). a été réhabilité en 2010 et servira de centre d'art visuel pour des artistes palestiniens, pour une durée de deux ans[234]. Des façades d'habitations situées à proximité du *Hosh Qandah* ont été restaurées lors de sa réhabilitation (Enquête n°4, vieille ville de Ramallah, janvier 2014).

[232] Le Dialogue Café est une association à but non lucratif dont la mission est de promouvoir l'innovation sociale et le dialogue interculturel par la mise en place d'un réseau de vidéoconférences conçu pour la société civile. Les villes d'Amsterdam, Lisbonne, Paris, Londres, Rio de Janeiro, Cleveland et Ramallah participent déjà à ce réseau d'échanges. http//:www.dialoguecafe.org (consulté en août 2012)

[233]"Opera Qais wa Yeman" by Khaldun Bshara in This Week in Palestine, n°90, Octobre 2005.(http://www.thisweekinpalestine.com/details.php?id=1460&ed=107&edid=107)

[234] Entretien avec le Service culturel de la Municipalité de Ramallah en août 2012.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Figure 35 : Réhabilitation de quatre bâtiments historiques dans la vieille ville de Ramallah

A gauche, photographie de la façade extérieure du bâtiment accueillant l'association Al-Kamandjâti et à droite photographie du patio intérieur (A. Habane, août 2011).

Façade de l'Ottoman Court (A. Habane, août 2011).

Entrée de Hosh Qandah (A. Habane, août 2011).

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

2/ LA REHABILITATION DANS UN CONTEXTE D'OCCUPATION

Dans les Territoires Palestiniens Occupés, la mise en œuvre de projets de réhabilitation doit prendre en compte plusieurs éléments qui vont impacter ou non le délai d'exécution des projets.A Naplouse, Bethléem et Ramallah, des acteurs ou des phénomènes indirects contrôlent l'avancée ou le blocage de projets de réhabilitation. Qui sont ces acteurs ou ces phénomènes indirects ? Comment les acteurs de la sauvegarde du patrimoine ou les acteurs socioculturels négocient-ils avec eux ou leur font-ils face ?

2.1/ La réhabilitation dans un « contexte palestinien »

La mise en œuvre de la réhabilitation comme stratégie palestinienne de résilience territoriale a comme toile de fond l'occupation israélienne. Celle-ci affaiblit non seulement l'action palestinienne mais elle anéantit également ses projets, comme à Naplouse et à Bethléem où des bâtiments et des infrastructures à peine restaurés ont été détruits en 2002 par l'armée israélienne. Le bilan des destructions est lourd (Icomos, 2002) dans ces deux villes, nous en restituons ici l'ampleur.

2.1.1/ La réhabilitation avec l'occupation israélienne comme toile de fond

❖ **Des centres historiques palestiniens envahis et détruits par l'armée**

En avril 2002, l'armée israélienne s'est déployée dans la ville de Naplouse. La vieille ville de Naplouse a alors été encerclée par l'armée israélienne qui en interdisait l'accès et y progressait avec des tanks et des bulldozers. La vieille ville et d'autres quartiers de la ville subirent des tirs intenses de missiles depuis des hélicoptères Apache (Amnesty International, 2002). Certains habitants périrent dans leur logement bombardé. Des destructions matérielles[235] à échelle variable (Icomos, 2002) témoignent de la violence de la répression militaire : 64 bâtiments ou groupes de bâtiments ont subi des dommages importants ou ont été totalement détruits, 221 bâtiments ou groupe de bâtiments ont subi des dommages structurels et sont dès lors devenus dangereux car leur structure est devenue instable. Les rues pavées et le système de tout-à-l'égout ainsi que le réseau de distribution d'eau rénovés à la fin des années 1990 ont

[235] http://www.international.icomos.org/risk/2002/palestine2002.htm

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

été éventrés. Le réseau électrique a été gravement endommagé. Les rues étaient jonchées de débris (pierres, tôles métalliques, bois…). Les travaux de réhabilitation, engagés quelques années auparavant dans certains logements, ont été pour certains détruits. Des édifices historiques ont été presque entièrement détruits, comme le *hosh* Al-Shoubi, les savonneries Kanaan et Nabulsi ; d'autres ont été endommagés partiellement, comme la Mosquée Al-Khadra, la plus ancienne mosquée de Naplouse[236], ou le hammam Al-Shifa, de l'époque ottomane, qui avait été restauré en 1992. Parmi les sinistrés, 60 familles se retrouvent sans toit (Fig. 36). En mai 2002, la Municipalité de Naplouse estime les destructions de la vieille ville à 41,5 millions de dollars (Icomos, 2002). Plusieurs études a postériori (Welfare Association, 2012 ; Abujidi N., 2014) ont révélé l'ampleur des dommages. Des relevés détaillés de chaque habitation de la vieille ville ont indiqué que 2 489 habitations avaient été endommagées de manière variable au cours de la seconde *Intifada* (Welfare Association, 2012).

Figure 36 : Destruction d'un bâtiment historique dans la vieille ville de Naplouse

Source : Journal Al-Quds, 2002.

Une enquêtée nous a présenté cette coupure du journal où elle figure fouillant dans les décombres de sa maison bombardée par l'armée israélienne. Sa sœur fut retrouvée morte dans les décombres.

A Bethléem, l'armée israélienne envahit la place de la Nativité. Pris par surprise, des combattants de la résistance armée palestinienne, des civils et des journalistes se réfugient dans l'église de la Nativité. L'armée assiège l'église pendant près de deux mois en avril-mai

[236] Son minaret carré construit par les Mamelouks, l'un des deux seuls minarets monumentaux existant en Palestine, a été détruit (Icomos, 2002).

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

2002. Après le retrait de l'armée, l'étendue des destructions est importante. « *Bethléem se trouve dans un état de déconstruction urbaine et de désorganisation politique totale* » (Andézian S., 2006 : 154). La vieille ville a subi de nombreux dégâts. Le passage des engins militaires a endommagé les chaussées réhabilitées pour le Millenium. Le système électrique est détérioré. De nombreux logements ont été incendiés. Les façades sont noircies. Le Centre de la Paix est complètement saccagé. L'église de la Nativité a été touchée par des balles, le feu et un missile. Les destructions de la vieille ville de Bethléem s'élevaient à près de 1,5 millions de dollars (Icomos, 2002).

❖ Des projets ralentis par la crispation politique locale et internationale

La vitesse de mise en œuvre des opérations de réhabilitation est conditionnée par le contexte de l'occupation israélienne et par ses multiples perturbations, de même que par le contexte international. A Naplouse, certains projets de réhabilitation débutés avant la seconde *Intifada* sont bloqués par la présence militaire israélienne dans la ville, par la mise en place de couvre-feux et de *checkpoints* aux entrées et sorties de la ville. D'autres projets connaissent des difficultés de démarrage, d'autres sont interrompus. L'absence de liberté de circulation imposée par l'armée israélienne entrave l'approvisionnement en matériaux pour les travaux de réhabilitation. Face à la situation humanitaire particulièrement critique pendant la seconde *Intifada*, des institutions ou des bailleurs font des choix. Par exemple, l'UNESCO donne la priorité à l'aide humanitaire et son assistance technique connaît des retards[237]. Le projet du caravansérail Khan Al-Wakala, dans la vieille ville de Naplouse, est une bonne illustration de ces difficultés du retard pris par rapport à l'échéancier prévu. Lors de l'invasion de l'armée israélienne en 2002, le caravansérail est touché par un missile. Sa cour sert même de parking pour les chars israéliens. Les travaux sont suspendus pendant trois ans (Zananiri, E., 2012). Depuis la fin des travaux du Khan Al-Wakala, des panneaux à l'entrée principale du caravansérail illustrent par des photos, l'état du caravansérail avant, pendant et après les travaux.

Lors des élections municipales de 2005 et législatives de 2006, qui ont porté le Hamas à la tête de nombreuses municipalités, la grande majorité des bailleurs de fonds étrangers[238]

[237] WHC-07/31.COM/12A, p2
[238] L'UE suspend son aide au gouvernement palestinien, Antonio Garcia, RFI, 10/04/2006 http://www.rfi.fr/actufr/articles/076/article_42980.asp

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

(Etats-Unis, Canada, Union Européenne) a supprimé son aide directe à ces municipalités et à l'Autorité palestinienne. Israël a bloqué le versement des taxes à l'Autorité palestinienne. Ces décisions ont entrainé la paralysie des institutions palestiniennes qui n'ont pu verser les salaires aux fonctionnaires. Cela a posé des problèmes pour la continuité des projets de réhabilitation mis en place avant ces élections. Il a donc fallu trouver des parades. Par exemple, à Naplouse, la Municipalité a reçu directement les fonds de l'Union Européenne, pour la réhabilitation du projet de caravansérail du Kan Al-Wakala débuté en 1998. A l'arrivée du maire Hamas, une solution a été trouvée afin de ne pas suspendre le projet. L'Union Européenne a transféré les subventions à l'Unesco qui assurait jusqu'alors un rôle technique[239]. Le chantier fut une nouvelle fois interrompu le temps de trouver un consensus (Zananiri, E., 2012).

La seconde *Intifada* et l'occupation israélienne ont conduit de nombreux Palestiniens à émigrer à nouveau vers les pays où ils avient été formés. Ainsi, lorsque le département de la réhabilitation de la vieille ville de Naplouse débute en 1995, il employait cinq ingénieurs. Après la seconde *Intifada*, il reste deux ingénieurs. Les trois autres ayant profité de l'interruption de l'*Intifada* pour effectuer un doctorat, ne sont pas revenus[240]. De même, avec le déclenchement de la seconde *Intifada*, les personnes qui travaillaient dans le projet Bethléem 2000 ont émigré. Les financements ont cessé. Les projets ont donc été interrompus. Les divers objectifs fixés par le projet Bethléem 2000 n'ont donc été mis en œuvre que partiellement ce qui a stoppé la dynamique patrimoniale et touristique mise en place dans la vieille ville de Bethléem[241].

2.1.2/ Un contexte social et juridique

Les acteurs de la protection du patrimoine rencontrent plusieurs difficultés. La complexité du droit de succession musulman (Mustafa M., 2009) qui conduit à la division d'un bien entre un grand nombre d'héritiers, rend difficile par exemple l'établissement d'un accord entre toutes les parties. Cette difficulté est d'autant plus importante dans le cas palestinien car de

[239] Entretien avec l'architecte responsable du projet du Khan Al-Wakala à Naplouse en juillet 2012.
[240] Entretien avec l'urbaniste de la Municipalité de Naplouse en avril 2014.
[241] Entretien avec une architecte au Centre pour la préservation du patrimoine culturel – CCHP à Bethléem en avril 2014.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

nombreux ayants droit sont dispersés dans le monde[242] (Shaheen N., 1992 ; Giacaman H., 1997 ; Raheb M. & Strickert F., 1998) : Amérique du Sud, Etats-Unis, Europe, Pays du Golfe…. Un accord entre les héritiers pour le devenir d'un bâtiment historique peut prendre plusieurs années, à l'image de la négociation pour la rénovation du « Palais Qassem » par Riwaq dans les années 1990 : cinq années ont été nécessaires afin d'obtenir les signatures de chaque héritier, certains se trouvent à l'étranger (Mustafa M., 2009 : 357). Mustafa M. (2009) soutient pourtant que la complexité du droit de propriété est un rempart à l'achat légal par des Israéliens d'habitations palestiniennes qui s'est produit à plusieurs reprises à Jérusalem-Est et à Hébron. Il arrive aussi que les acteurs de la sauvegarde du patrimoine rencontrent des problèmes au cours des travaux, avec l'apparition de personnes qui revendiquent la propriété du bien en cours de réhabilitation et s'opposent à la rénovation. Un architecte responsable d'un projet du Centre pour la préservation du patrimoine culturel - CCHP a ainsi été interpelé par la police[243], parce qu'un habitant affirmait qu'il avait un titre de propriété sur le bâtiment en rénovation ce qui s'est révélé faux.

Un autre frein à la protection du patrimoine est la loi sur le blocage des loyers (Weill-Rochant C., 1997 ; CCHP, 2011) qui ne permet au propriétaire ni d'investir dans la réhabilitation de son bien, ni de le récupérer. De plus, certains locataires sous-louent leur logement (Mustafa M., 2009), ce qui complique l'identification des propriétaires du bien pour les acteurs de la sauvegarde du patrimoine. Certains biens appartiennent « aux absents » et sont gérés par l'Autorité palestinienne (Enquête n°3, vieille ville de Naplouse, novembre 2012). Il est arrivé à certains locataires des mésaventures comme pour cette locataire de la vieille ville de Naplouse : « *Mon mari était à l'époque en prison. Je payais un monsieur qui a dit qu'il était propriétaire, alors qu'en fait ce n'était pas vrai. Je lui ai versé le loyer pendant deux ans. C'est lorsque l'Autorité palestinienne est venue qu'on l'a su. On a alors fait un contrat avec l'Autorité palestinienne* » (Enquête n°3, vieille ville de Naplouse, novembre 2012).

Pour les Municipalités, la mise en œuvre de potentiels projets de réhabilitation dans des anciens bâtiments historiques fait l'objet de longues négociations et investigations pour retrouver les ayants droit. A la Municipalité de Naplouse, deux personnes s'attèlent à retrouver les propriétaires des bâtiments historiques. La Municipalité de Naplouse a acheté

[242] On peut distinguer deux vagues d'émigration importante. Une première au début du XXème siècle, motivée par le commerce ou la poursuite d'études. Une seconde vague causée par les guerres de 1947-1948 et de 1967.
[243] Entretien avec une architecte au Centre pour la préservation du patrimoine culturel – CCHP à Bethléem en août 2012.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

plusieurs biens : le caravansérail de Khan Al-Wakala en 2001 (Assi E., 2007) et un tiers du Palais Tuqan en 2012 (Fig. 37). Les négociations pour l'achat du Palais Abdelhadi[244] sont en cours[245], mais rencontrent des difficultés de la part de ses propriétaires, comme en atteste un membre de la famille Abdelhadi[246] au sujet d'une tentative de la Municipalité d'acheter la Maison Abdelhadi : « *En 1997-1998, la municipalité avec l'Unesco ont demandé de racheter la Maison Abdelhadi à quelqu'un de ma famille, une vieille personne. Mais ma famille a refusé. Des membres de ma famille sont très riches et ils ont pensé qu'ils pourraient rénover eux-mêmes la maison et la garder, sauf qu'avec l'Intifada et l'armée israélienne qui a détruit à plusieurs reprises des bâtiments historiques, ma famille avait peur que l'armée ne leur détruise le bâtiment, donc ils attendaient le moment approprié. Notre maison a été bombardée en 2004. L'armée avait entouré la maison sous prétexte de rechercher un résistant. Ils voulaient faire exploser toute la maison. L'Unesco et Human rights ont fait pression pour que l'armée ne détruise pas la maison Abdelhadi* ».

Enfin, le témoignage d'un membre de la famille Nimr nous informe que la Municipalité de Naplouse a aussi des vues sur le Palais Nimr : « *L'Unesco est venue ici, peut-être qu'ils veulent faire un projet comme Khan Al-Wakala. Faire un restaurant ou quelque chose comme ça. Il y a plusieurs personnes qui sont venus nous voir. Une personne qui travaille à l'Unesco est venue. Le Maire Ghassan Shakaa veut faire quelque chose ici. C'est en cours de négociation. Il faut l'accord de tous. Beaucoup de membres de ma famille vivent en dehors. S'il y a une entrée d'argent, pourquoi pas ?* » . Ces divers témoignages démontrent la volonté de la Municipalité, appuyée par l'Unesco ou le Ministère du Tourisme et des Antiquités, de racheter ces biens pour en faire un patrimoine géré par la ville. Pourtant, comme le souligne le responsable du service urbanisme de la Municipalité de Naplouse[247] : « *Certains propriétaires refusent catégoriquement de vendre leur bâtiment historique car ils leur sont dévoués, ce sont leurs racines familiales*». Cette difficulté s'illustre dans le témoignage[248] d'un autre membre de la famille Abdelhadi au sujet du Palais Abdelhadi : « *Il y a 7-8 ans, une association étrangère est venue pour faire un projet ici avec la municipalité. Elle voulait faire un hôtel pour le tourisme et un musée car on peut même exploiter les toits qui donnent vue sur la ville. Ils ont juste parlé, on leur laissait la maison et nous on nous mettait à l'extérieur.*

[244] Le palais Abdelhadi et la Maison Abdelhadi sont deux bâtiments différents.
[245] Entretien avec le Directeur de l'Urban and Regional Planning Unit (URPU) de l'Université An-Najah à Beit Wazan en juillet 2012.
[246] Entretien avec un membre de la famille Abdelhadi à Naplouse en novembre 2012.
[247] Entretien avec l'équipe du service urbanisme de la Municipalité de Naplouse en avril 2013.
[248] Entretien avec un membre de la famille Abdelhadi à Naplouse en janvier 2013.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Mais ils ne peuvent pas acheter le palais car c'est un waqf familial, c'est pour celui qui est dans le besoin. Le Ministère du Tourisme et des Antiquités est aussi venu il y a cinq ans. Il voulait avec la municipalité récupérer la moitié du palais mais on a refusé. La municipalité veut qu'on quitte le palais mais nous on refuse. (...) Il faut sauvegarder notre patrimoine. Nous ouvrons nos portes ».

Figure 37 : Le Palais Tuqan dans la vieille ville de Naplouse

(A. Habane, juillet 2012)

Quant à la Municipalité de Ramallah, elle a eu recours à l'expropriation[249] pour acheter les habitations de propriétaires qu'elle n'a pas pu contacter, afin de mener à bien ses projets de réhabilitation dans la vieille ville. La Municipalité a versé l'argent au Ministère de la Finance, qui le remettra aux propriétaires le jour où ils se manifesteront.

[249] Entretien avec le service urbanisme de la Municipalité de Ramallah en avril 2014.

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

2.2/ Au-delà de la réhabilitation : des jeux de pouvoirs invisibles

2.2.1/ Les familles de notables : des acteurs incontournables

❖ Les notables philantropes

Le poids des grandes familles palestiniennes, dont beaucoup vivent à l'étranger, demeure important dans la vie locale. A Naplouse, l'influence de ces familles de notables est encore vive, notamment parce qu'elles disposent d'un domaine foncier conséquent. De plus, plusieurs membres de ces grandes familles sont des philanthropes, à l'image du milliardaire Munib Al-Masri dont le palais trône sur la ville depuis le Mont Garizim. Très investi dans un certain nombre d'activités dans le secteur de la santé, de la culture, de l'enseignement supérieur, « *Mounib Al-Masri assure consacrer depuis longtemps 25 % de ses revenus à des œuvres de charité*[250] ». Il est notamment le président de la Société civile du gouvernorat de Naplouse qui a rénové partiellement un certain nombre de logements dans la vieille ville. Pour certains enquêtés, les membres de ces grandes familles sont puissants : « *les gens et les institutions obéissent à Munib Al-Masri parce qu'il est fort*[251] ». Il en est de même pour la Welfare Association, composée de notables palestiniens de la diaspora : « *Le comité de direction de la Welfare Association sont des gens très importants, ils ne sont pas normaux, quand ils demandent quelque chose ils l'obtiennent. Politiquement et financièrement, ils sont importants*[252] ».

❖ Les savonneries : des opportunités foncières immobilisées

Les familles de notables possèdent de nombreux bâtiments historiques dans la vieille ville. La Municipalité de Naplouse est régulièrement en difficulté pour négocier l'achat d'habitations appartenant à ces familles. L'exemple le plus frappant est l'impossibilité de mobiliser le foncier que représente la requalification potentielle du patrimoine industriel des savonneries qui est entre les mains de la majorité de ces familles. Naplouse fut, en effet, une importante « *ville du savon* » (Bontemps V., 2011), avec une trentaine de savonneries dans la première moitié du 20ème siècle, réparties dans les six quartiers de la vieille ville (dont une

[250] « Mounib Al-Masri, richissime palestinien – Le seigneur de Naplouse », Le Monde 2 (12/03/2005).
[251] Entretien avec un habitant de Naplouse en avril 2014.
[252] Entretien avec une architecte du Centre pour la préservation du patrimoine culturel – CCHP à Bethléem en avril 2014.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

concentration accrue dans le quartier d'Al-Yasmina) et à l'extérieur de la vieille ville. De cette période demeure une vingtaine de savonneries facilement reconnaissables par leur architecture ; un bâtiment à deux étages aux larges fenêtres arquées (Fig.38). La majorité des savonneries sont situées dans la rue Al-Masabeen (savonneries) qui traverse les quartiers Al-Gharb et Al-Yasmina. En 2013, seules deux savonneries Tuqan et Shakaa[253] (du nom des deux familles de notables auxquelles elles appartiennent) poursuivaient encore leur production manuelle de savon (Fig 39).

Figure 38 : Façade d'une savonnerie dans la vieille ville de Naplouse

(A. Habane, décembre 2012)

L'industrie du savon de Naplouse est en voie de disparition pour les raisons principales suivantes (Bontemps, 2011) :

- la difficulté pour importer les matières premières comme la soude caustique et l'huile d'olive italienne qui a remplacé à partir des années 1980 l'huile d'olive palestinienne devenue trop chère ;
- les obstacles à l'exportation du savon de Naplouse vers la Jordanie où les réfugiés sont les principaux consommateurs ;
- le manque de modernisation des infrastructures ;

[253] Ces deux savonneries sont localisées en dehors de la vieille ville.

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

- la concurrence des savons étrangers et l'absence de protectionnisme de la part de l'Autorité Palestinienne qui ne contrôle pas ses frontières et n'a pas de contrôle sur les douanes ;
- l'occupation israélienne avec la destruction des savonneries de Kanaan et de Sharawiya en 2002 lors de l'invasion israélienne (Bontemps V., 2009).

Véronique Bontemps (2009) a souligné le manque d'intérêt de la part de l'Autorité palestinienne pour la sauvegarde de cette industrie traditionnelle et a indiqué que les propriétaires de savonneries, bien souvent des familles de notables de la ville, ne sont pas disposés à investir dans une patrimonialisation. Dès lors, que faire de ces friches industrielles, à l'architecture remarquable, localisées au cœur de la vieille ville ? Une reconversion est-elle envisageable ? Plusieurs acteurs interrogés laissent à penser que la réponse est négative. La Municipalité de Naplouse a pourtant effectué des tentatives de rachat : « *Nous avons parlé avec le propriétaire de la savonnerie Nabulsi. Le propriétaire a refusé de nous écouter parler du projet. Même si sa savonnerie est abandonnée depuis 30 ans. La Municipalité a pourtant dit qu'elle garderait le nom de la famille et présenterait l'histoire du lieu. En vain*[254] ».
Un jeune membre d'une famille possédant une savonnerie confirme les démarches entreprises par la Municipalité de Naplouse : « *Il y a 100 ans que la savonnerie a cessé de fonctionner. Si je pouvais, je referais une savonnerie. Il faut travailler le savon. L'hôtel Yasmeen c'était une maison, ils l'ont rénovée et créé un hôtel. La municipalité est venue il y a trois ans, elle voulait rénover la savonnerie, mais il faut beaucoup d'argent car c'est grand* » (Enquête n°38, vieille ville de Naplouse, décembre 2012).

Le *Nablus revitalization plan* (Welfare Association, 2012) préconise de restaurer et utiliser une savonnerie pour en faire un coffee-shop et un restaurant pour les touristes. Le potentiel touristique des savonneries a été également souligné par plusieurs enquêtés : « *Il faut plus d'équipements touristiques. Il faut aussi déposer des poubelles dans la rue pour la propreté. Il faut aussi interdire les voitures dans la vieille ville. Il faut aussi réparer une savonnerie abîmée et en faire un hôtel. Il faudrait des rues piétonnes comme en France, j'ai vu cela à la télévision, pour faire des cafés-terrasse avec des parasols* » (Enquête n°17, vieille ville de Naplouse, décembre 2012). Cependant, certains habitants qui connaissent des propriétaires de savonneries savent qu'ils ne sont pas enclins à réaliser des projets pour leur savonnerie. Ainsi,

[254] Entretien avec l'urbaniste de la Municipalité de Naplouse en avril 2014.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

un enquêté à qui nous demandons ce qu'il pense si la savonnerie Masri devient un hôtel, nous répond : « *Si seulement ils le faisaient ! Mais ils ne feront rien car cette savonnerie de la famille Masri est ancienne* » (Enquête n°30, vieille ville de Naplouse, janvier 2013). De même, un enquêté à qui nous demandons si cela le dérangerait d'avoir un hôtel dans la savonnerie près de chez lui, répond : « *Non, cela ne me dérangerait pas, mais son propriétaire ne voudra jamais* » (Enquête n°50, vieille ville de Naplouse, janvier 2013).

Figure 39 : Tours de savons empilés pour le séchage dans la savonnerie Tuqan à Naplouse

(A. Habane, décembre 2012)

2.2.2/ Les badboys : un ordre né de l'occupation

A Naplouse, à partir de 2002 et pendant six ans, la vieille ville a subi des attaques régulières[255]de l'armée israélienne (Arafat N., 2013 ; Abujidi N., 2014). Naplouse, est considérée comme le centre de la résistance palestinienne (Abujidi N., 2014) depuis le Mandat britannique. La ville est un haut lieu de résistance où s'affrontèrent au cours de la première et seconde *Intifada*,soldats israéliens et combattants de la résistance armée palestinienne. Les combattants palestiniens en lutte contre l'occupant gagnèrent la reconnaissance des habitants. Cependant, depuis la fin de la seconde *Intifada*, certains de ces

[255] Selon Nurhan Abujidi, 860 bâtiments ont été détruits dans la vieille ville de Naplouse lors de l'invasion de l'armée israélienne en avril-juin 2002, 42 lors de l'invasion de décembre 2003, 52 en juin 2004, 8 en août 2004 et 186 en janvier 2005.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

combattants sont devenus incontrôlables et agissent depuis en voyous. C'est un habitant de la vieille ville qui nous a mis sur la voie de cette catégorie d'acteurs souterrains, en évoquant furtivement au cours d'un entretien, les*badboys* : « *Je n'aime pas les badboys. Ils s'immiscent trop dans ta vie. Dès qu'il y a un homme qui rentre chez toi, ils veulent savoir qui c'est. Juste pour savoir qui c'est. C'est comme cela partout, mais dans la vieille ville la proximité des maisons fait que cela se passe comme cela* » (Enquête n°43, vieille ville de Naplouse, janvier 2013).

Un habitant de Naplouse[256] qui ne vit pas dans la vieille ville mais connaît bien ce quartier car il y est bénévole depuis plusieurs années pour différentes ONG, nous détaille sa perception des acteurs qui interagissent sur la vieille ville, en nous les schématisant. Les acteurs qu'il cite sont les suivants : les enfants, les jeunes, les personnes âgées, les *wanted (*désignation choisie par le bénévole pour nommer les combattants de la résistance armée palestinienne recherchés par l'armée israélienne), les ONG, l'Autorité palestinienne et Israël. Pour lui, il y a les *good wanted* qui ne sont pas présents dans la vieille ville car ils sont morts en martyr ou sont emprisonnés par les autorités israéliennes. Et il y a les *bad wanted* qui contrôlent certaines situations dans la vieille ville, en s'interposant et en faisant du chantage : « *L'Autorité palestinienne essaye d'aider la vieille ville mais Israël détruit la vieille ville. Les ONG aident les enfants, par l'enseignement et d'autres activités. Mais les ONG ne peuvent rien faire à cause des bad wanted. Ils viennent en disant : « Je contrôle la situation. Vous ne pouvez rien faire car on est recherché par Israël. Vous devez aider mais vous devez nous donner de l'argent ». Ils demandent à l'Autorité palestinienne et aux ONG de rénover leurs maisons pour laisser les ONG agir. Les habitants de la vieille ville qui ont une faible éducation, aiment les bad wanted car ils leur donnent de l'argent. Les bad wanted créent des désordres dans la vieille ville de manière à venir ensuite pour s'interposer en négociateurs avec le public visé et prendre de l'argent des ONG et de l'Autorité palestinienne* ». Ces *bad wanted,* qui semblent avoir un certain pouvoir, ont été cités par peu d'acteurs enquêtés au cours de cette recherche. D'ailleurs, ces derniers ont utilisé le qualificatif de *badboys* pour parler d'eux. Parmi les 47 habitants enquêtés dans la vieille ville de Naplouse, seule l'enquête n°43 a abordé, en janvier 2013, le sujet des *badboys,* en réponse à la question sur les aspects désagréables de la vieille ville. Au début de cette recherche, nous ne connaissions pas les badboys, la grille d'entretien ne faisait donc pas référence à cet acteur souterrain. Il semblerait

[256] Entretien avec un habitant de la ville, bénévole dans plusieurs ONG, à Naplouse en janvier 2013.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

de plus qu'il y a un tabou autour des *badboys*, puisqu'un autre habitant de Naplouse enquêté en 2014 a exprimé l'importance de garder l'anonymat sur son témoignage, de peur de représailles : « *Certains hommes de la résistance sont devenus dangereux et font ce qu'ils veulent, certains peuvent menacer l'autorité. Pendant l'Intifada, ces hommes étaient tous résistants mais après ils sont devenus dangereux. Mais ce ne sont plus des combattants car s'ils étaient vraiment des combattants, les soldats israéliens les auraient arrêtés*[257] ». Un ancien bénévole[258] nous a confirmé que des *badboys* ont fait du chantage auprès d'ONG après la fin de la seconde *Intifada* pour recevoir de l'argent en échange de les laisser agir dans la vieille ville mais d'après lui, ces pratiques ont cessé depuis plusieurs années.

En ce qui concerne la réhabilitation, au cœur de cette recherche, un habitant a témoigné des difficultés rencontrés par la Municipalité de Naplouse rencontrait parfois des difficultés avec les *badboy*s : *« Les badboys affectent parfois le travail de la Municipalité. Un badboy est venu les voir pour les forcer à restaurer son logement alors qu'il n'avait pas besoin d'aide selon les critères de sélection pour la réhabilitation. Il criait et il les menaçait, il les a même insultés*[259] ». Les *badboys* dont il est question ne sont pas nombreux, il s'agit, selon l'urbaniste, d'une poignée de *badboys* qui se sont présentés tour à tour, et ont menacé les urbanistes de la Municipalité de les empêcher de travailler dans la vieille ville s'ils ne leur rénovaient pas leur habitation. Les employés ont alors été contraints de leur mentir, en trouvant des prétextes pour justifier l'impossibilité de réhabiliter leur logement, ou en faisant appel à d'autres résistants afin d'intervenir comme négociateur auprès de ces *badboys*. Il est intéressant de noter que la Municipalité de Naplouse, ordre légal, négocie avec les *badboys*, ordre qui revendique une légitimité symbolique, celle de l'engagement contre l'occupant israélien, en ayant recours à d'autres résistants.

Enfin, l'habitant de Naplouse[260] a expliqué que les *bad wanted* ne parleront pas avec les ONG présentes dans la vieille ville et gérées par des « personnes importantes ». Il faut comprendre ici, les personnes issues de familles de notables palestiniens. Pour cet habitant, les *bad wanted* ont un pouvoir de déstabilisation, en s'appuyant sur les jeunes de la vieille ville. Il estime que la solution aux *bad wanted* est l'éducation et la culture, qui font défaut dans la vieille ville : « *Ce n'est pas que les bad wanted soient puissants, c'est juste qu'il n'y a pas d'éducation et*

[257] Entretien avec un habitant de Naplouse en 2014.
[258] Entretien avec un ancien bénévole à Naplouse en janvier 2013.
[259] Entretien avec un habitant de Naplouse en avril 2014.
[260] Entretien avec un habitant de la ville, bénévole dans plusieurs ONG, à Naplouse en janvier 2013.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

de culture pour répondre à ces personnes. A 16-17 ans, je me disputais avec d'autres jeunes, on se frappait, mais quand je suis allé à l'Université, j'ai eu accès à la culture et j'ai changé ».

2.3/ Les espaces publics : enjeu de nouveaux réinvestissements

Après les accords d'Oslo, les Palestiniens formés dans les Territoires Palestiniens Occupés et à l'étranger, bientôt rejoints par les Palestiniens de la diaspora, participent à planifier la ville. Beaucoup d'entre eux, par leur formation à l'étranger, ont d'autres manières de penser et faire la ville. Cependant, ces diplômés n'ont pas été formés à l'architecture traditionnelle, ce qui pose problème dans un contexte de prise en compte progressive de la sauvegarde de la réservation du bâti ancien : "*Recently graduated architects from foreign countries are faced with a growing movement that takes into consideration our national heritage, something which they did not learn in foreign universities. They try to cope with movement without any previous knowledge of traditional architecture*." (Awad J-A., 1999 : 61). Ces Palestiniens, par leurs choix et leurs décisions, vont participer à la transformation de l'espace et du paysage urbain. De plus, ils sont en liaison régulière avec des acteurs internationaux (ONG, organismes internationaux, municipalités étrangères) et ils doivent bien souvent se soumettre à leur cahier des charges. Pourtant, comme le souligne la Responsable du projet Bethléem 2000[261] : « *Toutes les démarches sont importées chez nous, alors qu'on doit prendre en compte notre culture* ».

Nous l'avons vu précédemment, les motivations de la réhabilitation ne sont pas les mêmes dans chaque ville. A Hébron et Naplouse, où les habitants des centres historiques ont particulièrement souffert de l'occupation, les acteurs de la sauvegarde du patrimoine ont réhabilité en priorité les logements. Dans ces deux villes, c'est l'amélioration du cadre de vie des habitants qui prime, alors qu'à Bethléem c'est le touriste. De plus, ces trois vieilles villes font l'objet d'aménagement d'espaces publics visant à conduire le touriste au cœur d'espaces privés. Par exemple à Naplouse, des cours de *hoshs* ont été réhabilitées et réaménagées en placettes publiques et d'autres ont été construites à la place de bâtiments démolis. Certaines de ces placettes (Fig. 41) accueillent désormais du mobilier urbain (bancs, poubelles, toboggan, grands pots de fleurs…). Selon les urbanistes de la Municipalité de Naplouse[262], il y a la volonté des acteurs de la réhabilitation de faire venir les touristes dans ces espaces afin

[261] Entretien avec la Responsable du projet Bethléem 2000 à Bethléem en avril 2013.
[262] Entretien avec le Service urbanisme de la Municipalité de Naplouse en avril 2013.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

de valoriser l'architecture historique. Toutefois, ces espaces relèvent du champ privé. Il s'agit donc d'une stratégie qui va à contre-courant des règles du vivre ensemble dans une ville arabe. En effet, la conception de l'habitat y a été dictée à la fois par la religion (Dowlati A-A., 1980 ; Haj Hussein M., 2012), l'intimité et le contexte climatique (Haj Hussein M., 2012). « *La domination de l'habitat à cour dans le monde islamique, qui est justement un héritage architectural des anciennes civilisations d'avant l'islam, est due à sa manière de concrétiser les exigences islamiques en particulier la garantie de l'intimité des femmes et de la famille* » (Haj Hussein M., 2012 : 60). L'intimité conduit à « *un système tripartite de hiérarchisation des espaces* » (Haj Hussein M., 2012 : 48) avec une gradation progressive du niveau d'intimité depuis l'espace public (rues principales, souks, places) vers l'espace semi-public/semi-privé composé d'une kyrielle de voies secondaires qui desservent en se ramifiant les différents quartiers (ruelles, impasses), puis vers l'espace privé (l'habitation) (Fig. 40). Il y a donc une tentative de la part des acteurs de la réhabilitation de modifier le rapport des gens à la rue.

Figure 40 : Hiérarchisation spatiale tripartite

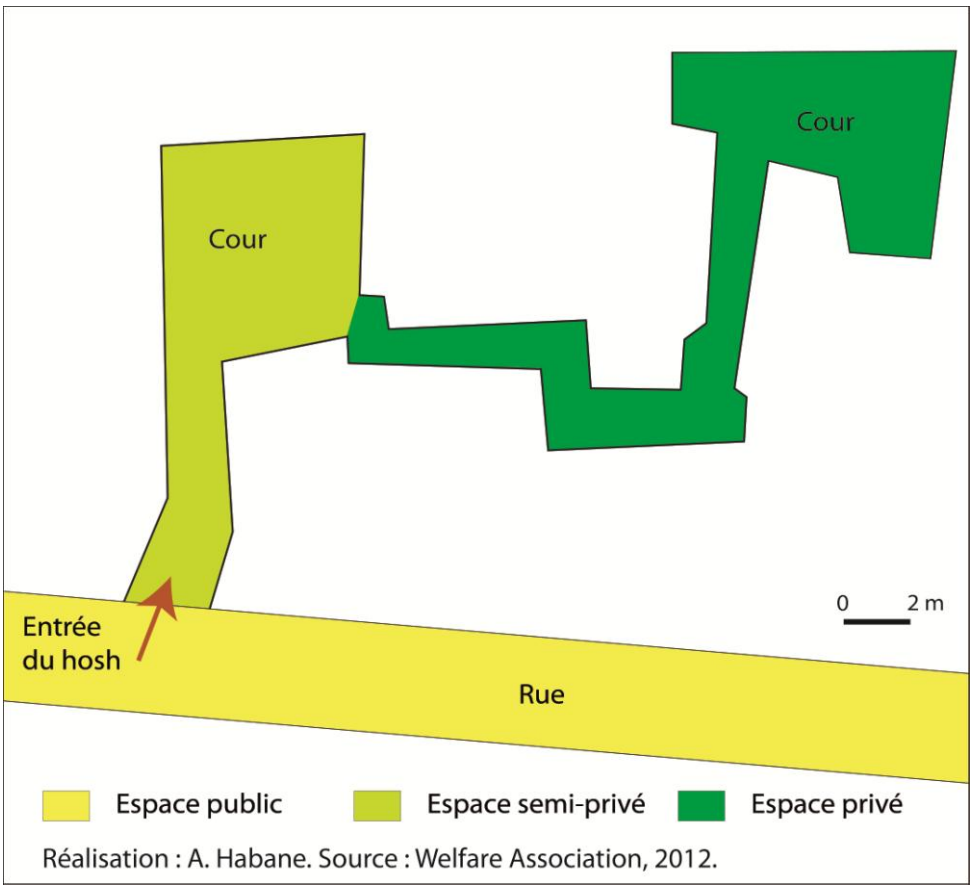

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

Les habitantes enquêtées, dont les habitations entourent ces placettes, nous ont exprimé leur satisfaction d'avoir un espace plus propre, mieux aménagé, où les enfants peuvent jouer. Cependant, ces habitantes ne fréquentent pas ces places. Les raisons énoncées sont les suivantes : les places donnent sur la rue, il y a des ateliers sur la placette où des ouvriers travaillent, des hommes du quartier fréquentent ces places et viennent avec leur narguilé. Une habitante nous explique : « *C'est bien que les enfants jouent dedans. Nous, on y va pas car il y a des hommes du quartier qui viennent avec leur narguilé. C'est honteux si on sort. Les vieilles personnes peuvent y aller. Moi, je ne m'y suis jamais rendue. Je surveille mes filles de la fenêtre du second étage de la maison* » (Enquêté n°45, vieille ville de Naplouse, janvier 2013).Ces placettes avec leurs aménagements sont destinées aux touristes, comme nous l'a signalé un enquêté du hosh Jitan : « *Ce sont les personnes qui viennent de l'extérieur pour voir le hosh qui s'assoient à l'extérieur. Je n'y vais pas car c'est honteux, il y a des ateliers sur la place où les hommes travaillent. S'ils n'étaient pas là, on en profiterait* » (Enquêté n°18, vieille ville de Naplouse, décembre 2012). L'enquêté du hosh Jitan confirme en effet une fréquentation importante des touristes : « *Oui, il y a beaucoup de touristes et il y en a beaucoup qui viennent visiter le hosh et prendre des photos* » (Enquêté n°18, vieille ville de Naplouse, décembre 2012).

Dans le centre historique de Bethléem, il n'y a pas eu d'aménagement des cours de *hoshs*. La dernière expérience de création d'espace public remonte à la présence jordanienne dans la ville. En effet, la place de la Crèche, qui donne vue sur l'église de la Nativité a été créée dans les années 1950 et 1960 à partir de la démolition des maisons qui y existaient. L'architecte du Centre pour la préservation du patrimoine culturel - CCHP[263] justifie cette absence d'espaces publics dans le centre historique ainsi : « *C'est un problème car les espaces publics ne font pas partie de notre culture. C'est une grave erreur d'avoir détruit les maisons historiques pour créer la Place de la Crèche, elle n'est pas bien utilisée. On n'est pas en France, cela ne fait pas partie de la culture* ». D'après nos observations, la place adjacente au parvis de l'église de la Nativité et de la mosquée d'Omar est investie quotidiennement à la fois comme espace de détente par les piétons et comme espace de stationnement par les taxis et les voitures. La place est aussi épisodiquement le théâtre de festivités religieuses, festives ou sportives.

[263] Entretien avec une architecte du Centre pour la préservation du patrimoine culturel – CCHP à Bethléem en avril 2014.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Figure 41 : Cour du hosh Al-Jitan à Naplouse équipée d'un mobilier urbain

(A. Habane, juillet 2012)

Conclusion chapitre 4

Les vieilles villes de Naplouse, Bethléem et Ramallah font l'objet d'une patrimonialisation, fruit de l'investissement d'acteurs nationaux (ONG, Autorité palestinienne, secteur privé) et transnationaux (bailleurs de fonds étrangers et communauté internationale). La mobilisation patrimoniale est différente à Bethléem, Naplouse ou Ramallah. Elle ne fait pas intervenir les mêmes acteurs et les répercussions sociales et économiques sont d'intensité variable d'une ville à l'autre. Les motivations des acteurs impliqués dans la réhabilitation sont diverses mais confluent toutes à faire demeurer les habitants dans les centres historiques, par une amélioration notable ou non de leurs conditions de vies. Les habitants de Naplouse sont les seuls véritablement à bénéficier de l'amélioration de leurs logements. Pour les habitants de Bethléem et Ramallah, seul l'environnement extérieur a été rénové. La seconde *Intifada* fut un choc particulièrement destructeur dans les centres historiques de Naplouse et Bethléem. En dépit des difficultés, les divers acteurs palestiniens soutenus par la communauté internationale ont démontré une résilience physique à travers leur capacité à rebondir en organisant les opérations de secours, en procédant au remblaiement des débris, en reconstruisant ou en rénovant les habitations et les équipements détruits au cours de la seconde *Intifada*, en louant des logements aux familles sinistrées le temps des travaux.

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

La réhabilitation des logements s'est accompagnée de la création d'équipements et espaces publics. La valorisation des centres anciens palestiniens vise par conséquent des objectifs sociaux, économiques, symboliques et politiques aux résultats à portée variable. La réhabilitation est conditionnée par des facteurs structurels (occupation israélienne, dépendance financière). Le jeu d'acteurs intègre également des acteurs souterrains qui est la résultante d'un contexte social et politique « palestinien ». L'investissement patrimonial est l'occasion de mettre en œuvre de nouvelles conceptions de production d'espaces publics et les publics visés sont à la fois les habitants et les touristes.

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

CHAPITRE 5 : HABITER LES CENTRES HISTORIQUE ENTRE CONVICTION ET RÉSIGNATION

Introduction

Il est temps à présent de nous pencher sur les habitants qui sont aussi des acteurs de la sauvegarde du patrimoine (Gravari-Barbas M., 2005), car ils entretiennent leur logement. Nous cherchons dans ce chapitre à mettre au jour comment les habitants vivent dans ces centres historiques et nous nous intéresserons ici à leur histoire familiale, aux raisons de leurs choix résidentiels, à leur vécu, à leur perception et à leurs pratiques qui éclairent l'ancrage dans ces quartiers historiques. L'état des logements et les modifications apportés seront aussi scrutés. L'armée israélienne participe aussi à la dégradation de ce bâti historique par un certain nombre de destructions mineures ou majeures. Les caractéristiques architecturales des habitations et les menaces qui pèsent dessus forgent l'identité et l'attachement au quartier historique. Les entretiens conduits nous ont permis d'évaluer les attentes et la perception des habitants sur les transformations matérielles et sensibles qui se déroulent dans leur logement, leur rue et leur quartier. Enfin, les logements et le centre historique sont des lieux où peuvent se manifester les chocs et les crises de l'occupation israélienne. En écho, à ces perturbations, différentes formes de marquage prennent place dans les logements et le centre historique.

1/ HABITER LES VIEILLES VILLES PALESTINIENNES

1.1/ Vieille ville : histoire familiale, ancrage et parcours résidentiel

Nous abordons à présent les résultats de l'enquête « Trajectoires biographiques, perceptions patrimoniales et pratiques culturelles » (Annexe 1) effectuée, auprès de 47 habitants de la vieille ville de Naplouse (novembre 2012- janvier 2013), de 10 habitants de la vieille ville de Bethléem (janvier 2014) et de 5 habitants de la vieille ville de Ramallah (janvier 2014). La méthodologie a été développée dans le deuxième chapitre. Rappelons néanmoins que le déséquilibre entre le nombre d'enquêtés (Fig. 42) s'explique par la superficie et la population de ces vieilles villes dont Naplouse est la plus importante, suivie de Bethléem et de Ramallah. L'objectif de l'enquête était de dresser le profil de l'enquêté, retracer le parcours historique

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

familial et résidentiel, de décrire ses modes d'habiter avec une série de questions portant à la fois sur le logement, la date d'installation dans le logement, le nombre d'occupants, la nature du logement et son histoire (modifications, destructions, travaux de réhabilitation). Les pratiques et la durée de l'ancrage dans le quartier d'habitation ont également été interrogées. Saisir l'attachement au quartier, le souhait de le quitter, la relation des habitants avec les changements du quartier, comment ils perçoivent l'évolution des quartiers, l'arrivée de nouveaux voisins, le départ de voisins, les projets de réhabilitation, les nouveaux aménagements et comment ils utilisent ces derniers. Nous avons expliqué dans la méthodologie, que nous n'avons pas uniquement questionné le responsable du foyer mais aussi un membre plus jeune de manière à obtenir différents points de vue sur les sujets abordés dans la grille d'entretien. Nous présentons dans ce chapitre nos résultats sous forme de pourcentage car elle nous permet d'exposer les résultats de manière plus parlante. Rappelons que nous avons opté dans la méthodologie de recherche pour des entretiens qualitatifs auprès d'enquêtés choisis aléatoirement mais sans échantillonnage préalable.

1.1.1/ Histoires familiales

- **L'origine des familles de la vieille ville**

Les centres historiques des villes de Naplouse, Bethléem et Ramallah abritent des habitants originaires de la ville, du milieu rural, de pays limitrophes et de secteurs de la Palestine mandataire situés désormais en Israël. Les enquêtes menées dans les trois vieilles villes nous ont permis de dégager les trois principales raisons de l'ancrage dans ces quartiers anciens : on y est né, on y est venu pour travailler, on s'y est réfugié ou on y vit depuis son mariage. Certaines catégories d'habitant de Naplouse n'ont pas été interrogés comme les Samaritains qui ont abandonné la vieille ville de Naplouse pour s'établir sur le sommet du Mont Garizim. Seule la dénomination du sous-quartier d'Al-Sumara (les Samaritains) dans le quartier d'Al-Yasmina témoigne de cette présence passée. A Naplouse et Ramallah, les chrétiens ont quitté la vieille ville pour s'installer dans d'autres quartiers de ces deux villes ou pour émigrer. En revanche, à Bethléem, les chrétiens sont encore présents dans la vieille ville qui a la particularité d'abriter une diversité religieuse que l'on retrouve parmi nos enquêtés : 2 chrétiens orthodoxes, 1 chrétien catholique, 1 syriaque et 6 musulmans.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Figure 42 : Synopsis des habitants enquêtés

Présentation des 47 enquêtés à Naplouse (Nov. 2012/Janv. 2013)

Genre		Age	
Hommes	7	<20 ans	1
Femmes	40	20-39 ans	21
		40-59 ans	16
		≥ 60 ans	9

Statut familial des enquêtés

Statut familial	
Célibataire vivant seul(e)	1
Célibataire vivant en famille	8
Marié(e)	27
Divorcé(e)	2
Veuf (ve) vivant seul(e)	0
Veuf (ve) vivant avec ses enfants	9

Répartition des enquêtés selon les quartiers

Quartiers vieille ville de Naplouse	
Al-Gharb	8
Al-Yasmina	10
Al-Qarioun	14
Al-Habala	8
Al-Aqaba	3
Al-Qasaria	4

Présentation des 10 enquêtés à Bethléem (Janvier 2014)

Genre		Age	
Hommes	3	<20 ans	0
Femmes	7	20-39 ans	3
		40-59 ans	0
		≥ 60 ans	7

Statut familial des enquêtés

Statut familial	
Célibataire vivant seul(e)	2
Célibataire vivant en famille	1
Marié(e)	4
Divorcé(e) vivant avec ses enfants	1
Veuf (ve) vivant seul	2

Répartition des enquêtés selon les quartiers

Quartiers vieille ville de Bethléem	
Vieille ville	10

Présentation des 5 enquêtés à Ramallah (Janvier 2014)

Genre		Age	
Hommes	1	<20 ans	0
Femmes	4	20-39 ans	2
		40-59 ans	2
		≥ 60 ans	1

Statut familial des enquêtés

Statut familial	
Célibataire vivant seul(e)	1
Célibataire vivant en famille	2
Veuf (ve) vivant seul	2

Répartition des enquêtés selon les quartiers

Nom des quartiers de la vieille ville de Ramallah	
Vieille ville	5

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

A Naplouse, 90 % des enquêtés sont nés à Naplouse, 2 % dans une ville de Cisjordanie, 6 % dans un village et 2 % à l'étranger (Tabl. A). Sur les 90 % d'enquêtes nés à Naplouse, 31 % sont des familles natives de Naplouse, 48 % ont un parent ou un grand-parent réfugié de 1948 ou bien ont le parent ou le grand-parent de leur conjoint qui est réfugié de 1948 et 21% ont un parent né dans un village ou dans une ville de Cisjordanie (Tabl. B). La proportion des enquêtés ayant un membre réfugié est particulièrement importante. D'après les enquêtés, ces réfugiés de la Palestine mandataire provenaient des villes de Lod, Haïfa, Jaffa, Safed et Jérusalem.

Figure 43 : Lieu de naissance de l'enquêté et de ses parents (Naplouse)

Tableau A
Lieu de naissance de l'enquêté

Lieu de naissance	Nombre d'enquêtés	%
Naplouse	42	90
Une ville de Cisjordanie	1	2
Un village	3	6
A l'étranger	1	2
Total	47	100

Tableau B
Origine du lieu de naissance des parents des enquêtés nés à Naplouse ou des parents de leur conjoint

Enquêté né à Naplouse	Nombre d'enquêtés	%
Parents natifs de la ville	13	31
Un des parents de l'enquêté ou de son conjoint sont des réfugiés de 1948	20	48
Un des parents de l'enquêté est né dans un village ou une ville de Cisjordanie	9	21
Total	42	100

A Bethléem, l'arrivée massive de réfugiés dans la ville en 1948 va bouleverser la démographie la faisant passer de 9 000 habitants à 35 000 habitants (Weill-Rochant C., 1997). De plus, la population de Bethléem qui était majoritairement chrétienne jusqu'en 1948 va marquer un tournant avec l'exode de milliers de réfugiés palestiniens principalement musulmans. A Bethléem, les réfugiés se sont installés dans la vieille ville, la plupart du temps dans les maisons abandonnées par des propriétaires palestiniens émigrés en Amérique Latine dès le 19ème siècle (Revault P. & Santelli S., 1997). Les maisons sont suroccupées et peu entretenues faute de moyens. La vieille ville se paupérise. Les familles bourgeoises chrétiennes de Bethléem quittent alors la vieille ville pour s'installer dans des villas dans la périphérie de la ville (Revault P. & Santelli S., 1997). Le conjoint d'un enquêté né il y a 73 ans dans une belle bâtisse historique où se déroule l'entretien nous raconte comment ses

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

parents sont devenus locataires : « *Cette maison a été construite par les amis de mon père, ils sont allés en Amérique et on dit à mon père, vient louer la maison car on part en voyage, tu es notre ami, tu prendras soin de la maison. Ils ne sont jamais revenus* » (Enquête n°1, vieille ville de Bethléem, janvier 2014). Un autre enquêté a acheté en 1967 la maison d'une famille de notable de Bethléem qui s'est rendue au Mexique (Enquête n°7, vieille ville de Bethléem, janvier 2014).

Parmi les enquêtés 50 % sont nés à Bethléem, 10 % dans une ville de Cisjordanie, 20 % dans un village, 10 % en Palestine mandataire et 10 % à l'étranger (Tabl. C). Certains enquêtés (Tabl. C et D), réfugiés, nous ont témoigné leur mobilité familiale prise en étau :

> « *Je suis née en Syrie, mes oncles et tantes sont encore en Syrie à Lattaquié. Je suis venue avec mes parents à Bethléem à cause de la guerre de 1948 car on vivait à Lod. On est réfugiés. Je me souviens de tout. C'était très joli, quel gâchis* » (Enquête n°8, vieille ville de Bethléem, janvier 2014).
> « *Je suis réfugiée. Je suis née à Ramla. Mais mes grands-parents étaient de Bethléem. J'étais bébé quand mes parents sont venus à Bethléem. Ensuite, ils sont allés travailler en Jordanie où j'ai vécu jusqu'à mon mariage et je suis revenue à Bethléem* ». (Enquête n°1, vieille ville de Bethléem, janvier 2014).

Figure 44 : Lieu de naissance de l'enquêté et de ses parents (Bethléem)

Tableau C
Lieu de naissance de l'enquêté

Lieu de naissance	Nombre d'enquêtés	%
Bethléem	5	50
Une ville de Cisjordanie	1	10
Un village	2	20
En Palestine mandataire	1	10
A l'étranger	1	10
Total	10	100

Tableau D
Origine du lieu de naissance des parents des enquêtés nés à Bethléem ou des parents de leur conjoint

Enquêté né à Bethléem	Nombre d'enquêtés	%
Parents natifs de la ville	2	40
Un des parents de l'enquêté ou de son conjoint sont des réfugiés de 1948	1	20
Pays étranger	2	40
Total	5	100

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

A Ramallah, les premières émigrations vers les Etats-Unis datent du début du 20ème siècle (Shaheen N., 1992). Les Palestiniens originaires de Ramallah sont nombreux aux Etats-Unis[264] : ils sont près de 4 000 à San Francisco et ses environs (Shaheen N., 1992 : 9). D'après certains des enquêtés, la vieille ville était autrefois habitée uniquement par des familles chrétiennes : « *Autrefois, tout le quartier était habité par des chrétiens maintenant il n'y a que des musulmans* » (Enquête n°4, vieille ville de Ramallah, janvier 2014). Trois des logements visités sont loués et appartiennent encore à des familles chrétiennes. Les deux autres ont été rachetés à des héritiers chrétiens. Ces familles chrétiennes ont émigré aux Etats-Unis ou bien vivent dans d'autres quartiers de Ramallah. Une croix présente sur plusieurs linteaux de portes d'entrée en pierre calcaire de nombreuses maisons de la vieille ville témoigne de l'ancienne présence des propriétaires chrétiens. Mais la présence de cette croix a parfois disparu comme l'explique un enquêté « *Toutes les portes des maisons ont des croix mais nous on l'a retiré* ». (Enquête n°2, vieille ville de Ramallah, janvier 2014). Aux dires des cinq habitants enquêtés, les habitants qui sont venus occuper ces logements proviennent tous de la région d'Hébron :

> « *Nous connaissons tous les voisins on est de la même famille originaire d'un village près d'Hébron. Ils sont venus il y a très longtemps* » (Enquête n°2, vieille ville de Ramallah, janvier 2014).
>
> « *Ici, il n'y a que de la famille, il n'y a pas d'étrangers* » (Enquête n°3, vieille ville de Ramallah, janvier 2014).

1.1.2/ Ancrage des familles et parcours familiaux

❖ L'ancrage des familles dans la vieille ville

Dans les vieilles villes de Naplouse, Bethléem et Ramallah, près de 40 % des enquêtés sont des propriétaires (Fig. 45). Parmi ces propriétaires, une particularité est notable à Naplouse. En effet, au XIXème siècle, les grandes familles mettent beaucoup de leurs biens en waqf familial afin de les protéger de la fiscalité ottomane (Doumani B., 1998). L'institution du waqf est donc détournée de son objectif théorique à savoir pourvoir une institution ou une œuvre charitable. Ce phénomène est conséquent comme à Naplouse où 96 % des 138 biens mis en waqf entre 1800 et 1860 sont des waqfs familiaux (Doumani B., 1998). La famille

[264] L'*American Federation of Ramallah Palestine* illustre la présence de ces Palestiniens originaires de Ramallah et leur implication pour le développement de projets dans la ville. Pour plus d'information : http://www.afrp.org/ (Consulté en mars 2014)

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Abdelhadi se distingue particulièrement : "*In Nablus, leading members of the Abd al-Hadi family translated their rise to political stardom during the period of Egyptian rule over Greater Syria (1831–40) into large purchases of prime urban real estate which they endowed as family waqfs in the late 1830s*" (Doumani B., 1998). Par le biais de cette stratégie, les revenus restent dans la famille de l'initiateur et permettent de procurer des revenus supplémentaires aux ayants droit les plus modestes mais surtout le fondateur « *assure en partie sa visibilité dans l'espace social* » (Brones S., 2010 : 254) en perpétuant le nom, le prestige et le pouvoir de la famille auprès des générations futures (Mustafa M., 2009). Ces waqfs familiaux ont forgé l'organisation spatiale des centres historiques palestiniens qui reposait sur la division de la ville entre clans et familles (Mustafa M., 2009). « *De ce fait, le contrôle du waqf a eu une fonction de reproduction sociale et de maintien du pouvoir des notables* » (Mustafa M., 2009 : 362). Parmi nos enquêtés à Naplouse, 7 jouissent d'un waqf familial.

Si la majorité des enquêtés propriétaires à Naplouse jouit d'un logement qui se transmet en héritage, de génération en génération, un enquêté à Ramallah et un autre à Bethléem ont pu néanmoins acheter leur logement il y a une dizaine d'années ce qui témoigne que l'achat n'est pas impossible. Par exemple à Ramallah, l'enquêté de religion musulmane a acheté son logement à trois sœurs chrétiennes. L'achat reste cependant très difficile à la vue du nombre d'ayants droit dispersés parfois dans le monde entier.

Figure 45 : Les différents statuts d'occupation

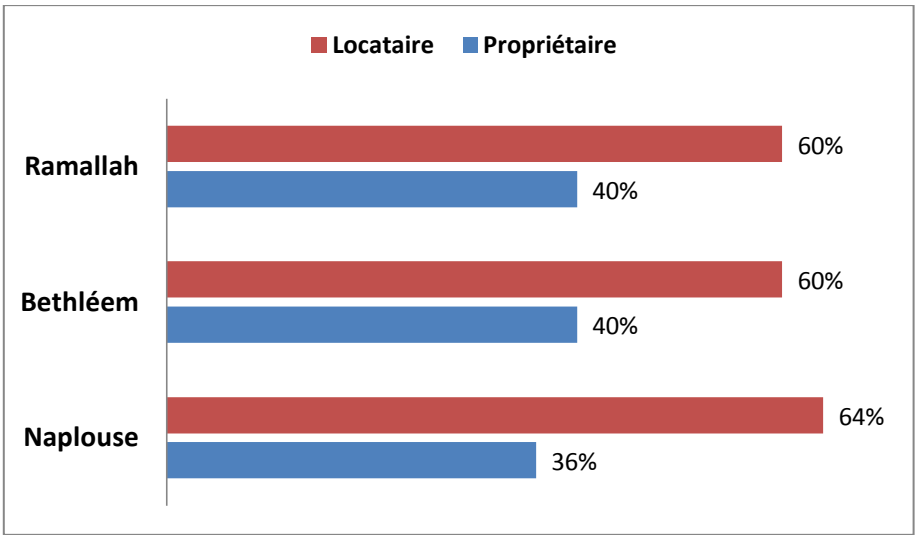

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

Dans les vieilles villes de Naplouse, Bethléem et Ramallah, près de 60 % des enquêtés sont des locataires (Fig. 45). A Bethléem, la majorité des locataires interrogés ont un bail de plus de 40 ans (Fig. 47). A Naplouse, la majorité des locataires à un bail de plus de 20 ans (Fig. 47). La majorité des locataires paye un loyer dérisoire, gelé depuis les années 1960 (Mustafa M., 2009). D'après l'urbaniste du Département de la réhabilitation de la vieille ville de Naplouse[265], des jeunes couples s'installent dans la vieille ville de Naplouse car les loyers y sont moins chers. Cela leur permet de mettre de l'argent de côté pour avoir un apport pour l'achat d'un logement neuf dans Naplouse. Cependant à Naplouse nous avons constaté qu'il était difficile de s'installer dans la vieille ville. Les quatre enquêtés récemment installés ont expliqué qu'un de leur proche résidait dans la vieille ville et qu'il avait servi de médiateur auprès du propriétaire : *« J'ai visité cet appartement grâce à un ami qui habite dans le palais. Le propriétaire ne voulait pas louer car il avait peur que l'appartement soit dégradé. Il a accepté car ma grand-mère habite à côté* » (Enquête n°8, vieille ville de Naplouse, novembre 2012). Nous avons nous même essayé de rechercher une location dans un logement ancien de la vieille ville mais sans résultat : beaucoup de logements inoccupés sont en très mauvais état et inhabitable. Un enquêté originaire d'un village qui a cherché pendant deux années un logement nous a affirmé que les personnes extérieures à la vieille ville de Naplouse ne sont pas désirées : *« J'ai cherché pendant deux ans un appartement dans la vieille ville. J'ai visité avec ma sœur quatre appartements qui étaient en mauvais état. C'est surtout mon mari et son beau-frère qui ont visité les appartements. J'ai trouvé il y a trois semaines un appartement et je fais actuellement les réparations. On fait la peinture et on a refait la salle de bain et l'électricité. C'est dur de trouver un appartement dans la vieille ville, soit c'est endommagé, soit le loyer est trop cher. Il y a aussi des personnes dans la vieille ville qui ne veulent pas de personnes qui ne sont pas de la vieille ville* » (Enquête n°48, vieille ville de Naplouse, janvier 2013).

Cette notion d'appartenance au quartier est difficile à appréhender. Un enquêté palestinien originaire de Naplouse, qui a vécu plusieurs années en Grèce et qui s'est installé pour son travail dans la vieille ville de Bethléem, nous indique par sa réponse, une désunion entre être dans le lieu et être du lieu :

> *D'après vous, quelles sont les priorités pour améliorer la vie du quartier ?*
>
> *« Je n'ai pas d'avis, je ne suis pas un enfant du quartier, je ne suis pas la bonne personne, c'est aux familles natives de la ville de répondre ».* (Enquête n°2, vieille ville de Bethléem, janvier 2014).

[265] Entretien avec l'urbaniste au Département de la vieille ville de Naplouse, juillet 2012.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Ce témoignage peut être croisé avec les déclarations de quatre enquêtés qui ont souligné que de nouveaux habitants provenant de l'extérieur troublent la vie dans leur quartier et les rendent responsables de plusieurs maux.

> « *Les comportements des personnes ici dans la vieille ville, ce ne sont plus les mêmes. Les gens sont partis, ils construisent à l'extérieur et les nouveaux ne sont pas pareils* » (Enquête n°37, vieille ville de Naplouse, janvier 2013).

> « *Les gens qui partent à l'extérieur sont remplacés par de nouvelles familles qui ne sont pas bien. Ils n'ont pas de bonnes manières. La vieille ville est agréable, les maisons sont agréables. Les nouvelles personnes sont différentes, leurs manières. Il y a des problèmes, par exemple, ils jettent des saletés* » (Enquête n°35, vieille ville de Naplouse, janvier 2013).

Pourtant, peu nombreux sont les enquêtés parmi ceux que nous avons interrogés à s'être installés dans la vieille ville de Naplouse ces dernières années. Ils sont quatre à s'être installés dans l'année de l'enquête et quatre autres se sont établis au cours des dix dernières années (Fig. 47).

Figure 46 : Durée d'occupation du logement des enquêtés propriétaires

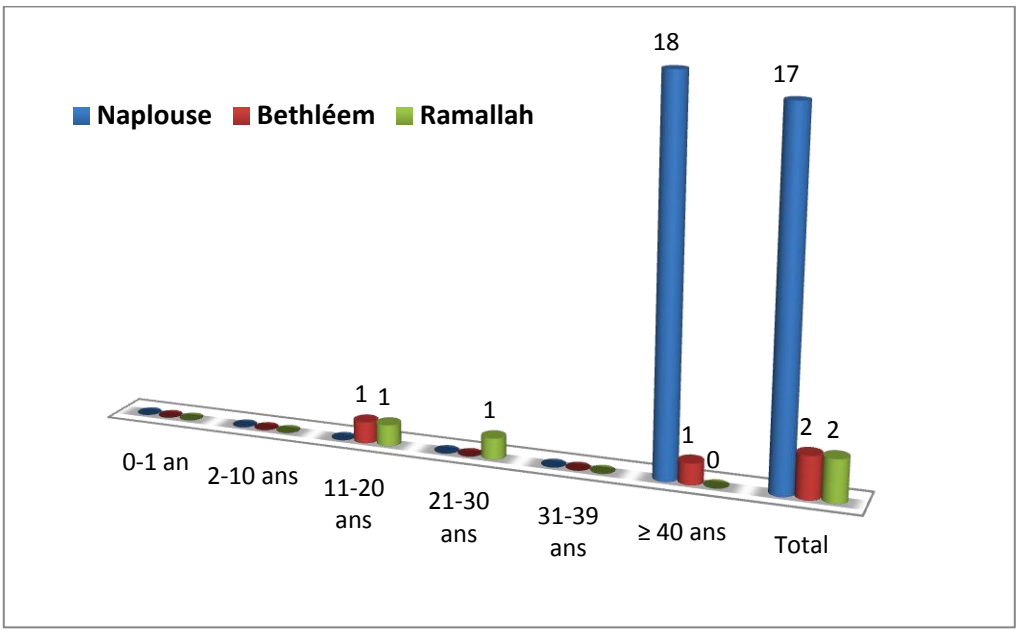

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

Figure 47 : Durée d'occupation du logement des enquêtés locataires

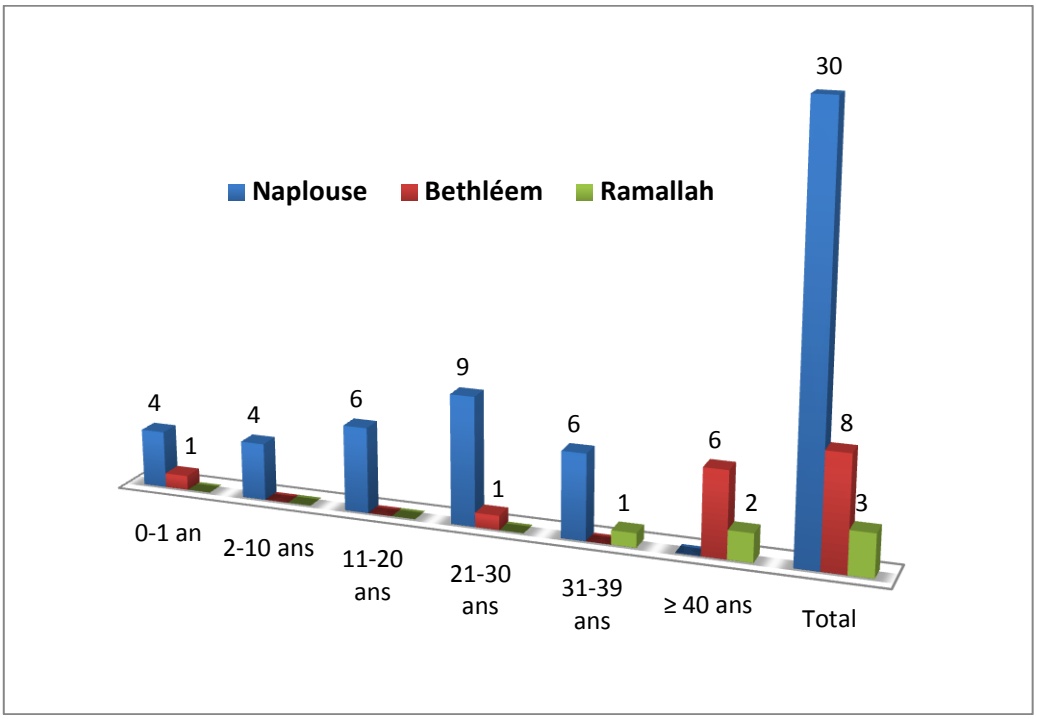

A Bethléem, le constat est le même. Il est difficile de trouver une location comme l'affirme un enquêté célibataire ayant la trentaine: « *C'est difficile de trouver un appartement en particulier si on est célibataire. C'est difficile dans tout Bethléem. J'ai cherché pendant un mois. C'était le seul appartement de libre. Ce n'était pas ma volonté de vivre dans la vieille ville* » (Enquête n°2, vieille ville de Bethléem, janvier 2014). Le prix du loyer pour son 3 pièces est de 350 dollars par mois. Nous avons à nouveau tenté de rechercher une location dans un logement ancien de la vieille ville de Bethléem et cette fois-ci avec succès : plusieurs logements spacieux meublés en excellent état ont été visités. Cependant le prix du loyer est élevé. Il tourne autour de 550 dollars pour un 3-4 pièces et autour de 400 dollars pour un studio ou un 2 pièces. Ces logements appartiennent à des habitants de la vieille ville encore présents et qui louent dans la grande majorité des cas ces logements à des touristes de passage pour plusieurs mois. Un enquêté loue même des chambres de son logement à des touristes à 30 dollars la nuitée, repas y compris, afin d'avoir un revenu supplémentaire.

A Bethléem, nous l'avons vu précédemment, les montants des loyers de logements récemment occupés sont élevés : une centaine de dollars par mois. En comparaison à

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

Naplouse, les loyers restent malgré tout abordables (Illustr. n°) puisque le loyer annuel ne dépasse pas les 700 dinars jordaniens (1000 dollars). On observe néanmoins que les loyers sont plus bas dans le cas d'anciens baux et une augmentation du loyer ces dix dernières années. Alors qu'à Naplouse, on avance un loyer en dinars jordaniens à l'exception d'un enquêté installé récemment (enquête n°8, vieille ville de Naplouse, novembre 2012) qui nous le donne en shekels, à Bethléem on annonce le prix en dinars jordaniens dans le cas d'un bail ancien et en dollars pour un bail récent. Enfin, précisons pour les anciens baux que certains des propriétaires sont morts, le loyer est alors perçu par les héritiers. A Bethléem, certains biens loués appartiennent à l'église. Deux enquêtés nous ont dit qu'ils louaient un logement appartenant à l'église. Ce dernier ne perçoit plus le loyer d'un des deux enquêtés particulièrement pauvre.

Figure 48 : Évolution du prix moyen du loyer en dinars jordaniens dans la vieille ville de Naplouse en fonction de la durée d'occupation du logement

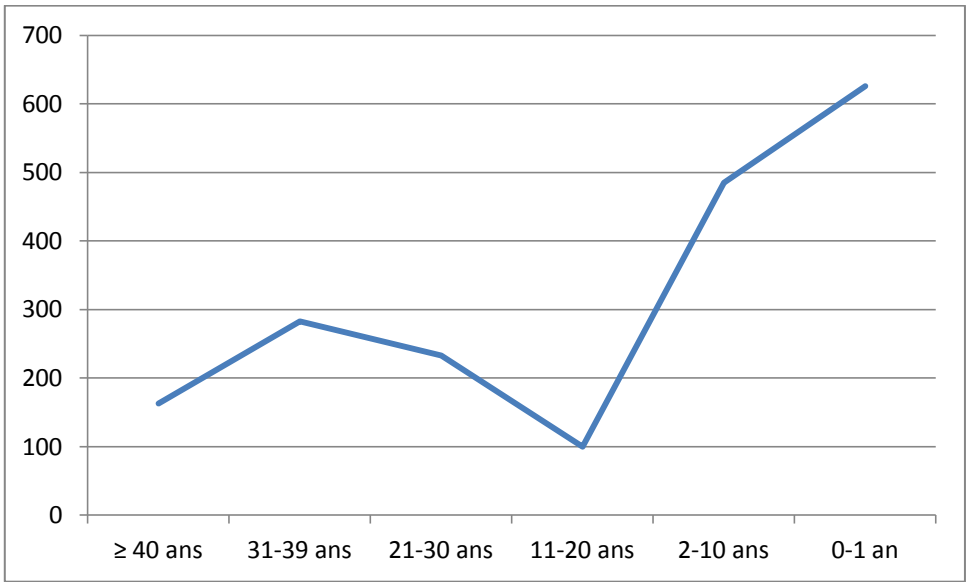

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

❖ La mobilité des familles

La faiblesse des revenus des habitants locataires des vieilles villes de Naplouse, Bethléem et Ramallah constitue un frein à leur mobilité résidentielle, bloquant ainsi la mise sur le marché de ces logements. A Naplouse, 21,3 % des enquêtés ont indiqué (Tabl. 1) que des familles voisines avaient quitté la vieille ville grâce à une amélioration de leur situation financière ou parce qu'elles avaient fait construire leur logement. Seuls 10,6 % des enquêtés ont déclaré que des familles étaient parties définitivement parce qu'elles avaient peur de vivre dans la vieille ville suite à la présence répétée de l'armée israélienne et aux destructions subies. 23,4 % des enquêtés nous ont dit qu'aucune famille n'était partie et 27,7 % ont indiqué que des familles étaient parties temporairement au cours de la 2nde *Intifada* et qu'elles étaient revenus ensuite à leur domicile. 17 % des enquêtés n'ont pas répondu à la question soit parce qu'ils habitent depuis peu de temps dans la vieille ville et n'ont pas connaissance de la situation, soit parce qu'ils ne connaissent pas leurs voisins ou enfin parce que nous avons omis de poser la question ou perdu le fil durant l'entretien qui bien souvent a été interrompu à maintes reprises pour des raisons diverses (enfants, téléphone, visite d'une personne, tâche domestique à finir). Le plus étonnant est que deux enquêtés nous ont dit avoir acheté un logement en dehors de la vieille ville de Naplouse mais n'y vivent pas car ils préfèrent rester dans leur logement actuel. *« On a acheté un appartement sur toit qui fait environ 300 m² à Naplouse mais je ne veux pas sortir d'ici. J'ai l'habitude de vivre dans la vieille ville, c'est agréable. On a tout à proximité. Mes enfants ont leurs amis. Et il fait frais dans cette maison* » (Enquête n°43, vieille ville de Naplouse, janvier 2013).

Tableau 1 : Motifs énoncés par les enquêtés sur le départ de familles de la vieille ville de Naplouse

Motifs énoncés sur le départ de familles de la vieille ville	Nombre enquêtés	%
Voisins toujours présents	11	23,4
Voisins partis temporairement pendant la 2nde *Intifada*	13	27,7
Voisins partis définitivement à cause de la peur	5	10,6
Voisins partis définitivement car ont fait construire ou ont une bonne situation financière	10	21,3
Non réponse car habite depuis peu de temps dans la vieille ville	3	6,4
Non réponse car ne connaît pas ses voisins	1	2,1
Non réponse pour des questions méthodologiques	4	8,5
Total	**47**	**100**

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Nous avons interrogé les enquêtés à Naplouse sur leur souhait de quitter la vieille ville (Fig. 49) : 46,5 % des habitants enquêtés souhaitent y rester : « *Je reste ici dans la vieille ville. Il n'y a rien de mieux que la vieille ville. Tout est là : les légumes, les choses et les personnes qu'on aime* » (Enquête n°17, vieille ville de Naplouse, décembre 2012).

Figure 49 : Souhaitez-vous quittez la vieille ville ?

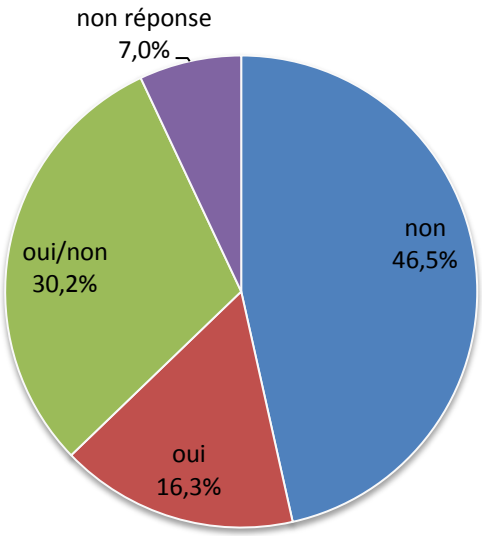

La proportion de 30,2 % des enquêtés est disposée à demeurer dans la vieille ville si on lui propose un logement plus spacieux ou qu'on lui rénove son logement : « *C'est petit, j'aimerais partir dans un appartement plus grand. J'aime vivre ici dans cet appartement mais c'est petit. Je préférerais dans la vieille ville car mon mari ne peut pas marcher loin. Il faut un appartement près de son travail. En plus sur la montagne, c'est plus cher. J'aimerais un appartement avec 3 pièces* » (Enquête n°13, vieille ville de Naplouse, décembre 2012).

Seuls 16,3 % des enquêtés désirent quitter définitivement la vieille ville. Cela concerne d'une part des enquêtés résignés à rester dans la vieille ville faute de mieux et d'argent : « *Je quitterais la vieille ville si j'en avais la possibilité. Mais là je n'ai nulle part où aller qu'ici* » (Enquête n°50, vieille ville de Naplouse, janvier 2013). Et d'autre part, de jeunes enquêtés en âge de se marier. Plusieurs jeunes femmes ou jeunes hommes en âge de se marier rencontrés au cours de l'enquête nous ont exprimé leur souhait de quitter la vieille ville : « *Je préfère l'extérieur. Ils ne sont pas ouverts dans la vieille ville. Ils pensent avec des coutumes et des traditions anciennes. Ils ne croient pas que les générations changent* » (Enquête n°28, vieille

© 2015 Tous droits réservés.
doc.univ-lille1.fr

ville de Naplouse, décembre 2012). Un choix de quitter la vieille ville qui reste difficile à mettre en application pour certains car le fils aîné d'un enquêté qui se marie reste dans la grande majorité des cas avec ses parents. La fille une fois mariée rejoint le domicile de l'époux ou de sa famille. Si l'époux réside dans la vieille ville elle l'y rejoindra.

❖ La pratique de la vieille ville au jour le jour

La grande majorité des enquêtés des trois villes expriment leur satisfaction de vivre dans la vieille ville, quartier à proximité du souk et qui abritent de nombreux commerces. Dans la vieille ville de Bethléem, chrétiens et musulmans résident ensemble avec une différence dans la pratique de l'habiter plus extravertie pour les chrétiens. A Bethléem, les vieilles dames chrétiennes aux cheveux courts blancs, gris ou teints, restent assises sur leur balcon depuis lequel elles observent ce qui se passe dans la rue. De nombreuses façades ainsi que les rebords des toits terrasses sont ornées de plantes (géraniums ou plantes grasses). On y aperçoit parfois des vieilles dames les arrosant. Beaucoup de logements en rez-de-chaussée, donnant sur la voie publique, ont leur porte ouverte, on y aperçoit des croix ou des iconographies de la Sainte Marie. Dans la vieille ville de Naplouse, la vie est plus introvertie. Parmi les enquêtés, la proportion des mères au foyer domine. Elle représente 59,6 % des enquêtés. De plus, la proportion des veuves est également élevée (un quart des enquêtés). La grande majorité des mères de famille reste à la maison et la porte du domicile est souvent fermée. Parmi les enquêtées les plus âgées, peu sortent de chez elle. Les courses sont faites par le conjoint ou par les fils. Lorsque l'enquêtée est veuve, ce sont les fils qui s'y rendent. Et si l'enquêtée est célibataire, ce sont les neveux qui sont mobilisés. Beaucoup de femmes recouvrent leurs cheveux d'un foulard. Certaines le portent d'une manière monastique et d'autres utilisent le foulard comme un accessoire de mode.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

1.1.3/ Les différents types d'habitations traditionnelles

❖ Une architecture remarquable

Dans les centres historiques de Ramallah et Bethléem, la maison carrée formée par une unique grande pièce voûtée est l'unité de base (Fig. 50). A Ramallah, nous avons rencontré trois enquêtés résidant dans des maisons carrées composée d'une unique grande pièce voûtée à double niveau séparée par un petit escalier. Le niveau inférieur consiste en une pièce à demi-enterrée (Fig. 50) qui accueillait autrefois les animaux et qui sert désormais d'espace de rangement ou qui a été condamnée car en mauvais état. Le niveau supérieur quant à lui sert de pièce de vie pour la famille. *« La logique formelle des maisons de la ville réside dans la multiplication de cette pièce, module de base de la construction traditionnelle, par addition ou juxtaposition, selon une géométrie plus ou moins régulière, de manière linéaire ou autour d'un centre, selon la période historique »* (Revault P. & Santelli S., 1997 : 74). Les pièces superposées sont accessibles par un escalier indépendant (Fig. 50). Revault P. & Santelli S. (1997) qualifient la superposition des pièces verticales de « maison-tour ». Le résultat conduit à une urbanisation dense et défensive reposant sur la succession de « maison-remparts » dont la contigüité formait une enceinte, une limite construite de la ville (Revault P. & Santelli S., 1997 : 87).

Les centres historiques de Naplouse, Bethléem et Ramallah abritent des *hoshs* qui sont un complexe résidentiel traditionnel composé de plusieurs unités d'habitation autour d'une cour centrale.Certaines maisons sur cour présentent un *iwan* qui est un espace de grande dimension sous forme d'alcôve couverte par une voûte qui peut servir de salon, limité par trois murs et s'ouvrant sur une cour. A Bethléem, certaines maisons possèdent des *iwans* superposés sur plusieurs étages donnant sur les vallées environnantes. A Naplouse, certaines de ces cours abritent une fontaine tandis qu'à Bethléem elles accueillent un puits. A Bethléem, des maisons disposent d'une entrée et d'un hall central couvert de voûtes d'arêtes (Fig. 51 et 52). Le hall peut être ouvert sur le paysage par une large fenêtre cintrée avec balcon (Fig. 53) (Revault P. & Santelli S., 1997 : 94).

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Figure 50 : Maison tour à Bethléem

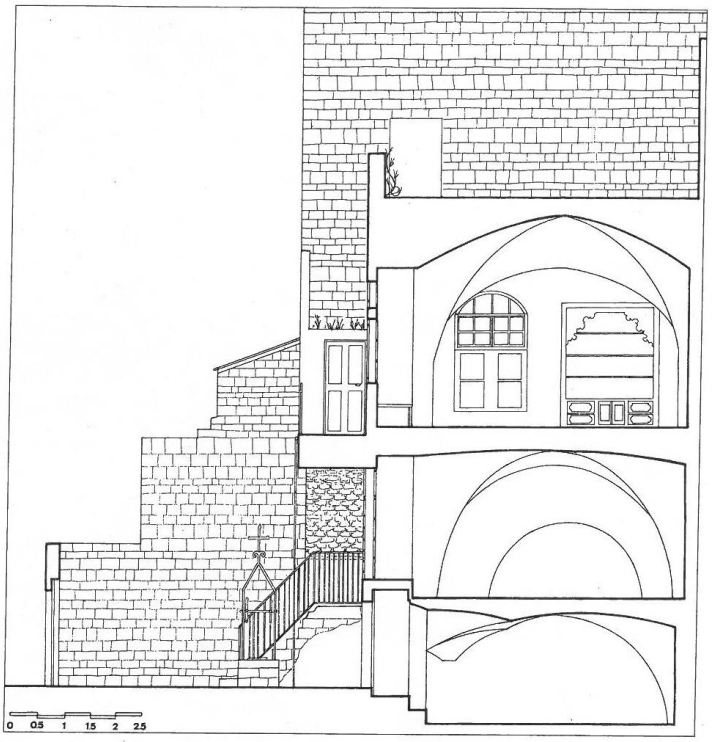

Source : Revault P., 1997

Figure 51 : Hall d'entrée couvert de voûtes d'arrêtes dans deux maisons de la vieille ville de Bethléem

(A. Habane, janvier 2014)

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

Figure 52 : Hall couvert de voûtes d'arrêtes dans deux maisons de la vieille ville de Bethléem

(A. Habane, janvier 2014)

Figure 53 : Hall d'entrée ouvert sur le paysage par une large fenêtre cintrée avec balcon

(A. Habane, janvier 2014)

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

❖ Des éléments architecturaux remarquables

Les vieilles villes palestiniennes de par la qualité des éléments architecturaux plonge le badaud dans le passé. La rue et l'intérieur des logements regorgent de trésors architecturaux.
A Naplouse, le quartier d'Al-Yasmina concentre les ruelles en voûte et le quartier Al-Qarioun possède quelques maisons à moucharabiehs (Fig. 54). Il y a de nombreux éléments décoratifs sur les linteaux de portes d'entrée en pierre calcaire (Fig. 56) : des croix, des étoiles, des textes en arabe. A Bethléem, la ferronnerie a beaucoup été utilisée pour protéger les fenêtres géminées (Fig. 56), pour les rampes d'escalier et de balcons, pour les linteaux de porte. L'uniformisation des façades extérieures, souvent aveugles sur la rue, empêche d'identifier le statut social de l'habitant. Il faut passer la porte pour découvrir l'intérieur de l'habitation et y découvrir son faste ou son dénuement. Dans les logements enquêtés, une fois la porte principale franchie, l'on y découvre dans la grande majorité des bâtiments historiques des murs épais permettant de supporter le poids de la voûte et d'assurer une bonne isolation thermique. A Bethléem, 63 % des logements de la vieille ville ont un plafond voûté (CCHP, 2014). Des niches de différentes tailles aménagées dans les murs permettent de ranger les couvertures, les vêtements ou divers objets de la vie quotidienne. Certains habitants y encastrent un meuble (Fig. 55).

Figure 54 : Maison à moucharabieh, vieille ville de Naplouse

(A. Habane, Juillet 2012)

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Figure 55 : La niche sert d'encastrement à un buffet dans un logement de Bethléem

(A. Habane, Décembre 2013)

Figure 56 : Éléments architecturaux remarquables

Motif d'un élément décoratif d'un linteau de porte dans la vieille ville de Naplouse, 2012.	Elément décoratif d'un linteau de porte dans la vieille ville de Naplouse, 2012.
Ferronnerie utilisée pour les fenêtres géminées dans la vieille ville de Bethléem, 2014.	Pierre sculptée constitutive d'un linteau de porte dans la vieille ville de Naplouse, 2012

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

❖ Etat de conservation et transformations des logements

Tenter de dresser l'état d'occupation des logements n'est pas chose facile car le nombre de pièces n'est pas indicatif du confort. En effet, certaines familles jouissent d'une grande pièce de vie d'une surface moyenne de 25 m² et d'autres de plus petites pièces oscillant entre 5 et 10 m². Ces dernières sont souvent des pièces destinées à un autre usage (cuisine, petite terrasse) qui ont été modifiées pour y dormir. Beaucoup des logements visités sont en état de suroccupation. De plus, il arrive parfois qu'il y ait plusieurs familles dans un même logement. Le manque d'espace fait que la cohabitation n'est pas toujours facile et pose des problèmes de promiscuité : « *J'ai deux pièces en bas et deux pièces en haut. Je vis avec mes beaux-parents et mes deux belles sœurs dont une a un enfant. Ils passent en continu par les escaliers. Je n'ai pas de vie privée* » (Enquête n°19, vieille ville de Naplouse, décembre 2013).

L'état général des logements visités oscille beaucoup d'un logement à l'autre et en fonction des villes. A Naplouse, certains logements sont en excellent état car ils ont été récemment réhabilités par la Welfare Association ou parce que leurs occupants les rénovent fréquemment : « *Je restaure régulièrement ma maison, j'aime rénover. Il y a des gens qui n'aiment pas* », (Enquête n°11, vieille ville de Naplouse, novembre 2013). La majorité des autres logements à Naplouse ont la peinture des murs qui s'effrite. Au cours d'un entretien, la peinture écaillée tombe depuis le plafond. Le fils d'un enquêté nous interrompt et nous dit en plaisantant : « *Il neige !* ». Plusieurs habitants nous ont dit ne pas avoir les ressources suffisantes pour réhabiliter leur maison. Certains habitants ont fait faire par des maçons la rénovation de leur logement mais ces derniers ont utilisé du ciment comme enduit car cela coûte moins cher. Cependant, le ciment ne laissant pas la pierre respirer, la peinture s'effrite. A l'image de l'enquêté n° 10 à Bethléem dont la maison rénovée il y a deux ans a la peinture qui s'effrite complètement. Les locataires bien souvent modestes ne sont pas en mesure de mener des travaux de réhabilitation adéquats. Une partie des bâtiments historiques est par conséquent dégradée, soumise à des pressions naturelles ou anthropiques. Faute de législation, les habitants des logements visités font ce qu'ils veulent. Certaines habitations présentent des transformations mineures telles que le revêtement carrelé sur les murs pour parer à l'humidité, la création de faux- plafond…. D'autres logements connaissent des transformations majeures telles que la construction de murs pour diviser la cour d'une maison arabe, la fermeture partielle de l'iwan pour l'aménagement d'une pièce supplémentaire, la construction d'une pièce sur une terrasse ou un balcon, le remplacement du dallage d'origine par du carrelage

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

moderne,... Des immeubles neufs ont même été construits dans les vieilles villes de Naplouse, Bethléem et Ramallah. Parfois, le pavage du sol à base de pierres dénivelées avec le temps où l'eau se niche au grand désarroi de la ménagère. Les raisons évoquées pour justifier ces transformations sont la nécessité d'agrandir les espaces à vivre, l'amélioration de la qualité du logement ou la volonté de sa modernisation. A Ramallah, où la majorité des maisons n'ont qu'un seul étage, de nombreux habitants ont construits des extensions dans les cours des maisons ou dans la rue afin de gagner de l'espace habitable. A Bethléem, des étages en béton (parfois recouvert de plaques de calcaire) ont été construits au dessus des parties basses de bâtiments historiques à base de pierre calcaire d'un étage.

La surrocupation des logements est souvent à la base de ces transformations comme en témoigne un échange entre un enquêté et sa belle fille, mère de 8 enfants (Enquête n°46, vieille ville de Naplouse, janvier 2013). L'enquêté vit dans une maison arabe divisée entre trois familles : l'enquêté occupe deux pièces de la maison, son fils vit dans deux autres pièces et le cousin de l'enquêté dans une autre pièce. Chaque pièce donne sur une cour ouverte que la belle-fille de l'enquêté souhaiterait modifier pour agrandir son logement.

> *Est-ce que votre maison est du patrimoine* ?
> L'enquêté : Oui, il y a des gens qui viennent prendre des photos.
> La belle-fille : Qu'est ce qu'on va faire du patrimoine ? ! L'hiver comme c'est ouvert, on a froid ! Quand il pleut, tu te mouilles ! Toi tu ne te plains pas, tu as le plus grand appartement ! Elle ne veut pas l'échanger avec nous. C'est petit chez moi. Je voudrais que la cour soit fermée par une tôle en zinc.
>
> *Est-ce que ce n'est pas mieux de faire un jardin et planter des arbres ?*
> L'enquêté : Il y'en avait un mais mes petits-enfants ont tout cassé.
> La belle-fille : Je veux agrandir !
>
> *Est-ce que tu sors ?*
> L'enquêté : Oui, je sors.
> La belle-fille : C'est pour cela que cela ne la gêne pas. Moi, je suis 24h/24 ici. Je veux qu'on m'agrandisse la maison !

La grande majorité des toits terrasses abritent des citernes en plastique noir et des capteurs solaires, suite à de nombreux problèmes d'approvisionnement en eau. A Bethléem pendant l'été, certains logements ne reçoivent de l'eau qu'une fois par mois, d'autres deux fois par

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

mois[266] : « *L'été l'eau arrive une fois toutes les trois semaines ou une fois dans le mois* » (Enquête n°2, vieille ville de Bethléem, janvier 2014). Un autre enquêté nous a expliqué qu'une association restaure les puits existants dans les maisons pour en faire des réservoirs d'eau et pallier ainsi à la pénurie d'eau. « *C'est une manière de garder les habitants dans la vieille ville autrement ils vont partir* » (Enquête n°2, vieille ville de Bethléem, janvier 2014).

Toutes ces constructions et éléments parasitaires à l'origine des occupants des logements ou pérennisés par des acteurs de bonne volonté comme à Bethléem où le Centre de la Famille franciscaine et Holy Land Christian Ecumenical Foundation rénovent des sanitaires et des cuisines situés dans des extensions construites dans les cours des maisons. Toujours dans la vieille ville de Bethléem, certaines maisons construites à la base d'un logement ancien ont été réalisés par des habitants de Bethléem dont les revenus se sont améliorés avec le temps. Certains ont crées des portails automatiques et ont même disposés des caméras de surveillance. Le béton, l'aluminium, le plastique, la tôle sont des éléments de plus en plus présents dans les modifications apportées par les habitants ou certains acteurs qui rénovent les logements. Ces diverses interventions défigurent la qualité architecturale de ces vieilles villes.

Figure 57 : Fermeture partielle de l'iwan pour l'aménagement d'une pièce supplémentaire

Naplouse (A. Habane, 2013).

Bethléem (A. Habane, 2013).

[266]Entretien avec le service urbanisme de la Municipalité de Bethléem en avril 2014.

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

2/ LES EMPREINTES DE LA GUERRE DANS LES MÉMOIRES ET LES PIERRES

2.1/ Des centres historiques terrains de guerre

Les centres historiques palestiniens sont devenus au cours de la seconde *Intifada* des laboratoires de la guerre urbaine Weizman E. (2008). L'armée israélienne a notamment innové de nouvelles manières d'intervention en milieu urbain[267]. Les vieilles villes de Naplouse et de Bethléem ont été envahies par l'armée israélienne et ont subi un grand nombre de destructions de leur patrimoine historique (Amiry S. & Hadid M., 2002). Après un siège de plusieurs mois (avril-septembre 2002), la ville de Naplouse est enfermée de 2002 à 2009 suite à la mise en place de chekpoints[268] aux portes d'entrée et de sortie de la ville empêchant la mobilité des marchandises et des hommes. « *Certains habitants de Naplouse ne sont pas sortis de la ville depuis six ans, date du début de la deuxième Intifada et de la fermeture des checkpoints qui entourent la ville* » (Bontemps V, 2008). Naplouse a été totalement ou partiellement isolée du reste de la Cisjordanie selon les périodes. Véronique Bontemps (2008) qui réside à Naplouse témoigne de son vécu dans « *la grande prison* » (Bontemps V, 2008). De même, au cours de cette longue période d'enfermement, Naplouse a été soumise à des incursions militaires israéliennes régulières. Cette situation a eu de lourdes répercussions psychologiques et économiques d'autant plus que la 1ère *Intifada* est déjà passée par là.

❖ La vieille ville de Naplouse : un haut lieu de résistance

L'invasion de Naplouse par l'armée israélienne en avril 2002 s'est opérée par voie terrestre avec le déploiement de l'armée israélienne dans la ville qui a progressé avec des tanks et des bulldozers et par voie aérienne avec des tirs soutenus de missiles depuis des hélicoptères Apache (Amnesty International, 2002). Les soldats israéliens évitèrent de progresser dans la rue afin d'éviter les combattants de la résistance armée palestinienne dissimulés dans les quartiers de la vieille ville dont la morphologie urbaine leur permet de circuler et de se cacher aisément dans son « labyrinthe » d'allées. Au cours de cette recherche, deux enquêtés nous ont indiqué que l'aqueduc romain existant sous la vieille ville de Naplouse a été utilisé par des

[267] D'après Weizman E. (2008), les anglais et les étasuniens tireront les leçons de l'expérience israélienne pendant la guerre d'Irak, en secteur urbain.
[268] Trois *checkpoints* ceinturaient la ville de Naplouse : le chekpoint de Huwwara au Sud de Naplouse sur la route de Jérusalem, le *checkpoint* de Beit Iba au Nord-Ouest de Naplouse sur la route de Jénine et le chekpoint de Beit Furik à l'Est.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

combattants de la résistance armée palestinienne pour s'y dissimuler et y circuler. Les soldats israéliens quant à eux avancèrent de maison en maison en créant des trous dans les murs (Weizman E., 2007 ; Abujidi N., 2014). Près de 25 % des enquêtés[269] ont subi la destruction du mur de leur maison et près de 23 % des logements des enquêtés ont été la cible de bombardements ou d'explosion. Eyal Weizman (2007) décrit les manœuvres des soldats israéliens au cours de l'invasion de la vieille ville de Naplouse en 2002 : "*it is worth describing the IDF's tactical procedures: soldiers assemble behind a wall. Using explosives or a large hammer, they break a hole large enough to pass through. Their charge through the wall is sometimes preceded by stun grenades or a few random shots into what is usually a private living room occupied by its unsuspecting inhabitants. When the soldiers have passed through the party wall, the occupants are assembled and, after they are searched for 'suspects', locked inside one of the rooms, where they are made to remain – sometimes for several days – until the military operation is concluded, often without water, sanitation, food or medicine. According to Human Rights Watch and the Israeli human rights organization B'Tselem, dozens of civilian Palestinians have died during the attacks*" (Weizman E., 2007 : 194).

Explosion des murs, bombardements de F16, séquestration d'habitants chez eux où dans d'autres lieux… Les habitants ont été malgré eux plongés au cœur de la stratégie militaire israélienne qui s'est invitée dans l'espace privé et intime des Palestiniens (Weizman E., 2008). Nous restituons parmi les nombreux témoignages d'habitants enquêtés deux extraits relatant la violence et le traumatisme de ces événements et où il est question de l'évacuation par l'armée israélienne de l'enquêté et de sa famille vers un lieu en sécurité.

Dans ce premier témoignage, l'évacuation de la famille se fait au moyen d'un passage crée par les militaires israéliens :

> « (…) *les soldats ont fait un grand trou dans la cuisine pour passer dans la maison voisine. Et ensuite de la maison du voisin vers la maison de l'autre voisin et ainsi de suite. Le 4ème jour, ma fille aînée, mon cadet, mon mari et moi sommes partis à l'hôpital car on avait reçu beaucoup de gaz lacrymogène. On est sortis non pas par la rue mais par les trous réalisés par les soldats israéliens. On est restés sept heures dans la rue ensuite à attendre l'ambulance pour être conduits à l'hôpital* » (Enquête n°1, vieille ville de Naplouse, novembre 2012).

[269] Tous les résultats utilisés dans ce sous chapitre ont été établi à partir d'un échantillon de 43 enquêtés et non 47 enquêtés car 4 enquêtés se sont installés dans la vieille ville après 2009, date de la fin du blocus de la ville de Naplouse.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Dans ce second témoignage, l'évacuation de la famille se fait dans un tank de l'armée israélienne :

> « *Notre maison a été bombardée. Les tanks sont passés près de notre maison et il y avait une école. Le tank est arrivé par le jardin. Les soldats tiraient sur la vieille ville de notre jardin. Une partie de notre maison a été détruite avec nous à l'intérieur. On s'est réfugiés dans la salle de bain, mon frère et sa famille quant à eux, étaient cachés sous les lits. Mes deux tantes ont été touchées par les bombardements du 2 avril. Notre chambre était adjacente à la maison voisine qui a été complètement démolie. Une de mes tantes est morte. Mon autre tante a été évacuée par une ambulance car elle avait été blessée. Et la troisième tante était sortie jeter les poubelles dans la rue quand la maison a été bombardée le 2 avril. Elle a accompagné sa sœur à l'hôpital (le 3 avril) avant d'évacuer les décombres (le 4 avril). Le 4 avril, j'ai dit à mes parents qu'il fallait sortir. J'ai sorti un tissu blanc et une lampe torche de nuit pour indiquer aux soldats que nous étions à l'intérieur de la maison. Les bulldozers étaient comme des fourmis, ils étaient nombreux et de toutes les tailles. Il pleuvait, j'ai dit à mon frère de venir, on a pris du lait pour le bébé, les couches et les médicaments de mes parents. Je criais et les soldats ne répondaient pas. Puis les soldats sont venus, ils ont pointé leur lumière sur nous et sont venus avec des chiens. Ils nous ont fouillés trois fois. Ils ont dit qu'ils voulaient aller chez les voisins et la pluie tombait. On est restés presque une heure à parler avec eux. On est sortis pieds nus. Ils nous ont mis dans une classe de l'école voisine Jamal Abdel Nasser où toutes les vitres étaient brisées. Il faisait froid. On a posé nous-mêmes des bureaux contre les fenêtres brisées pour avoir moins froid avec ma famille. Les soldats ont commencé à dire des grossièretés sur Arafat et ils nous ont dit que nous étions dans cette situation à cause de lui. On est restés trois jours. Les soldats nous ont apporté de la nourriture de soldats ; du thon, du pain, du chocolat, de la confiture. On allait aux toilettes deux fois par jour, le matin et le soir. Deux soldats nous accompagnaient. Ils nous disaient : dépêchez-vous, vous avez tardé ! Les soldats nous ont fait monter dans un tank où nous étions les huit membres de la famille et six soldats et ils nous ont conduits à la rue Amman chez ma sœur. Des résistants sont venus dans les ruines de notre maison les jours suivants et ils tiraient. J'avais une chatte. A chaque fois que cela tirait, je me blottissais auprès d'elle. Ma chatte s'est enfuie lorsque ma famille et moi sommes sortis* » (Enquête n°5, vieille ville de Naplouse, novembre 2012).

Quasiment tous les habitants de la vieille ville de Naplouse se sont retrouvés dans la tourmente de la guerre puisque 98 % des enquêtés ont été « visités » au moins une fois par l'armée israélienne entre 2002 et 2009. L'armée est venue de nombreuses fois chez la majorité des enquêtés (Fig. 58) et plus d'une centaine de fois chez un quart des enquêtés. L'armée fouillait alors les logements des habitants afin de voir si des combattants de la résistance armée palestinienne y étaient cachés. Les meubles étaient vidés, parfois détruits, les canapés éventrés afin de voir s'il n'y avait pas d'armes dissimulées dedans.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Figure 58 : Nombre de visites de l'armée israélienne dans le logement des enquêtés du centre ancien de Naplouse

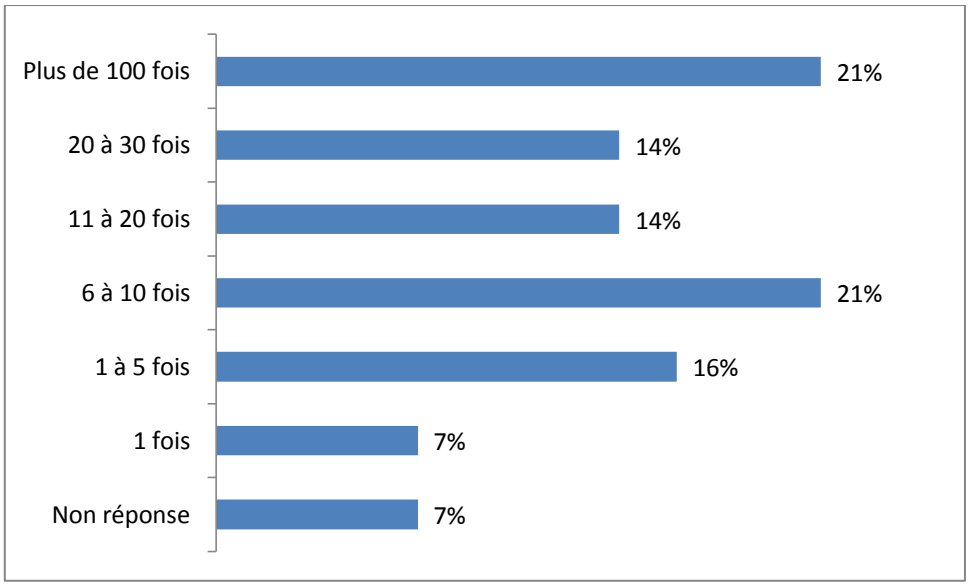

Nous avons vu précédemment que les soldats israéliens évitèrent de progresser dans la rue en avril 2002 afin d'éviter les combattants de la résistance armée palestinienne. Lorsque l'armée progressa en plein jour dans les rues et les ruelles, elle utilisa des Palestiniens comme bouclier humain. Trois enquêtés nous ont témoigné avoir un membre de leur famille qui a servi de bouclier humain : « *En 2002, mon mari a été détenu et a servi de bouclier humain à l'armée pour que les résistants ne lui tirent pas dessus* » (Enquête n°4, vieille ville de Naplouse, novembre 2012). L'enquêté n°1 nous montra une coupure de journal sur laquelle son fils apparaît en photo tenant un tissu blanc et ouvrant la voie au tank qui le suit et pour lequel il sert de bouclier humain. Les logements de 27,9 % des enquêtés ont servi de base militaire pour l'armée israélienne pour une durée de quelques jours ou d'un mois. De même, 37,2 % des enquêtés ont été séquestrés par l'armée chez eux ou chez des voisins. Les enquêtés et leur famille étaient alors regroupés dans une ou plusieurs pièces : « *En 2002, en avril, deux jours après l'invasion, l'armée est entrée et restée chez moi. Ils sont venus plusieurs fois et ils sont restés 5-7 jours. On était 20 dans une chambre : mes enfants, mes beaux-parents, mes beaux-frères et sœurs. Et l'armée conduisait aussi les voisins dans les autres pièces. Les femmes étaient dans une pièce et les hommes dans une autre* » (Enquête n°16, vieille ville de Naplouse, Décembre 2012).

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

Par ailleurs, 88,1 % des logements des enquêtés ont subi des destructions de divers gradients d'intensité : certains logements ont été bombardés, d'autres détruits à l'explosif ou à cause de la déflagration du souffle des explosions, d'autres ont eu leur porte et leurs meubles détruits par des soldats. La Municipalité a reconstruit les logements détruits par les bombardements, rebouché les murs troués par l'armée israélienne pour se frayer un passage et les vitres détruites par des impacts de balles ou par le souffle des explosions ont été remplacées. Les travaux conduits ont effacé les traces de la destruction et du passage de l'occupant. Toutefois, quelques logements visités présentent encore des marques de ces événements avec des impacts de balles encore visibles sur les murs et non rebouchés par les habitants.
Enfin, entre 2002 et 2009, la figure 59 indique que 20,9 % des enquêtés ont été blessés par l'armée israélienne ou un membre de leur famille l'a été ; 23,3 % des enquêtés ont un proche qui a été tué et 9,3 % des enquêtés ont un proche détenu dans une prison israélienne au moment des entretiens.

Figure 59 : Les conséquences des opérations de l'armée

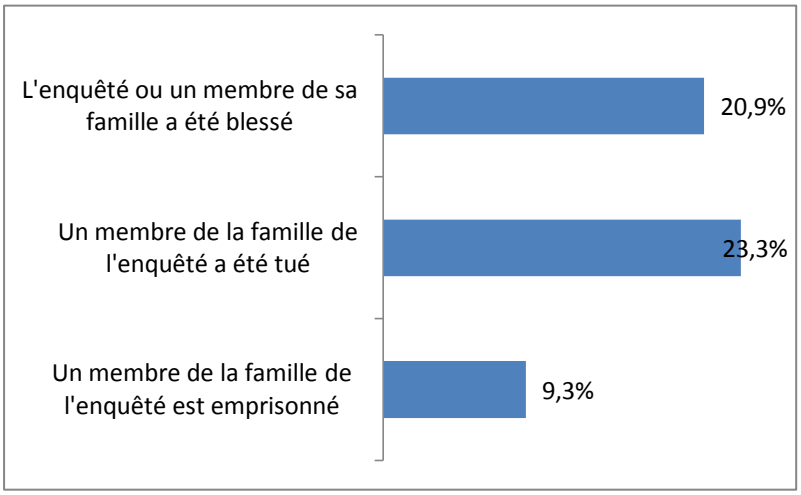

Nous devons préciser le contexte de la mort ou de la blessure. Certains des enquêtés ont un membre qui est mort alors qu'il était réfugié à son domicile. C'est notamment le cas du beau-frère de l'enquêté n°15 qui se trouvait dans sa chambre située sur le toit-terrasse du logement. D'autres sont sortis dans la rue pour aller faire une course et se sont fait tirer dessus : « *Mon fils a été blessé par l'armée en 2004 dans la rue. Il allait chez le coiffeur mais c'était couvre-feu. C'était de jour. Il a été blessé à la jambe droite* » (Enquête n°13, vieille ville de Naplouse, décembre 2012).

© 2015 Tous droits réservés.
doc.univ-lille1.fr

D'autres enquêtés ont un membre de leur famille qui est mort au combat, les armes à la main. L'engagement dans la lutte armée a un prix : la mort, la blessure, la fuite ou la détention dans les prisons israéliennes.

Certains habitants ont vécu des drames lors de la première et de la seconde *Intifada* comme cette habitante de 34 ans veuve avec trois enfants qui nous expliqua que l'armée est entrée en 2008 chez elle et que les soldats ont tiré sur son mari qui était un combattant de la résistance. La peur que peut susciter la présence de l'armée est une dimension sensible que nous avons tenté d'appréhender. Les entretiens ont indiqué que 89,4 % des enquêtés n'ont pas peur de vivre dans la vieille ville (Fig. 60). Plusieurs enquêtés ont notamment déclaré s'être habitué au risque que l'armée vienne. Seuls 8,5 % des enquêtés ont affirmé avoir peur d'y vivre notamment à cause de l'armée : *« J'ai un peu peur de vivre dans la vieille ville surtout cela dépend des événements avec l'armée israélienne. Je n'ai pas peur de vivre dans la vieille ville. J'ai peur de l'armée. D'autant plus que je suis veuve désormais et qu'autrefois mon mari était à mes côtés, c'est lui qui ouvrait la porte à l'armée »* (Enquête n°1, vieille ville de Naplouse, novembre 2012).

Enfin, cinq enquêtés qui ont soit perdu un ou plusieurs membres de leur famille, été blessé, emprisonné ou ont actuellement un proche en prison nous ont déclaré leur conviction de rester dans la vieille ville coûte que coûte.

> *Avez-vous le projet de quitter la vieille ville ?*
>
> *« Je resterais dans la vieille ville jusqu'au cimetière »* (Enquête n°7, vieille ville de Naplouse, novembre 2012).
>
> *« On reste ici jusqu'à la mort »* (Enquête n°16, vieille ville de Naplouse, décembre 2012).
>
> *« Non, je ne veux pas sortir de la vieille ville, même si l'armée venait toutes les heures chez moi, je ne partirai pas d'ici »* (Enquête n°18, vieille ville de Naplouse, décembre 2012).

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

Figure 60 : Avez-vous peur de vivre dans la vieille ville ?

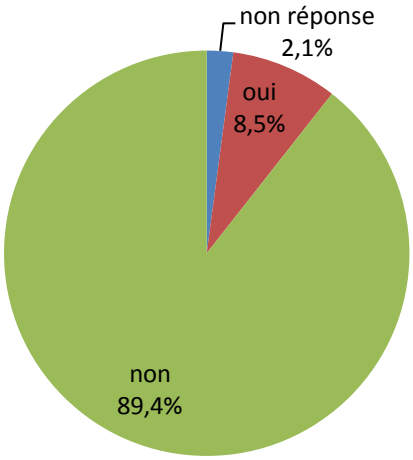

❖ **Pendant ce temps-là dans les vieilles villes de Bethléem et Ramallah**

Au cours de la seconde *Intifada*, la répression de l'armée israélienne a été violente et spectaculaire à Naplouse ; en particulier dans sa vieille ville. Les villes de Bethléem et Ramallah ne sont pas épargnées. Dans la vieille ville de Bethléem la répression de l'armée israélienne en plus d'être violente et d'une symbolique désarmante : la Basilique de la Nativité est assiégée par l'armée pendant un long siège de 40 jours (d'avril à mai 2002). Des combattants palestiniens, des civils et des journalistes étrangers et locaux s'y sont réfugiés.
Lors du retrait de l'armée, la vieille ville est détruite en partie et les efforts des divers acteurs pour embellir la ville pour les commémorations du bimillénaire sont réduits à néants (cf. 1.2.1 du chapitre 5). L'armée est entrée dans les logements de 8 des 10 enquêtés au cours de la seconde *Intifada* et elle n'a rien endommagé. D'après plusieurs enquêtés l'armée pénètre encore dans la vieille ville mais pour des raisons précises :

> « *Si une personne est recherchée par l'armée, les soldats viennent la nuit, à 2-3 h du matin. Ouvre la porte ! crient les soldats. Ils sont venus, il y a une semaine dans la vieille ville* » (Enquête n°1, vieille ville de Bethléem, janvier 2014).

> « *L'armée est rentrée plusieurs fois chez nous. Ils sont venus il y a 5 mois. Ils viennent rechercher des gens. Avant ils fouillaient mais cette fois-ci non. Ils n'ont jamais cassé. Ils faisaient sortir mes neveux les plus grands dehors et ils les faisaient rentrer ensuite* » (Enquête n°9, vieille ville de Bethléem, janvier 2014).

© 2015 Tous droits réservés.
doc.univ-lille1.fr

A Ramallah, l'armée israélienne est entrée dans les logements de quatre des cinq enquêtés (entre deux et trois fois) et elle n'a rien détruit dans trois des logements. En revanche, deux autres enquêtés ont subi des dommages. Un enquêté a été séquestré par l'armée avec ses voisins : « *L'armée est venue environ 50 fois pendant la seconde Intifada. Le tank a détruit le mur de la cour. Ils ont pris des voisins chez moi et ils sont restés quatre jours chez moi. L'armée était dans un immeuble récent qui est élevé et il pouvait voir tout dans la vieille ville. L'armée n'a rien cassé dans mon logement* » (Enquête n°3, vieille ville de Ramallah, janvier 2014).

Un autre enquêté a son fils qui a été détenu : « *L'armée est venue pour chercher mon fils. Les soldats ont cassé, cherché, ils nous ont mis dehors alors qu'il faisait froid. Quand ils ont détenu mon fils, l'armée a entouré le quartier, j'ai pensé qu'il était mort. Je n'aime pas me souvenir de ce jour (l'enquêté pleure)* » (Enquête n°1, vieille ville de Ramallah, janvier 2014).

2.2/ Déformation de la réalité ?

La vieille ville de Naplouse est un haut lieu de résistance « *comme fut le cas de la Kasbah d'Alger, transformé en de véritables camps retranchés des autochtones, foyers de troubles et d'opposition à l'occupant* » (Dowlati A-A., 1980 : 6). La vieille ville de Naplouse présente de grandes similitudes avec la Casbah d'Alger, « *haut lieu de lutte* » (Driss N., 2005), symbole de résistance depuis la guerre d'Algérie. La Casbah d'Alger et la vieille ville de Naplouse ont en commun d'avoir été toutes deux un lieu d'immigration pour les ruraux et un lieu de refuge pour les milliers de familles dépossédées en Kabylie dans le cas d'Alger (Driss N., 2005) et pour les réfugiés palestiniens de 1948 dans le cas de Naplouse. Nassima Driss (2005) soulève un phénomène de mythification de la Casbah d'Alger avec sa résistance héroïque, sa convivialité, son entraide, sa solidarité qui s'oppose à sa réalité physique avec sa pauvreté, sa dégradation du bâti et ses odeurs nauséabondes. A Naplouse, la vie dans la vieille ville pendant la 1ère et la 2nde*Intifada* est mythifiée par certains habitants enquêtés. L'entraide pendant les deux *Intifada* est citée par la majorité des habitants enquêtés, une période d'entraide qui semble être révolue aux dire de la majorité des enquêtés qui indiquent que désormais c'est chacun chez soi. De même, la période de l'*Intifada* est une période magnifiée par plusieurs enquêtés. En témoigne deux extraits d'entretiens :

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Le premier extrait concerne un enquêté et sa mère (Enquête n°32, vieille ville de Naplouse, janvier 2013) :

> *Connaissez-vous vos voisins ? Quels sont vos relations avec vos voisins?*
>
> *L'enquêté* : Il y avait deux familles qui s'entretuaient et avec l'invasion, ils se sont pacifiés et entraidés. On s'entraidait beaucoup pendant l'*Intifada* et on s'entraide toujours mais moins.
>
> *La mère de l'enquêté* : Quand on a été regroupé par l'armée dans notre maison, on fumait le narguilé avec les voisins et on rigolait tellement que les soldats sont venus nous faire peur mais on s'en foutait d'eux. L'armée nous avait dit de sortir si on voulait mais j'ai refusé. Quitte à mourir touché par un bombardement dans la rue pendant qu'on sort, mourir chez soi c'est mieux.

Le second extrait provient d'un entretien avec un enquêté de 28 ans (Enquête n°49, vieille ville de Naplouse, janvier 2013) :

> « J'aime la vieille ville. Quand on est sorti de la vieille ville pendant l'invasion, on n'a pas aimé, on était tristes. Quand on y est revenus, on était heureux ».

Il est vrai que les vieilles villes, de par leur morphologie et l'histoire familiale, fait que les relations de voisinages sont souvent fortes. Mais au temps des nouvelles technologies, les habitudes changent comme le fait remarquer un enquêté : « *Autrefois, les relations étaient plus fortes entre les gens. Chaque année ces relations s'amenuisent. Quand on était petit, on jouait autour du feu que des vieilles dames faisaient. On passait du temps ensemble. A cause de la technologie, on parle plus sur internet. On est chacun chez soi. En plus, à cause de la guerre, les gens ne veulent pas de problèmes. La vie est chère. Les gens avant étaient plus simples* » (Enquête n°2, vieille ville de Ramallah, janvier 2014).

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

2.3/ Les marquages spatiaux dans la vieille ville

Les vieilles villes sont un espace dans lequel s'exprime différentes formes de marquage et d'appropriation de l'espace (Veschambre V., 2004 ; Guillot F., 2009 ; Tratnjek B., 2011,). Plusieurs marqueurs spatiaux ont été observés au cours de cette recherche. Ils sont la résultante de plusieurs acteurs qui ont la volonté d'affirmer leur présence : « *être vu pour exister* » (Guillot F., 2009 : 302). Certains de ces marqueurs commémorent les combattants de la résistance armée palestinienne tués ou emprisonnés, d'autres illustrent la mobilisation patrimoniale.

2.3.1/ Le marquage de la guerre dans les logements

Dans les logements de certains enquêtés à Naplouse, nous avons vu des photographies de jeunes hommes tués par l'armée israélienne et considérés par leur famille comme des martyrs. L'hommage au martyr est différent d'un logement à l'autre : une photographie sobre, un photomontage avec le dôme du Rocher en fond et le jeune homme en premier plan avec souvent une arme à la main mais pas toujours ou encore un portrait géant du jeune homme peint à la main (Fig. 61). Nous avons également observé dans les logements des vieilles villes de Naplouse et de Ramallah des photos de Palestiniens actuellement en détention en Israël.

Figure 61 : Portraits géants de martyrs dans des logements de la vieille ville de Naplouse

(A. Habane, décembre 2012)

(A. Habane, décembre 2012)

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Il nous faut faire remarquer que peu d'habitants enquêtés à Naplouse, Ramallah ou Bethléem ont utilisé le qualificatif de « résistant », c'est surtout le qualificatif de « jeune » qui a été récurrent dans les discussions. De même, les enquêtés n'ont jamais évoqué à quelle faction ces jeunes appartenaient. Plusieurs témoignages d'enquêtés permettent de comprendre que l'armée israélienne a ciblé (et poursuit à cibler) systématiquement les jeunes hommes qu'elle a arrêté puis interrogé. Cet état de fait a marqué les esprits. Particulièrement à Naplouse à la date des entretiens en 2012/2013, où bien que les incursions militaires israéliennes soient rares, certains enquêtés nous ont dit avoir peur pour leur fils :

> « *Non, je n'ai pas peur [de vivre dans la vieille ville]. On a l'habitude. Mais j'ai peur pour mes fils que l'armée vienne un jour* » (Enquête n°20, vieille ville de Naplouse, décembre 2012).

> « *La vie est dangereuse dans la vieille ville car il y a l'armée. Tu as peur pour tes fils dès qu'ils ont 18 ans* » (Enquête n°45, vieille ville de Naplouse, janvier 2013).

D'autres enquêtés à Naplouse et Bethléem ont insisté sur le fait qu'ils n'avaient pas de fils et donc qu'ils n'intéressaient pas l'armée :

> « *En 2002, lors du siège de la Nativité, les soldats sont venus chez nous. Ils savaient qu'on avait que des filles. Ils nous ont vu âgés, ils ne nous ont rien fait* » (Enquête n°1, vieille ville de Bethléem, janvier 2014).

> « *Je n'avais pas d'enfants donc l'armée ne venait pas trop. Pourquoi faire ?* » (Enquête n°15, vieille ville de Naplouse, décembre 2012).

Seul, un enquêté nous a dit avoir été un combattant armée de la résistance palestinienne. Il est désormais père de famille et travaille pour subvenir aux besoins de sa famille. Toutefois, la résistance n'a pas été seulement l'apanage des jeunes hommes. Beaucoup d'habitants à Naplouse et à Bethléem, musulmans et chrétiens, sont entrés en résistance par des actes du quotidien comme lancer du pain aux jeunes qui s'enfuient par les toits ou encore cacher des « jeunes » chez eux. Un enquêté à Naplouse nous raconte qu'avec son conjoint, ils avaient caché des combattants dans une de leur chambre où une trappe destinée autrefois au rangement du grain existait. L'armée est venue chez eux pendant la seconde *Intifada*, en 2004, et a explosé le sol de la chambre. « *Mon mari a été frappé par l'armée dans le quartier devant tout le monde afin qu'ils ne cachent pas de résistants chez eux* » (Enquête n°43, vieille ville de Naplouse, janvier 2013). D'après l'enquêté, l'armée a dû connaître l'endroit après avoir

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

fait avouer un des combattants autrefois cachés chez eux. Un autre enquêté à Bethléem nous raconte : « *Pendant le siège de la Nativité, l'armée est entrée chez moi. L'armée est venue 3-4 fois chez moi. J'étais morte de peur. Des jeunes sont venus chez moi. Un jeune est resté et je l'ai caché derrière un canapé. L'armée est venue et m'a demandé : as-tu des armes ? Qu'y a-t-il dans la pièce du dessus et du dessous ?* » (Enquête n°8, vieille ville de Bethléem, janvier 2014). A Bethléem, un enquêté nous montre l'unique petite fenêtre de sa grande pièce de vie depuis laquelle, il jetait du pain aux « jeunes » qui circulaient sur les toits : « *L'armée est venue pendant le siège de 40 jours. Ils sont entrés chez nous, ils ont martyrisé nos familles. Je lançais du pain aux jeunes qui étaient enfermés dans l'Eglise de la Nativité* » (Enquête n°6, vieille ville de Bethléem, janvier 2014).

2.3.2/ Le marquage de la guerre et de la résistance armée dans le quartier

L'hommage aux combattants de la résistance armée palestinienne tués ou emprisonnés est inscrit spatialement dans le paysage par la présence de plusieurs marqueurs comme des stèles commémoratives, des panneaux, des affiches, des graffitis... L'acteur à l'origine de ce marquage est dans la clandestinité car il est recherché par l'armée israélienne pour sa résistance armée dans les Territoires Palestiniens Occupés et en Israël. La multitude de marqueurs disséminés dans l'espace urbain le rend omniprésent. Nous avons expliqué dans la méthodologie que nous n'avons pas cherché à nous entretenir avec cet acteur. Nous nous sommes basés pour l'analyse des processus sociaux à l'œuvre sur les inscriptions spatiales visibles produites dans les espaces historiques par cet acteur. L'étude des photographies affichées[270] révèle à quelle faction les jeunes hommes tués ou emprisonnés appartenaient. Ces médiums mobilisent des thèmes (la résistance armée), des symboles (le dôme du Rocher) ou des personnalités défuntes (Yasser Arafat, Saddam Hussein). Ces supports écrits en arabe cristallisent et instrumentalisent les émotions, les espérances et les convictions pour la lutte de libération nationale palestinienne. Ce marquage caractéristique d'une « résilience symbolique » (Jébrak Y., Julien B., 2007) de l'espace sert à revendiquer la mémoire d'une ville endeuillée, de la lutte passée et présente pour la terre et à célébrer la résistance armée palestinienne et ses martyrs.

[270] Les divers médiums pris en photos au cours de nos terrains font référence aux Brigades des martyrs d'Al-Aqsa du Fatah.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Figure 62 : Différents types de marqueurs spatiaux dans la vieille ville de Naplouse

(Vieille ville de Naplouse, A. Habane, 2011).
Le panneau émane des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa du Fatah, on y voit la photo du martyr, ainsi que celle de Yasser Arafat et Sadam Hussein.

(Vieille ville de Naplouse, A. Habane, 2011).
Le panneau émane des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa du Fatah et y figure la photo de plusieurs martyrs.

(Vieille ville de Naplouse, G. Machado, 2012).

Stèle réalisée par le Parti du peuple palestinien en hommage aux 8 membres de la famille Shu'bi assassinés par l'armée israélienne en avril 2002. En tête de la stèle, un extrait du Coran : « *Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux, les martyrs auront leur récompense et leur lumière auprès de leur Seigneur* » (Sourate « Le Fer »). Suivi de l'inscription : « Ne jamais pardonner, Ne jamais oublier ».

(Vieille ville de Naplouse, A. Habane, 2012).

Stèle sur la place des Martyrs en hommage à 16 martyrs morts entre 1988 et 2004. En tête de la stèle, un extrait du Coran: « *Ne pense pas que ceux qui ont été tués dans le sentier de Dieu, soient morts. Au contraire, ils sont vivants, auprès de leur Seigneur, bien pourvus* » (Sourate « La famille d'Imran »). Accompagné de l'inscription suivante : « *Si tu vis, vis comme une personne libre, ou meurs debout comme les arbres* ».

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

2.3.3/ La dualité du marquage spatiale guerre/réhabilitation

Dans les centres historiques de Bethléem, Naplouse et Ramallah sont disposés une multitude de panneaux d'information sur les bâtiments historiques restaurés et les infrastructures créées ou rénovées. Ces panneaux sont des supports de communication destinés à informer les habitants, les usagers quotidiens et les touristes sur les acteurs et les financements nationaux et internationaux mobilisés. Chaque acteur impliqué dans la sauvegarde du patrimoine culturel palestinien ou chaque financeur étranger a recours à des plaques qui sont de véritables moyens de communication pour inscrire leur présence. Dans la vieille ville de Bethléem, les plaques servent à la fois d'identificateur et de marqueurs temporels. Certaines dates de l'opération de rénovation Bethléem 2000 et y est apposé le logo Bethléem 2000. Une multitude de financeurs ont été recensés au cours de cette grande opération de réhabilitation de la vieille ville. Les plaques les plus récentes indiquent l'action du Centre pour la préservation du patrimoine culturel – CCHP. A Naplouse, on distingue quelques rares plaques défraîchies datant des années qui suivent l'invasion de l'armée israélienne au cœur de la vieille ville en 2002 qui a entrainé de lourdes destructions. Depuis la fin des années 2000, deux catégories de plaques ont été observées dans la vieille ville pour identifier les acteurs et les financeurs des opérations de réhabilitation. Les plaques de la Welfare Association indiquent le nom du projet de réhabilitation, l'entreprise qui réalise les travaux, les jours de travail générés. D'autres plaques de plus petite dimension renseignent sur l'identité de ou des acteurs et du ou des financeurs impliqués. Ces marqueurs spatiaux permettent de saisir les dysfonctionnements en terme de gouvernance urbaine. Par exemple à Bethléem, la Municipalité en tant qu'autorité urbaine est absente dans les diverses plaques existantes. Ce sont les logos du Centre pour la préservation du patrimoine culturel - CCHP et une kyrielle de financeurs étrangers qui indiquent leur présence dans l'espace urbain. La Municipalité semble être laissée de côté ou reste passive. A Naplouse, toutes les plaques font figurer le logo de la Municipalité. Enfin, ces marqueurs spatiaux reflètent l'importance et le pouvoir de certains acteurs. Ainsi, à Naplouse, la dimension imposante des plaques de la Welfare Association (d'une dimension de 1 m 60 x 1 m 20) reflète les importants moyens financiers de l'ONG et sa maîtrise de la communication et du marketing. A Naplouse, ces panneaux qui illustrent la mobilisation patrimoniale entre en résonnance avec ceux qui commémorent les combattants de la résistance armée palestinienne tués ou emprisonnés. Les deux principaux acteurs à l'origine de ce marquage de l'espace ont des significations, des objectifs et des moyens distincts. Pour les uns, la vieille ville est un espace de commémoration, pour les autres, un

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

espace patrimonial. La coexistence de ces marqueurs spatiaux peut-être néanmoins conflictuelle comme le souligne Feras Hammami (2012) qui rapporte que certains habitants ont exprimé leur frustration suite au retrait, pour des travaux de réhabilitation, de photos de martyrs affichées dans des espaces publics de la vieille ville de Naplouse. Aucun des enquêtés n'a abordé ce sujet. En revanche, un échange entre une architecte du Centre pour la préservation du patrimoine culturel – CCHP et un stagiaire à propos des graffitis sur les façades des édifices historiques (dont certains réhabilités) témoigne de la dimension politique et mémorielle du graffiti. Le stagiaire s'insurge : « *C'est injuste de nettoyer les graffitis. Ils ont été faits par des combattants de la liberté. Il faut les garder pour la culture de la résistance et se souvenir des événements. Si tu les nettoies tu effaces la mémoire de ces événements*[271] ». La vieille ville est donc un espace de frictions où les deux principaux protagonistes ont néanmoins pour finalité commune le maintien des Palestiniens sur leur terre.

Figure 63 : Exemples de cohabitation de marquages de l'espace

Vieille ville de Naplouse (A. Habane, 2012)

Au premier plan, on observe la plaque présentant les acteurs et les financeurs impliqués dans la réhabilitation d'une placette dans le quartier Al-Habala. Au second plan, une pancarte célèbre la mémoire d'un combattant de la résistance armée palestinienne.

Vieille ville de Naplouse (A. Habane, 2012)

En haut de l'image, l'affiche rend hommage à un prisonnier palestinien hissé au rang de « héros ». En bas, la plaque témoigne des acteurs et financeurs impliqués dans un projet.

[271] Stagiaire au Centre pour la préservation du patrimoine culturel à Bethléem en août 2012.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Conclusion chapitre 5

Les vieilles villes palestiniennes abritent des habitants natifs de la ville, des ruraux, des réfugiés et des habitants d'autres villes de Cisjordanie ou d'ailleurs lorsque les mobilités étaient encore possibles. Dès le début du 20ème siècle, certaines familles originaires de Bethléem et de Ramallah immigrent vers les Etats-Unis et l'Amérique Latine. Leurs logements, ornementés bien souvent d'une croix rappelant leur confession, sont restés vacants ou ont été loués ou occupés par des familles de réfugiés et de ruraux. A l'heure d'aujourd'hui, la grande majorité des familles chrétiennes ont quitté les centres anciens de Bethléem, de Ramallah et de Naplouse. De même, seul le nom du sous-quartier des Samaritains témoigne de leur présence passée dans le centre historique de Naplouse. On vit dans les centres anciens de Naplouse, Bethléem ou Ramallah par choix, par conviction ou par dépit, faute de mieux.
Habiter dans les centres historiques n'est pas une démarche facile car trouver un logement en bon état, vacant et abordable reste un défi. Ceux qui y sont parvenus ont été aidés par des habitants de la vieille ville qui ont servi d'intermédiaires.

Le rapport des habitants avec leur logement diffère d'un habitant à l'autre, certains en prennent soin, d'autres le transforment ou l'agencent différemment, d'autres enfin le négligent. Certains des logements visités au cours de la recherche ont été réhabilités par les habitants eux-mêmes et d'autres par des acteurs de la réhabilitation du patrimoine. Au cours de la seconde *Intifada*, le logement sensé être un lieu de sécurité et de refuge est devenu un lieu de séquestration. L'armée israélienne est entrée de manière systématique au cœur des logements privés. Le bâti historique en a subi les dégâts en étant la cible de l'armée et en étant au cœur des affrontements entre soldats israéliens et combattants de la résistance armée palestinienne. L'hommage aux combattants de la résistance armée palestinienne est inscrit dans les espaces privés et publics. Plusieurs groupes matérialisent leur présence dans la vieille ville par différentes formes de marquages et d'appropriation de l'espace. Deux marquages principaux de l'espace se dégagent ; celui d'un acteur souterrain (les combattants de la résistance armée palestinienne et les militants des différentes factions politiques) et celui des acteurs de la réhabilitation du patrimoine.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

CONCLUSION DE LA PARTIE 2

Dans cette deuxième partie, les objectifs étaient de trois ordres :

a) Identifier les acteurs impliqués dans la sauvegarde du patrimoine urbain palestinien, leurs stratégies, leurs modes d'action, leurs pratiques et leur emprise. L'analyse du jeu d'acteur a eu pour but de mettre en évidence les dépendances, les complémentarités, les rapports de force et de domination.
b) Etablir un bilan des opérations de réhabilitation menées dans les centres historiques étudiés, la vitesse d'exécution des travaux, l'ampleur de l'amélioration des logements et les difficultés rencontrées.
c) Connaître les habitants qui résident dans ces centres historiques, leur histoire, leur vécu, leurs conditions de vie dans ces logements hérités.

A travers l'étude des centres anciens de Naplouse, de Bethléem et de Ramallah, nous avons contribué à apporter des données sur les pratiques et les opérations de réhabilitation des acteurs de la sauvegarde du patrimoine urbain. Nous avons observé que la sauvegarde et la réhabilitation du patrimoine bâti mobilisent essentiellement des acteurs palestiniens investis à la fois dans des institutions non gouvernementales, semi-gouvernementales et gouvernementales. Chacune de ces institutions agit dans un secteur déterminé de la Cisjordanie, Jérusalem-Est y compris, malgré son annexion unilatérale depuis 1980 par Israël. Les observations sur le terrain, les entretiens conduits avec les acteurs et l'analyse du jeu d'acteurs ont permis de mettre en évidence un fort consensus autour de la patrimonialisation utilisée comme un outil de résistance spatiale, sociale et économique à la colonisation israélienne en maintenant les habitants dans les centres historiques palestiniens et en améliorant la qualité de vie dans ces espaces. Les pratiques sociales des acteurs de la réhabilitation s'ajustent au gré des difficultés induites par l'armée ou les autorités israéliennes. Leur stratégie de résilience repose sur la mise en réseau des acteurs de la réhabilitation (nationaux et internationaux), leur collaboration et leur complémentarité d'échelles d'action. Ces acteurs participent à augmenter la connaissance sur le patrimoine culturel palestinien en produisant d'une part de la donnée, et d'autre part, en favorisant la résurrection de savoir-faire oubliés, vecteurs d'identité. L'appropriation des techniques de la restauration et leur diffusion auprès d'un public large permet de rendre les opérations de réhabilitation des bâtiments historiques plus efficaces en développant une capacité d'apprentissage. De même, ces acteurs visent à renforcer via la patrimonialisation le sentiment d'appartenance et à d'identification au

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

groupe. La réhabilitation du patrimoine bâti est un projet collectif et politique qui tend à fédérer l'ensemble des acteurs pour contrer la menace de l'occupation israélienne sur l'identité territoriale palestinienne. A travers l'inscription de plusieurs sites du patrimoine culturel palestinien sur la liste du patrimoine mondial, les acteurs de la patrimonialisation ont la volonté d'inscrire les Territoires palestiniens dans une dynamique de résilience territoriale, celle de positionner l'« Etat de Palestine » sur la carte mondiale.

A la vue de ce bilan, la patrimonialisation des centres anciens palestiniens nous apparaît être une stratégie de résilience territoriale efficace face à l'occupation israélienne. Elle porte en elle une dimension sociale et économique ainsi qu'une dimension patriotique, nationaliste et donc politique. Dans le contexte difficile de l'occupation et de l'imprévisibilité permanente qui en découle, les acteurs de la réhabilitation tentent de construire de nouvelles trajectoires de développement social, économique et culturel ce qui participe à renforcer la continuité spatiale du système territorial palestinien. Nous aborderons à présent dans la troisième partie, la culture et la mise en tourisme des centres historiques comme des leviers de résistance et nouvelles voies de développement pour les Territoires Palestiniens Occupés.

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

PARTIE 3 : LA CULTURE ET LE TOURISME COMME LEVIERS DE RÉSISTANCE ET DE RÉSILIENCE TERRITORIALE

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

Introduction partie 3

Une multiplicité d'acteurs locaux et internationaux, institutionnels et non institutionnels a la volonté de transformer les vieilles villes palestiniennes en des espaces culturels et touristiques. Afin d'animer ces centres historiques et y attirer des populations de l'extérieur comme de l'intérieur de ces quartiers, plusieurs équipements culturels et hôteliers ont été établis dans des édifices remarquables réhabilités, et une série de manifestations festives, culturelles et artistiques s'y déroulent. La culture et le patrimoine sont mobilisés comme un réservoir de richesse valorisable dans sa dimension sociale, urbaine et touristique. L'hypothèse principale de cette troisième partie est que le développement culturel et la mise en tourisme des centres historiques sont des leviers de résistance politique et territoriale.

Le chapitre 6 s'interroge sur le rôle de la culture dans la valorisation symbolique des centres anciens. Il s'intéresse aux acteurs locaux, nationaux, voire internationaux et à leurs stratégies culturelles mises en œuvre dans les centres historiques. Des lieux culturels sont présents dans plusieurs quartiers des villes de Naplouse, Bethléem et Ramallah, mais nous nous focalisons délibérément sur les vieilles villes, où convergent les actions de multiples acteurs en faveur de la culture, du développement social et de la mise en valeur patrimoniale. Les pratiques culturelles et artistiques des habitants seront également précisées. Plusieurs équipements culturels et artistiques nous serviront de description et d'analyse pour répondre aux questions suivantes : Quels sont les processus conduisant à la production de ces nouveaux lieux à la fois sociaux, culturels, patrimoniaux et urbains ? Ces nouveaux lieux et ces événements culturels contribuent-ils à transformer les pratiques culturelles et artistiques des habitants ? Dans quelle mesure participent-ils à changer l'image et l'identité des villes et des Territoires palestiniens ?

Le chapitre 7 se penchera sur les acteurs investis dans la mise en tourisme des centres historiques et sur leurs stratégies. Plusieurs projets hôteliers et culturels nous serviront de description et d'analyse, afin de montrer la place de la vieille ville dans les options futures de développement. Nous tenterons de répondre aux questionnements suivants : Quels sont les projets de développement touristique mis en place ? Comment et par qui ? Quelles sont les potentialités économiques et touristiques de la culture ?

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

CHAPITRE 6 : LA FABRIQUE CULTURELLE PALESTIENNE

Introduction

De nombreux acteurs palestiniens interrogés dans cette recherche revendiquent à l'unisson la culture comme une arme de résistance face à l'occupation israélienne : "*As it is capable of providing perseverance capacities and enriching the national identity, culture is a significant weapon in the liberation battle*" (Ministry of Culture, 2010 : 2). La culture est au cœur des préoccupations de plusieurs ONG à l'image de *Human Supporters*[272] à Naplouse : « *Nous avons un groupe de dabké pour montrer que les Palestiniens ont une culture. Nous utilisons la danse et la musique comme une arme pour lutter contre l'occupation. Nous avons réussi à sortir du blocus et à aller à l'extérieur pour montrer notre culture et refléter notre souffrance. Nous sommes partis en France en 2010 à Nanterre, à Nantes, à Paris et en Italie à Rome en 2012. Nous voulons résister par les pratiques culturelles avec la danse et la musique* ». De même, pour l'ONG Al-Kamandjâti, dont l'objectif est d'enseigner et de transmettre la musique classique aux Palestiniens, « *La musique est un langage universel. Avec cet outil artistique, le peuple palestinien peut transmettre sa culture, promouvoir son identité et faire en sorte que les autres peuples du monde le reconnaissent en tant que nation* »[273]. Pour l'universitaire Nabil El-Haggar, réfugié palestinien et acteur culturel en France, la résistance artistique et culturelle devient ainsi le « *socle sur lequel la société palestinienne devrait poser son projet pour lutter contre l'occupation et construire son avenir* » (El-Haggar N., 2004 : 47). Nous nous intéresserons ici aux acteurs institutionnels et non-institutionnels qui ont réinvesti le patrimoine urbain des vieilles villes en occupant des bâtiments historiques réhabilités pour les reconvertir en espaces socioculturels. Ces nouveaux lieux participent à la construction et au renforcement du territoire. Qui sont ces acteurs ? Quelles sont les institutions socioculturelles mises en place ? Dans quel objectif ? A qui sont-elles destinées ? Comment les habitants perçoivent-ils l'investissement socioculturel croissant dans les quartiers anciens ? Nous dresserons d'abord un état des lieux des structures et des équipements socioculturels présents à l'échelle des agglomérations de la Cisjordanie et nous

[272] Entretien à Naplouse avec le Directeur de l'ONG Human Supporters à Naplouse en décembre 2012.
[273] Compte-rendu de voyage d'août 2003 de l'ONG Al-Kamandjâti : http://www.alkamandjati.com/media/compte_rendu_ete__2003__003427400_1913_24022010.pdf

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

nous pencherons sur les acteurs qui administrent ces structures, ainsi que sur leurs actions à l'échelle du territoire. Puis, nous nous focaliserons sur les villes de Naplouse, Bethléem et Ramallah et leur vieille ville.

1/ LA CULTURE ET LA VALORISATION SYMBOLIQUE DES CENTRES ANCIENS

Dans plusieurs villes palestiniennes, la culture devient un enjeu de développement urbain : les activités culturelles et artistiques et la création d'équipements culturels se multiplient, en particulier dans les centres historiques.

1.1/ Panorama de la culture en Cisjordanie

1.1.1/ Structures et équipements culturels dans les principales villes de Cisjordanie

La figure 65 permet de saisir les grandes disparités en matière de culture, à l'échelle de la Cisjordanie. Les structures et équipements culturels sont très inégalement répartis sur le territoire et sont principalement concentrés dans les villes de Ramallah, Jérusalem et Bethléem. Ces lieux culturels sont de taille et de capacité variables, situés dans des lieux anciens réhabilités ou dans des immeubles récents. La figure 65 montre également qu'il existe un fait muséal. Un inventaire a permis de relever l'existence de 37 musées répartis dans l'ensemble de la Cisjordanie (Grégoris M-T. et al., 2014) dont une majorité se trouve dans les agglomérations de Ramallah et de Bethléem. Les villes d'Hébron et de Naplouse, qui sont les villes les plus peuplées de Cisjordanie, accueille un faible nombre de structures culturelles. Cela s'explique d'une part car ce sont deux villes conservatrices[274], et d'autre part à cause de la seconde *Intifada*. La ville de Naplouse a subi un long blocus débuté en 2002 et levé en 2009. Sortie de huit années d'enfermement, la vie culturelle et artistique en a beaucoup souffert. Au cours de cette longue période, des couvre-feux et de nombreux obstacles à la circulation des Palestiniens ont impacté la fréquentation des structures culturelles, comme le souligne la Directrice du Cultural Child Center[275] : « *Avant la seconde Intifada, les enfants venaient de toute la ville et de l'extérieur de Naplouse. Quand l'Intifada a commencé, avec*

[274] Entretiens avec le Directeur de Project Hope à Naplouse en novembre 2012, avec la Directrice adjointe de l'antenne de l'Institut Français de Jérusalem à Naplouse en novembre 2012, avec deux enseignants du Département des beaux- arts de l'Université An-Najah à Naplouse en décembre 2012 et des habitants de Naplouse, Bethléem et Ramallah.
[275] Entretien à Naplouse avec la Directrice du Cultural Child Center en novembre 2012.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

les checkpoints, l'interdiction de circuler, les enfants ne pouvaient plus venir de l'extérieur ». Plusieurs institutions socioculturelles suspendent alors leurs activités. Le directeur de Project Hope[276] se remémore : « *Il y a eu une époque où Project Hope et le Centre Culturel Français étaient les seuls à assurer 90 % des activités* ».

1.1.2/ Les manifestations culturelles dans les principales villes de Cisjordanie

La figure 65 présente la répartition des événements culturels et artistiques en Cisjordanie. On observe qu'elles sont principalement organisées dans les villes de Ramallah, Jérusalem et Bethléem. Les manifestations culturelles et artistiques se sont multipliées : *dabké* (danse folklorique), concerts de musique, festivals aux thématiques variées (poésie, théâtre, cinéma, patrimoine, folklore). Ces manifestations se déroulent dans des lieux de plein air et dans des espaces culturels (centres culturels, musées), des espaces d'enseignement (universités, *International Academy of Art Palestine*) ou encore des espaces de loisirs (cafés, hôtels, restaurants). Le rythme de ces manifestations varie selon la structure, d'un rythme moyen mensuel, trimestriel voir annuel. Les manifestations s'adressent aussi bien au grand public, qu'à un public averti. Depuis quelques années, plusieurs festivals se déroulent annuellement : International Puppet Festival à Jérusalem-Est, *Al-Kasaba International Film Festival* à Al-Bireh, *Wein a Ramallah Festival* à Ramallah, *Women's Film Festival in Palestine*, *Music Days Festival*, le *Palestinian Heritage Festival* à Birzeit. On dénombre une diversité d'outils de médiation (*This week in Palestine*, affiches collées dans les rues, panneaux publicitaires annonçant un événement culturel...). Ramallah présente une effervescence culturelle par rapport aux autres villes de Cisjordanie. Les affiches annonçant un événement culturel y foisonnent (Fig. 64).

[276] Entretien à Naplouse avec le Directeur de Project Hope en novembre 2012.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Figure 64 : Affiches annonçant une exposition artistique à Ramallah

(A. Habane, juillet 2012)

Figure 65 : Les structures et les équipements culturels dans les villes palestiniennes

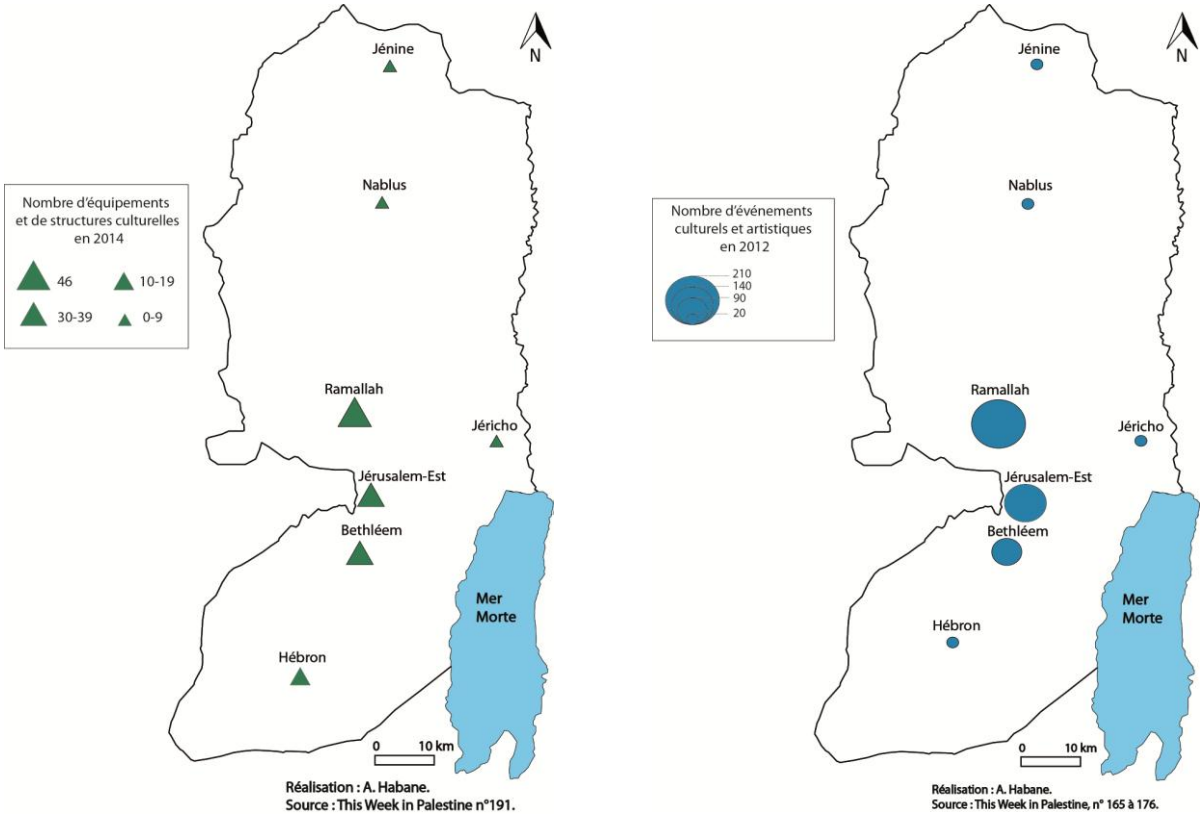

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

1.2/ Une multiplicité d'acteurs investis dans le champ culturel

Les acteurs investis dans le champ culturel sont multiples, à la fois Palestiniens (ONG, fondations, municipalités, ministères, artistes) et étrangers (individu, artistes, associations, fondations, collectivités publiques, régions, pays, représentations culturelles étrangères,…). Ces acteurs sont apparus dans des temporalités différentes. Les accords d'Oslo (1993) ont marqué une césure entre deux générations d'acteurs et de lieux culturels. Pendant la période pré-Oslo, le développement culturel et artistique est principalement porté et animé par les ONG et les initiatives individuelles (artistes). Les ONG se sont développées en grand nombre après les accords d'Oslo :*"In Palestine, the prime responsibility in the cultural field lies on the shoulders of NGOs, mainly local, and a few local foundations. They are the backbone of the sector, the major policymakers and the most influential in terms of production and policymaking. The peace process, which was geared towards supporting Palestinian civic society, led to a boom in Palestinian civic institutions and to the development of the cultural factors."*(Farhat F., 2011 : 162). La période post-Oslo se caractérise par la création en 1994 du Ministère palestinien de la Culture[277] et du Ministère du Tourisme et des Antiquités, qui administre à l'heure actuelle dix musées archéologiques, qui ont pour vocation de collectionner et présenter les pièces mises à jour par le Ministère lors de ses fouilles. Il y a eu également la mise en place de nouveaux lieux artistiques et culturels, de plus en plus nombreux et inédits : conservatoires de musique, écoles de cirque, résidences d'artistes, espaces d'expositions, théâtres…). Les universités jouent aussi un rôle important avec la réalisation régulière d'expositions artistiques, de concerts ou pièces de théâtre. Certaines universités ont créé des musées, à l'image de l'*Ethnographic and art museum* de l'Université de Birzeit, qui expose à la fois des objets du folklore palestinien et des œuvres d'art contemporain et du musée *Abu Jihad* pour les affaires du mouvement des prisonniers de l'Université Al-Quds à Abudis, près de Jérusalem. A cette vitalité artistique et culturelle s'ajoute également l'apport des structures culturelles étrangères (Institut français, British

[277] Le Ministère de la Culture repose sur huit unités :
1/ La gestion des arts (cinéma et arts visuels, danse et musique folklorique, théâtre).
2/ La littérature et l'édition.
3/ Les bibliothèques et les manuscrits.
4/ La planification et le développement culturel.
5/ Les rapports et les projets.
6/ La société civile.
7/ Les femmes et la culture.
8/ La culture dans la diaspora.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Council, Danish House in Palestine, Franco-German Cultural Center, Centre culturel Russe) dont certaines existaient déjà dans la période pré-Oslo.

1.2.1/ Les municipalités

L'intérêt porté pour la culture varie d'une municipalité à l'autre. Leur priorité est souvent centrée sur les bibliothèques et les centres pour enfants (Farhat F., 2011). La Municipalité de Ramallah se démarque par un service culturel doté d'un personnel spécialisé et compétent[278]. La ville multiplie les temps de concertation entre les politiques, les artistes et les institutions culturelles, comme en témoigne un responsable de l'*International Academy of Art Palestine*[279], au sujet d'une rencontre en 2010 où la Municipalité a fait part d'espaces disponibles dans la vieille ville de Ramallah et a demandé aux personnes présentes de faire des suggestions. La Municipalité de Ramallah manifeste un réel intérêt pour les problématiques culturelles comme en témoigne aussi la réalisation de workshops sur la culture, dans les Territoires Palestiniens Occupés, pendant le festival annuel *Wein a Ramallah* crée dans les années 2010. En juillet 2010, le thème du workshop, réunissant des représentants des municipalités de Cisjordanie, du Ministère de la Culture, du Ministère du Gouvernement Local et de nombreuses ONG et fondations portait sur les gouvernements locaux et le développement culturel. En 2011, les deux journées de conférence étaient consacrées à Ramallah et son développement culturel : « *Ramallah, capitale culturelle de la Palestine ?* », pouvait-on lire dans le programme. Ces temps d'échanges et de réflexion à l'initiative de la Municipalité témoignent de son rôle d'avant-garde sur les questions culturelles et artistiques. La Municipalité de Ramallah mène donc une politique volontaire et dynamique, en faveur de l'attractivité de la ville, en inscrivant les problématiques culturelles dans son projet de développement urbain : « *Nous ne sommes pas seulement une municipalité de balayage et de gardiennage mais notre rôle doit être plus développé et plus cohérent avec les besoins de la ville de Ramallah, qui est la capitale provisoire ou un centre culturel important au niveau de la patrie* » (Workshop, *Wein a Ramallah*, 2011). En revanche, à Naplouse, selon un artiste et enseignant en art à l'Université d'An-Najah[280], les artistes ne sont pas pris en compte dans les discussions.

[278] La Directrice du Département culturel de la Municipalité de Ramallah a travaillé dans plusieurs centres culturels (Ramallah, Al-Bireh) et a réalisé en tant que consultante indépendante, plusieurs études sur les problématiques culturelles dans les Territoires Palestiniens Occupés.
[279] Entretien avec un responsable de l'International Academy of Art Palestine à Al-Bireh en novembre 2012.
[280] Entretien avec un artiste et enseignant de l'Université An-Najah à Naplouse en décembre 2012.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

1.2.2/ Les ONG culturelles

Les ONG culturelles sont nombreuses. Nous ne pouvons pas toutes les présenter, aussi, nous faisons le choix d'aborder celles qui sont les plus importantes et influentes et qui s'attachent à nouer un fort lien entre culture et patrimoine. Nous exposons succinctement le travail de trois ONG dont:

- La AM Qattan Foundation est une fondation établie en 1993 en Grande-Bretagne par le philanthrope palestinien Abdel Mohsen Al-Qattan. Des antennes de l'ONG ont été créées à Ramallah et à Gaza. La fondation a pour mission de « *Servir la culture et l'éducation en Palestine et dans le monde arabe* »[281]. La fondation opère dans les arts visuels, les arts de la scène, la littérature et le cinéma. L'ONG soutient la création artistique par des bourses et des prix dont le « Prix du jeune artiste de l'année » initié en 2000. Elle permet à des artistes palestiniens de se rendre à l'étranger grâce à l'attribution d'une bourse et permet aussi la résidence d'artistes étrangers à Ramallah. La fondation a contribué à l'émergence d'une nouvelle génération d'artistes palestiniens. Elle dispose à Ramallah d'un centre de recherche spécialisé sur l'art et la culture à destination des enseignants et des étudiants en Master[282].La AM Qattan Foundation est le sponsor de nombreuses manifestations culturelles.

- La Welfare association, dont nous avons développé au chapitre 3 le rôle dans la préservation du patrimoine bâti des vieilles villes de Jérusalem-Est et de Naplouse, a pour mission le développement et l'assistance humanitaire aux Palestiniens depuis 1983. L'ONG est également impliquée dans le domaine culturel. Elle a financé la rénovation de plusieurs centres culturels et la réalisation de bibliothèques dans les Territoires Palestiniens Occupés. Elle finance la construction du *Palestinian Museum* à Birzeit, sur un terrain de 40 000 m², sur une colline près de l'Université de Birzeit.

- La Riwaq, en charge de la sauvegarde et de la protection du patrimoine, a eu la démarche particulière de lier la culture avec le patrimoine bâti. L'ONG a organisé à un rythme régulier (2005, 2007, 2009), la « Riwaq Biennale[283] » qui est un événement culturel et artistique centré sur l'architecture, l'art et le design. Ces manifestations furent des moments de valorisation du travail réalisé par la Riwaq, avec la visite d'édifices réhabilités dans des

[281]A.M Qattan foundation, Annual report 2009-2010, 30p.
[282] Entretien avec le responsable d'Al-Qattan Center for Educational Research Developement à Ramallah en juillet 2011.
[283]http://www.riwaqbiennale.org/

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

villages, mais aussi des moments de festivités autour de la musique et de la danse traditionnelle palestinienne. La seconde biennale en octobre 2007 a consisté enl'organisation d'un colloque international sur la conservation du patrimoine culturel dans les centres historiques à l'Université de Birzeit. La troisième biennale en 2009 intitulée "A Geography: 50 Villages" s'est déroulée à la fois en Italie lors de la 53ème Biennale de Venise, où un pavillon a été consacré aux 50 centres historiques ruraux palestiniens et en Cisjordanie avec la visite du site pilote de Birzeit[284]. En 2012, la Riwaq a évolué vers la coopération avec six autres acteurs culturels et artistiques présents à Ramallah et Jérusalem-Est, pour organiser « *Qalandia international* », une série de manifestations dans les villes et villages de Cisjordanie. Cette collaboration entre divers acteurs culturels a pour ambition d'utiliser la culture pour maintenir et renforcer une cohérence territoriale : « *Nous venons de livrer un projet, Qalandiya International, avec six autres institutions, il y a quinze jours, avec des activités en Cisjordanie, à Gaza, à Jérusalem, en zone occupée et à Nazareth. Il s'agit d'un projet unique car nous avons lié entre eux villes et villages jusqu'alors fragmentés, en réunissant Palestiniens et étrangers* [285]».

1.2.3/ Les artistes palestiniens

Les artistes multiplient les actions, porteuses d'un message politique fort, l'objectif étant d'occuper l'espace et de donner une résonnance à leur situation dans les Territoires Palestiniens Occupés. Ainsi l'artiste Khaled Jarrar a conçu un tampon de visa "State of PALESTINE" (Fig. 66) qu'il a apposé sur plusieurs passeports d'étrangers, à la page où figurait le tampon israélien, une manière de dénoncer le contrôle frontalier par Israël, qui constitue un des freins principaux au développement touristique palestinien. De même, l'artiste Mohammed Al Hawajri, installé à Gaza, présente dans son exposition « Guernica-Gaza » des montages photographiques à partir d'œuvres de Pablo Picasso, de Jean François Millet, de Francisco Goya… « *En défiant les codes de l'histoire de l'art, il décale notre attention et attire notre regard. En utilisant des œuvres mythiques de la peinture occidentale, Mohammed nous oblige à replacer la cause palestinienne dans la perspective plus large du monde en lui redonnant un impact universel*[286] ». Les artistes palestiniens de la Diaspora

[284] Un Think rassemblant des experts palestiniens et internationaux (architectes, urbanistes, géographes, sociologues, anthropologues, économistes, artistes, politiciens). Le Think Net s'est penché sur le site pilote de Birzeit et a partagé ses réflexions au cours de la 3ème biennale.
[285] Interview d'une architecte de Riwaq réalisé en 2013 et citée dans l'article suivant : En Palestine, la résistance par l'architecture, 27/02/2013. Source : http://www.lecourrierdelarchitecte.com/article_4213
[286] Introduction du catalogue « Guernica-Gaza Mohamed Al Hawajri, 2010-2013 » de Liz Davis.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

(Mary Tuma, Mona Hatoum, Larissa Sansour…) participent également à cette même dynamique. Il y a un emboîtement de différentes échelles, qui place les actions des artistes palestiniens de Cisjordanie, de la Bande de Gaza, et ceux de la diaspora dans une dialectique entre le local, le régional et le mondial.

Figure 66 : Tampon "State of Palestine" de l'artiste palestinien Khaled Jarrar

©Khaled Jarrar

1.3/ L'analyse du jeu d'acteur dans le secteur culturel

Le Ministère de la Culture n'a pas été en mesure de s'imposer parmi la kyrielle d'acteurs culturels comme un acteur prépondérant, faute de moyens et de politique claire (Farhat F., 2011), mais aussi, selon la Ministre de la Culture[287], parce qu'il y eut un temps où la culture n'était pas la priorité, compte-tenu des difficultés de l'occupation ; ce sont la santé et l'éducation qui l'étaient. Deux plans conçus par le Ministère de la Culture montrent la formalisation de l'implication du politique dans le développement de la culture sur le territoire. Cependant, le premier plan intitulé *National Strategy of Palestinian Cultural Policy* réalisé en 2006 n'a pas pu être mis en œuvre par le Ministère, faute de moyens. Seul le second plan nommé *Strategic Plan for the Cultural Sector,* a été mis en œuvre en 2010 pour la période de 2011-2013. Malgré l'existence d'antennes du Ministère de la Culture présentes dans chaque gouvernorat (notamment pour rendre effectif les objectifs du plan stratégique pour le secteur culturel à une échelle locale), certains acteurs culturels interrogés à Naplouse[288]nous ont souligné le faible pouvoir sur le terrain du ministère, et ont souligné le manque de préparation en amont pour la réalisation ou la co-organisation d'événements

[287] Entretien avec la Ministre de la Culture à Ramallah en juillet 2011.
[288] Entretien avec la Directrice adjointe de l'antenne de l'Institut Français de Jérusalem à Naplouse en novembre 2012. Entretien avec le Directeur de Project Hope à Naplouse en novembre 2012

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

culturels de la part du Ministère de la Culture. De plus, la coopération entre les différents ministères et les municipalités est faible et certaines initiatives sont le résultat de relations personnelles et non de projets structurants (Farhat F., 2011). Pour Fatin Farhat (2011), le Ministère de la Culture doit s'ouvrir aux préoccupations contemporaines des Palestiniens. Elle estime que le Ministère, en dénommant son unité danse et musique folklorique, gomme son intérêt pour la danse et la musique contemporaine, deux domaines en expansion si l'on tient compte des derniers festivals implantés ces dernières années, comme le *Ramallah Contemporary Dance Festival* établi en 2006. De même, Fatin Farhat (2011) regrette que les activités menées par le Ministère de la Culture soient réalisées dans une vision à court terme, qui privilégie l'organisation d'une série d'événements ponctuels auxquels il contribue financièrement, plutôt que sur des projets sur le long terme. Des membres de familles de notables palestiniennes sont aussi investis dans le champ socioculturel, à l'image des responsables du *Centre communautaire polyvalent de documentation* – MCRC et du *Cultural Heritage Enrichment Center* – CHEC localisés dans la vieille ville de Naplouse. Ce sont deux personnes très présentes dans les projets à Naplouse, voire dans des projets dans d'autres villes. Le directeur du CHEC est très investi dans des projets en lien avec l'urbanisme et le patrimoine à Naplouse et dans d'autres villes. Il a notamment rédigé un ouvrage sur l'histoire de la ville de Naplouse.

Le Ministère de la Culture et plusieurs acteurs enquêtés[289] déplorent l'insuffisance du financement national du secteur culturel palestinien. Selon le Ministère de la Culture, les budgets annuels de l'Autorité palestinienne ont attribué de faibles allocations au secteur de la culture ne dépassant pas 0,003 % de son budget (Ministry of Culture, 2010 : 7). Par conséquent, les institutions culturelles palestiniennes dépendent très souvent des financements étrangers. Leur budget diffère d'une institution à l'autre et influence la qualité des activités dispensées. Le manque de financements et la dépendance financière à l'égard des bailleurs étrangers sont à l'origine de l'insuffisance du nombre de structures culturelles dans les Territoires Palestiniens Occupés, comme le commente le responsable du Comité de bienfaisance des réfugiés[290] de Naplouse : « *Il n'y a pas de centres culturels et d'activités en nombre suffisant car il n'y a pas d'argent. On nous ferme le robinet en fonction des événements politiques. On vit de l'aide* ». La grande majorité des acteurs culturels enquêtés au

[289] Entretiens avec le Directeur du Centre Khalil Sakakini interviewé en juillet 2011 à Ramallah et avec un membre du conseil d'administration du Baladna Cultural Center à Al-Bireh en juillet 2011.
[290] Entretien avec le Responsable du Comité de bienfaisance des réfugiés situé dans la vieille ville de Naplouse en novembre 2013.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

cours de cette recherche font état des difficultés de financements pour le bon fonctionnement de leur structure. Il y a donc une dépendance financière à l'égard des bailleurs étrangers et l'obligation de suivre leur cahier des charges a été vivement critiquée par plusieurs acteurs culturels interviewés. *"Cultural NGOs have for a number of years been obliged by foreign funders to ensure annual external financial and administrative auditing, in addition to regular evaluation of projects and missions. They tend to evaluate their projects and mission separately, and not within the umbrella of national cultural policy*" (Farhat F., 2011 : 156). Aussi la situation est paradoxale, comme le commente un membre du conseil d'administration[291] du *Baladna Cultural Center* à Al-Bireh : « *On ne peut pas recevoir des fonds d'associations étrangères qui ont leurs critères et dire que c'est de la culture* ». Mais, comme le souligne le directeur du Centre Khalil Sakakini[292] « *il n'y a pas de bailleurs de fonds innocents* », expliquant que les financements sont biaisés car ils livrent les pistes de recherche à suivre et imposent aux Palestiniens des critères étrangers. L'Agence des Etats-Unis pour le développement international (United States Agency for International Development - *USAID*) a particulièrement été fustigée notamment pour son contrat d'engagement où une clause est consacrée au terrorisme[293]. Faute de financements suffisants, les ONG culturelles sont en concurrence (Farhat F., 2011). Les financements deviennent par conséquent un outil de contrôle et de pouvoir (Challand B., 2009). En 2004, afin de renforcer ses compétences et consolider ses relations avec les structures culturelles palestiniennes, le Ministère de la Culture en partenariat avec le Gouvernement norvégien a établi le *Palestinian Cultural Fund*. De même, certaines structures culturelles palestiniennes tentent de financer elles-mêmes leur fonctionnement, à l'image du *Baladna Cultural Center* dont les membres du conseil d'administration financent les activités en supplément des bénéfices tirés de la location des salles de leur local, pour des séminaires et des workshops.

[291] Entretien avec un membre du conseil d'administration du Baladna Cultural Center à Al-Bireh en juillet 2011.
[292] Entretien avec le Directeur du Centre Khalil Sakakini interviewé à Ramallah en juillet 2011.
[293] Nous nous sommes procurés l'annexe A d'un contrat de l'USAID dans laquelle il est rappelé entre autres au contractant que les décrets et les lois des Etats-Unis interdisent les transactions et la mise à disposition de ressources et de soutien pour les individus et les organisations associés au terrorisme. L'USAID se réserve le droit d'annuler l'approbation d'une subvention dans le cas où l'USAID a connaissance d'une information qui indique que la subvention est contraireà la loi étasunienne interdisant le soutien au terrorisme. L'USAID se réserve le droit de résilier le présent Contrat si l'USAID détermine que le contractant est impliqué dans des activités terroristes. Aucune assistance ne doit être fournie en vertu de cette subvention pour une école, un centre communautaire ou une autre installation qui est nommée du nom d'une personne ou d'un groupe de personnes qui a préconisé, parrainé ou commis des actes de terrorisme. Cela comprend tout établissement où la dénomination « martyr » figure dans son appellation sauf dérogation approuvée par l'USAID.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Enfin, les autorités israéliennes sont un acteur inéluctable qui freine le développement culturel et artistique palestinien, en rendant impossible pour les Palestiniens de Cisjordanie et de la Bande de Gaza, d'assister aux manifestations culturelles à Jérusalem-Est occupée depuis 1967 et isolée depuis les années 2000 par un mur. De même, elles empêchent des artistes palestiniens détenteurs d'un visa de sortir des Territoires Palestiniens Occupés, pour participer à un événement artistique à l'étranger[294]. De même, des artistes étrangers, venus collaborer à des manifestations culturelles et artistiques en Cisjordanie, sont refoulés d'Israël[295]. Le Ministère de la Cultur palestinien a établi « *l'unité de Jérusalem* » afin de maintenir une présence culturelle palestinienne (Farhat F., 2011). Toutefois, cette action est rendue difficile suite aux accords d'Oslo (1993), car l'Autorité palestinienne ne peut soutenir les manifestations culturelles ayant lieu à Jérusalem-Est, ni y prendre part, sans risque qu'elles soient déclarées illégales par Israël et de voir l'événement culturel annulé ou interdit. Les institutions culturelles palestiniennes sont visées régulièrement par l'armée israélienne. Au cours de la seconde *Intifada*, elles ont été particulièrement touchées. Lors de l'opération « Rempart » en 2002, les locaux du Ministère de la Culture à Ramallah ont été saccagés et transformés en centre de détention. Ses archives ont été confisquées. « *Le comble du mépris est atteint dans les bureaux du Ministère de la Culture, que la soldatesque israélienne a utilisé comme poste de guet avant d'y abandonner un tapis d'excréments* » (Barthe B., 2011 : 17). A Ramallah, le *Centre Khalil Sakakini* a été endommagé, comme nous le déclare son directeur[296] : « *Les Israéliens connaissaient la valeur patrimoniale du lieu, c'est pourquoi ils ont mis un tank spécialement devant le Sakakini. Et je peux vous montrer où ils ont mis leurs bombes détruisant toutes les portes* ». Le théâtre *Al- Kasaba* à Ramallah a été transformé par l'armée israélienne en caserne[297]. La seconde *Intifada* a perturbé le fonctionnement de nombreuses institutions socioculturelles et impacté sur leur fréquentation. La répression ne s'est pas arrêtée à la fin de la seconde *Intifada*, elle se poursuit au jour le jour. En juillet 2011, le *Freedom Theater* de Jénine a subi des dégâts de la part de l'armée israélienne, intervention justifiée par l'armée israélienne, suite à l'assassinat de l'israélo-palestinien Juliano Mer

[294] Israel Denies Exit for Palestinian Artist in New Museum Show, Hyperallergic, Myriam Vanneschi, 14/07/2014.
En ligne : http://hyperallergic.com/137643/israel-denies-exit-for-palestinian-artist-in-new-museum-show/
[295] Israel denies visas to 5 artists seeking to perform with Freedom Theatre, Mondoweiss, Fabrice Gelman, 18/03/2013. En ligne : http://mondoweiss.net/2013/03/perform-freedom-theatre#sthash.WD8yInCl.dpuf
[296]Entretien avec le Directeur du Centre Khalil Sakakini interviewé en juillet 2011 à Ramallah.
[297] Source : UNESCO 164 EX/43 Rev (2002)

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Khamis, fondateur du *Freedom Theatre*. Depuis, le personnel du théâtre a été plusieurs fois arrêté[298].

1.4/ La culture investit des lieux hérités

Plusieurs institutions culturelles palestiniennes et étrangères ont fait le choix de s'installer dans un bâtiment historique. On est en droit de se demander ce qui les motive à s'investir dans un lieu hérité et réhabilité, sachant que ces anciennes bâtisses historiques ont bien souvent une architecture qui ne se prête pas au bon déroulement de certaines activités. Plusieurs entretiens ont révélé que cette prise de décision émanait de la volonté d'une personne (responsable d'ONG) ou de la vision de l'institution culturelle. A Naplouse, le directeur de l'association Project Hope[299], installée dans deux demeures bourgeoises[300], motive en 2012 ainsi le choix du lieu : « *Le problème avec les anciennes maisons c'est qu'elles sont détruites. Je pensais que si j'en louais une, cela la protégerait de la destruction* ». La conscience d'être dans un lieu à forte valeur patrimoniale est un leitmotiv qui encourage les acteurs investis dans ces lieux à dépasser les difficultés matérielles rencontrées, comme le souligne le responsable du Khalil Sakakini Cultural Center[301] : « *Je ne veux pas aller dans un autre bâtiment, c'est en fait un grand avantage de travailler dans un bâtiment qui fait partie de notre patrimoine architectural. Je pense que c'est très important à la valeur de notre travail d'être dans ce bâtiment, même s'il n'est pas très pratique pour les activités culturelles. Il est même très difficile. Vous le savez, comme l'espace d'exposition ou nos espaces de la scène. Mais je pense que le compromis est toujours bien accueilli par les militants de la culture car il fait une telle différence* ». Cependant, face à la spéculation foncière des villes en Cisjordanie, ces édifices historiques, souvent situés à proximité du centre ville et disposant dans bien des cas d'un jardin, deviennent des lieux convoités par les investisseurs. C'est une évolution de l'urbanisme similaire à celle de l'Europe. L'augmentation du loyer devient alors un moyen de pression et de dissuasion, pour que les ONG culturelles quittent l'édifice loué. Plusieurs institutions ont abordé le chantage de la hausse du loyer. Ainsi, depuis 2013, Project Hope n'occupe plus qu'une demeure, suiteà l'augmentation du loyer. Le superviseur de

[298] http://www.aljazeera.com/indepth/features/2012/06/201261165349126599.html
[299] Entretien à Naplouse avec le Directeur de Project Hope en novembre 2012.
[300] Une des demeures était celle d'Adel Zuaiter, connu pour ses traductions en arabe de plusieurs œuvres françaises. Pour plus d'information sur *Adel*Zuaiter : http://www.nablusguide.com/index.php?option=com_content&view=article&id=54%3Aadel-zuwaiter&catid=35%3Apersonnalities&Itemid=62&lang=fr (consulté le 21/12/2013)
[301] Entretien avec le responsable du Khalil Sakakini Cultural Center, juillet 2011.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

l'International Academy of Art Palestine, installée dans une belle bâtisse à Al-Bireh, nous déclare : « *Nous aimerions rester pour toujours dans cette maison, autrement les propriétaires vont détruire ce bâtiment et construire un immeuble élevé. Ils n'arrêtent pas d'augmenter le loyer* ».

Un autre témoignage allant dans le même sens, est celui du responsable de l'association *Dar Qandeel for arts and culture*[302], qui nous explique que l'association avait ouvert en 2010 une antenne dans un bâtiment historique de la vieille ville de Ramallah mais a dû quitter le lieu début 2012 car le loyer était cher et l'espace insuffisant pour mener ses activités. L'Association, rencontrée en 2012 à Tulkarem, occupe une partie du troisième étage d'un immeuble moderne. Le responsable de l'association souligne qu'ils ont loué, pendant quatre ans, un bâtiment historique mais le propriétaire, désireux de vendre son bien, l'a récupéré. L'association est à la recherche d'une ancienne demeure mais, selon le responsable, ces lieux sont très recherchés par les fondations, ce qui rend ces lieux plus difficiles à trouver à présent. Deux associations, le Conservatoire national de musique Edward Saïd de Naplouse et Project Hope, nous ont d'ailleurs exprimé, au cours des entretiens[303], leur souhait de vouloir racheter des édifices historiques.

A travers ces exemples, nous avons observé l'intérêt spontané de ces institutions pour investir un lieu hérité et assurer sa pérennité. Toutefois, on est en droit de se demander si l'on ne va pas assister à l'avenir à une « ségrégation culturelle financière ». Précisons notre propos. Contrairement aux anciens baux des logements des centres historiques, dont les loyers ont été figés dans les années 1960, les institutions qui louent les bâtiments historiques ont des contrats de location récents dont le loyer est évolutif au gré du propriétaire selon plusieurs enquêtés. Dans ce contexte de spéculation foncière et de dépendance financière de nombreuses institutions aux ressources fluctuantes, seules des institutions aux revenus importants peuvent résister à cette hausse du loyer et poursuivre leurs activités dans de splendides demeures ottomanes. C'est notamment le cas de nombreuses fondations financées par la diaspora palestinienne, telles que la A.M Qattan Foundation à Ramallah, la Welfare Association à Naplouse ou des institutions étrangères telles que l'Institut Français de Naplouse ou de Jérusalem. Si certaines ONG culturelles, comme la AM. Qattan Foundation à

[302] Entretien réalisé au siège de l'association Dar Qandeel à Tulkarem en novembre 2012.
[303] Entretiens réalisés à Naplouse avec la Directrice du Conservatoire national de musique Edward Saïd de Naplouse et avec le Directeur de Project Hope en novembre 2012.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Ramallah ou le *Conservatoire national de musique Edward Saïd* à Jérusalem, se sont installées dans un premier temps dans des bâtiments historiques renforçant un discours sur le triptyque culture, identité et lieu hérité, ces ONG se sont tournées néanmoins ces dernières années vers la construction d'un nouvel édifice architectural, pour accueillir leurs divers services et personnels qui servent à redorer l'image de ces ONG, comme une image moderne et puissante, et en assurent le rayonnement. Le Conservatoire Edward Saïd, inauguré en 2012 à Beit Sahour, est un bâtiment blanc contemporain aux grandes baies vitrées. La AM. Qattan Foundation fait construire actuellement, dans le quartier d'Al-Tireh à Ramallah, un nouvel espace[304] sur une parcelle de près de 6 000 m² pour y créer son siège administratif et un important centre culturel. Un projet architectural de plusieurs millions de dollars.

Une multitude d'acteurs nationaux et internationaux gère les structures et les équipements culturels. Nous nous intéressons à présent aux acteurs qui cherchent à créer de nouvelles centralités culturelles dans le système territorial palestinien.

[304] http://www.competitions.org/index.php?option=com_content&view=article&id=1265:in-ramallah-the-focus-is-on-architecture-the-qattan-foundation-cultural-centre-competition

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

2/ LES VIEILLES VILLES : DES TERRITOIRES ÉMERGEANT D'UNE POLITIQUE PATRIMONIALE ET CULTURELLE

2.1/ A Naplouse : sortir de la léthargie culturelle

2.1.1/ L'investissement de la Municipalité de Naplouse et des ONG

Le manque de données ne nous a pas permis de cartographier la répartition des structures et équipements culturels à l'échelle de la ville. Nos observations nous ont permis de réaliser une carte à l'échelle de la vieille ville. La municipalité de Naplouse a créé en dehors de la vieille ville trois équipements socioculturels. Le *Child Cultural Center* est un ancien caravansérail réhabilité[305], reconverti en centre socioculturel en 1998. Il est situé à l'ouest de la vieille ville, à une centaine de mètres. Le lieu abrite une bibliothèque, une salle informatique, des espaces de jeux, un amphithéâtre et une salle de danse. L'établissement de structures socioculturelles dans la vieille ville s'est fait en deux phases. La première phase, qui va des années 1990 à la fin de la seconde *Intifada* en 2005, est la création du Centre communautaire polyvalent de documentation - MCRC établi dans la Maison Abdelhadi ; c'est une ONG créée en 1998, à la suite d'un accord entre la Municipalité de Naplouse et l'UNESCO. L'un des objectifs[306] de l'ONG, toujours en activité, est de s'imposer comme le référent en matière de travail social et culturel, dans la vieille ville et auprès des organisations locales et internationales. Le MCRC se veut être proche des habitants de la vieille ville en leur offrant un certain nombre de services, en particulier à destination des enfants, des jeunes et des femmes. Des institutions socioculturelles ont stoppé leurs activités à cause de la seconde *Intifada* ou par manque de financements. Le musée *Al Qasaba,* fondé par la FondationZafer Masri Foundation et inauguré en décembre 1997, présentait plus de 700 objets anciens en lien avec la vie traditionnelle palestinienne. La seconde *Intifada* a entraîné sa fermeture : « *Le Musée Al-Qasaba existait mais il a fermé, c'est pour les chiens et les chats désormais. L'armée venait beaucoup, le détruisait. En principe, on devrait le préserver. Je ne sais pas ce que fait le ministère*.» (Enquête n°24, vieille ville de Naplouse, décembre 2012).

La seconde phase débute à la fin de la seconde *Intifada*. Elle est marquée par la création du Cultural Heritage Enrichment Center - CHEC installé dans un ancien bâtiment historique appartenant à la famille Arafat et réhabilité à partir de 2005. Le bâtiment a été mis à

[305] Projet financé par l'Agence suédoise de développement international (SIDA).
[306] D'après la plaquette de présentation du MCRC.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

disposition de la Fondation Sheikh Amr Arafat, créée en 1997 par Saba et Afaf Arafat, afin de mener des projets améliorant la vie culturelle et sociale des habitants de la vieille ville, ainsi que des projets de sensibilisation des habitants à l'architecture traditionnelle. La fondation a financé en partie la réhabilitation d'une surface de 914 m², en collaboration avec d'autres partenaires financiers[307]. La restauration du bâtiment, composé de bâtiments d'habitation, d'une savonnerie[308] et d'une cour intérieure, a eu pour finalité la création de services culturels de petite dimension : une galerie d'art, une petite bibliothèque, une salle de conférence et un petit centre d'interprétation du savon à base d'huile d'olive, des salles consacrées à des activités manuelles (poterie, céramique, tissage de tapis en laine…). Un fonds d'ouvrages spécialisés sur l'art, l'architecture et le patrimoine culturel est accessible aux étudiants. Le nombre d'associations socioculturelles augmente sensiblement après la levée en 2009 du chekpoint de Huwwara qui contrôlait les sorties et les entrées dans la ville. La Municipalité de Naplouse a réhabilité des maisons historiques lui appartenant dans le quartier d'Al-Aqaba et a permis à deux ONG socioculturelles, avec qui elle est en partenariat, de s'y installer. La première est l'ONG *Creative Girls Society*[309], installée en juin 2012 dans une belle bâtisse historique qui lui sert de siège administratif. L'association réalise des activités culturelles pour les filles : *dabké* (danse folklorique) pour les 15-20 ans, scoutisme (fanfare), théâtre de marionnettes et activités de solidarité. Toutefois, les répétitions de ces activités se déroulent au *Hamdi Mango Center,* un équipement qui relève de la gestion municipale et est situé dans un autre quartier de la ville. La seconde association est le *Corner Women,* une ONG qui a pour vocation l'autonomie des femmes. Soutenue par la Municipalité dès ses débuts en 2006, avant même que l'ONG ne s'établisse, le *Corner Women* s'est implanté au dernier étage du centre commercial du centre ville, pour vendre des objets confectionnés par ses membres (broderies, savons, mosaïques, peintures, sculptures). Depuis novembre 2012, une antenne de l'ONG a été créée dans la vieille ville et dispense des activités : cours de tricot, de maquillage ou des formations à la sécurité domestique.

[307] Le Barakat Trust, le Consulat d'Australie, le fond culturel du Ministère de la culture avec l'appui du Consulat Norvégien, le Consulat Général de France à Jérusalem, the Fond du Prince Clause Fonds à Amsterdam, la Fondation Abdul Hameed Shoman et le prix Aga Khan (Palazzo E., 2009).
[308] Construite en 1838. Source : Bontemps V. (2009), op. cit. p577.
[309] Entretien avec une salariée dans les locaux de l'ONG en décembre 2012.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Figure 67 : Les structures et les équipements culturels de la vieille ville de Naplouse

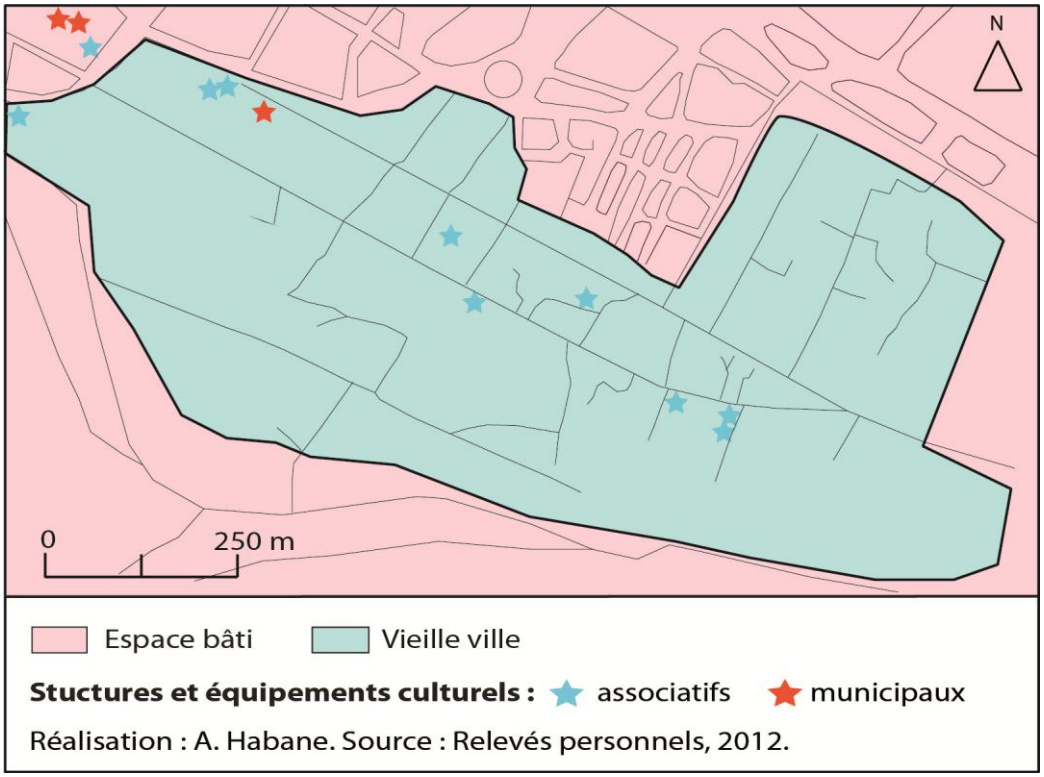

Les observations et les entretiens conduits nous amènent à conclure que la vieille ville accueille un faible nombre de structures socioculturelles, notamment du fait de l'absence de bâtiments historiques en bon état et de la présence militaire israélienne régulière dans le centre ancien, entre 2002 et 2009, provoquant le bouclage de certains de ses quartiers. Les structures socioculturelles dans la vieille ville de Naplouse (Fig. 67) sont le fruit de l'action de la Municipalité et de fondations. Il y a une volonté manifeste de la Municipalité d'investir le champ socioculturel. Les réhabilitations récentes de bâtiments historiques et l'achat du tiers des parts du Palais Tuqan, qui pourrait devenir un palais culturel pour les manifestations culturelles et artistiques[310], en témoignent. Selon le responsable de la direction générale des Antiquités et du Patrimoine au Ministère du Tourisme et des Antiquités[311] : « *Le palais Tuqan pourrait abriter un musée mais aussi une bibliothèque, un centre culturel. Le bâtiment en lui-même pourrait être un musée* ». Mais la Municipalité et les fondations ne sont pas les seuls

[310] Entretien avec le Directeur de l'Urban Regional Planning Unit de l'Université An-Najah à Beit Wazan en juillet 2012.

[311] Entretien avec le responsable de la Direction Générale des Antiquités et du Patrimoine au Ministère du Tourisme et des Antiquités à Ramallah en mars 2014. D'après l'enquêté, la stratégie du Ministère est de créer des musées dans chaque gouvernorat ; les noms des palais Tuqan, Nimr ou Abdelhadi ont été cités au cours de l'entretien comme des lieux pour y accueillir un futur musée.

© 2015 Tous droits réservés.
doc.univ-lille1.fr

acteurs, nous en avons identifié d'autres, présents dans la vieille ville. Nous avons relevé la présence du *Comité de bienfaisance des réfugiés* relevant de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP). Ce comité organise, en plus de ses activités de secours, des cours de langue et des conférences. Il existe aussi depuis 2012, l'ONG *Beit Karama* (maison de la dignité en arabe). Ce centre pour les femmes est une école de cuisine à destination des quelques touristes qui viennent dans la vieille ville ; il propose aussi diverses activités à ses membres, comme des cours de coiffure et de beauté, des cours de cuisine et des cours d'informatique. L'association a également mis en place du soutien scolaire pour les enfants.

2.1.2/ Les pratiques culturelles dans la vieille ville de Naplouse

Nous nous sommes rendus, parfois plusieurs fois, dans chacune des structures socioculturelles existantes dans la vieille ville. Il est rare d'y croiser des usagers, enfants ou adultes. La majorité des activités dispensées sont épisodiques, elles ont lieu uniquement pendant les vacances scolaires ou sont liées à la présence de projets en partenariat avec des initiatives étrangères. « *Il y a peu d'activités dans la vieille ville. Ils font des activités qui durent 1-2 mois et après c'est fini. Mon fils est allé pendant un mois et demi tous les samedis au Corner Women dans le quartier Al-Aqaba et après cela a cessé. Je ne sais pas pourquoi* » (Enquêté n°17, vieille ville de Naplouse, décembre 2012). Nous avons interrogé les habitants afin de savoir s'ils fréquentaient ces espaces et quelles activités ils pratiquaient. Nous exposons nos résultats sous forme de pourcentage, car cela nous permet de présenter les résultats de manière plus parlante. Les témoignages des habitants des divers quartiers du centre historique de Naplouse, menés au cours de l'hiver 2012, font état d'une insuffisance de structures culturelles dans le centre ancien. La majorité des habitants ont répondu qu'il n'y avait pas de structures culturelles dans la vieille ville. Le *Cultural Heritage Enrichment Center* - CHEC n'est cité que par deux enquêtés, en dépit de son existence depuis plusieurs années. Seul le *Centre communautaire polyvalent de documentation* (MCRC) a été cité par 34 % des enquêtés, parce qu'ils sont eux même impliqués ou parce que leurs enfants ont fréquenté le lieu ou continuent à le faire :

> « *J'ai été membre du MCRC situé sur la place de l'horloge de 2006 à 2011. J'ai participé à des ateliers de soutien psychologique qui se déroulaient de temps en en temps. J'ai appris l'anglais. La fréquence des cours dépendait des professeurs qui étaient des volontaires étrangers. Je suis partie à Lille dans le cadre du jumelage. J'ai participé à une activité sur le savon et à un atelier médias où on m'a appris comment faire des interviews avec les gens. J'ai participé comme volontaire dans des*

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

camps d'été dans les écoles afin de mener des activités pour les enfants » (Enquêté n°28, vieille ville de Naplouse, décembre 2012).

« *Il y a seulement le MCRC, ils font beaucoup d'activités culturelles pour les jeunes. Mon fils fréquente ce lieu depuis tout petit, pour les devoirs et des activités. De même que mes deux autres filles* » (Enquêté n°1, vieille ville de Naplouse, novembre 2012).

Le MCRC et le CHEC mènent épisodiquement des activités de sensibilisation sur le patrimoine. Le CHEC a récupéré des vieilles portes de logements abandonnés dans la vieille ville et les a fait peindre par les enfants en 2005. Elles sont exposées à l'entrée du centre. En 2007[312], le CHEC a également élaboré avec des enfants de la ville un ouvrage sur les villes de Naplouse, Hébron et Gaza. Enfin, le CHEC s'est attaché à renouer avec le rituel de la fabrication artisanale du savon à base d'huile d'olive, activité qui a fait la réputation de la ville et qui est en voie de disparition. La production du savon à base d'huile d'olive sert d'outil de valorisation patrimonial et sa vente permet la pérennité du CHEC. Deux témoignages confirment les activités en lien avec le patrimoine culturel, dont le CHEC s'est fait le chantre :

« Au centre de Nasseer Arafat, je m'y suis rendue deux fois. Une fois pour assister à la fabrication du savon. Une autre fois, pour une activité de nettoyage du centre » (Enquête n°28, vieille ville de Naplouse, décembre 2012).

« *Quand j'avais 16 ans, en 2005, j'allais dans le centre de Nasseer Arafat. On a récupéré des portes abîmées pour les protéger car c'était du patrimoine et on les a peintes. Ils faisaient aussi des activités pour les 6 -12 ans. J'ai participé en 2007 à la réalisation d'un ouvrage sur les villes de Naplouse, d'Hébron et de Gaza en partenariat avec le MCRC, le centre de Nasseer Arafat et Darna. Chaque enfant a rédigé un paragraphe. (L'enquêté nous montre le livre et le passage qu'il a rédigé)* » (Enquête n°32, vieille ville de Naplouse, janvier 2013).

Les deux structures municipales que sont le *Child Cultural Center* et le *Hamdi Mango* n'ont été citées respectivement que par 11 % et 9 % des habitants enquêtés. De nombreux habitants à qui nous avons montré des photos du *Child Cultural Center* ne le connaissaient pas, en dépit de sa proximité. D'après les enquêtés, le nombre de structures socioculturelles est insuffisant

[312] Enquête n°32, vieille ville de Naplouse, janvier 2013.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

et les événements culturels organisés dans la vieille ville demeurent rares : « *J'ai un fils handicapé, il ne marche pas, il ne parle pas. Il n'y a rien pour lui par exemple. Il n'y a pas de jeux pour les enfants. Une fois dans la place, à l'extérieur, ils ont mis du sable pour les enfants mais ils l'ont retiré après. Les mères disaient que cela salissait. Une fois par an, ils font des activités, les enfants reçoivent du chocolat, écoutent de la musique et ils rentrent, ils ne reçoivent même pas de cadeaux. Ils ont fait des toboggans sur la place près de chez nous mais ils les ont cassés* » (Enquête n°46, vieille ville de Naplouse, janvier 2013). D'après les habitants, ils ont lieu pendant le ramadan sur la place de l'horloge ou lors de la célébration de la naissance du prophète Mohamed.

Les enfants de nombreux enquêtés ont alors, pour seul exutoire, de jouer dans la rue : *« Les enfants sont très opprimés. Il n'y a pas de lieux où aller jouer. Il est interdit de jouer dans les cours des écoles. Quand je reviens du boulot fatiguée, où vais-je emmener mes enfants si c'est trop loin ? Je responsabilise mes enfants très tôt : surveille tes frères, je pars au travail ! Et à la maison du coup, ils utilisent internet. (...) Le seul jeu, c'est : je jette des pierres contre l'armée, et les enfants se jettent des pierres entre eux »* (Enquêté n°24, vieille ville de Naplouse, décembre 2012). Ces dernières années, plusieurs placettes existantes ont été réhabilitées ou ont été créées à partir de l'espace libéré par la destruction de bâtiments. Cependant, ces placettes ne sont pas équipées de jeux. Seule une placette dispose de bancs et d'un toboggan au grand plaisir des enfants qui « *s'entretuent pour pouvoir jouer dessus*[313] ». Des jeux ont été installés sur la place du mûrier situé dans le quartier Al-Qarioun mais ils ont été dégradés par des jeunes[314] .

[313] Enquête n°30, vieille ville de Naplouse, janvier 2013.
[314] Enquête n°17, vieille ville de Naplouse, décembre 2012 et enquête n°46, vieille ville de Naplouse, janvier 2013.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

2.2/ Bethléem : future ville des musées ?

2.2.1/ L'investissement des ONG et des églises

La figure 68 à l'échelle de l'agglomération de Bethléem montre une concentration de structures et d'équipements culturels dans le centre historique de Bethléem. L'investissement culturel dans la vieille ville de Bethléem date en grande partie de la commémoration du bimillénaire en 2000, qui marque la création de plusieurs lieux culturels inaugurés à la Noël de 1999. Le *Centre pour la paix*[315] situé sur la Place de la Crèche est un espace à la fois touristique et culturel relevant de la Municipalité de Bethléem. Le bâtiment de deux étages abrite au rez-de-chaussée une librairie, un bureau qui fait office de tourisme et les bureaux de la police touristique. Le grand hall accueille une maquette géante du centre historique. Au premier étage se trouve une salle de spectacle pour les manifestations culturelles organisées ponctuellement par divers acteurs palestiniens et étrangers, et une exposition sur le patrimoine architecturale de la vieille ville[316]. Plusieurs églises installées dans le centre ancien disposent également d'un centre socioculturel, dont les activités sont restreintes à ses fidèles ou ouvertes selon les occasions au grand public. Le centre culturel *Dar Annadwa*, fondé en 2003, relève de *Diyar consortium*, une institution œcuménique luthérienne établie en 1995 à Bethléem. Cet espace est dédié aux élèves de *Dar Al-Kalima College* (un établissement secondaire géré également par Diyar Consortium) qui peuvent utiliser les salles d'exposition et la salle de conférence pour réaliser un certain nombre d'activités. Il est également ouvert au grand public qui peut venir assister à des conférences, à des concerts et des projections organisés de manière régulière, ou encore pour découvrir des expositions d'artistes présentées dans le hall d'entrée du bâtiment ou dans la *Cave arts*, un espace aménagé au sous-sol et dans lequel subsistent deux grottes qui servent d'espaces d'exposition. Le *Bethlehem Orthodox Cultural Center* est situé à proximité de l'église de la Nativité. Nous nous y sommes rendus à plusieurs reprises mais la porte était close. Le *Catholic Action Cultural Center* est situé à l'extérieur de la vieille ville, à une cinquantaine de mètres de la rue de l'Etoile. Nous y avons croisé des enfants.

[315] Ce centre, financé par la Suède, fut construit sur l'ancienne station de police qualifiée par le Maire de Bethléem de « *vestige du régime britannique au cœur de la ville, symbole de la souffrance infligée par les oppresseurs successifs* » (cité dans Andézian S., 2006 : 160).

[316] Cette exposition est le résultat de la coopération en 1995 de l'école d'architecture de Paris-Belleville, de l'école d'architecture de Strasbourg et des universités d'An-Najah et Birzeit.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Figure 68 : Les structures et les équipements culturels de l'agglomération de Bethléem

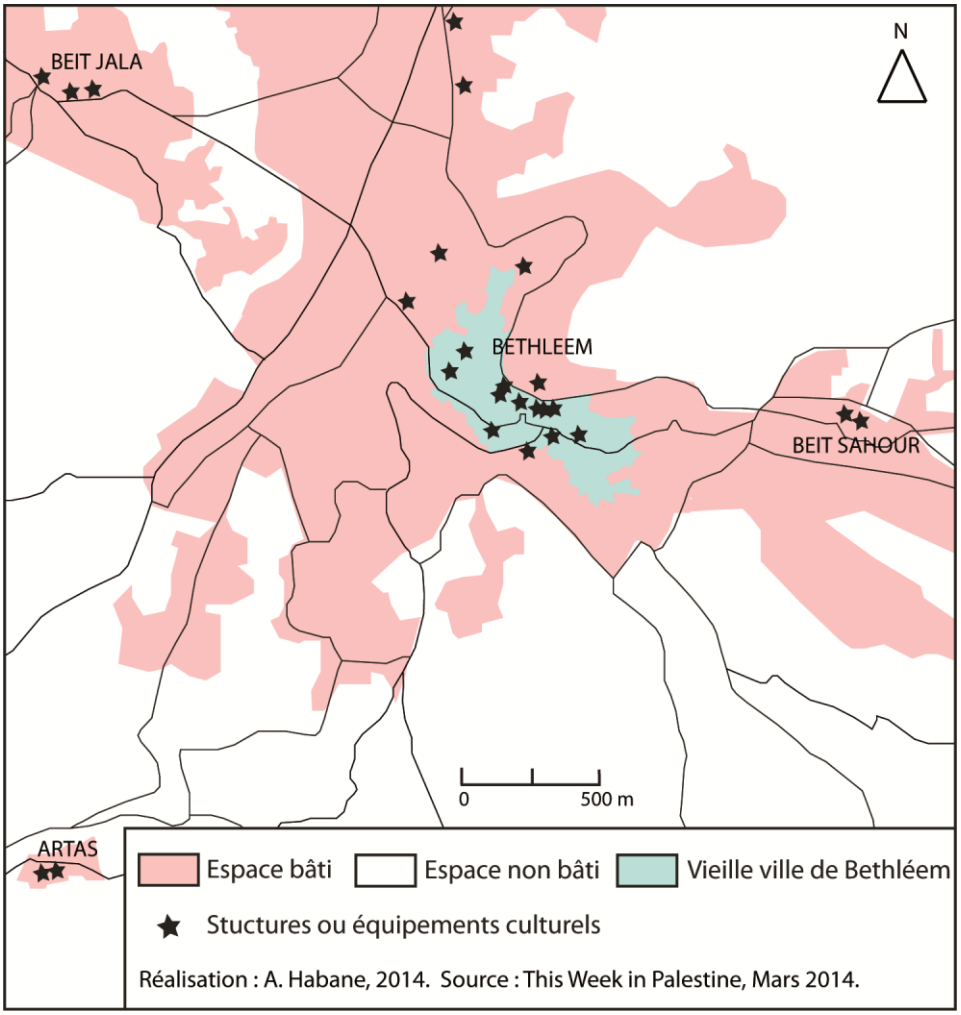

La vieille ville abrite plusieurs musées dont deux sont en fonctionnement (*Baituna al-Tahami* et *musée international de la Nativité*) et deux autres en cours de finalisation au cours de notre terrain (musée *Al-Bad*[317] et musée *Riwaya).* Le plus ancien est le musée *Baituna al-Tahami* (1972), résultat de l'investissement de la militante palestinienne Julia Dabdoub et de son ONG *Bethlehem Arab's WomenUnion,* afin de préserver la tradition et l'art populaire palestinien[318]. Ce musée ethnographique repose sur deux maisons typiques de l'architecture traditionnelle palestinienne réhabilitées dans les années 2000 par la *Fondation Holy Land Christian Ecumenical*. Le musée présente au public des objets de la vie quotidienne (photographies anciennes, broderies, costumes traditionnels, bijoux, ustensiles de cuisine…).

[317] Le musée a été inauguré le 10 décembre 2014 : http://www.consulfrance-jerusalem.org/Inauguration-de-la-Maison-Al-Badd.
[318] http://bethawu.org/ (consulté le 6/09/2013)

© 2015 Tous droits réservés.
doc.univ-lille1.fr

Le *musée international de la Nativité*[319] créé en 1999 par les Salésiens, est situé à une centaine de mètres de la Place de la Crèche. Localisé au sous-sol du couvent salésien qui servait d'orphelinat au 19ème siècle, il est composé de 13 salles voûtées étalées sur près de 800 m². Ce sont près de 200 représentations de crèches de Noël qui sont présentées au grand public. Ces dernières ont été données par une cinquantaine de pays et plusieurs d'entre-elles proviennent d'Italie. Le musée *Al-Bad* (pressoir en arabe) quant à lui, est situé dans une belle bâtisse de la période ottomane (18ème siècle) appartenant autrefois à la famille Giacaman. La demeure réhabilitée lors du projet Bethléem 2000 accueille alors un musée dédié à l'olive. Ce dernier ferme au cours de la seconde *Intifada*. En 2010, un projet de partenariat[320] entre le Consulat Général de France à Jérusalem et le Ministère palestinien du Tourisme et des Antiquités a été mis en place, afin d'y créer un nouveau musée. Les travaux de réhabilitation ne débuteront qu'en 2012, après la résolution de difficultés liées notamment au statut d'occupation du lieu. Le défi principal du musée est de ne pas posséder de collection au départ. La chargée du patrimoine pour le consulat, en partenariat avec son homologue du Département palestinien des antiquités et du patrimoine culturel du Ministère du Tourisme et des Antiquités s'oriente vers un musée d'art et d'histoire de Bethléem. Pour la chargée de mission du patrimoine[321], les touristes viendront d'abord pour visiter cette ancienne bâtisse d'une surface de 350 m² qui fournit un exemple d'architecture traditionnelle palestinienne. La collection porte sur l'olive et l'olivier en lien avec le pressoir à olive situé dans la maison, le cadre historique de Bethléem, la Basilique de la Nativité et le rayonnement de Bethléem. La collection sera complétée par des artéfacts retrouvés dans le jardin du musée aménagé pour l'occasion comme une terrasse agricole et réceptacle de divers arbres fruitiers. Une équipe de jeunes archéologues palestiniens a mené des fouilles sous la supervision de la chargée de mission patrimoine, archéologue et experte en restauration. Une pièce de la période Omeyyade a été retrouvée, de même qu'une pièce de monnaie de Bolivie témoignant de l'émigration de membres de la famille Giacaman vers l'Amérique Latine.

Enfin, le Musée *Riwaya* (conte en arabe) est en cours de construction dans le sous-sol du *Centre de la Paix* où un site archéologique du 7ème siècle, comprenant plusieurs mosaïques, a été découvert. Ce projet de musée archéologique, dont les travaux ont débuté en 2008, est

[319] Le musée, inauguré à la période de Noël en 1999, fermera au cours de la seconde Intifada et ne rouvrira ses portes qu'en décembre 2010.
[320] Convention signée le 28 juillet 2010.
[321] Entretien à Bethléem avec la chargée de mission patrimoine au Consulat général de France à Jérusalem en janvier 2014.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

porté par le Ministère palestinien du Tourisme et des Antiquités et financé par le gouvernement norvégien avec le soutien financier et technique de l'UNESCO.

Figure 69 : Les structures et les équipements culturels de la vieille ville de Bethléem

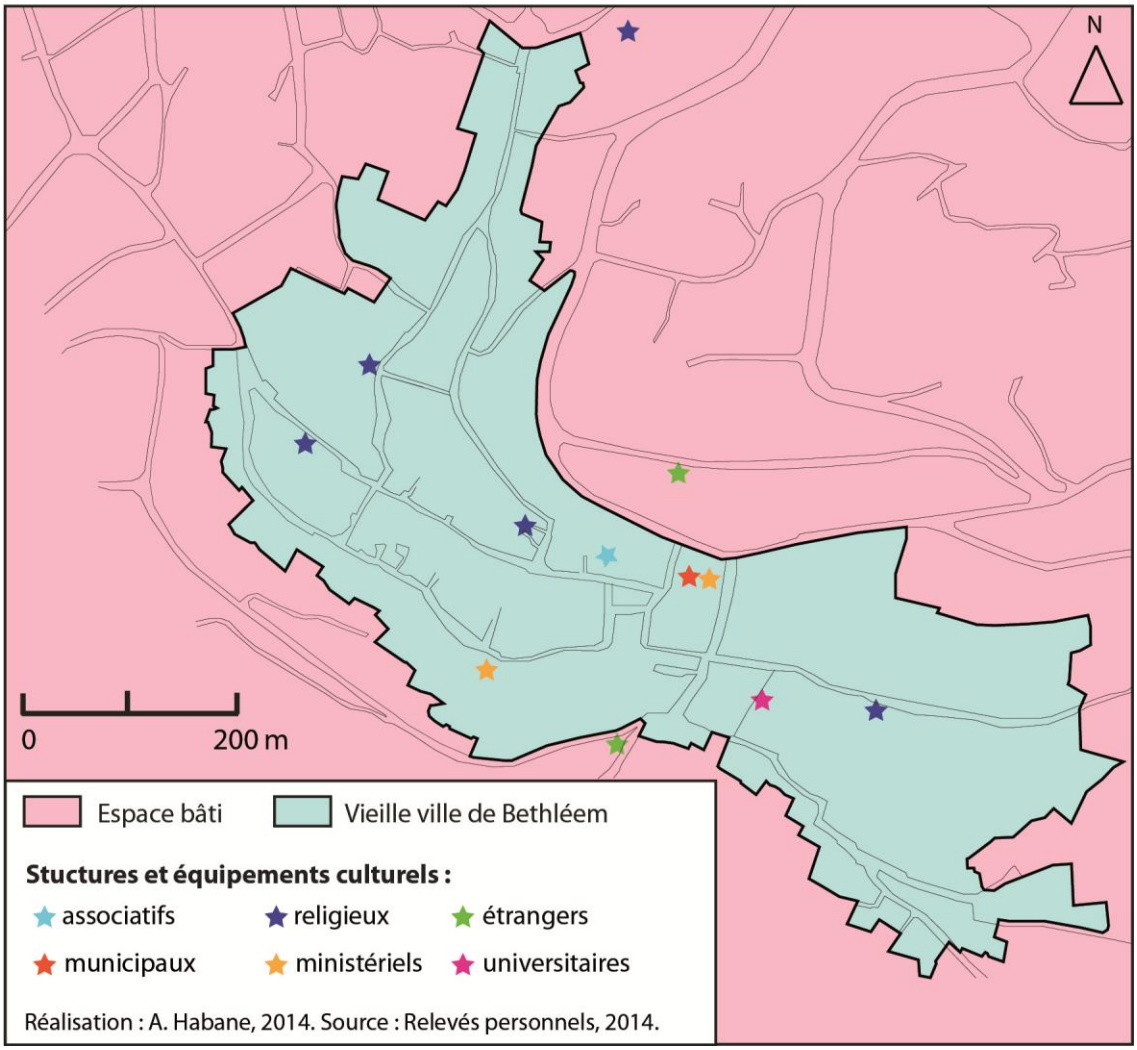

« *Le musée étant un dispositif qui peut modifier ou fabriquer l'image d'une ville et la rendre attractive, il est également instrumenté par l'économie touristique comme dispositif de séduction pour servir des stratégies de redynamisation*. » (Olu E., 2008 : 11). A Bethléem, il est question de diversifier l'offre touristique notamment en termes de pratiques de loisirs. Toutefois, plusieurs visites d'institutions muséales et entretiens avec des acteurs du musée nous permettent de conclure que le musée n'est pas à l'heure actuelle une source d'attraction pour les touristes visitant Bethléem.

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

2.2.2/ Les festivités religieuses, festives et sportives dans la vieille ville

Le centre historique de Bethléem vit épisodiquement au rythme des festivités religieuses, festives ou sportives. Au cours des célébrations de Noël et de Pâques, la rue de l'Etoile, à l'entrée Nord du centre historique, devient l'itinéraire des déambulations religieuses dont la finalité est de déboucher sur la place de la Nativité qui bat alors son plein. Les scouts accompagnent au son des tambours et de la cornemuse la procession, suivie également par des fidèles palestiniens chrétiens et/ou orthodoxes, des pèlerins mais aussi des Palestiniens non-chrétiens venant de toute la Cisjordanie. A Bethléem, les cérémonies de Noël s'étalent de fin décembre à fin janvier car la fête de Noël est célébrée par les catholiques dans la nuit du 24 au 25 décembre, par les orthodoxes le 7 janvier et par l'église arménienne le 19 janvier. Chaque congrégation religieuse organise sa procession. Dans la journée du 24 décembre, jour férié pour les Palestiniens, la Place de la Crèche voit affluer en grand nombre, des Palestiniens de Bethléem et de toute la Cisjordanie, ainsi que des pèlerins et des touristes du monde entier. Un sapin de Noël géant et une grande scène sont installés sur la Place de la Crèche (Fig. 70). Des chanteurs professionnels et amateurs venus du monde entier s'y succèdent toute la nuit en présence de plusieurs équipes de télévisions étrangères. La Pâque est un autre temps fort des célébrations religieuses à Bethléem. Lors de la cérémonie orthodoxe du feu sacré, la flamme sort de la basilique du Saint-Sépulcre dans la vieille ville de Jérusalem-Est et est ensuite portée à Bethléem. Les fidèles se transmettent la flamme de cierge en cierge. La procession, composée de fidèles tenant des cierges à la main ou levant au ciel de grandes croix, arrive par la rue de l'Etoile avec les scouts en tête. Chrétiens et musulmans assistent depuis leur balcons, fenêtres ou depuis leur pallier à la procession. Certains habitants récupèrent le feu sacré et l'emportent avec précaution chez eux. D'autres se joignent à la procession pour déboucher plus tard sur la place de la Crèche. Quelques rares touristes y participent également. Une des spécificités de Bethléem est donc d'être le théâtre de célébrations religieuses qui se déroulent dans l'espace public et au cours desquelles viennent se greffer des événements culturels et artistiques (Andézian S., 2012). Ces célébrations religieuses deviennent des moments festifs et populaires : « *Accueil en fanfare, parade de scouts, manifestations culturelles confèrent un caractère de jouissances populaires à des rituels religieux strictement codifiés et institués de longue date* » (Andézian S., 2012 : 5).

La vieille ville est aussi le théâtre d'événements festifs et sportifs. Des concerts sont organisés sur la place de manière épisodique. Le marathon *Right to movement* est organisé depuis 3 ans.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Il est l'occasion pour ses organisateurs de « *Raconter une histoire différente de la Palestine. Tout le monde a le droit à la liberté de mouvement, mais tout le monde n'en a pas la possibilité. La restriction de circulation est l'un des principaux défis pour le peuple palestinien vivant sous occupation. Les Palestiniens ne peuvent pas se déplacer librement sur les routes, ou d'une ville à l'autre. Le droit des Palestiniens à la circulation est contrôlé selon leur carte d'identité, la ville où ils vivent, ou avec qui ils sont mariés. Etes-vous déjà passé par Qalandia ? Alors, vous savez pourquoi nous faisons cela ! Nous ne pouvons même pas trouver les 42,195 km nécessaires pour un marathon. Ceci est la raison pour laquelle nous le faisons*[322] ».

2.2.3/ Les pratiques culturelles dans la vieille ville de Bethléem

Seuls deux enquêtés sur les dix nous ont dit fréquenter une structure socioculturelle. Ce sont deux veuves, l'une participe au club de lecture de *Dar Anadwa*, qui regroupe 20 femmes et fait également partie de l'*Arab Union Women*, l'autre participedans un autre quartier aux activités d'une association de femmes âgées. Les autres enquêtés nous ont dit préférer rester chez eux : « *Ici, soit tu travailles, soit tu restes à la maison* » (Enquêté n° 5 vieille ville de Bethléem, janvier 2014). Le *Baituna al-Tahami* et le*musée international de la Nativité* sont très peu fréquentés par les Palestiniens et les touristes[323]. Ce dernier, d'une très grande beauté, tant par son architecture que par la diversité artistique des crèches présentées, n'attire qu'une centaine de visiteurs par mois dont une majorité de scolaires. Une faible fréquentation justifiée, selon le guide[324], par les problèmes politiques et économiques. Malgré sa proximité de quelques mètres avec la Place de la Crèche, le musée est très peu visité[325].Les efforts pour faire connaître le musée international de la Nativité sont pourtant réels. La plaquette de présentation du musée est présente dans les hôtels de la ville de Bethléem et dans les deux offices de tourisme de la Place de la Crèche. D'après le guide du musée[326], des négociations avec les tours opérateurs ont été menées par le musée pour y faire venir des touristes, mais elles n'ont pas été concluantes : « *Il faut payer les tours opérateurs. On a dit d'accord, on va essayer, mais ensuite ils nous ont dit qu'ils n'ont a pas de temps pour leurs groupes. Ils*

[322] http://palestinemarathon.com/
[323] Entretiens réalisés avec le guide du musée *Bethlehem Old Museum* en août 2012 et le guide du *musée internationalde la Nativité* en février 2014.
[324] Entretien avec le guide du *musée internationalde la Nativité* en février 2014.
[325] Entretien avec le guide du *Bethlehem Old Museum* en août 2012.
[326] Entretien avec le guide du *musée internationalde la Nativité*, février 2014.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

courent ! Ils n'ont pas le temps de venir visiter un musée ! ». La plaquette du musée porte d'ailleurs la mention suivante : "*Conventions with Tour Operators are foreseen. Agencies and groups' leaders are encouraged to contact the director of the Museum to reserve a tour or to draw up a convention*".

Figure 70 : Célébration de la Noël sur la Place de la Crèche à Bethléem

(A. Habane, 24/12/2012)

Un sapin de Noël géant, décoré et illuminé a été disposé sur la Place de la Crèche.

(A. Habane, 24/12/2012).

A droite du sapin géant de Noël, la grande scène.

Figure 71 : Célébration du "Feu sacré" dans la rue de l'Étoile à Bethléem

(A. Habane, 2014)

(A. Habane, 2014)

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

2.3/ A Ramallah : un projet municipal moteur visant à faire renaître la vieille ville

2.3.1/ Historique de la création des structures et équipements culturels

La figure 72 montre, à l'échelle de l'agglomération de Ramallah, une assez grande dispersion des équipements culturels et pas de spécialisation nette d'un quartier en particulier. La vieille ville se localise dans le péricentre et se trouve en retrait des activités et des lieux de centralité. L'un des défis majeurs de la Municipalité de Ramallah est d'animer cet espace péricentral et de le relier à la centralité. L'action culturelle et artistique semble être utilisée à cet escient. Le patrimoine bâti de la vieille ville est en cours de réhabilitation, sous l'impulsion de l'association Riwaq (Habane A. et al., 2012), et de revitalisation, par les efforts déployés par la Municipalité pour y installer des activités culturelles. La Municipalité a en effet profité d'opportunités foncières et immobilières dans la vieille ville, pour appuyer sa politique culturelle sur la réhabilitation d'un certain nombre d'édifices remarquables. Au début des années 2000, quatre bâtiments historiques sont réhabilités par l'ONG Riwaq avec le soutien financier de l'Agence Suédoise de Développement International (SIDA), afin d'y héberger des structures socioculturelles. Dans l'objectif de redonner vie et usage à ces bâtiments, la Municipalité a joué un rôle de facilitateur, en mettant en lien les propriétaires respectifs des édifices avec les deux associations qui obtinrent des baux de location de longue durée (Bosredon P. et al., 2014). Deux de ces édifices relèvent du Département municipal des affaires sociales et culturelles, les deux autres sont occupés depuis 2005 par l'ONG Al-Kamandjâti[327] qui a ouvert une école de musique, et depuis 2009 par l'ONG *Tamer Institute for Community Education* œuvrant à l'apprentissage de la lecture pour les enfants. La municipalité est aussi un acteur direct de la programmation et de l'animation culturelle, comme le prouve son installation dans l'*Ottoman Court House* et le *Hosh Qandah*. L'*Ottoman Court House*, restauré en 2002, héberge une bibliothèque pour enfants, un « dialogue café[328] » et dispose d'un petit amphithéâtre extérieur qui sert à des projections ou à des spectacles en plein air. Quant au *Hosh Qandah*, réhabilité en 2010, le projet a connu

[327] En plus de son école de musique dans la vieille ville de Ramallah en 2005, l'association Al-Kamandjâti a ouvert d'autres antennes dans les Territoires Palestiniens Occupés notamment dans le camp de réfugiés d'Al Amari, de Jalazon, de Qalandya et Tulqarem, dans les villes de Jénine (2007), Gaza et Hébron et dans le village de Deir Ghassana (2007). Mais aussi au Liban depuis 2008, dans les camps de réfugiés de Bourj el Barajneh et Chatila. Au total en 2012, ce sont près de 500 élèves palestiniens qui ont bénéficié de cours de musique.

[328] Le Dialogue Café est une association à but non lucratif dont la mission est de promouvoir l'innovation sociale et le dialogue interculturel par la mise en place d'un réseau de vidéoconférences conçu pour la société civile. Les villes d'Amsterdam, Lisbonne, Paris, Londres, Rio de Janeiro, Cleveland et Ramallah participent déjà à ce réseau d'échanges. http//:www.dialoguecafe.org (consulté en août 2012)

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

plusieurs soubresauts. L'idée première de la Municipalité d'en faire une résidence d'artiste n'a pas été bien accueillie par les riverains[329]. Le projet a évolué pour en faire un studio d'art, effectif à partir de septembre 2012, pour six jeunes artistes spécialisés en arts visuels et sélectionnés pour une durée de deux ans. Cependant, suite à un long processus de validation administrative interne à la Municipalité[330] et au changement de Municipalité en 2012, le projet est suspendu. Celui-ci prend alors une dimension plus importante que prévu[331] : la Municipalité décide d'utiliser les unités d'habitation qui se trouvent autour de la cour centrale qui forme le *Hosh Qandah*. Pour se faire, la Municipalité de Ramallah a acheté les unités d'habitation. Puis elle a négocié, avec les locataires des lieux, l'utilisation du niveau inférieur, qui consiste en une pièce à demi-enterrée, afin d'y mener des activités, leur proposant de fait une cohabitation. Prévu en juin 2014, *Hosh Qandah*, va devenir le premier studio en arts visuels de Ramallah. Les artistes originaires de Ramallah (ce qui rend caduque le problème de leur hébergement), sélectionnés par la Municipalité tous les deux ans, s'engageront à organiser un certain nombre d'ateliers artistiques et techniques avec les habitantsnotamment ceux de la vieille ville (Bosredon P. et al., 2015). La mairie organisera parallèlement un programme mensuel d'activités artistiques (musique, théâtre, poésie…) : selon le Département des affaires sociales et culturelles de la Municipalité de Ramallah[332], il s'agira véritablement d'un « *centre social et artistique* ». Son principal défi reste cependant la participation des habitants au projet, seule garantie de leur pleine acceptation du nouvel équipement et de la présence des artistes dans leur voisinage.

[329] Entretien avec le Service culturel de la Municipalité de Ramallah en août 2012.
[330] Entretien avec le Service culturel de la Municipalité de Ramallah en novembre 2012.
[331] Entretien avec le Service urbanisme de la Municipalité de Ramallah en avril 2014.
[332] Entretien avec le Département des affaires sociales et culturelles de la Municipalité de Ramallah en mars 2014 dans le cadre du projet émergent : « Culture et recomposition des espaces urbains (Territoires Palestiniens Occupés, France, Maroc) » (CULTURBA). Financement : MESHS Lille-Nord de France en 2014.
Equipe des chercheurs du laboratoire TVES EA 4477 : Bosredon Pauline (responsable scientifique), Gravereau Sophie, Grégoris Marie-Thérèse et Habane Anissa.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Figure 72 : Les structures et les équipements culturels de l'agglomération de Ramallah

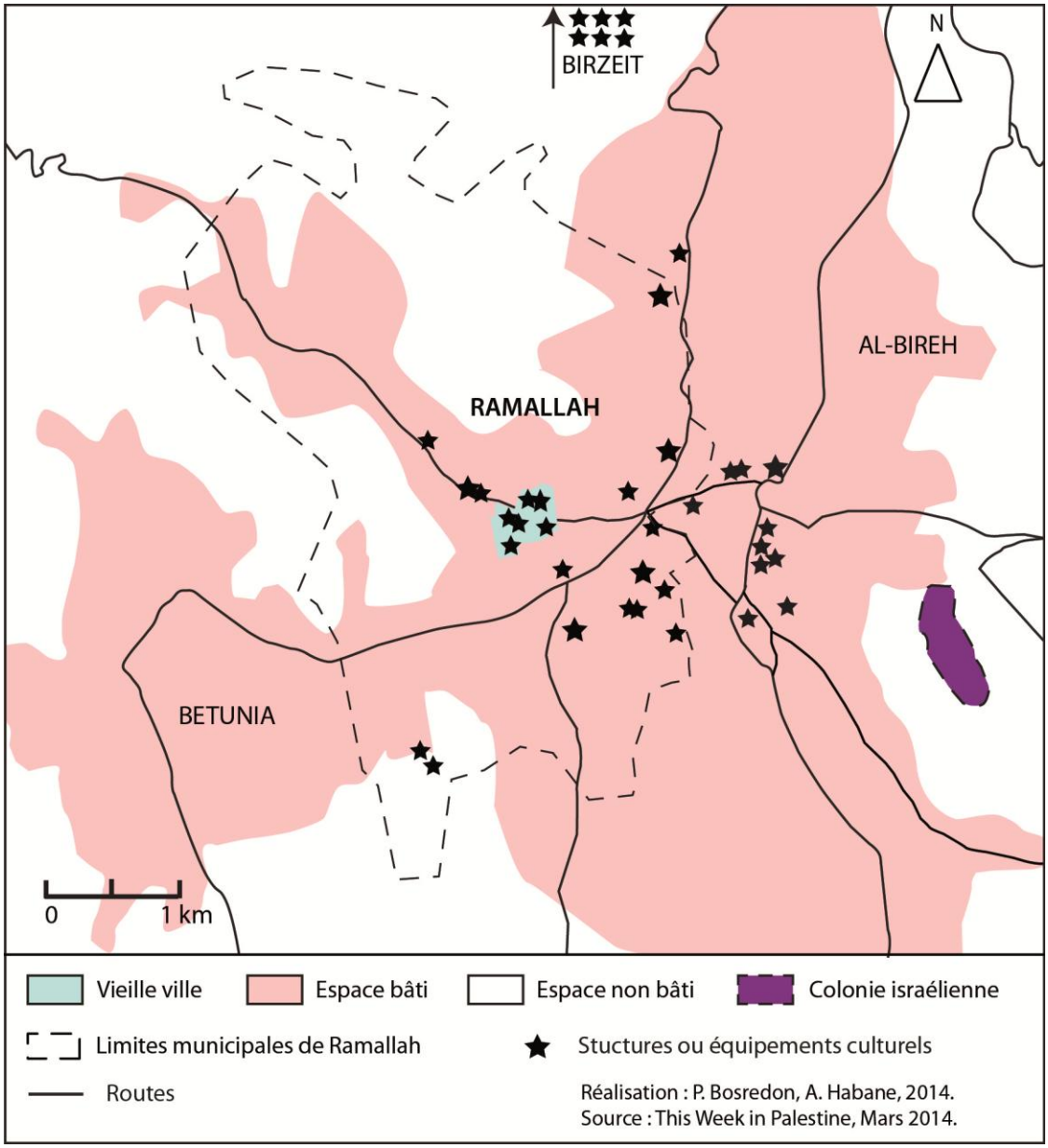

2.3.2/ Le développement d'une programmation culturelle dans la vieille ville

Une attention particulière est accordée par la Municipalité de Ramallah à l'appropriation de l'espace public, où la mairie essaie de développer des activités. L'espace public, les places, les rues étaient très peu investis par les activités socioculturelles[333]. A la fin des années 2000, la Municipalité a mis en œuvre une programmation culturelle régulière dans la ville et notamment au cœur du centre historique. Les festivals de l'olive, *Wein a Ramallah* et *Nouwar*

[333] Entretien avec le Département des affaires sociales et culturelles de la Municipalité de Ramallah en mars 2014 dans le cadre du projet émergent CULTURBA (Meshs, 2014).

© 2015 Tous droits réservés.
doc.univ-lille1.fr

Nissane se déroulent annuellement et depuis plusieurs années (Tabl. 2). Ces manifestations sont l'occasion de travailler avec les réseaux et les associations à l'échelle locale et internationale et d'attirer le public par une programmation riche et diverse. Le festival *Nouwar Nissane* (Fig. 73) se déroule dans le secteur ouest de la vieille ville. Depuis 2012, pendant trois jours, ce secteur est exclusivement accessible aux piétons, et deux portes fabriquées pour l'occasion ceinturent ce pan de quartier. D'après les habitants enquêtés, les enfants font du dessin, ils sont maquillés, ils assistent à des spectacles de danse, de musique ou encore à des pièces de théâtre. Le festival *Wein a Ramallah,* mis en place depuis 2010, consiste en une série de manifestations échelonnées sur un mois (Fig. 74) : concerts, danses, cirque, expositions, théâtre, récital de poésie, contes, projections de films, conférences…Artistes palestiniens et étrangers alimentent cette programmation. Par la diversité de ses activités, ce festival a la capacité d'attirer un public varié dans des lieux de plein air, dans la vieille ville (parking près de l'Ottoman Court), mais également des lieux plus formels, et rayonnant dans plusieurs points de la ville, comme le Palais de la Culture qui se trouve sur les hauteurs. Le festival *Wein a Ramallah* participe à relier les quartiers de Ramallah en brassant les publics. Ilest aussi l'occasion desensibiliser les habitants, les visiteurs et les touristes au patrimoine architectural de la vieille ville. Dans le cadre du festival *Wein a Ramallah* de 2010, l'exposition "*Ramallah – the fairest of them all?*" est réalisée par les artistes palestiniensYazid Anani, professeur d'architecture à l'Université de Birzeit, et Emily Jacir, plasticienne. Ils ont suspendu, dans la vieille ville, un grand panneau présentant le futur projet immobilier d'un lotissement de type *gated communities,* au cœur de la vieille ville de Ramallah (Fig. 75). « *Le panneau, un habile photomontage, montre un lotissement pavillonnaire, croisement de banlieue américaine et de colonie juive, implanté en plein milieu des bicoques et des clochers de la vieille ville. Intitulé Al-Riyadh Residential District*[334]*, il a l'odeur et la couleur d'une publicité pour un projet immobilier mais il s'agit d'une parodie. Un pastiche des programmes de construction en cours dans et autour de Ramallah.* » (Barthe B., 2011 : 34). Le journaliste Benjamin Barthe décrit les réactions vives et contrastées des habitants et des passants qui oscillent entre émerveillement et rejet pour ce projet que l'on pense être vrai. Certains badauds sont outrés par ce projet immobilier qui conduirait à faire table rase d'une partie du centre historique. Ce projet artistique est une manière de sensibiliser et faire réagir sur le patrimoine architectural de la vieille ville. De même, pour l'édition du festival *Wein a Ramallah* de 2012, l'ONG Riwaq a installé dans la rue un poster géant

[334] Des photos du projet sont disponibles à partir du lien suivant : http://www.artterritories.net/?page_id=889

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

représentant le plan de la vieille ville, et a invité les enfants à redessiner celle-ci, comme ils la rêvent (Bosredon P. et al., 2014).

Tableau 2 : Programmation culturelle organisée par la Municipalité de Ramallah

Festivals annuels	Localisation	Année de création
Festival de l'olive	Vieille ville	2008
Wein a Ramallah	Vieille ville et autres quartiers	2010
Nouwar Nissane	Vieille ville	2012

Réalisation : A. Habane

Figure 73 : Affiches du festival Nouwar Nissane

(A. Habane, Janvier 2014)

(A. Habane, Janvier 2014)

A gauche, l'affiche du festival Nouwar Nissane exposée dans la bibliothèque municipale de Ramallah et à droite le programme d'activités pendant les trois jours du festival.

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

Figure 74 : Spectacle de circassiens dans la vieille ville - Festival Wein à Ramallah

(A. Habane, juillet 2011)

Figure 75 : Panneau Al-Riyadh Residential District

© Yazid Anani & Emily Jacir

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

2.3.4/ De nouvelles pratiques culturelles pour les habitants de Ramallah et les Palestiniens

Lors de nos terrains, nous avons observé que les associations Al-Kamandjâti et Tamer Institute étaient fréquentées par de nombreux enfants, dont des enfants résidant dans la vieille ville. Dans le Tamer Institute, nous avons vu des enfants pratiquer des activités manuelles ou encore répéter une pièce de théâtre. De même, nous avons rencontré des adolescents qui habitent le quartier et disant apprendre à jouer du violon ou du piano dans l'école de musique Al-Kamandjâti. Un rapide questionnaire (Annexe 3) administré à Al-Kamandjâti[335] a permis d'établir plusieurs constats (Annexe 4). L'école de musique est un lieu d'apprentissage pour les jeunes, ceux-ci constituent son principal public (97 % des enquêtés ont moins de 30 ans). Deux visiteurs adultes enquêtés, venus se renseigner pour suivre des cours de musique, ont été informés que seuls les jeunes de moins de 15 ans pourraient s'inscrire. Les plus de 15 ans ayant une pratique musicale à Al-Kamandjâti l'ont débuté avant cet âge. Les enfants peuvent pratiquer un instrument de musique : violon, trompette, trombone, qanûn, piano, guitare, cor d'harmonie, chant, bouzouq, batterie et prendre également des cours de solfège, de chant ou d'orchestre. « *A l'école Al-Kamandjâti, les élèves reçoivent un instrument et 90 % d'entre-eux sont pris en charge et ne déboursent pas un shekel*[336] ». Au total, en 2012, ce sont près de 500 élèves palestiniens qui bénéficient de cours de musique. Les enfants viennent en moyenne deux fois par semaine. Al-Kamandjâti est un lieu accessible à tous les publics. Même si les enfants de parents de catégories supérieures sont majoritaires (la catégorie des cadres et professions intellectuelles représentent 59,50 %), les enfants dont les parents occupent des catégories professionnelles plus modestes (employés (41,50 %), fonctionnaires (32 %), retraités (9 %) participent aussi aux activités d'Al-Kamandjâti. Aux raisons de leur présence dans les locaux de l'école de musique, les enquêtés citent : les cours de musique (76 %), le volontariat pour dispenser des cours de musique (12 %), la demande de renseignements sur les modalités d'inscription à Al-Kamandjâti (9 %) et le tourisme (3 %).

Al-Kamandjâti est un lieu d'entrée pour les pratiques culturelles. En effet, 69 % des jeunes ayant une activité musicale à Al-Kamandjâti ne pratiquaient pas d'activité culturelle auparavant. Pour initier une pratique culturelle, Al-Kamandjâti est donc un lieu privilégié

[335] Enquête réalisée au sein de l'école de musique Al-Kamandjâti à Ramallah le 24 novembre 2012 auprès de 34 personnes.
[336] « Palestine. Notes de joie à Ramallah », Témoignage chrétien, 27/01/2011.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

pour les primo-entrants. Parmi les 76 % d'enquêtés ayant une pratique musicale actuellement à Al-Kamandjâti, près d'un quart (23 %) pratique une autre activité culturelle. Selon les enquêtés, la découverte d'Al-Kamandjâti repose d'abord sur le bouche à oreille ; celui-ci constitue en effet le vecteur d'information le plus important (70 %), suivi de la proximité du lieu de résidence avec Al-Kamandjâti (12 %) et du rôle de promotion (9 %) d'Al-Kamandjâti à l'étranger, joué par le Président de l'association, Ramzi Aburedwan.

L'école de musique attire des visiteurs dont des élèves provenant en majorité de Ramallah (55 %) et de ses différents quartiers (vieille ville, Massioum, Al-Tireh et autres quartiers), d'autres villes (Al-Bireh, Beitunia, Jérusalem) et villages (Jifna, Surda) et visiteurs de pays étrangers. L'école de musique est un lieu attractif pour les jeunes du quartier de la vieille ville vivant à proximité qui ont osé ou ont été invités à passer la porte. Parmi les 34 enquêtés, 5 sont des enfants qui habitent la vieille ville et prennent des cours de musique. Un ancien élève[337] de cette école a étudié pendant six années la batterie. Il enseigne désormais cet instrument à 11 élèves, deux fois par semaine, dans une antenne d'Al-Kamandjâti située dans le village de Deir Ghassana et à Ramallah. Il souhaiterait terminer ses études de batterie en France. Les portraits d'élèves d'Al-Kamandjâti montrent le rôle de formation dispensée par l'association et sa capacité structurante. Un adolescent et sa sœur, résidant à proximité d'Al-Kamandjâti, ont un parcours particulièrement intéressant. L'adolescent[338] participe pendant l'été 2005, à la pose du carrelage de l'édifice historique qui accueille désormais l'école de musique. Il rencontre, au cours des travaux, Ramzi Aburedwan, le directeur d'Al-Kamandjâti. Cette rencontre va le conduire en 2006 à s'investir dans l'école de musique, où il apprend la lutherie pendant un an, avec des experts luthiers de l'ONG Music Fund, puis avec un luthier italien et français en 2007 et 2008. L'adolescent se rend ensuite en Grande-Bretagne pendant trois années, pour consolider son apprentissage. Puis il revient à Ramallah et travaille comme luthier à Al-Kamandjâti (Fig. 76). Quant à sa soeur, c'est en entendant les notes de musique sortir du bâtiment qu'elle a eu envie de s'initier à cet art[339]. Elle fait aujourd'hui partie de la chorale de l'orchestre oriental et a pu, à se titre, voyager à l'étranger pour donner des représentations[340].

[337] Entretien avec le professeur de batterie à Ramallah en novembre 2012.
[338] Entretien avec Shehada à Ramallah en novembre 2012.
[339] Le monde des ados N°245, 19 janvier 2011.
[340] Entretien avec Alla à Ramallah en novembre 2012.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

De nombreux volontaires étrangers, artistes ou musiciens confirmés, se rendent à Al-Kamandjâti pour y enseigner la musique. Plus étonnant, un volontaire français[341] qui enseigne le violon une fois par semaine à Al-Kamandjâti est venu apprendre la lutherie auprès du luthier ramallawi, de manière à pouvoir intégrer plus facilement une école de lutherie en France. Cette attraction d'artistes et l'ouverture internationale sont des objectifs importants pour l'école de musique, puisqu'elle permet de faire bénéficier aux élèves un transfert de compétences artistiques. Au cours de nos observations, nous avons aussi constaté qu'Al-Kamandjâti attire les touristes étrangers qui viennent découvrir le lieu et prendre des photos. Nous avons croisé à plusieurs reprises des touristes enchantés par la beauté du lieu et souvent surpris par l'enseignement de la musique orientale. Certains touristes ont découvert le lieu par le *Lonely Planet* qui recommande la visite d'Al-Kamandjâti.

Figure 76 : L'atelier de lutherie de l'association Al-Kamandjâti

(A. Habane, janvier 2014)

[341] Entretien avec le volontaire français à Ramallah en novembre 2012.

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

❖ L'école de musique Al-Kamandjâti : l'instrumentalisation d'une vie

Ramzi Aburedwan, le fondateur de l'association Al-Kamandjâti, présente un parcours atypique. Issu du camp de réfugiés d'Al-Amari près de Ramallah, le petit garçon lançant des pierres contre l'armée israélienne lors de la première *Intifada* (immortalisé par une photo qui fera le tour du monde), devient un talentueux musicien et fondateur d'une des premières écoles de musique palestinienne. A 16 ans, il découvre la musique et cette nouvelle passion le conduit à intégrer en 1998le Conservatoire d'Angers pour y étudier l'alto. Il en sort en 2005, primé médaille d'or en alto. En 2002, est fondée en France, l'association Al-Kamandjâti (loi 1901), dédiée à l'enseignement de la musique classique : « *Parmi les victimes les plus méconnues de l´occupation et de la violence subie par le peuple palestinien figurent la culture, l´art, les loisirs. Lorsque l´on veut mettre un peuple à terre, on essaie non seulement de le tuer, physiquement, mais aussi d´éliminer tous les symboles qui le caractérisent aux yeux du reste du monde. La résistance palestinienne peut et doit être multiple. L´Intifada peut aussi être culturelle. Voilà pour le côté politique et militant. Mais il ne faudrait pas oublier, le sens premier d´une action comme celle que mène Al-Kamandjâti : donner du plaisir à des enfants qui sont les premières victimes de la situation politico-militaire* »[342].Ramzi Aburedwan en devient son président. En 2004, une association de droit palestinien, du même nom, est établie à Ramallah, dont il prend également la direction. Après la seconde *Intifada*, l'association créé plusieurs écoles de musique : dans la vieille ville de Ramallah en 2005, dans les camps de réfugiés d'Al-Am'ari, de Jalazun, de Qalandia et Tulqarem, dans la vieille ville de Jénine (2007), dans les villes de Gaza et Hébron et dans le village de Deir Ghassana (2007). Al-Kamandjâti signifie « violoniste » en arabe. C'est sans aucun à cet enfant des camps devenu « *un virtuose* »[343]dont il est question. Ce parcours de vie est une clé de lecture pour comprendre le fonctionnement de l'association, ses soutiens financiers (d'abord étrangers puis nationaux) et sa communication externe dont certains visuels (Fig. 77) se réfèrent à la vie personnelle de Ramzi Aburedwan, visuels qu'il instrumentalise au service de son association, de son identité, de son peuple et de son pays. Il profite de ses déplacements à l'étranger, pour faire connaître son école de musique et la possibilité de faire du bénévolat en son sein.La jeune association reçoit en 2003, le soutien symbolique de Yasser Arafat, président de l'Autorité Palestinienne et leader charismatique de la lutte de libération palestinienne, ce qui explique sans doute la mobilisation locale d'acteurs issus de divers bords

[342]http://www.alkamandjati.com/projet/presentation/
[343] France Ouest, 26/01/2012.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

politiques pour soutenir l'association. Al-Kamandjâti a l'appui de la Municipalité de Ramallah et celui de la Fondation A.M Qattan, la puissante fondation culturelle palestinienne ; celle-ci propose alors à l'ancienne demeure, qui accueille désormais l'association dans le centre historique de Ramallah[344]. Le 17 août 2005 a lieu l'inauguration de l'école de musique, sous le patronage de Riwaq qui a réhabilité le bâtiment historique, de la Fondation A.M. Qattan, l'Agence Suédoise de Développement International (SIDA), l'Institut Tamer, la Fondation Palestine Avenir ... La mobilisation des partenaires augure l'établissement d'Al-Kamandjâti comme projet vitrine. L'école de musique installée dans la vieille ville devient un haut lieu de la ville (Micoud A., 1991), un lieu exemplaire de la politique de la Municipalité, qui apporte son soutien à ce nouvel espace à la fois social, culturel, patrimonial et urbain.

Figure 77 : Une affiche de l'association Al-Kamandjâti

Affiche A3 de l'association Al-Kamandjâti présentant un encart de la photo de Ramzi Aburedwan enfant lançant des pierres contre l'armée israélienne et adulte jouant du violon devant le mur de séparation.

[344] Compte-rendu de l'association Al-Kamandjâti, août 2003.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

2.3.4/ Vers un quartier culturel ?

Il y a une volonté manifeste de la Municipalité de Ramallah d'ancrer des activités culturelles et artistiques dans la vieille ville (Fig. 78), quartier populaire aux ressources économiques faibles[345] et où il n'existait pas d'offre culturelle de proximité. Cependant, l'espoir de la Municipalité que la création de ces premiers équipements provoquerait un certain effet d'entraînement, inciterait d'autres propriétaires à entreprendre la réhabilitation de leur bien, et d'autres associations à s'installer dans la vieille ville, est mitigé. L'association *Dar Qandeel for arts and culture* qui s'est établie en 2010 dans la même rue que les associations Al-Kamandjâti et Tamer Institute allait dans le sens de cette idée. Cependant, *Dar Qandeel* a mis fin à ses activités dans la vieille ville courant début 2012, car le bâtiment historique qu'elle occupait était trop petit et provoquait des conflits avec le voisinage[346]. L'association Al-Kamandjâti, quant à elle, a déployé au fil des années ses activités, en utilisant d'autres espaces à proximité de son siège (Fig. 78). Des répétitions ont lieu dans l'ancien bâtiment de la Municipalité désaffecté, mais son devenir est encore à définir par la Municipalité. Al-Kamandjâti a créé, pour la réparation des instruments de musique de ses élèves, un atelier de lutherie en 2012 et un atelier de réparation de piano en 2013 (ouvert également à des particuliers).

La Figure 78 montre aussi l'existence, dans la vieille ville et son étroite périphérie, de lieux culturels portés par des initiatives individuelles en dehors de tout soutien institutionnel. Depuis 2004, le conteur Abu El-Ajab a créé son atelier nommé *Sandouq Elajab Theater* (Fig. 80) dans un bâtiment historique de la vieille ville. *Dar Zahran Heritage Building* est un espace dédié à l'art et la culture, situé dans une ancienne demeure familiale ottomane appartenant à la famille *Zahran Jaghab* et réhabilitée et transformée par un des descendants. Ce lieu inauguré en 2012 comprend plusieurs espaces : une galerie permanente où sont présentées d'anciennes photos de Ramallah entre 1850 et 1979 ; une galerie d'exposition temporaire (Fig. 79) présentant des productions d'artistes palestiniens ou Arabes d'Israël ; une boutique de souvenirs mettant en vente des produits artisanaux palestiniens (broderies, produits alimentaires, bijoux, céramiques…) et un sous-sol utilisé pour une série de manifestations culturelles et artistiques. Toujours dans la vieille ville,implanté en 2012 au

[345] Selon le Responsable du service urbanisme (Août 2012), les habitants de la vieille ville ont des revenus en dessous de la moyenne de la ville et sont majoritairement locataires. La faiblesse des revenus constituerait un frein à leur mobilité résidentielle.
346 Entretien avec le Directeur de l'association Dar Qandeel for arts and culture en août 2012.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

dernier étage d'un immeuble récent, le *Ballet Center Dance School* dispense des cours de danse. Depuis décembre 2013, en périphérie de la vieille ville, dans un immeuble où se situe en rez-de-chaussée un café réputé pour les habitants de Ramallah les plus aisés, la *Galerie One*[347] créée par une conservatrice d'art palestinienne ayant travaillé à Londres confirme l'existence, localement, d'un public pour l'art contemporain et plus encore d'une clientèle pour un marché de l'art en devenir. Le premier vernissage, marquant l'ouverture de sa galerie en décembre 2013, a permis la vente de plusieurs toiles d'artistes palestiniens reconnus. Enfin, nous avons recensé deux bureaux en design, installés pour le premier en 2012 et le second en 2014, dans des bâtisses historiques réhabilitées par leurs occupants. Tout ce que nous avons décrit précédemment et l'amorce de gentrification commerciale (restaurants et cafés) que nous avons observé laisse entrevoir les prémices de la ville créative, exposée par Richard Florida (2007). A terme, selon le Département des affaires sociales et culturelles de la Municipalité de Ramallah, la vieille ville a vocation à devenir un véritable quartier culturel de Ramallah. Cependant, beaucoup reste encore à faire, et avant de qualifier la vieille ville de« cœur culturel de Ramallah », il est nécessaire de redonner du sens et une image positive à ce quartier, qui fut pendant longtemps laissé en marge du développement économique et urbain. *« Dans l'avenir, je suis sûre que la vieille ville deviendra le quartier culturel central de Ramallah, mais ce n'est pas encore le cas aujourd'hui. Nous devons encore travailler avec les habitants, ces derniers doivent accepter nos projets et il faut qu'ils y participent. Nous ne pouvons pas nous contenter d'arriver comme ça et de faire les choses. Nous devons travailler avec eux. C'est la raison pour laquelle beaucoup d'institutions travaillent avec les enfants : ça commence par là ! Mais notre plan, c'est vraiment de faire de la vieille ville une centralité culturelle*[348] *».*

[347]La *Gallery One* (http://galleryone.ps/) estlapremière galerie d'artàs'établir dans les Territoires Palestiniens Occupés. La galerie *Anadiel* dans la vieille ville de Jérusalem a fonctionné de 1992 à 2002. L'idée de départ de vendre des œuvres d'art s'est vite avérée un échec selon son fondateur, interviewé par nos soins à Ramallah en mars 2014. Désormais, ce lieu est devenu son bureau. Lorsque la fondation Al-Mamal, qu'il a fondée en 1997, a besoin de plus d'espace d'exposition, la galerie ouvre exceptionnellement à nouveau.

[348] Entretien avec le Département des affaires sociales et culturelles de la Municipalité de Ramallah en mars 2014, dans le cadre du projet émergent CULTURBA.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Figure 78 : Les structures et les équipements culturels de la vieille ville de Ramallah.

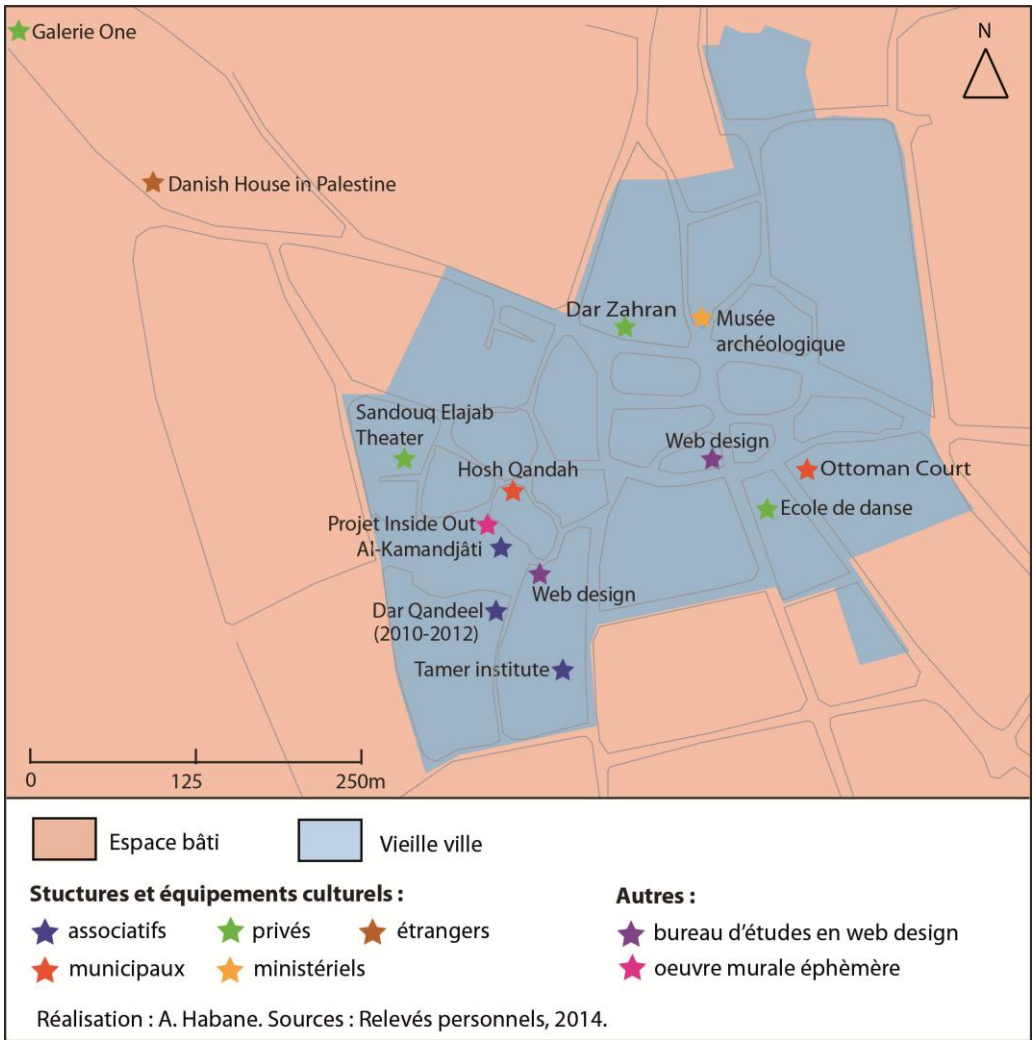

Figure 79 : Exposition photographique à Dar Zahran

(A. Habane, avril 2013)

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

Figure 80 : Atelier de Abu El-Ajab - Marionnettes et décors réalisés par le conteur

(M. Bonpain, mars 2014).

2.4/ Les freins à la pratique culturelle

❖ Des freins matériels

Plusieurs freins à la pratique d'une activité socioculturelle ont été relevés. Le premier est le transport (Diyar 2011). En effet, de nombreux obstacles à la circulation des Palestiniens (cf. chapitre 1) conduisent à de nombreux détours, ce qui explique le coût élevé des transports. De plus, l'arrêt en fin de journée de certains transports empêche les jeunes de se rendre aux événements culturels qui se déroulent en soirée. Des entretiens réalisés auprès d'habitants de Naplouse et d'acteurs culturels[349] ont soulevé ce problème. Un habitant nous explique qu'il faut payer au moins 20 shekels[350] (environ 4 euros) pour le trajet aller-retour en taxi avec sa famille pour se rendre à une manifestation culturelle gratuite organisée par l'Université An-Najah à Naplouse, alors qu'avec 20 shekels il peut s'acheter un poulet. Selon cet habitant, pour les familles pauvres, le choix est fait : manger plutôt que se distraire. De même, selon le Directeur de l'ONG *Project Hope*[351], les enfants des camps de réfugiés de Naplouse n'ont pas les moyens de payer le transport pour se rendre aux activités de l'ONG. Le deuxième frein est le coût[352] des activités culturelles et artistiques, qui peut là encore rebuter les familles les plus modestes.

[349] Entretien avec un responsable de l'International Academy of Art Palestine à Al-Bireh en novembre 2012.
[350] Entretien avec un habitant de Naplouse en novembre 2012.
[351] Entretien avec le Directeur de Project Hope à Naplouse en novembre 2012.
[352] Le prix d'entrée d'une place adulte au cinéma d'Al-Kasaba à Ramallah en juillet 2011 est de 30 shekels (environ 6 euros).

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

La participation financière est très mal perçue par plusieurs enquêtés :

> *« Il y a des centres culturels à l'extérieur de la vieille ville mais il faut payer. Si seulement j'avais de l'argent, ils iraient à l'extérieur de la ville pour y aller. Personne ne refuserait que son enfant puisse être heureux avec ces activités* » (Enquêté n°17, vieille ville de Naplouse, décembre 2012).

> *« Il faut de l'argent pour le centre Edward Saïd. Je vais trouver où l'argent ? Ils demandent environ 200 shekels. C'est injuste, pourquoi ils font cela ? Je dois acheter trois kilos de pain par jour cela fait 15 shekels. Il y a des centres qui demandent peu, 10 shekels par mois. J'ai travaillé dans le Cultural Child Center mais les enfants devaient payer 100-150 shekels par mois. Moi, j'ai quatre enfants, combien je vais devoir payer ? Je leur disais, c'est injuste de faire payer autant »* (Enquêté n°24, vieille ville de Naplouse, décembre 2012).

Parfois, il arrive que des habitants s'imaginent des tarifs très élevés pour des activités payantes, alors qu'elles ne le sont pas ou que la participation financière est en réalité très faible. Un enquêté a par exemple envoyé ses deux filles à *Beit Karama* pour faire du soutien scolaire mais a arrêté après la première leçon, car selon lui, l'association demandait 10 shekels par leçon : « *C'est trop cher ! Moi j'ai deux filles qui ont besoin de soutien scolaire, si elles y vont trois fois par semaine cela fait 60 shekels et c'est trop cher pour moi, je n'ai pas les moyens. Ici, dans les centres, il faut payer !* ». (Enquêté n°19, vieille ville de Naplouse, décembre 2012). Nous nous sommes rendus à *Beit Karama*[353], il s'est avéré que la participation demandée était de 5 shekels pour trois leçons.

❖ L'opposition de certains habitants aux projets culturels

Au cours de notre recherche, des habitants ont manifesté leur désapprobation à l'égard de certains projets culturels et artistiques. Certains critiquent le fait que des étrangers dorment dans un bâtiment à proximité du leur, convaincus que *« les étrangers sont là pour les espionner ou pour semer la décadence*[354] ». Des membres de l'association *Dar Qandeel for Arts and Culture* nous ont rapporté avoir eu des conflits avec des habitants de la vieille ville de Ramallah, après que des bénévoles étrangers aient dormi dans la maison qui accueillait

[353] Entretien avec une travailleuse sociale de l'ONG *Beit Al-Karama* à Naplouse en janvier 2013.
[354] Entretien avec le Directeur de *Project Hope* à Naplouse en novembre 2012.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

l'antenne de leur association, en fonctionnement entre 2010 et 2012[355]. Un autre exemple dans la vieille ville de Ramallah est le projet au départ de la Municipalité[356] de mettre en place une résidence d'artistes dans le bâtiment historique réhabilité dénommé *Hosh Qandah*. L'idée n'a pas été bien accueillie par les riverains qui ne souhaitaient pas que les artistes dorment sur place. Cette résidence aurait pu répondre au manque de lieux destinés aux artistes palestiniens indépendants, mais les habitants n'ont pas saisi le bénéfice qu'ils pouvaient en tirer. Il existe une résidence d'artistes à Ramallah qui relève de la A.M Qattan Foundation et où ont séjourné de nombreux artistes (Fig. 81). Celle-ci est située dans une petite maison à l'arrière de la maison historique qui lui sert de siège administratif. Elle n'est pas visible depuis la rue et il n'y a aucun riverain à proximité. En revanche, il n'y a pas de résidence d'artistes à Naplouse. Le Directeur de Project Hope[357] justifie cette absence par le conservatisme de la ville et par le fait que ce projet « *n'est pas halal (permis)*». Depuis plusieurs années, il rêve de voir un jour une vieille bâtisse du centre historique devenir une résidence d'artistes. En 2007, il suggère au Directeur du *Centre communautaire polyvalent de documentation* – MCRC, de créer une résidence d'artistes dans la *Maison Hicham* dont le rez-de-chaussée a été restauré en partie et est utilisé par le MCRC pour faire des cours. Le Directeur du MCRC accuse alors un refus de la part de la famille *Hicham* qui lui dit : « *pas de choses haram (interdites), sous entendu : la musique ou l'art c'est haram (interdit)*». Le recours à la religion par certains habitants, pour rejeter des projets culturels, nous semble rester cependant marginal, dans la mesure où seul un enquêté à Ramallah nous a exprimé sa désapprobation : « *Ils ont réhabilité la maison des musiques. Nous, on ne veut pas de musique près de la mosquée, c'est interdit* » (Enquête n° 3, vieille ville de Ramallah, Décembre 2012). Par ailleurs, certains Palestiniens refusent aussi par exemple, des activités culturelles mixtes[358]. Un bénévole de Naplouse[359] qui pratique le théâtre nous a évoqué ce problème, en prenant pour exemple le village de Sebastya : « *Dans les villages, ils sont plus conservateurs. Dans notre atelier de théâtre à Sebastya, il y a 15 personnes dans le groupe et aucune fille. C'est un grand problème pour moi* ». D'une ville à l'autre, la situation n'est pas la même, comme l'indique une étudiante de l'Université An-Najah à Naplouse[360] : « *A Ramallah, il y a beaucoup de gens de l'étranger. C'est plus*

355 Entretien téléphonique avec le Directeur de l'association *Dar Qandeel for arts and culture* en août 2012 et entretien avec plusieurs membres de l'association à Tulkarem en novembre 2012.
356 Entretien à Ramallah avec le Service culturel de la Municipalité de Ramallah en août 2012.
357 Entretien avec le Directeur de *Project Hope* à Naplouse en novembre 2012. Cet entretien s'est déroulé en français mais les mots « halal » et « haram » ont été prononcés en arabe.
358 Entretien avec la Ministre de la Culture à Ramallah en juillet 2011.
359 Entretien avec un bénévole à Naplouse en janvier 2013.
360 Entretien à Naplouse, avec une étudiante habitant Naplouse en novembre 2012.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

moderne. Les filles peuvent sortir le soir et cela ne gêne pas. Ce n'est pas possible à Naplouse. Il y a des filles qui sortent quand même, mais c'est rare. On sort en famille ».

Enfin, certains habitants et acteurs culturels ont pu manifester un rejet pour des projets perçus comme destinés à l'élite palestinienne. Quelques lieux culturels (Centre culturel Sakakini, Instituts Français) sont perçus ou ont été perçus, par certains Palestiniens interrogés, comme des lieux de rencontre pour l'élite palestinienne et étrangère. La Ministre de la Culture en a conscience et manifeste le souhait de son Ministère de ne pas avoir une culture pour les élites mais une culture pour tous. Cette volonté d'œuvrer pour une culture ouverte au plus grand nombre et non à des élites est partagée par plusieurs des interviewés. Aussi doit-on souligner le travail réalisé par l'ONG *Al-Kamandjati*, qui amène hebdomadairement des enfants des camps de réfugiés de Jalazone pour répéter dans ses locaux situés dans la vieille ville de Ramallah[361].

Figure 81 : Témoignage laissé par l'artiste Ernest Pignon dans le livre d'or de la résidence d'artiste de la AM Qattan Foundation

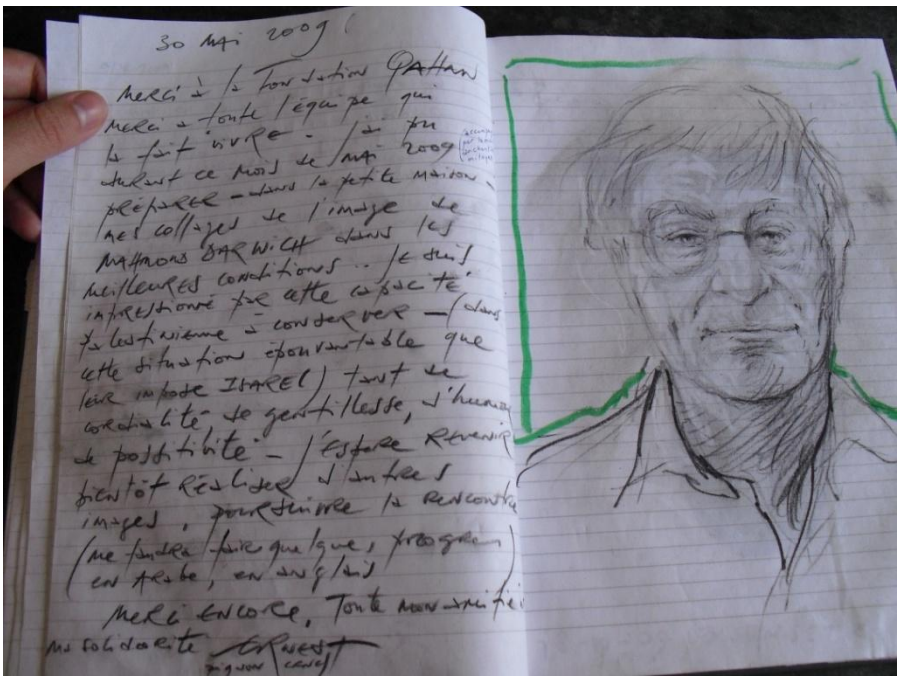

(A. Habane, juillet 2011)

[361] Entretien avec quatre jeunes filles du camp de réfugiés de Jalazone à Ramallah en novembre 2012.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

❖ *Ramallah dans l'ombre de Jérusalem-Est : enjeux culturels et politiques*

La culture sert à valoriser l'identité et l'image des villes palestiniennes. Ramallah, Jérusalem-Est et Bethléem ont multiplié les festivals transformant le paysage culturel. Ces trois villes sont en concurrence silencieuse et se livrent ainsi à une course à l'image pour décrocher le titre de ville culturelle. La consultation de la revue mensuelle *This week in Palestine* permet de saisir l'effervescence culturelle dont jouit la ville de Ramallah : la récurrence, la diversité et la fréquence des événements sont supérieurs à celles observées dans les autres villes de Cisjordanie. Ramallah, dont l'événementiel culturel est au cœur de sa politique culturelle, semble donc avoir remporté la compétition. Ses festivals gratuits, qui se déroulent annuellement dans plusieurs points de la ville, relient les quartiers et brassent les publics. Ils sont l'occasion de conduire le public vers différentes offres artistiques animées par des artistes palestiniens et étrangers (musiques, danses, cirque, expositions d'art contemporain, théâtre, récitals de poésie, cinéma, conférences…) contribuant ainsi à une large affluence. Dans le jeu de la concurrence interurbaine (triangle Bethléem – Jérusalem – Ramallah), la ville de Ramallah occupe donc la place principale. En témoigne, les propos de plusieurs habitants:

> « *Les habitants de Ramallah et Jérusalem sont plus riches qu'à Naplouse. Ramallah est considérée comme le Paris de la Palestine. Il y a l'idée de véhiculer et préserver un prestige entre les familles de Ramallah. Les businessmen investissent beaucoup dans Ramallah car c'est là qu'il y a leurs réunions, il y a aussi les ministères, etc. On encourage les étrangers à visiter d'abord Ramallah et ensuite les autres villes comme Naplouse*[362] ».

> *« A Ramallah, il y a beaucoup d'activités, c'est le cœur de la Palestine, il y a tout là-bas*[363] ».

Ramallah est cosmopolite, plurielle, politique et culturelle. La ville attire des artistes du monde entier (Banski et ses graffiti, Ernest Pignon et ses collages, JR et ses photomatons géants). Marion Slitine (2013) dont la recherche de thèse porte sur « *Les « mondes de l'art » contemporain palestinien au prisme du politique : anthropologie des artistes plasticiens en Territoires Palestiniens* » démontre le dynamisme de Ramallah en matière de réseaux artistiques et culturels : à l'échelle locale, celui des lieux d'art de la ville, et à l'échelle internationale, celui des galeries promouvant des créateurs palestiniens. Bien que se concentre à Ramallah une majorité des lieux de création, de production, de médiation et de diffusion

[362] Entretien avec un habitant vivant à Naplouse et travaillant à Ramallah en novembre 2012.
[363] Enquêté n°4, vieille ville de Bethléem, en janvier 2014.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

artistique, faisant de la ville le poumon culturel et politique des Territoires Palestiniens Occupés, Jérusalem-Est, située à une dizaine de kilomètres de Ramallah, demeure pour de nombreux Palestiniens, la capitale culturelle et politique de la Palestine. Pour plusieurs acteurs palestiniens se pose la question de la visibilité et de la notoriété culturelle de Ramallah (Gonzalez-Quijano Y., 2010) face à Jérusalem-Est. Pour plusieurs acteurs Palestiniens interrogés au cours de cette recherche, le musée *Rockfeller*, situé à Jérusalem-Est et sous contrôle israélien depuis 1967, constitue le musée national palestinien en état d'occupation et fait l'objet d'un profond sentiment identitaire. Etabli en 1938 sous le mandat britannique (Perrot J., 1946), il est cité sous son nom d'origine (*Palestinian Archaeological Museum)* dans le répertoire des musées réalisé en 2009 par le Ministère du Tourisme et des Antiquités (Ministry of Tourism and Antiquities, 2009). Cette institution cristallise bien à la fois le conflit israélo-palestinien et le paradoxe de la visibilité entre Ramallah et Jérusalem-Est. Ainsi, des entretiens avec les responsables des musées *Yasser Arafat* à Ramallah et *Palestinian Museum* à Birzeit, dans la périphérie de Ramallah, ont soulevé la question de la création d'un musée plus important que le musée *Rockfeller* mais aussi de l'impossibilité de construire à Jérusalem-Est un équipement institutionnel relevant de l'Autorité palestinienne. En témoigne les propos du directeur du *Palestinian Museum*[364]: « *Ce musée était à l'origine supposé être construit à Jérusalem. La Welfare association a essayé de le faire car les musées nationaux sont dans la capitale nationale sauf qu'avec la situation politique, c'est impossible* ».

Si établir un équipement institutionnel est difficile, cela l'est aussi pour l'organisation de manifestations culturelles. Ainsi, dans le cadre de la célébration de l'événement « *Jérusalem, capitale culturelle arabe*[365] », les Palestiniens ont rencontré de nombreuses difficultés et interdictions[366] de la part des autorités israéliennes : visas refusés pour les artistes arabes invités, impossibilité pour les Palestiniens de Cisjordanie de s'y rendre, inauguration institutionnelle à Bethléem, arrestations, … Plusieurs événements se déroulent à Ramallah et non à Jérusalem-Estcomme prévu, ce qui souligne l'ambiguïté d'une « capitale culturelle » en territoire occupé et la centralité prise par défaut par Ramallah : « *Jérusalem est notre capitale*

[364] Entretien avec le Directeur du Palestinian Museum à Ramallah en mars 2014.
[365] La manifestation « capitale culturelle arabe » a été créée en 1995 par l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALESCO).
[366] Medina Marie, 2009, Al-Quds 2009, l'année commencera en mars, BabelMed, 15/02/2009. En ligne : http://www.babelmed.net/component/content/article/66-palestine/3992-al-quds-2009-l-ann-e-commencera-en-mars.html

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

historique mais Israël nous empêche d'y aller. Alors pour cette raison, nous tenons ce festival dans d'autres villes jusqu'au jour où nous pourrons le faire à Jérusalem. Là, c'est pour montrer au monde que nous avons une capitale mais que nous ne pouvons pas nous y rendre[367] ». Derrière l'événement culturel se jouent donc des revendications territoriales : si Ramallah est incontestablement un pôle culturel et politique crucial des Territoires Palestiniens Occupés, les acteurs interrogés dans cette recherche n'entendent pas faire de Ramallah la « capitale culturelle et politique ». L'engagement politique en faveur du rayonnement de Ramallah est pourtant notable, dans le territoire mais également à l'extérieur de la Cisjordanie et de la Palestine. La Municipalité de Ramallah mène une politique très volontaire et dynamique, en faveur de l'attractivité de la ville, en inscrivant les problématiques culturelles dans son projet de développement urbain : « *nous ne sommes pas seulement une municipalité de balayage et de gardiennage mais notre rôle doit être plus développé et plus cohérent avec les besoins de la ville de Ramallah, qui est la capitale provisoire ou un centre culturel important au niveau de la patrie*[368] ». Les derniers projets de construction d'équipements culturels poursuivent et renforcent cet engagement de portée internationale (musée Yasser Arafat, Centre Culturel de l'AM Qattan foundation, Ramallah National Exhibitions Center).

[367] Propos de la Directrice du Ministère de la Jeunesse et des Sports à Ramallah rapportés par Karim Lebhour (2009). Source : http://www1.rfi.fr/actufr/articles/111/article_79416.asp

[368] Propos recueillis par A. Habane au cours de l'intervention de Fatin Farhat, la Responsable du service de la Culture à la Municipalité de Ramallah, lors du Workshop organisé pendant le Festival *Wein a Ramallah* en juillet 2011.

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

Conclusion chapitre 6

Malgré les difficultés de l'occupation israélienne, le paysage culturel palestinien à l'échelle de la Cisjordanie est dynamique. Les villes de Ramallah, Jérusalem-Est et Bethléem concentrent à elles seules un grand nombre de structures et d'équipements culturels. La culture est intégrée par les divers acteurs en présence, dans une perspective de résistance à l'occupation israélienne et de soutien à la patrimonialisation. Depuis les années 2000, les vieilles villes de Naplouse, Bethléem et Ramallah ont font l'objet d'un investissement socioculturel progressif rendu possible par le processus de patrimonialisation porté par le politique, les ONG palestiniennes et étrangères, le secteur privé et les bailleurs de fonds étrangers. A leur initiative, plusieurs bâtiments historiques réhabilités ont été reconvertis en lieu socioculturel, culturel ou artistique. Dans ces trois centres historiques, ces nouveaux espaces représentent des lieux de formation et de rencontres sociales. L'expérience de la vieille ville de Ramallah se distingue en particulier par la volonté de la Municipalité de déployer l'art et la culture au sein de la vieille ville, dynamique à laquelle s'est rattaché le secteur privé, dont les actions dans le centre ancien demeurent néanmoins en nombre insuffisant. Au fil des années, la vieille ville de Ramallah est devenue un lieu de ressources, d'apprentissage et de transmission culturelle permettant un dynamisme social. Le volet économique n'est pas encore d'actualité, même si on en aperçoit les prémices. Les diverses manifestations culturelles et artistiques et les structures socioculturelles existantes profitent aux habitants de la vieille ville et à toute l'aire urbaine de Ramallah. Elles constituent un outil de revitalisation et de mise en relation avec le reste de la ville. Cette démarche participe au développement d'une nouvelle image de la vieille ville de Ramallah et contribue à son rayonnement et à son attractivité. Ce processus est en cours dans les vieilles villes de Bethléem et Naplouse mais à une vitesse moindre. Les acteurs et les symboliques mobilisées ne sont pas les mêmes qu'à Ramallah. La culture participe donc au développement social et urbain des vieilles villes mais ne participe pas nettement au développement d'une nouvelle image de la vieille ville, qui pourrait contribuer dans le futur à leur rayonnement et à leur attractivité.

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

CHAPITRE 7 – LA FABRIQUE TOURISTIQUE PALESTINIENNE

Introduction

« *Le tourisme est le pétrole de la Palestine. Nous n'avons pas d'autres ressources dans notre économie que le tourisme* »[369]. L'hypothèse principale de ce chapitre est que le patrimoine, la culture et le tourisme peuvent être mobilisés comme des ressources territoriales pour soutenir le développement socioéconomique des Territoires Palestiniens Occupés. Nous dresserons dans un premier temps un panorama de la situation du tourisme palestinien, puis nous verrons la place du tourisme dans les politiques et les stratégies de développement social et économique des villes de Naplouse, Bethléem et Ramallah. Nous présenterons également l'apport de la patrimonialisation au développement du tourisme palestinien. Qui sont les acteurs qui sont à l'origine de la mise en tourisme des centres historiques ? Quelles sont leurs stratégies ? Quelles sont leurs actions pour valoriser le patrimoine religieux, culturel et urbain des centres historiques ? Quels sont les projets de patrimonialisation phares ? Quelles sont les freins à leurs mises en œuvre ? Que nous montre l'analyse du jeu d'acteur ? Plusieurs projets hôteliers et culturels nous serviront de description et d'analyse, afin de montrer la place de la vieille ville dans les options futures de développement.

1/ LA DIFFICILE MISE EN TOURISME DES CENTRES HISTORIQUES

1.1/ La mise en tourisme des centres historiques palestiniens

1.1.1/ A Naplouse : une dimension touristique à l'état embryonnaire

A Naplouse, nous sommes dans une configuration particulière. La ville ne fait pas partie des destinations touristiques de premier plan, en dépit de la richesse architecturale du centre historique et de nombreux sites archéologiques présents dans la ville et dans sa périphérie. La vieille ville regorge de trésors architecturaux et religieux (Welfare Association, 2012) : 11

[369] Entretien avec le Directeur de la Direction générale des métiers du tourisme au Ministère du Tourisme et des Antiquité à Bethléem en avril 2014.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

mosquées aux architectures et tailles différentes, 11 fontaines publiques localisées à proximité de plusieurs de ces mosquées, deux églises, des mausolées de saints... Il y a 8 hammams construits à des périodes différentes et aux usages et états de conservation divers. Les plus anciens datent de la période Romaine (Hammam Al-Baydara et Hammam Al-Daraj), puis de la période Mamelouke (Hammam Al-Daraja et Hammam Al-Reesha) et les autres de la période Ottomane (Welfare Association, 2012). Deux hammams de cette dernière période (Al-Shifa et Al-Sumra) fonctionnent encore comme bain public et accueillent aussi bien les hommes que les femmes. La ville abrite de nombreux vestiges romains, parfois abandonnés à l'état de décharge. Le plus impressionnant de ces vestiges archéologiques est sans doute l'amphithéâtre romain au sud de la vieille ville, sur les hauteurs du quartier Rass el Ein. Celui-ci sert d'entrepôt pour un atelier de ferronnerie[370], alors que ce lieu pourrait être visité, servir à des spectacles ou des festivals en plein air. La majorité de la vieille ville est en accès piétonnier, ce qui permet aux badauds de se plonger dans le passé. Un souk anime la vie quotidienne. On peut y croiser de vieux nabulsis coiffés de leur keffieh et vêtus de leur djellaba et également des Samaritains identifiables par leur toque rouge et leur costume drapé. Ces derniers estimés, à 500, constituent un patrimoine vivant et participent à l'identité de la ville. De même, les Palestiniens et les touristes sont friands de la *knafé*, une pâtisserie à base de fromage, qui fait la réputation de Naplouse.

Toutefois, la Municipalité de Naplouse reconnaît que l'industrie touristique dans la ville est immature (Nablus Municipality, 2011) et dresse le constat suivant : "*This area therefore suffers from a lack of investment by both the private and public sectors, although there are numerous tourist attractions that could entice investment*". Si les difficultés à affronter sont nombreuses, la prise de conscience d'un développement économique basé sur le tourisme a émergé dans le discours de plusieurs acteurs. L'étude des discours révèle une volonté de valoriser la vieille ville à des fins touristiques. Le tourisme est considéré comme une priorité par la Municipalité de Naplouse, comme le mentionne le service des relations publiques en 2010 : "*The tourism sector lies within the strategic plan of the Nablus Municipality and was given high priority by the current and former councils*[371]". Il devient le champ de toutes les attentions lors des élections de 2012, au cours desquelles plusieurs candidats ont focalisé leur attention sur le potentiel touristique de la vieille ville comme levier économique. Au cours de

[370]Observations en novembre 2012.
[371] Nablus Municipality Public Relations Department,"Tourism in Nablus. A Blend of Authenticity and Modernity", in This week in Palestine, n°159, July 2011.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

meeting électoraux[372], Ghassan Shakaa a souligné le rôle historique de Naplouse, « *la troisième plus ancienne ville au monde* », et mis en avant l'importance de « *réhabiliter la vieille ville de Naplouse pour attirer plus de visiteurs* ». Une autre liste électorale portant le nom de « *L'indépendance et le développement national* » a également abordé[373] l'enjeu touristique du patrimoine et de la valorisation patrimoniale pour le tourisme à Naplouse : « *la réhabilitation de la vieille ville, la protection de son histoire et de son patrimoine par le partenariat entre le secteur privé et le secteur du tourisme* ».

La vision de Ghasan Shakaa sur le patrimoine, comme enjeu d'attractivité économique, remonte en réalité au milieu des années 1990 (Hammami F., 2012). Lorsqu'il devient maire[374] de la ville en 1994, il débute alors l'amélioration des infrastructures techniques (réseaux de canalisation d'eaux et d'égouts) et le pavage des rues. Dans l'objectif de participer au développement économique et touristique de la ville, il lance en 1998 le projet de réhabilitation du caravansérail de Khan Al-Wakala au coeur de la vieille ville Depuis 2012, Ghassan Shakaa est à nouveau Maire de Naplouse et son objectif est de faire de la vieille ville une destination touristique[375]. Les palais, les demeures remarquables et les savonneries font l'objet de négociations pour leur rachat (cf. chapitre 4). La Municipalité souhaite les réhabiliter pour y créer des équipements socioculturels et touristiques, et attirer ainsi les investissements privés et les touristes pour accroître la croissance économique de la ville. La Municipalité peut s'appuyer sur la stratégie touristique proposée par le *Nablus revitalization plan (2012)* établi à la demande de la Welfare associationqui recommande de :

- protéger l'environnement naturel et physique des sites architecturaux selon les normes internationales sur le tourisme culturel ;
- réhabiliter, adapter et réutiliser des sites archéologiques pour des objectifs touristiques et culturels ;
- promouvoir des partenariats publics-privés pour la mise en œuvre de projets de développement touristique dans la vieille ville de Naplouse et son district ;
- contribuer au marketing de la vieille ville comme destination touristique ;
- sélectionner des bâtiments historiques pour en faire des hôtels et des restaurants ;
- ranimer les industries traditionnelles pour contrer leur disparition ;

[372] Vidéos consultées : http://www.youtube.com/watch?feature=player_detailpage&v=dJK3K6Z916Q http://www.youtube.com/watch?feature=player_detailpage&v=dJK3K6Z916Q#t=5

[373] Plaquette du programme de la liste électorale portant le nom de « *L'indépendance et le développement national* ».

[374] Ghassan Shakaa était membre du Fatah.

[375] Entretien avec le Maire de Naplouse en avril 2013.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

- développer une industrie touristique interne.

Le *Nablus revitalization plan* (Welfare Association, 2012) souligne la nécessité d'intégrer la vieille ville de Naplouse dans les circuits touristiques, c'est-à-dire les circuits du tourisme religieux chrétien déjà existants, mais aussi les circuits du tourisme culturel à créer ou à adapter, afin que cet espace historique soit relié à d'autres lieux archéologiques environnants proches, comme Sebastya ou Tell Balata … ou encore des circuits du tourisme naturel. En 2011, au centre ville de Naplouse, à la « place des Martyrs », un petit bungalow blanc met à disposition des touristes, des informations sur Naplouse (plan de Naplouse, photos-cartes postales sur Naplouse, la nature,…). Cet espace est né du travail réalisé par le *Public Relations Committee of the Organizations of Nablus Governorate*[376] (NPRC), un comité mis en place par le gouverneur de Naplouse en 2010. Le NPRC regroupe 42 acteurs institutionnels et associatifs unis pour organiser diverses manifestations culturelles locales et nationales. Un plan de la ville de Naplouse (manquant de précisions) est réalisé par le NPRC[377]. Cependant, le petit bungalow blanc est incendié en 2013 par des Palestiniens au cours d'une manifestation contre l'Autorité palestinienne. De plus, le NRPC n'existe plus depuis fin 2013. Une nouvelle entité, le *Nablus Tourism Group,* est en construction[378] et un autre office de tourisme devrait voir le jour au même endroit.

1.1.2/ Bethléem : un centre historique ignoré des touristes

La ville de Bethléem est la deuxième destination touristique palestinienne d'importance, après Jérusalem-Est. Paradoxalementd'après nos observations, les touristes ne s'y attardent que quelques heures : l'Eglise de la Nativité est la principale étape, suivie d'un arrêt facultatif dans les boutiques de souvenirs longeant la rue qui conduit à la Grotte du lait[379]. La vieille ville, située à une centaine de mètres du lieu de naissance de Jésus reste boudée de la grande majorité des touristes. La vieille ville possède pourtant de nombreux attraits (ruelles pavées entrecoupées d'arches, monuments historiques et religieux). A Bethléem, la richesse de son

[376] http://www.nprc.ps (consulté en juin 2013)

[377] L'Université An-Najah apparaît comme partenaire mais les compétences cartographiques de l'Urban & Regional Planning Unit n'ont pas été mobilisées ce qui souligne une fois de plus un manque de communication entre les divers acteurs. Source : Entretien avec le Directeur de l'Urban Regional Planning Unit de l'Université An-Najah à Beit Wazan en juillet 2012.

[378] Entretien à Naplouse le Directeur du MCRC, avril 2014. Ce dernier nous donne les chiffres d'une enquête réalisée au cours du mois de mai 2012sur l'origine des personnes ayant eu recours au service du petit office de tourisme : 350 touristes étrangers, 125 arabes israéliens et 12 touristes provenant des pays arabes.

[379] Selon la tradition, la Sainte-Marie se serait réfugiée dans cette grotte au cours du massacre des innocents et y aurait allaité l'enfant Jésus.

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

patrimoine bâti s'illustre d'une part, par son patrimoine monumental, avec une densité importante d'églises et de couvents présents au cœur de la vieille ville et dans les autres quartiers de la ville, et d'autre part, par l'architecture vernaculaire ainsi que celle de plusieurs demeures et palais remarquables. Sur la Place de la Crèche, deux lieux assurent les fonctions d'un office de tourisme. Le plus ancien, localisé dans le Centre de la paix, relève de la compétence publique. Un fonctionnaire du Ministère du Tourisme et des Antiquités oriente les touristes et met à leur disposition un certain nombre de documents (cartes postales, plan de la ville,…). L'autre office de tourisme, situé en face du centre de la Paix, relève du privé et a été créé par les Franciscains. Agréé par le Ministère du Tourisme et des Antiquités, cet office de tourisme au design moderne est sponsorisé par la Banque de Palestine. On y trouve des produits à la vente (produits issus du commerce équitable, livres, maillots,…).

Le centre historique de Bethléem a bénéficié, à la fin des années 1990, du programme de réhabilitation « Bethléem 2000 » dans le cadre de la commémoration du bimillénaire du christianisme. C'est surtout la redynamisation économique par la mise en valeur touristique du centre historique qui était recherchée. L'embellissement de la vieille ville par la rénovation des façades et par le pavage des rues alors bitumées témoigne de la volonté des acteurs du projet de réhabilitation de magnifier un décor, à la vue de l'enjeu historique et symbolique de la commémoration du millenium. Quatre parcours pédestres ont alors été réalisés à l'intérieur de la vieille ville de Bethléem, avec chacun un intitulé : « la route des Patriarches », « le patrimoine de Bethléem », « les quartiers de Bethléem » et « découvrir Bethléem ». Trois autres chemins de randonnées partant de la vieille ville vers les villes limitrophes avaient aussi été créés : un parcours allant vers le monastère de Crémisan à Beit Jala, un autre en direction du Champ du Berger à Beit Sahour et un dernier vers les piscines de Salomon. Le déclenchement de la seconde *Intifada* a mis à néant la dynamique touristique enclenchée en 2000, où « *tous les hôtels étaient complets jusqu'à la fin de l'année » (CCHP, 2002 : 43)*. Quatorze ans après la grande opération de rénovation urbaine « Bethléem 2000 », la stratégie touristique pour ce quartier semble s'être arrêtée à cette période. En témoignent encore diverses plaques bleues défraîchies (Fig. 82), de différentes dimensions, où trône une étoile racontant l'histoire de chaque rue de la vieille ville, en langue arabe et anglaise, et signalant des maisons au style architectural remarquable, ou délimitant des circuits de découverte des différents quartiers de la vieille ville. Des plans de la vieille ville réalisés par le Centre de préservation du patrimoine – CCHP ont été disséminés dans la vieille ville. Cependant, ces plaques et ces plans sont souvent devenus illisibles. Le Ministère du Tourisme et des

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Antiquités a disposé en 2013, dans plusieurs quartiers de la ville de Bethléem, de nouveaux panneaux touristiques mais ces derniers ne sont pas présents dans la vieille ville.

A défaut de touristes, les automobilistes circulent dans la vieille ville et les passants doivent se frayer un passage dans les ruelles allant vers le souk, entre automobiles et caddies de magasins transportant les courses des habitants et poussés par de nombreux adolescents. De nuit, les monuments de la vieille ville sont éclairés mais il n'y a pas pour autant de vie nocturne dans ce quartier. Pour 39,9 % des touristes, la durée du séjour dans Bethléem n'excède pas une journée (Subhi Suleiman J. & Badaruddin M., 2010).

Figure 82 : Panneaux de signalisation touristique dans la vieille ville de Bethléem

(A.Habane, janvier 2014)

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

1.1.3/ A Ramallah : faire de la vieille ville une étape obligée

La Municipalité de Ramallah a établi un plan stratégique de trois ans intitulé le "*Comprehensive Development for Ramallah City and its Immediate Environs" (2008-2011)*[380]. Parmi les six objectifs de ce plan, l'un est consacré à la promotion du tourisme et de l'investissement. Il est question également de mettre en place le comité « Promotion du tourisme et de l'investissement » afin de soutenir les projets de la Municipalité. Celle-ci s'est lancée dans un programme de création d'espaces verts et d'infrastructures récréatives (Youssef Qaddura Garden, Al-Tireh Terrace Garden, Baten Al-Hawa Garden, Garden of Nations, Al Qaser Garden). Le quartier commercial de la ville a fait l'objet d'un programme d'embellissement notamment avec le pavage des rues, des trottoirs arborés et des poubelles. Il y a eu égalementtout un travail de signalisation et de numérotation des rues a été fait aussi bien pour le trafic automobile que pour le piéton. Le « Centre d'Information Touristique de Ramallah », inauguré en septembre 2011, est le fruit de la collaboration décentralisée entre la Municipalité de Ramallah, le Ministère du Tourisme et des Antiquités et la commune jumelée de Bordeaux. Situé à proximité de la Municipalité, dans un ancien bâtiment historique appartenant à la Municipalité nommé « Beit Wara », il a été restauré àl'initiative du Ministère[381], par l'ONG Riwaq avec les fonds de l'Agence Suédoise de Développement International et de la Municipalité de Ramallah. Ce lieu qui fait office de tourisme a été mis en place grâce à un accord de coopération avec la Municipalité de Bordeaux signé en 2007 afin d'établir un lieu d'accueil pour les touristes et obtenir des informations sur les équipements et les activités (hébergement, restauration, culture, patrimoine…). La Ville de Bordeaux a contribué au projet en apportant une aide financière et technique[382]. Cet office de

[380] Les six objectifs de ce plan sont :
- Le développement d'infrastructures et environnement ;
- La protection du patrimoine culturel ;
- La promotion de la culture et de la science ;
- Le renforcement du pluralisme et de la participation communautaire ;
- Le développement institutionnel détaillé de la municipalité de Ramallah ;
- La promotion du tourisme et de l'investissement.

[381] Entretien réalisé à l'office de tourisme de Ramallah avec l'employé du Ministère du Tourisme et des Antiquités en janvier 2014.

[382] Une expertise technique de la Direction de l'Aménagement Urbain de la Ville de Bordeaux a été effectuée en septembre 2010, menée en collaboration avec la Municipalité de Ramallah et Riwaq. Une étude sur le potentiel touristique a été réalisée en 2011. La Municipalité de Bordeaux a apporté un soutien financier de 20 000 euros pour l'aménagement intérieur du bâtiment et pour la réalisation de supports de communication. La Ville de Bordeaux a prévu pour 2012 de poursuivre sa collaboration notamment par la dispense de formation à des guides touristiques ainsi que le développement d'outils de communication Source : DGRI-DL janvier 2012 - Direction Générale des Relations Internationales de la Ville de Bordeaux.
http://www.bordeaux.fr/images/ebx/fr/groupePiecesJointes/15324/3/pieceJointeSpec/77541/file/Ramallah_SYNT.pdf

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

tourisme est un des résultats concrets du "*Comprehensive Development for Ramallah City and its Immediate Environs" (2008-2011)*. La Municipalité et le Ministère du Tourisme et des Antiquités gère en partenariat[383] cet espace et ont alloué chacun un de leur personnel, pour le fonctionnement de l'office de tourisme. Le Ministère du Tourisme et des Antiquités assure la logistique, les données statistiques sur Ramallah et la mise à disposition d'outils de promotion touristique. La Municipalité a conçu des souvenirs estampillés avec le logo de la Municipalité, édite depuis 2010 et met à jour le plan touristique de la ville qui localise de manière détaillée les services, les parcs, les lieux de cultes, les sièges des ministères officiels, des représentations étrangères et des ONG. Signalons, néanmoins, la difficulté d'accéder au site web de l'office du tourisme qui est sur le portail de la Municipalité de Ramallah. Le personnel de l'office du tourisme invite le touriste à visiter la vieille ville. Il nous est arrivé de croiser quelques touristes venus surtout pour découvrir l'école de musique Al-Kamndjâti. D'après une étude touristique menée à Ramallah en 2011, 62,4 % des touristes visitent la vieille ville (Yahya A., 2011). L'enquête indique également que 68 % des touristes ont assisté à un événement culturel ou artistique dans Ramallah ou sa périphérie (Yahya A., 2011). On peut supposer que la vitalité culturelle de la vieille ville est un facteur d'attractivité touristique.

1.2/La difficulté de mettre en place un partenariat public-privé

Les vieilles villes de Naplouse et Bethléem accueillent chacune un projet à vocation touristique, dans un édifice patrimonial réhabilité. Bien que ces projets financés par la communauté internationale soient finis dans leur dimension technique (la réhabilitation du bâtiment), leur mise en fonctionnement n'est pas encore d'actualité. Il semblerait que le secteur privé ne soit pas disposé à investir ces lieux et un flou réside autour de l'identité de l'acteur qui doit les faire fonctionner. Les municipalités semblent désignées pour gérer ces lieux. Pourtant, elles n'ont pas les compétences hôtelières pour les faire fonctionner aussi bien que le privé, en terme de qualité de services rendus (propreté, critères d'accueil,…). Nous allons revenir sur deux projets de patrimonialisation touristique qui nous permettront de mettre en avant l'absence, dans le cahier des charges, de la gestion de ces lieux et des compétences pour les faire fonctionner.

[383] *Ibid.*

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

❖ A Naplouse : le projet touristique du caravansérail de Khan al-Wakala

La vieille ville de Naplouse abrite un ancien caravansérail daté du 17ème siècle du nom de Khan Al-Wakala. Cet espace servait de lieu de halte et de repos pour les pèlerins, les commerçants ainsi que leurs animaux de charge, jusqu'au tremblement de terre de 1927 qui l'endommagea gravement. Le caravansérail est un témoin de l'activité commerciale passée de Naplouse, également ville-étape sur la route du pèlerinage de Damas à la Mecque. Le caravansérail, qui appartenait à plusieurs familles dont celle d'Arafat, a été racheté par la Municipalité de Naplouse. Les études ont commencé en 1998 par des relevés topographiques et des photos. Un accord est signé le 23 novembre 2000 entre la Municipalité de Naplouse, l'Unesco, l'Union Européenne et l'Université An-Najah de Naplouse, afin de réhabiliter le caravansérail[384]. S'ensuivent plusieurs périodes d'interruption. Le chantier est suspendu trois ans au cours de la seconde *Intifada* (Zananiri E., 2012), période pendant laquelle le caravansérail est bombardé, au cours de l'invasion israélienne en 2002, et la porte d'entrée principale ancienne démolie par la Municipalité, afin d'aller rechercher des survivants sous les décombres (Bontemps V., 2012). Les travaux reprennent en 2005, sont stoppés en 2006 après la victoire du Hamas aux élections municipales, puis repris en 2007 après qu'un accord soit établi pour transférer les subventions de l'Union Européenne[385] à l'Unesco qui assurait jusqu'alors un rôle technique. La fin des travaux prévue en 2008 s'est étalée jusqu'à 2012. Inauguré en juillet 2012, le caravansérail a gardé les fondations et les éléments qui n'ont pas été détruits lors du tremblement de terre de 1927. La restauration du caravansérail a conduit à la création d'une *guesthouse* comprenant 10 chambres voûtées en pierre apparente, avec une salle de bain privative de style italien et décorée par des artisans et des artistes palestiniens (Fig. 83). De même, un espace a été créé pour servir de restaurant. En 2012, l'architecte palestinien de la Municipalité de Naplouse, qui supervise le projet, nous explique que les petites pièces voûtées au rez-de-chaussée accueilleront des artisans tandis que d'autres salles au premier étage pourraient accueillir un musée ou des expositions. Il partage aussi avec nous plusieurs pistes de réflexion. Les salles voûtées pourraient accueillir des expositions afin de faire connaître l'histoire de Naplouse. La priorité serait de travailler avec les écoles de la ville. L'idée est également d'attirer des habitants dans la vieille ville car, selon lui, depuis la

[384] Les informations sur le projet sont consultables sur le site suivant mais elles n'ont pas été mises à jour depuis 2011 : http://www1.najah.edu/outside/khanalwakala/en/main.htm

[385] La Réhabilitation du caravansérail s'est déroulée en deux phases (phase 1 : 180 000 euros et phase 2 : 1 327 000 euros), financées par la Commission européenne.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

seconde *Intifada*, ils ont perdu l'habitude de venir dans la vieille ville. En guise de conclusion, il ajoute : « *Ce qui est important, c'est que le lieu soit vivant* »[386].

En avril 2014, date de notre dernière visite à Naplouse, la *guesthouse* n'est toujours pas en fonctionnement. La principale raison semble être la difficulté d'établir un partenariat public-privé. Déjà en 2013, le service urbanisme de la Municipalité de Naplouse nous confiait : « *Nous ne céderons jamais Khan Al-wakala au secteur privé. La Municipalité n'a pas les compétences pour faire fonctionner le Khan Al-wakala, nous devons donc créer une entité public-privé pour le gérer*[387] ». Le secteur privé paraît frileux à investir le lieu, comme en témoigne le Directeur du Centre communautaire polyvalent de documentation - MCRC[388], qui fait visiter le caravansérail aux délégations étrangères : « *La taille de l'hôtel n'intéresse pas les sociétés privées. Il n'y a que 10 chambres. Le niveau de rentabilité est faible* ». Les intérêts du privé et ceux de la Municipalité de Naplouse sont antagoniques, comme le souligne également l'urbaniste du Département de la vieille ville de Naplouse : « *Khan Al-Wakala n'est pas un projet lucratif. Les boutiques ne vont pas gagner suffisamment d'argent. Les boutiques doivent être louées à des prix symboliques pour maintenir et préserver les boutiques d'artisanat dans Naplouse. Or, le privé veut faire de la rentabilité* ». Il semblerait enfin aussi que Ghassan Shakaa, le Maire de Naplouse, ait une autre idée pour ce lieu comme l'indique une rencontre entre le Maire et la Ministre du Tourisme et des Antiquités[389]. Cette piste semble être privilégiée aux dires du Directeur de la Direction générale des métiers du tourisme du Ministère du Tourisme et des Antiquités : « *J'ai visité Khan Al-Wakala la semaine dernière. Un accord entre la Municipalité et le Ministère du Tourisme et des Antiquités est en cours pour activer ce lieu et en faire une école hôtelière et métiers du tourisme avec un petit hôtel pour la mise en pratique. Le lieu ne sera pas géré par le secteur privé mais par les universitaires* ». Le responsable du département de la Culture au bureau de l'UNESCO[390] n'est pas au courant de ce nouveau projet pour la *guesthouse*. Il nous apprend que la Municipalité de Naplouse a sollicité d'autres fonds de la part de l'Union Européenne afin d'améliorer les capacités pour la gestion du caravansérail et regrette : « *A aucun moment, les autorités palestiniennes sont venues vers nous pour nous dire qu'ils avaient des difficultés pour la gestion du site alors que tout était prêt* ».

---

[386] Entretien avec l'architecte à Naplouse en juillet 2012.
[387] Entretien avec le service urbanisme de la Municipalité de Naplouse en avril 2013.
[388] Entretien avec le Directeur de la Direction générale des métiers du tourisme au Ministère du Tourisme et des Antiquité à Bethléem en avril 2014.
[389] Site de la Municipalité de Ramallah, article en arabe publié en mars 2014.
[390] Entretien avec le Responsable du Département de la Culture au bureau de l'UNESCO à Ramallah en avril 2014.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Quoi qu'il en soit, en attendant l'ouverture prochaine de cette guesthouse qui viendra nourrir l'offre en hébergement qui fait défaut dans la ville de Naplouse (cf. chapitre 4), le caravansérail de Khan Al-Wakala est d'ores et déjà investi. Depuis l'inauguration en juillet 2012, un technicien en charge de la restauration du caravansérail fait visiter les lieux à tout visiteur qui passe le portail d'entrée. Des panneaux illustrent, par des photos, l'état du caravansérail avant, pendant et après les travaux. Les commerçants dont les boutiques occupent le rez-de-chaussée du caravansérail n'ont pas été délogés car protégés par leur bail de location ancien (Bontemps V., 2012). Ils ont bénéficié de la réhabilitation avec des locaux refaits à neuf et des devantures uniformes. Les habitants s'y rendent pour assister à des foires coopératives d'artisanat organisées par des ONG palestiniennes, ou des concerts organisés par des acteurs culturels (Institut français, Music Harvest). D'autres activités plus inattendues s'y sont produites. Le Cultural Heritage Enrichment Center - CHEC a utilisé la cour du caravansérail pour que des enfants jouent au vélo. La réalisatrice palestienne Najwa Najjar et son équipe s'installèrent en 2013 pour le tournage de son film dans la ville de Naplouse. Des acteurs du secteur privé ont aussi investi le lieu, comme l'agence de tourisme alternatif *Diwan Voyage* qui fait visiter le lieu chaque mois[391]. Toute la difficulté reposera de savoir si ce lieu restera accessible aux habitants dans la durée s'il est récupéré par le privé comme l'a mentionné un habitant[392]: « *A l'hôtel Yasmeen quand j'étais petit, il y avait des jeux, j'allais y jouer. Maintenant, pour aller là-bas, il faut prendre un café à 20 shekels* ».

[391] Entretien avec un technicien restaurateur du Khan Al-Wakala rencontré en janvier 2014 au caravansérail de Khan Al-Wakala.
[392] Entretien en décembre 2012 avec un jeune homme de 21 ans habitant la vieille ville de Naplouse.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Figure 83 : Réhabilitation du caravansérail de Khan Al-Wakala à Naplouse

Le caravansérail de Khan Al-Wakala avant la rénovation. Source : Municipality of Nablus.

Le caravansérail de Khan Al-Wakala après la rénovation. Source : A. Habane, juillet 2012.

Une chambre de la guest house.
(A. Habane, juillet 2012)

La mise en valeur de l'artisanat palestinien est notable dans le mobilier de la pièce : abat-jour en osier, tapis tissé.

Une chambre de la *guest house*.
(A. Habane, juillet 2012)

La mise en valeur de l'artisanat palestinien est notable une nouvelle fois dans le mobilier de la pièce : lampe en verre soufflé, carrelage traditionnel, tapis tissé.

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

❖ A Bethléem : le projet touristique de la *guest house* Hosh Syrian

Le hosh Al-Syrian, un des plus anciens hoshs du centre historique de Bethléem, localisé sur la route du pèlerinage historique, a été réhabilité pour devenir une *guest house* (Fig. 84). Le projet débuté en 2011, pour un montant total de 452 850 euros[393], a été financé conjointement par la coopération italienne, la Municipalité de Bethléem et les cinq Municipalités italiennes de Montevarchi, San Miniato, Florence, Civita Castellana et Fiesole. Le projet d'une durée de 18 mois a eu pour objectifs principaux la préservation du patrimoine culturel palestinien, le renforcement des capacités du personnel de la Municipalité de Bethléem et du Centre pour la préservation du patrimoine culturel – CCHP, le développement du secteur touristique et la création d'emplois.Le CCHP a été en charge de la restauration du bâtiment historique commencée en 2012 et abritant 16 pièces[394] qui assureront différentes fonctions (chambres, dortoirs, restaurant, réception, laverie…).Sur le site internet dédié au projet de la *guest house*[395], il est indiqué que le lieu sera géré par la Municipalité de Bethléem pendant 15 ans, avant d'être restitué à ses trois propriétaires. Les bénéfices de la gestion du lieu reviennent exclusivement à la Municipalité de Bethléem pendant les cinq premières années, puis seront partagés les dix années suivantes entre les divers propriétaires : 30 % seront redistribués, en fonction des parts de propriété de l'ensemble du hosh Syrian (1 266 m²), soit entre l'Eglise syrienne qui possède 789 m² (62,5 %), Habib Qattan qui détient 424 m² (35,5 %) et la Société de bienfaisance Ontwani (4 %).Une dame âgée habite toujours au dernier étage du hosh. Rencontrée en janvier 2014, elle nous explique que les travaux de restauration sont terminés mais ne sait pas lorsque la *guest house* fonctionnera.

L'identité de l'acteur qui fera fonctionner la *guest house* demeure une inconnue, malgré plusieurs entretiens effectués. D'après l'architecte du CCHP, la Municipalité doit encore meubler la *guest house* mais elle ne sait pas si la Municipalité va contracter une entreprise pour le fonctionnement du lieu ou si c'est la Municipalité qui l'assurera. Les personnes du service urbanisme de la Municipalité de Bethléem, avec lesquelles nous nous sommes entretenus, pensent que ce sera l'Eglise Syrian. Pour le Ministère du Tourisme et des Antiquités, ce sera le secteur privé, lorsque les touristes fréquenteront en nombre la vieille

[393] Le projet a été financé par la coopération italienne (394 200 euros), la Municipalité de Bethléem (30 400 euros) et cinq Municipalités italiennes de Montevarchi, San Miniato, Florence, Civita Castellana et Fiesole (28 250 euros). Source : http://hoshalsyrian.ps/en/ProjectOverview.php (consulté le 10 avril 2014)
[394] Entretien à Bethléem avec une architecte au Centre de Préservation du patrimoine de Bethléem en août 2012.
[395] Source : http://hoshalsyrian.ps/en/ProjectOverview.php (consulté le 10 avril 2014)

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

ville. Le Directeur de la Direction générale des métiers du tourisme[396] nous indique que la Municipalité de Bethléem ne peut faire fonctionner le lieu, que seul le secteur privé est en mesure de le faire. Ce dernier attend que la vieille ville soit fréquentée par les touristes et propose alors au Ministère du Tourisme et des Antiquités de trouver un moyen de les y amener. Un accord est trouvé pour que les autocars de touristes les déposent à l'entrée de la rue de l'Etoile au niveau de l'ancien parking de taxis, au nord de la vieille ville. Ce lieu stratégique avait été privilégié par la Municipalité de Bethléem lors du projet Bethléem 2000, car il aurait conduit les touristes à traverser la vieille ville. Cependant, la société PADICO (Palestinian Development Investment Company) et les bailleurs de fonds[397]ont imposé la localisation d'un parking pour les bus touristiques à une centaine de mètres de la Basilique de la Nativité (Mustafa M., 2009 : 415). Ce choix, ordonné par les investisseurs palestiniens, a été désastreux pour les projets, initiés par le projet Bethléem 2000 et situés dans le centre historique de Bethléem.

Figure 84 : Projet de réhabilitation du Hosh Al-Syrian

(A. Habane, janvier 2014)

[396] Entretien avec le Directeur de la Direction générale des métiers du tourisme au Ministère du Tourisme et des Antiquité à Bethléem en avril 2014.
[397] D'après un entretien réalisé par Muhammad Mustafa en mai 2007 avec la Ministre du Ministère du Tourisme et des Antiquités. Source : Mustafa M. (2009).

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

2/ LE TOURISME PALESTINIEN : UN DEVELOPPEMENT SOUS TENSION

Historiquement, le développement du tourisme palestinien a été freiné avant même la création de l'Etat d'Israël. Kobi Cohen-Hattab (2004) relate comment sous la Palestine mandataire, les sionistes[398] et la population arabe ont rivalisé pour avoir la mainmise sur le tourisme dans l'objectif de faire valoir leurs desseins nationaux. Sous le Mandat britannique, la population arabe dominait l'industrie naissante du tourisme mais les sionistes essayèrent de reprendre le contrôle "*to promote the Jewish national endeavour and influence world opinion in their favour"* (Cohen-Hattab K., 2004 : 78). Après 1967, « *le tourisme chrétien est accaparé par les entreprises israéliennes, qui bénéficient des très fortes pressions exercées par les autorités en leur faveur. Un grand nombre de guides arabes sont mis au chômage* » (Laurens H., 2011 : 77). Le tourisme est dès lors un enjeu pour les Israéliens. Moshé Dayan[399], militaire et politique israélien déclare "*he'd be more willing to license a Palestinian fighter pilot than a Palestinian tour guide*" (cité dans Isaac R-K., 2013 : 230). Le tourisme palestinien est impacté par plusieurs mesures prises par les autorités israéliennes (Higgins-Desbiolles F., 2013) : imposition de taxes, refus de formation et d'attribution de la licence aux guides palestiniens, refus de permis de rénovation d'hôtels. Entre 1976 et 1994, le nombre d'hôtels palestiniens est demeuré inchangé (Isaac R-K., 2010), ce qui témoigne de la difficulté pour les investisseurs palestiniens d'obtenir des permis pour construire ou aménager les hôtels. Au moins 15 ordres militaires et régulations ont été amendés depuis 1967 par les autorités militaires israéliennes, qui augmentent le degré d'exigence pour la cession de la licence et faire fonctionner les établissements touristiques (Isaac R-K., 2010). Ceci eut pour conséquence que « *le tourisme dans la région reposait, à de rares exceptions près, sur des excursions organisées depuis Israël ou à l'étranger, encadrées par des accompagnateurs israéliens ou étrangers, et que les visiteurs s'appuient essentiellement sur des guides de voyage ne tenant pas compte du point de vue palestinien. En effet, jusqu'en 1995, les autorités israéliennes interdisaient aux Palestiniens la profession de guide touristique et limitaient le plus possible toute rencontre avec les touristes* » (Petit Futé, 2012 : 111).

---

[398] Le sionisme est une idéologie politique, décrite comme nationaliste par les uns et comme émancipatrice par les autres, prônant l'existence d'un centre spirituel, territorial ou étatique peuplé par les Juifs en Terre d'Israël (*Eretz Israel*). À la naissance du mouvement, à la fin du XIXe siècle, ce territoire correspondait à la Palestine ottomane, puis après la Première Guerre mondiale à la Palestine mandataire.
(cf. définition wikipedia accessible à partir du lien suivant : http://fr.wikipedia.org/wiki/Sionisme)

[399] Moshé Dayan est considéré en Israël comme le héros de la guerre des Six Jours (1967). Il fut ministre de la Défense lors de la guerre des Six Jours puis ministre des Affaires étrangères en 1977. Il participa aux négociations des accords de paix de Camp David (1978) entre Israël et l'Egypte.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Aujourd'hui, de nombreux acteurs sont investis dans le tourisme et à diverses échelles : investisseurs palestiniens et étrangers, Ministère du Tourisme et des Antiquités, municipalités, ONG palestiniennes et internationales.

2.1/ Acteurs et stratégies touristiques

2.1.1/ Une multitude d'acteurs et des initiatives désorganisées

Jusqu'à la création de l'Autorité palestinienne en 1994, le secteur privé a animé à lui seul, pendant des décennies, le secteur touristique palestinien. Les investissements du secteur privé ont représenté près de 700 millions de dollars entre 1994 et 2000[400], et près de 300 millions de dollars entre 2000 et 2009. Des investissements réduits de moitié pour la seconde période, qui s'expliquent par les difficultés de défauts de paiement de l'Autorité palestinienne au secteur privé, qui participe à l'économie palestinienne à hauteur de 90 % du PIB[401]. Là où elles sont établies, certaines ONG sont de véritables ambassadrices des villes et villages palestiniens. Elles en assurent une promotion régulière par la mise en place d'outils de promotion (site web, mise en place de circuits, programmation des activités). Plusieurs ONG sont spécialisées dans le tourisme. L'*Alternative Tourism Group*[402] (ATG) créée en 1995 œuvre à l'organisation d'excursions touristiques et documente le secteur touristique palestinien par une série de publications. ATG a notamment réalisé le code de conduite pour un tourisme responsable en Terre sainte. La *Palestinian Association for Cultural Exchange*[403] (PACE), établi depuis 1997, rassemble des universitaires, des écrivains, des professionnels et des militants locaux issus des domaines de l'archéologie, de l'histoire, de l'environnement, du tourisme et de l'artisanat, pour la préservation du patrimoine culturel palestinien. PACE organise des campagnes de sensibilisation culturelle et environnementale, des excursions culturelles pour les touristes locaux et internationaux. La *Rozana association for rural tourism development* participe au développement du tourisme rural par la mise en place d'événements touristiques et culturels en secteur rural. Le président de Rozana explique :

[400] Sami Khoury, **"**Investing in Destination Palestine…It's PalesTIME**"**, in This week in Palestine n°177, January 2013.
[401] Sani P. Meo, **"**Private Sector Woes**"**, in This week in Palestine n°157, May 2011.
[402] http://www.atg.ps
[403] http://pace.ps

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

« Nous avons le sentiment qu'il y a trop de ressources sous-exploitées dans les campagnes palestiniennes. Il faut construire plus d'infrastructures touristiques »[404].

Par ailleurs, certaines ONG du secteur culturel ont développé des outils promotionnels et de diffusion multilingue (site web, flyers, ouvrages,…). A Naplouse, l'ONG socioculturelle *Project Hope* anime depuis plusieurs années un site web bilingue[405] français/anglais pour promouvoir la ville de Naplouse. L'ONG *Diyar consortium* a publié un temps la revue hebdomadaire "*What 2 do, What 2 go*" où figuraient les activités culturelles et artistiques qui se déroulaient dans Bethléem. Enfin, ces dernières années, des ONG ont diversifié des circuits à l'exemple de *Sirraj*[406] qui propose des randonnées pédestres, à vélo ou des excursions naturalistes.

Le tourisme religieux demeure « *la colonne vertébrale*[407] » de l'économie palestinienne : *« Nous dépendons du tourisme culturel, en majorité des Chrétiens qui viennent en Palestine, ils représentent 80 % des touristes*[408] *»*. Le Ministère concentre ses efforts en priorité sur le « *triangle*[409] » formé par Jérusalem, Bethléem et Jéricho. En dehors du « *triangle* », ce sont bien souvent d'autres acteurs publics, privés et associatifs qui assurent en effet la protection et la promotion touristique des villes et des villages. Mais le potentiel touristique semble désormais être intégré dans la stratégie du Ministère du Tourisme et des Antiquités palestinien ; ainsi la ministre annonce en 2011 la promotion du tourisme rural[410] par le ministère. Le projet pilote « Sentier d'Abraham[411] » s'inscrit dans cette dynamique. Il s'agit de renforcer un sentier de randonnée formé par neuf étapes en zone rurale et passant par les villes de Naplouse, Jéricho, Bethléem et Hébron. Le Ministère du Tourisme et des Antiquités soutient et rappelle que la richesse archéologique et culturelle, dans de nombreuses autres villes et villages, doit être exploitée d'où un investissement progressif : « *L'idée est d'attirer les touristes dans chaque gouvernorat, car aujourd'hui la plupart ne visite que Jéricho et Bethléem. Nous essayons de leur faire visiter Naplouse, Sebastya, Jénine avec les sites*

[404] Le tourisme rural : un nouvel espoir de développement économique des campagnes palestiniennes 5/10/2011
[405] http://www.nablusguide.com/index.php?lang=en (consulté le 11/12/13)
[406] http://www.sirajcenter.org
[407] Khouloud Daibes, **"**Palestine: A challenging Tourism Destination**"**, in This week in Palestine n°151, Novembre 2010.
[408] Entretien avec le Directeur de la Direction générale des métiers du tourisme au Ministère du Tourisme et des Antiquité à Bethléem en avril 2014.
[409] http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5ih-fbzZlnsTaTIHHmdrh75SSE_0g?hl=en (consulté le 10/12/13)
[410] *Ibid*.
[411] http://www.afd.fr/home/pays/mediterranee-et-moyen-orient/geo/territoires-palestiniens?actuCtnId=111409

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

archéologiques et culturels. A Sebastya, nous avons effectué beaucoup de restauration. Nous avons établi un centre d'interprétation et nous voulons ouvrir un nouveau musée[412] ».

Dans le *National Development Plan*[413] *2011-2013*, il est question de poursuivre, sur une durée de trois ans, la préservation et la réhabilitation de sites patrimoniaux (un budget de 49 millions de dollars y est alloué), la mise en œuvre de campagnes nationales et internationales sur la richesse du patrimoine culturel palestinien, la mise en place de programmes à hauteur de 16 millions de dollars pour renforcer le secteur privé, et l'établissement d'un comité de promotion du tourisme et des offices de tourisme dans des lieux clés. Un budget de 8 millions de dollars sera alloué à la « culture et patrimoine », de manière à financer les musées, les sites patrimoniaux, les événements culturels et le soutien aux petits commerces pour exporter leurs produits artisanaux. Pour le responsable de l'Urban & Regional Planning Unit de l'Université An-Najah[414], le Ministère du Tourisme et des Antiquités a réalisé un travail conséquent quant à la protection du patrimoine archéologique palestinien, mais la compétence touristique dont il est également responsable reste un grand défi. Le Ministère travaille actuellement à un nouveau projet de loi pour une mise en œuvre en 2015, car ce sont les lois jordaniennes de 1965 qui sont appliquées actuellement.

Les initiatives des divers acteurs palestiniens et internationaux pour promouvoir les atouts culturels, historiques et naturels (désert, oasis, forêts, mer morte) sont nombreuses. Cependant, les relations entre ces acteurs sont inexistantes ou désorganisées, principalement parce que la communication est très insuffisante (Yahya A., 2011 : 50). Les diverses initiatives menées, les efforts déployés et l'énergie dépensée conduisent à des résultats épars et par conséquent à un manque de visibilité. Chacun semble travailler de son côté et se confronte à des contraintes qui, d'une ville ou d'un village à l'autre, sont souvent les mêmes : un bâti traditionnel dégradé en cours de valorisation par ces acteurs, une capacité d'accueil insuffisante ou inexistante, un taux d'occupation et une durée moyenne de séjours faibles, une insuffisance d'activités de loisirs. Par ailleurs, les initiatives portées par des acteurs internationaux ont souvent peu de durabilité, faute de financements. La collaboration étroite entre l'ensemble de ces acteurs touristiques n'est pas à l'ordre du jour du fait de l'absence

[412] Entretien avec le responsable de la Direction Générale des Antiquités et du Patrimoine au Ministère du Tourisme et des Antiquités à Ramallah en mars 2014.
[413] http://www.mopad.pna.ps/en/attachments/article/5/EstablishingtheStateBuildingourFutureNDP202011-13.pdf
[414] Entretien avec le Directeur de l'Urban Regional Planning Unit de l'Université An-Najah à Beit Wazan en juillet 2012.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

d'une stratégie de développement touristique nationale claire (ICC, 2010). L'absence de coordination entre les divers acteurs, qui promeuvent différents types de tourisme dans les Territoires Palestiniens Occupés, s'illustre par la multiplication d'initiatives. Les sites internet, qui assurent la fonction de site d'office de tourisme, en sont un bon exemple. Deux sites internet coexistent actuellement, un site animé par le secteur privé (http://www.visitpalestine.ps/) et un autre par le Ministère du Tourisme et des Antiquités(http://travelpalestine.ps). Néanmoins, aucun de ces deux sites n'est complet ou mis à jour régulièrement (Yahya A., 2011). Dans le contexte difficile où évolue le tourisme palestinien, une collaboration entre ces divers partenaires, pour l'établissement d'un seul site internet, aurait été plus judicieuse, économique et fructueuse.

Les guides touristiques procèdent de la même logique d'éparpillement des efforts. Nous avons tenté d'inventorier de manière exhaustive (Tabl. 3) plusieurs guides touristiques réalisés par les Palestiniens. Le constat est qu'une multitude de guides existent mais émanent d'initiatives portées par des acteurs palestiniens ou dans le cadre de projets internationaux, à l'échéancier et aux budgets définis, engendrant une stratégie touristique sur le court terme. Toutes ces initiatives témoignent d'un gaspillage en temps, en énergie et en argent. "*These resources shape the image of Palestine and provide different guides on tourist sites and insights on tourism activities in Palestine. However, they do not necessarily shape a unified perception on tourism in Palestine, due to different political beliefs and different agendas*." (ICC, 2010 : 12). Néanmoins, le guide touristique peut s'avérer l'outil d'une véritable stratégie touristique sur le long terme, comme pour l'ONG *Alternative Tourism Group* (ATG) et l'ONG *Palestinian Association for Cultural Exchange* (PACE).

De même, un dialogue entre les acteurs du tourisme et ceux qui font vivre les lieux culturels quotidiennement est nécessaire, car il apporterait des propositions concrètes. Comme en témoigne le guide du musée international de la Nativité, dont la vision est claire et riche d'enseignements : *« Les touristes viennent juste visiter l'église de la Nativité, ils ne restent pas. Premièrement, nous devons encourager le tourisme alternatif. Deuxièmement, nous devons attirer les touristes en leur donnant des garanties de sécurité pour se sentir en sécurité. Comme nous sommes des Palestiniens, nous devons accueillir ici tous les visiteurs. Troisièmement, le Ministère du Tourisme et des Antiquités doit mettre en place un événement pour attirer les millions de touristes qui viennent chaque année. Quatrièmement, nous devons*

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

créer une vie nocturne dans Bethléem. Cinquièmement, nous devons accomplir la paix entre Israël et la Palestine. C'est difficile mais ce n'est pas impossible »[415].

Tableau 3 : Inventaire de guides touristiques selon les acteurs et les sources de financements

Date	Nom du guide	Acteurs étrangers	Acteurs palestiniens	Financements
Fin années 1990	*Palestine – The Holy Land*	----------	Ministère du Tourisme et des Antiquités	PECDAR (Trust Fund – multidonor grant)
1999	*PACE Tour Guide of the West Bank and Gaza*	----------	- ONG : Palestinian Association for Cultural Exchange (PACE)	PACE
2003	*Palestine & Palestiniens*	----------	- ONG : Alternative Tourism Group (ATG)	ATG
2004	*L'art islamique en méditerranée – Pèlerinage, sciences et soufisme – L'art islamique en Cisjordanie et à Gaza*	- Musée sans frontières.	- Universitaires et professionnels palestiniens.	Programme MEDA-Euromed Héritage[416]
2009	*Nablus at the foot of the holy mountain*	- Co.opera Association : Cospe, Medina et Ucodep (Italie).	- La Municipalité de Naplouse. - ONG : Multipurpose Community Ressource Center.	Med Cooperation[417]
2012	*"Re-Walk Heritage: Ramallah Highlands Trail"*	- Citeres (France), Casamémoire et l'Ecole Nationale d'Architecture (Maroc), l'Association de Sauvegarde de la Médina (Tunisie).	- ONG : Riwaq	Projet européen Mutual Heritage
2012 - 2013	*Palestine Guide Book*	----------	Ministère du Tourisme et des Antiquités	Ministère du Tourisme et des Antiquités

Dans le contexte de vulnérabilité où évolue le tourisme palestinien, la coopération entre la multitude d'acteurs est pourtant un impératif. "*Clearly, this challenge cannot be faced by individual facilities, and has to be executed through a concerted effort of the different stakeholders including the tourist facilities themselves as well as the official public*

[415] Entretien avec le guide du Musée internationalde la Nativité à Bethléem en février 2014.

[416] Le programme MEDA-Euromed Héritage qui promeut la valorisation du patrimoine culturel euro-méditerranéen a permis de réaliser le cycle sur « L'art islamique en méditerranée » à travers divers pays (Autorité palestinienne, Maroc, Egypte, Jordanie, Tunisie et Turquie) et de réaliser l'exposition Musée sans frontières « Sciences et soufisme – L'art islamique en Cisjordanie et à Gaza ».

[417] Med Cooperation est une coopération décentralisée financée par la Région Toscane, les autorités locales de Toscane, l'Union Européenne, la Fondation Monte dei Paschi di Siena et l'Arte Continua Association. Le programme vise à promouvoir le dialogue, la paix et le développement entre des villes israéliennes (Acre, Haifa et Taibeh) et palestiniennes (Tulkarem, Naplouse, Jéricho) par la création du "*Northern Holy Land Cultural Heritage Way*".

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

institutions such as the municipality and Ministry of Tourism, and maybe the Palestinian Government as a whole, as part of a larger and comprehensive plan to promote tourism in the region including encouraging investments in this sector especially in constructing bigger, low budget lodging facilities, training facilities, parks, walking trails, and others. The government may also offer tax exemptions to investors in this sector and exert serious efforts to promote the city and region as a tourist attraction in order for tourism to flourish in the upcoming years and for the people to feel the benefits of this important sector." (Yahya A., 2011 : 17).

Pour le Ministère du Tourisme et des Antiquités, il est question désormais de capitaliser les connaissances des divers acteurs impliqués dans le tourisme, former le personnel qui y travaille pour atteindre les critères de qualité, sensibiliser dans les écoles, créer des loisirs dans les villes et les villages, créer un contexte favorable pour les investisseurs, notamment avec un fonds d'urgence pour les soutenir, chaque fois qu'il y a un risque d'investissement. « *Notre stratégie est de créer de réels partenariats avec le secteur privé, les institutions éducatives, les chambres de commerce, les municipalités et les experts. Nous essayons d'obtenir de réels partenariats avec tous ces acteurs. Ils savent tout et, avec eux, on peut résoudre les problèmes*[418] ».

2.1/ Un tourisme sensible à la situation politique

Actuellement, le tourisme est considéré comme un secteur de premier plan dans l'économie palestinienne (Fig. 85). Néanmoins, il demeure vulnérable face à la situation politique et militaire du Proche-Orient et de la région (PNUE, 2005 ; Bosredon, 2009) ainsi qu'aux événements et éléments relatifs à l'occupation (PCBS, 2010 ; Al-Falah B., 2012 ; Isaac R-K. & Ashworth G-J., 2012).

[418] Entretien avec le Directeur de la Direction générale des métiers du tourisme au Ministère du Tourisme et des Antiquité à Bethléem en avril 2014.

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

Figure 85 : L'évolution du tourisme palestinien sous l'Autorité palestinienne

Le tourisme en quelques chiffres, pendant les années d'Oslo (1994-2000)

Si le nombre d'hôtels n'a pas changé entre 1967 et 1994 (Isaac R-K., 2010), celui-ci augmente rapidement pendant les années d'Oslo (Fig. A), pour atteindre un maximum en 2000 avec 106 hôtels localisés en Cisjordanie (seuil qui n'a pas été dépassé depuis 2000). Il y a un engouement palpable par le secteur privé qui a investi 700 millions de dollars entre 1994-2000[419].

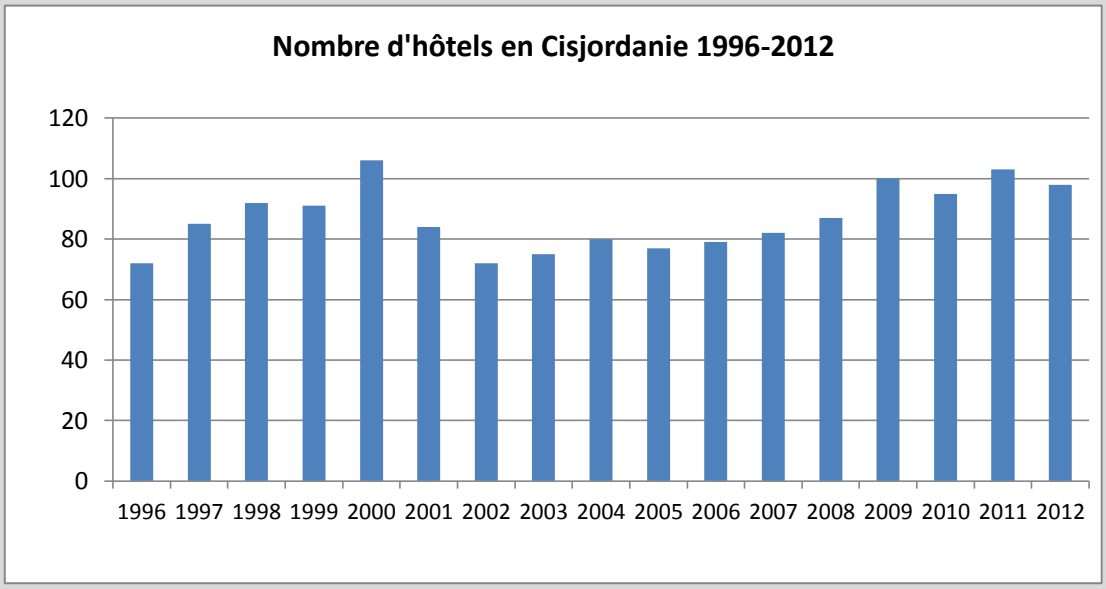

Figure A : Evolution annuelle du nombre d'hôtels en Cisjordanie de 1996 à 2012.
Source : PCBS, 2013.

Le tourisme en quelques chiffres, pendant la seconde Intifada (2000-2005)

Si le nombre de touristes en Cisjordanie était en augmentation constante depuis l'établissement de l'Autorité palestinienne avec, en 2000, 335 711 visiteurs soit 1 016 683 nuitées, le nombre de visiteurs est réduit à son cinquième pendant les trois premières années de la seconde *Intifada*, chutant à son point le plus bas avec 51 357 visiteurs en 2002. Puis le nombre de touristes augmente progressivement pour atteindre en 2007 son état de 2000. La période de la seconde *Intifada* est difficile pour de nombreux hôteliers qui connaissent alors une très faible affluence avec un taux moyen d'occupation des chambres de 12,6 % entre 2001-2006, alors qu'il était de 32,1 % entre 1996 et 2000 (PCBS). Au cours de la seconde *Intifada*, de nombreuses infrastructures touristiques récemment construites sont abîmées ou détruites partiellement ou totalement. La Basilique de la Nativité est assiégée par l'armée israélienne en avril-mai 2002. Lors du retrait de l'armée de la ville de Bethléem, réhabilitée pour la commémoration du bimillénaire, l'étendue des destructions est immense : « *les efforts consentis pour le développement touristique de Bethléem sont réduits à néant* » (Hatem F., De Saint-Laurent B., 2007 : 275).

[419] Sami Khoury, "Investing in Destination Palestine…It's PalesTIME", in This week in Palestine n°177, January 2013.

© 2015 Tous droits réservés.
doc.univ-lille1.fr

Certains hôteliers subissent des destructions de leurs équipements. Le casino de Jéricho[420], ouvert en 1998 et financé par le Fonds d'investissement palestinien, est endommagé et fermé en septembre 2000. Les ateliers artisanaux de bois d'olivier, de nacre, de céramique, de verre et les boutiques de souvenirs localisés principalement à Bethléem, Beit Jala et Hébron déclinent. Ce secteur était déjà fortement affecté par la première *Intifada* (Subhi Suleiman J. & Badaruddin M., 2010) et par la concurrence des produits asiatiques.
Au cours de la seconde *Intifada*, mais également lors des années qui suivent, de longues périodes de couvre-feu sont imposées par l'autorité militaire israélienne, dans plusieurs villes. La construction du mur isole certaines villes, notamment à Bethléem. Enfin, le terminal de Rachel construit en 2005 sépare Bethléem de Jérusalem et paralyse le tourisme, principale économie de Bethléem. Les éléments constitutifs de l'occupation poursuivent ainsi le démantèlement de l'économie touristique palestinienne déjà bien fragile.Le secteur touristique israélien n'est pas épargné non plus par la seconde *Intifada*, entrainant la baisse de 65 % des arrivées internationales (PNUE, 2005).

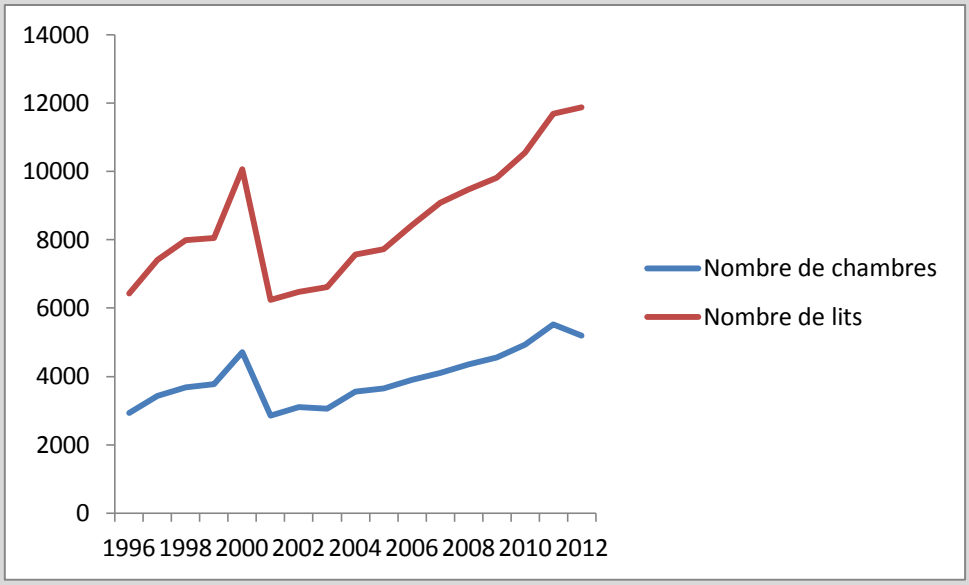

Figure B : Evolution annuelle de la capacité d'hébergement en Cisjordanie classée en nombre de chambres et de lits de 1996 à 2012. Source : PCBS, 2013.

Le tourisme en quelques chiffres après la seconde Intifada

Depuis 2007, le nombre de visiteurs en Cisjordanie n'a cessé d'augmenter pour atteindre en 2012, 575 495 visiteurs en Cisjordanie, soit 1 336 860 nuitées.La reprise du tourisme est confortée depuis 2010 avec un nombre de chambres dépassent les 5 000, et un nombre de visiteurs qui a franchi le seuil annuel de 500 000 et a conduit à plus d'un million de nuitées.
Le tourisme représente environ 3 % du PIB en 2010[421]. Un total de 4 735 entreprises touristiques (PCBS, 2011) a été recensé en 2010, dont la majorité (60,6 %) assure une activité de restauration, suivi de la vente de souvenirs (28 %) et de produits artisanaux (4,1 %). Le nombre d'emplois générés par ce secteur a plus que doublé : 6 144 emplois en 2007 contre 15 162 emplois en 2010 (PCBS, 2011).

[420] Le casino de Jéricho était le seul établissement existant dans les Territoires Palestiniens Occupés. Il n'y en avait pas en Israël. Ce casino attirait près de 3 000 joueurs par soir dont une majorité d'Israéliens (Le Petit Futé, 2009).
[421] http://www.pcbs.gov.ps/Portals/_pcbs/PressRelease/Pal_Econ_2010e.pdf

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

2.1.1/ Les principaux freins au développement touristique palestinien

« *Outre l'instabilité politique, le problème pour développer le tourisme en Palestine est que nous n'avons pas de frontières sous contrôle palestinien* », déclare en 2009 Majed Ashaq[422] du département marketing du Ministère du Tourisme et des Antiquités. Les Palestiniens n'ont en effet pas le contrôle de leurs frontières (cf. Partie1, chapitre 1) qui relèvent des autorités israéliennes, égyptiennes et jordaniennes. Les touristes qui veulent se rendre en Cisjordanie arrivent soit par voie aérienne en Israël, par l'aéroport international de Ben Gourion à Tel-Aviv, soit par la voie terrestre via la frontière entre Israël et l'Egypte, ou la frontière entre la Cisjordanie et la Jordanie au niveau du Pont Allenby. Plusieurs forums de voyage mettent en ligne des témoignages de touristes évoquant des interrogatoires arbitraires conduits par les équipes de sécurité, à l'aéroport Ben Gurion ou au Pont Allenby, dont certains sont parfois suivis de fouilles corporelles. Les touristes provenant des pays arabes doivent solliciter auprès des autorités israéliennes un visa difficilement attribué (Subhi Suleiman J. & Badaruddin M., 2010). Seuls les Jordaniens et les Egyptiens peuvent se rendre en Israël sans formalités de visa. La souplesse pour l'obtention des visas dans les pays arabes permettrait de dynamiser le développement touristique palestinien, par l'afflux de millions de pèlerins musulmans (ICC, 2013) ayant fait leur pèlerinage à la Mecque et souhaitant poursuivre leur pèlerinage à Jérusalem et Hébron.

L'occupation et la situation qui découle des accords d'Oslo (1993) sont d'autres freins qui empêchent le développement durable du tourisme palestinien : "*Any tourism policy seeking sustainable economic development under the Israeli occupation is less likely to effectively yield.*" (Al-Falah B., 2012 : 3). La fragmentation territoriale issue du découpage de la Cisjordanie en différentes zones A, B et C est un autre obstacle. Israël gère la compétence archéologique en zone C, secteur où est concentrée la majorité des sites archéologiques (cf. chapitre 1). La gestion et la mise en valeur de ceux-ci sont impossible ce qui ralentit le développement touristique palestinien. Ainsi, la situation du village de Sebastya, à la fois sous contrôle palestinien et israélien, pose problème pour la mise en tourisme du site romain. Seul le centre historique du village relève de la compétence des Palestiniens et a pu être réhabilité par le Ministère du Tourisme et des Antiquités. Toutefois, l'exploitation financière du site

[422]http://france-moyenorient.com/Le-tourisme-peine-a-se-developper-en-Palestine.html

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

n'est pas possible : « *Nous n'avons pas le contrôle total du site qui nous permettrait de faire payer l'entrée pour le visiter* »[423].

Les autorités israéliennes ont disposé des panneaux à des carrefours (Fig. 86) conduisant en zone A sur lesquels figurent le message suivant, écrit en trois langues (hébreu, arabe et anglais) : "*This road leads to area A under the Palestinian Authority. The entrance for Israeli citizens is forbidden dangerous to your lives and is against the Israeli law*". Ces panneaux de couleur rouge particulièrement alarmants préviennent les automobilistes israéliens qu'ils entrent en zone A, secteur dangereux "*dangerous to your lives*"et interdit aux Israéliens. Il est difficile d'évaluer l'impact sur les touristes de ces panneaux disséminés dans toute la Cisjordanie. Par ailleurs, les obstacles physiques[424] à la circulation des Palestiniens (chekpoints, routes barrées par des monticules de terre, blocs de béton,...) ont un impact négatif sur le tourisme domestique palestinien (ICCC, 2010).

[423] Entretien avec le responsable de la direction générale des Antiquités et du Patrimoine au Ministère du Tourisme et des Antiquités à Ramallah en mars 2014.
[424] L'impact économique et social de ces obstacles physiques a été abordé au chapitre 1.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Figure 86 : Panneaux d'interdiction à la circulation aux automobilistes israéliens

(A.Habane, avril 2013)

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

2.2/ Le tourisme palestinien : un secteur et son image en recherche de légitimité

2.2.1/ Changer l'image d'un territoire en conflit

Bien que la « Palestine » ait participé à une vingtaine de manifestations professionnelles du tourisme à l'étranger[425], l'image des Territoires Palestiniens Occupés comme destination touristique n'est pas suffisamment promue à l'échelle internationale (Welfare Association, 2012). Cette faiblesse de représentation est un handicap, comptetenu que les Territoires Palestiniens Occupés souffrent d'une image négative. La presse étrangère relaye en effet quotidiennement dans ses pages internationales l'actualité au Proche-Orient. Les Territoires Palestiniens Occupés et Israël y occupent une place importante. L'information fait souvent référence à l'occupation et aux affrontements entre les divers protagonistes. Des épisodes qui vont du simple heurt, à l'attentat, au bombardement avec leurs lots de blessés et de morts.

L'image des Territoires Palestiniens Occupés est celle d'un pays en guerre. Visiter les Territoires Palestiniens Occupés ne va donc pas de soi. D'ailleurs, un certain nombre de Ministères des Affaires Etrangères sont très précautionneux à l'égard de leurs ressortissants. Pour le Ministère des Affaires Etrangères Français[426] , « *Il est recommandé de faire preuve de prudence lors des déplacements en Cisjordanie.* » et « *Les déplacements dans la Bande de Gaza sont formellement déconseillés.* ». Pour le Ministère des Affaires Etrangères des Etats-Unis[427], "*The security environment remains complex in Israel and the West Bank, and U.S. citizens need to be aware of the continuing risks of travel to these areas.*" et "*The Department of State strongly warns U.S. citizens against travel to the Gaza Strip.*". Israël en revanche bénéficie d'une image positive en terme de tourisme, c'est une destination touristique de premier ordre. « *Israël constitue une destination touristique importante* [428] ».

Le défi pour les Palestiniens consiste donc à démontrer que le séjour potentiel du touriste est sûr, malgré le conflit et le quadrillage des Territoires Palestiniens Occupéspar les militaires israéliens. Les Palestiniens doivent lutter contre les préjugés véhiculés à l'étranger et contre un imaginaire selon lequel leur peuple vit dans un territoire anarchique, dangereux, nid de

[425] *Ibid.*
[426] http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/israel-territoires-palestiniens-12265/ (consulté le 30/08/2013).
[427] http://travel.state.gov/travel/cis_pa_tw/tw/tw_6010.html (consulté le 30/08/2013).
[428] *Ibid*, MAEE.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

pauvres et de terroristes qui vivent tous dans des camps de réfugiés formés de tentes depuis 1948, ou sous des décombres. Pour y parvenir, "*Successful marketing will change common perceptions relating to Palestinians being pictured as either non-existent or as poor, uneducated, and donor-reliant nation*[429]".

De nombreux acteurs palestiniens issus du public et du privé, des ONG et des acteurs internationaux ont émergé sur la scène touristique, pour lutter contre ces préjugés véhiculés par la presse internationale et dont ils estiment faire l'objet. Dans une plaquette du Centre d'Information Touristique de Ramallah de 2012, éditée par la Municipalité[430], la première page de bienvenue indique : "*Welcoming and beautiful, Palestine has an impressive variety of people and landscapes to offer.* ***Far from the images conveyed by the media****, Palestine keeps surprising its visitors*". De même, on y réaffirme que le pays est aussi sûr pour les hommes que pour les femmes : "***Contrarily to common assumptions****, the country is safe, for men and women alike*". Une agence de voyage palestinienne[431] invite le touriste à dépasser les préjugés sur les Palestiniens : "*We offer you a rare opportunity to go* ***beyond the news headlines and the stereotypes*** *with a platformwhere cultures and people meet*". Certains touristes rencontrés au cours de cette recherche ignorent qu'il y a des Palestiniens chrétiens dans les Territoires Palestiniens Occupés et qu'il existe un pluralisme religieux. Mitri Raheb, Pasteur de l'Eglise luthérienne évangélique à Bethléem témoigne[432] de cette méconnaissance : "*The first time I met with a tourist group, I still remember the expressions on their faces when they heard that I am a Palestinian Christian. I discovered that they knew little about Palestinians in general and almost nothing about the Palestinian Christians in particular - let alone of our existence. Their first question to me was, "When did you convert to Christianity?" They assumed that Christianity was introduced in the Holy Land by Western missionaries. They were astonished to learn that my family has been Christian for almost 2000 years, and that the first missionary to come to our town was no one other than Jesus of Nazareth. They were even more bewildered to hear that I am not only Palestinian Christian, but also an Arab Lutheran pastor*".

[429] Layali H. Abdeen, "Promoting the Investment Climate in Palestine", in This week in Palestine, n°151, novembre 2010.
[430] D'après la plaquette "Welcome to Ramallah", Ramallah Municipality.
[431] D'après la plaquette "Visit and Walk Palestine", Hijazi Travel, 2012.
[432] Mitri Raheb "The sixth Gospel" in This week in Palestine n°151, November 2010.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

2.2.2/ L'amnésie des lieux

Se côtoient dans les Territoires Palestiniens Occupés différents types de tourisme animés par divers acteurs faisant preuve pour certains d'amnésie de localisation des lieux. Les agences de voyages qui ont pignon sur rue font figurer uniquement le nom d'Israël dans leur offre de circuits touristiques, alors qu'il est question en réalité de visiter également des villes palestiniennes de Cisjordanie (Tabl. 4). Il s'agit probablement de rassurer les touristes en n'affichant seulement le nom d'Israël, Etat partenaire de l'Union Européenne. A contrario, certaines agences de voyages, que l'on pourrait considérer alternatives ou militantes, proposent une offre de circuits touristiques où cette fois-ci ne figure uniquement que la dénomination « Palestine », alors que l'entrée en Cisjordanie se fait via Israël. De même, le titre de plusieurs guides touristiques en langue française (Tabl. 5) présente le choix, opéré par les éditeurs, de faire figurer bien souvent Israël de manière prépondérante. On peut néanmoins constater une évolution en terme de dénomination des territoires concernés avec, au cours de ces dernières années, l'apparition de la Cisjordanie puis des Territoires palestiniens. Le Guide du routard, quant à lui, se démarque avec une dénomination des deux territoires : Israël et Palestine (Fig. 87). Dans un entretien sur Radio France Internationale[433], Pierre Josse, rédacteur en chef du « Guide du routard, Israël, Palestine 2012-2013 » justifie leur choix de dénomination par la volonté de contribuer au processus de paix.

> **Ariane Gaffuri (journaliste de RFI) :** Vous placez Israël et la Palestine, semble-t-il, sur un pied d'égalité, pourtant les zones palestiniennes sont sous domination israélienne et 75 % des Palestiniens vivent au-dessous du seuil de pauvreté, comment est-ce qu'on peut faire un guide juste dans ces conditions ?
>
> **Pierre Josse :** On n'a pas prétendu faire un guide juste, on a prétendu s'inscrire, apporter notre petit caillou dans le processus de paix, à notre manière, parce qu'un guide de voyage ce n'est pas lui qui va conclure la paix, mais il peut contribuer à ouvrir les esprits et à donner une bonne information et à lutter contre les préjugés et les clichés.
>
> **Ariane Gaffuri (journaliste de RFI) :** Pourquoi avoir mis Israël et Palestine dans un même guide et ne pas avoir fait deux guides différents ?
>
> **Pierre Josse :** (…) parce qu'il y a une espèce de logique touristique et géographique à mettre les deux ensemble, et puis surtout l'un ne va pas sans l'autre, pour des raisons économiques, c'est-à-dire que les chiffres des voyageurs en Palestine indépendants, bon, beaucoup vont en groupe, ils sont très très peu ici, écrire un guide sur le terrain, puis l'écrire à Paris etc., l'imprimer cela coûte très très cher et si vous voulez sur le plan économique cela n'était pas viable du tout.

[433]Extrait de l'entretien sur RFI, entre Ariane Gaffuri et Pierre Josse, rédacteur en chef du « Guide du routard, Israël, Palestine 2012-2013 ». Source : RFI, 11/08/2012, http://www.rfi.fr/emission/20120811-pierre-josse-redacteur-chef-guide-routard-israel-palestine-2012-2013

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Tableau 4: Exemples de dénominations de circuits touristiques en Israël et dans les Territoires Palestiniens Occupés

Site web Agence de voyageconsulté le 27/08/2013	Dénomination du circuit	Localisation réelledes étapes		
		Israël	Territoires Palestiniens Occupés	Syrie
Fram http://www.fram.fr/circuits/israel/voyage-en-terre-sainte.html	Israël en Terre Sainte	Tel Aviv – Césarée– Saint Jean d'Acre – Tibériade – Capharnaüm – Nazareth Megiddo – Beit Shéan Massada– Jérusalem	Jéricho – Qumran Bethléem – Jérusalem	plateau du Golan
Opodo http://voyage.opodo.fr/circuits/israel/	Merveilles d'Israël 3*	Tel Aviv – Haifa – Césarée St Jean d'Acre – Galilée Lac de Tibériade Nazareth – Mer Morte	Bethléem – JérusalemMer Morte	
Clubmed http://www.circuits-clubmed.fr/destinations/couleurs-disrael	Israël	Tel Aviv – Haïfa – Saint-Jean d'Acre – Nazareth – Tibériade – La Galilée – lac de Tibériade – Tibériade – Beth Shean – Massada–Jérusalem	Bethléem –Jérusalem	
PromoVacances http://www.promovacances.com/circuit-israel/premier-pas-en-israel-26456.html?cid=203	Premier pas en Israël	Tel-Aviv –Massada Tibériade – Saint-Jean d'Acre – Césarée	Bethléem–Jérusalem Mer Morte	
Nomade aventure http://www.nomade-aventure.com/voyage-aventure/israel/circuit-israel-palestine/isr77	Israël ou Palestine, choisissez les deux !	Tel-Aviv – Massada– Mer Morte –Jaffa – Haïfa – St Jean d'Acre – NazarethRégion de Tibériade Jérusalem –Mer Morte	Jérusalem – Bethléem Mer Morte – Hébron – Jéricho	
Zigzag randonnées http://www.zigzag-randonnees.com/voyage-circuit-moyen-orient-1902-1978-0.html	Palestine Voyage en Palestine	Tel-Aviv– Jérusalem Nazareth	Bethléem – camp de réfugiés de DheishehBeit Sahour– Jérusalem – Hébron Jéricho – Ramallah Naplouse – Nazareth	
AREMDT http://aremdt.org/content/circuit-la-palestine-dans-le-coeur	La Palestine dans le cœur – Palestine	Jérusalem – Haïfa	Beit Sahour – Hébron – Beit Ummar – Ramallah – Naplouse – Jénine – Bethléem – Jérusalem	
Ekitour http://www.ekitour.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=141&Itemid=64	Aux racines de l'olivier	Tel-Aviv	Jérusalem – Hébron Bethléem – Jéricho Naplouse – Sebastya Ramallah et environ	

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

Tableau 5 : Exemples de titres de guides touristiques

Titre du guide touristique	Maison d'édition	Date
Israël, Palestine	Le Guide du routard	2013/2014
Israël	Petit Futé	2013/2014
Israël et les Territoires palestiniens	Lonely planet	2013
ISRAEL JERUSALEM – CISJORDANIE	Hachette	2012
ISRAEL JERUSALEM – CISJORDANIE	Gallimard	2011

Nous avons tenté de faire figurer dans ce tableau le titre du guide touristique avec une taille de police qui donne le même rendu visuel que sur la page de garde des guides cités.

Figure 87 : Pages de garde "Le guide du routard"

Sur ces différentes pages de garde, on observe une évolution de la dénomination, avec en 2000, un encart réservé à trois villes palestiniennes (Jéricho, Bethléem, Hébron) puis, en 2001, apparaît de manière timorée un encart avec la dénomination « Palestine » qui laisse place, à partir de 2011, à une police égale entre les deux territoires que sont Israël et la Palestine. Source : Editions Hachette

« *Par là, le tourisme s'est intégré au conflit. Il fait désormais système avec lui.* » (Zayezzift, 2012 : 63). Le tourisme s'est imbriqué en effet au conflit et chaque acteur par le choix de la dénomination de ces territoires participe de manière inconsciente ou non à brouiller la représentation et la localisation de ces territoires.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

2.2.3/ Les défis à relever du secteur touristique palestinien

❖ **Répondre aux attentes des différentes catégories de touristes**

Les Territoires Palestiniens Occupés jouissent d'un haut potentiel de tourisme culturel et religieux (PNUE, 2005). Ce territoire est, depuis des temps très anciens, une destination de pèlerinage. A partir des Accords de paix d'Oslo, de nouvelles formes de tourisme émergent au fil des années. Un tourisme alternatif ou militant, proposé par des agences animées par des valeurs éthiques, est apparu. Le but est de faire découvrir à des touristes à la recherche d'un nouveau type de voyage, plusieurs villes de Cisjordanie mais aussi des camps de réfugiés et des villages. Le touriste est amené à participer à des activités avec la population locale, comme la récolte d'olive.

La majorité des pèlerins et des touristes qui se rendent dans les Territoires Palestiniens Occupés le font au sein de circuits (Petit Futé, 2011 : 167). Les touristes proviennent en 2011, pour leur majorité[434], de Russie, Pologne, Israël[435], Italie, Etats-Unis et Allemagne. Peu de touristes consacrent du temps aux centres anciens palestiniens. Ceux qui y passent et que nous avons rencontrés au cours de cette recherche, appartiennent à la catégorie de touristes alternatifs venus en Cisjordanie de manière individuelle ou en groupe, et motivés par une démarche associative, militante ou personnelle pour découvrir et mieux comprendre ce qu'est un pays occupé. Nous avons également croisé dans les centres historiques de Naplouse et Hébron des touristes arabo-israéliens qui viennent souvent le week-end pour se restaurer et faire leurs courses, les prix étant moins chers qu'en Israël, ou en semaine pour se rendre au hammam. Peu de groupes de touristes de circuits organisés font une escapade dans la vieille ville, même si, de rares fois, il nous est arrivé d'en croiser.

Un autre type de tourisme qualifié par Higgins-Desbiolles (2012, 2009) de *volunteer tourism for justice* (tourisme bénévole pour la justice) existe également. Higgins-Desbiolles l'illustre par l'exemple de l'*International Solidarity Movement*, mouvement fondé en 2001 par des Palestiniens pour résister à l'occupation israélienne. Ce mouvement de solidarité avec le peuple palestinien procède de la même manière qu'un autre mouvement lancé en France également en 2001, celui de la *Campagne Civile Internationale pour la Protection du Peuple*

[434] http://travelpalestine.files.wordpress.com/2012/01/2011-tourism-industry-overview-final.pdf
[435] Il s'agit des arabes d'Israël nommés « Palestiniens de 1948 » dans les divers rapports du Ministère palestinien du Tourisme et des Antiquités.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Palestinien[436]. Ce sont deux mouvements que l'on peut qualifier de solidarité-action, où le participant originaire d'un pays étranger s'implique quotiedinnement dans des actions de résistance non violente aux côtés des Palestiniens (manifestations, surveillance aux chekpoints, cueillettes des olives, …). Il est demandé, au retour du participant dans son pays d'origine, de témoigner des conditions de vie des Palestiniens sous occupation.

Des circuits animés par des ONG palestiniennes et israéliennes proposent aux touristes, le temps d'une journée ou plus, de découvrir les éléments constitutifs de l'occupation dans les Territoires Palestiniens Occupés, comme le mur, les colonies, les routes exclusivement empruntées par les colons, les camps de réfugiés, etc. Certains auteurs (Isaac R-K. & Ashworth G-J., 2012 ; Isaac R-K., à paraître) qualifient ces excursions de tourisme macabre ou *dark tourism* (Foley, M. & Lennon, J., 1996) désignation qui renvoie à la miseen tourisme d'espaces meurtris par la guerre ou par une catastrophe naturelle. Cette référence au « tourisme macabre » ne nous semble pas appropriée dans le cas des Territoires Palestiniens Occupés. Pour argumenter notre propos, nous aborderons l'exemple d'autres villes du monde où s'est développé un tourisme post-guerre comme à Sarajevo ou à Belfast (Patrick N., 2012). Dans les villes de Derry et Belfast, d'anciens militants séparatistes se sont « *reconvertis en guides touristiques dans le but de faire découvrir aux visiteurs curieux une autre version de l'histoire locale que celle délivrée par le canal officiel britannique* » (Franck M., 2007 : 49). A Sarajevo, des personnes ont mis en place leur propre tour, n'hésitant pas « *à remettre en question des informations fournies par les guides de l'Office du tourisme, se prévalant d'une certaine liberté de parole, à la différence d'acteurs moins indépendants* » (Patrick N., 2012 : 4).

Dans les Territoires Palestiniens Occupés, les personnes membres de la résistance armée lors de la seconde *Intifada* ne peuvent pas témoigner dans des circuits touristiques, car il y a la persistance du conflit qui n'autorise pasla divulgation des lieux où ils se cachaient, et continueront à se cacher en cas de nouvel affrontement avec l'armée israélienne. De même, dévoiler à un groupe de touristes que l'on est un membre actif ou ancien de la guérilla palestinienne pourrait conduire à son arrestation par l'armée israélienne. Nous choisissons de nommer ces circuits de découverte des éléments constitutifs de l'occupation « politico-pédagogiques », le champ lexical de l'entendement étant largement présent dans les diverses

[436] http://www.protection-palestine.org/

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

plaquettes d'information présentant ces circuits[437] : "*learn about*", "*enhance your understanding*", "*to understand*" et l'interaction et le dialogue avec les Palestiniens, et parfois avec les Israéliens, étant recherchée.

❖ **Augmenter et diversifier la capacité d'accueil**

Il existe une inégalité spatiale quant à l'offre d'hébergement (hôtels et *guest houses*). Cette dernière est conséquente à Jérusalem, Bethléem et dans l'agglomération Ramallah/Al-Bireh, tandis que le nombre d'hôtels décline au fur et à mesure à Jéricho, Naplouse, Jénine et Hébron (Tabl.6). Hébron, la ville de Cisjordanie la plus importante sur le plan démographique, n'a paradoxalement qu'un hôtel, ce qui pose un réel problème en terme d'offre. Le Responsable des relations publiques du HRC [438] du Comité de Réhabilitation d'Hébron tourne en dérision cet état de fait : "*Hebron is a touristic area without tourists"*.

Tableau 6 : Répartition du nombre d'hôtels dans les principales villes de Cisjordanie

Villes	Jérusalem	Bethléem	Ramallah /Al-Bireh	Jéricho	Naplouse	Jénine	Hébron
Nombre d'hôtels	39	34	24	6	5	3	1

Source : This week in Palestine, January 2013.

Iln'y a en janvier 2013 qu'une seule *guesthouse* pour l'aire de Ramallah/Al-Bireh, et 9 *guest house* dans Bethléem et sa périphérie (Fig. 88). Nos observations sur le terrain nous permettent d'avancer que l'offre d'hébergement n'est pas adaptée à tous les publics. Les prix des hôtels sont souvent élevés (Yahya A., 2011) et justifiés par les propriétaires d'hôtels par "*the high cost of running such facilities, and the high cost of the basic raw materials and supplies such as fuel, electricity, food, and even wages, and high taxes"* (Yahya A., 2011). L'offre d'hébergement dans les villes de Bethléem, Ramallah et Naplouse est en décalage avec le public touristique, dont plus de 50 % a moins de 30 ans (Fig. 89). Ces jeunes se tournent alors vers des ONG[439] pour trouver un hébergement chez l'habitant ou deviennent

[437] Cf. Plaquette "Discover Palestine", ATG.
[438] Entretien avec le Responsable des relations publiques du HRC du Comité de Réhabilitation d'Hébron en août 2012.
[439] Par exemple, l'association France-Hébron à Hébron permet d'être logée chez l'habitant, moyennant une participation financière.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

bénévoles pour une courte durée, afin de pouvoir bénéficier des appartements attribués aux volontaires de ces associations. Cette dernière décennie, des hôtels de haut standing, dont certaines chaînes étrangères cinq étoiles, se sont installés dans les Territoires Palestiniens Occupés, tels que l'*Intercontinental* à Bethléem et Jéricho, ou le *Mövenpick* et le *Days Inn* à Ramallah. En revanche, il faudrait également proposer d'autres offres d'hébergements (Swarbrooke J., 1998) tels que des auberges de jeunesse, des campings ou des maisons d'hôtes ou encore développer les *Bed & Breakfast* (ICC, 2013). L'industrie touristique palestinienne souhaite encore augmenter la capacité d'accueil, en atteignant 10 000 chambres dans la prochaine décennie.

Figure 88: Nombre d'hôtels et de guest houses en 2013 dans les trois villes étudiées

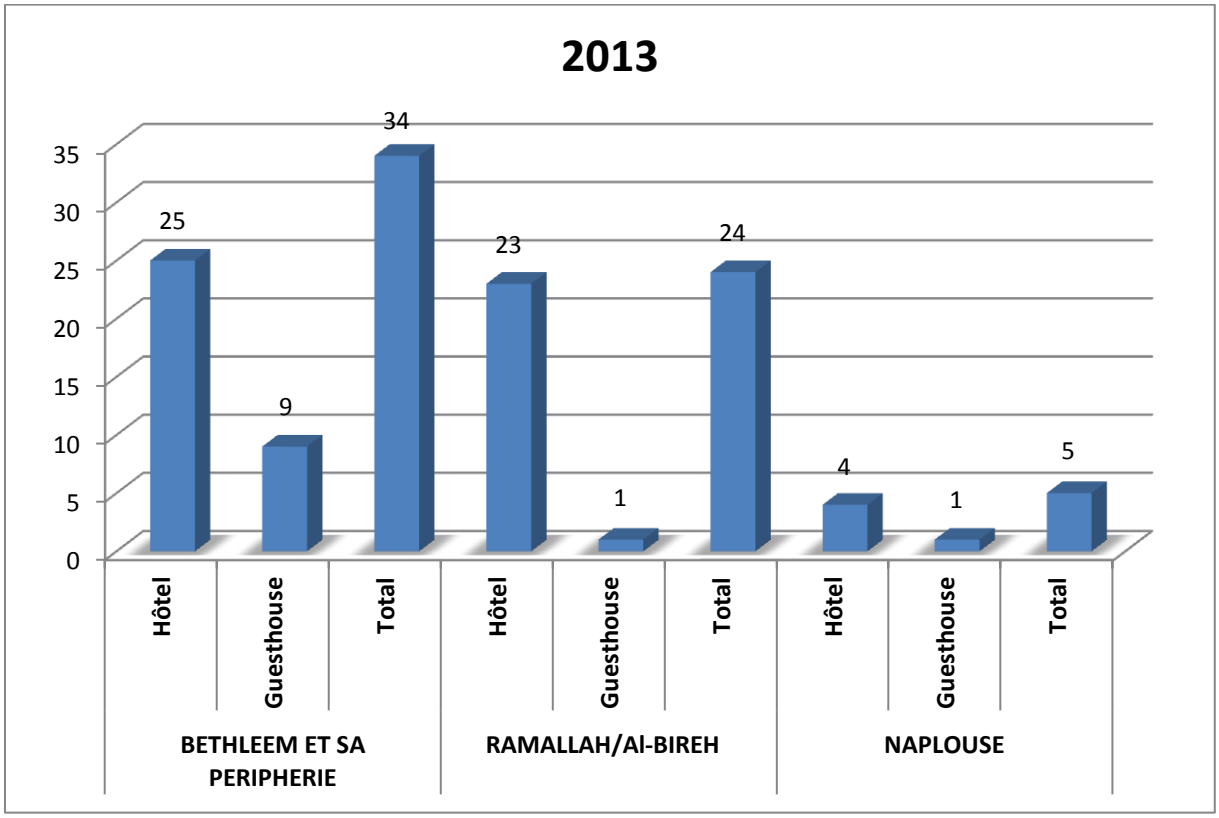

Source : This week in Palestine n° 177, Janvier 2013.

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

Figure 89 : Âge des touristes

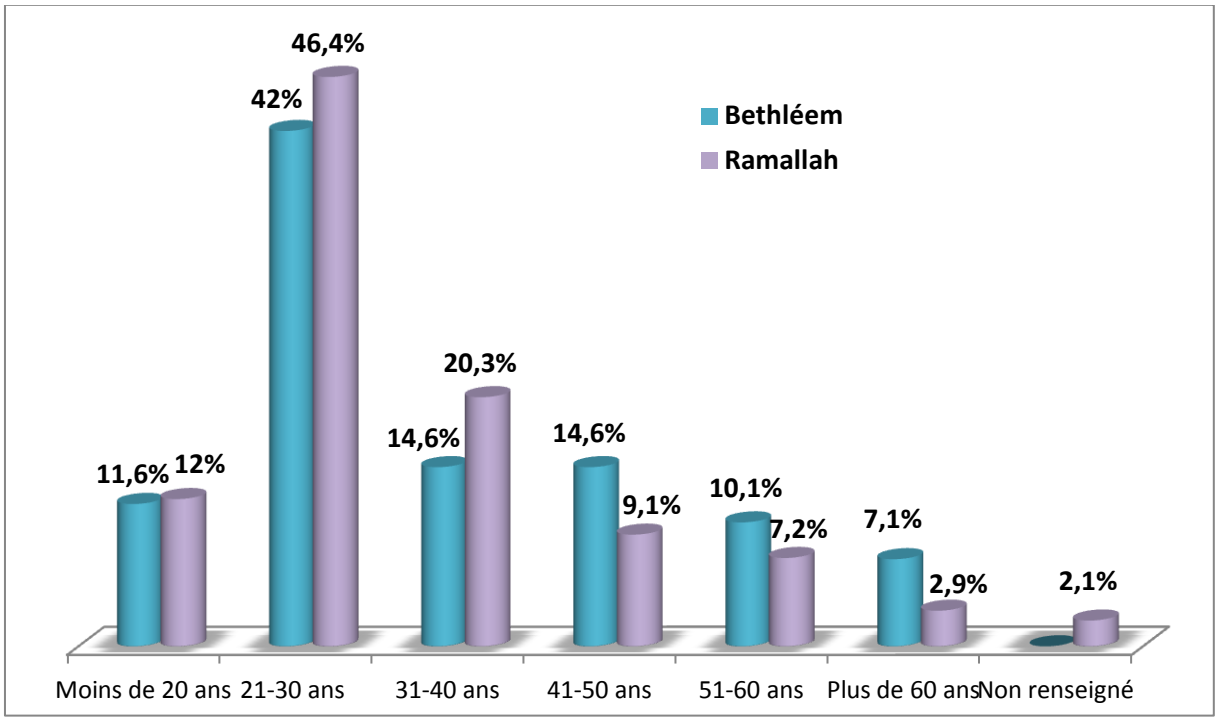

Source : Subhi Suleiman J. & Badaruddin M. (2010) et Yahya A. (2011)

❖ Consolider les compétences du personnel local

Par ailleurs, des efforts de formation du personnel local doivent être mis en œuvre, afin d'élever le niveau qualitatif du tourisme palestinien. D'après Hisham Nammari[440], le General Manager de l'hôtel Intercontinental de Jéricho : "*There is a need for more Hospitality schools that graduate various Hospitality services professional as the only Hotel management College at university level is at Bethlehem University but the industry need specialized Hospitality institutes to offer short term specialized courses for Cooks, Waiters, etc…"*.Un projet[441] du programmeTempus a porté sur la mise en place entre 2003et 2007 d'un diplôme de Master intitulé « Pèlerinage, Tourisme et Patrimoine » à l'Université de Bethléem, en coopération avec la London Metropolitan University, l'Université finlandaise de Joensuu et le Centre de Préservation du Patrimoine de Bethléem.

[440]Hisham Nammari, The first Professionnal Palestinian Hotel Brand, Tourism Magazine, 2012.
[441]http://www.tempus.ps/functions.php?action=files&table=files&ID=67 (consulté le 16/02/2014).

© 2015 Tous droits réservés.
doc.univ-lille1.fr

❖ Favoriser l'allongement des séjours des touristes

La majorité des pèlerins et des touristes qui se rendent dans les Territoires Palestiniens Occupés le font au sein de circuits et ne visitent que pendant quelques heures les lieux saints (Subhi Suleiman J. & Badaruddin M., 2010 ; Higgins-Desbiolles F., 2013). Un constat qui était déjà le même dans le milieu des années 1990 comme le décrit Mitri Raheb, le Pasteur de l'Eglise Evangélique Luthérienne de Bethléem et le président de l'Association *Diyar* : "*One million visitors came to Bethlehem in the year 1995 alone. This in an average of 50 tour buses a day. But the economic impact of tourism at that time was minimal since visitors stayed an average of only 45 minutes while spending extensive time in Israel. This has been the predominant pattern because tourism has been dependent upon the Israeli Tourist Authority"* (Raheb M. & Strickert F., 1998 : 119). Deux études sur le tourisme effectuées à Bethléem en 2008 et à Ramallah en 2011, respectivement par Subhi Suleiman J. & Badaruddin M. (2010)[442] et Yahya A. (2011)[443], informent sur la durée des séjours des touristes. La durée du séjour dans Bethléem n'excède pas une journée pour 39,9 % des touristes et dans Ramallah pour 27 % des touristes (Fig. 90).

Figure 90 : Durée du séjour des touristes

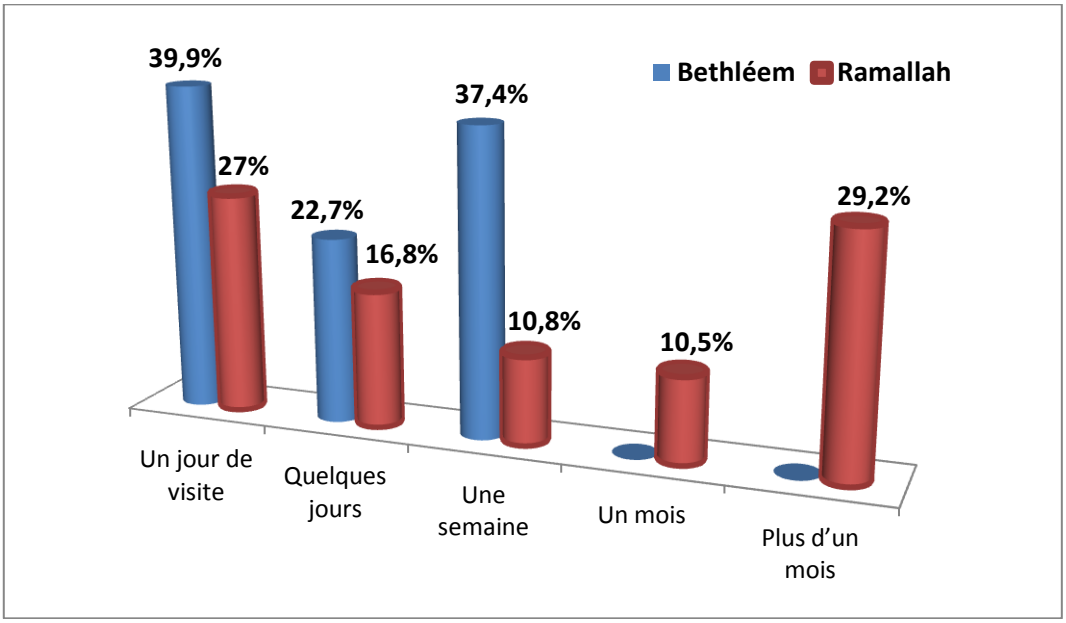

Source : Subhi Suleiman J. & Badaruddin M. (2010), Yahya A. (2011)

[442] L'enquête menée par Subhi Suleiman J. & Badaruddin M. (2010)a été réalisée auprès de 198 touristes dans Bethléem en juillet et août 2008.
[443] Une enquête a été réalisée auprès de 277 touristes locaux et internationaux dans Ramallah et sa périphérie du 15 juillet au 15 septembre 2011.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Cette situation parait regrettable car il y a peu, voire aucune interaction avec les habitants de la ville, et les bénéfices économiques générés localement sont de surcroîts très faibles. *"The standard programs do not allow for any interaction to take place between the visitors and the people of the land. Being a Palestinian Christian who was born just few meters away from the Church of the Nativity, I often watched tourists flocking to the narrow and low gate that marks the entrance to the Church. Less than twenty minutes later, I see them coming out, running into the bus, and hurrying on to their next tradition. The Holy Land seems like a Christian Disneyland, with tourists standing in long lines to visit many sites and ancient churches, and pilgrims running where Jesus walked"*[444]. Néanmoins, une proportion importante de touristes séjourne près d'une semaine, près de 37,4 % des touristes à Bethléem et 10,8 % des touristes à Ramallah. Près de 29,2 % des touristes restent plus d'un mois à Ramallah. Ces dernières statistiques indiquent qu'il y a des débouchés économiques réels dans le secteur du tourisme.

Les pèlerins dépensent donc peu au cours de leur séjour dans les Territoires Palestiniens Occupés. Un constat signalé dès la fin des années 1990 (Swarbrooke J., 1998) et identique 15 ans plus tard, si on tient compte des doléances exprimées par les commerçants de Bethléem rencontrés au cours de cette recherche. Ces derniers nous ont témoigné, entre 2011 et 2014, qu'ils profitaient peu des milliers de pèlerins qui affluent chaque jour à Bethléem, car leur boutique est située dans la vieille ville, à quelques mètres de la Place de la Crèche, mais où peu de touristes s'aventurent. Plusieurs entretiens conduits avec divers acteurs[445], à Bethléem et à Ramallah, ont repris les mêmes arguments :

- les groupes de touristes sont encadrés, dans leur grande majorité, par des guides israéliens qui définissent le circuit et les lieux d'hébergement choisis, en priorité en Israël ;
- les dépenses des touristes encouragés par les guides israéliens se font principalement en Israël et lorsque les touristes dépensent dans les Territoires Palestiniens Occupés, ils sont amenés dans des magasins de souvenirs qui profitent à des businessmen palestiniens ;
- à Bethléem, cela en est caricatural, c'est le coût du ramassage des déchets laissés par les touristes qui est rappelé. « *We don't get revenus about this old city. The tourists put their rubbish, they use the spaces and causes traffic and we don't get a shekel. It costs a lot to the*

[444] "The sixth Gospel" by Mitri Raheb, in This week in Palestine n°151, November 2010.
[445] Entretien à Bethléem avec le Directeur des antiquités au Ministère du Tourisme des Antiquités en avril 2014. Entretien au siège de la policeà Ramallah, avec le lieutenant-colonel de la police en charge de la préservation des antiquités en avril 2014.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

municipality to collect the rubbish »[446]. Certains habitants de la vieille ville de Bethléem font les mêmes constats que les responsables interrogés précédemment : « *Le touriste, quand il vient d'Israël, il ne reste pas, il n'achète pas, il rentre dans l'église de la Nativité et part. Il n'achète même pas un verre d'eau* » (Enquête n°1, vieille ville de Bethléem, janvier 2014).

Un entretien à Jéricho, mené auprès de vendeurs ambulants agréés par le Ministère du Tourisme et des Antiquités, nous a permis de saisir leur frustration et leur désarroi. Ces vendeurs sont situés depuis septembre 2013 dans une rue aménagée en « Marché de l'arbre sycomore » avec des maisonnettes de vente de souvenirs. Selon les vendeurs, la Municipalité de Jéricho est à l'origine de cet aménagement touristique faisant l'angle avec l'énorme sycomore, qui serait mentionné dans le récit évangélique de la rencontre entre Jésus-Christ et Zachée publicain de Jéricho, et dont on dit qu'il aurait plus de 2000 ans. L'un des vendeurs ambulants explique avec l'acquiescement de ses deux autres collègues :

> « *Il y a environ cinquante autobus qui viennent dans la journée mais la plupart du temps les touristes ne descendent pas et prennent les photos du sycomore depuis l'autobus. Sur ces cinquante autobus, il y en a au moins dix qui laissent les touristes descendre mais ils restent entre cinq et dix minutes. Jesuis ici de 7h à 19h et je n'arrive à vendre quelque chose que tous les quatre, cinq jours alors que je dois nourrir mes enfants. Le touriste quand il arrive en Israël, il dépense tout en Israël, quand il arrive ici, il a déjà beaucoup dépensé. Il y a aussi des guides palestiniens qui prennent des commissions de 40 % dans le bazar, alors ils ne préfèrent pas laisser descendre les touristes de l'autobus. Ils n'aident pas les pauvres. Ce n'est pas bien. J'en suis désolé. Les guides palestiniens disent aux touristes de ne pas acheter nos affaires, ils disent qu'on vend des choses fausses. Le touriste descend alors de l'autobus mais il a peur. Il tient sa main sur son sac. Si on leur dit bonjour, certains ne nous répondent pas. Nous sommes pourtant un seul peuple, alors que le touriste pense qu'on est des voleurs, qu'on leur fait peur. Il y a au moins dix sociétés palestiniennes de Jérusalem qui conduisent les touristes ici. Il y a des guides israéliens qui font descendre les touristes et qui leur disent, il faut acheter à ces personnes, elles sont pauvres et en ont besoin. Je ne peux pas accepter que le Palestinien nous fasse cela juste pour se faire de l'argent. Ce sont trois personnes qui prennent toute la richesse de la ville. D'après la Municipalité, il y a eu en février près de 700 000 visiteurs à Jéricho mais qui en a tiré des bénéfices ? Nous on doit payer deux cents dollars le Ministère du Tourisme pour avoir la licence de vente. On nous écrit sur notre licence ce que nous sommes autorisés à vendre. Le gilet (où il est mentionné vendeur touristique autorisé) nous coûte 20 dollars. Cela fait sept ans que je travaille à Jéricho et auparavant j'ai travaillé dix ans au monastère de Saint-Georges au Wadi Kelt mais les Israéliens m'ont interdit de vendre depuis là-bas* ».

[446] Entretien avec une architecte du Centre pour la préservation du patrimoine culturel – CCHP à Bethléem en avril 2014.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Conclusion chapitre 7

Nous constatons une faible exploitation touristique du patrimoine culturel des centres historiques palestiniens. S'il est indéniable que le tourisme constitue un atout majeur pour le développement urbain de ces quartiers, il nécessite en plus des financements, de l'expertise et de la technicité, des efforts de concertation et d'organisation entre chaque partie prenante. Nous avons opté dans cette recherche sur un modèle de développement économique intégrant le patrimoine, la culture et le tourisme. Cependant, la préservation et la valorisation du patrimoine palestinien et leur incidence sur le développement touristique n'est pas notable pour le moment, car ces trois centres historiques sont insuffisamment fréquentés par les touristes. Les stratégies touristiques restent encore embryonnaires. Le développement touristique dans les Territoires Palestiniens Occupés souffre de la dépendance de la situation de crise politique persistante. De nombreuses initiatives ont été menées conjointement entre les Palestiniens, les bailleurs de fonds étrangers, la communauté internationale et les ONG, afin de transmettre aux pays du monde entier une image progressiste et moderne, malgré le conflit. Les statistiques touristiques indiquent une évolution positive du secteur, mais les bénéfices économiques et sociaux locaux restent encore insuffisants.

A Naplouse, Ramallah et Bethléem, les acteurs de la patrimonialisation et de la mise en tourisme sont différents. Les stratégies touristiques se concentrent essentiellement sur le « *triangle*[447] » formé par Jérusalem, Bethléem et Jéricho, qui draine les principaux flux touristiques. Naplouse, en dépit de ses ressources patrimoniales, demeure oubliée par la promotion touristique et les professionnels du tourisme. Ramallah, quant à elle, bénéficie de sa situation de siège administratif et politique qui attire une certaine catégorie de touristes, mais la ville s'appuie également sur une valorisation patrimoniale et culturelle de sa vieille ville. Les associations culturelles et patrimoniales sont à l'origine d'initiatives touristiques directes et indirectes et participent également au développement touristique du territoire. L'exemple des offices de tourisme est un révélateur du jeu complexe d'acteurs et de leur manque de communication. Une véritable synergie entre la kyrielle d'acteurs est nécessaire pour le développement durable du tourisme palestinien. Les acteurs mobilisés dans le processus de patrimonialisation et dans la mise en tourisme de ces villes sont certes multiples. Néanmoins, ils s'accordent tous sur une vision du secteur touristique plus intégrée, s'appuyant sur les atouts touristiques des lieux environnants de Bethléem, Naplouse ou Ramallah.

[447] http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5ih-fbzZlnsTaTIHHmdrh75SSE_0g?hl=en (consulté le 10/12/13)

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

CONCLUSION PARTIE 3

Dans cette partie, nous avons abordé la culture et le tourisme comme des leviers de résistance et des opportunités de développement urbain. La promotion de la culture et de la créativité sert à divertir et à éduquer les Palestiniens soumis à des conditions de vie difficiles. Depuis les années 2000, les vieilles villes de Naplouse, Bethléem et Ramallah abritent un nombre croissant de structures culturelles animées par les municipalités, des ONG palestiniennes et étrangères et des individuels. Ces espaces tentent de créer du lien en étant des lieux de divertissement, de formation et de rencontres. La culture est intégrée en soutien à la patrimonialisation des centres historiques pour en faire de nouvelles polarités spatiales mais cette stratégie ne parvient cependant pas, pour l'instant, à favoriser de manière signifiante leur rayonnement et leur attractivité. De même, la mise en tourisme des centres anciens donne aux Palestiniens la possibilité de valoriser leurs ressources territoriales : attraits architecturaux, archéologiques, religieux ou culturels. Aujourd'hui, pour les acteurs du patrimoine et du tourisme, l'objectif est d'attirer plus de visiteurs dans les vieilles villes, de favoriser l'allongement des séjours et de faire du tourisme une source principale de revenus pour l'économie palestinienne. Les deux projets hôteliers dans les centres historiques de Naplouse et Bethléem illustrent la volonté de mettre en avant l'architecture vernaculaire et les savoir-faire artisanaux. Le secteur touristique tente aussi de tirer parti des bouleversements produits par l'occupation avec l'émergence d'un tourisme militant. Toutefois, les stratégies touristiques mises en œuvre pour le développement économique de ces territoires n'ont pas contribué à une montée notable du tourisme qui impacterait l'économie locale. Tant qu'il y aura l'occupation israélienne, un développement économique et touristique optimale restera impossible.

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

CONCLUSION GENERALE

Réhabilite-t-on aussi le patrimoine urbain dans les pays en conflit ?

Cette recherche doctorale nous permet de répondre par l'affirmative. En dépit de multiples perturbations et pressions induites par l'occupation militaire et civile israélienne, qui plongent le système territorial palestinien dans une instabilité et une imprévisibilité chronique, les opérations de réhabilitation sont possibles à conduire. En nous intéressant aux villes palestiniennes qui sont le support du projet politique territorial palestinien, nous avons montré comment la fabrique patrimoniale, culturelle et touristique est intégrée dans des stratégies de résilience territoriale. Depuis le début des années 1990, les ONG et les autorités publiques palestiniennes se sont investies dans la préservation et la restauration du patrimoine bâti afin d'en conserver l'héritage urbain, culturel et religieux, et également de lutter contre la pauvreté et l'habitat dégradé. Tout au long de ce travail, nous avons montré que la patrimonialisation des centres historiques est avant tout politique, et sert à contrer la menace de la colonisation israélienne, sans cesse croissante, qui pèse sur l'identité territoriale palestinienne. Elle est un révélateur des capacités des acteurs palestiniens, soutenus financièrement et techniquement par des acteurs internationaux, à résister aux pressions de l'occupation israélienne et à faire face à ses multiples incertitudes et perturbations. La Riwaq, la Welfare Association, le Comité de Réhabilitation d'Hébron – HRC et le Centre pour la préservation du patrimoine culturel – CCHP, qui sont les quatre principaux acteurs, agissent chacun dans une aire géographique donnée de la Cisjordanie. Cette dernière est déterminée en fonction de sa vulnérabilité (des secteurs où le taux de chômage est élevé, des lieux proches des colonies et/ou du mur), mais aussi en fonction de la qualité architecturale remarquable d'un édifice et de son état de dégradation. Depuis la fin de la seconde *Intifada* en 2005, d'autres acteurs palestiniens et internationaux issus des milieux socioculturel, religieux et privé participent à la réhabilitation partielle ou totale de bâtiments historiques.

L'enjeu politique et territorial de la réhabilitation

Les acteurs de la réhabilitation se mobilisent face aux multiples pressions de l'occupation pour créer du lien et renforcer la cohésion sociale. A Hébron, les opérations de réhabilitation

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

menées dans le centre historique sont un succès incontestable puisqu'elles ont permis la rénovation du centre ancien et fait passer en quinze années sa population de 400 habitants à près de 6 000. A Bethléem, Naplouse et Ramallah, l'ampleur des opérations de réhabilitation est différente. A Naplouse, la Municipalité a engagé, dès 1994, la valorisation patrimoniale de la vieille ville. A Bethléem, les conséquents efforts financiers ont principalement été investis pour améliorer le cadre urbain pour la commémoration du Millénium. Toutefois, la répression par l'armée israélienne au cours de la seconde Intifada a réduit à néant les nombreuses rénovations réalisées à Naplouse et Bethléem. Depuis 2005, les réhabilitations d'édifices historiques se poursuivent et ont profité à de nombreux habitants dont les logements ont été entièrement réhabilités. Cependant, à Bethléem, la rénovation s'est arrêtée au seuil des habitations et seules les façades et quelques bâtiments historiques ont été réhabilités pour accueillir des ONG. A Ramallah, les opérations de restauration sont symboliques et n'ont concerné que quelques édifices remarquables.

Nous avons analysé et commenté les capacités des acteurs de la réhabilitation du patrimoine urbain à surmonter les difficultés liées à l'insuffisance de législation pour la protection du patrimoine urbain, et aux destructions ou obstructions provoquées par l'armée ou les autorités israéliennes. Ces deux dernières décennies, ils ont accompli un travail mêlant à la fois la préservation, la documentation et la sensibilisation au patrimoine culturel palestinien. Leur travail comporte aussi une dimension expérimentale importante avec une maîtrise progressive des techniques de la réhabilitation, un développement de partenariats du local à l'international et l'établissement d'une réglementation pour la protection du patrimoine urbain. Ce sont des acteurs ressources contribuant à maintenir la cohésion identitaire, sociale et territoriale palestinienne, en produisant de la connaissance sur les techniques de restauration, dont le savoir-faire s'était perdu au fil des années, et en participant à leur diffusion pour améliorer la qualité et la pérennité de la réhabilitation. Ces acteurs ont la capacité d'améliorer le confort des logements et le cadre urbain, d'inventer des modes de faire grâce à un accommodement constant de leurs pratiques. La préservation du patrimoine est fédératrice et consensuelle, elle est considérée par les acteurs palestiniens comme un enjeu politique, un acte de résistance contre l'occupant. La réhabilitation des centres historiques est par conséquent à la fois politique et spatiale. Le patrimoine est investi par ces acteurs pour renforcer le sentiment d'appartenance au groupe et le processus de construction nationale. Il relaie un discours patriotique et nationaliste. De même, par le biais du classement de plusieurs sites patrimoniaux palestiniens sur la liste du patrimoine mondial, ces acteurs ont la volonté de

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

repositionner la « Palestine » sur la carte mondiale. La patrimonialisation des centres anciens est donc un moyen pour les Palestiniens de se raconter, de révéler leur patrimoine matériel, de valoriser leur histoire et leur identité. Elle a pour finalité de permettre aux Palestiniens de vivre sur leur terre. L'objectif *in fine* de la patrimonialisation par les acteurs mobilisés est la récupération du territoire palestinien par une résistance par l'habiter, qui vise à maintenir les habitants souvent très modestes dans les centres historiques et à en attirer de nouveaux.

La culture et le tourisme comme leviers de résistance

La patrimonialisation des centres historiques est le résultat des efforts des Palestiniens pour améliorer leur cadre de vie afin de vivre de manière décente. Leurs efforts, conjugués aux fonds des donateurs étrangers, donnent aussi lieu à une mise en valeur du patrimoine visant à participer au développement culturel et touristique de ces quartiers anciens. A Naplouse, Bethléem et Ramallah, plusieurs acteurs institutionnels et non institutionnels, locaux et internationaux, ont réinvesti le patrimoine urbain de ces vieilles villes en s'installant dans des bâtiments historiques réhabilités. La vieille ville de Naplouse, qui a connu plusieurs blocages de ses quartiers par l'armée entre 2002 et 2009, abrite depuis la fin de la seconde *Intifada* plusieurs structures socioculturelles associatives, dont une relevant de la Municipalité. Leur nombre est certes croissant mais il reste néanmoins faible, au regard des besoins des habitants. Le centre historique de Bethléem accueille plusieurs structures socioculturelles à l'initiative d'acteurs religieux, associatifs, municipaux, ministériels et universitaires. Il a la particularité d'abriter quatre musées peu fréquentés. La Municipalité de Ramallah a profité des réhabilitations pour appuyer sa politique culturelle. Il y a la volonté forte des élus de faire émerger des centres et équipements culturels. Le quartier ancien de Ramallah a été investi par plusieurs acteurs associatifs, individuels et politiques locaux, nationaux et internationaux. La majorité des acteurs culturels palestiniens revendiquent la culture comme une arme de résistance à l'occupation israélienne. Ils souhaitent créer des lieux de formation et de rencontres sociales entre les habitants des quartiers anciens et des autres quartiers de la ville, et entre les habitants et les touristes. Ils désirent permettre aux habitants d'accéder à la culture, source d'ouverture et de créativité, mais doivent néanmoins faire face à des freins matériels et parfois à l'opposition de certains habitants aux projets culturels. Enfin, Jérusalem-Est, la capitale revendiquée par les Palestiniens, demeurant hors de leur contrôle, plusieurs acteurs palestiniens et internationaux cherchent à créer à Ramallah une nouvelle centralité culturelle au cœur des Territoires Palestiniens Occupés. Au regard de la confrontation des expériences

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

dans ces trois villes, il apparaît que la culture participe au développement social et urbain de leur vieille ville respective mais ne participe pas nettement au développement d'une nouvelle image de ces espaces, qui pourrait contribuer dans le futur à leur rayonnement et à leur attractivité.

Le tourisme patrimonial peut offrir la possibilité pour les Palestiniens d'une nouvelle trajectoire de développement en valorisant le patrimoine urbain, architectural et religieux comme ressources territoriales. Nous avons cherché à montrer à travers l'étude de nouveaux équipements hôteliers, créés dans des bâtiments remarquables réhabilités, comment les acteurs de la sauvegarde du patrimoine urbain, soutenus par des donateurs étrangers, tentent de développer et renouveler la base socioéconomique et culturelle des villes palestiniennes. Cependant, malgré les efforts déployés pour améliorer le cadre urbain, l'offre touristique et culturelle, et rendre les centres historiques palestiniens plus attractifs, cela n'a pas permis, pour l'instant, de modifier significativement le développement économique des Territoires Palestiniens Occupés. La mutation économique escomptée est en effet freinée par la dépendance économique à l'égard de la puissance occupante, par l'incapacité des Palestiniens d'utiliser de manière optimale leurs ressources territoriales, qui sont leurs moyens de subsistance et d'existence, et par la persistance de l'image d'un pays en guerre véhiculée par les médias. De même, il y a un manque de lisibilité, de cohérence et de coordination dans les orientations prises par les parties prenantes des projets hôteliers étudiés.

Du point de vue méthodologique, la recherche et la chercheuse ont été éprouvées et secouées par un terrain en guerre et la réalité d'un conflit asymétrique qui perdure depuis près d'un demi-siècle : militarisation de l'espace, difficultés de mobilité, arrestations au faciès, arbitraire, injustice, témoignages de certains enquêtés,… Parfois par prudence ou par empêchement, ce qui était programmé en amont n'a pu être réalisé et des réajustements ont donc été opérés au fur et à mesure. En plus des acteurs préconçus identifiés au départ de la recherche, le travail d'observation et d'enquêtes sur le terrain a permis de faire émerger des acteurs souterrains que nous n'avons toutefois pas cherché à interroger, afin de ne pas risquer de faire avorter cette thèse. Nous avons relevé le défi d'appliquer le concept transdisciplinaire de résilience à un espace en tension. Nous avons ainsi montré, tout au long de ce travail, la dimension sociale et politique de la résilience, en soulignant la capacité de réponse des acteurs de la fabrique patrimoniale, culturelle et touristique palestinienne. Les ayant identifié, nous avons décrit et analysé leurs actions et collaborations. Ces acteurs cherchent à maintenir et à

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

renforcer la cohésion territoriale mise à mal par la fragmentation territoriale engendrée par l'occupation et la colonisation israélienne. Nous avons étudié les recompositions spatiales, sociales et politiques à l'œuvre dans les villes palestiniennes, et montré comment les processus de patrimonialisation et le développement culturel et touristique sont intégrés dans des stratégies de résilience territoriale visant à réduire leur vulnérabilité. Les opérations de réhabilitation en cours, d'ampleurs différentes, ont permis de maintenir et faire revenir des habitants désireux de vivre dans ces espaces anciens, par conviction ou par résignation faute de mieux, ce qui témoigne à la fois de leur résilience et de leur vulnérabilité. Nous nous rangeons d'ailleurs ici, du côté des chercheurs (Quenault B., 2013) qui perçoivent la résilience et la vulnérabilité comme deux concepts distincts mais liés. La complémentarité des échelles d'action et les résultats obtenus nous portent à croire que les acteurs présentés dans ce travail participent à renforcer la résilience territoriale palestinienne, qui ne l'oublions pas, doit être évaluée sur le temps long.

Cette recherche doctorale a pour ambition d'apporter, *via* le prisme de la patrimonialisation des centres anciens, un nouvel éclairage sur la situation contemporaine des villes palestiniennes. Il serait intéressant à l'avenir de confronter cette expérience patrimoniale à d'autres espaces en tension. Le patrimoine culturel est en effet un moyen, pour un groupe, de se raconter, d'écrire son récit historique et de conforter ses revendications territoriales (Tratnjek B., 2011 ; Viejo-Rose D., 2014 ; Bosredon et al.,à paraître). Conflits passés et actuels montrent que ce patrimoine est utilisé par les belligérants comme un vecteur de division et de prolongation du conflit (Cattaruzza A., Sintès P., 2012). Les guerres des Balkans donnent à voir plusieurs exemples de lieux (Sarajevo et Mostar en Bosnie-Herzégovine, Mitrovica au Kosovo), où chaque partie prenante a tenté de détruire les traces du passé et de l'identité de l'autre, pour faire peur et exclure, faire fuir celui qui est devenu un ennemi et dont on veut le départ forcé ou la destruction programmée. La proclamation d'indépendance de la Bosnie-Herzégovine en mars 1992, conduit à un rejet massif de nombreux Serbes, dont le projet territorial est l'établissement d'un nouvel Etat regroupant tous les Serbes de l'ex-Yougoslavie. La Bosnie-Herzégovine devient alors le théâtre d'une « *purification ethnique* » menée par les Serbes (Robin-Hunter L., 2005 : 2). Les monuments historiques, religieux (mosquées, églises) et symboliques des populations non-serbes font l'objet d'une destruction systématique (Robin-Hunter L., 2005 ; Tratnjek B., 2009 ; Cattaruzza A., Sintès P., 2012). Le « *nettoyage ethnique et culturel* » (Robin-Hunter L., 2005 : 5) qui s'opère entre 1992 et 1995 s'appuie sur la torture et le viol comme armes de

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

guerre (Guenivet K., 2001 ; Robin-Hunter L., 2005). Des camps de concentration sont établis et des massacres sont commis par les forces serbes à l'encontre des populations non-serbes. Près de 8 000 hommes bosniaques sont assassinés à Srebrenica le 11 juillet 1995. Les populations visées fuient leurs habitations et/ou sont expulsées par les milices et les autorités locales serbes. A leur tour, les Bosniaques et Bosno-croates s'en prennent au patrimoine orthodoxe et serbe et expulsent les Serbes des secteurs sous leur contrôle (Baumel M., 1993 ; Robin-Hunter L., 2005). A l'issue de trois années de guerre, sur les 4,4 millions d'habitants que comptait la Bosnie-Herzégovine en 1991, près de la moitié de la population a quitté son foyer et il ne reste que 2,8 millions d'habitants en 1995 (Robin-Hunter L., 2005). C'est pourtant le patrimoine qui va être mobilisé à nouveau pour établir le dialogue entre les populations divisées. La reconstruction à l'identique du pont piétonnier de Mostar, détruit en 1993, illustre le recours au patrimoine pour la réconciliation entre les habitants bosniaques et croates vivant de part et d'autre de la rivière Neretva. Cette reconstruction orchestrée par la Communauté internationale, la Banque mondiale et l'UNESCO est motivée comme suit : « *Le pont reconstruit et la vieille ville de Mostar sont un symbole de la coopération internationale et de la coexistence de diverses communautés culturelles, ethniques et religieuses*[448] ». Pourtant, sur le terrain, l'absence d'une véritable cohabitation révèle la division entre ces deux populations et soulève l'enjeu de la réappropriation par la population locale de ce patrimoine réhabilité par « les autres » (Ramel S., 2005 ; Tratnjek B., 2009 ; Tratnjek B., 2011 ; Viejo-Rose D., 2014): « *le pont est devenu un point de non-passage, comme une négation même de son existence et de sa symbolique. Une géographie de la peur enferme les habitants dans leur quartier communautaire, dans lequel ils se sentent protégés, « chez eux ». Au final, le pont n'est pas un géosymbole de l'échange et de l'entente intercommunautaire, mais il est devenu une frontière vécue par les habitants de Mostar* » (Tratnjek B., 2009 : 4). Aussi, la reconstruction doit être envisagée comme un long processus complexe aux multiples enjeux (politiques, idéologiques, urbains, patrimoniaux, civiques) (Bocquet D., 2013). La ville allemande de Dresde, dont le centre ville a été entièrement détruit sous les bombardements alliés du 13 février 1945, n'est plus qu'un vaste champ de ruines. Intégrée à la République Démocratique Allemande, sa reconstruction s'opère sur un modèle urbanistique socialiste. En 1990, la réunification marque un changement idéologique et permet d'entamer une nouvelle phase de reconstruction de la ville nourrie par la concurrence de modèles urbanistiques (Bocquet D., 2013). Si bien qu'à l'heure d'aujourd'hui, le centre ville est toujours en chantier,

[448] http://whc.unesco.org/fr/list/946

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

et le choix du patrimoine urbain à privilégier (ou à exclure) taraude les parties prenantes. Ainsi, si le patrimoine peut aider à sortir de la division et agir en faveur de la paix et de la réconciliation entre les peuples, cela suppose néanmoins d'« *accepter l'existence d'un patrimoine partagé, c'est-à-dire d'une histoire et d'une mémoire communes ou du moins croisées et indissociables des deux peuples, c'est accepter de se projeter dans un destin commun ou du moins croisé, indissociable de celui de l'autre* » (Bosredon et al., à paraître).

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

ANNEXES

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

Annexe 1 : Guide d'entretien

A. Biographie

L'enquêté

Âge - Sexe

Le foyer

Combien de personnes vivent dans le foyer ?
Quels sont leurs liens de parenté ?
Quels âges ont-ils ?
Quelle est leur activité ? (emploi, études, école)
Où se déroule l'activité ? (vieille ville, extérieur, autres villes)
D'où vient la famille ? Depuis combien de temps vivent-ils dans la vieille ville ?

B. La maison

Statut d'occupation

Locataire, propriétaire ? Autre type de contrat ?
Si propriétaire : achat ou héritage ?
Si locataire : d'un propriétaire privé ou des awqaf ?
Comment avez-vous accédé à votre logement et pourquoi ce quartier ?
Durée d'occupation
Le prix du loyer ?

Caractéristiques de la maison

Description et photos
Nombre de pièces, étages, cour existante
État de conservation (humidité, insalubrité, …)
Age et historique de la maison

Aménités

Connexion au réseau d'adduction d'eau ?
Possession d'une citerne sur les toits ?
Connexion aux égouts
Salle de bain ?
WC ? Si oui, personnels ou partagés ?
Cuisine ?

Le conflit

L'armée est-elle déjà entrée chez vous ? Combien de fois ?
Avez-vous été séquestré chez vous ? Combien de temps ? En quelle année ?

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

Un membre de la famille a-t-il été détenu par l'armée ?
Un membre de la famille a-t-il été blessé par l'armée ?
Votre maison a-t-elle subi des dégâts lors des interventions de l'armée ?
Avez-vous été aidé par un organisme pour les travaux ? Par qui (la municipalité, une association ou autres) ? Sous quelle forme ?
Comment avez-vous procédé pour recevoir cette aide ?

Transformations et restauration

Votre maison a-t-elle été transformée ? Y avez-vous fait des travaux ?
Si oui, avez-vous eu des contraintes (de matériaux, de techniques de construction…) ?
Si oui, avez-vous pu bénéficier d'une aide financière et/ou technique pour restaurer la maison ?
Cette maison a-t-elle été divisée ?
Avez-vous le projet de quitter la vieille ville ? Vers où ?
Est-ce que si votre maison était réhabilitée vous resteriez dans la vieille ville ?

C. Le quartier

Quel est le nom de votre quartier ?
Y'a-t-il eu des renouvellements d'infrastructures près de chez vous (eau, éclairage public, égouts, rues, places) ?
Quelle est l'évolution du cadre de vie depuis que vous y vivez ?
Y'a-t-il des aspects désagréables (bruit, odeurs, déchets, maisons abandonnées, difficultés d'accès…) ?
Avez-vous peur de vivre dans la vieille ville ? Pour quelles raisons ?
Connaissez-vous des familles qui sont parties parce qu'elles avaient peur ? Vers où ?
Connaissez-vous vos voisins ? Vivent-ils ici depuis longtemps ?
D'après vous, quelles sont les priorités pour améliorer la vie du quartier ?

D. Le patrimoine, la culture et le tourisme

Connaissez-vous l'Unesco ?
Quel est pour vous le patrimoine de Naplouse ?
Pensez-vous qu'il faille préserver les vieilles bâtisses ou bien vaut-il mieux les démolir ?
Qu'est ce qu'il est important de protéger dans la vieille ville ? Comment faire ?

Est-ce que d'après-vous le patrimoine peut générer des emplois ? Comment ?

Connaissez-vous des équipements touristiques dans la vieille ville ?
Trouvez-vous qu'il y ait beaucoup de touristes dans la vieille ville ?

Connaissez-vous des équipements culturels dans la vieille ville ?
Trouvez-vous qu'il y ait suffisamment d'activités culturelles ?

Avez-vous connaissance de projets à venir dans la vieille ville ?

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Annexe 2 : Tableaux récapitulatifs des acteurs enquêtés

Entretiens réalisés lors du 1er terrain exploratoire (Juillet-Août 2011 : 5 semaines)			
Ville	**Date**	**Catégorie d'acteurs**	**Fonction**
Ramallah	07/2011	Acteur culturel	Directeur du musée archéologique de Ramallah
Ramallah	07/2011	Acteur culturel	Directeur du Sakakini Cultural Center
Ramallah	07/2011	Acteur culturel	Ministre de la Culture
Ramallah	07/2011	Acteur culturel	Coordinatrice de projets à la Young Artists Forum
Ramallah	07/2011	Acteur culturel	Artiste de la Mahatta Gallery
Ramallah	07/2011	Acteur culturel	Salariées du Tamer Institute
Ramallah	08/2011	Acteur urbain	Responsable des Relations internationales à la Municipalité de Ramallah
Ramallah	08/2011	Acteur urbain	Issa Sayegh, Responsable du Service urbanisme à la Municipalité de Ramallah
Al-Bireh	07/2011	Acteur socioculturel	Membre du conseil d'administration du Baladna Culturel Center
Al-Bireh	07/2011	Acteur socioculturel	Society of Inash El-Usra
Naplouse	08/2011	Acteur socioculturel	Directeur du Multipurpose Community Resource Center
Naplouse	08/2011	Acteur culturel	Mmebre du Nablus Circus School

Entretiens réalisés lors du 2ème terrain exploratoire (Juillet-Août 2012 : 3 semaines)			
Ville	**Date**	**Catégorie d'acteurs**	**Fonction**
Naplouse	07/2012	Acteur urbain	Responsable du Center for Urban and Regional Planning de l'Université An-Najah
Naplouse	07/2012	Acteur urbain	Architecte du projet de réhabilitation du Khan Al-Wakala
Naplouse	07/2012	Acteur urbain	Responsable des Relations internationales de la Municipalité de Naplouse
Naplouse	07/2012	Acteur urbain	Directeur du Multipurpose Community Resource Center
Naplouse	07/2012	Acteur socio-culturel	Directeur du Cultural Heritage Enrichment Center
Naplouse	08/ 2012	Acteur urbain	Urbaniste du Département de réhabilitation de la vieille ville
Bethléem	08/ 2012	Acteur urbain	Architecte du Center for Cultural Heritage Preservation (CCHP)
Hébron	08/ 2012	Acteur culturel	Responsable des relations publiques au Hebron Rehabilitation Committee (HRC)
Hébron	08/ 2012	Acteur urbain	Ingénieur au Service urbanisme de la Municipalité d'Hébron
Ramallah	08/ 2012	Acteur culturel	Techniciennes du Service culturel de la Municipalité de Ramallah
Al-Bireh	08/ 2012	Acteur urbain	Directrice de la Riwaq
Jérusalem	08/ 2012	Acteur urbain	Architecte de la Welfare association
Birzeit	08/ 2012	Acteur urbain	Professeur au Département de géographie de l'Université de Birzeit

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

Entretiens réalisés lors du 3ème terrain (Novembre 2012 : 4 semaines)			
Ville	**Date**	**Catégorie d'acteurs**	**Fonction**
Al-Bireh	11/2012	Acteur culturel	Salarié de l'International Academy of Art Palestine
Al-Bireh	11/2012	Acteur culturel	Artiste palestinien de Ramallah
Bethléem	11/2012	Acteur patrimoine	Chargée de mission patrimoine au Consulat français
Bethléem	11/2012	Acteur patrimoine	Directeur du Gouvernorat de Bethleém, Ministère du Tourisme et des Antiquités
Naplouse	07/11/2012	Acteur culturel	Directrice de l'Institut français de Naplouse
Naplouse	11/11/2012	Acteur culturel	Directeur de Project Hope
Naplouse	11/2012	Acteur culturel	Directrice du Conservatoire Edward Saïd
Naplouse	11/2012	Acteur culturel	Salariée du Creative Girls Society
Ramallah	11/2012	Acteur patrimoine	Employée palestinienne d'un projet de l'Unesco
Ramallah	11/2012	Acteur culturel	Service culturel de la Municipalité de Ramallah
Ramallah	11/2012	Acteur culturel	Productrice palestinienne
Tulqarem	11/2012	Acteur culturel	Des Membres de l'association Dar Qandeel

Entretiens réalisés lors du 4ème terrain (Décembre 2012/Janvier 2013 : 3 semaines)			
Ville	**Date**	**Catégorie d'acteurs**	**Fonction**
Naplouse	12/2012	Acteur culturel	Artiste et enseignant de l'Université An-Najah
Naplouse	01/2013	Acteur socioculturel	Directeur de Human Supporters
Naplouse	01/2013	Acteur socioculturel	Comité de bienfaisance pour les réfugiés
Naplouse	01/2013	Acteur socioculturel	Salariée de Bait Al-Karama
Naplouse	01/2013	Acteur culturel	Directrice Cultural Child Center

Entretiens lors du 5ème terrain (Avril 2013 : 1 semaine)			
Ville	**Date**	**Catégorie d'acteurs**	**Fonction**
Naplouse	04/2013	Acteur urbain	Urbanistes du Service urbanisme de la Municipalité
Naplouse	04/2013	Acteur urbain	Maire de Naplouse
Hébron	04/2013	Acteur urbain	Directeur des gouvernorats du sud du Ministère du Tourisme et des Antiquités à Hébron
Hébron	04/2013	Acteur urbain	Ingénieur études et urbanisme au Comité de Réhabilitation d'Hébron - HRC
Birzeit	04/2013	Acteur culturel	Directrice du Musée Ethnographique de Birzeit et de la Galerie virtuelle
Ramallah	04/2013	Acteur économique	Dar Zahran
Bethléem	04/2013	Acteur économique	ACA tourism
Bethléem	04/2013	Acteur urbain	Ancienne responsable du projet Bethléem 2000

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

Entretiens lors du 6ème terrain (Décembre 2013/Janvier 2014 : 3 semaines)			
Ville	**Date**	**Catégorie d'acteurs**	**Fonction**
Ramallah	01/2014	Acteur touristique	Chargé de mission de l'Office de tourisme de Ramallah, relevant de la Municipalité de Ramallah
Ramallah	01/2014	Acteur touristique	Chargé de mission de l'Office de tourisme de Ramallah, relevant du Ministère du Tourisme et des Antiquités
Naplouse	01/2014	Acteur du patrimoine	Entretien avec un ancien technicien en charge de la restauration du Khan Al-Wakala
Bethléem	01/2014	Acteur du patrimoine	Chargé de mission patrimoine du Consulat de France à Jérusalem
Bethléem	01/2014	Acteur du patrimoine	Fonctionnaire du Ministère du Tourisme et des Antiquités

Entretiens lors du 7ème terrain (Février 2014/Avril 2014 : 3 mois)			
Ville	**Date**	**Catégorie d'acteurs**	**Fonction**
Ramallah	03/2014	Acteur patrimoine	Responsable de la Direction générale des Antiquités et du Patrimoine au Ministère du Tourisme et des Antiquités
Ramallah	03/2014	Acteur culturel	Directeur du Palestinian Museum
Ramallah	03/2014	Acteur culturel	Directeur du musée Yasser Arafat
Ramallah	04/2014	Acteur culturel	Responsable du Département de la culture au bureau de l'Unesco de Ramallah
Ramallah	04/2014	Acteur urbain	Urbaniste de la Municipalité de Ramallah
Ramallah	04/2014	Acteur touristique	Lieutenant colonel de la police en charge des antiquités au Ministère du Tourisme et des Antiquités
Naplouse	04/2014	Acteur urbain	Urbaniste de la Municipalité de Naplouse
Naplouse	04/2014	Acteur urbain	Architecte responsable de la Société civile du gouvernorat de Naplouse
Bethléem	02/2014	Acteur culturel	Guide du Musée international de la Nativité
Bethléem	04/2014	Acteur touristique	Directeur de la Direction générale des métiers du tourisme au Ministère du Tourisme et des Antiquités
Bethléem	04/2014	Acteur religieux	La soeur en charge du programme de réhabilitation des logements du Centre de la Famille Franciscaine
Bethléem	04/2014	Acteur patrimoine	Architecte du Center for Cultural Heritage Preservation (CCHP)
Bethléem	04/2014	Acteur urbain	Deux urbanistes de la Municipalité de Bethléem
Jérusalem	03/2014	Acteur culturel	Conservateur du Musée Dart Tifl
Jérusalem	03/2014	Acteur culturel	Guide du Musée
Abudis	03/2014	Acteur culturel	Employé du Musée Abu Jihad for the Palestinian Prisoners Affairs

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

Annexe 3 : Questionnaire administré à l'école de musique Al-Kamandjâti

1/ Quel est votre sexe ?

☐ Féminin ☐ Masculin

2 / Quel est votre âge ?

3/ Où habitez-vous ?

4/ Quelle est votre formation ?

5/ Quelle est votre profession ?

6/ Si mineur, posez la question de la profession des parents ?

7/ Pratiquez-vous une activité culturelle dans ce lieu ? ☐ Oui ☐ Non

Si non, précisez pourquoi vous êtes venus aujourd'hui dans ce lieu culturel ?

Si oui, précisez laquelle et depuis quand ?

A quelle fréquence ?

Pratiquiez-vous une activité culturelle avant de le faire dans ce lieu ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, précisez laquelle et où ?

8/ Comment avez-vous découvert le lieu culturel ?

☐ affichage
☐ prospectus
☐ bouche à oreille
☐ spectacle dans la rue
☐ télévision
☐ presse
☐ internet
☐ radio
☐ autres : ……

9/ Fréquentez-vous d'autres lieux culturels et artistiques à Ramallah ou dans d'autres villes ? A quelle fréquence ?

10/ Participez-vous à des manifestations culturelles à Ramallah? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, lesquelles ?

11/ Ramallah vous semble-t-elle être dynamique du point de vue culturel ? ☐ Oui ☐ Non

Si non, précisez pourquoi ?

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Annexe 4 : Résultats de l'enquête par questionnaire administrée à Al-Kamandjâti

Caractéristiques générales des enquêtés

Le 24 novembre 2012, 62 % des visiteurs d'Al-Kamandjâti enquêtés étaient de sexe masculin et 38 % de sexe féminin.

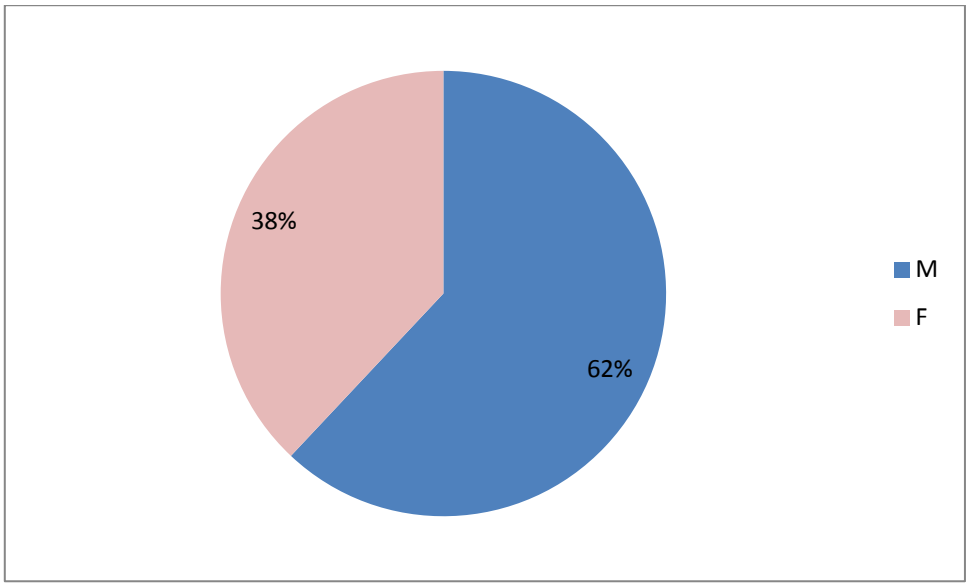

Age des enquêtés

Deux classes d'âge se dégagent parmi les visiteurs enquêtés : la classe d'âge des 0-15 ans, suivie de la classe des 16-29 ans.

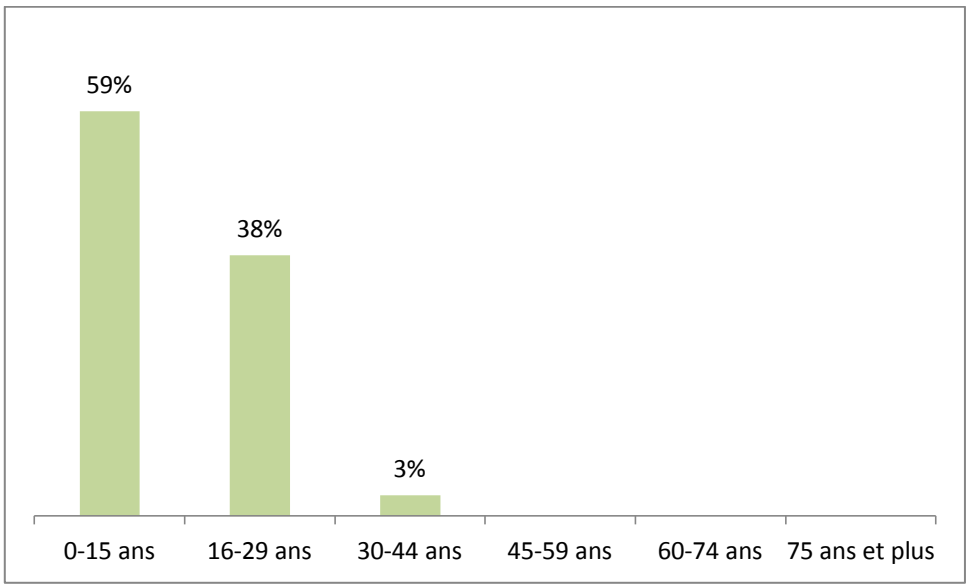

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

Catégories socioprofessionnelles des enquêtés mineurs

En ce qui concerne la profession des parents des enquêtés mineurs, on observe que plusieurs catégories socioprofessionnelles sont représentées. Même si les parents de la catégorie supérieure des cadres et professions intellectuelles dominent (59,50 %), celle-ci est suivie par d'autres catégories plus modestes comme la catégorie des employés (41,50 %) et des fonctionnaires (32 %), retraités (9 %). On peut signaler également la forte proportion de mères sans activité professionnelle ce qui porte cette catégorie à 41 %.

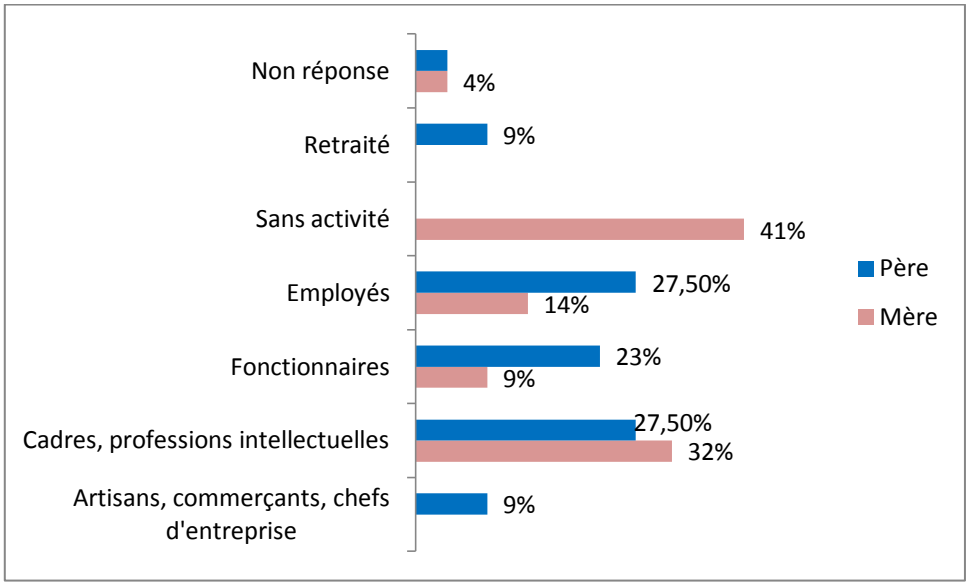

Répartition géographique des enquêtés

Al-Kamandjâti attire des visiteurs provenant en majorité de Ramallah (55 %) et de ses différents quartiers (vieille ville, Massioum, Al-Tireh et autres quartiers) mais aussi d'autres villes (Al-Bireh, Beitunia, Jérusalem) et villages (Surda, Jifna). La proportion des visiteurs étrangers représente 15 % au total (9 % de la Grande-Bretagne et 6 % de France).

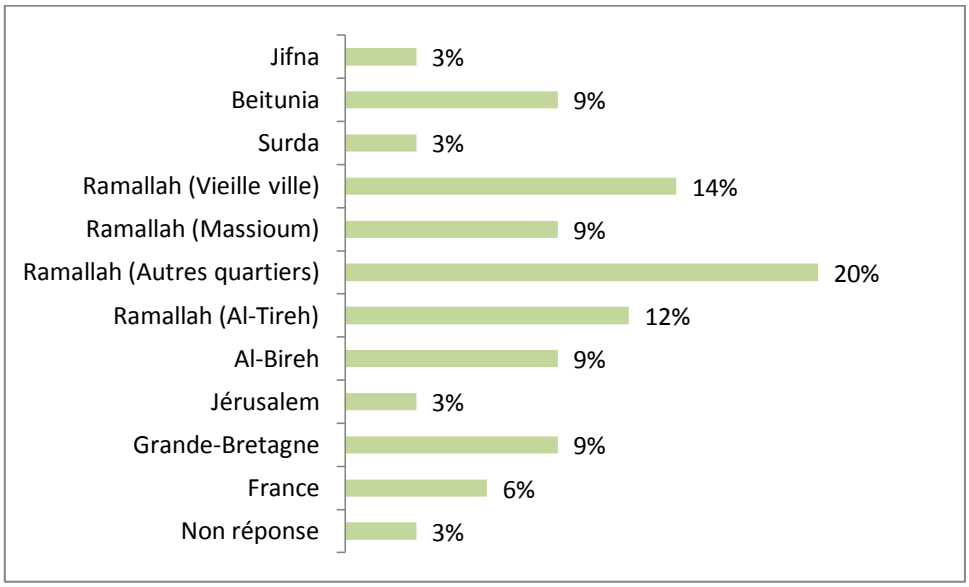

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

Les motifs de la visite à Al-Kamandjâti

Quatre motifs ont été dénombrés :

- les cours de musique ;
- le volontariat pour dispenser des cours de musique ;
- la demande de renseignements sur les modalités d'inscription à Al-Kamandjâti ;
- le tourisme.

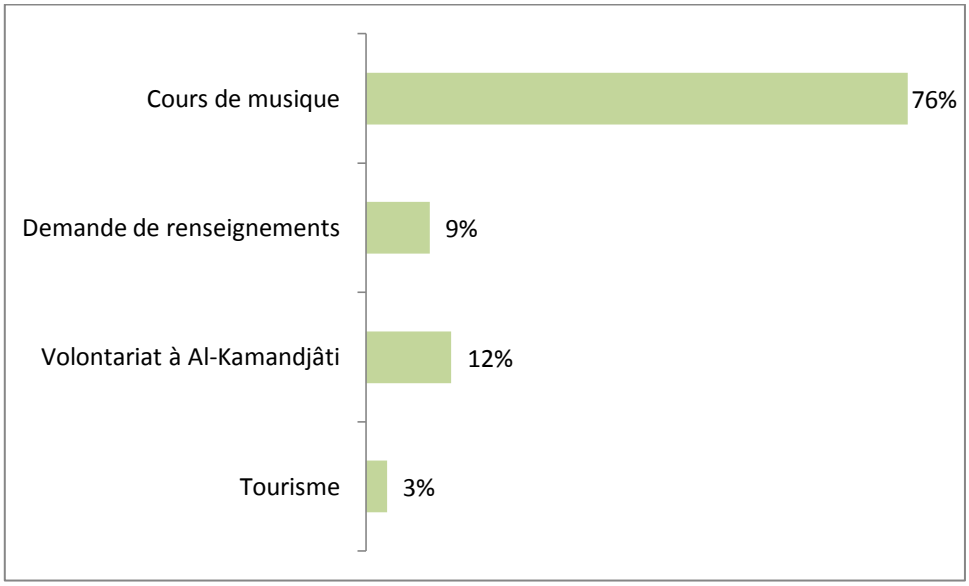

La pratique d'une activité musicale à Al-Kamandjâti

En ce qui concerne les 76 % d'enquêtés venus pour pratiquer une activité musicale, les renseignements collectés témoignent d'une grande diversité de cours de musique suivis sur la journée : violon, trompette, trombone, qanoun, piano, guitare, cor d'harmonie, chant, bouzouq, batterie.

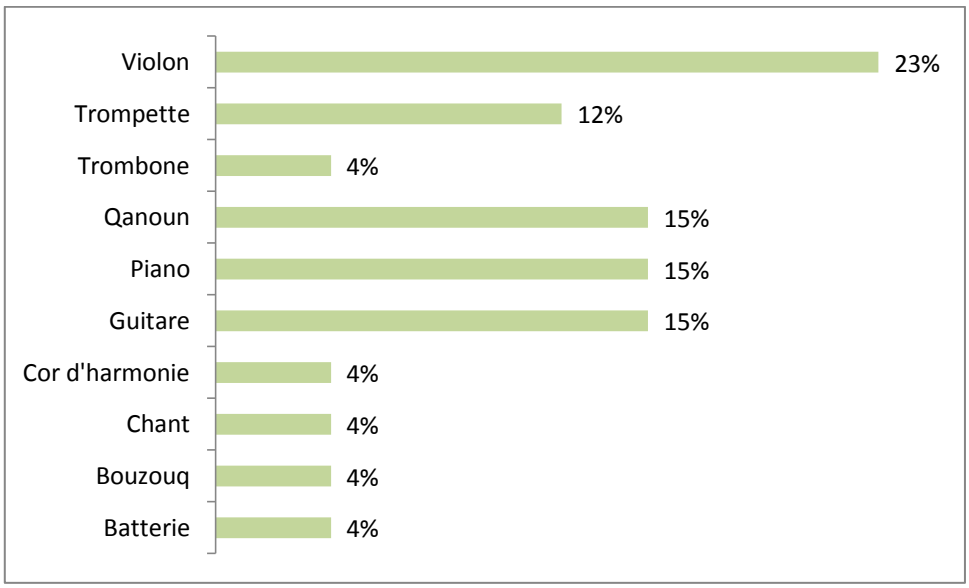

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

Pratique d'une activité culturelle avant Al-Kamandjâti

Parmi les 76 % d'enquêtés ayant une pratique musicale actuellement à Al-Kamandjâti, la majorité (69 %) n'avait pas pratiqué une activité culturelle avant.

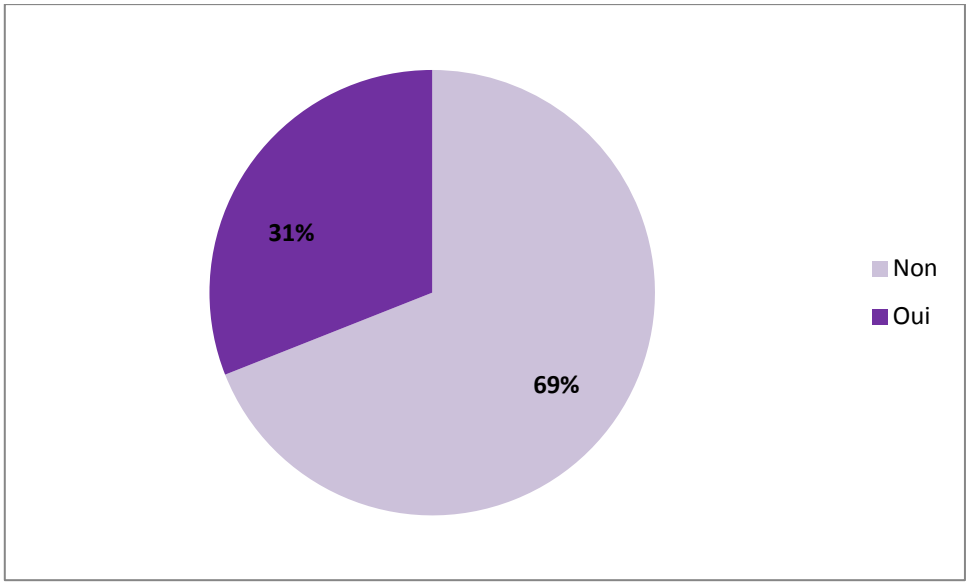

Pratique d'une autre activité culturelle en parallèle d'Al-Kamandjâti

Parmi les 76 % d'enquêtés ayant une pratique musicale actuellement à Al-Kamandjâti, près d'un quart (23 %) pratique une autre activité culturelle. Parmi les lieux cités où les activités se déroulent, il y a :

- Glorias ballet and arabic dance academy.
- Dabké à l'école.
- Théâtre au Tamer Institute.
- Dabké (lieu non précisé).
- Marquez Sayess pour l'enseignement de l'anglais.
- Le Centre Culturel Franco-allemand de Ramallah.

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

Source d'informations

La découverte d'Al-Kamandjâti par les enquêtés repose d'abord sur le bouche à oreille qui constitue le vecteur d'information le plus important (70 %), suivi de la proximité du lieu de résidence avec Al-Kamandjâti (12 %) et du rôle de promotion (9 %) d'Al-Kamandjâti à l'étranger joué par le Président de l'association, Ramzi Aburedwan. On signalera enfin le Guide Lonely Planet qui indique la visite d'Al-Kamandjâti dans la vieille ville comme un point d'intérêt.

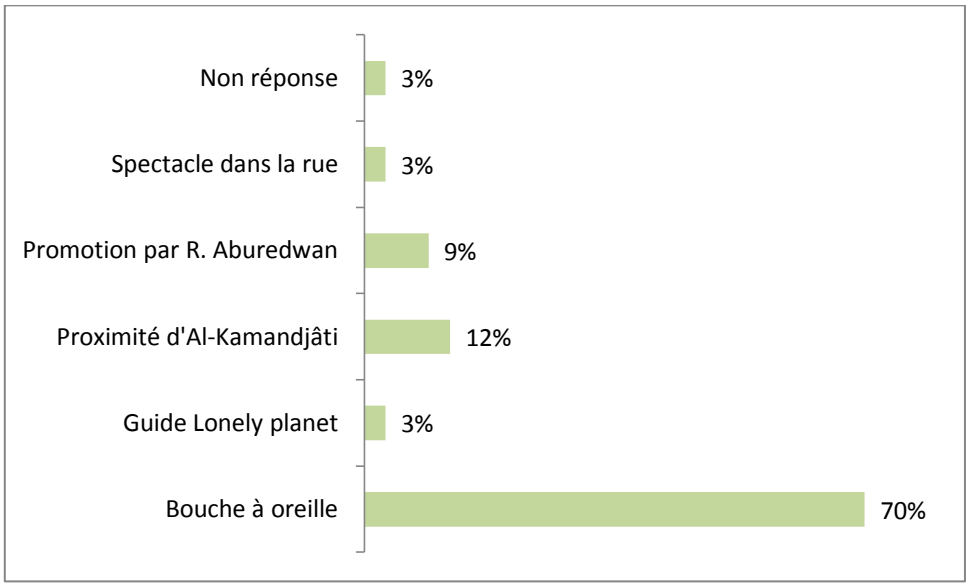

Perception de Ramallah comme ville dynamique du point de vue culturel

Ramallah est jugée comme une ville dynamique du point de vue culturel par la majorité des visiteurs enquêtés (76 %). Les autres enquêtés (24 %) estiment qu'il y a une insuffisance d'activités mais sans plus de précisions sur les activités souhaitées. Parmi les insatisfaits, il y a cinq jeunes pratiquant une activité musicale à Al-Kamandjâti, un adulte venu pour des renseignements, un volontaire et une touriste.

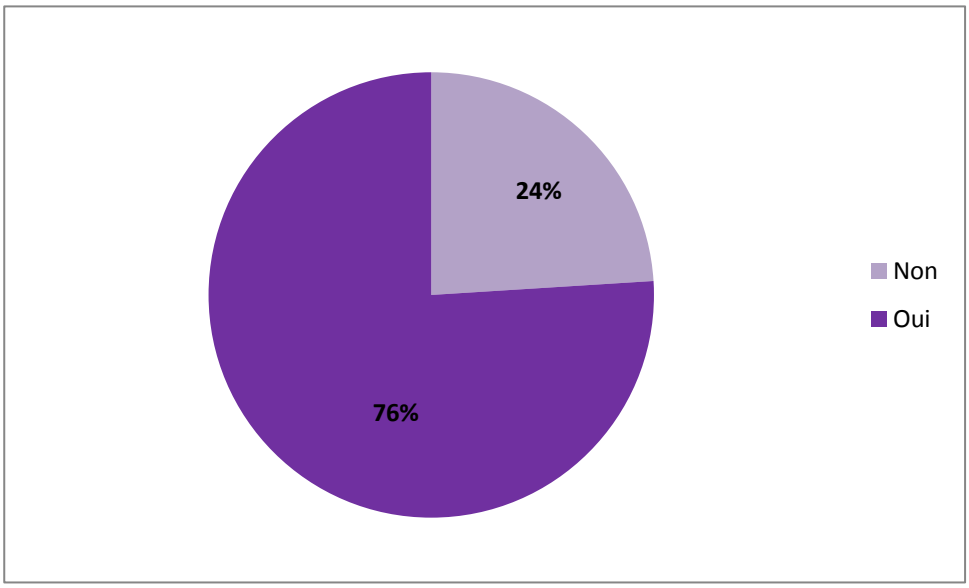

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

Participation à des manifestations culturelles à Ramallah

85 % des visiteurs enquêtés déclarent participer à des manifestations culturelles organisées à Ramallah.

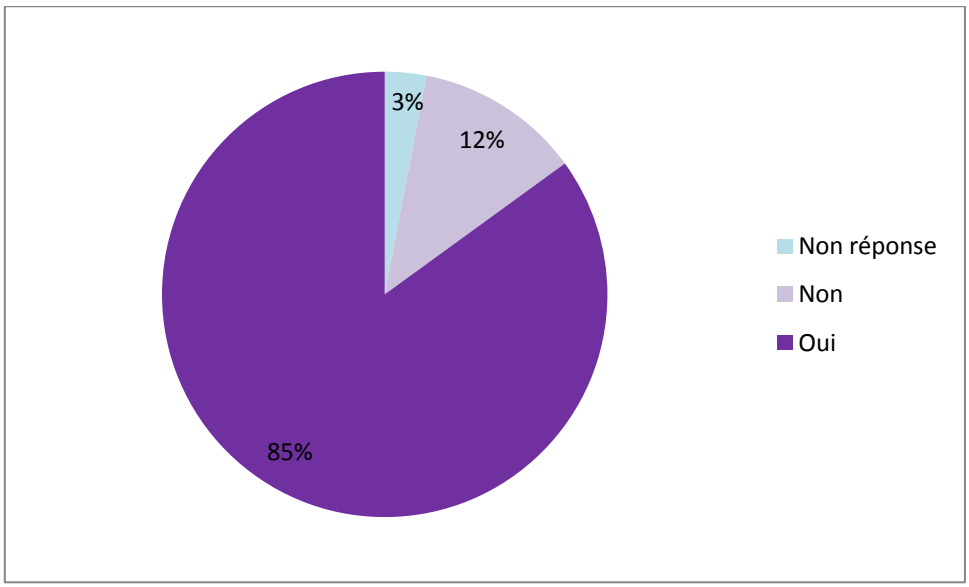

Parmi les divers lieux cités par ces 85 % d'enquêtés, on observe la prédominance du Palais de la Culture cité par 59 % des enquêtés et Al-Qasaba Theater and Cinemateque cité par 41 % des enquêtés. Ont été également mentionnés en plus de ces deux lieux culturels, les lieux ou événements suivants : activités d'Al-Kamandjâti, Centre Franco-allemand, Abudis, Cinéma au Mall, fêtes à Ramallah, fêtes à Hébron, restaurants ou coffee shop où se produisent parfois des chanteurs, camp de réfugiés de Bethléem, Institut Français, cinéma, concerts, concerts à Bethléem et Ramallah, concerts Al-kamandjati, concerts orchestre palestinien pour les jeunes, Edward Said, Al-Kamândjâti, concerts de Ramzi Aburedwan, concerts Université Birzeit, dabké, école, festivals de Ramallah, centre Abu Raya, centre Tail el najam, n'importe où, oncle artiste et assiste à ses activités, pièces de théâtre, salles de fêtes privées (spectacles), School concerts camps et Jérusalem.

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

GLOSSAIRE ARABE

Fatah : « Mouvement national palestinien de libération ». Principale organisation politique et militaire palestinienne fondée par Yasser Arafat en 1959.

Hammam : Bain public ou privé

Hosh : Complexe résidentiel traditionnel composé de plusieurs unités d'habitation autour d'une cour centrale.

Iwan : Salle voûtée de grande dimension, sans façade, fermée avec des murs sur trois de ses côtés et ouverte sur une cour par un grand arc sous forme d'alcôve. La salle peut jouer le rôle de niche qui distribue les pièces ou comme une salle de réception.

Intifada : signifie « soulèvement » en arabe. La première Intifada a débuté le 9 décembre 1987 et a pris fin en 1993. La seconde Intifada a été déclenchée à la suite de la visite d'Ariel Sharon sur l'esplanade des mosquées le 29 septembre 2000.

Khan : Hôtellerie localisée sur les grandes voies de communication, destinée à l'hébergement des voyageurs et des marchands, ainsi que l'entrepôt de leurs marchandises.

Nakba : signifie « catastrophe » en arabe, et renvoie à la fuite et à l'expulsion de près de 80 % de Palestiniens de leurs terres en 1948.

Waqf : Donation à perpetuité (terrains ou propriétés) dont les revenus sont réservés à l'entretien de fondations religieuses.

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

LISTE DES SIGLES

CCHP – Center for Cultural Heritage Preservation

FAO – Food and Agricultural Organization of United Nations

FPLP – Front Populaire de Libération de la Palestine

FDLP – Front Démocratique pour la Libération de la Palestine

FMI – Fonds Monétaire International

HRC – Hebron Rehabilitation Commitee

ICOMOS – International Council on Monuments and Sites

MCRC – Multipurpose Community Resource Center

NAD NSU – Negociations Affairs Department Negociations Support Unit

NGO – Non Gouvernemental Organization

OCJRP – Old City of Jerusalem Revitalization Program

OLP – Organisation de Libération de la Palestine.

ONU – Organisation des Nations unies

ONG – Organisation Non Gouvernementale

PCBS – Palestinian Central Bureau of Statistics

PIB – Produit Intérieur Brut

SIDA – Agence Suédoise de Développement International

UNDOF – United Nations Disengagement Observer Force

UNESCO – United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

UNICEF – United Nations International Children's Emergency Fund

UNOCHA – United Nations Office for the Coordination of Humanitarian Affairs

UNRWA – United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East

URPU – Urban and Regional Planning Unit

PNA – Palestinian National Authority

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

OVPM – Organisation des Villes du Patrimoine Mondial

SDV – Stratégie de Développement Urbain

USAID – United States Agency for International Development /L'Agence des Etats-Unis pour le développement international

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Abdelhamid A., 2006, "Urban Development and Planning in the Occupied Palestinian Territories: Impacts on Urban Form", in *The Conference on Nordic and International Urban Morphology: Distinctive and Common Themes*, Stockholm, Sweden, September (3–5), 2006.
En ligne : http://blogs.najah.edu/staff/emp_3044/article/Urban-Development-and-Planning-in-the-Occupied-Palestinian-Territories-Impacts-on-Urban-Form/file/001.pdf

Abdelhamid A., Amad E., 2005, "Historical Centres and Palestinian Cultural Identity, Sommario" - *Dossier Palestina*, vol. XVI, n°41, pp. 29-32. En ligne : http://staff.najah.edu/sites/default/files/Historical_Centres_and_Palestinian_Cultural_Identity.pdf

Abu Hussein H., McKay F., 2003, *Access Denied: Palestinian Land Rights in Israel*, London, Zedbooks, 325p.

Abu-Sada C., 2008, « Les Territoires occupés palestiniens : un terrain d'intervention de plus en plus complexe, mais toujours aussi nécessaire», in *Humanitaire*, n°20.
En ligne : http://humanitaire.revues.org/337

Abushosha S., 2013, *Habitat, aménagement et gouvernance locale en Palestine : le cas de Naplouse*, Thèse de doctorat, Armelle Huet (dir.), Université Haute Bretagne Rennes 2, 426p.
En ligne : https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00843013/document

Abujidi N., 2014, *Urbicide in Palestine – Spaces of oppression and resilience*, New York, Routledge, 258 p.

ADEF, 1998, *Reconstruire la ville sur la ville*, Paris, ADEF, 174 p.

Agier M., 2006, « La Force du témoignage. Formes, contextes et auteurs de récits de réfugiés » ? pp.151-168, in Le Pape M., Siméant J., Vidal C. (eds.), *Crises extrêmes : face aux massacres, aux guerres civiles et aux génocides*, La Découverte, Paris, 334 p.

Al-Falah B., 2012, *Tourism in the Palestinian Territory: Analysis of Significance and Impact*, Jerusalem, Palestine Economic Policy Research Institute (MAS).
En ligne :http://www.mas.ps/old-2012/node/527#.VaD_rJUVjIU

Al-Houdalieh S-H., 2010, "Archaeological Heritage and Related Institutions in the Palestinian National Territories 16 Years After Signing the Oslo Accords", *Present Pasts*, vol. 2, n°1, pp. 31-53.En ligne :http://www.presentpasts.info/articles/10.5334/pp.20/

Al-Husseini J., Signoles A., 2009, « Construction nationale, territorialité et diasporisation : le cas palestinien », *Maghreb Machrek*, n°199, pp. 23-42.
En ligne : http://www.cairn.info/revue-maghreb-machrek-2009-1-page-23.htm

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Al-Malki M., 2011, "Researching in an Unsuitable Environment: The Palestinian Case", pp.191-212, in Heacock R., Conte E., *Critical Research in the Social Sciences. A transdisciplinary east-west handbook*, Ibrahim Abu-Lughod Institute of International Studies, Birzeit University, 307 p.

Amiry S., Hadid M., 2002, *Earthquake in April*, Riwaq, 200 p.

Amnesty International, 2002, *Israël et Territoires Occupés à l'abri des regards : les violations des droits humains commises par les Forces de défense d'Israël (FDI) à Jénine et à Naplouse*, Rapport Amnesty International, 75 p.

Amnesty International, 2006, *Israël/ Territoires Occupés – Note au Comité de l'ONU pour l'élimination de la Discrimination Raciale,* Rapport Amnesty International, 31p.

Amnesty International, 2010, *La sécurité du foyer ? Les destructions de logements palestiniens par Israël*, Rapport Amnesty International, 12 p.

Andézian S., 2012, *Le sacré à l'épreuve du politique – Noël à Bethléem*, Paris, Riveneuve éditions, 237 p.

Andézian S., 2006, « Mémoires religieuses et construction nationale. Bethléem entre lieu de mémoire chrétien et ville autonome palestinienne », pp.139-171, in Picaudou N. (dir.), *Territoires palestiniens de mémoire, Paris,* Karthala- Ifpo, 379 p.

Ankori G., 2006, *Palestinian Art*, Londres, Reaktion Books, 255 p.

Applied Research Institute - Jerusalem (ARIJ), 2010, *Bethlehem City Profile*, ARIJ, 31 p.
En ligne : http://www.ochaopt.org/documents/opt_arij_profile_bethlehemcity.pdf

Arafat N., 2013, "Living in a crisis area: the preservation of Nablus old city", in *Predella* n°34. En ligne http://www.predella.it/index.php/cerca/2014-05-20-06-07-38.html?id=36:32-11-living-in-crisis-area-the-preservation-of-nablus-old-city&catid=2:non-categorizzato

Arafat N., 2012, *Nablus – City of Civilizations*, CHEC, 320 p.

Argounes F., 2007, « Une géopolitique du patrimoine mondial ? De quelques enjeux au sein de l'UNESCO autour du matériel et de l'immatériel », pp.3-20, in Fourcade M-B. (*dir*.), *Patrimoine et patrimonialisation entre le matériel et l'immatériel*, Québec, Presses de l'Université Laval, 347 p.

Aschan-Leygonie C., 2001, « La résilience d'un système spatial : l'exemple du Comtat », pp. 283-292 in *Dossiers*, 4èmes Rencontres de Théo Quant, 11-12 février 1999, Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises.

Aschan-Leygonie C., 2000, **«** Vers une analyse de la résilience des systèmes spatiaux », In *Espace géographique*. Tome 29 n°1, pp. 64-77.
En ligne : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/spgeo_0046-2497_2000_num_29_1_1968

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Assi E., 2007, "The Concept of Yard School in Conservation of Cultural Heritage, Khan Alwakalah Restoration Project, Nablus, Palestine", pp. 628-630, in *Actes de la 1ère Conférence régionale Euro-méditerranéenne - Architecture Traditionnelle Méditerranéenne - Présent et Futur*, Barcelone, 12-15 juillet 2007, 661 p. En ligne :http://www.rehabimed.net/Publicacions/Conferencia/1a%20Conferencia%20regional%20Euromediterranea.pdf

Assi E., 2006, "Cultural Heritage and Sustainable Development: The Role of Local NGOS in rehabilitation of Historic Cities in Palestine", Conference paper Conference on Development and Reconstruction in West Bank, 14/03/2006, University An-Najah, 13 p.
En ligne : http://scholar.najah.edu/sites/default/files/conference-paper/cultural-heritage-and-sustainable-development-role-local-ngos-rehabilitation-historic-cities-palesti.pdf

Aubin-Boltanski E., 2007, *Pèlerinages* et *Nationalisme* en *Palestine* : *prophètes, héros* et *ancêtres*, Paris, EHESS, 332 p.

Auzias D., Labourdette J-P., 2011, *Jérusalem*, Paris, Petit Futé, 240 p.

Auzias D., Labourdette J-P., 2008, *Israël 2009-2010*, Paris, Petit Futé, 402p.

Awad J-A., 1999, "Contemporary architecture in Palestine: A critical view**"**, pp. 59-62., in O'Reilly W., *Architectural Knowledge and Cultural Diversity*, Lausanne, Comportments editions,180 p. En ligne :
http://archnet.org/system/publications/contents/3773/original/DPT0201.pdf?1384776636

Babelon J-P., Chastel A., *La notion de patrimoine*, Paris, Ed Liana Levi, 1994, 142 p.

Bailoni M., 2008, « Quelle place pour le patrimoine dans le renouveau d'une région postindustrielle ? Le cas du Nord-Est anglais », in *Revue géographique de l'Est*, vol 48/1-2.
En ligne : http://rge.revues.org/682

Barah M., 2005, « L'intégrisme juif et la colonisation dans les Territoires palestiniens occupés » In *Revue internationale et* stratégique, vol.1, n° 57, pp. 93-102.
En ligne : www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2005-1-page-93.htm.

Barthe B., 2011, *Ramallah Dream – Voyage au cœur du mirage palestinien*, Paris, La Découverte, 271 p.

Baumel J., 1993, *La destruction par la guerre du patrimoine culturel de la Croatie et de la Bosnie-Herzégovine*, France, Rapport d'information de la Commission de la Culture et de l'Education, Doc. 6756. En ligne : http://assembly.coe.int/nw/xml/XRef/X2H-Xref-ViewHTML.asp?FileID=6787&lang=fr

Bech V., 2011, *L'interaction entre les activités culturelles et les transformations urbaines dans l'arrondissement de Beyoglu à Istanbul : Quelle place réservée à la création artistique ?*, Mémoire de recherche, Institut Urbanisme de Paris, 37 p.
En ligne : http://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/423/files/2012/03/VictoireBech_Istanbul_2011.pdf

Benhamou F., 2012, *Economie du patrimoine culturel*, Paris, La découverte, 126 p.

© 2015 Tous droits réservés.

Bentayou G., 2008, *Le renouvellement urbain (2000-2006) – Enjeux et enseignements d'un programme de recherche*, PUCA, 80 p.

Bethlehem 2000 project, non daté, *Fund raising document Funding needed: US $ 106,295,000*, 87p.

Black A., Esmaeili H., Hosen N., 2013, *Modern perspectives on Islamic Law*, Cheltenham, Edward Elgar Publishing, 300 p.

Blanc P., Chagnollaud J-P., Souiah S-A., 2014, *Atlas des palestiniens – Un peuple en quête d'un Etat*, Paris, Autrement, 96 p.

Bleibleh S., 2010, "Everyday urbanism between public space and "forbidden space": the case of the old city of Nablus, Palestine", in *The Proceedings of Spaces of History/Histories of Space: Emerging Approaches to the Study of the Built Environment*. A Conference at the University of California, Berkeley, April 30 & May 1, 2010.
En ligne : https://escholarship.org/uc/item/699616jk

Bleibleh S., 2006, « An Introductory to International Bodies in Conservation of Cultural Heritage » in *The Palestinian Conference for Development and Reconstruction in the West Bank*, An-Najah University, Nablus, March 14-15 2006. En ligne : http://scholar.najah.edu/sites/default/files/conference-paper/introductory-international-bodies-conservation-cultural-heritage.pdf

Bleuchot H., 2011, « Habous », in *Encyclopédieberbère*, n°21. pp. 3265-3272
En ligne : http://encyclopedieberbere.revues.org/1840

Bockel A., 2000, « Le pari perdu d'Oslo : le règlement du conflit israélo-palestinien dans l'impasse », in *Annuaire français de droit international*, vol.46, pp. 131-138.
En ligne : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/afdi_0066-3085_2000_num_46_1_3610

Bocquet D., 2013, La reconstruction entre enjeux patrimoniaux, politiques et civiques : le cas de Dresde, Tables-rondes inaugurales de Mémoires du Patrimoine « Le patrimoine en guerre », 26 mars 2013, Ecole du Louvre. En ligne : http://memoiresdupatrimoine.org/wp-content/uploads/2013/06/Bocquet.pdf

Bontemps V., 2012, « La restauration du Khan al-Wakala à Naplouse : un parcours du combattant patrimonial », *Les Carnets de l'Ifpo. La recherche en train de se faire à l'Institut français du Proche-Orient*. En ligne : http://ifpo.hypotheses.org/4632

Bontemps V., 2011, « Naplouse, Alep : des villes du savon », in *25 siècles de bain collectif (Proche-Orient, Égypte, péninsule Arabique), Actes du 3e colloque Balnéorient, Damas, 2-6 nov. 2009*, EtUrb, à paraître, IFPO / DGAMS.

Bontemps V., 2009, *Naplouse, le savon et la ville. Patrimoine familial, travail ouvrier et mémoire au quotidien*, Thèse de doctorat en anthropologie, Jean-Charles Depaule (dir.), Université de Provence Aix-Marseille I, 623 p. En ligne : https://halshs.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/548032/filename/THESE_.pdf

© 2015 Tous droits réservés.

Bontemps V., 2008, « Vivre à Naplouse », in *Revue d'études palestiniennes,* n°107, pp.54-61. En ligne : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00548037/fr/

Bosredon P., Gravereau S., Grégoris M.-T., Habane A., (à paraître) « Résistance culturelles à Hébron dans les Territoires Palestiniens Occupés », in Fournier L.-S., Crozat D., Chastagner C., Bernie-Boissard C. (dirs), *Culture(s) et résistance(s)*.

Bosredon P., Gravereau S., Grégoris M.-T., Habane A., 2015, « Art et culture à Ramallah dans les Territoires Palestiniens Occupés (TPO) : entre patrimoine, revendications politiques et développement territorial », in Boichot C., Debroux T. et Grésillon B., *Arts(s) et espace(s)*, Belgeo. En ligne : https://belgeo.revues.org/13392

Bosredon P., 2009, *Les reconfigurations du rapport des acteurs à la ville par le classement au Patrimoine Mondial : une comparaison entre Harar en Éthiopie et Alep en Syrie,* Thèse de doctorat en géographie, Vincent Gouëset et Anne Ouallet (codir.), Université Rennes 2, 576 p.

Botiveau B., Conte E., 2005, « Après Gaza ? », *Études rurales,* n°173-174.
En ligne : http://etudesrurales.revues.org/3085

Boullata K., 2009, *Palestinian Art: From 1850 to the Present,* London, Saqi Books, 368 p.

Bridonneau M., 2013, *Lalibela, une petite ville d'Éthiopie amarrée au monde, Analyse des recompositions spatiales, sociales et politiques dans une petite ville patrimoniale, sacrée et touristique*, Thèse de doctorat en géographie, Philippe Gervais-Lambony (dir.), Université Paris Ouest Nanterre la Défense, 387 p.

Brones S., 2010, *Beyrouth et ses ruines (1990-2010). Une approche anthropologique*, Thèse de doctorat en ethnologie, Jean-Charles Depaule (dir.), Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Bshara K., 2011, *Tashgheel: Riwaq's job creations through conservations 2001-2011*, Ramallah, Riwaq, 173 p.

Bulle S., 2005, « Entre monde et patrie : l'entreprise patrimoniale palestinienne 1995-2002 », *Revue Autrepart*, n°33, pp. 127-140.
En ligne : http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=AUTR_033_0127

Bulle S., 2003, *Apercevoir la ville : pour une histoire urbaine palestinienne, entre monde et patrie, sentiment et influences (1920-2002)*, Thèse de doctorat en histoire contemporaine, Jean-Louis Cohen (dir.), Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Histoires et Civilisations, 534 p. En ligne :
https://tel.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/766400/filename/thA_se_version_2.pdf

Bulle S., 2001, « Les villes palestiniennes entre passé colonial et avenir incertain », *Les Annales de la recherche urbaine,* n°91 « Villes et guerres », pp. 83-91. En ligne : http://www.annalesdelarechercheurbaine.fr/les-villes-palestiniennes-entre-passe-colonial-et-a107.html

Campanella T., 2006, "Urban Resilience and the Recovery of New Orleans", Journal of the American Planning Association, Vol. 72, No. 2, Spring, pp.141-146.

© 2015 Tous droits réservés.

Carré O., 1972, *L'idéologie palestinienne de résistance*, Paris, Presses de Sciences Po, 166 p.

Cattaruzza A., Sintès P., 2012, *Atlas géopolitique des Balkans – Un autre visage de l'Europe*, Paris, Autrement, 96 p.

CCHP, 2011, *Cultural Heritage…A tool for development*, Palestine, 128 p.

CGDD, 2014, « Villes résilientes : premiers enseignements tirés d'une synthèse bibliographique », *Études &documents*, n° 114, 57 p. En ligne : http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/ED114.pdf

CGDD, 2013, « Approche intégrée de la résilience des territoires », in *Séminaire de travail*, 5 février 2013, Paris, MEDDE, 33 p.
En ligne : http://www.territoires-ville.cerema.fr/IMG/pdf/actes_AIRT_cle79d7c3.pdf

Chagnollaud J-P., Fabre T., Galand P., Joxe A., Prim M., Tanzarella G., 2001, « Rapport de la mission d'information en Palestine à la suite du Forum Civil Euromed de Marseille (novembre 2000). », *Confluences Méditerranée*, n°37, pp. 178-182.
En ligne :www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2001-2-page-178.htm.

Chaline C., 1990, *Les villes du monde arabe*, Paris, Masson, 189 p.

Challand B., 2009, *Palestinian Civil Society: Foreign Donors and the Power to Promote and Exclude*, London, Routledge, 2009, 288 p.

Challand B., 2005, Looking Beyond the Pale: International Donors And Civil Society Promotion in Palestine, *Palestine-Israel Journal*Vol.12 n°1, pp.56–63.
En ligne : http://www.pij.org/details.php?id=330

Chlala J., 1953, « La suppression du « wakf ahli » en Egypte », *Revue internationale de droit comparé*, vol. 5, n°4, Octobre-décembre 1953, pp. 682-685.
En ligne : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ridc_0035-3337_1953_num_5_4_6642

Choay F., 2006, *Pour une anthropologie de l'espace*, Paris, Seuil, 410 p.

Choay F., 1992, *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Éditions du Seuil, 272 p.

CNUCED, 2013, *Rapport sur l'assistance de la CNUCED au peuple palestinien*, TD/B/60/3, 20 p.

Cohen-Hattab K., 2004, "Zionism, Tourism and the Battle for Palestine: Tourism as a Political-Propaganda Tool", *Israel Studies*, vol.9, n°1, pp. 61-85.

Coignet G., 2008, « Régénération urbaine ou dégénérescence de l'urbanité ? », *Annales de géographie*, vol. 4, n° 662, pp. 42-61. En ligne : http://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2008-4-page-42.htm

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Coissard P., 2007, *La protection du patrimoine culturel en cas de conflit armé : enjeux et limites du cadre international*, Mémoire de fin d'études, Institut d'Études Politiques de Lyon de l'Université Lyon 2.

Corm G., 1999, « Dynamiques identitaires et géopolitiques dans les relations entre le Monde arabe et l'Europe », *AfersInternacionals*, n°43-44, pp. 193-214.

Courbage Y., Sebti M., Festy P., Kurzac-Souali A-C., 2009, *Gens de Marrakech, Géo-démographique de la ville rouge*, Paris, Institut National d'Etudes Démographiques, Cahier n°164, 352 p.

Cyrulnik B., 2014, « Le sujet résilient », pp.XIII-XIV, in *Résilience et relations humaines : couples, familles, institutions, entreprise, culture*, Dunod, 224 p.

Dabdoub J., 1997, « Les usages de la maison », pp. 42-48, in Revault P., Santelli S., Weill-Rochant C., *Maisons de Bethléem*, St-Germain-du-Puy, Maisonneuve & Larose, 127 p.

De Cesari C., 2011, "Cultural Governmentality: Government through Heritage Conservation in Old Hebron", *Conflict in Cities Working Papers Series*, n° 23, 29 p. En ligne :http://www.conflictincities.org/PDFs/WorkingPaper23.pdf

De Cesari C., 2010, "Creative Heritage: Palestinian Heritage NGOs and Defiant Arts of Government", *American Anthropologist*, vol. 112, n° 4, pp. 625-637.

De Cesari C., 2008, *Cultural heritage the 'state': Palestinian heritage between nationalism and transnationalism*, Thèse de doctorat en anthropologie, Stanford University.

Defay A., 2014, *La géopolitique*, Paris, PUF, coll. « Que-sais-je ? », 127 p.

Defay A., 2012, *Comprendre le Proche-Orient*, Paris, Guéna-Barley, 300 p.

De La Soudière M., 1988, « L'inconfort du terrain. "Faire" la Creuse, le Maroc, la Lozère », *Terrain*, n°11, pp.94-105. En ligne : http://terrain.revues.org/3316

D'Ercole R., Thouret J-C., Dollfus O., Asté J-P., 1994, « Les vulnérabilités des sociétés et des espaces urbanisés : concepts, typologie, modes d'analyse », in *Revue de géographie alpine*, Tome 82, n°4, pp. 87-96. En ligne :
http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rga_0035-1121_1994_num_82_4_3776

Denoix S., 1996, « Formes juridiques, enjeux sociaux et stratégies foncières », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°79-80, pp. 9-22.

Denoix S., 1995, « Pour une exploitation d'ensemble d'un corpus. Les waqfs mamelouks du Caire **»,** pp. 29-44, in *Le waqf dans l'espace islamique. Outil de pouvoir socio-politique*, ed. Deguilhem, Randi, Damas, IFEAD, 337 p.

Dentz E., Bailli G., 2005, *La résilience dans l'entreprise – après le choc, disparaître ou rebondir*, Paris, Lavoisier, 238 p.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

De Voir J., Tartir A., 2009, *Tracking External Donor Funding to Palestinian Non-Governmental Organizations in the West Bank and Gaza 1999-2008*, Palestine Economic Policy Research Institute, NGO Development Center, 113 p.

Dhoquois-Cohen R., « Les femmes palestiniennes face au conflit, à l'occupation et au patriarcat », *Confluences Méditerranée*, 4/2005 (n°55), pp. 67-76.
En ligne : www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2005-4-page-67.htm.

Dieckhoff A., 1989, *Les espaces d'Israël, Essai sur la stratégie territoriale israélienne,* Paris, Presse de Science Po, 215 p.

Di Méo G., 2014, *Introduction à la géographie sociale*, Paris, Armand Colin, 192 p.

Di Méo G., Buléon P., 2005, *L'espace social. Lecture géographique des sociétés,* Paris, Armand Colin 303 p.

Di Méo G., 1987, « Objectivation et représentation des formations socio-spatiales : de l'acteur au territoire », In *Annales de Géographie*, tome 96, n°537. pp. 564-594.
En ligne :http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1987_num_96_537_20629

Djament-Tran G., Leblanc A., Lhomme S., Reghezza-Zitt M., Rufat S., 2012, *Ce que la résilience n'est pas, ce qu'on essaye de lui faire dire.*
En ligne : http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00679293

Douart P., 2008, *La ville méditerranéenne : le renouvellement durable des éléments patrimoniaux dans un contexte de géogouvernance*, Thèse de Doctorat de géographie, Université de Provence, 528 p. En ligne : https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00686252/file/ThA_se_P.Douart.pdf

Doumani B., 1998, "Endowing Family: Waqf, Property Devolution and Gender in Greater Syria, 1800-1860", *Comparative Studies in Society and History*, n°40, pp. 3-41.

Dris N., 2005, « Habiter le patrimoine : monde en marge et identité urbaine », pp. 93-104, in M. Gravari-Barbas (dir.), *Habiter le patrimoine : enjeux - approche - vécu*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 624 p.

Dowlati A-A., 1980, *La réhabilitation des villes traditionnelles arabes*, Unesco, 18p.

Dufresne Aubertin L., 2013, *De la fabrique du territoire et de l'ordre social dans la colonie juive d'Hébron*, Mémoire de Master de politique comparée, Mohamed Tozy (dir.), Sciences Po Aix, 156 p.

Eisenman R-H., 1978, *Islamic Law in Palestine and Israel.A history of the survival of Tanzimat and Shari'a in the British Mandate and the Jewish State*, Brill, Leiden, 291 p.

El-Haggar N., 2007, « Les Palestiniens, de la résistance politique à la résilience culturelle », *Horizons maghrébins – Le droit à la mémoire*, n° 57, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, pp. 38-47.

© 2015 Tous droits réservés.

El-Haggar N., 2004, *Tenir bon en Palestine. Théâtre et développement, de l'émancipation à la résistance,* Collection Essais, Editions Colophon, Lille.

El Kadi G., 2011, « La régénération du centre-ville du Caire : le pari de la durabilité », *Égypte/Monde arabe*, Troisième série, n° 8. En ligne : http://ema.revues.org/2995

Escher A., Petermann S., 2013, « 3. Facteurs et acteurs de la gentrification touristique à Marrakech, Essaouira et Fès », in *Médinas immuables ?*, Rabat, Centre Jacques Berque (« Description du Maghreb »). En ligne : http://books.openedition.org/cjb/321

Estienne I., Grégoris M-T., 2009, « Dynamiques culturelles, métropolisation et renouvellement urbain », pp. 74-99, in Paris D., Mons D. (Dir.), *Lille métropole – Laboratoire du renouveau urbain*, Paris, Editions Parenthèses, 269 p.

Euromed Heritage, 2010, « Palestine » pp.121-126, in *Actes de l'Atelier : Economie du patrimoine et financement de la conservation*, 6-8/06/2010, 194 p. En ligne : http://www.euromedheritage.net/euroshared/doc/100913%20Proceedings%20LEG_05.pdf

Evdoxiadi L., 2008, "Through the eyes of Palestine cultural information management in conflict context focus: documentation of excavated sites and finds", in *Annual Conference of CIDOC*, Athens, 15-18 September, 18 p. En ligne : http://network.icom.museum/fileadmin/user_upload/minisites/cidoc/ConferencePapers/2008/74_papers.pdf

Fagnoni E., Lageiste J., 2009, « L'événementiel et les villes touristiques », in Fagnoni E, Lageiste J. (coord.), *L'événementiel et les villes touristiques*, Bulletin de l'Association des Géographes Français, n°3, pp. 275 -277.

Farhat F., 2011, « Palestine », pp.150-173, in *Cultural Policies in Algeria, Egypt, Jordan, Lebanon, Morocco, Palestine, Syria and Tunisia – An introduction*, Amsterdam, Boekmanstudies, 271 p.

Fischbach M-R., 2003, *Records of Dispossession: Palestinian refugee property and the Arab-Israeli conflict*, New-York, Columbia University Press, 520 p.

Florida R., 2007, *The Flight of the Creative Class. The New Global Competition for Talent*, New York, Harper Collins Business.

Foley M., Lennon J., 1996, "JFK and dark tourism: A fascination with assassination", *International Journal of Heritage Studies*, 2, pp.198–211.

Foucher M., 2011, *La bataille des cartes – Analyse critique des visions du monde*, Paris, François Bourin Editeur, 191 p.

Frémont A., 1974, « Recherches sur l'espace vécu », *Espace géographique*, Tome 3 n°3, pp. 231-238. En ligne : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/spgeo_0046-2497_1974_num_3_3_1491

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Ghorayeb M., Troche J-P., Al Saad M., 2004, *Palestine : Gestion des services urbains : Construction institutionnelle, processus et mode de régulation*, PRUD, 125 p. En ligne : http://www.gemdev.org/prud/rapports/rapport8.pdf

Giacaman H., 1997, « Familles et quartiers », pp. 32-40, in Revault P., Santelli S., Weill-Rochant C., *Maisons de Bethléem*, St-Germain-du-Puy, Maisonneuve & Larose, 127 p.

Gignac A., 2013, « Bible et archéologie (syro-palestinienne) : l'une a-t-elle encore besoin de l'autre ? », *Théologiques*, vol. 21, n° 1, pp. 7-21.
En ligne : http://id.erudit.org/iderudit/1025466ar

Gigot M., 2012, « Patrimoine en action(s) : un regard sur les politiques publiques patrimoniales », pp. 401-421, in Khaznadar Chérif (coord.), *Le patrimoine oui, mais quel patrimoine ?* Collection Internationale de l'imaginaire, n°27, Paris, Actes Sud, 464 p.

Giroud M., 2007, *Résister en habitant ? Renouvellement urbain et continuités populaires en centre ancien (Berriat Saint-Bruno à Grenoble et Alcântara à Lisbonne)*, Thèse de doctorat en géographie, Françoise Dureau (dir.), Université de Poitiers, 527 p. En ligne : https://tel.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/200103/filename/TheseMGiroud.pdf

Gonzalez-Quijano Y., 2010, « Jérusalem, capitale « éternelle et indivisible » de la culture arabe? », *Méditerranée*, n°114. En ligne : http://mediterranee.revues.org/4488

Gravari-Barbas M., Renard C., 2010, « Une patrimonialisation sans appropriation ? Le cas de l'architecture de la reconstruction au Havre », *Norois*, n°217, pp. 57-73.

Gravari-Barbas M., 2009, « La « ville festive » ou construire la ville contemporaine par l'événement. (The "Festival City " : urban events and contemporary city building) », *Bulletin de l'Association de géographes français*, 86e année, pp. 279-290. En ligne : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/bagf_0004-5322_2009_num_86_3_2673

Gravari-Barbas M., 2005, « Introduction générale », in Gravari-Barbas M. (dir.), *Habiter le patrimoine. Enjeux – approches – vécu*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 618 p.

Gravari-Barbas M., 2003, « Le patrimoine territorial. Construction patrimoniale, construction territoriale : vers une gouvernance patrimoniale ? », pp. 51-67, *in* Beauchard Jacques (dir.), *La mosaïque territoriale : enjeux identitaires de la décentralisation*, Paris, Editions de l'Aube, bibliothèque des territoires, 182 p.

Gravereau S., 2014, « Les maisons Folie dans la métropole lilloise : comment réinventer le patrimoine industriel local et renouveler l'image artistique et culturelle de la ville ? », pp. 133-146, in Caroline De Saint Pierre (dir.), *La ville patrimoine - Formes, logiques, enjeux et stratégies*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 248 p.

Gravereau S., 2008, L*es artistes de Belleville : entre mondes de l'art et territoires urbains,* Thèse de doctorat en anthropologie, Paris, Christian Topalov (dir.), EHESS.

Greffe X., 2004, "Is heritage an asset or a liability?",*Journal of Cultural Heritage*, n°5, pp.301-309.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Grégoris M.-T., Habane A., Bosredon P., Gravereau S., 2014, « *Les musées dans les villes palestiniennes : lieux de résistance ?* », Colloque international « Culture(s) et résistance(s) aujourd'hui », 19-21 juin 2014, Université de Nîmes.

Grégoris M.-T., Habane A., 2013, « *Symboliques des traditions et de la résistance : quelle contemporanéité dans les musées palestiniens ?* », 2ème Rencontres scientifiques internationales du MuCEM, Marseille, 5 – 7 décembre 2013.

Gresh A., Vidal D., 1994, *Palestine 47 – Un partage avorté*, Bruxelles, Editions Complexe, 284 p.

Guenivet K., 2001, *Violences sexuelles : la nouvelle arme de guerre*, Paris, Editions Michalon, 206 p.

Guerrero Lozano J., 2002, *Patrimonialisation et « marchandisation » des quartiers anciens : le cas de Los Sapos à Puebla (Mexique)*, Thèse de doctorat en études urbaines, Annick Germain (dir.), Université du Québec, 344 p. En ligne : http://espace.inrs.ca/6/

Guillot F., 2009, *Les asymétries frontalières. Essai de géographie sociale et politique sur les pratiques sociales et les rapports sociaux. Les cas États-Unis / Mexique, Espagne/Maroc, Israël/Liban/Palestine*, Thèse de doctorat en géographie, Robert Hérin (dir.), Université de Caen Basse-Normandie, 495 p. En ligne : https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-00460936/

Hadidi S., 1997, « Figures palestiniennes », pp. 33-104, in Sanbar E., Hadidi S., Pons J-C. (dir), *Palestine l'enjeu culturel*, Paris, Circé-IMA, 127 p.

Haj Hussein M., 2012, *Investigation sur la qualité des ambiances hygrothermiques et lumineuses des habitats palestiniens. La cour : contribution environnementale et socioculturelle*, Thèse de doctorat en sciences et techniques architecturales, Catherine Semidor (dir.), Université Bordeaux 1, 340 p. En ligne : http://ori-oai.u-bordeaux1.fr/pdf/2012/HAJ_HUSSEIN_MUHANNAD_2012.pdf

Hamdouche A., Depret M-H., Tanguy C.(Coord.), 2012, *Mondialisation et résilience des territoires – Trajectoires, dynamiques d'acteurs et expériences*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 292 p.

Hammami F., 2012, "Conservation Under Occupation: Conflictual Powers and Cultural Heritage Meanings", *Planning Theory & Practice*, vol. 13, n°2, pp. 233-256.

Hanafi S., 2005, "Donors, International NGOs and Palestine NGOs: Funding Issues &Globalised Elite Formation", pp. 337-360, in Ben Néfissa S., Abd al-Fattah N., Hanafi S., Milani C. (dir.), *NGOs and Governance in the Arab World*, American University, Cairo Press, 368 p.

Hanafi S., Tabar L., 2005, *The Emergence of a Palestinian Globalized Elite: Donors, International Organizations and Local NGOs*, Ramallah, Muwatin, The Institute of Palestinian Studies, 406 p.

Hatem F., De Saint-Laurent B., 2007, « Les outils de promotion de l'investissement dans la région MEDA », *Notes et études Anima*, n°2, 408 p.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Hazan E., 2006, *Notes sur l'occupation. Naplouse, Kalkilyia, Hébron*, Paris, La Fabrique éditions, 120 p.

Heacock R., 2002, « Vers une nouvelle épistémologie de l'histoire palestinienne », *Confluences Méditerranée*, n°43, pp. 13-21. En ligne : http://www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2002-4-page-13.htm

Heinich N., 2009, *La fabrique du patrimoine – De la cathédrale à la petite cuillère*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 286 p.

Higgins-Desbiolles F., 2013, "Tourism as politics – The case of Palestine", pp. 61-74, in Blanchard L., Higgins-Desbiolles F., *Peace through tourism: Promoting Human Security Through International Citizenship*, London, Routledge, 276 p.

Higgins-Desbiolles F., 2009, "International Solidarity Movement: A case study in volunteer tourism for justice", *Annals of Leisure Research*, 12 (3-4), pp. 333-349.

Hijazi Y., 2011, *Cultural Practices of the Palestinian Youth*, Diyar, 97 p.

Hirschhorn M., Hanafi S., Qleibo E., Pourteau L., 2004, « La réhabilitation des centres anciens de Bethléem et d'Hébron ou comment mettre en œuvre un projet urbain dans une situation de conflit », pp. 138-142, in *Gouverner les villes du sud, Défis pour la recherche et pour l'action Actes du colloque international du prud*, Paris, Unesco, 5-7 mai 2004, 296 p.
En ligne : http://www.gemdev.org/prud/syntheses/Monique_Hirschhorn.pdf

Holling C.S., 1973, "Resilience and stability of ecological systems", *Annual Review of Ecology and Systematics*, n°4, pp. 1-23.

ICC, 2013, *Palestine Tourism Sector*, 70 p.

ICOMOS, 2002, *Destruction in the West Bank*, April 2002. En ligne : http://www.international.icomos.org/risk/2002/palestine2002.htm

Isaac R-K, (à paraître), "A wail of horror: Empathic 'atrocity' tourism in Palestine", in H. Andrews (Ed) *Tourism and Violence*, London, Sage.

Isaac R-K., 2013, "The struggle for justice through tourism in Palestine", in Blanchard L., Higgins-Desbiolles F., *Peace through tourism: Promoting Human Security Through International Citizenship*, London, Routledge, 276 p.

Isaac R-K., **Ashworth G-J.,** 2012, "Moving from Pilgrimage to "dark" tourism: Leveraging Tourism in Palestine", *Tourism, Culture & Communication*, vol. 11, pp. 149–164.

Isaac R-K., 2010, "Palestinian Tourism in Transition: Hope, Aspiration, or Reality", *The Journal of Tourism and Peace Research*, vol.1, n° 1, pp. 16-26.

ISG, 2003, *The Nablus Project*, Graz, ISG, 103 p.

Ismail M., 2010, *Le Caire, une cité mère à sauver – Culture, urbanisme, société*, Paris, L'harmattan, 388 p.

© 2015 Tous droits réservés.

Iwais M., Schaeubline E., 2011, "Sacred Spaces and Funds: Awqaf Properties and Zakat Committees in Jerusalem", pp. 160-163, in Bernardi D. & Etienne N. (dir.), *Eternal Tour-Jerusalem: Standing on the Beach with a Gun in my Hand*, Paris, Black Jack Editions, 254 p.

Jacquot S., 2010, « Déqualification, sécurisation et éviction au service de la réappropriation du centre historique de Gênes », in *Interroger les processus de valorisation des espaces urbains*, in *Norois*, n° 217, pp. 29-39.

Jacquot S., 2007, *Enjeux publics et privés du réinvestissement des espaces historiques centraux, une étude comparée de Gênes, Valparaiso et Liverpool*, Thèse de doctorat Université d'Angers, 646 p.
En ligne : https://tel.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/259311/filename/these.pdf

Jeannier F., 2008, *Régénération urbaine et événements festifs à Glasgow*, La Clé des Langues. En ligne : http://cle.ens-lyon.fr/anglais/regeneration-urbaine-et-evenements-festifs-a-glasgow-70458.kjsp

Jeannier F., 2006, « La régénération des quartiers industriels sinistrés : le rôle des sociétés locales de développement à Glasgow », *Géocarrefour*, vol. 81, n°2, pp. 127-133. En ligne : http://geocarrefour.revues.org/1855

Jébrak Y., Julien B., 2007, « Hydrostone patrimonialisé : cité-jardin de guerre », pp.69-90, in Fourcade M-B. (dir.), *Patrimoine et patrimonialisation – Entre le matériel et l'immatériel*, Laval, Les Presses de l'Université Laval, 374 p.

Jeudy H-P., 2001, *La machinerie patrimoniale*, Paris, Sens et Tonka Editeurs, 127 p.

Keane D., Azarov V., 2013, "Palestine and archeology in conflict", *Denver journal of international law and policy*, vol. 41, pp. 309-343.En ligne : http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2297291

Kurzac-Souali A-C., 2013, « Les médinas marocaines, un nouveau type de gentrification ? », in *Médinas immuables ? Gentrification et changement dans les villes historiques marocaines (1996-2010)*, Rabat, Centre Jacques Berque. En ligne : http://books.openedition.org/cjb/319

Kurzac-Souali C., 2010, Représentations et usages renouvelés des médinas gentrifiées du Maroc, in Colloque international du Comité des citoyens du Vieux-Québec, Québec, 20-21 mai 2010, 9 p. En ligne : http://www.ccvq.org/documents/etats-generaux/colloque-textes/1-3-Souali.pdf

Labat S., 1998, « Islamisme et violence : le cas de la Palestine (Partie 3) », *Cultures et Conflits*, 29-30. En Ligne : http://conflits.revues.org/702

Lacoste Y., 2012 [1976], *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*, Paris, La Découverte, 256 p.

Lafeuille C., 2013, *La prise en compte de la pollution des sols dans le renouvellement urbain des friches industrielles en France, vers de nouvelles exigences en aménagement*, Thèse en aménagement et urbanisme, Didier Paris (dir), Université Lille 1, 553 p.

© 2015 Tous droits réservés.

Laïdi-Hanieh A., 2008, « L'art palestinien entre modernité et contemporanéité », pp. 4-7., in *L'art même* n°40, 56 p.
En ligne : http://www2.cfwb.be/lartmeme/no040/documents/AM40.pdf

Laurens H., 2011, *La question de Palestine, tome quatrième 1967-1982, Le Rameau d'olivier et le fusil du combattant*, Paris, Fayard, 896 p.

Lefebvre H., 2000 [1973], *Le droit à la ville. II : Espace et politique*, Paris, Anthropos, 174 p.

Lefebvre H., 2000 [1974], *La production de l'espace*, Paris, Economica, 512 p.

Legrain J-F., 1996, « La Palestine : de la terre perdue à la reconquête du territoire », *Cultures & Conflits*, n°21-22. En ligne : http://conflits.revues.org/261

Liefooghe C., 2012, « La flèche du temps et le système ou comment analyser la résilience d'un territoire », pp. 21-40, in Hamdouche A., Depret M-H., Tanguy C., *Mondialisation et résilience des territoires – Trajectoires, dynamiques d'acteurs et expériences*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 292 p.

Liefooghe C., 2010, « Lille 2004, capitale européenne de la culture ou la quête d'un nouveau modèle de développement », in *Méditerranée*, n°114.
En ligne : http://mediterranee.revues.org/4249

Lhomme S., Laganier R., Diab Y., Serre D., 2013, « Un prototype SIG pour analyser la résilience urbaine : application à la ville de Dublin », *Vertigo*, vol. 13, n° 3. En ligne : https://vertigo.revues.org/14502

Lusso B., 2014, « Pérenniser l'événementiel culturel dans la métropole lilloise après la Capitale européenne de la culture : le rôle des acteurs dans les manifestations de Lille 3000 », pp. 59-76, in *Rives méditérranéennes*, n°47.

Lusso B., 2009, « Les musées un outil efficace de régénération urbaine ? Les exemples de Mons (Belgique), Essen (Allemagne) et Manchester (Royaume-Uni) », *Cybergeo : European journal of Geography*. En ligne : http://cybergeo.revues.org/21253

Melé P., 2005, « Conflits patrimoniaux et régulations urbaines », in *Travaux et documents de l'UMR ESO*, n°23, pp. 51-57. En ligne : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00005717/PDF/Mele_2005_Conflits_patrimoniaux.pdf

Michel F., 2007, « La voie métisse comme une brèche dans le mur », pp. 47-80, in *L'identité au cœur du voyage: Tourismes et Identités 2*, Paris, L'Harmattan, 242 p.

Micoud A., 1991, « Les lieux exemplaires : des lieux pour faire croire à de nouveaux espaces», inMicoud A. (textes rassemblés par), *Des Hauts-Lieux. La construction sociale de l'exemplarité*, Paris, Éditions du CNRS, pp. 53-63.
Ministry of Culture, 2010, *Palestinian National Plan 2011-13 – Culture Sector Strategic Plan Summary*, 20 p. En ligne : http://www.lacs.ps/documentsShow.aspx?ATT_ID=4789

© 2015 Tous droits réservés.

Ministry of Tourism and Antiquities, 2009, *Directory of Museums in Palestine*, 43 p.

Ministry of Tourism and Antiquities, 2005, *Inventory of Cultural and Natural Heritage Sites of Potential Outstanding Universal Value in Palestine*, 56 p.

Morice J-R., Violier P., 2009, « De l'événementiel culturel à la destination touristique : les cas de Lille et Nantes », in Fagnoni E, Lageiste J. (coord.), *L'événementiel et les villes touristiques*, Bulletin de l'Association des Géographes Français, n°3, pp. 377-387.

Morris B., 2004, *The Birth of the Palestinian Refugees Problem Revisited*, Cambridge, Cambridge University Press, 643 p.

Mustafa M., 2009, *Le patrimoine urbain au cœur de l'identité nationale : le cas de la Palestine*, Thèse de géographie, Michael Davie (dir.), Université Paris Sorbonne – Paris IV, 610 p.

Nablus Municipality, 2011, *Nablus a City Tale*, 70 p.

Nations-Unies, 2010, *Rapport du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967*, Richard Falk, A/HRC/13/53/Rev.1, 20 p.

Nef P., 2012, "Voyage à travers un baril de poudre : Guerre et imaginaire touristique à Sarajevo", *Via@*, n°1. En ligne : http://www.viatourismreview.net/Article5.php

Nicoloso B., 2012, *De la rénovation du Vieux-Lille à sa gentrification – Analyse d'un processus de transformation urbaine*, Mémoire de Master, Institut Sciences Po Lille.

OCHA oPt, 2013, *The humanitarian impact of the barrier*, East-Jerusalem, 2 p. En ligne : http://www.ochaopt.org/documents/ocha_opt_barrier_factsheet_july_2013_english.pdf

OCHA oPt, 2013, *The humanitarian impact of the Israeli settlements in Hebron city*, 2 p. En ligne : http://www.ochaopt.org/documents/ocha_opt_hebron_h2_factsheet_november_2013_english.pdf

OCHA oPt, 2012, *Humanitarian atlas December 2012*, East-Jerusalem. En ligne : https://www.ochaopt.org/documents/ocha_opt_humaitarian_atlas_dec_2012_web.pdf

OCHA oPt, 2008, *West Bank: access and closure Map*, East-Jerusalem, 1 p. En ligne: http://archive.ochaopt.org/documents/ocha_opt_west_bank_closure_map_a3_2008_09_11.pdf

Olu E., 2008, « L'argument culturel du « touristique », l'argument touristique du culturel, symptômes de « la fin du muséal », in *Nouveaux Musées, Nouveaux Tourismes*, *Téoros*, pp. 9-17.En ligne : http://teoros.revues.org/63

Palazzo E. (dir.), 2009, « Rehabilitation planning in the historical towns of the occupied Palestinianterritory», *edA-esempi di architettura* – anno III, n°7, il prato casa editrice.

Pappé I., 2003, *Les Démons de la Nakba*, Paris, La Fabrique, 128 p.

© 2015 Tous droits réservés.

Parizot C., 2009a, « Après le mur : les représentations israéliennes de la séparation avec les Palestiniens », *Frontières, Marquages et Disputes. Cultures et conflits*, 73, pp. 53-72. En ligne : http://conflits.revues.org/17532

Parizot C., 2009b, « Temporalités et perceptions de la séparation entre Israéliens et Palestiniens », *Bulletin du Centre de recherche français à Jérusalem* n°20, 26 p. En ligne : http://bcrfj.revues.org/6291

Paz-Fuchs A., Cohen-Lifshitz A., 2010, "Policy Forum - The changing character of Israel's occupation: planning and civilian control", *Town Planning Review*, vol. 81, Issue 6, pp. 585-597.

PCBS, 2011, *Tourism Activities Report 2010, Main Results*, Ramallah-Palestine, 23p.

PCBS, 2013, *Domestic and outbound tourism survey2012 Main Results*, Ramallah-Palestine, 23 p.

Péan P., Labévière R., 1999, *Bethléem en Palestine*, Paris, Fayard, 321 p.

Pernet D., 2013, « L'antagonisme israélo-palestinien dans la politique architecturale », *La Cité*, n°20, pp. 28-29. En ligne : http://head.hesge.ch/ccc/wp-content/uploads/2013/10/PIMPA_article02_CITE_20_pages_28_29.pdf

Perrot J., 1946, « Musée archéologique de Palestine à Jérusalem », *Syria*, vol. 5, pp. 268-300. En ligne : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/syria_0039-7946_1946_num_25_3_4470

Petit Futé, 2012, *Tourisme solidaire 2012-2013*, Petit Futé, 192 p.

Picaudou N., Rivoal I.(dir.), *Retours en Palestine- Trajectoires, rôle et expériences des returnees dans la société palestinienne*, Paris, Karthala-IISMM, 289 p.

PNUE, 2005, *Dossier sur le tourisme et le développement durable en méditerranée*, Athènes, 105 p. En ligne : http://195.97.36.231/acrobatfiles/MTSacrobatfiles/mts159.pdf

Qadir A., 2004, *Wakf: Islamic Law of Charitable Trust, Global Vision Public House*, Delhi, 184 p.

Qamhieh K-F., 1992, *Saving the old town of Nablus. A conservation study*, Thèse en Architecture, University of Glasgow, 314 p.

Quenault B., 2013, « Retour critique sur la mobilisation du concept de résilience en lien avec l'adaptation des systèmes urbains au changement climatique », *EchoGéo*, n° 24. En ligne :http://echogeo.revues.org/13403

Raheb M., Strickert F., 1998, *Bethlehem 2000: past and present*, Palmyra, Heidelberg, 157 p.

Ramallah Municipality, 2008, *Centennial Project Ramallah - Palestine*, 32 p.

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Ramel S., 2005, *Reconstruire pour promouvoir la paix ? Le cas du « Vieux Pont » de Mostar*, Institut européen de l'Université de Genève, Genève, Euryopa, 104 p. En ligne : http://www.unige.ch/gsi/files/9914/0351/6354/ramel.pdf

Ravenel B., 2013, « De la résistance armée à la résistance non-violente. Réflexions sur un itinéraire spécifique », *Confluences Méditerranées*, n°86, pp.157-170.

Reghezza M., 2009, « Géographes et gestionnaires face à la vulnérabilité métropolitaine. Quelques réflexions autour du cas francilien », *Annales de géographie*, n° 669, pp. 459-477. En ligne : www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2009-5-page-459.htm

Rehabimed, 2007, « Les valeurs sociales et culturelles du patrimoine en Palestine : Les valeurs de qui ? Des praticiens ou des propriétaires ? », pp.72-74, in *Méthode Rehabimed Architecture Traditionnelle Méditerranéenne II. Réhabilitation Bâtiments*, 399 p. En ligne : http://openarchive.icomos.org/1398/1/Methode%20Rehabimed.%20Rehabilitation%20Batiments.pdf

Rehabimed, 2008, « La recuperación urbana en un territorio ocupado - Plan de rehabilitación del centro histórico, Hebrón (Palestina) », pp. 93-102, in *Expériences de réhabilitation méditerranéennes*, 245 p. En ligne : http://www.rehabimed.net/Publicacions/Experiencies_rehabilitacio_Mediterranies/1A%20Parte/12_hebron.pdf

Revault P., Santelli S., 1997, « Typologie, espaces et composition des maisons traditionnelles », pp. 64-125, in Revault P., Santelli S., Weill-Rochant C., *Maisons de Bethléem*, St-Germain-du-Puy, Maisonneuve & Larose, 127 p.

Riegl A., 1984 [1903], *Le Culte moderne des monuments, son essence et sa genèse*, Paris, Seuil.

Rijke A., Van Teeffelen T., 2014, « To exist is to resist: sumud, heroism, and the everyday», Jerusalem Quaterly, 59. En ligne : http://palestine-studies.org/sites/default/files/jq-articles/To%20Exist%20to%20Resist_JQ%2059.pdf

Riwaq, 2011, *Re-Walk Heritage: Ramallah Highlands Trail*, Palestine, 150 p.

Riwaq, 2008, *A Policy Document Cultural heritage: a tool for development. The Rehabilitation of Historic Centers and Buildings in the occupied Palestinian territories*, 21 p. En ligne :http://www.riwaq.org/files/policy_paper.pdf

Robin-Hunter L., 2005, « Le nettoyage ethnique en Bosnie-Herzégovine : buts atteints ? », Revue Géographique de l'Est, vol. 45 / 1. En ligne : http://rge.revues.org/580

Rodrigues-Malta R., 2001, Régénération urbaine : variations sud-européennes, in *L'information géographique*, Vol. 65 n°4, pp. 321-339. En ligne : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ingeo_0020-0093_2001_num_65_4_2774

© 2015 Tous droits réservés.

Romani V., 2007, « Enquêter dans les Territoires palestiniens - Comprendre un quotidien au-delà de la violence immédiate », *Revue française de science politique*, vol. 57, pp. 27-45. En ligne : http://politique.uqam.ca/upload/files/PDF/Enquter_dans_les_territoires_palestiniens.pdf

Rondot P., 1938, "Report of the Palestine Partition Commission René Pinon", *Fièvres d'Orient, Politique étrangère*, vol. 3, n° 6, pp. 624-630. En ligne : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/polit_0032-342x_1938_num_3_6_5695_t1_0624_0000_2

Roy S., 1987, "The Gaza Strip: A Case of Economic De-Development", *Journal of Palestine Studies*, vol. 17, n° 1, pp. 56-88.

Rufat S., 2012, « Existe-t-il une « mauvaise » résilience ? », pp. 195-241, in Djament-Tran G. et Reghezza M. (dir), *La résilience urbaine. Les villes face aux catastrophes*, Paris, Editions Le Manuscrit, 364 p.

Russeil S., 2005, « Logiques d'acteurs et processus d'inscription à l'Unesco. Quelle prise en compte des enjeux sociaux dans la gestion du label Unesco à Québec ? », pp. 333-350, in Gravari-Barbas M. (dir.), *Habiter le patrimoine. Enjeux – approches – vécu*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 618 p.

Saïd E., 1995, "The Middle East "Peace Process": Misleading Images and Brutal Actualities", pp.382-398, in Bayoumi M., Rubin A., *The Edward Said Reader*, New-York, Vintage Books, 472 p.

Salingue J., 2013, « Le « développement économique » palestinien : miracle ou mirage ? », *Confluences Méditerranée*, n° 86, pp. 71-88.

Salingue J., 2011, « Les dynamiques économiques des Territoires palestiniens (1967-2010) : intégration inégale, de-développement et économie-casino », pp. 209-211, in Porteilla R., Fontaine J., Icard P., Larceneux A. (dir.), *Quel Etat ? Pour quelle Palestine*, L'Harmattan, 2011, 434 p.

Sanbar E., 2004, *Les Palestiniens – La photographie d'une terre et de son people de 1839 à nos jours*, Paris, Editions Hazan, 383 p.

Segal R., Weizman E., 2003, *A Civilian Occupation – The politics of Israeli Architecture*, Babel and Verso, London, 191 p.

Seren H., 2005, « Espaces de vie, rêvés et vécus : la Palestine des Palestiniens », pp. 137-152, in Di Méo G., Buléon P., *L'espace social. Lecture géographique des sociétés*, Paris, Armand Colin 303 p.

Seren H., 2003, « Les processus de territorialisation en Palestine », *Méditerranée*, Tome 100, Recherches récentes en géographie aixoise, pp. 69-74. En ligne : http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/medit_0025-8296_2003_num_100_1_3288

© 2015 Tous droits réservés.

Shaheen N., 1992, *A pictorial History of Ramallah*, Arab Institute for Research & Publishing, Lebanon, Al-Oloum press, 295 p.

Signoles A., 2010, *Le système du gouvernement local en Palestine*, Agence Française de Développement, 65 p. En ligne : http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PUBLICATIONS/RECHERCHE/Scientifiques/Focales/02-Focales.pdf

Signoles A., 2005, *Les Palestiniens – Les idées reçues*, Paris, Le Cavalier bleu, 128 p.

Slitine M., 2013, "The worlds of the art in Palestine", in *Séminaire Heritage, culture and urban renewal*, Université Lille 1, Villeneuve d'Ascq, 17 mars 2013.

Souami T., Verdeil E., 2006, *Concevoir et gérer les villes – Milieux d'urbanistes du sud de la Méditerranée*, Paris, Economica, 229 p.

Sroor M., 2010, *Fondations pieuses en mouvement : de la transformation du statut de propriété des biens* waqf*s à Jérusalem (1858-1917)*, Damas, IFPO-IREMAM, 461 p.

Sroor M., 2009, « La transformation des biens *waqf*s en propriété privée (jérusalémite et étrangère) à Jérusalem, 1858-1917 », pp. 97-128, in Heacock R. (*dir*.), *Temps et Espaces en Palestine : Flux et résistances identitaires*, Beyrouth, Presses de l'IFPO, 329 p.

Subhi Suleiman J. & Badaruddin M., 2010, "Profiling Visitors to Palestine: The Case of Bethlehem City", *The Journal of Tourism and Peace Research*, vol.1, n°2, pp. 41-52.

Swanstrom T., 2008, "Territorial resilience: A critical examination of the ecological framework", in *Urban Affairs Association Annual Meeting Baltimore*, University of California, Berkeley, IURD, Working paper 2008-7, 25 April 2008.

Swarbrooke J., 1999, *Sustainable Tourism Management*, Wallingford, Cabi Publishing, 371 p.

Ter Minassian H., 2010, « La récupération du centre ancien de Barcelone depuis le début des années 1980. Enjeux, processus, contradictions », pp. 13-27, in *Interroger les processus de valorisation des espaces urbains*, Norois, 217,108 p.

Ter Minassian H., 2009, *Ciutat Vella entre réhabilitation et gentrificationpolitiques publiques et changements sociaux dans le centre ancien de Barcelone (1980-2008)*, Martine Berger et Horacio Capel (codir.), Thèse de géographie, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 575 p. En ligne : https://tel.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/443785/filename/Tesis_TER_MINASSIAN.pdf

Toubin M., **Diab Y.**, **Laganier R.**, **Serre D.**, 2013, « Les conditions de la résilience des services urbains parisiens par l'apprentissage collectif autour des interdépendances », *VertigO*, vol.13, n°3. En ligne : http://vertigo.revues.org/14568

Touqan S., 1995, *Urban development under prolonged military occupation: the case of Nablus/Palestine*, Thèse, Professor Patrick Wakely (dir.), University College London, 566 p. En ligne : http://discovery.ucl.ac.uk/1317788/

© 2015 Tous droits réservés.

Tratnjek B., 2011, « Géographie des conflits. Les lieux de mémoire dans la ville en guerre : un enjeu de la pacification des territoires », *Diploweb : La revue géopolitique*, 31 octobre 2011. En ligne : http://www.diploweb.com/Geographie-des-conflits-Les-lieux.html

Tratnjek B., 2009, *Des ponts entre les hommes,* Les Cafés géographiques, 13 p.
En ligne : https://halshs.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/440892/filename/Des_ponts_entre_les_hommes.pdf

Troin J-F., 1995, « Urbanisation et villes », pp. 215-250, in Troin J-F. (coord.), *Maghreb, Moyen-Orient, Mutations*, Paris, SEDES, 348 p.

UNDP, 2011, *Mapping Study Legal Aid Services Provided by the Palestinian Authority*, 30 p.
En ligne :
http://www.undp.ps/en/newsroom/publications/pdf/other/mapping%20study%20eng.pdf

UNESCO, 2009, Rapport de synthèse de l'atelier régional « Prévention et lutte contre le trafic illicite de biens culturels », Beyrouth, Liban, 9 – 11 novembre 2009, 24 p. En ligne : http://www.euromedheritage.net/euroshared/doc/Rapport%20de%20synth%C3%A8se%20Atelier%20de%20Beyrouth.pdf

UN-Habitat, (2008), "Palestine: Rehabilitation of Historic Centers and Job Creation through Restauration", pp.12-17, in *Best Practices on Social Sustainability in Historical Districts*, 85 p. En ligne : http://unesdoc.unesco.org/images/0017/001784/178405e.pdf

Valdmann S., 2001, « Approches de la diversité des colonies israéliennes », *Hérodote*, n°103, pp. 118-136. En ligne : www.cairn.info/revue-herodote-2001-4-page-118.htm.

Verdeil E., 2011, « La reconstruction post-2006 au Liban : un laboratoire pour de nouvelles pratiques de l'urbanisme », *Métropolitiques*, 5 p.
En ligne : http://www.metropolitiques.eu/La-reconstruction-post-2006-au.html

Veschambre V., 2004, « Appropriation et marquage symbolique de l'espace : quelques éléments de réflexion », *Travaux et documents de l'UMR ESO 6590 CNRS*, n°21, pp. 73-77.

Veschambre V., 2005, « Effacement et réappropriation de l'habitat populaire dans les centres anciens patrimonialisés : les exemples du Vieux-Mans et de la Doutre à Angers », pp. 245-264, in Gravari-Barbas M. (dir.), *Habiter le patrimoine. Enjeux – approches – vécu*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 618 p.

Veschambre V., 2007, Patrimoine : un objet révélateur des évolutions de la géographie et de sa place dans les sciences sociales, *Annales de géographie*, n° 656, pp. 361-381. En ligne :
http://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2007-4-page-361.htm

Veyret Y. & Reghezza M., 2006, « Vulnérabilité et risques - L'approche récente de la vulnérabilité », *Responsabilité et Environnement*, n°43, Editions ESKA, pp. 9-14. En ligne :
http://www.annales.org/re/2006/re43/Veyret.pdf

Vidal D., Boussois S., 2007, *Comment Israël expulsa les Palestiniens (1947-1949)*, Paris, Les Editions de l'Atelier, 256 p.

© 2015 Tous droits réservés.

Viejo-Rose D., 2014, « Identité et mémoire d'après-guerre : la destruction et la reconstruction du patrimoine culturel en Espagne et en Bosnie », pp.101-117, in Négri V. (Dir.), *De la guerre civile espagnole aux guerres du 21e siècle*, Bruxelles, Brylant, 270 p.

Villar C., David M., 2014, « La résilience, un outil pour les territoires ? », in Séminaire du GDRI INTI IT-GO ROSKO, Roskoff,22-23 mai 2014. En ligne : http://www.territoires-ville.cerema.fr/IMG/pdf/VILLAR_DAVID_article_completV4_cle7315c6.pdf

Warschawski M., 2003, *A tombeau ouvert : la crise de la société israélienne*, Paris, La Fabrique, 125 p.

Weill-Rochant C., 1997, « Histoire et évolution urbaine », pp. 8-30, in Revault P., Santelli S., Weill-Rochant C., *Maisons de Bethléem*, St-Germain-du-Puy, Maisonneuve & Larose, 127 p.

Weizman E., 2007, *Hollow Land*, Verso, London, 318 p.

Weizman E., 2008, *À travers les murs - L'architecture de la nouvelle guerre urbaine*, Paris, La fabrique, 102 p.

Welfare Association, 2004, *Jerusalem Heritage and Life – The old City Revitalization Plan*, Jerusalem, Welfare Association, 202 p. En ligne : http://ocjrp.welfare-association.org/en/media/get/20121203_englishjrevplanj.pdf

Welfare Association, 2012, *Nablus Enduring Heritage and Continuing Civilization – The Revitalization Plan of the Old City*, Jerusalem, Welfare Association, 219 p. En ligne : http://ocjrp.welfare-association.org/en/media/get/20121127_english-nablus-book-1-low.pdf

World Bank, 2012, *West Bank and Gaza - Towards economic sustainability of a future Palestinian state: promoting private sector-led growth*, Washington, 119 p.

Yahya A., 2011, *Tourism in Ramallah – Potentials & Challenges*, étude pour la Municipalité de Bordeaux, non publiée, 68 p.

Yousof M.A., 1995, *Conservation of Cultural heritage in the West bank under occupation. The case of the old town of Nablus*, Thèse en architecture, University of York, 439 p.

Yvroux C., 2009, « L'impact du contexte géopolitique sur l'« habiter » des populations d'« Hébron-Al-Khalil » (Cisjordanie), *L'espace géographique*, n°3, pp. 222-232.
En ligne : http://www.cairn.info/zen.php?ID_ARTICLE=EG_383_0222

Zanetti T., 2010, « La manufacture d'armes de Saint-Etienne : un conflit mémoriel », in Interroger les processus de valorisation des espaces urbains, *Norois*, n° 217, pp. 41-55.

Zananiri E., 2012, « Rénové, l'ancien site du Khan al-Wakala renoue avec sa splendeur passée », site de l'Union européenne, *Neighbourhood Info Center*.
En ligne : http://www.enpi-info.eu/medportal/features//565/Restaur%C3%A9,-l'ancien-site-du-Khan-al-Wakala-renoue-avec-sa-splendeur-pass%C3%A9e

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

Zayezzift, 2012, « La touriste, le lieu saint et le conflit national », pp. 61-66, in Bernardi D., Etienne N. (dir.), *Standing on the Beach with a Gun in my Hand - Eternal Tour - Jerusalem*, Black Jack Editions, 254 p.

Zertal I., Eldar A., 2013, *Les Seigneurs de la Terre - Histoire de la colonisation israélienne des territoires occupés*, Paris, Seuil, 496 p.

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

TABLES DES FIGURES

Figure 1 : La Palestine sous administration de l'Empire Ottoman (début du XXe siècle)..... 30

Figure 2 : Carte du partage de la Palestine sous mandat britannique..... 31

Figure 3 : Carte de la localisation des Territoires Palestiniens Occupés..... 37

Figure 4 : Colonies sur le sommet d'une colline à l'est de Jérusalem..... 41

Figure 5 : Carte du mur et des colonies en Cisjordanie 43

Figure 6 : Le tracé du mur sur les villages de Qalqilia et Habla 44

Figure 7 : Maison de la famille Anastas ceinturée sur ses trois façades par le mur..... 45

Figure 8 : Documents présentés aux visiteurs par un membre de la famille Anastas 45

Figure 9 : Recensement du nombre d'obstacles physiques à la circulation en Cisjordanie 47

Figure 10 : Obstacles à la circulation dans la vieille ville d'Hébron 47

Figure 11 : Nombre de destructions de maisons palestiniennes par les autorités israéliennes 51

Figure 12 : Trois indicateurs clés de l'économie palestinienne..... 54

Figure 13 : Carte des gouvernorats en Cisjordanie 58

Figure 14 : Système d'investigation de la recherche 90

Figure 15 : Evolution de l'urbanisation de la ville de Naplouse..... 106

Figure 16 : Quartier de la vieille ville de Naplouse 108

Figure 17 : Répartition du nombre de hoshs par quartier..... 108

Figure 18 : Limites de la commune de Bethléem..... 112

Figure 19 : Vue sur la vieille ville de Bethléem..... 112

Figure 20 : Évolution de l'urbanisation de la ville de Ramallah 115

Figure 21 : Densification du paysage de Ramallah..... 116

Figure 22 : Bâtiments historiques du centre historique de Ramallah..... 116

Figure 23 : Extension en dur d'un bâtiment historique dans la vieille ville de Ramallah 116

Figure 24 : L'émergence des acteurs de la sauvegarde du patrimoine palestinien..... 126

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

Figure 25 : Localisation des interventions des acteurs de la sauvegarde du patrimoine en Cisjordanie 137

Figure 26 : Partition de la ville d'Hébron en deux secteurs 139

Figure 27 : Création d'un espace récréatif dans la vieille ville d'Hébron 141

Figure 28 : Principaux domaines d'intervention des acteurs de la réhabilitation 145

Figure 29 : Les principaux financeurs des acteurs de la réhabilitation 158

Figure 30 : Multiplicité et relations de dépendance entre les acteurs 159

Figure 31 : Siège de l'ONG Riwaq à Al-Bireh 162

Figure 32 : Vieille ville de Bethléem 180

Figure 33 : Éclairage de la rue de l'Étoile dans la vieille ville de Bethléem 180

Figure 34 : Ruelles réhabilitées de la vieille ville de Naplouse 183

Figure 35 : Réhabilitation de quatre bâtiments historiques dans la vieille ville de Ramallah 187

Figure 36 : Destruction d'un bâtiment historique dans la vieille ville de Naplouse 189

Figure 37 : Le Palais Tuqan dans la vieille ville de Naplouse 194

Figure 38 : Façade d'une savonnerie dans la vieille ville de Naplouse 196

Figure 39 : Tours de savons empilés pour le séchage dans la savonnerie Tuqan à Naplouse 198

Figure 40 : Hiérarchisation spatiale tripartite 202

Figure 41 : Cour du hosh Al-Jitan à Naplouse équipée d'un mobilier urbain 204

Figure 42 : Synopsis des habitants enquêtés 209

Figure 43 : Lieu de naissance de l'enquêté et de ses parents (Naplouse) 210

Figure 44 : Lieu de naissance de l'enquêté et de ses parents (Bethléem) 211

Figure 45 : Les différents statuts d'occupation 213

Figure 46 : Durée d'occupation du logement des enquêtés propriétaires 215

Figure 47 : Durée d'occupation du logement des enquêtés locataires 216

Figure 48 : Évolution du prix moyen du loyer en dinars jordaniens dans la vieille ville de Naplouse en fonction de la durée d'occupation du logement 217

Figure 49 : Souhaitez-vous quittez la vieille ville ? 219

Figure 50 : Maison tour à Bethléem 222

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

Figure 51 : Hall d'entrée couvert de voûtes d'arrêtes dans deux maisons de la vieille ville de Bethléem 222

Figure 52 : Hall couvert de voûtes d'arrêtes dans deux maisons de la vieille ville de Bethléem 223

Figure 53 : Hall d'entrée ouvert sur le paysage par une large fenêtre cintrée avec balcon 223

Figure 54 : Maison à moucharabieh, vieille ville de Naplouse 224

Figure 55 : La niche sert d'encastrement à un buffet dans un logement de Bethléem 225

Figure 56 : Éléments architecturaux remarquables 225

Figure 57 : Fermeture partielle de l'iwan pour l'aménagement d'une pièce supplémentaire .. 228

Figure 58 : Nombre de visites de l'armée israélienne dans le logement des enquêtés du centre ancien de Naplouse 232

Figure 59 : Les conséquences des opérations de l'armée 233

Figure 60 : Avez-vous peur de vivre dans la vieille ville ? 235

Figure 61 : Portraits géants de martyrs dans des logements de la vieille ville de Naplouse . 238

Figure 62 : Différents types de marqueurs spatiaux dans la vieille ville de Naplouse 241

Figure 63 : Exemples de cohabitation de marquages de l'espace 243

Figure 64 : Affiches annonçant une exposition artistique à Ramallah 254

Figure 65 : Les structures et les équipements culturels dans les villes palestiniennes 254

Figure 66 : Tampon "State of Palestine" de l'artiste palestinien Khaled Jarrar 259

Figure 67 : Les structures et les équipements culturels de la vieille ville de Naplouse 268

Figure 68 : Les structures et les équipements culturels de l'agglomération de Bethléem 273

Figure 69 : Les structures et les équipements culturels de la vieille ville de Bethléem 275

Figure 70 : Célébration de la Noël sur la Place de la Crèche à Bethléem 278

Figure 71 : Célébration du "Feu sacré" dans la rue de l'Étoile à Bethléem 278

Figure 72 : Les structures et les équipements culturels de l'agglomération de Ramallah 281

Figure 73 : Affiches du festival Nouwar Nissane 283

Figure 74 : Spectacle de circassiens dans la vieille ville - Festival Wein à Ramallah 284

Figure 75 : Panneau Al-Riyadh Residential District 284

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

Figure 76 : L'atelier de lutherie de l'association Al-Kamandjâti 287

Figure 77 : Une affiche de l'association Al-Kamandjâti 289

Figure 78 : Les structures et les équipements culturels de la vieille ville de Ramallah. 292

Figure 79 : Exposition photographique à Dar Zahran 292

Figure 80 : Atelier de Abu El-Ajab - Marionnettes et décors réalisés par le conteur 293

Figure 81 : Témoignage laissé par l'artiste Ernest Pignon dans le livre d'or de la résidence d'artiste de la AM Qattan Foundation 296

Figure 82 : Panneaux de signalisation touristique dans la vieille ville de Bethléem 306

Figure 83 : Réhabilitation du caravansérail de Khan Al-Wakala à Naplouse..... 312

Figure 84 : Projet de réhabilitation du Hosh Al-Syrian 314

Figure 85 : L'évolution du tourisme palestinien sous l'Autorité palestinienne 322

Figure 86 : Panneaux d'interdiction à la circulation aux automobilistes israéliens..... 326

Figure 87 : Pages de garde "Le guide du routard" 331

Figure 88: Nombre d'hôtels et de guest houses en 2013 dans les trois villes étudiées..... 335

Figure 89 : Âge des touristes..... 336

Figure 90 : Durée du séjour des touristes..... 337

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Motifs énoncés par les enquêtés sur le départ de familles de la vieille ville de Naplouse 218

Tableau 2 : Programmation culturelle organisée par la Municipalité de Ramallah 283

Tableau 3 : Inventaire de guides touristiques selon les acteurs et les sources de financements 320

Tableau 4: Exemples de dénominations de circuits touristiques en Israël et dans les Territoires Palestiniens Occupés..... 330

Tableau 5 : Exemples de titres de guides touristiques..... 331

Tableau 6 : Répartition du nombre d'hôtels dans les principales villes de Cisjordanie 334

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE 9

INTRODUCTION GÉNÉRALE 11

PARTIE 1 - LA RÉHABILITATION DE CENTRES ANCIENS VULNÉRABLES 17

CHAPITRE 1 : LA PATRIMONIALISATION, LA CULTURE ET LE TOURISME AU CŒUR DE STRATÉGIES DE RÉSILIENCE TERRITORIALE 21

1/ LA RÉSILIENCE TERRITORIALE : LE CAS DES TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPÉS 21

1.1/ La résilience : aspects théoriques 22
1.1.1/ La résilience : un concept polysémique 22
1.1.2/ La résilience et ses liens avec des notions connexes 24
1.1.3/ De la vulnérabilité à la résilience 24
1.1.4 / La résilience appliquée aux territoires 26

2 / LA RÉSILIENCE APPLIQUÉE AUX TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPÉS 28

2.1/ Le système territorial palestinien 28
2.1.1/ Rappel historique 28
2.1.2/ Vers l'autonomie des Territoires palestiniens 33

2.2/ La vulnérabilité d'un territoire sous occupation 38
2.2.1/ Les colonies israéliennes : des espaces d'exception 38
2.2.2/ Une souveraineté palestinienne limitée sur son propre territoire 38
2.2.3/ Une économie et un pouvoir central en difficulté constante 38
2.2.4/ Les relais du pouvoir central 56

2.3/ La résilience, l'occupation israélienne et les Territoires palestiniens 62
2.3.1/ Les stratégies de résilience territoriale pour assurer la pérennité du système territorial 62
2.3.2/ Les multiples formes de réponse à l'occupation israélienne 63

3/ LE PATRIMOINE, LA CULTURE ET LE TOURISME COMME CAPACITÉ DE RÉPONSE 65

3.1/ La patrimonialisation de l'urbain 65
3.1.1/ La notion de patrimoine 65
3.1.2/ La reconnaissance du patrimoine urbain 66
3.1.3/ Le patrimoine en géographie 68

3.2/ Le patrimoine, la culture et les politiques de régénération urbaine 69
3.2.1/ Des villes qui misent sur le patrimoine urbain 69
3.2.2 / Des villes qui misent sur la culture 71

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

CHAPITRE 2: PROBLÉMATIQUE, HYPOTHÈSES DE RECHERCHE ET QUESTIONNEMENTS 77

1/ POSTURE DE LA RECHERCHE, PROBLÉMATIQUE ET HYPOTHÈSES 78

1.1/ Une recherche à la croisée de l'aménagement et de l'urbanisme, de la géographie sociale et de la géopolitique 78
1.1.1/ Trois approches complémentaires pour appréhender l'espace palestinien .. 78
1.1.2/ Des représentations concurrentes 81

1.2/ Problématique de recherche, hypothèses et questionnements 85
1.2.1/La problématique de recherche 85
1.2.2/ Les hypothèses de recherche 87

2/ MÉTHODOLOGIE ET CHOIX DES TERRAINS DE RECHERCHE 89

2.1/ La méthodologie 89
2.1.1/ La revue de littérature 90
2.1.2/ La spécificité des terrains : dynamiques et complexes 97
2.1.3/ Une approche qualitative pour restituer des trajectoires familiales et des processus de décision 98

2.2/ Le choix des villes étudiées : trois centres historiques en voie de reconquête . 104
2.2.1/ Naplouse, le réveil d'une vieille cité commerçante 104
2.2.2/ Bethléem, la religieuse et touristique 110
2.2.3/ Ramallah, la moderne en quête de ses racines 113

PARTIE 2 : RÉHABILITER ET HABITER LES CENTRES ANCIENS PALESTINIENS, UN ENJEU POLITIQUE 121

CHAPITRE 3 : LA FABRIQUE PATRIMONIALE PALESTINIENNE 125

1/ ACTEURS ET OUTILS DU CHAMP PATRIMONIAL PALESTINIEN 126

1.1/ Les principaux acteurs de la sauvegarde du patrimoine 127
1.1.1/ Les ONG palestiniennes et le rôle des intellectuels et de la diaspora 127
1.1.2/ Les institutions gouvernementales 129
1.1.3 / Les autres acteurs 133

1.2/ La réhabilitation comme stratégie de récupération territoriale 136
1.2.1/ Des opérations de réhabilitation localisées en fonction des menaces 136
1.2.2/ La réhabilitation comme stratégie de résilience territoriale : l'exemple de la vieille ville d'Hébron 138
1.2.3/ La capacité d'innovation des acteurs de la réhabilitation 142

1.3/ Les outils : une législation insuffisante régissant le patrimoine culturel palestinien 145
1.3.1/ Un projet de loi national en dormance 145
1.3.2/ Une procédure ministérielle pas toujours respectée 146
1.3.3/ Faire des centres historiques des espaces protégés : un long processus 147

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

1.4/ Le jeu d'acteurs autour de la sauvegarde du patrimoine bâti 151
1.4.1/La protection du patrimoine bâti : un consensus entre les divers acteurs... 151
1.4.2/ D'autres acteurs de bonne volonté aux interventions discutables 153
1.4.3/ La perception des habitants des acteurs du patrimoine..... 154
1.4.4/ La dépendance financière 156

2/ L'ENJEU POLITIQUE ET TERRITORIAL DE LA RÉHABILITATION 160

2.1/ La réhabilitation des centres historiques au cœur des discours..... 160
2.1.1/ L'étude des discours 160
2.1.2/ La valorisation et la transmission de savoir-faire 163

2.2/ Le rôle de soutien de l'UNESCO..... 166
2.2.1/ La reconnaissance progressive du patrimoine culturel palestinien à l'UNESCO 167
2.2.2/ Les bénéfices du classement au patrimoine mondial à l'UNESCO..... 169

CHAPITRE 4 : LA RÉHABILITATION DE LA VIEILLE VILLE : UN DÉFI SOCIAL 175

I/ UN BILAN MITIGÉ SELON LES VILLES 176

1.1/ Une rénovation urbaine à plusieurs vitesses..... 176
1.1.1/ A Bethléem : de la cosmétique 176
1.1.2/ A Naplouse : une rénovation urbaine qui profite d'abord aux habitants... 181
1.1.3/ Ramallah : du symbolique 186

2/ LA RÉHABILITATION DANS UN CONTEXTE D'OCCUPATION..... 188

2.1/ La réhabilitation dans un « contexte palestinien » 188
2.1.1/ La réhabilitation avec l'occupation israélienne comme toile de fond 188
2.1.2/ Un contexte social et juridique 191

2.2/ Au-delà de la réhabilitation : des jeux de pouvoirs invisibles..... 195
2.2.1/ Les familles de notables : des acteurs incontournables 195
2.2.2/ Les badboys : un ordre né de l'occupation 198

2.3/ Les espaces publics : enjeu de nouveaux réinvestissements 201

CHAPITRE 5 : HABITER LES CENTRES HISTORIQUE ENTRE CONVICTION ET RÉSIGNATION..... 207

1/ HABITER LES VIEILLES VILLES PALESTINIENNES..... 207

1.1/ Vieille ville : histoire familiale, ancrage et parcours résidentiel 207
1.1.1/ Histoires familiales 208
1.1.2/ Ancrage des familles et parcours familiaux..... 212
1.1.3/ Les différents types d'habitations traditionnelles 221

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

2/ LES EMPREINTES DE LA GUERRE DANS LES MÉMOIRES ET LES PIERRES 229

2.1/ Des centres historiques terrains de guerre 229
2.2/ Déformation de la réalité ? 236
2.3/ Les marquages spatiaux dans la vieille ville 238
2.3.1/ Le marquage de la guerre dans les logements 238
2.3.2/ Le marquage de la guerre et de la résistance armée dans le quartier 240
2.3.3/ La dualité du marquage spatiale guerre/réhabilitation 242

PARTIE 3 : LA CULTURE ET LE TOURISME COMME LEVIERS DE RÉSISTANCE ET DE RÉSILIENCE TERRITORIALE 247

CHAPITRE 6 : LA FABRIQUE CULTURELLE PALESTIENNE 251

1/ LA CULTURE ET LA VALORISATION SYMBOLIQUE DES CENTRES ANCIENS 252

1.1/ Panorama de la culture en Cisjordanie 252
1.1.1/ Structures et équipements culturels dans les principales villes de Cisjordanie 252
1.1.2/ Les manifestations culturelles dans les principales villes de Cisjordanie.. 253

1.2/ Une multiplicité d'acteurs investis dans le champ culturel 255
1.2.1/ Les municipalités 256
1.2.2/ Les ONG culturelles 256
1.2.3/ Les artistes palestiniens 256

1.3/ L'analyse du jeu d'acteur dans le secteur culturel 259

1.4/ La culture investit des lieux hérités 263

2/ LES VIEILLES VILLES : DES TERRITOIRES ÉMERGEANT D'UNE POLITIQUE PATRIMONIALE ET CULTURELLE 266

2.1/ A Naplouse : sortir de la léthargie culturelle 266
2.1.1/ L'investissement de la Municipalité de Naplouse et des ONG 266
2.1.2/ Les pratiques culturelles dans la vieille ville de Naplouse 269

2.2/ Bethléem : future ville des musées ? 272
2.2.1/ L'investissement des ONG et des églises 272
2.2.2/ Les festivités religieuses, festives et sportives dans la vieille ville 276
2.2.3/ Les pratiques culturelles dans la vieille ville de Bethléem 277

2.3/ A Ramallah : un projet municipal moteur visant à faire renaître la vieille ville 279
2.3.1/ Historique de la création des structures et équipements culturels 279
2.3.2/ Le développement d'une programmation culturelle dans la vieille ville... 281
2.3.3/ De nouvelles pratiques culturelles pour les habitants de Ramallah et les Palestiniens 285
2.3.4/ Vers un quartier culturel ? 290

2.4/ Les freins à la pratique culturelle 293

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr

CHAPITRE 7 – LA FABRIQUE TOURISTIQUE PALESTINIENNE 301

1/ LA DIFFICILE MISE EN TOURISME DES CENTRES HISTORIQUES 301

1.1/ La mise en tourisme des centres historiques palestiniens..... 301
1.1.1/ A Naplouse : une dimension touristique à l'état embryonnaire..... 301
1.1.2/ Bethléem : un centre historique ignoré des touristes 304
1.1.3/ A Ramallah : faire de la vieille ville une étape obligée 307

1.2/ La difficulté de mettre en place un partenariat public-privé 308

2/ LE TOURISME PALESTINIEN : UN DEVELOPPEMENT SOUS TENSION 315

2.1/ Acteurs et stratégies touristiques 316
2.1.1/ Une multitude d'acteurs et des initiatives désorganisées..... 316
2.1.2/ Un tourisme sensible à la situation politique..... 321
2.1.3/ Les principaux freins au développement touristique palestinien..... 324

2.2/ Le tourisme palestinien : un secteur et son image en recherche de légitimité.. 327
2.2.1/ Changer l'image d'un territoire en conflit 327
2.2.2/ L'amnésie des lieux 329
2.2.3/ Les défis à relever du secteur touristique palestinien 332

CONCLUSION GENERALE 343

ANNEXES..... 351

GLOSSAIRE ARABE..... 364

LISTE DES SIGLES 365

RÉFÈRENCES BIBLIOGRAPHIQUES 367

TABLES DES FIGURES..... 389

TABLE DES TABLEAUX 393

TABLE DES MATIÈRES..... 394

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

© 2015 Tous droits réservés.

doc.univ-lille1.fr

Fabrique patrimoniale, culturelle et touristique dans un espace en tension : le cas des villes palestiniennes.

Cette recherche doctorale soulève l'enjeu politique et territorial de la patrimonialisation dans un espace en tension. A travers la confrontation d'expériences entre trois villes palestiniennes (Naplouse, Bethléem et Ramallah), nous avons montré comment la patrimonialisation et le développement culturel et touristique sont intégrés dans des stratégies de résilience territoriale. Les acteurs de la fabrique patrimoniale, culturelle et touristique palestinienne cherchent à maintenir et à renforcer la cohésion territoriale menacée par la fragmentation spatiale engendrée par l'occupation et la colonisation israélienne. La patrimonialisation des centres historiques est un moyen d'améliorer les conditions de vie des habitants. Elle est un révélateur des capacités des acteurs palestiniens, soutenus financièrement et techniquement par des acteurs internationaux, à résister aux pressions de l'occupation et à faire face à ses multiples incertitudes et perturbations. Elle a pour finalité la récupération du territoire palestinien par une résistance par l'habiter, qui vise à maintenir les habitants souvent très modestes dans les centres historiques et à en attirer de nouveaux. La mise en valeur du patrimoine vise aussi à participer au développement culturel et touristique de ces quartiers anciens pour donner la possibilité aux Palestiniens d'une nouvelle trajectoire de développement social et économique. Cependant, malgré les efforts déployés pour améliorer le cadre urbain, l'offre touristique et culturelle, et rendre les centres historiques palestiniens plus attractifs, cela n'a pas permis, pour l'instant, de modifier significativement le développement économique des Territoires Palestiniens Occupés.

Mots clés : patrimoine, réhabilitation, stratégies de résilience territoriale, Territoires Palestiniens Occupés

Heritage, cultural and touristic making in a space of tension: the case of Palestinian cities.

This doctoral research raises political and territorial issue of heritage value in a space of tension. Through the confrontation of experiences between three Palestinian cities (Nablus, Bethlehem and Ramallah), we showed how heritage process, cultural and tourism development are integrated into territorial resilience strategies. Palestinian skateholders of heritage, cultural and touristic making are trying to maintain and strengthen territorial cohesion, threatened by spatial fragmentation caused by the occupation and the Israeli settlements. The heritage process in the historic centers is a way to improve the living conditions of the inhabitants. It reveals the capacity of Palestinian stakeholders, financially and technically supported by international stakeholders, to resist the pressures of the occupation, and cope with its many uncertainties and disturbances. Its purpose is the recovery of the Palestinian territory by an inhabit resistance, in order to maintain inhabitants with low income within the historic centers and to attract new ones. Heritage development aims also to participate in the cultural and tourist development of these old neighborhoods and give to the Palestinians the possibility of a new path for social and economic development. However, despite efforts to improve urban environment, tourism and cultural offer, and Palestinian historical centers attractiveness, this did not participate to economical development significantly change of occupied Palestinian territories so far.

Keywords : heritage, rehabilitation, territorial resilience strategies, occupied Palestinian territories

© 2015 Tous droits réservés. doc.univ-lille1.fr